



**HAL**  
open science

# Usages et conservations des milieux marins : les sociétés humaines à l'ère des changements globaux. Regards croisés sur l'insularité à La Réunion et à Tahiti.

Romain Pinel

## ► To cite this version:

Romain Pinel. Usages et conservations des milieux marins : les sociétés humaines à l'ère des changements globaux. Regards croisés sur l'insularité à La Réunion et à Tahiti.. Sociologie. Université de La Réunion, 2024. Français. NNT: . tel-04949903

**HAL Id: tel-04949903**

**<https://hal.science/tel-04949903v1>**

Submitted on 16 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE DE DOCTORAT

## Usages et conservations des milieux marins : les sociétés humaines à l'ère des changements globaux. Regards croisés sur l'insularité à La Réunion et à Tahiti.

Par Romain PINEL

Sous la direction de Gilbert DAVID et Tamatoa BAMBRIDGE

Présentée et soutenue publiquement le jeudi 5 décembre 2024

Université de La Réunion

École Doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED-541 SHS)

Spécialité : Sociologie

Laboratoire UMR 228 Espace-Dev

### Membres du jury

*Pierre-Yves LE MEUR, Directeur de recherche, IRD*

*Rapporteur*

*Camille MAZE, Directrice de recherche, CNRS*

*Rapporteuse*

*Rodica AILINCAI, Professeur des Universités, Université de la Polynésie française*

*Examinatrice*

*Valelia MUNI TOKE, Chargée de recherche, IRD*

*Examinatrice*

*Erwann LAGABRIELLE, Maître de conférences, Université de La Réunion*

*Examineur*

*Gilbert DAVID, Directeur de recherche, IRD*

*Directeur de Thèse*

*Tamatoa BAMBRIDGE, Directeur de recherche, CNRS*

*Co-directeur de Thèse*

*Marie THIANN-BO MOREL, Maîtresse de conférences, Université de La Réunion*

*Co-encadrante de Thèse*

*Catherine SABINOT, Chargée de recherche, IRD*

*Invitée*

## *Résumé*

L'accélération des évolutions socio-environnementales poussent les chercheurs, quelles que soient leurs disciplines, à s'intéresser aux interactions entre les systèmes humains et non-humains, comme le soulignent les rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Les territoires insulaires présentent alors des atouts dans la perspective d'étudier cette interdépendance puisque les populations qui y vivent ont de tout temps trouvé des stratégies d'adaptation indispensables aux conditions de vie (espace restreint, ressources limitées, isolement géographique, etc.).

Au vu de la diversité des usagers qui y interagissent, le milieu marin en contexte insulaire est un espace ressource multi-usage, illustrant la complexité des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. Certaines activités humaines peuvent remettre en question la viabilité, aussi bien sociale qu'écologique, dans un contexte où des usagers, tels que les pêcheurs ou les prestataires touristiques, sont directement dépendants des services écosystémiques (services rendus par la nature). L'absence de complémentarité entre les usages peut alors occasionner des conflits entre les acteurs (conflits humains-humains) et avec le milieu naturel (conflits humains-non-humains). Dans cette étude, nous explorons la possibilité de concilier le développement socio-économique et la conservation des ressources naturelles. Nous questionnons également la manière dont les populations locales perçoivent les outils de gestion du milieu marin. Il nous semble alors crucial d'identifier les facteurs qui encouragent (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie dans sa préservation. Pour répondre à ces questionnements, nous proposons une approche qui mobilise la *Grounded Theory*, en croisant les résultats des travaux ethnographiques menés au sein de deux milieux marins insulaires : La Réunion (France) et Tahiti (Polynésie française).

A travers cette thèse qui s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'environnement, nous avons recueilli des données qualitatives en mobilisant trois outils (triangulation). Nous avons mené des entretiens semi-directifs (n=100), des observations ethnographiques prolongées sur plusieurs années (participantes et non participantes), et collecté des données sur des réseaux sociaux. Notre ambition est ainsi de révéler la pluralité des enjeux socio-anthropologiques, politiques, écologiques et économiques, qui jouent un rôle dans la gestion des milieux marins et ainsi, l'intérêt de les appréhender sous l'angle des socio-écosystèmes (SES - *Socio-Ecological Systems*). Les résultats permettent de mesurer à quel point le contrôle social exercé par les riverains permet de générer une médiation socio-environnementale, mais aussi que les savoirs locaux et les mécanismes de consultation des usagers du milieu marin sont autant d'éléments qui, lorsqu'ils sont pris en compte dans la conception des outils de gestion, réduisent les conflits entre les acteurs. Cela suppose alors d'étudier davantage l'hypothèse selon laquelle l'adaptation des sociétés contemporaines aux évolutions socio-écologiques en cours est liée à la fructification du passé des territoires insulaires et des savoir-faire locaux qui y ont été développés.

**Mots clés :** Sociologie de l'environnement, Socio-écosystèmes, Viabilité insulaire, Interactions humains-non-humains, Sociétés (post)coloniales

## *Abstract*

Empowering Insular Communities: Customary Usage and Marine Conservation Approaches  
Navigating Between The Islands of La Reunion and Tahiti.

Researchers of all disciplines are taking an interest in the interactions between human and non-human systems since the acceleration of socio-environmental changes, as highlighted by the reports of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Island territories are therefore an asset when it comes to studying this interdependence, since the communities that live there have always found adaptation strategies essential to their living conditions - restricted space, limited resources, geographical isolation, etc.

The insular marine environment is a multi-use resource area when considering the diversity of users who interact within it, thus depicting the complexity of interactions between human societies and their environment. In a context where users such as fishermen or tourism providers are directly dependent on ecosystem services (services rendered by nature), it means some human activities start questioning both their social and ecological viability. The lack of complementarity between customary usage of the marine environment may eventually lead to conflicts between stakeholders (human-human conflicts) and with the natural environment (human-non-human conflicts). In this study, we explore the possibility of reconciling socio-economic development and the conservation of natural resources. It is also important to ponder on how local communities perceive marine management tools. Therefore, it is key to identify the factors that will ultimately encourage resource users to invest time and energy in its preservation. To answer all these questions, we present a *Grounded Theory* approach which cross-referenced the results of ethnographic work carried out in the two insular marine environments, the islands of La Reunion, France and Tahiti, French Polynesia.

This interdisciplinary study falls within environmental social sciences, thus we used the method of gathering qualitative data in triangulation. We conducted semi-structured interviews (n=100), extended ethnographic observations over several years (participants and non-participants), and gathered data on social networks. We believe our method is an effective way to reveal the plurality of socio-anthropological, political, ecological and economic issues that play a role in the management of marine environments, and thus the value of understanding them from the perspective of socio-ecosystems (SES - *Socio-Ecological Systems*). The results show the extent to which the social control by local residents can engage environmental social mediation, but also that local knowledge and marine user consultation mechanisms, when taken into account in the design of natural environment management tools, enables to reduce conflicts between stakeholders. Clearly, further research will be required to study the adaptation of contemporary societies to ongoing eco-social changes linked to the fructification of the past of island territories and the local know-how developed there.

**Keywords:** Environmental social studies, Socio-Ecological Systems, Insular viability, Human-Wildlife interactions, Post colonial societies

## *Remerciements*

Après sept années riches en expériences humaines et professionnelles, c'est non sans émotions que j'écris ces dernières lignes pour remercier les personnes qui m'ont soutenu tout au long de cette démarche doctorale. Il me semble juste de débiter ces quelques lignes qui sonnent la fin de la rédaction, en remerciant, en tout premier lieu, les sujets de cette étude, celles et ceux qui m'ont accordé de leur temps, de leur confiance et sans qui la fécondité de ce travail ne serait équivalente. Je remercie également toutes les personnes qui m'ont partagé des contacts précieux pour faire avancer ma recherche.

Par ailleurs, ce travail n'aurait pu aboutir sans le soutien inconditionnel de ma famille, en commençant par celui de mes parents, Anne et Jean-Pierre. En tant que doctorant réalisant une recherche auto-financée, mes parents m'ont également soutenu financièrement lors des deux premières années de thèse, au cours desquelles j'ai pu me consacrer pleinement à ma recherche. Je remercie aussi plus que chaleureusement ma *vahine* Lucie pour son soutien, sa patience, sa disponibilité et son ouverture d'esprit. Être la/le partenaire d'un.e doctorant.e est une activité à plein temps qui mérite d'être valorisée. Je remercie mon fils Diego, qui, en allant se coucher tôt m'a laissé un temps précieux pour me consacrer à la rédaction de ce manuscrit. Les péripéties liées à sa maladie et les opérations qu'il a subi au cours de sa première année de vie, m'ont donné une force supplémentaire pour relever les défis de la thèse. Je remercie également mes frères, Jean-Marie et Hugo, qui ont toujours été à l'écoute.

Ma reconnaissance va bien évidemment à ma co-encadrante de thèse, Marie Thiann-Bo Morel, pour m'avoir mis le pied à l'étrier dès mon arrivée sur le sol réunionnais et pour m'avoir également donné l'opportunité de dispenser plusieurs enseignements. Je suis tout autant reconnaissant envers mon co-directeur de thèse, Tamatoa Bambridge, pour sa disponibilité et ses précieux conseils tout au long de ces années, ainsi qu'envers Gilbert David, pour avoir accepté de diriger ce travail de thèse et pour ses conseils avisés.

D'autre part, je tiens à remercier mon comité de thèse, Gwenaëlle Pennober, Pascale Chabanet et Pablo Corral-Broto, pour leur suivi bienveillant et la confiance qu'ils m'ont accordé dans la perspective de faire aboutir cette démarche. Ma reconnaissance va également et bien

évidemment vers les rapporteurs, Camille Mazé et Pierre-Yves Le Meur, ainsi que les membres du jury, Rodica Ailincăi, Valelia Muni Toke, Erwann Lagabrielle et Catherine Sabinot.

Je remercie également Zehra Gabillon pour son partage d'expériences, notamment sur l'utilisation du logiciel Atlas.ti, ainsi que les membres du laboratoire UMR Espace DEV, et plus particulièrement Christophe Révillon pour ses précieux conseils sur l'utilisation du logiciel QGIS. Des remerciements à Pitu Ateni pour ses précieuses traductions du reo mā'ohi vers le français. Je remercie également Flora et Locine pour leur expertise dans les langues créoles et mā'ohi ainsi que Mathieu Feigeon, qui m'a partagé son expérience de doctorant lors de la préparation du projet de thèse.

Des remerciements particuliers à Alain Lachard et Marie-Christine Augé, pour leur précieuse relecture, à la Présidence de l'Université de La Réunion, pour avoir accepté l'exonération des frais d'inscription lors de mes trois premières années de doctorat et à mon ami d'enfance Maxime qui m'aura également accompagné lors de la réalisation d'un terrain à l'île Maurice.

Je remercie également les personnes avec lesquelles j'ai passé ces sept dernières années. A La Réunion, je tiens à remercier plus particulièrement, Manou, Patrice, Laura, Mathieu, Dany, Christophe, et tous les tontons de l'Étang Salé, qui ont toujours fait preuve de bienveillance à mon égard et qui ont généreusement partagé leur approche de la culture créole à travers sa convivialité, son patrimoine gastronomique, ses festivités, etc.

A Tahiti, je remercie O'neal, ses frères et les camarades du quartier de Bel Air, qui m'ont accueilli comme un des leurs et qui m'ont permis de m'imprégner d'un mode de vie contemporain à Tahiti. Des remerciements à mes voisins et amis Anne-Marie, Abel, Mahei, Marine, Moetu, Arikinui et Manuheï.

Finalement, je souhaitais remercier mes employeurs, notamment Guillaume Mariani, Directeur de l'Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie française (ISEPP), Henriette Kamia, Présidente de la Fédération Te niu o te Huma et Pauline Moua, Présidente de la Fraternité Chrétienne des personnes Handicapées. Je remercie également des collègues, en particulier Heitiare, Shirley, Belinda, Turere et Faatuarai.

## *Liste des abréviations*

AME : Aire Marine Éducative

AMP : Aires Marines Protégées

APA : Activité Physique Adaptée

APF : Assemblée de la Polynésie française

CAPL : Chambre de l'Agriculture et de la Pêche lagonaire

CEE : Communauté Économique Européenne

CEP : Centre d'Expérimentation du Pacifique

CIO : Comité International Olympique

CJA : Centres des Jeunes Adolescents

CNRTL : Centre national de ressources textuelles et lexicales

COM : Collectivité d'Outre-Mer

CONANP : Comisión Nacional de las Áreas Naturales Protegidas

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

DCP : Dispositif de Concentration des Poissons

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DGA : Dotation Globale d'Autonomie

DGAC : Direction générale de l'aviation civile

DIREN : Direction de l'Environnement

DPM : Domaine Public Maritime

DRM : Direction des Ressources Marines

EFO : Établissement Français de l'Océanie

FAZSOI : Forces Armées en Zone Sud de l'Océan Indien

FEDER : Fonds européen de développement régional

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRD : Institut de recherche pour le développement

IFOP : Instrument Financier d'Orientation de la Pêche

ISPF : Institut de la statistique de la Polynésie Française

JIR : Journal de l'Île de La Réunion

JO : Jeux Olympiques

NRL : Nouvelle Route du Littoral

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ORSTOM : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer

PGEM : Plan de gestion de l'Espace Maritime

PTOM : Pays et Territoires d'Outre-Mer

RUP : Région Ultra-Périphérique

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

UE : Union Européenne

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UPF : Université de la Polynésie française

ZEE : Zone Économique Exclusive

ZPR : Zone de Pêche Réglementée



## *Précisions conceptuelles*

Si le second chapitre de ce manuscrit aura pour objectif de déconstruire les principaux concepts mobilisés, nous souhaitons dès à présent préciser notre positionnement épistémologique sur des notions qui seront régulièrement abordées, et ce dès l'introduction générale.

- ***Grounded Theory***

Nous employons ce terme anglais non pas pour faire un mauvais anglicisme, mais plutôt parce que nous n'arrivons pas à traduire adéquatement cette notion centrale de notre recherche. D'autres auteurs francophones l'ont également fait avant nous, tels que D'Amboise et Nkongolo-Bakenda (1992), Demazière et Dubar (1997), Laperrière (1997) ou encore Guillemette (2006). Cette méthode élaborée par Glaser et Strauss (1967), permet de s'intéresser aux préoccupations des populations locales enquêtées.

- ***Métropole/métropolitain***

Les termes métropole/métropolitains sont utilisés uniquement lorsque nous faisons référence aux verbatims des enquêtés dans la mesure où ces termes renvoient à l'époque coloniale alors que nous inscrivons nos travaux dans une démarche décoloniale. Dans le cadre de notre analyse, nous lui préférons les termes de France hexagonale/français d'origine européenne.

- ***Outre-mers***

Cette décision de mettre le "s" à Outre-mers est à la fois le fruit de discussions avec des individus autochtones (au sens onusien), mais également le résultat de lectures parmi lesquelles nous avons retenu le passage suivant :

*“Le choix du pluriel, plus respectueux à nos yeux de la variété des réalités sociales englobées dans la catégorie générique de l'outre-mer. S'affranchir ainsi de la norme grammaticale désormais validée au sommet de l'État – « les outre-mer » – n'est pas une affaire de convenance visuelle ou de goût de la distinction académique. La question du « s » à « outre-mer(s) », en tant que symbole de situations diversifiées ou d'unité nationale, s'est de fait révélée significative, et en l'occurrence hautement polémique, jusque sur les bancs de l'Assemblée nationale où, en avril 2009, un député partisan du « s » a dû expliquer que « l'emploi du pluriel ne constitue pas une menace pour l'intégrité de notre République »... un moyen de souligner combien les modes de production de la différence à travers l'Empire – entre colons et colonisés, et entre colonisés eux-mêmes – ont été historiquement pluriels.” (Guyon et Trépiéd, 2013, p. 7).*

Dans ce manuscrit, nous utiliserons davantage le terme de territoires ultramarins qui nous semble davantage approprié au regard de sa conjugaison au pluriel.

- ***(Post)colonial***

Mettre entre parenthèses le terme “post” n’est pas un parti pris anodin puisque nos travaux soulignent à quel point la colonialité dans les territoires ultramarins est encore présente. L’approche que nous mobilisons est alors à visée décoloniale dans des contextes (post)coloniaux encore très marqués. Nous mentionnons alors les travaux de Verges (2005) afin d’illustrer notre propos :

*“La post-colonie ne qualifie pas strictement un régime d’indépendance nationale, mais une situation où perdurent des effets du régime colonial, tout en connaissant de nouvelles expériences engendrées par le déclin des productions locales, l’entrée dans l’espace européen, la mondialisation, l’augmentation du nombre de diplômés, l’émergence de revendications de réparation historique et d’affirmation de différence culturelle.” (p. 69)*

En tant que chercheur d’origine européenne, il nous a semblé plus approprié de mettre le terme “post” entre parenthèses afin de laisser le choix aux populations locales enquêtées mais également aux lecteurs, de se représenter eux-mêmes les situations que nous allons étudier et de les inscrire, ou non, dans des contextes coloniaux contemporains.

- ***Rāhui***

- 1) prohibition, restriction sur des terres, porcs, fruits, etc.
- 2) (aux Tuāmotu) secteur de l’atoll où la récolte du coprah<sup>1</sup> était jadis soumise au rāhui. Le coprah ne pouvait y être fait que dans les périodes d’ouverture.

- ***Zorey/ Pōpa’a/Farani***

Les termes qui désignent les français originaires de l’hexagone ou, de manière plus générale, les étrangers, sont employés sans aucuns jugements de valeurs. Ils font partie du quotidien des territoires enquêtés et sont donc souvent répertoriés au sein des entretiens semi-directifs.

Précisons également ici que les verbatims liés aux entretiens semi-directifs sont anonymisés avec l’utilisation de prénoms d’emprunt.

---

<sup>1</sup> Chair séchée des noix de coco.

# Sommaire

<b>Résumé</b> .....	<b>1</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>2</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>5</b>
<b>Précisions conceptuelles</b> .....	<b>7</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction Générale</b> .....	<b>12</b>
<b>I. Positionnement du chercheur dans les territoires ultramarins</b> .....	<b>14</b>
I.1. Déconstruction de nos représentations.....	15
I.2. Mise en regard de notre parcours et de nos préoccupations éthiques .....	17
I.3. Vivre le terrain pour une meilleure appropriation des enjeux locaux.....	20
I.4. L'éthique en question : mise en perspective de contextes culturels différenciés.....	21
<b>II. Construction de l'objet de recherche</b> .....	<b>23</b>
II.1. Questionner les usages et la gouvernance du milieu marin en contexte insulaire.....	24
II.2. Quels indicateurs peut-on mobiliser pour appréhender les sociétés ultramarines ? .....	26
II.3. Approche comparative ou analyse différenciée ? .....	27
<b>Chapitre 1 : Exploration contextuelle des interactions entre les sociétés insulaires et le milieu marin</b> .....	<b>30</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>30</b>
<b>I. Le contexte socio-anthropologique et les enjeux de la construction des sociétés ultramarines</b> .....	<b>31</b>
I.1. Des paysages sociaux imprégnés par les histoires coloniales.....	31
I.2. Les origines du peuplement .....	41
<b>II. Le contexte politique comme révélateur des enjeux géopolitiques</b> .....	<b>46</b>
II.1. Distinction des statuts juridico-institutionnels .....	47
II.2. Les enjeux liés à la gestion des territoires maritimes .....	50
<b>III. Le contexte écologique comme indicateur de la pression anthropique sur les milieux marins</b> .....	<b>55</b>
III.1. Contextes actualisés des enjeux environnementaux.....	56
III.2. Les outils de gestion de l'environnement.....	61
<b>IV. Le contexte économique comme révélateur des enjeux liés à l'hégémonie des activités humaines</b> .....	<b>69</b>
IV.1. Essor de l'industrie touristique dans les territoires ultramarins .....	69
IV.2. Les enjeux liés au développement du secteur de la pêche .....	77
<b>Synthèse</b> .....	<b>82</b>
<b>Chapitre 2 : Ondulations conceptuelles et cadre théorique sur l'évolution des interactions entre les sociétés (post)coloniales et le milieu marin</b> .....	<b>83</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>83</b>

<b>I. Élaboration du cadrage conceptuel à partir des usages du milieu marin et des préoccupations des sujets de l'étude .....</b>	<b>84</b>
I.1. Multi-usage des milieux marins en contexte insulaire.....	85
I.2. Approche épistémologique des interactions entre les sociétés et le milieu marin en contexte insulaire .....	107
<b>II. Dialogues interactionnistes en sociétés (post)coloniales : dynamiques et perspectives .....</b>	<b>125</b>
II.1. Interactions et construction des représentations sociales : une approche interactionniste .....	126
II.2. Appréhender les interactions entre les sociétés et milieu naturel sous l'angle des socio-écosystèmes (SES) .....	131
II.3. Analyse des contextes (post)coloniaux en territoire ultramarin .....	138
Synthèse .....	159
<b>III. Questions et hypothèses de recherche .....</b>	<b>160</b>
<b><i>Chapitre 3 : Analyse des enjeux liés au recueil de données dans les territoires (post)coloniaux.....</i></b>	<b>165</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>165</b>
<b>I. Les enjeux liés à l'éthique et l'intégrité de la démarche scientifique.....</b>	<b>166</b>
I.1. L'application de la Grounded Theory : une démarche méthodologique ancrée au plus près des préoccupations des populations étudiées.....	167
I.2. Une démarche méthodologique qui s'inscrit dans le courant interactionniste .....	169
I.3. L'intégrité scientifique : enjeux et perspectives .....	170
I.4. Développement de la pensée critique en sciences humaines et sociales.....	174
I.5. Une méthodologie à la recherche d'utilité sociale.....	175
I.6. La pluridisciplinarité comme ambition pour appréhender la complexité des interactions entre humains et le milieu marin.....	178
I.7. L'enquête qualitative : apports et limites.....	180
I.8. Un échantillonnage ouvert reflet de la complexité des socio-écosystèmes .....	181
<b>II. La triangulation comme démarche méthodologique pour faire face aux biais de la démarche qualitative .....</b>	<b>192</b>
II.1. L'entretien semi-directif comme outil de recueil de données ethnographiques .....	194
II.2. L'observation participante comme outil d'acculturation.....	201
II.3. Une ethnographie digitale à travers l'analyse de l'océan de données sur les réseaux sociaux .....	205
Synthèse .....	208
<b><i>Chapitre 4 : Les sociétés insulaires à l'épreuve des enjeux globaux : conflits, défis, résiliences et perspectives d'adaptation.....</i></b>	<b>209</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>209</b>
<b>I. Exploration socio-anthropologique en sociétés (post)coloniales : entre héritage colonial et dynamiques sociales contemporaines.....</b>	<b>211</b>
I.1. Les dynamiques (post)coloniales : entre héritage et résilience.....	212
I.2. Évolution de la maritimité dans les sociétés insulaires.....	234
<b>II. La dimension politique révélatrice des indicateurs de conflictualité.....</b>	<b>250</b>
II.1. Le conflit entre les humains et la recherche d'un nouvel équilibre social.....	251
II.2. Les représentations des enjeux sociétaux en contexte insulaire .....	266
II.3. Les dynamiques socio-spatiales sur l'interface terre-mer .....	270
<b>III. La dimension écologique et les enjeux de viabilité d'un milieu marin vulnérable .....</b>	<b>276</b>
III.1. Les interactions avec un milieu naturel en évolution.....	276
III.2. La gouvernance des milieux marins en contexte insulaire.....	286
<b>IV. L'industrie du tourisme comme poumon économique des territoires insulaires.....</b>	<b>301</b>

IV.1. Le secteur touristique comme révélateur des enjeux liés à la conciliation des enjeux sociaux et écologiques.....	302
IV.2. La pêche comme second pilier économique des sociétés insulaires.....	311
IV.3. Enjeux et conséquences économiques de l'isolement insulaire.....	317
Synthèse .....	325
<b>Chapitre 5 : Éléments d'analyse et de discussion pour une gestion intégrée des milieux marins.....</b>	<b>326</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>326</b>
<b>I. Identification des sources de conflits au sein des milieux marins .....</b>	<b>327</b>
I.1. Entre tradition et modernité : la constante évolution des usages du milieu marin .....	329
I.2. L'évolution des modes de consommation de la ressource : de l'océan nécessaire à l'océan récréatif.....	338
I.3. L'évolution des modes de gestion de la ressource marine .....	343
<b>II. Les contextes (post)coloniaux : tensions entre inégalités sociales et environnementales ...</b>	<b>346</b>
II.1. Brassage ethnique et culturel et inégalités sociales dans les sociétés (post)coloniales .....	347
II.2. Les inégalités environnementales et les enjeux spécifiques de l'insularité.....	352
<b>III. Modélisation d'une gestion intégrée des milieux marins.....</b>	<b>358</b>
III.1. La phase préparatoire et les enjeux liés à l'identification des parties prenantes et des outils de gestion de l'environnement.....	358
III.2. La résolution des conflits et le processus d'acceptation sociale .....	364
III.3. Mise en application à travers les objets d'étude que sont le risque requin à La Réunion et la présence des voiliers à Tahiti .....	365
Synthèse .....	376
<b>Chapitre 6 : Conclusion générale.....</b>	<b>377</b>
<b>I. La mobilisation des sciences intégrées.....</b>	<b>378</b>
I.1. Des questionnements communs liés au paradoxe insulaire .....	379
I.2. Le territoire réunionnais face aux évolutions socio-environnementales.....	381
I.3. Le territoire tahitien face aux enjeux socio-environnementaux.....	382
I.4. Les limites de notre approche .....	384
<b>II. Quels futurs pour les petits territoires insulaires ? .....</b>	<b>386</b>
II.1. Les processus d'acculturation dans les territoires ultramarins .....	387
II.2. Des nouveaux culturels dans les territoires (post)coloniaux ? .....	388
II.3. Les enjeux liés à l'accès au milieu marin .....	390
II.4. Aborder la gestion des ressources comme des projets communs.....	391
II.5. L'insularité comme modèle de résilience pour faire face aux enjeux globaux .....	393
<b>Bibliographie.....</b>	<b>396</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>419</b>
<b>Table des cartes .....</b>	<b>428</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>429</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>434</b>

## *Introduction Générale*

À travers les sociétés et par-delà les océans, les territoires insulaires font l'objet de nombreuses représentations. Parfois associées à la divinité, à la liberté comme à l'enfermement (Meistersheim, 1997), les îles se sont retrouvées au cœur d'enjeux sociologiques, écologiques, économiques et géopolitiques majeurs, et ce malgré leurs éloignements physiques des continents. Au regard de cette polarisation, l'insularité a fait l'objet de nombreuses études scientifiques, dans de nombreuses disciplines, telles que sociologique, anthropologique, géographique, politique ou encore écologique. Ce premier constat nous amène à nous poser la question suivante : les études en contexte insulaire peuvent-elles nous permettre de mieux comprendre l'évolution complexe des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement naturel ?

Nous proposons ici une approche intégrée des enjeux contemporains qui questionne la viabilité des sociétés humaines au sein d'un milieu naturel<sup>2</sup> en constante évolution. Par cette approche scientifique, nous étudions les interactions des sociétés réunionnaise et tahitienne au sein des socio-écosystèmes<sup>3</sup> que sont les milieux marins insulaires. Dans ce contexte, nous avons défini l'approche intégrée comme le fait d'appréhender de manière couplée les usages anthropiques, les situations conflictuelles, les risques environnementaux, les représentations des ressources par l'ensemble des acteurs, et ce dans l'objectif de ne pas compromettre la viabilité des socio-écosystèmes.

Nabucet et Thomas (2021) donnent une autre vision intéressante de l'approche intégrée, qu'ils synthétisent comme : *“l'accompagnement des territoires et des acteurs pour optimiser les mesures d'atténuation et d'adaptation des territoires et des populations aux changements globaux.”* (Groupe de recherche environnement urbain, Maison des sciences de l'Homme en Bretagne).

---

<sup>2</sup> Le milieu naturel est un espace qui entoure un groupe humain et dont les contraintes sociales, politiques, économiques, climatiques et biologiques retentissent sur le comportement et l'état de ce groupe (George, 1968).

<sup>3</sup> Nous donnons ici une première définition du socio-écosystème, que nous appréhendons comme un continuum, soit un ensemble d'éléments qui permettraient de concevoir la viabilité des interactions entre les sociétés humaines et le milieu naturel. Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes attachés à questionner cet équilibre en nous focalisant sur les contextes socio-anthropologique, politique, écologique et économique.

Cet intérêt pour les conséquences des enjeux globaux<sup>4</sup> sur les sociétés humaines est notamment lié à la mobilisation scientifique de ces dernières années, comme le soulignent les rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)<sup>5</sup>. Et pour cause, l'augmentation de la population humaine, qui s'accompagne d'une modification de l'utilisation des sols et par des évolutions technologiques et économiques, entraîne des sollicitations supplémentaires en termes de services écosystémiques<sup>6</sup> (*Millennium Ecosystem Assessment*, 2005). Le *Millennium Ecosystem Assessment*<sup>7</sup> (MEA) a d'ailleurs mené une enquête à l'échelle mondiale qui a permis de mesurer qu'environ 60% des services rendus par les écosystèmes aux sociétés sont en déclin. Face à la perte d'habitats naturels et à l'érosion de la biodiversité, l'objectif de restaurer 15% de tous les types d'écosystèmes de la planète d'ici 2020 avait été fixé lors de la conférence internationale sur la biodiversité qui s'est tenue à Nagoya au Japon (2010).

Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes intéressés à questionner et à mesurer les conséquences des enjeux globaux sur les modes de vie des populations à une échelle davantage locale. Pour ce faire, nous croisons les données recueillies au sein de deux territoires insulaires ultramarins : La Réunion (Océan Indien) et Tahiti (Océan Pacifique). Cette disposition est motivée par le fait que les territoires insulaires situés dans l'hémisphère sud sont davantage vulnérables aux pressions liées aux évolutions environnementales et humaines<sup>8</sup>.

C'est le cas à La Réunion, où la diversité biologique, "vendue" comme une caractéristique identitaire de ce territoire (notamment lors de la campagne de promotion du label UNESCO en 2010), évolue et se transforme sous les pressions anthropiques multiples (urbanisation, agriculture, usages des ressources naturelles). C'est aussi le cas de Tahiti et des îles de la

---

<sup>4</sup> Derrière ce terme, nous entendons les questionnements et problématiques détenant une résonance internationale, tels que les impacts et conséquences directes du changement climatique sur la vie des communautés locales, la santé des populations, les flux migratoires ou encore les effets de la mondialisation sur les modes de vie. Au regard de leurs croissance depuis l'entrée dans l'anthropocène, la gestion des enjeux globaux prédispose une coopération internationale avec la mise en place de projets pluridisciplinaires ancrés au plus près des territoires et des acteurs concernés (e.g. travaux du GIEC).

<sup>5</sup> Fondé en 1988, le GIEC a pour mission de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade (IPCC).

<sup>6</sup> Les bénéfices que les humains tirent des écosystèmes (MEA, 2005, rapport de synthèse version française, p. 9)

<sup>7</sup> Fondée en juin 2001, le MEA regroupe aujourd'hui plus de 1300 chercheurs originaires de 95 pays ayant pour objectif commun d'étudier les impacts des activités anthropiques sur les écosystèmes.

<sup>8</sup> A ce sujet, se référer à l'indice de ND-GAIN, qui mesure la vulnérabilité globale en tenant compte de six secteurs vitaux : l'alimentation, l'eau, la santé, les services écosystémiques, l'habitat humain et l'infrastructure - <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>

Polynésie française<sup>9</sup>, mais plus globalement de l'ensemble des îles situées dans le Pacifique, qui sont tout autant confrontées aux enjeux globaux. Si ces effets semblent s'accroître aujourd'hui, les populations locales ont depuis toujours développé des stratégies de conservation des ressources naturelles. Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons à certaines d'entre elles, telles que le rāhui<sup>10</sup> dans le contexte tahitien.

Plus récemment, les scientifiques, quelles que soient leurs spécialités, se mobilisent également pour limiter cette tendance à la défaune des milieux naturels. Ainsi, les initiatives se multiplient depuis la publication du rapport Brundtland en 1987, avec comme principal indicateur la croissance des programmes de protection de la biodiversité endémique et indigène et d'adaptation au changement climatique (e.g. programme “*Regionsadapt*” lancé à l'occasion de la COP21 Paris).

## I. Positionnement du chercheur dans les territoires ultramarins

La réalisation de nos terrains d'enquête au sein de territoires français dont l'histoire a été marquée par le colonialisme suggère une démarche introspective. Celle-ci est rendue possible par le biais d'un prologue et d'un cheminement personnel, dont nous allons présenter synthétiquement les premiers éléments de réflexion.

Dans son ouvrage “*Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales.*” (traduit en langue française en 2002), Becker transmet un ensemble de “ficelles” (ou astuces), permettant l'avancée de la recherche en sciences humaines et sociales. Par l'intermédiaire de ses expériences, et à travers l'utilisation d'un panorama de chercheurs et de recherches conduites, Becker identifie avec subtilité les indicateurs d'une recherche scientifiquement acceptable (ou non). Ces travaux sont les premiers que nous avons cherché à nous approprier dans le cadre de cette démarche doctorale. Ils ont également été enrichis par d'autres lectures telle que les travaux de Clair (2022), précisant alors les enjeux et problématiques associés à la prise de distance avec son objet et avec sa propre expérience.

---

<sup>9</sup> Polynésie ou “îles nombreuses” est une dénomination inventée par Charles de Brosses (1956). Nous verrons tout au long de cette recherche qu'il n'est pas un exercice aisé de concevoir Tahiti sans prendre en compte la Polynésie française dans son ensemble, et ce notamment depuis l'accélération des flux migratoires suite à l'implantation du CEP à Moruroa et Fangataufa en 1964.

<sup>10</sup> Le rāhui fait référence à une interdiction provisoire de collecter une ressource.



En tant que chercheur originaire de France hexagonale intervenant dans des sociétés (post)coloniales, l'exercice de positionnalité nous semble d'autant plus approprié. Et pour cause, le fonctionnement sociétal et plus particulièrement les rapports humains y sont tout autres. Cette dimension est reprise par Platteau (2012), qui suggère quant à lui qu'il est fondamental d' "*apprendre à intervenir non verbalement dans un système.*" (p. 86). Selon l'auteur, "*tout comportement est une communication et on ne peut pas ne pas avoir de comportement*" (Ibid, p. 83). Vaillant (2008) dans l'ouvrage "*La Réunion, Koman i lé ?*" pose des questions tout aussi fécondes sur le rôle du chercheur dans des environnements où la communication peut s'avérer difficile avec les interlocuteurs institutionnels tels que les scientifiques. Ces premiers éléments de réflexion quant à notre posture nous apparaissent comme de réelles orientations comportementales en contexte (post)colonial. Elles se sont avérées des plus précieuses pour aborder avec rigueur et méthode les terrains enquêtés.

Au regard de ces premiers éléments, nous avons choisi de mobiliser la *Grounded Theory* (GT), une méthode d'analyse qualitative élaborée par Glaser et Strauss à la fin des années 1960. Cette décision, sur laquelle nous allons revenir plus amplement au sein du troisième chapitre de la thèse, nous apparaît judicieuse puisqu'elle facilite la prise en compte des préoccupations des personnes enquêtées tout au long de la démarche de recherche. Cela s'explique notamment par le fait que les périodes de collecte des données sont réalisées en amont de l'élaboration de la revue de littérature. De cette manière, les données ont été mises à l'écart des préconceptions issues d'une revue de littérature préalable, qui aurait alors délimité la problématique et les objectifs de la recherche.

## I.1. Déconstruction de nos représentations

*"Inclure l'observateur dans son observation, ainsi le sociologue n'est jamais extérieur à l'objet étudié. Il a des préjugés, des peurs, des tabous, qui peuvent se manifester au sein des études qui peuvent se croire les plus objectives. Le sociologue se doit d'en avoir conscience afin de les extirper."* (Edgar Morin)

Partant de ces observations formulées par Morin, nous chercherons à répondre aux questions suivantes : Pourquoi se focaliser sur les territoires ultramarins ? Comment se positionner en tant que chercheur d'origine européenne au sein de terrains (post)coloniaux ? Quelle est notre

légitimité pour appréhender ces terrains et les objets de recherche que nous questionnons ? Pour tenter de répondre à ces questionnements, nous allons contextualiser la présence de l'objet de recherche dans notre vie. Nous verrons alors que l'intérêt pour cet objet relève d'un ensemble d'observation sur une problématique plutôt que d'une recension d'écrits sur la question.

En tant que chercheur dans le domaine des sciences humaines et sociales, le travail préliminaire qui vise la déconstruction de nos représentations est une étape essentielle de la recherche. Ces représentations concernent directement ou indirectement l'objet de recherche. Si ce processus est parfois complexe, il n'en est pas moins incontournable pour aborder avec fondement et objectivité les sujets de l'étude. Ce cheminement apparaît d'autant plus déterminant du fait que nous sommes nés en France hexagonale et que nous réalisons notre thèse en nous intéressant aux territoires dits "d'Outre-mer"<sup>11</sup>. Il apparaît alors nécessaire de prendre du recul sur nos propres perceptions. Cette démarche nous semble d'autant plus fondamentale lorsqu'un chercheur intervient dans les contextes (post)coloniaux, au sein desquels les représentations des populations *zoreys*<sup>12</sup> (dans le contexte réunionnais) et *farani*<sup>13</sup> (dans le contexte tahitien), par les populations locales, sont, toujours en partie, associées à l'époque coloniale et à celle des "envahisseurs"<sup>14</sup>.

*"La catégorie « outre-mer » est une catégorie périphérique de l'État qui n'a de sens qu'au regard du centre métropolitain. Elle désigne les populations et les territoires d'une « France lointaine », dont l'éloignement – géographique mais aussi social, politique et culturel – suppose de l'État qu'il se donne les moyens d'imposer sa loi bien au-delà de ses frontières hexagonales." (Trépiéd et Guyon, 2013, p. 6).*

Cette citation nous interpelle et nous interroge puisqu'elle met en lumière une catégorisation des territoires ultramarins élaborée par des décideurs politiques souvent éloignés des réalités

---

<sup>11</sup> Il s'agira alors de réfléchir sur cette catégorisation, à l'instar de l'article de Roger (2009) dans le journal Le Monde.

<sup>12</sup> Nous avons gardé les termes employés par les enquêtés tels ceux de « créoles », de « zorey » ou de « chinois ». Toute intention péjorative ou raciste est absente lorsque nous utilisons un de ces vocables. Dans certains territoires ultramarins, la communauté française d'origine de l'hexagone est appelée zorey (ou zoreil). Ce surnom résulterait de la difficulté des Français à comprendre le créole ou la langue des autochtones, ce qui les rendrait durs d'oreille.

<sup>13</sup> Etymologiquement, le mot farani est une déformation de "français" dans la prononciation mā'ohi. Les locaux désignent ainsi les personnes qui sont originaires de France hexagonale. Le Farani peut également être désigné sous le nom de « popa'a » (signifiant "peau brûlée"), indiquant alors tout étranger, peu importe sa nationalité.

<sup>14</sup> Notion sur laquelle nous reviendrons ultérieurement puisqu'elle est déclinée en plusieurs termes au sein des territoires étudiés tels que celui de "kapareur" (comprendre ici qui s'accapare) dans le contexte réunionnais.

locales. D'ailleurs, au regard de leurs singularités aussi bien historiques, culturelles ou encore ethniques, concevoir l'appellation des territoires ultramarins de manière générique pourrait apparaître comme une approche néo-coloniale. Pour ces différentes raisons, il nous semble particulièrement approprié de prendre conscience de nos origines et de notre parcours personnel, à la fois pour nous en distancier, mais également pour situer le lecteur dans cette démarche. Cette opération passe alors par la distinction de nos motivations, mais également des objectifs de ce cheminement. Ces questionnements impliquent donc une distanciation et une rigueur scientifique.

## I.2. Mise en regard de notre parcours et de nos préoccupations éthiques

Nous partons du principe que la présentation succincte de notre parcours permettra d'éclairer le lecteur sur nos préoccupations éthiques mais également d'envisager les impacts de ce parcours sur la manière selon laquelle nous envisageons notre objet d'étude. Pour cet unique passage dans ce manuscrit, nous utiliserons donc la première personne du singulier.

Premièrement, d'un point de vue plus personnel, j'ai grandi dans une famille modeste, avec deux parents travailleurs sociaux. Leur éducation reposait sur des valeurs simples telles que le respect d'autrui, la singularité ou l'humilité. Ces valeurs, qui m'ont été inculquées dès le plus jeune âge, ont ensuite été cultivées par mon cursus universitaire et mes expériences professionnelles. Après un parcours scolaire classique, j'ai eu l'opportunité d'intégrer une filière de sport étude au lycée. En parallèle de mes études, j'ai donc pratiqué le sport à haut niveau. Pourtant, ce milieu ne pouvait m'apporter un véritable épanouissement puisque les valeurs auxquelles j'étais confronté n'étaient pas celles qui m'avaient été inculquées. J'ai donc décidé de prendre une autre voie, tout en gardant ce goût pour l'effort physique. D'ailleurs, je pratique toujours des sports collectifs à Tahiti, ce qui me permet à la fois de répondre à une philosophie de vie qui est la suivante : "un esprit sain dans un corps sain", mais également de m'insérer dans des groupes de sportifs, pratiquant notamment différentes formes de football tels que le *beach soccer* et le *futsal*. Les efforts collectifs sont d'autant plus intéressants dans la mesure où ils poussent les personnes vers la réalisation d'un objectif co-construit, clair pour tous, voulu par tous.

J'ai donc intégré la filière STAPS à l'Université de Nantes et me suis rapidement passionné pour les cours en Sciences Humaines et Sociales (SHS). Lors de ma troisième année de licence, j'ai pris la décision d'intégrer l'Université de Rennes 2 pour me spécialiser dans la filière "Activité Physique Adaptée" (APA). J'ai alors eu l'occasion de réaliser deux stages auprès d'un public vulnérable, renforçant mes convictions personnelles et ma volonté de m'investir dans le travail social. Suite à l'obtention de ma licence, j'ai pris la décision de partir au Brésil pour une année de césure au cours de laquelle j'ai participé bénévolement à l'organisation de la Transat Jacques Vabre, qui arrivait à Itajaí. Suite à cette année immersive dans la culture brésilienne, riche en échanges, en apprentissages linguistiques et culturels, j'ai intégré le Master STAPS Management du Sport au sein de l'Université de Montpellier. J'ai alors rapidement formulé mon souhait de réaliser une mobilité universitaire et ai alors initié un nouveau partenariat avec l'Université de Quintana Roo au Mexique. J'ai ainsi étudié une partie de mon master 2 au sein de la filière *Gestión sustentable del turismo*<sup>15</sup>, sur le campus de Cozumel, une île reconnue pour ses écosystèmes exceptionnels. J'y ai aussi réalisé un stage au sein de la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas*<sup>16</sup> (CONANP). Ce travail, qui s'est intéressé à étudier les usagers du *Parque Nacional Arrecifes de Cozumel* (PNAC) a été publié<sup>17</sup> dans une revue spécialisée sur les questions relatives aux services touristiques.

Suite à la soutenance de mon mémoire de Master 2, j'ai alors pris la décision de m'inscrire en doctorat à l'Université de La Réunion. Cette intention étant née lors de mon retour dans l'hexagone, je n'ai pas présenté mon projet de thèse lors des premières campagnes de financement. Cet élément est à prendre en considération puisqu'il a joué un rôle primordial dans le développement de cette démarche doctorale. Et pour cause, l'autofinancement de mon doctorat m'a tout autant permis de mener ce travail sur le temps long, favorisant alors l'imprégnation des contextes socio-culturels appréhendés, mais également de croiser les démarches ethnographiques sur deux territoires.

J'ai donc eu plusieurs expériences professionnelles en parallèle de ce travail de recherche. En premier lieu, je dispense plusieurs enseignements à l'ISEPP depuis quatre rentrées universitaires. Je suis également intervenu plus ponctuellement à l'Université de La Réunion

---

<sup>15</sup> Gestion durable des activités touristiques.

<sup>16</sup> Commission Nationale des Aires Naturelles Protégées.

<sup>17</sup> Pinel et al., (2020). Valores, Creencias y Normas de los Prestadores de Servicios Turísticos y conservación del Parque Nacional Arrecifes de Cozumel, México. 90-112/ ISSN:2014-4458

en début de thèse, et plus récemment à l'Université de la Polynésie française, au sein de formations diplômantes destinées aux travailleurs sociaux. Depuis mon arrivé sur le territoire tahitien, j'ai également été directeur de la Fédération Te niu o te Huma<sup>18</sup> pendant quatre années, et suis actuellement dans l'équipe de direction de la Fraternité Chrétienne des personnes handicapées. Ces différentes expériences m'ont toutes permis d'obtenir de nouvelles compétences, aussi bien techniques qu'humaines, mais également de préciser mon projet professionnel.

Avec le recul, il nous semble pertinent d'analyser ce parcours afin d'appréhender les éventuelles influences qu'il peut avoir sur nos propres représentations. Ainsi, repérer les éventuels biais de représentation est une approche aussi enrichissante que complexe à réaliser. Par exemple, nous réalisons que certaines variables sociologiques telles que la classe sociale, l'âge ou le genre des personnes enquêtées, peuvent impacter notre regard scientifique. De plus, si nous analysons le parcours que nous venons d'exposer, nous comprenons mieux les raisons selon lesquelles nous sommes attentifs aux objets que sont les inégalités sociales ou la justice sociale. D'ailleurs, nous pensons que notre propre position sociale influence notre perception du monde, impactent alors nos propres représentations de la réalité sociale. Nous sommes aussi conscients que notre sensibilité aux enjeux socio-écologiques, notre âge et notre genre ont également un impact sur l'identification des priorités de recherche.

De la même manière, nous serons particulièrement vigilant sur l'analyse des données relatives aux activités nautiques puisque nous sommes nous-mêmes pratiquant de surf, pêcheur pour le loisir et plongeur sous-marin à moindre mesure. En tant que chercheur dans le champ des SHS, cette proximité avec des objets de notre étude mérite donc une attention toute particulière puisqu'elle met en évidence l'importance de la réflexivité dans la pratique scientifique, c'est-à-dire la nécessité de prendre conscience de nos propres préjugés.

---

<sup>18</sup> La Fédération Te niu o te huma regroupe des associations œuvrant dans le domaine du handicap sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française, et accompagne au quotidien les personnes handicapées et leurs familles.

### I.3. Vivre le terrain pour une meilleure appropriation des enjeux locaux

*“Nous nous sommes rendu compte qu'il est impossible de comprendre pleinement l'état actuel du monde et la manière d'aller de l'avant sans comprendre le passé et les processus dynamiques qui nous ont conduit là où nous sommes aujourd'hui.”* (Nunn, 2020, p. 367).

Si cette référence aux travaux de Nunn peut sembler éloignée de nos préoccupations éthiques, elle s'avère pourtant au cœur de notre vision de la recherche sociologique. Nous la déclinons ici à travers deux éléments : la transparence des objectifs et la positionnalité. En tant que chercheur, nous devons donc nous assurer de la lisibilité de nos travaux en local, mais également de la participation des parties prenantes aux recommandations que nous formulons au sein du cinquième chapitre de la thèse.

Certaines références telles que les travaux de Ferdinand (2019) dans le contexte caraïbéen ou de Thiann-Bo Morel (2021) dans le contexte réunionnais, nous ont permis d'entreprendre une posture réflexive, notamment sur les enjeux liés au savoir situé (Haraway, 1988). Dans ce champ, les territoires sont abordés dans leurs dimensions socio-historiques. Le postulat ici, est que l'appréhension des fondements des sociétés coloniales, dans l'ensemble ultramarin, doit nous permettre d'expliquer la réalité sociale contemporaine. Par exemple, dans le contexte réunionnais, le territoire est inscrit dans un archipel (Mascareignes) dont le peuplement récent est entièrement importé au cours d'une violence fondatrice. Ainsi, les incursions au sein des sociétés enquêtées doivent nous permettre une meilleure appréhension de l'identité collective vécue telle que définie par Lenclud (2008).

Par ailleurs, le récent rapport de la Cour des comptes sur la recherche sur l'adaptation au changement climatique (2024) nous apportent quelques éléments qui soutiennent que, si les territoires ultramarins font l'objet d'un grand intérêt chez les chercheurs, peu de démarches sont établies sur les territoires : *“la recherche sur les outre-mer est bien développée pour les territoires insulaires. En revanche, sa faible présence dans les outre-mer risque de freiner l'appropriation des connaissances et des solutions pour l'adaptation.”* (p. 143). Le rapport poursuit en constatant le sous-dimensionnement et la non-adaptation de la recherche française dans les territoires ultramarins, étant ainsi *“confrontée à des fragilités scientifiques dans les secteurs de la santé, de l'urbanisme et des villes, ainsi que dans le domaine du développement,*

*avec un sous-dimensionnement dans les outre-mer, et sur les enjeux liés à la mal-adaptation”* (p. 165).

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, vivre le terrain est donc un aspect complexe dans la mesure où un ensemble d’indicateurs sont à prendre en compte. C’est d’autant plus le cas dans le cadre de cette démarche au sein de laquelle nous avons enquêté une grande typologie d’usagers du milieu marin. Nous avons alors eu l’opportunité de résider sur les deux terrains enquêtés sur l’ensemble de la durée de la thèse, nous permettant de maximiser le temps passé avec les populations locales, et ainsi d’essayer d’en saisir la profondeur des fonctionnements sociaux. Par exemple, nous verrons que, dans le cadre des entretiens semi-directifs, notre regard ne s’est pas seulement porté sur le contenu des discours mais également sur le langage analogique, tels que les réactions physiques de nos interlocuteurs lorsque des sujets spécifiques étaient abordés ou les émotions. Ces principes, que nous associons à la dimension éthique de la recherche, seront plus particulièrement développés dans le troisième chapitre du manuscrit

#### I.4. L’éthique en question : mise en perspective de contextes culturels différenciés

A l’instar des travaux de Habermas (1991), nous considérons l’éthique scientifique dans la forme de produire la connaissance en se focalisant sur les préoccupations des personnes qui sont directement concernées par les décisions prises en matière de gestion de l’environnement. Par ailleurs, nous abordons l’éthique dans le domaine de la recherche en nous appuyant sur l’approche de Coutellec (2019), qui propose trois définitions explicites de l’éthique, de l’intégrité et de la responsabilité sociale de la recherche :

*“L’éthique de la recherche comme une démarche réflexive sur les valeurs et les finalités de la recherche scientifique ; l’intégrité scientifique comme démarche normative qui vise à encadrer les (bonnes) pratiques d’une communauté scientifique ; la responsabilité sociale des sciences comme une démarche qui vise à appréhender le contexte et anticiper les conséquences de la science dans une prise de conscience du caractère impliqué de celle-ci.”* (p. 1).

A notre échelle, ces objectifs se déclinent à travers des actions que nous avons continuellement mises en œuvre tout au long de ces années de thèse, telles que l’implication de l’ensemble de

la communauté dans l'identification des enjeux et la prise des décisions de manière éclairée et concertée. Ainsi, favoriser les rapports égalitaires entre chercheurs et enquêtés représente un enjeu crucial de notre démarche scientifique qui s'établit dans des contextes (post)coloniaux. Il s'agit certes de faire preuve de repentance de l'histoire violente du colonialisme dans ces territoires, mais surtout de démanteler les mécanismes institutionnels hérités des temps coloniaux. L'époque coloniale est donc toujours aussi présente dans les mémoires, en atteste la polémique autour de la prise de parole d'Emmanuel Macron en 2017 dans un média algérien à propos de la colonisation<sup>19</sup> : *“C'est un crime. C'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes.”*

Nous concevons donc l'éthique de notre démarche de recherche en considérant le cadre juridique, tel que celui fixé par la loi sur la liberté et l'informatique du 6 janvier 1978 qui *"interdit de collecter des données à caractère personnel"*, dont *"les origines raciales ou ethniques"*. Rappelons alors que les critères d'ordre ethnique ont été supprimés depuis 1996 par la Commission nationale de l'Information et des Libertés (CNIL) ne nous permettant donc pas de formuler une représentation précise et transparente des enjeux liés aux inégalités socio-raciales au sein des contextes (post)coloniaux<sup>20</sup>. De nouveau, nous reviendrons plus explicitement sur nos réflexions et questionnements éthiques dans le troisième chapitre de la thèse.

---

<sup>19</sup> À ce sujet, consulter l'article de l'Institut Nationale de l'Audiovisuel (INA) : <https://www.ina.fr/ina-eclairer-actu/emmanuel-macron-algerie-candidat-presidentielle-voyage-colonisation-crime-contre-l-humanite>

<sup>20</sup> Même s'il existe des manières de contourner cette disposition, en répertoriant par exemple la première langue parlée en famille, la communauté dont les personnes se sentent la plus proche, etc.



## II. Construction de l'objet de recherche

Le point de départ relève donc d'un intérêt, une question que nous avons formulée précédemment (e.g. "les études en contexte insulaire peuvent-elles nous permettre de mieux comprendre l'évolution complexe des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement naturel ?"), et qui nous sert de fil conducteur. Au-delà de la pertinence sociétale de la recherche, ce questionnement est né de deux constats. Le premier a germé suite à la lecture de la synthèse des études de l'Agence Française pour le Développement<sup>21</sup> (AFD) publiée en 2015<sup>22</sup>, selon lequel les territoires insulaires sont davantage vulnérables face aux évolutions climatiques. Ce rapport mobilise alors l'indicateur de vulnérabilité<sup>23</sup> physique au changement climatique (IVPCC) pour rendre compte de cette évolution. A cet égard, nous questionnons la résilience des territoires, soit "*les capacités des territoires et des populations à se préparer, à vivre et survivre aux perturbations en limitant les impacts négatifs, voire en re-développant une activité par la suite*" (Heinzlef et al., 2019). Le second constat survient suite à la lecture des travaux de Moles (1982) sur la conceptualisation de la nissonologie, science des espaces insulaires. Nous avons alors eu pour ambition d'explorer les caractéristiques communes des territoires ultramarins enquêtés, sans pour autant omettre leurs spécificités.

*"D'une manière générale, les menaces que le changement climatique fait peser sur leur viabilité sont perçues comme une profonde injustice par les populations insulaires car, jusqu'à présent, leur mode de vie n'a guère contribué au réchauffement de la planète."*  
(David, 2010, p.22)

En tant que chercheur originaire du continent, nous avons pensé que les territoires insulaires étaient particulièrement caractérisés par leur milieu maritime<sup>24</sup>. D'ailleurs, en tant que natif d'une commune située sur le littoral atlantique, nous sommes nous-même sensible à la pratique

---

<sup>21</sup> L'AFD n'est pas une organisation neutre puisqu'elle est guidée par les priorités stratégiques du gouvernement français. A ce titre, nous conservons une distance critique vis-à-vis du terme de vulnérabilité qui est souvent mobilisé sur les territoires ultramarins puisqu'il conduit la plupart des recherches.

<sup>22</sup> Vulnérabilités au changement climatique des Outre-mer et des petits Etats insulaires : <https://www.afd.fr/fr/ressources/vulnerabilites-au-changement-climatique-des-outre-mer-et-des-petits-etats-insulaires>

<sup>23</sup> Nous appréhendons le concept de vulnérabilité comme la capacité des individus et des groupes à faire face aux risques en se basant sur leurs ressources, aussi bien sociales, économiques et culturelles. Dès lors, certaines communautés, en fonction de leur position socio-économique ou de leur origine ethnique, sont davantage vulnérables aux risques environnementaux (Blaikie et al., 1994).

<sup>24</sup> Nous verrons alors dans quelles mesures cette représentation a été déconstruite tout au long de cette démarche de recherche tant les territoires ont développé des rapports hétérogènes vis-à-vis du milieu maritime.

des activités nautiques, et, de manière plus générale, au milieu marin. A nouveau, notre posture de chercheur en SHS nous demande de réaliser une auto-socio-analyse, afin de prendre le recul nécessaire à l'analyse des situations rencontrées par l'ensemble des usagers du milieu marin. Cette prise de recul est d'autant plus nécessaire puisque nous avons déterminé les contours de notre objet d'étude dans le contexte du risque requin à La Réunion. Étant à la fois proche de nos préoccupations mais également au cœur de l'actualité, l'appréhension de cette problématique représentait effectivement un fort potentiel de recherche. Pour autant, nous verrons que le contexte lié aux attentes de réponses immédiates à cette situation, tant du côté des pouvoirs publics que du côté des usagers du milieu marin, a eu un impact considérable sur la qualité de la recherche menée dans le contexte réunionnais au cours de la dernière décennie.

## II.1. Questionner les usages et la gouvernance du milieu marin en contexte insulaire

Si, dans un premier temps, nous avons donc orienté nos travaux de recherche sur la problématique requin à La Réunion, en proposant notamment une approche pluridisciplinaire de la question puisque celle-ci n'a que très peu été explorée, nous nous sommes rapidement rendu compte que l'étude de la coexistence des activités humaines et des requins supposait une démarche plus globale, questionnant alors l'évolution des activités anthropiques dans un milieu naturel vulnérable. Ce constat nous a poussé à développer des collaborations avec des chercheurs, notamment en Australie, à Hawaii et en Polynésie française. Nous avons finalement choisi l'île de Tahiti afin de croiser les données recueillies.

Bien que les territoires insulaires et leurs habitants abordent différemment le milieu marin, le choix de croiser les données recueillies au sein de deux régions insulaires, aussi éloignées soient-elles, s'explique par la mise en place d'une approche croisée, telle que nous la définissons au sein de la dernière partie de cette introduction. Nous nous focaliserons donc sur les différents enjeux associés à la construction des usages des milieux marins dans des contextes sociétaux particuliers, notamment marqués par des passés coloniaux.

*“La faible conscience environnementale des populations est aussi le résultat d'une occidentalisation des modes de vie, d'un changement de la consommation. La dépendance vis-à-vis de certaines ressources naturelles s'amenuise à mesure que des*

*produits importés sont consommés. Le manque de sensibilisation vient accentuer le manque d'intérêt pour la problématique environnementale.*" (Comité français de l'UICN<sup>25</sup>, Profil d'écosystèmes de Wallis et Futuna, 2016, p. 56-57)

Cette citation tirée du rapport édité dans le cadre du programme BEST<sup>26</sup> (*Biodiversity Ecosystem Services in Territories*) nous interpelle car elle émet un jugement sur les populations ultramarines, en formulant une généralité. Néanmoins, elle nous intéresse puisqu'elle révèle une corrélation entre l'occidentalisation<sup>27</sup> des modes de vie et la perte de sensibilité environnementale, nous renvoyant alors à un second questionnement : quels sont les facteurs qui vont inciter (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie pour sa préservation ?

Au vu de la diversité des usagers qui y interagissent, le milieu marin en contexte insulaire est un espace ressource multi-usage, illustrant la complexité des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. Certaines activités humaines peuvent remettre en question la viabilité, aussi bien sociale qu'écologique, dans un contexte où des usagers, tels que les pêcheurs ou les prestataires touristiques, sont directement dépendants des services écosystémiques (services rendus par la nature). L'absence de complémentarité entre les usages peut alors occasionner des conflits entre les acteurs (conflits humains-humains) et avec le milieu naturel (conflits humains-non-humains). Pour autant, comme d'autres auteurs l'ont fait avant nous, parmi lesquels nous retenons Géhin (1983)<sup>28</sup>, nous éprouvons le parti-pris selon lequel l'état de conflictualité est un vecteur d'innovation sociale, dans le sens où les conflits répondent à de nouvelles circonstances environnementales qui s'imposent aux sociétés humaines et qui leur demandent d'évoluer. Dans ce contexte, nous tenterons de proposer de nouvelles pistes de réflexion favorisant les mesures d'atténuation et d'adaptation des territoires et des populations aux changements globaux.

---

<sup>25</sup> L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est composée d'organisations gouvernementales et de la société civile de plus de 160 pays. L'objectif de cette union est de favoriser le développement durable et de construire un monde équitable qui met en valeur et préserve la nature.

<sup>26</sup> BEST est un programme de recherche qui s'inscrit dans la stratégie pour agir face au changement climatique ainsi qu'au déclin de la biodiversité des Régions ultrapériphériques (RUP) et des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) européens.

<sup>27</sup> Dans la lignée des travaux de Carrier (1992), notre approche cherche à dépasser les visions simplistes ou binaires de l'occidentalisation en reconnaissant la diversité des pratiques, des représentations et des interactions sociales dans ce processus.

<sup>28</sup> Nous retenons alors sa définition du conflit tel que nous le concevons : *"Tout ordre social a besoin de conflits pour changer quand les circonstances lui imposent d'innover, tandis qu'il est peu de changements qui n'entraînent des tensions."* (p. 141).

## II.2. Quels indicateurs peut-on mobiliser pour appréhender les sociétés ultramarines ?

*“Au-delà de leur ancrage régional, les États insulaires sont les seuls à se reconnaître une communauté de destin fondée sur une différence en termes écologiques (Mc Arthur et Wilson, 1967), économiques (Levratto, 2001), voire culturels et sociaux (Perron, 1993 ; Mettersheim, 2001) avec les autres pays de la planète. L’insularité, phénomène qui fonde cette différence, est si prégnante qu’elle arrive à gommer en partie les disparités entre les îles pour leur conférer une homogénéité relative. Cette dernière est-elle suffisante pour considérer qu’il existe une spécificité insulaire face au changement climatique ?” (David, 2010, p.52).*

Les Sommets internationaux de l’ONU de Barbade (1994) et de Maurice (2005) se sont intéressés aux enjeux spécifiques de l’insularité, reconnaissant par la même occasion des problématiques communes auxquelles sont confrontés les territoires que sont les îles (David, 2010). Malgré cet intérêt avéré pour les territoires insulaires, les régions ultramarines n’ont pas d’influence directe sur la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (ni parties ni observateurs) puisqu’elles sont représentées par la France (Ferdinand, 2018). D’ailleurs, un rapport d’information de l’Assemblée Nationale intitulé “discrimination dans les Outre-mer”<sup>29</sup> (2019) pointe des inégalités plus importantes dans les territoires ultramarins que dans l’hexagone. D’autres études, telles que l’enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2), ont étudié les manières dont les origines migratoires influencent le devenir des personnes.

*“Les discriminations fondées sur l’origine restent massives en France et affectent la vie quotidienne et les parcours de millions d’individus, mettant en cause leurs trajectoires de vie et leurs droits les plus fondamentaux... La lutte contre les discriminations fondées sur l’origine doit devenir une priorité politique, au même titre que ce qui a été entrepris ces dernières années en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes.” (Toulon, 2020).*

---

<sup>29</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b1793\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b1793_rapport-information)

Si nous retrouvons donc des dynamiques sociales communes, telles que des inégalités ethno-raciales<sup>30</sup>, mentionnées par Toulon (2020) dans la citation ci-dessus, nous verrons à quel point les régions ultramarines reflètent une grande diversité de modes de vie, de normes culturelles, de savoir-faire traditionnels<sup>31</sup>, d'expertises du milieu naturel. Malgré cette diversité, synonyme d'une richesse culturelle exceptionnelle, nous verrons que les usages de l'environnement se concentrent autour de trois pratiques historiquement ancrées : la culture de la terre, l'élevage et la pêche. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous nous intéresserons à l'ensemble des usages du milieu marin, dans un contexte où ils se sont largement diversifiés ces dernières années.

### II.3. Approche comparative ou analyse différenciée ?

Cette démarche doctorale n'a pas pour principale ambition de comparer les deux territoires enquêtés, mais plutôt d'examiner la singularité des deux situations que les sociétés réunionnaise et tahitienne rencontrent, au-delà de leur caractère ultramarin commun. Ainsi, les deux terrains ont été étudiés et appréhendés de manière différenciée. Nous avons donc analysé nos objets d'étude dans leurs propres contextes, sans chercher à les comparer systématiquement, favorisant alors une approche descriptive. Nous exposons alors plusieurs éléments nous permettant de faire le point sur notre démarche scientifique, qui peut être considérée comme hybride, mais qui s'inscrit plus largement dans le champ des études ethnographiques qualitatives.

Si l'approche comparative est enrichissante et est donc régulièrement mobilisée dans le domaine des sciences humaines et sociales et plus spécifiquement en sociologie, l'éloignement géographique des deux territoires enquêtés, mais également socio-culturel ou politique, nous a poussé à nous diriger vers une autre méthode. En d'autres termes, au regard des différences culturelles profondes entre nos terrains de recherche, des disparités historiques et politiques,

---

<sup>30</sup> Les inégalités ethno-raciales sont les inégalités systématiques qui existent entre divers groupes ethniques ou raciaux dans des secteurs tels que l'éducation, l'emploi ou la santé. Souvent, ces disparités sont liées à des dynamiques historiques de discrimination, de ségrégation et de préjugés institutionnalisés, ce qui a entraîné une répartition inégale des ressources et des opportunités entre les groupes (Paugam, 1996).

<sup>31</sup> Il s'agira alors d'interroger la manière dont les sociétés maintiennent et valorisent certaines pratiques face aux dynamiques de changement. Cela revient à comprendre comment la tradition, loin d'être figée, peut constituer à la fois une source d'identité et de cohésion sociale, tout en représentant un terrain de tensions face à la modernité, où elle est fréquemment réinterprétée et reconfigurée dans le cadre des transformations sociales et culturelles.

qui influencent largement la formation des structures sociales contemporaines, les objets d'étude seront appréhendés singulièrement.

Ce parti pris s'inscrit également dans une démarche de neutralité épistémologique puisque nous ne souhaitons pas hiérarchiser implicitement les terrains. Dans le cas d'une approche croisée, la mobilisation de la *grounded theory* s'est avérée être un outil précieux puisqu'elle repose notamment sur un principe fondamental selon lequel les données de terrain viennent enrichir l'approche théorique.

D'un point de vue analytique, nous avons donc souhaité concentrer notre analyse sur les spécificités et les nuances émanant des deux territoires. Nous estimons que cette approche permet également d'éviter de mobiliser des jugements de valeur et, ainsi, de ne pas marginaliser davantage les populations ultramarines. Cette ambition a été renforcée d'un point de vue ontologique, puisque nous avons accordé une attention particulière à ne pas simplifier les différences fondamentales entre les deux terrains. Cela nous a permis de conserver une approche sensible, complexe et nuancée des situations observées.

D'autre part, au regard de leurs histoires, de leurs situations coloniales éloignées, les terrains ont été interrogés différemment. Par exemple, les spécificités liées aux contextes socio-culturels et les représentations des personnes enquêtées quant à leurs évolutions sont questionnées singulièrement. Pour autant, nous avons conservé le même processus de recueil de données, puisqu'il nous a permis d'être au plus près des situations rencontrées et exposées par les usagers des milieux marins réunionnais et tahitiens. Les observations participantes (et non-participantes) et les entretiens semi-directifs sont des outils qui permettent d'accéder aux préoccupations exprimées par les acteurs et ainsi d'accéder à leurs représentations des enjeux auxquels ils sont confrontés. Nous éprouverons également le postulat selon lequel cette méthode est vectrice d'une meilleure appropriation de la recherche par les populations locales, tant en termes de compréhension que de bénéfices. Nous reviendrons plus amplement sur les enjeux éthiques associés à la *grounded theory* au sein du troisième chapitre.

La différenciation temporelle est un autre aspect à prendre en considération, puisque les deux terrains ont été explorés et étudiés à des échelles différentes. À La Réunion, 16 mois de recueil de données et d'observations directes ont été réalisés sur le terrain (de novembre 2017 à février 2019), tandis qu'à Tahiti, plus de 24 mois d'enquête ont été menés (de mars 2019 à septembre

2021). Cette variation repose sur le fait que nous avons réalisé notre doctorat à plein temps dans le contexte réunionnais, alors que nous avons eu plusieurs activités professionnelles en parallèle d'avoir mené notre enquête à Tahiti.

Nous pourrions alors nous poser la question de l'intérêt d'étudier deux terrains aussi éloignés sans bien même comparer les données recueillies. Mentionnons que le croisement des perspectives nous a permis d'enrichir les données et de développer un regard distancié, à la fois pour obtenir une vue d'ensemble, mais aussi pour interroger ce qui nous paraît si évident qu'il passe inaperçu. Par ailleurs, cette démarche nous a permis d'affiner notre regard sociologique, mais également de reproduire la méthode (e.g. reproductibilité de la démarche). Nous verrons également que les populations locales rencontrent des situations similaires, ce qui nous permettra de croiser les perspectives, comme nous le ferons plus particulièrement dans le cinquième chapitre, où nous nous attacherons à analyser et discuter les données recueillies.

En somme, si notre approche s'inscrit dans le domaine de la sociologie, elle s'inspire également des travaux pluridisciplinaires. Cette philosophie repose sur la construction de notre culture scientifique, qui s'inscrit notamment dans un cursus universitaire STAPS et de notre sensibilité aux problématiques environnementales. Mais également de notre intérêt pour les questions épistémologiques. D'ailleurs, un rapport sénatorial de 2016 intitulé "*L'interaction des sciences humaines et sociales avec les sciences technologiques et les sciences du vivant*"<sup>32</sup> pointe l'apport que constitue pour la recherche un renforcement des mécanismes de convergence et de coopération entre les différentes branches des sciences. Nous verrons alors au sein du chapitre suivant, dédié à la contextualisation des territoires enquêtés, si la pertinence de suivre ce questionnement se confirme. Pour ce faire, nous exposerons successivement les contextes et enjeux socio-anthropologiques, politiques, écologiques et économiques auxquels doivent s'adapter les sociétés insulaires que sont La Réunion et Tahiti.

---

<sup>32</sup> <https://www.senat.fr/rap/r15-742/r15-742.html>

# **Chapitre 1**

## Exploration contextuelle des interactions entre les sociétés insulaires et le milieu marin

### *Introduction*

Nous présentons au sein de ce premier chapitre de la thèse, une contextualisation succincte de nos deux terrains d'enquête dans l'objectif de mieux appréhender la multiplicité des enjeux liés aux évolutions socio-écologiques au sein des milieux marins réunionnais et tahitiens. Cette approche plurielle a donc pour simple aspiration de rendre compte des contextes des lieux que nous avons enquêtés.

Nous précisons ici que l'objectif de ce chapitre n'est pas de fournir une approche épistémologique des concepts que nous allons mobiliser au sein de notre recherche (qui sera effectuée au sein du second chapitre de la thèse), mais bien de donner un aperçu général des situations rencontrées par les usagers des milieux marins selon notre approche des socio-écosystèmes. Pour tendre vers cette première ambition, qui est celle de contextualiser nos terrains d'enquête par le biais d'indicateurs pluridisciplinaires, nous aborderons successivement les contextes socio-anthropologiques, politiques, écologiques et économiques, que rencontrent ces deux territoires insulaires. Nous aspirons donc à donner une première représentation des enjeux auxquels sont confrontés les deux sociétés au sein desquels nous avons réalisé ce travail de recherche.

Nous commenterons les deux terrains d'enquête successivement, puisque, comme nous l'avons évoqué au sein de l'introduction générale, notre démarche n'a pas pour objet de comparer les deux territoires, mais plutôt d'appréhender de manière couplée les contextes socio-écologiques que nous y avons observés. Nous croiserons donc des regards et des points de vue faisant référence à des réalités lointaines, afin d'illustrer comment les îles sont vécues par les insulaires, étudiées par les scientifiques et représentées par les continentaux. Nous questionnerons d'ailleurs cette dichotomie. Nous émettons ici le postulat que, face à des



préoccupations et des problématiques insulaires partagées dont certaines seront mentionnées dans le présent chapitre, les îles ont tout intérêt à se rassembler, échanger et partager dans la perspective de concevoir des stratégies communes d'adaptations aux changements globaux.

## I. Le contexte socio-anthropologique et les enjeux de la construction des sociétés ultramarines

### I.1. Des paysages sociaux imprégnés par les histoires coloniales

Les territoires ultramarins représentent une opportunité pour les sciences humaines et sociales, en atteste la multiplication des travaux dans les disciplines des *cultural studies* et *post-colonial studies*. Par exemple, les études réalisées questionnent les facteurs de croissance de l'obésité (Mallol, 2008), les impacts sociaux d'un chômage devenu chronique (Salmon et Martine, 1991), les contextes diglossiques (Bickerton, 1975 ; Tetahiotupa, 2004 ; Verdun, 2017), l'interpénétration culturelle (Bastide, 1967), les formations des quartiers de vies (Wolff, 1991) et plus globalement les évolutions socio-économiques (Soulimant, 2011).

Ainsi, les objets d'études, aussi variés soient-ils, abordent globalement les enjeux liés à l'occidentalisation et/ou l'américanisation des modes de vie (Bertile, 1987 ; Saura, 2021). Cette partie a donc pour objectif de situer les contextes sociétaux passés et contemporains, et ainsi de donner un aperçu des enjeux actuels auxquels sont confrontés les sociétés réunionnaises et tahitienne.

#### I.1.1. Le contexte colonial réunionnais

Jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, La Réunion était une île inhabitée puisque, en raison de sa configuration, elle n'était pas particulièrement facile à coloniser, ni à exploiter. Si nous ne nous attardons pas sur cet élément au sein de ce chapitre, nous tenterons de comprendre dans quelle mesure cette absence de passé autochtone peut jouer un rôle dans la quête identitaire réunionnaise.

C'est en 1663, que les premières populations s'installent sur l'île. La première société coloniale réunionnaise est ainsi composée d'une dizaine de Malgaches (hommes et femmes) et de deux colons français, déclenchant ainsi la période d'émigration et d'esclavage sur le territoire. Cette première micro-société va rapidement s'accroître puisque d'autres esclaves de diverses ethnies africaines ainsi que des maîtres vont débarquer sur les côtes réunionnaises. Si des couples métissés vont se former chez les esclaves, il est rarement observé de couple entre esclave et colons, puisque la prohibition sexuelle est inscrite dans le Code Noir. Pour autant, des liaisons illégitimes et forcées vont tout de même être observées (Médéa, 2003).

En 1764, date de la première crise économique mondiale, l'île qui appartenait jusqu'alors à la compagnie des Indes, va être rachetée par la France. Cette crise frappe également l'économie de l'île, plus tardivement au début du 19ème siècle, en impactant notamment l'économie de plantations de café et de canne à sucre. L'une des conséquences qui nous intéresse ici est l'évolution de l'organisation sociale qui en découle. Les "maîtres blancs" sont les premiers à souffrir de ce contexte et vont devenir ceux qu'on appelle les "ptits blancs". Cette évolution, qui pourrait sembler anodine, va pourtant avoir des conséquences importantes sur la société réunionnaise de l'époque puisqu'elle va favoriser le métissage entre les esclaves noirs, nommés "Kaf" et les "ptits blancs".

L'abolition de l'esclavage en 1848, résultat de la pression conjointe des sociétés anglo-saxonnes, abolitionnistes, et des humanistes français, ne mettra pas un terme à l'ère coloniale. En effet, quelques années plus tard, des arrivées massives d'Indiens du Sud, suivis de Chinois et des Indiens musulmans issus de Bombay et du Gujarat, vont marquer le début de la période de l'engagisme<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> L'engagisme est le système d'utilisation de la main-d'œuvre qui prend le relais de l'esclavage suite aux abolitions de 1833-34 dans l'espace colonial britannique et de 1848 dans l'espace colonial français (Musée de Villèle).

## I.1.2. Le contexte (post)colonial réunionnais

### a) La départementalisation et ses effets

Depuis l'installation des "premiers français" sur ce territoire du sud-ouest de l'Océan Indien, l'île s'est développée dépendamment de la France hexagonale. Benoist (1983) qualifie l'économie réunionnaise d'économie assistée, alors que Debré (1973) considère que la base de la richesse de l'île est la "métropole".

C'est donc en 1946 que l'île connaît des changements qualitatifs et quantitatifs liés à son nouveau statut. La loi de la départementalisation entraîne une nouvelle forme organisationnelle des rapports sociaux. Le nouveau support économique fourni par l'État français engendre des ruptures sociétales considérables. Les normes économiques et sociales sont modifiées, en attestent la hausse des salaires mais aussi l'augmentation du coût de la vie.

Au lendemain de la départementalisation, l'île devient une société pseudo-industrielle où les cultures locales se trouvent occidentalisées. L'immigration des nouveaux fonctionnaires, "*agents inconscients d'acculturation*" (Benoist, 1983), engendre une évolution des modèles socio-culturels et des modes de vie, allant jusqu'à remettre en cause une vie culturelle locale. La scolarisation est l'un des principaux vecteurs de ces transformations sociétales.

Malgré tout, il est observé une "identité créole", distincte de l'identité « française » (Gauvin, 1977), vectrice de cultures, de pratiques et de systèmes coutumiers éloignés.

### b) Le caractère disparate de la société réunionnaise (post)coloniale

Au sein de la société réunionnaise du 21<sup>ème</sup> siècle, la "hiérarchie des races", liée originellement à l'esclavage, se fait ressentir lors de l'émergence de conflits. Par exemple, lors du mouvement des gilets jaunes, des altercations sur les ronds-points ont été recensées. La gestion du risque requin est un autre révélateur de ces tensions, qui, nous le verrons ultérieurement, sont parfois rendues ethniques. L'usage du Domaine Public Maritime (DPM) est un autre exemple puisque les revendications des associations pour la libération du littoral dans l'ouest ont parfois été associées à des protestations identitaires. Nous aborderons plus en détails ces phénomènes dans les quatrième et cinquième chapitres de la thèse puisqu'ils sont révélateurs des tensions entre les populations humaines et le milieu marin.

Ce prolongement de la société coloniale est avéré par des taux élevés d'illettrisme (Folgoat, 2016), de chômage (Yannick, 2014), d'alcoolisme (Géralin, 1953), ou encore de diabète (Fianu, 2017) chez les populations créoles, qui tendent ainsi à prolonger la société disparate coloniale. Les chiffres de l'Insee<sup>34</sup> viennent confirmer cette disparité au regard du taux d'emploi selon le lieu de naissance (cf. tableau ci-dessous).

*Tableau 1 : Évolution du taux d'emploi selon le lieu de naissance*

	<b>1990</b>	<b>2018</b>
Nés à La Réunion	36%	44%
Nés dans l'Hexagone	65%	65%
Nés dans l'OI	44%	30%

(R. Pinel, 2024, à partir des données de l'Insee)

Même si le taux d'emploi des personnes nées à La Réunion a évolué positivement depuis les années 90, il n'en demeure pas moins qu'en 2018, les Français originaires de l'Hexagone ont proportionnellement plus souvent un emploi que les Réunionnais. Par ailleurs, en 2016, les chiffres de l'Insee faisaient état de plus de 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Il est également estimé qu'environ 37 % de la population active est à risque de chômage, dont près de 60 % des jeunes.

De plus, nous constatons une autre donnée révélatrice puisqu'en 2020, 38 % des jeunes de 18 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en études. Si ces données nous apportent quelques indications nous permettant de contextualiser la société (post)coloniale réunionnaise, notre approche aura pour objectif de mesurer plus précisément les répercussions de l'histoire coloniale sur la société réunionnaise contemporaine.

---

<sup>34</sup> En tant qu'organisme public, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) bénéficie d'une certaine autonomie dans ses analyses statistiques. Les données publiées sont généralement fondées sur des faits objectifs et ne sont donc pas influencées par des objectifs politiques.

### c) Les mouvements de recherche identitaire dans la société réunionnaise

Si la société réunionnaise du XXI<sup>e</sup> siècle est marquée par les disparités héritées de l'époque coloniale, plusieurs événements auxquels nous avons assisté sont révélateurs de la recherche identitaire et de la réappropriation de la culture créole.

Par exemple, chaque 20 décembre est célébrée la “fêt Kaf” ou fête des cafres. Cette journée, chômée depuis 1983, a pour objet de célébrer l'abolition de l'esclavage datant de 1848. Cet événement est fêté aux quatre coins de l'île par une grande partie de la population. Dès lors, des associations et des collectifs qui œuvrent pour la culture, animent des ateliers et la population peut alors appréhender la culture créole à travers des défilés, des concerts de musique, des expositions d'art, des repas créoles et des kabars festifs. C'est aussi le cas du 19 mars 1946, date qui marque la fin au statut colonial et proclame l'intégration de La Réunion ainsi que de la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane dans la République française. Nous pourrions également évoquer d'autres célébrations comme le “renouveau Tamoul”, qui a pour objet de valoriser cette ethnie en mettant en avant les liens culturels, linguistiques et architecturaux avec le Tamil Nadu (Inde), tout en se démarquant de l'hindouisme créole malbar<sup>35</sup> (Therwath, 2011).

Ces différents événements sont autant de marqueurs de la diversité culturelle à La Réunion. Pour autant, comme les travaux de Bonniol (2013) le soulignent, les enjeux sont liés à la conciliation de la diversité des sources originelles et de la construction d'un édifice culturel en partie commun aux différentes composantes de la société. Cet objectif complexe est également révélé par les travaux de Médéa (2003). Ainsi, si l'ensemble de la population est concerné par ces événements culturels, l'auteur observe une forme de “créolisation différenciée”, selon les classes sociales. Ainsi, à travers l'analyse de la pratique de la langue créole, Médéa montre que la créolisation et le métissage se font avant tout par le “bas”, et donc pas au sein des classes sociales les moins favorisées.

Ces événements que nous pourrions apparenter au concept de “réveil identitaire” (Arjun Appadurai, 2005), sont essentiels pour la construction identitaire des populations ultramarines, révèlent aussi les conséquences de l'éducation coloniale et (post)coloniale. En effet, l'éducation occidentale pose des problèmes que nous pouvons observer auprès des nouvelles

---

<sup>35</sup> Membre de la population d'origine indienne de l'île de La Réunion.

générations. Ainsi, ces derniers se cherchent une identité en se référant aux modèles européens et américains. Quant à lui, le modèle africain n'est pas au programme. Pourtant, Brathwaite (1971) dans "the unity is submarine", à travers l'exemple de la Jamaïque, révèle que l'expérience créole suppose un engagement envers les relations ancestrales, nécessairement africaines.

### I.1.3. Le contexte colonial tahitien

*“Dans une nature généreuse où il suffit de cueillir les fruits, de pêcher le poisson pour se nourrir, de tendre les feuilles de pandanus pour se faire un toit, à quoi bon travailler, si ce n'est pour s'offrir le superflu proposé par les visiteurs”* (Ropiteau, p.113, dans "lieux-dits d'un malentendu culturel", Rigo, 1985)

Cette citation nous interpelle quant à l'instauration d'une société coloniale à Tahiti puisque les colons qui arrivent sont en présence d'une population qui a déjà plusieurs siècles d'existence sur le territoire. Ainsi, deux mondes, l'europpéen et le polynésien, si étrangers l'un de l'autre, entrent en contact durant la seconde moitié du XVIIIème siècle (Dorbe-Larcade, 2021). Après une première phase d'évangélisation débutée en 1797, les colonisateurs vont mettre en place une politique d'assimilation des populations indigènes lors de leur installation sur le territoire.

La colonisation française débute alors en 1842<sup>36</sup> aux îles Marquises. Nous pouvons retenir plusieurs dates pour avoir un aperçu de la politique d'assimilation menée par le gouvernement français. Tout d'abord, celle du 7 novembre 1857 lors de laquelle le Gouverneur de l'époque décide d'interdire l'usage de la langue tahitienne dans les écoles de Papeete, y compris durant la récréation (Gleizal et al., 2020). Puis, en 1862, l'enseignement du français est déclaré obligatoire dans les écoles de districts. Dans le même temps, la France va instaurer la propriété privée, jusque-là inconnue des Polynésiens. Cette évolution va bouleverser le mode de vie des autochtones. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous exposerons nos résultats, puisqu'aujourd'hui encore, les enjeux liés à la propriété engendrent des conflits prégnants au sein des familles polynésiennes.

---

<sup>36</sup> L'amiral Dupetit-Thouars annexe les îles Marquises sans difficulté. Toutefois, très vite, cet archipel est délaissé au profit de Tahiti, où les Européens sont de plus en plus nombreux.

L'instauration des lois françaises en 1866 sonne alors le déclin des juridictions tahitiennes, qui vont se retrouver reléguées à un rôle subsidiaire. D'autant plus que la politique coloniale française impose son système et ses modes de fonctionnement, et ce sans se soucier de leur compréhension auprès des populations indigènes : *“On n'a jamais publié en tahitien les lois et décrets qui faisaient de l'indigène un citoyen français. Ensuite on ne s'est jamais donné la peine de lui expliquer de quoi il retournait”* (Monchoisy, 1888). En outre, l'évangélisation a eu un effet important sur la société coloniale puisque les églises vont rapidement détenir un rôle social et éducatif essentiel. Ainsi, tous les polynésiens sont intégrés dans une église dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (Saura, 1993).

D'autre part, la société coloniale tahitienne va devenir toujours plus cosmopolite avec l'arrivée des travailleurs chinois dans un premier temps, puis avec les liaisons avec les américains lors de la seconde guerre mondiale. En effet, ce sont 5 000 soldats qui débarquent à Bora Bora en 1942 pour y construire une piste d'atterrissage. Certains d'entre eux vont alors y fonder une famille avec des femmes polynésiennes. Finalement, si la fin de la guerre sonne le début de l'ère (post)coloniale, nous verrons que les histoires coloniales façonnent les ressorts internes des sociétés modernes ultramarines.

#### I.1.4. Le contexte (post)colonial tahitien

##### a) Le Tahiti de l'après-guerre : une société en voie de métissage et d'acculturation

*“Le tahitien fait preuve à l'égard des autres comme à l'égard de lui-même d'une indulgence souriante. Il se plaint et ne se formalise de rien. En outre, le mécanisme compliqué de la chose administrative l'ennuie et il s'en détourne d'instinct. D'ailleurs il est heureux. Le climat de l'île est exquis et la vie facile... Chacun profite des soins gratuits à l'hôpital et de l'école pour tous. L'électricité peu à peu gagne les districts... la route du tour de l'île vient d'être refaite à grand renfort de bulldozers. On trouve dans les magasins de Pape'ete à peu près tout ce que l'on désire. On peut danser au Quinn's toute la nuit, le prix du coprah tient bon et, dans le lagon, il y a du poisson pour tout le monde.”* (Chegaray, J. Ma Polynésie de goélette en pirogue, éditions Amiot-Dumont, Paris, 1952. Texte repris dans Histoire de Tahiti, p. 253).

Cette description de la société (post)coloniale tahitienne faite par Chegaray au début des années 1950 nous semble particulièrement explicite. Elle révélerait ainsi l'acceptation par les populations autochtones de ce nouveau mode de vie à l'occidental, qui leur a pourtant été

imposé lors de la période coloniale. Par ailleurs, si la fin de la Seconde Guerre mondiale est appréhendée comme la fin de la société coloniale, les schémas coloniaux demeurent longtemps présents dans les esprits, tant chez le colonisateur que chez les ex-colonisés (Lextre, 2018).

La croissance démographique à Tahiti est l'un des principaux indicateurs de cette évolution sociétale, mais également de l'amélioration du niveau de vie. La population tahitienne va doubler entre 1940 et 1960 passant alors de 25 000 à 60 000 habitants. Cette démographie révèle aussi les prémices d'un processus qui va s'accroître au début des années 1960, à savoir un exode rural des îles vers Tahiti et sa capitale Papeete.

Les inégalités tendent également à se reproduire dans la société tahitienne de nos jours. Par exemple, les chiffres sur le taux de chômage selon le lieu de naissance sont révélateurs de ces disparités. Si nous prenons l'exemple des trois communes les plus peuplées de Tahiti, voici les données que nous avons recueillies.

- À l'échelle de la ville de Papeete, en 2019, sur les 23 029 personnes nées en Polynésie française de plus de 15 ans, 2 242 sont au chômage soit 9,7%. Pour la population originaire de l'Hexagone, sur les 2 809 personnes qui vivent à Papeete, 83 sont au chômage soit à peine 3%.
- À Faa'a, sur les 26 510 personnes nées en Polynésie française de plus de 15 ans, 2 579 sont au chômage, soit 9,7% de la population. Pour la population originaire de l'Hexagone, sur les 2 252 personnes qui vivent à Faa'a, 53 sont au chômage soit 2,3%.
- Ainsi, le taux de chômage est également lié au lieu de résidence puisqu'à Punaauia, sur les 21 960 personnes nées en Polynésie française de plus de 15 ans, 1 600 sont au chômage, soit 7,3% de la population. Pour la population originaire de l'Hexagone, sur les 4 718 personnes qui vivent à Papeete, 76 sont au chômage soit 1,6%.

Enfin, la société (post)coloniale tahitienne est marquée par un éveil politique associé à une affirmation d'un nationalisme tahitien, en atteste l'héritage laissé par Pouvana'a et le Rassemblement Démocratique des Populations Tahitiennes (RDPT). Nous reviendrons sur le contexte politique plus spécifiquement dans la prochaine partie.



## b) Le Centre d'Expérimentation du Pacifique

Si à la fin de la seconde GM, la Polynésie française semblait entrer dans une période d'apaisement dans ses relations avec la France hexagonale, un événement va venir troubler la société tahitienne et instaurer une ambiguïté constante dans ses relations avec le gouvernement français. En 1962<sup>37</sup>, le général de Gaulle choisit d'implanter le Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) en Polynésie française afin d'y développer la "force de frappe française".

Cette annonce va diviser la population polynésienne, à l'instar de la classe politique. La mise en avant des avantages économiques et matériels va avoir raison de l'opposition et l'installation du CEP va se réaliser dans les îles de Mururoa et de Fangataufa, aux Tuamotu. Ces nouvelles circonstances vont avoir pour effet de provoquer un bouleversement aussi bien social, démographique, qu'économique. Par exemple, entre 1960 et 1980, les salaires ont été multipliés par 18 et le coût de la vie a été multiplié par 4 (ISPF<sup>38</sup>). L'implantation du CEP engendre également une évolution politique importante puisque le statut politique de ce PTOM tend vers une forte autonomie interne (Lacoste, 1985) favorisant alors l'établissement de pouvoirs locaux. Après 46 tirs aériens et 147 souterrains, les essais sont suspendus en 1992 par Pierre Bérégovoy, puis arrêtés définitivement en 1996<sup>39</sup>. Cet arrêt brutal va à nouveau bouleverser l'économie et la société tahitienne. Ces changements majeurs vont impacter les finances du Pays, révélant alors la dépendance des subventions de la France hexagonale<sup>40</sup>.

En 2022, 20 ans après la suspension de la campagne des tirs, la colonisation nucléaire de l'État français a laissé une marque indélébile au sein de la société tahitienne. Si le sujet est plus ouvertement abordé par les politiciens français depuis l'ouverture d'une partie des archives, notamment les documents classés jusque-là sous la mention "secret" et "très secret", en novembre 2022, les tensions restent fortes entre les associations<sup>41</sup> et le gouvernement français. Lors de son déplacement en Polynésie française en juillet 2021, le président Macron a d'ailleurs

---

<sup>37</sup> Annonce officielle le 3 janvier 1963 à une délégation d'élus locaux reçus à l'Élysée. Jacques-Denis Drolet déclarera par la suite "Nous avons purement et simplement été informés. Il ne nous a pas été demandé notre avis. (extrait des débats du 16 janvier 1963 à l'Assemblée territoriale, rapporté par JM Regnault, ouvrage cité, p. 60, texte repris dans Histoire de Tahiti, p. 286).

<sup>38</sup> L'Institut de la Statistique de la Polynésie française (ISPF) est un établissement public à caractère administratif qui a été créé en 1976 au travers d'une délibération de l'Assemblée de la Polynésie française.

<sup>39</sup> Ratification par la France du traité de Rarotonga déclarant le Pacifique Sud comme une zone dénucléarisée.

<sup>40</sup> En 2005, le magazine "The Economist" précise que l'économie polynésienne repose à 90% sur des transferts financiers nationaux (Lextreyt, 2018).

<sup>41</sup> Nous faisons ici référence à l'association 193 (nommée en référence au nombre de tirs réalisés).

reconnu “la dette” de la France envers la Polynésie, promettant notamment une meilleure indemnisation des victimes.

### c) Le renouveau culturel et identitaire en Polynésie française

Malgré ce contexte marqué par une acculturation grandissante de la population tahitienne avec la prédominance des référents occidentaux diffusés par la modernisation, la culture et le patrimoine polynésien vont devenir les fers de lance et les instruments de lutte contre le processus d'acculturation. À la fin des années 60, l'identité mā'ohi s'affirme par le biais d'intellectuels et d'artistes qui s'opposent aux essais nucléaires. Cette réfutation de la pénétration des influences culturelles occidentales, fait l'objet de trois principales revendications : la dénucléarisation des îles, l'indépendance politique et le retour aux valeurs ancestrales (Saura, 1988). Si ce renouveau culturel polynésien va donc se faire en opposition aux référents coloniaux, les travaux réalisés par Collomb (1999), révèlent que cette forme de politisation de la culture et de l'identité culturelle est un caractère intrinsèque partagé par l'ensemble des pays (post)coloniaux (Ibid). Nous avons d'ailleurs pu observer une forme de défiance et de distanciation quant à la culture française sur nos deux terrains d'enquête puisque ces mouvements identitaires sont encore visibles au sein de la société polynésienne moderne. Cette dynamique culturelle est observable par un calendrier culturel rythmé avec les festivités du Heiva en juillet, pour lesquelles des groupes de danseurs de 'Ori Tahiti<sup>42</sup> et de chants répètent une bonne partie de l'année. Nous pouvons également évoquer la course de la Hawaiki Nui qui se déroule chaque année en octobre et qui rassemble les meilleurs rameurs de toutes les îles de la Polynésie française.

En parallèle de ces nombreux événements culturels, la langue tahitienne a fait son retour dans le contexte scolaire puisque des sections bilingues français-tahitien, à parité horaire, ont été mis en place dans les écoles primaires et dans les Centres des Jeunes Adolescents (CJA) depuis la rentrée scolaire 2019/2020. Malgré cet élan pour la culture polynésienne, les conséquences d'une éventuelle rupture avec la métropole, notamment sur le plan économique, restent un frein à l'instauration d'une nationalité polynésienne.

---

<sup>42</sup> Le 'Ori tahiti' est une pratique artistique, sociale et culturelle originaire de Tahiti et des îles de la Société. Il s'agit de la danse polynésienne la plus répandue sur le territoire.

## I.2. Les origines du peuplement

*“Nous constatons que si la couleur de la peau est le caractère le plus évident, le plus facile à comparer, elle ne correspond qu’à une part infime de notre patrimoine génétique (sans doute 8 à 10 gènes sur quelques dizaines de milliers) ; elle n’est apparemment liée à aucun autre caractère biologique important ; elle ne peut donc en aucune manière servir à un classement significatif des populations.”* (Jacquard, A., *Éloge de la Différence : la génétique et les hommes*. Paris, Seuil, Points Science, 1978, p. 96. Texte repris dans *Polynésie/Mélanésie. L’invention française des “races” et des régions de l’Océanie*. Tcherkézoff, 2008)

Au sein de cette partie, nous abordons l’origine des peuplements puisqu’elle nous semble être révélatrice des constructions identitaires réunionnaises et polynésiennes. Nous verrons dans quelles mesures ces différentes formes de construction identitaire sont des processus complexes, résultant notamment des histoires coloniales.

### I.2.1. Peut-on parler de société pluriculturelle à La Réunion ?

La région Océan Indien (OI) témoigne d’une histoire à la fois complexe, ambiguë et dynamique, rythmée par des vagues d’immigrations forcées. Immigrations africaines, notamment de Madagascar, avec la plantation coloniale du XIV<sup>ème</sup> siècle, suivie de différentes vagues d’immigration indienne (en provenance du comptoir de Pondichéry), sous la terme d’engagisme. Au carrefour des influences de l’Afrique, de l’Asie et de l’Europe, La Réunion est donc une terre de métissage<sup>43</sup>.

Propriété de la compagnie des Indes, l’île Bourbon est régie par la Déclaration du Roy de 1663, qui défend *“de vendre aucuns habitants originaires du Pays comme esclave, ni d’en faire du trafic, sous peine de la vie”*. Dès lors, plusieurs unions franco-malgaches vont voir le jour jusqu’au 1er décembre 1674, date à laquelle le Vice-roi des Indes, Jacob de la Haye, va faire

---

<sup>43</sup> Les cultures nationales émergent historiquement grâce à une interaction entre les courants culturels transnationaux et les cultures locales et régionales (Hannerz, 1987). Nous reviendrons plus amplement sur ce concept dans le chapitre suivant puisque le métissage, qu’il soit racial, social, culturel ou linguistique, est central pour aborder les préoccupations contemporaines des sociétés ultramarines (intégration, racisme, nationalité, etc.).

publier une ordonnance interdisant aux *“français d’épouser des négresses et aux noirs, d’épouser des blanches”*.

Par la suite, le métissage va être contraint par les termes de la colonisation et de l’esclavage. Ainsi, en 1704, on recense sur l’île 423 colons et 311 esclaves, parmi lesquels 102 sont nés sur l’île de La Réunion. Pour les autres, la majorité sont originaires de Madagascar, et une minorité d’africains de Guinée et du Mozambique. A noter également qu’une partie est originaire des Indes (Jauze, 2008). Ces périple migratoires sont à l’origine du processus évolutif de créolisation, que nous définirons dans le second chapitre de la thèse. Ils nous offrent ainsi un exemple intéressant pour comprendre la longue histoire de la diversité culturelle (Vergès, 2008). Pour autant, cette diversité culturelle est un phénomène qui doit être appréhendé avec complexité, puisque ce sont les conditions mêmes de la colonisation qui ont créé cette société pluriethnique éclatée (Doumenge, 1987). Furnivall (1948) montre ainsi que l’union des différents éléments raciaux et culturels n’était pas volontaire mais imposée par le pouvoir colonial.

*“Les peuples se sont déplacés pour de nombreuses raisons : les catastrophes naturelles, le changement climatique et écologique, la guerre, la conquête, la famine, la pauvreté, l’exploitation, l’esclavage, la colonisation”* (Hall, 2007).

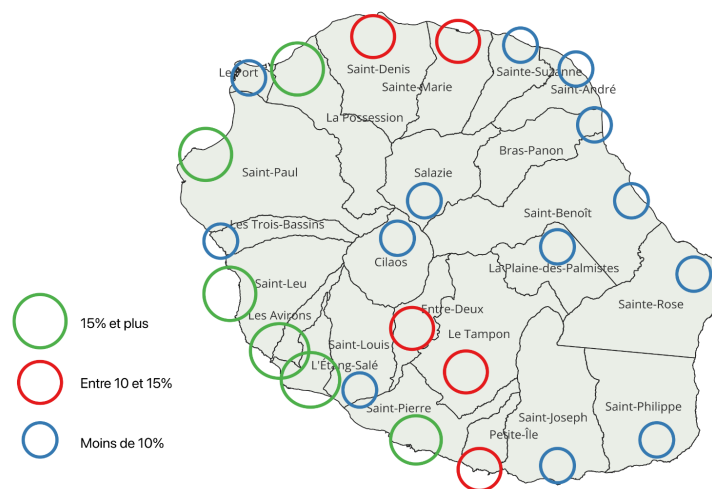
Ainsi, la construction des sociétés fait l’objet de nombreuses études ethnographiques et anthropologiques. Nous en ferons une esquisse dans le second chapitre du manuscrit, lorsque nous déconstruirons les concepts de créolisation et de métissage.

### I.2.2. Évolution des mobilités avec la France hexagonale

Les statistiques de l’Insee nous donnent un aperçu des évolutions démographiques depuis la départementalisation. Et pour cause, La Réunion est devenue le département français d’Outre-mer le plus peuplé, alors que la population est passée de 250 000 habitants en 1980 à plus de 850 000 en 2016 (Insee). Une autre évolution notable est celle de la répartition de la population selon le lieu de naissance, puisqu’en 2018, 12% de la population est née en métropole contre 5% en 1990. Entre 1990 et 2018, les arrivées à La Réunion de personnes nées dans l’Hexagone excèdent de + 2 400 les départs chaque année en moyenne. Pour autant, si la part des natifs dans la population diminue, elle demeure élevée puisque huit habitants sur dix de La Réunion

y sont nés. Il nous semble important de conserver une vision critique de ces données puisqu'elles transmettent une information incomplète sur le profil des néo-arrivants. Par exemple, les chiffres ne donnent pas un aperçu sur les motivations de l'installation sur le territoire réunionnais ou encore sur la catégorie socioprofessionnelle de ces derniers<sup>44</sup>. Pour autant, nous constatons que, suite à la départementalisation en 1946, des transformations du territoire vont s'opérer, avec un désenclavement des hauts associés à l'urbanisation des littoraux.

*Carte 1 : Part de la population née dans l'Hexagone selon la commune de résidence*



(Source : R. Pinel, 2024, à partir du recensement de la population de l'Insee en 2018)

La carte ci-dessus montre que la population née en France hexagonale s'installe plutôt dans l'Ouest de l'île, sur les littoraux. Ces transformations sont à l'origine de nouveaux contrastes et de disparités, qui peuvent parfois générer des affrontements, des relations de force et une mise à l'écart de certaines tranches de la population, notamment les plus vulnérables d'un point de vue socio-économique. Si l'objet de cette partie n'est pas d'exposer ces aspects, nous avons tout de même pu mesurer directement ces phénomènes lors des tensions générées par l'utilisation du Domaine Public Maritime (DPM) dans l'Ouest, situation sur laquelle nous allons nous attarder au quatrième chapitre, lorsque nous exposerons les données issues des enquêtes ethnographiques. Ces différentes données nous amènent donc à nous questionner sur le processus d'occidentalisation qui peut être observé dans les territoires ultramarins. Nous

<sup>44</sup> Nous pouvons alors faire référence aux travaux de Bertile (2006) puisque "la communauté métropolitaine de La Réunion, en s'étoffant, sert de foyer d'appel à d'autres métropolitains. Il ne faut pas oublier que 80% des touristes viennent de métropole et que 30% d'entre eux sont des touristes affinitaires qui rendent visite à des parents, des amis ou des connaissances." (p. 590).

aborderons plus en détail ce processus lorsque nous aurons défini les contours des concepts mobilisés au sein de la thèse.

### I.2.3. L'identité polynésienne à l'époque pré-coloniale

La société polynésienne “pré-coloniale” ou “pré-contact”, est déjà bien structurée puisque le peuplement des îles de la Société débuta durant les derniers siècles du premier millénaire de notre ère (Conte, 2019). Les travaux de Tcherkézoff (2008) qui portent sur l'ethno-histoire des premières rencontres entre Polynésiens et Européens, nous donnent une vision éclairée sur la question du peuplement. Ainsi, plusieurs écrivains européens se sont essayés à proposer une stratification des peuples de l'Océanie, tels que De Rienzi<sup>45</sup> (1836) ou d'Urville<sup>46</sup> (1832). Pour autant, si ces différentes théories ont pu connaître une forme de succès de par leur diffusion, elles peuvent être considérées comme des théories racistes. Notons alors que la grande conférence de 1947 et le programme de décolonisation ont évacué les théories racistes du discours officiel occidental.

Les sociétés polynésiennes sont alors majoritairement constituées de trois principales catégories sociales : les chefs (ari'i), les propriétaires terriens (ra'atira) et le peuple des dépendants (manahune). Plus récemment, la stratification des sociétés polynésiennes est caractérisée par Firth (1936) comme une organisation lignagère en ramages.

### I.2.4. La société tahitienne du 21ème siècle

L'identité polynésienne est donc le résultat de mouvements de population. À Tahiti, l'association entre les Polynésiens (Taata Tahiti), les « Blancs » (Popaa), les Demis<sup>47</sup> (Afa Tahiti) et les Chinois<sup>48</sup> (Tinito) laisse transparaître ce processus d'hybridation culturelle

---

<sup>45</sup> De Rienzi propose une théorie du peuplement de l'Océanie qui reposerait sur “quatre races” (“malaise, polynésienne, endamène et papoua”).

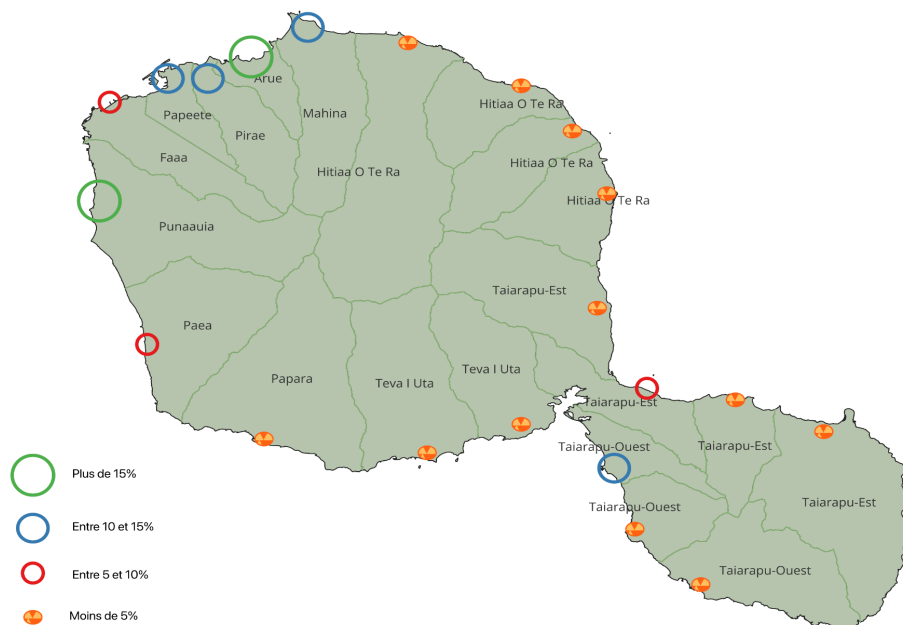
<sup>46</sup> Par opposition à De Rienzi, d'Urville propose quant à lui une nomenclature qui repose sur “deux races” (les “jaunes” et “les noirs”).

<sup>47</sup> À l'époque coloniale, les demis, métis d'autochtones et de colons blancs, seront méprisés par les colonisateurs (Tcherkézoff, 2008).

<sup>48</sup> Présence asiatique au début de la colonisation pour la cultivation mais fin de l'immigration chinoise en 1929 par l'administration coloniale.

(Massé, 2013). À nouveau, la répartition de la population originaire de la France hexagonale selon la commune de résidence nous donne une représentation géographique des lieux favorisés pour l'installation.

*Carte 2 : Part de la population née dans l'Hexagone selon la commune de résidence*



(Source : R. Pinel, 2024, à partir du recensement de la population réalisée par l'ISPF en 2017)

La carte ci-dessus montre que la population née en France hexagonale s'installe plutôt dans le Nord de l'île, sur les littoraux. Finalement, les constructions des sociétés réunionnaise et polynésienne, révèlent des dynamiques historiques hétérogènes, notamment liées à des passés coloniaux éloignés. Pourtant, nous questionnons ici les phénomènes communs qui peuvent être observés dans les territoires ultramarins, au sein desquels les processus de créolisation semblent suffisamment avancés pour qu'un peuple pluriculturel, synthèse de composantes ethno-culturelles multiples, puisse être caractérisé (Doumenge, 2002).

C'est à travers ces différentes approches et ce caractère disparate que l'Outre-Mer français donne matière aux chercheurs. Cette relation, parfois ambiguë, renvoie à une image peu appréciée par les populations locales de "laboratoire à ciel ouvert" ou de "populations tests", nous renvoyant alors aux projets coloniaux qui ont marqué l'identité de ces territoires. Ainsi le CEP en Polynésie française reste et restera un marqueur indélébile des stigmates de la colonisation française dans le Pacifique.

## II. Le contexte politique comme révélateur des enjeux géopolitiques

Dans les territoires ultramarins, les enjeux politiques et/ou géopolitiques sont tout aussi prégnants que les enjeux socio-anthropologiques, écologiques et économiques. Avec l'ensemble de ses territoires, la France est aujourd'hui le deuxième pays, derrière les États-Unis, avec le plus grand territoire maritime. L'espace maritime français s'étend alors sur une surface de 10.2 millions de km<sup>2</sup>, dont 97% relève d'espaces ultramarins, permettant alors à la France d'être présente sur tous les grands océans. Ces milieux marins sont hôtes de richesses naturelles inestimables puisqu'on y retrouve notamment 10 % de la surface corallienne du monde.

Les fonds marins, dont les techniques d'exploitation des minerais sont encore en cours d'élaboration, représentent aujourd'hui de véritables enjeux économiques, écologiques et politiques. La question de la gestion des territoires ultramarins se retrouve donc régulièrement au cœur des débats politiques français. Et pour cause, depuis l'époque coloniale, la convoitise des espaces maritimes est observée sur l'ensemble des océans.

Au sein de cette partie, nous aborderons dans un premier temps les différents statuts juridico-institutionnels puisque les deux espaces insulaires qui font l'objet de notre étude relèvent de statuts différenciés. Puis, dans un second temps, nous exposerons plus précisément les contextes et enjeux liés à leurs territoires maritimes. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous ferons un premier panorama sur les processus de décolonisation.



## II.1. Distinction des statuts juridico-institutionnels

*"Les statuts uniformes ont vécu et chaque collectivité d'outre-mer doit pouvoir désormais, si elle le souhaite, évoluer vers un statut différencié, en quelque sorte, un statut sur mesure."* (Déclaration de J. Chirac lors d'un déplacement en Martinique, mars 2000)

La présence de différents statuts juridico-institutionnels au sein des territoires ultramarins français est le fruit d'une longue évolution historico-politique que nous allons présenter synthétiquement. La Constitution du 27 octobre 1956 est à l'origine de la classification dualiste des territoires ultramarins, avec d'un côté les Départements d'Outre-Mer (DOM) et de l'autre, les Territoires d'Outre-Mer (TOM). Cette nomenclature sera reprise et étayée par la suite dans les années 1970 à travers la formalisation de statuts particuliers tels que celui de Mayotte en 1976, la Polynésie française (1984), Saint-Pierre-et-Miquelon (1985), puis la Nouvelle-Calédonie en 1988. Malgré ces statuts particuliers, les deux îles que nous avons cherché à appréhender sont placées au centre de leur territoire. Ainsi, Papeete joue le rôle de Paris pour la Polynésie (Godard, 1999). Quant à elle, la ville de St Denis peut être perçue comme la "petite Europe" de la région Sud-Ouest de l'Océan Indien.

Plus récemment, en 2003, une révision constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République<sup>49</sup>, va venir modifier les dispositions constitutionnelles des territoires ultramarins. Si nous prenons l'exemple de l'article 72-3, alinéa 1er, au sein duquel la Constitution française faisait jusqu'alors référence à des "*peuples d'Outre-Mer*", la nouvelle mouture de la Constitution abroge cette notion et la remplace par : "*la République reconnaît, au sein du peuple français, les populations d'outre-mer dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité*".

Nous verrons alors dans quelles mesures ce glissement sémantique, et plus largement cette réforme constitutionnelle, révèle de nouveaux enjeux politiques dans les territoires ultramarins, ouvrant notamment de nouvelles opportunités d'évolutions législatives.

---

<sup>49</sup> Loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République.

### II.1.1 Évolution du statut juridico-institutionnel réunionnais

Étant donné son statut de DOM depuis 1946, c'est le régime de l'identité législative qui régit le fonctionnement juridico-institutionnel à La Réunion. Les lois et règlements y sont applicables de plein droit, mais peuvent tout de même faire *“l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités”* (Article 73 de la Constitution). Une spécificité est observée au sein de ce DOM puisque les élus réunionnais ont décidé de ne pas détenir la faculté de fixer les règles applicables sur le territoire (alinéa 5).

Cette mention spéciale de la Constitution française nous apporte une représentation explicite du rattachement administratif du territoire réunionnais à l'État français. L'alinéa 5 nous renvoie également à des tensions qui ont marqué le territoire réunionnais telles que celles qui sont survenues au sein du quartier du Chaudron à St Denis en 1973 et en 1991. Cette spécificité marque plus largement un renoncement de la mise en place d'un processus d'autonomie à La Réunion. Pourtant, depuis les évolutions constitutionnelles de 2003, les DOM peuvent envisager de nouvelles organisations politiques et institutionnelles, qui doivent être soumises au consentement des électeurs.

Nous avons pu voir précédemment que la région de l'océan Indien a une histoire complexe, ambiguë et dynamique, rythmée de vagues d'immigration forcées. Dès lors, la situation de La Réunion est à la fois complexe et originale puisqu'il s'agit du seul territoire européen de la zone de l'Océan Indien avec Mayotte. En ce sens, comme nous l'avons mentionné précédemment avec le cas du secteur de la pêche, l'île dépend de la Politique Commune européenne et des lois concernant les espaces maritimes communs, tout en ayant des enjeux propres, notamment liés à sa situation géographique et à son éloignement du continent européen.

## II.1.2 Le statut d'autonomie de la Polynésie française

Depuis 1984, le territoire de la Polynésie française constitue *“un territoire d'outre-mer doté de l'autonomie interne dans le cadre de la République”* (article 1 de la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984). Ce statut d'autonomie va être renforcé en 1996 par le biais de nouveaux transferts de compétences, puis à nouveau en 2004.

Dès lors, l'article 74 de la Constitution régit le fonctionnement de la Polynésie française. Les évolutions constitutionnelles de 2003 vont venir remplacer l'expression *“territoires d'outre-mer”* par *“Collectivités d'Outre-Mer”* (COM), dont le statut se caractérise par le principe d'autonomie. Comme pour les autres COM, une loi organique définit le statut particulier du pays. Concrètement, le gouvernement de Polynésie française peut prendre des mesures justifiées par les nécessités locales, en matière d'accès à l'emploi ou de protection du patrimoine foncier. Il est nécessaire de souligner que ce statut a été modifié en 2007 puis en 2011, dans un contexte d'instabilité politique.

Plus récemment, un accord pour le développement de la Polynésie française a été signé le 17 mars 2017. L'*“Accord de l'Élysée”* a pour finalité de marquer le renouveau des relations entre l'État et la Polynésie française, et ce à travers plusieurs nouveaux paramètres tels que la reconnaissance du fait nucléaire et ses conséquences sur la population. Depuis cet accord, plusieurs engagements de l'État français sont dorénavant inscrits dans le statut de la Polynésie française. Par exemple, l'indemnisation des victimes des essais ou l'entretien et la surveillance des atolls de Moruroa et Fangataufa, sont autant d'indicateurs qui soulignent les enjeux contemporains liés aux essais nucléaires français, ainsi que l'affirmation de la place du pays au sein de la République. Si la Polynésie française dispose d'une autonomie administrative, elle ne dispose pas pour autant d'autonomie politique. En d'autres termes, les lois sont effectivement élaborées par les membres élus de l'Assemblée de la Polynésie française (APF), à l'exception des matières régaliennes telles que la sécurité intérieure, la défense, la politique étrangère, la justice et la garantie des libertés publiques, la nationalité, les droits civiques ou encore le droit électoral.

Enfin, au-delà des statuts juridiques, politiques, institutionnels et du degré d'autonomie, cette différenciation révèle également des enjeux économiques, liés notamment aux fonds structurels européens<sup>50</sup>. En effet, les Régions Ultra-Périphériques (RUP) que sont les DOM peuvent bénéficier des politiques communautaires de l'UE alors que les Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) tels que la Polynésie française ou la Nouvelle Calédonie ne peuvent en disposer. Les PTOM ne sont donc pas couverts par le droit européen et sont ainsi considérés comme pays associés (traité de Lisbonne de 2009). Pour autant, les PTOM peuvent tout de même bénéficier du Fonds Européen de Développement (FED), en vertu de l'article 198 du traité sur l'Union européenne, qui stipule que *“le but est la promotion du développement économique et social des pays et territoires, et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et l'Union dans son ensemble”*. Au regard de ces différents éléments, les COM nous sembleraient davantage marqués par une tendance au particularisme, dans le sens où les populations souhaitent conserver leurs usages particuliers et leur autonomie.

## II.2. Les enjeux liés à la gestion des territoires maritimes

En 1958, la première Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) débouche sur la création de 4 conventions permettant de distinguer les activités maritimes : la mer territoriale, le plateau continental, les activités de pêche et la conservation des ressources biologiques en haute mer.

Cette représentation du territoire maritime va être affinée en 1960, puis en 1973, pour aboutir sur la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer<sup>51</sup> du 10 décembre 1982, convention dite de Montego Bay (CMB). La CMB aura pour principale dimension de distinguer deux catégories de zones maritimes : les zones sous souveraineté de l'État côtier et les zones internationales.

Depuis, l'instauration des Zones Économiques Exclusives (ZEE), qui s'étendent sur une surface allant jusqu'à 200 miles des côtes, permet aux États riverains d'exercer des droits

---

<sup>50</sup> Les principaux fonds européens sont le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE), le Fonds de cohésion (FC), le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

<sup>51</sup> Convention dite de Montego Bay (CMB) qui entrera en vigueur le 16 novembre 1994.

exclusifs, tant en matière d'exploration, d'exploitation, de conservation, que de gestion des ressources. Pour autant, les autres États peuvent naviguer au sein de la ZEE, la survoler ou encore y poser des pipelines et des câbles sous-marins. La ZEE est donc une bande de mer ou d'océan située entre les eaux territoriales et les eaux internationales, sur laquelle un État riverain (parfois plusieurs États dans le cas d'accords de gestion partagée) dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources (Géo confluentes, 2017).

Au regard de leur immensité et de leur présence aux quatre coins du globe, les territoires maritimes français révèlent des enjeux et une responsabilité pour l'État français. D'ailleurs, un rapport d'information déposé auprès du Sénat en avril 2014 pointait que *“les frontières des espaces sous juridiction française ne sont ni complètement délimitées ni respectées. Elles sont même contestées sans que l'État fasse toujours le nécessaire pour rappeler sa souveraineté”*. Étant donné ces enjeux et de la diversité d'acteurs qui y interagissent, le milieu marin insulaire est vecteur d'interactions sur la scène politique. Nous en ferons une première esquisse au sein de cette partie.

#### II.2.1. Cristallisation des enjeux liés aux usages du territoire maritime réunionnais

*“Hier route de la soie et des épices, aujourd'hui route du pétrole, peut-être demain nouveau cœur du monde, l'océan indien a toujours constitué un enjeu de contrôle, sur terre comme sur mer”* (Silva, 2002).

Comme le mentionne la citation ci-dessus, la ZEE réunionnaise est un espace stratégique dans la mesure où elle est située au cœur de routes océaniques majeures depuis l'antiquité, avec la route de la Soie, qui permettait les échanges commerciaux entre le monde asiatique, notamment la puissance chinoise, et le bassin méditerranéen. Plus récemment, les nombreux projets d'expansion de la Chine, à l'instar de la nouvelle route de la soie plus communément dénommée *“Belt and Road Initiative”*<sup>52</sup>, montrent à quel point le territoire maritime réunionnais est d'un intérêt pour les grandes puissances mondiales.

---

<sup>52</sup> Adopté en 2013 par le gouvernement chinois, ce projet d'envergure repose notamment sur la construction d'infrastructures portuaires et ferroviaires dans une centaine de pays, permettant à la Chine de s'approvisionner en matières premières ainsi que d'exporter sa production.

Carte 3 : L'océan indien comme route maritime économique mondiale



(Source : Benjamin D., Godard H.R., Mappemonde, 1999)

Ainsi, Le territoire réunionnais héberge à St Denis la base des Forces Armées en Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI). Pourtant, comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs rapports remettent en question les moyens d'intervention de l'État au sein de ses territoires maritimes. Ainsi, un autre rapport déposé auprès du Sénat en 2022, signale l'inadaptation des moyens de surveillance au regard de l'étendu des ZEE de l'océan indien (rapport d'information n° 12, 2022-2023, déposé le 5 octobre 2022). Ce manque de moyens résulte en partie du contexte de maîtrise des dépenses publiques, initié en 2008 par le biais du Livre blanc de 2008. Ce document a notamment pour objectif de fixer un cadre afin de réduire les effectifs des forces de souveraineté (personnels militaires et civils), passant ainsi de 1 970 personnels en 2008 à 1 764 en 2020, soit une diminution de 10.5%. Cette diminution des moyens de surveillance est notable, puisque le trafic maritime de migrants a augmenté ces dernières années<sup>53</sup>. D'ailleurs, depuis 2007, l'agence Frontex intervient au niveau européen pour lutter contre l'immigration clandestine. Encore une fois, le territoire réunionnais semble être trop éloigné du vieux continent pour bénéficier de cette surveillance et protection maritime mutualisée entre les pays de l'UE.

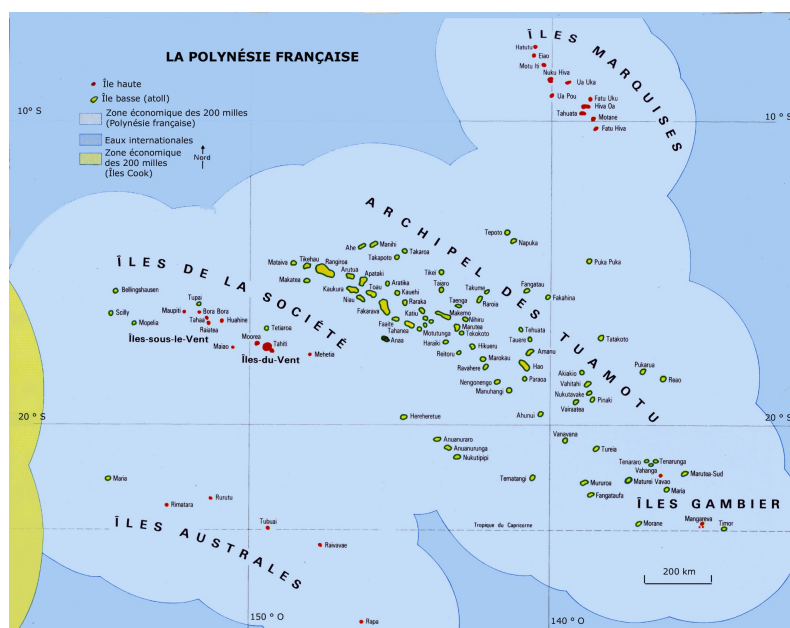
<sup>53</sup> A ce sujet, lire l'article de Talpin (2023), publié dans le journal Le Monde : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/01/17/a-la-reunion-les-migrants-sri-lankais-sujets-de-tensions-locales-et-de-trouble-entre-france-et-royaume-uni\\_6158229\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/01/17/a-la-reunion-les-migrants-sri-lankais-sujets-de-tensions-locales-et-de-trouble-entre-france-et-royaume-uni_6158229_823448.html)

Si nous avons pu constater que si le territoire maritime était le théâtre d'enjeux politiques importants, l'espace lagonaire et le domaine public maritime (DPM) sont également des lieux qui cristallisent les tensions entre les usagers du milieu marin. A travers les exemples de la gestion du DPM dans l'Ouest et la gestion de la RNMR, nous verrons dans quelles mesures les tensions sont réelles. Ces interactions conflictuelles vont de fait rendre ces problématiques politiques, et ce par les protagonistes eux-mêmes.

### II.2.2. Enjeux liés à la gestion de la ZEE polynésienne

Le dépassement des frontières maritimes est également un enjeu politique majeur pour la Polynésie française. Les menaces qui pèsent sur la ZEE polynésienne sont grandissantes, avec le trafic de drogue, d'armes, la pollution maritime (e.g. dispositif POLMAR<sup>54</sup>) mais aussi avec la pêche illicite. Ainsi, les menaces en mer ou venant de la mer sont plus nombreuses qu'auparavant.

Carte 4 : Représentation de la ZEE de Polynésie française



(Source : site internet de la Direction des Ressources Marines, septembre 2018)

La ZEE Polynésienne couvre environ 5 500 000 km<sup>2</sup>, représentant près de 40 % de l'ensemble de la ZEE française. L'effectivité de la protection de cet espace maritime est un enjeu majeur

<sup>54</sup> Le dispositif POLMAR (POLlutions MARines) est une mesure pour lutter contre les pollutions marines par hydrocarbures sur les littoraux français.

puisque les moyens d'interventions sont contraints par le principe d'exclusivité de la compétence de l'État côtier sur sa mer territoriale.

De plus, si les forces armées sont présentes sur le territoire polynésien avec les Forces Armées de Polynésie Française (FAPF), le contexte de maîtrise des dépenses publiques dans le cadre du Livre blanc de 2008, a vu réduire de plus de 50% les effectifs des forces de souveraineté (personnels militaires et civils), passant ainsi de 2134 personnes en 2008 à 1058 en 2020. Pourtant, les missions de souveraineté et de protection des intérêts nationaux sont particulièrement diversifiées et complexes, eu égard l'étendue de la ZEE polynésienne. Les missions peuvent être effectuées pour divers motifs tels que la sauvegarde des personnes et des biens, la police des pêches ou encore la police douanière.

Finalement, la gestion des territoires maritimes est un enjeu politique international prégnant, dans la mesure où elles font le plus souvent objet de convoitise et de revendications conflictuelles. Dès lors, les différentes formes de vulnérabilités des ressources du milieu marin montrent à quel point il semble nécessaire de faire évoluer la politique relative au droit international de la mer. Ce raisonnement nous semble d'autant plus approprié aux territoires maritimes ultramarins dans un contexte juridictionnel où la compétence de l'État côtier sur sa mer territoriale est exclusive.



### III. Le contexte écologique comme indicateur de la pression anthropique sur les milieux marins

Alors que les dernières conclusions du 6<sup>ème</sup> rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)<sup>55</sup> confirme une augmentation de la température et du niveau de l'océan à l'horizon 2100, dues essentiellement aux activités anthropiques, les territoires insulaires apparaissent comme les plus immédiatement exposés aux conséquences des évolutions climatiques. Pourtant, ils ne contribuent pas significativement aux causes de ces changements globaux.

Conscients de ces enjeux, plusieurs initiatives vont voir le jour dans les territoires ultramarins, permettant de prendre conscience de l'ampleur de la problématique. Par exemple, lors de la Conférence Internationale Climat Énergie à La Réunion en juin 2014, la Déclaration des Iles sur le changement climatique a souligné la *“grande vulnérabilité face au changement climatique en tant que territoires insulaires, les premiers impactés par les effets conjugués de la globalisation des échanges socio-économiques et de l'accroissement de crises environnementales”*. D'un point de vue sociologique, cette citation souligne les disparités entre le Nord et le Sud. Les îles, notamment dans les régions du Sud, sont ainsi confrontées à des conséquences de la globalisation et du changement climatique, sans avoir les ressources nécessaires pour y faire face de manière efficace. Cela témoigne d'une inégalité dans la distribution des richesses et des responsabilités à l'échelle planétaire.

Par ailleurs, en Polynésie française, la Déclaration de Taputapuatea sur le changement climatique, adoptée le 16 juillet 2015 et portée à la COP21 à Paris en décembre de la même année, mentionne que *“L'océan Pacifique est un régulateur primordial du climat pour toute la planète. Il mérite un porte-parole. Nous, le groupe des dirigeants polynésiens, sommes la voix de l'océan Pacifique. Nous souhaitons porter notre vision stratégique afin de contrer les effets dommageables du changement climatique, en limitant le réchauffement global à 1,5 °C et en ayant accès aux outils et instruments d'adaptation aux impacts négatifs causés par le changement climatique.”* Cette citation met en évidence les problématiques de justice climatique, de représentation et de pouvoir, tout en intégrant une dimension culturelle

---

<sup>55</sup> La synthèse du sixième rapport d'évaluation du GIEC a été publiée le lundi 20 mars 2023. Ce document a été adopté par les représentants des 195 pays membres du GIEC. Les rapports du GIEC ont pour ambition de fournir un état des lieux des connaissances scientifiques les plus avancées en matière d'évolution climatique.

puissante qui place l'environnement au cœur de l'identité et de la souveraineté des peuples polynésiens.

Dans la perspective de mieux saisir ces enjeux, nous avons souhaité contextualiser la dimension écologique de notre étude par la réalisation d'un constat actualisé sur les phénomènes de vulnérabilités des écosystèmes. Nous aborderons ainsi plus spécifiquement le milieu marin puisqu'il est au centre du fonctionnement des sociétés insulaires. Puis, nous évoquerons les principaux outils de gestion de l'environnement qui ont été instaurés sur les deux territoires étudiés.

### III.1. Contextes actualisés des enjeux environnementaux

En tant que chercheur inscrit dans le domaine des SHS, nous n'avons pas l'ambition de formuler une approche écologique des problématiques environnementales auxquelles sont confrontées les populations réunionnaise et tahitienne. Pour autant, nous souhaitons appréhender les évolutions écologiques des milieux marins afin de mieux comprendre les conséquences qu'elles peuvent avoir sur les usages anthropiques.

Pour ce faire, nous allons mentionner des premiers éléments qui nous semblent les plus appropriés au regard de notre objet d'étude. Notre objectif étant de contextualiser les enjeux environnementaux auxquels sont directement confrontés les populations locales, sans pour autant en faire une analyse épistémologique.

#### III.1.1. Enjeux liés aux évolutions environnementales à La Réunion

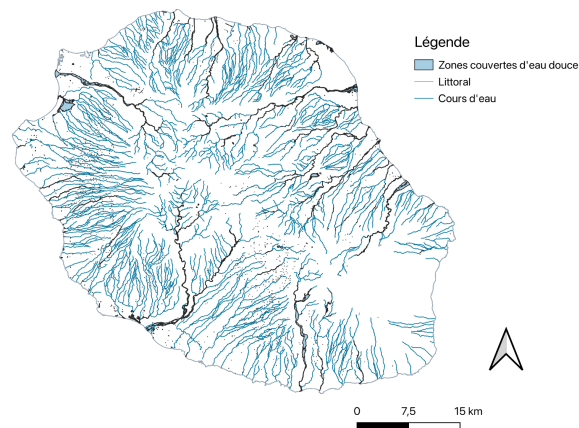
L'île de La Réunion est l'une des trois îles qui composent l'archipel des Mascareignes, avec les îles Maurice et Rodrigues. La Réunion est une île océanique volcanique située dans la région sud-tropicale s'étend sur plus de 2 512 km<sup>2</sup> avec ses 207 km de côtes. Le climat y est tropical, avec une grande diversité d'écosystèmes abritant notamment des forêts primaires, une barrière de corail, des montagnes volcaniques, etc. Ces écosystèmes offrent leur hospitalité à une grande variété d'espèces, dont une partie sont endémiques.

L'île de La Réunion présente un réseau hydrographique extrêmement dense, avec pas moins de 750 ravines. En ce qui concerne les conditions météorologiques, les alizés jouent un rôle

essentiel sur cette île volcanique avec des conditions pluviométriques importantes qui accélèrent le ruissellement des eaux (Réchou et al., 2019). D'autres facteurs tels que l'augmentation des quantités d'effluents (eaux usées) sur la côte Ouest de l'île et l'utilisation de pesticides agricoles jouent un rôle dans la perturbation du bassin versant et, de facto, dans la vulnérabilité des écosystèmes côtiers.

Dans le cadre de notre recherche, nous réalisons un focus particulier sur le réseau hydrographique réunionnais et sur la gestion des eaux pluviales du bassin versant car ils détiennent un impact direct sur l'écosystème maritime réunionnais. Et pour cause, le ruissellement des eaux de pluie va jusqu'à former de fortes coulées de boue qui vont se déverser dans le lagon, qui se retrouve alors, malgré lui, comme l'exutoire de ces eaux ruisselées.

*Carte 5 : Représentations des réseaux hydrographiques de surface à La Réunion*



(Source : R. Pinel, 2023)

La carte ci-dessus nous donne un aperçu du réseau hydrographique réunionnais. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cet ensemble joue un rôle important dans la santé de l'écosystème marin.

Dans ce contexte, les autorités étatiques avaient décidé de concevoir un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2010-2015<sup>56</sup>. Cette politique avait pour objectif de "réduire l'aléa inondation en améliorant la prise en compte du risque pluvial". Ce document nous apprend alors que les phénomènes de ruissellement ont été accentués par une forte pression démographique conduisant à un rythme d'urbanisation très rapide. Ainsi, entre

<sup>56</sup> Pour plus d'informations, consultez le schéma directeur : [https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_eaux\\_pluviales\\_reunion\\_cle575121.pdf](https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_eaux_pluviales_reunion_cle575121.pdf)

1989 et 2003, la surface urbanisée a été multipliée par 2 dans les “bas”, par 3 dans les “mi-pentes” et par 5,5 dans les “hauts”. Cette forte croissance de l’urbanisation du littoral Ouest renforce la problématique amont-aval et, de facto, accentue les phénomènes de pollution du milieu marin réunionnais. Finalement, précisons ici que La Réunion est l’un des territoires qui est le plus excédentaire en termes de biocapacité<sup>57</sup> (Ferdinand, 2021).

### III.1.2. Vulnérabilités du milieu marin réunionnais

Le littoral réunionnais est un territoire multirisque<sup>58</sup>. La houle en provenance du sud de l’océan indien, les cyclones et la faune qui peuplent l’écosystème marin, sont autant d’éléments naturels qui viennent renforcer sa dangerosité. Dans ce contexte, il nous semble essentiel d’aborder la question de la construction et de la gestion des risques en tant que problèmes publics. De plus, à La Réunion, l’espace lagunaire est particulièrement restreint en comparaison des deux autres îles voisines, l’île Maurice et l’île Rodrigues. A noter que nous entendons par espace lagunaire (ou lagon) le plan d’eau séparant le ruban corallien du littoral.

Ainsi, l’espace lagunaire réunionnais est fragmenté en petits lagons le long de la côte Ouest. Pour en avoir une représentation plus précise, si l’on met bout à bout ces différents espaces, la longueur totale du lagon réunionnais est d’environ 25 kilomètres de long. À titre comparatif, l’île Maurice et Rodrigues sont ceinturées par un récif corallien sur une grande partie de leur longueur. A travers nos enquêtes de terrain, nous questionnons la vulnérabilité du milieu maritime réunionnais, soumis à des pressions anthropiques multiples, et les conséquences de cette vulnérabilité sur les populations qui dépendent directement des ressources maritimes.

Le littoral réunionnais est directement exposé à l’action de la houle sur une grande partie de l’île. Cet élément topographique va avoir son importance lorsque les premiers résidents vont chercher à établir des infrastructures tels que des ports ou des marinas, leur permettant ainsi d’avoir un usage facilité du milieu marin. Nous reviendrons plus amplement sur ce point dans le chapitre suivant, lorsque nous réaliserons une approche épistémologique des usages maritimes réunionnais.

---

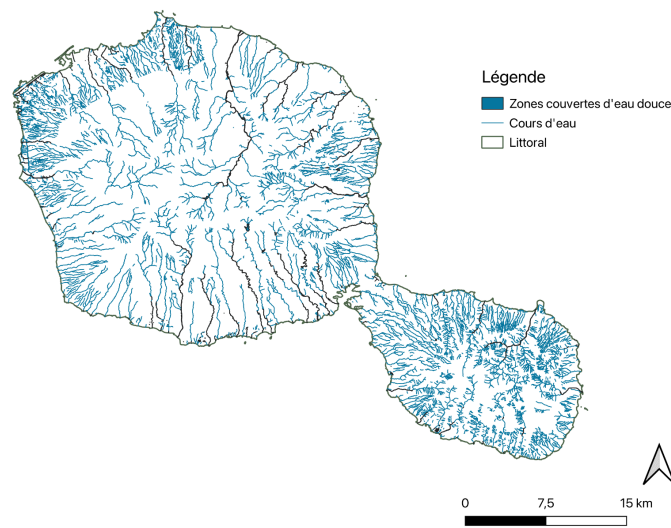
<sup>57</sup> La biocapacité est définie comme la capacité d’un écosystème à produire des matériaux biologiques utiles et à absorber les déchets générés par l’homme (source : aquaportail.com)..

<sup>58</sup> Nous chercherons alors à appréhender la façon dont les communautés locales perçoivent, vivent et gèrent ces risques, en prenant en considération les dynamiques sociales, culturelles, politiques et économiques.

### III.1.3. Évolution du contexte environnemental à Tahiti

Située dans le sud de l’Océan Pacifique, Tahiti est la plus grande île de Polynésie française. L’île de Tahiti est rattachée à un groupement d’île nommé îles de la Société (Tōtaiete mā en reo mā'ohi). Avec ses 1042 km<sup>2</sup> et 132 km de côtes, Tahiti est une île haute d’origine volcanique entourée par une barrière de corail présente sur la majorité de son littoral. L’île est composée en deux parties, révélant deux volcans éteints reliés par un bras de terre : la “grande Tahiti” (Tahiti Nui) et la “petite Tahiti” (Tahiti iti). Le climat tropical humide est dominé par la persistance et la douceur des alizés. Les mois de décembre et de janvier (été austral) sont marqués par de fortes précipitations. La côte Est (ou côte “sous au vent”) est bien plus humide que la côte Ouest (ou côte “sous le vent”). L’île est pourvue d’un réseau hydrographique dense comptant pas moins de 130 cours d’eau. Dès lors, une étude réalisée par la DIREN en 2016 sur 39 rivières à Tahiti et Moorea, montre que seulement 10% des rivières sont qualifiées comme étant dans un “bon état de santé”<sup>59</sup>.

*Carte 6 : Représentations des réseaux hydrographiques de surface*



(Source : R. Pinel, 2023)

La carte ci-dessus nous donne un aperçu du réseau hydrographique tahitien. Si ce réseau impacte les écosystèmes marins au regard de la qualité des eaux des cours d’eau, d’autres facteurs vont également avoir des incidences sur les ressources naturelles.

<sup>59</sup> Cette catégorisation des cours d’eau a été réalisée à partir de trois compartiments de l’hydrosystème, à savoir la qualité d’eau (rejets d’eaux sales ou usées, lixiviats de décharge, pesticides et engrais, la quantité d’eau (Captages et prélèvements) et la morphologie de la rivière (curages, endiguements, etc.).

Enfin, les éléments empiriques nous permettent de répertorier trois conséquences majeures du changement climatique, communes aux deux territoires étudiés.

Premièrement, le réchauffement et l'acidification de l'océan. Ces phénomènes sont mesurables à travers l'inéluctable élévation du niveau de l'océan, particulièrement visible sur les 84 atolls de Polynésie française, ainsi que l'affectation du rôle stabilisateur des océans dans un contexte d'augmentation des émissions de gaz carbonique.

Deuxièmement, il est constaté une dégradation généralisée des écosystèmes, tels que les récifs coralliens. Les impacts sont conséquents puisqu'ils représentent une surface totale de 12 800 km<sup>2</sup> et comptent pas moins de 176 espèces de coraux, 1 024 espèces de poissons et 1 160 espèces de mollusques en Polynésie française (Avagliano et Petit, 2009).

Troisièmement, il est également observé une expansion des phénomènes climatiques extrêmes tels que l'impact des houles, les cyclones ou les évolutions des phénomènes de pluviométrie (saisons des pluies plus intenses et épisodes de sécheresse plus durs).

#### III.1.4. Vulnérabilités du milieu marin à Tahiti

Les vulnérabilités du milieu marin sont autant liées à des perturbations naturelles en rapport à la situation géographique de Tahiti (au sein d'une zone où des cyclones tropicaux peuvent se former) mais aussi et surtout à des perturbations anthropiques telles que les phénomènes que rencontrent les territoires insulaires avec une urbanisation croissante sur l'ensemble du territoire. Le fait est que le développement urbain, qui résulte d'une démographie accélérée dans les années 1960 et d'une concentration de la population sur l'île de Tahiti, entraîne une accentuation des phénomènes de ruissellement des eaux de pluie vers le lagon.

D'autre part, le secteur du tourisme, à travers les usages récréatifs des ressources naturelles halieutiques, est, lui aussi, un vecteur de pressions anthropiques sur les milieux naturels.

Notons également que Tahiti est un territoire concerné par les effets du changement climatique. Plusieurs études nous éclairent sur des phénomènes tels que l'augmentation des températures (la température moyenne a augmenté de +1,1°C sur les 50 dernières années selon météo France)

ou le blanchissement des récifs coralliens (Salvat et al., 2008). L'apparition de ces différents phénomènes nous permet de mesurer concrètement les effets du réchauffement climatique sur les modes de vie des populations locales. Nous verrons ainsi au sein du quatrième chapitre dans quelle mesure ces évolutions environnementales ont été appréhendées par la diversité des acteurs qui interagissent au sein du milieu marin.

Les outils de gestion de l'environnement vont parfois cristalliser les enjeux et les tensions entre ces usagers du milieu et des ressources. Afin de donner une première représentation de ces interactions, parfois conflictuelles, entre les catégories d'usagers, nous allons donc faire un inventaire des outils de gestion de l'environnement, puis plus spécifiquement du milieu marin, puisqu'ils sont conçus pour préserver les ressources naturelles.

### III.2. Les outils de gestion de l'environnement

Les territoires ultramarins apparaissent ainsi comme les "*premières victimes du changement climatique*", et doivent donc être considérés "*à la hauteur des menaces auxquels ils sont confrontés*" (Rapport d'information N°3172 de l'Assemblée Nationale sur les conséquences du changement climatique dans les Outre-mer, 27 octobre 2015).

Si la gestion de l'environnement a depuis toujours été au cœur des préoccupations des populations locales, l'accentuation des facteurs de vulnérabilités dans le cadre des changements globaux polarise encore davantage les préoccupations. C'est le cas des usagers du milieu marin, tels que les pêcheurs ou les prestataires touristiques, qui dépendent directement de l'état de santé des écosystèmes maritimes. Pour répondre à ces préoccupations, les décideurs vont avoir pour mission de mettre en place des outils qui favorisent une gestion intégrée des milieux naturels. Ainsi, plusieurs initiatives vont voir le jour comme à La Réunion, où a été adoptée la "Déclaration des Iles sur le changement climatique" lors de la Conférence internationale Climat Énergie le 25 juin 2014. En Polynésie française, une volonté analogue est exprimée à travers la Déclaration de Taputapuatea en date du 16 juillet 2015.

Au sein de cette partie, nous allons alors présenter les contours des principaux outils de gestion de l'environnement qui ont été instaurés sur les deux territoires étudiés. Ces instruments

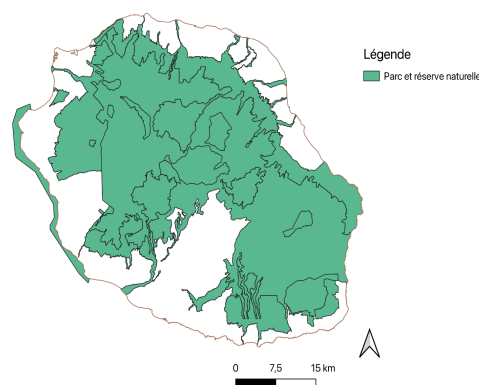
collectifs de protection de la biodiversité peuvent être répertoriés au sein de trois principales catégories : les Aires Marines Protégées (AMP), les Réserves Naturelles Marines (RNM) et les Parcs Nationaux (PN). Nous proposerons un éclairage particulier sur les dispositifs de gestion du milieu marin puisque le réseau des aires marines protégées couvre au total 16,3 % des eaux françaises ultramarines en 2015.

Notons ici que nous questionnons sociologiquement la préservation de l'environnement marin puisqu'elle est un processus fondamentalement social, où les instruments employés témoignent de compromis et d'échanges entre divers acteurs avec des intérêts hétérogènes. Même si les outils de gestion s'appuient sur des connaissances scientifiques, ils sont également influencés par des éléments sociaux, culturels et économiques, qui ont un impact sur leur conception, leur adoption et leur mise en œuvre.

### III.2.1. La gestion du milieu naturel à La Réunion

Comme mentionné précédemment, l'île de La Réunion abrite un large patrimoine naturel. Dès lors, deux principaux outils de gestion de l'environnement sont mis en place dans la perspective de conserver les écosystèmes : le Parc national de La Réunion et la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR).

*Carte 7 : Zones naturelles réglementées à La Réunion*



(Source : réalisation R. Pinel, 2023)

Créé en 2007, le Parc National de La Réunion représente une partie conséquente du territoire avec pas moins de 77% du territoire terrestre de l'île (Alban et Hubert, 2013). Si cet outil ne fera pas l'objet d'un focus particulier dans le cadre de notre approche, il n'en n'est pas moins



un dispositif important qui fixe un cadre national à ses usagers, dans un contexte territorial ultramarin.

*« Si le projet de Parc National des Hauts doit contribuer à valoriser l'identité de l'île, ce n'est absolument pas dans une position de repli, mais plutôt au contraire dans une dynamique d'ouverture vers le monde. »* (Projet de Parc national des Hauts de La Réunion, 2001).

Ainsi, si nous ne nous focalisons pas sur la gouvernance des espaces terriens, nous pouvons tout de même nous interroger sur les problématiques liées à la conciliation du développement économique et de la protection environnementale (Mirault, 2007).

### III.2.2. Le cas de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR)

Nous rappelons que l'objet de cette partie n'est pas de questionner l'acceptation sociale de cet outil ou les représentations qu'il génère chez ses usagers puisque nous aurons l'occasion d'évoquer ces aspects ultérieurement. Nous exposons ici les principaux éléments du cadre et du fonctionnement de la RNMR.

Créée le en 2007<sup>60</sup>, la RNMR est un dispositif qui a pour objet de préserver l'écosystème marin réunionnais. Cet outil a été mis en place suite au diagnostic réalisé par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de La Réunion, selon lequel les récifs coralliens sont considérés à 30 % dégradés et à 50 % menacés. Si le cadre juridique fixé par cet outil n'a pas pour *“vocation à bouleverser les activités des usagers”* (DEAL), il a plutôt pour objectif de faire évoluer *“des comportements pour une utilisation plus respectueuse du patrimoine naturel”*.

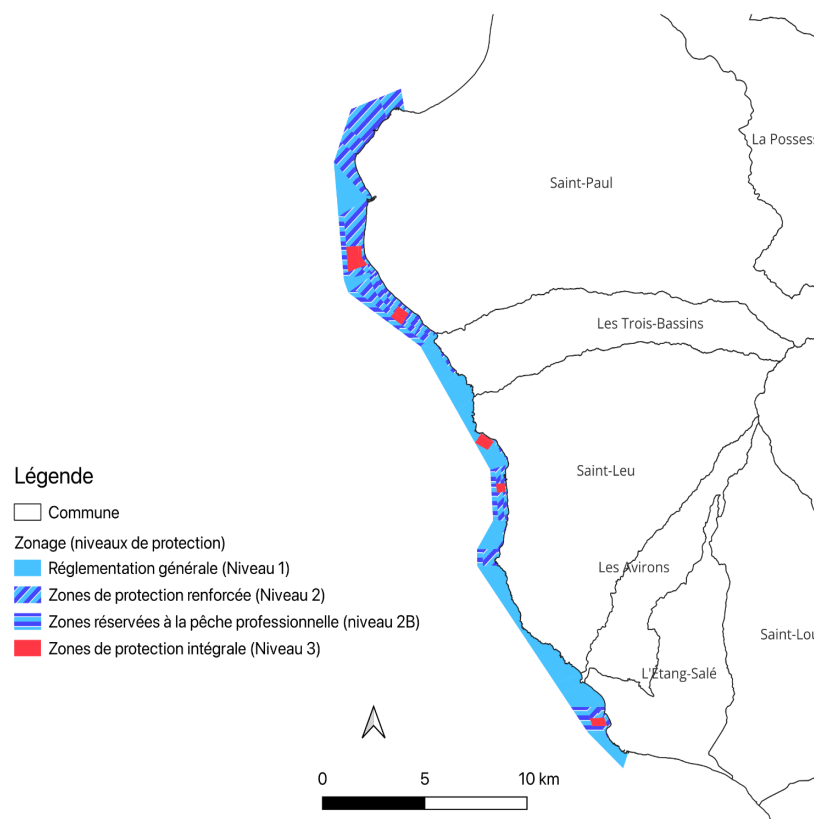
Concrètement, la RNMR s'étend sur cinq communes, formant alors un périmètre de 3500 hectares et un linéaire côtier d'environ 40 kilomètres. Le site internet de la DEAL informe alors sur les trois niveaux de réglementation qui sont mis en place (cf. carte ci-dessous), instituant des zonages spécifiques, à savoir :

---

<sup>60</sup> Décret n° 2007-236 du 21 février 2007 portant création de la réserve naturelle nationale marine de La Réunion.

- Une réglementation générale (Niveau 1) qui est applicable à l'ensemble du territoire de la réserve et qui concerne la limitation de certains usages ;
- Des règles supplémentaires s'appliquent dans les zones de protection renforcée (Niveau 2), correspondant à environ 45 % de la superficie de la réserve, dont 20 % de cet espace est réservé à la pêche professionnelle (niveau 2B). Dans cette zone, la pêche est interdite ou limitée à certains usages, notamment traditionnels ;
- Des zones de protection intégrale (Niveau 3) sur environ 5 % de la superficie de la réserve. Dans ces espaces, toutes formes d'activités, travaux, fréquentations, circulation, mouillages ou amarrages sont interdits. Des autorisations individuelles pour le suivi scientifique, la gestion et la surveillance de la réserve pourront être délivrées par le préfet<sup>61</sup>.

*Carte 8 : Réserve Naturelle Marine de La Réunion*



(Source : réalisation R. Pinel, 2023)

<sup>61</sup> Nous allons questionner ce dernier point puisqu'il est parfois vécu comme une injustice par les pratiquants d'activités nautiques.

### III.2.3. Les dispositifs de gestion du milieu naturel à Tahiti

La Direction de l'environnement (DIREN) de la Polynésie française est l'organisme chargé d'assurer la préservation et la valorisation des milieux et des ressources naturelles. En tant que Pays et Territoire d'Outre-Mer (PTOM), c'est le code de l'environnement de la Polynésie française qui donne juridiction. Ce texte établit 6 catégories pour classer les espaces naturels :

*Tableau 2 : Nomenclature des outils de gestion des espaces naturels*

<b>Réserve naturelle intégrale / zone de nature sauvage</b>	<b>Parc territorial</b>	<b>Monument naturel</b>	<b>Aire de gestion des habitats ou des espèces</b>	<b>Paysage protégé</b>	<b>Aire protégée de ressources naturelles gérées</b>
Espace protégé géré à des fins scientifiques, et la zone de nature sauvage, est un espace protégé géré principalement à des fins de protection des ressources sauvages	Espace protégé géré dans le but de protéger les écosystèmes et lieux à des fins récréatives	Espace protégé géré dans le but de préserver des éléments naturels particuliers	Espace protégé géré à des fins de conservation des habitats et des espèces, avec intervention dirigée au niveau de la gestion	Espace protégé géré dans le but d'assurer la conservation de paysage et /ou à des fins récréatives	Espace protégé géré à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels

(Source : R. Pinel, 2023)

Notons également que depuis 2017<sup>62</sup>, la réforme du code de l'environnement prévoit des sanctions en cas de non-respect des prescriptions relatives aux espaces naturels classés. Les sanctions vont de la simple amende de la 2ème classe (LP. 2300-8) jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 1 000 000 FCFP d'amende (LP. 2300-6).

Le territoire compte 50 espaces naturels protégés au titre du code de l'environnement (août 2023). Notons également que certains espaces naturels font l'objet de moyens de gestion reconnus à l'échelle internationale. Par exemple, la ZEE polynésienne est reconnue comme l'un des plus grands sanctuaires de mammifères marins de la planète depuis 2002. En outre, en 2006, la commune de Fakarava a été classée « réserve de Biosphère » de l'UNESCO. A noter également que, depuis 2012, toutes les espèces de requins sont protégées et interdites de pêche dans l'espace maritime polynésien. Ces décisions du Pays montrent finalement à quel point l'environnement, et plus particulièrement les ressources marines, sont considérés comme des atouts exceptionnels pour l'économie du territoire. Pour autant, dans le cadre de ce travail, nous

<sup>62</sup> LP n° 2017-25 du 5 octobre 2017 relative au code de l'environnement de la Polynésie française.

questionnons cette gouvernance par les autorités publiques d'un patrimoine naturel qui a depuis toujours fait l'objet d'une gestion par les usagers eux-mêmes (e.g. rāhui).

#### III.2.4. Les dispositifs de gestion du milieu marin à Tahiti

Avec comme ambition d'optimiser la gestion des ressources maritimes, l'ensemble de la zone économique exclusive de la Polynésie française est placé sous le dispositif d'aire marine gérée (AMG) depuis avril 2018. Cette AMG, dénommée Te Tainui Atea, représente donc la plus grande AMG du monde avec une superficie de près de 4 555 089 km<sup>2</sup> (voir Arrêté n° 507 CM du 03/04/2018<sup>63</sup>).

La gestion du milieu marin à Tahiti, et plus largement sur l'ensemble de l'environnement de la Polynésie française, est le résultat de l'action de différents partenaires. L'interaction entre ces différents acteurs sociologiques est rendue complexe puisque chacun d'entre eux possède ses propres intérêts. En effet, si les élus des communes sont les premiers décideurs du processus en tant qu'initiateurs de la mise en œuvre d'un outil de gestion (délibération en conseil municipal), l'administration, à travers la Direction de l'Environnement (DIREN) et la Direction des Ressources Marines (DRM), les associations, les scientifiques et les populations locales, sont également des parties prenantes de cette gestion.

Notons également que les lois successives d'autonomie ont renforcé le transfert des compétences au profit des autorités polynésiennes en matière de protection et de gestion des espaces lagunaires (Cazalet, 2008). Plusieurs outils sont mobilisés pour atteindre les objectifs de préservation des ressources marines. Les outils privilégiés sur le territoire sont l'Aire Marine Protégée (AMP), la Zone de Pêche Réglementée (ZPR), le rāhui et le PGEM (Plan de gestion de l'Espace Maritime).

L'AMP est une zone pour laquelle la première vocation est la "conservation des écosystèmes naturels" (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). On en dénombre pas moins de 63 à l'échelle du territoire, couvrant alors une surface de 4 713 km<sup>2</sup>, soit 0,09% de la superficie totale de l'espace maritime. A noter que les îles Marquises sont également à l'origine

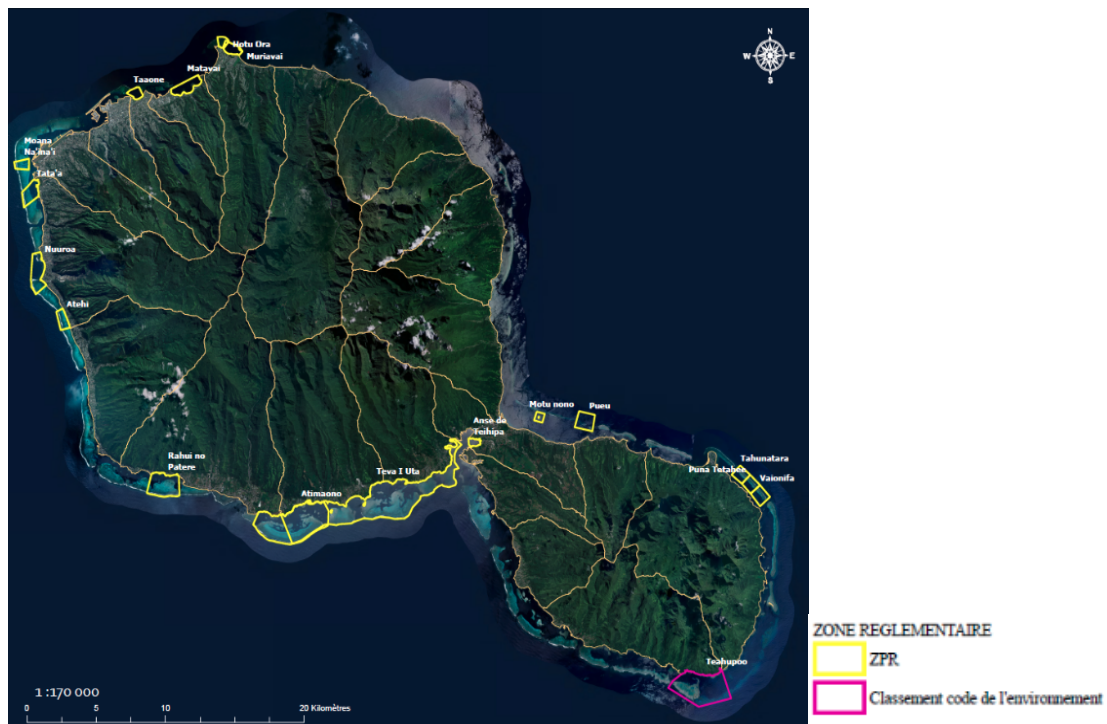
---

<sup>63</sup>[http://www.ressources-marines.gov.pf/wp-content/uploads/sites/24/2018/09/Arr%C3%AAt%C3%A9-n%C2%B0-507-CM-du-03\\_04\\_2018-portant-classement-ZEE-de-PF-en-AMG.pdf](http://www.ressources-marines.gov.pf/wp-content/uploads/sites/24/2018/09/Arr%C3%AAt%C3%A9-n%C2%B0-507-CM-du-03_04_2018-portant-classement-ZEE-de-PF-en-AMG.pdf)

du concept d'Aire Marine Éducative (AME), « zone maritime littorale gérée par des élèves de cycle 3 d'une école à travers une démarche participative qui les implique autour d'un projet d'action citoyenne de protection du milieu marin<sup>64</sup> ».

La Zone de Pêche Réglementée (ZPR), est une zone qui vise à utiliser de manière durable les ressources, de régénérer des ressources qui ont été surexploitées par les pêcheries industrielles et de régler des conflits d'usage. On dénombre aujourd'hui 23 ZPR à Tahiti (cf. carte des ZPR ci-dessous), suivies par l'intermédiaire d'un comité de gestion. Concrètement, cet outil de gestion a pour objectif d'atteindre l'effet « spill-over » selon lequel les poissons qui se reproduisent et grossissent dans les zones protégées débordent dans les zones de pêche adjacentes et profitent alors aux pêcheries.

Carte 9 : Zones de Pêche Réglementées à Tahiti



(Source : site internet de la DRM, 2024)

Les ZPR font l'objet de diverses appellations parmi lesquelles nous retrouvons la notion de rāhui, concept qui fera l'objet d'une analyse épistémologique plus approfondie dans le deuxième chapitre de la thèse. En effet le Rāhui est un mode de gestion des ressources

<sup>64</sup> Définition donnée par les auteurs du projet Pukatai, qui vise à créer une aire marine éducative dans chacune des six îles habitées des Marquises

naturelles endémique qui fait l'objet d'une reconnaissance par le code de l'environnement depuis 2017 (art. LP. 2122-1 de la Loi du Pays n° 2017-25 du 5 octobre 2017<sup>65</sup>).

Le Plan de gestion de l'Espace Maritime (PGEM) a pour vocation de déterminer "*les conditions d'utilisation, d'aménagement, de sauvegarde et de mise en valeur d'un lagon ou d'une façade maritime*". Ce dispositif a été créé en 1992 par le Code de l'aménagement de la Polynésie française (art. D. 133-1 du Code de l'aménagement). On dénombre un seul PGEM sur l'ensemble du territoire qui est localisé sur Moorea depuis 2004, et qui s'étend sur une superficie de 28 km<sup>2</sup>. Cet outil a été à l'origine de plusieurs controverses dont un recours devant le juge administratif.

Aussi diversifiés soient-ils, nous verrons que les outils de gestion de l'environnement marin sont au cœur de représentations contrastées chez les usagers du milieu marin. Une partie de notre démarche reposera sur la formulation de recommandations qui vont dans le sens d'une meilleure compréhension, d'une meilleure lisibilité et d'un plus grand respect des outils de gestion du milieu marin.

---

<sup>65</sup> <http://lexpol.cloud.pf/LexpolAfficheTexte.php?texte=503933&idr=86&np=1>

## IV. Le contexte économique comme révélateur des enjeux liés à l'hégémonie des activités humaines

Nous allons chercher à appréhender les enjeux du développement économique dans les deux territoires étudiés à travers l'instruction des deux principaux secteurs de l'économie bleue<sup>66</sup> : le tourisme et la pêche. Ne pouvant traiter toutes les dimensions de l'économie des îles de La Réunion et de Tahiti, nous nous attarderons donc sur deux secteurs qui sont en lien avec le milieu naturel qui nous intéresse ici : l'océan.

Nous avons souhaité contextualiser l'aspect économique de notre étude par le biais de ces deux secteurs d'activités car ils sont révélateurs des enjeux liés à la conciliation du développement économique et de la préservation des ressources naturelles. Cette approche va nous permettre de réaliser un premier focus sur les phénomènes de rivalités et de tensions que soulève le développement économique dans nos sociétés contemporaines, et ainsi d'introduire un concept clé de ce travail de recherche : la gestion des services écosystémiques.

L'objectif de cette partie n'est pas de questionner la durabilité des modèles économiques actuels, dans le contexte du début de la décennie particulièrement impacté par l'épidémie du Covid19. Pour ce faire, nous allons donc nous appuyer sur des données quantitatives réalisées en amont de la période 2020-2022.

### IV.1. Essor de l'industrie touristique dans les territoires ultramarins

Si La Réunion et Tahiti sont aujourd'hui deux îles particulièrement prisées par les touristes nationaux et internationaux, il faut avoir à l'esprit que l'industrie du tourisme n'a pas toujours été une filière porteuse dans ces territoires. Ainsi, au sein de cette partie, nous verrons dans un premier temps les contextes qui ont donné lieu à un développement du secteur touristique dans ces territoires. Une expansion parfois ambiguë qui aura des impacts sur la qualité des interactions entre la société et l'environnement. Puis, nous aborderons plus spécifiquement les services et l'économie du tourisme nautique.

---

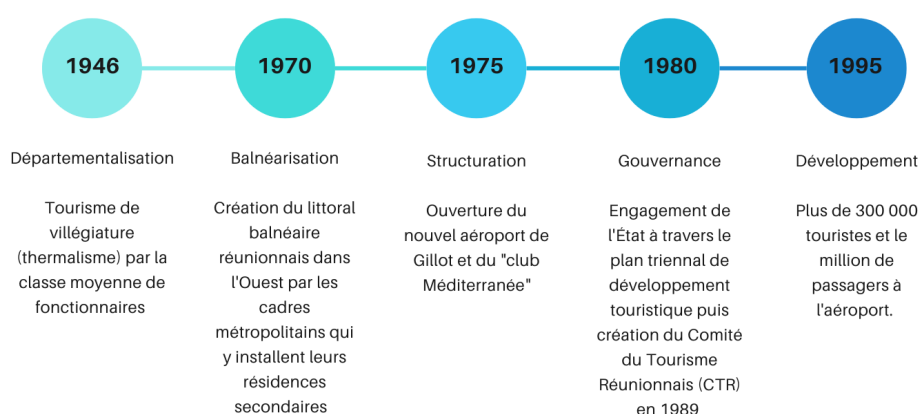
<sup>66</sup> L'économie bleue peut être définie comme "*l'ensemble des activités économiques liées à la mer et au littoral, dont se pose la question de la durabilité*" (Thebaud, 2021, p.1).

#### IV.1.1. Le tourisme réunionnais : un développement ambigu

*“La Réunion s’illustre par une pluralité à la fois de sites exceptionnels, d’intérêt contemplatif et d’activités intenses puisant dans sa matière touristique.”*  
(Folio, 2009, p. 13)

Si, comme l’évoque Folio, l’exotisme et la diversité de ses paysages font de la Réunion une destination privilégiée, différentes étapes vont être à l’origine du développement du secteur touristique. L’ouverture du nouvel aéroport de Gillot en 1975 va ainsi marquer un tournant dans le développement de l’industrie du tourisme sur le sol réunionnais. Simultanément, la fin du monopole de la compagnie Air France marquée par l’arrivée de nouvelles compagnies aériennes sur le territoire va permettre à la destination réunionnaise de dépasser le million de passagers en 1995 (Fontaine, 2004).

*Figure 1 : Dates clés de l’évolution de l’industrie touristique à La Réunion*



(Source : R. Pinel, 2024, à partir des travaux de Fontaine, 2004)

Plus récemment, une offre aérienne toujours plus diversifiée et plus compétitive, avec les compagnies low-cost telles que French Bee ou XL Airways<sup>67</sup>, va rendre davantage accessible la destination d’un point de vue économique, s’adressant alors à une plus large clientèle, notamment d’origine modeste. Ainsi, en 2019, 2 550 000 passagers aériens sont venus à La Réunion selon la Direction générale de l’Aviation Civile (DAC). Pour autant, l’avion n’est pas le seul moyen de desserte du territoire puisque 50 426 passagers croisiéristes vont y faire escale en 2019 (Atout France<sup>68</sup>).

<sup>67</sup> XL Airways est en liquidation judiciaire depuis octobre 2019.

<sup>68</sup> Groupement d’intérêt économique, opérateur de l’État français en matière de tourisme.



*Tableau 3 : Nombre de passagers aériens à La Réunion*

Lieu d'origine	2018	2019	Évolution (%)	% 2018	% 2019
France hexagonale	1 461 800	1 460 800	0%	58%	57%
International	891 100	921 700	3%	35%	36%
Outre-Mer	167 800	167 400	0%	7%	7%
Total	2 520 800	2 550 000		100%	100%

(Source : Atout France)

Les données chiffrées du tableau ci-dessus nous permettent de mesurer la proportion importante des passagers depuis l'Hexagone puisqu'ils représentent plus de la moitié des passagers de l'aéroport de Gillot. Pour autant, nous conservons un regard critique sur ces données puisqu'elles manquent de précisions. Par exemple, nous ne connaissons ni les origines des passagers, ni les motifs de voyage. Nous observons également une croissance des passagers internationaux entre 2018 et 2019, alors que le nombre de passagers nationaux et outre-mer restent identiques sur la même période.

Pour autant, si le secteur a connu un essor important, les travaux menés par Folio en 2009, montrent une forme d'ambiguïté quant à la construction d'une culture touristique réunionnaise : *“La place du tourisme reste assez ambiguë localement. Les insulaires semblent partagés entre orgueil pour leur patrimoine, appréhension du tourisme comme vecteur d'altérité et surtout relative indifférence à l'encontre d'une filière porteuse... l'île occulte la diversité peu commune de sa culture (histoire, musique, gastronomie), qu'elle conserve pour sa consommation personnelle.”* (Folio, 2009, p.20)

Folio poursuit alors sa démonstration sur le tourisme réunionnais en révélant un clivage entre l'Est et l'Ouest, relativement aux attraits de la balnéarité, et des activités pratiquées qui n'y sont pas les mêmes. Ses travaux montrent également une forme de dualité entre le littoral et l'intérieur montagneux, aussi connue comme le couple Bas/Haut (Folio, 2009). D'autre part, diverses controverses environnementales vont impacter considérablement l'image de la destination réunionnaise.

Le Journal de l'île de La Réunion (JIR) résumait, à sa manière, la situation complexe des interactions entre les sociétés et l'environnement naturel : *“Après la crise du chik<sup>69</sup>, le scandale des chiens appâts, les attaques répétées des requins constatées ces derniers jours à proximité du littoral sont une nouvelle contre-pub pour la destination touristique Réunion.”* (JIR, 29 août 2006)

Finalement, si le développement durable du secteur touristique réunionnais est reconnu par l'attribution de labels tels que celui de l'UNESCO<sup>70</sup>, les dimensions intégrée et inclusive de l'industrie restent encore à démontrer. Les dernières assises du Tourisme de La Réunion, tenues le 12 septembre 2008, ont été la preuve de ce manque d'inclusivité lorsque le Président d'un Office du tourisme de la côte Est regrette que les organisateurs n'aient pas invité les professionnels du tourisme. *“Ces Assises du tourisme ne m'ont apporté aucun élément de réponse à mes interrogations... Il n'y a pas de volonté de travailler ensemble. Nous, les investisseurs, nous n'avons pas le soutien des élus.”* (source : Zinfos974<sup>71</sup>).

#### IV.1.2. Développement d'un tourisme nautique réunionnais

À partir des années 1980, les activités nautiques ont émergé avec le développement de l'industrie des loisirs en France hexagonale. Dès lors, la pratique des activités nautiques telles que le surf ou le bodyboard s'est démocratisée dans les eaux réunionnaises. Par exemple, on estime la population de pratiquants de surf à 40 000 personnes en 2010 alors qu'ils n'étaient que 700 en 1992 (Guilhat, 2011).

Ainsi, c'est dans l'Ouest, plus précisément autour de la ville de St Gilles, que va se développer la pratique des activités nautiques. La diversité des lieux de pratique est sans aucun doute la principale raison de cette expansion régionalisée. Dans le même temps, la présence d'une population métropolitaine à St Gilles, parlant l'anglais, va favoriser les échanges avec les Sud-Africains, premiers surfeurs de l'île, qui vont alors leur vendre leur planche (Chateaufreyaud, 1996).

---

<sup>69</sup> Comprendre chikungunya.

<sup>70</sup> Pitons, cirques et remparts de La Réunion sont, depuis le 2 août 2010, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

<sup>71</sup> [https://www.zinfos974.com/Les-Assises-du-Tourisme-c-est-juste-du-bla-bla\\_a463.html](https://www.zinfos974.com/Les-Assises-du-Tourisme-c-est-juste-du-bla-bla_a463.html)

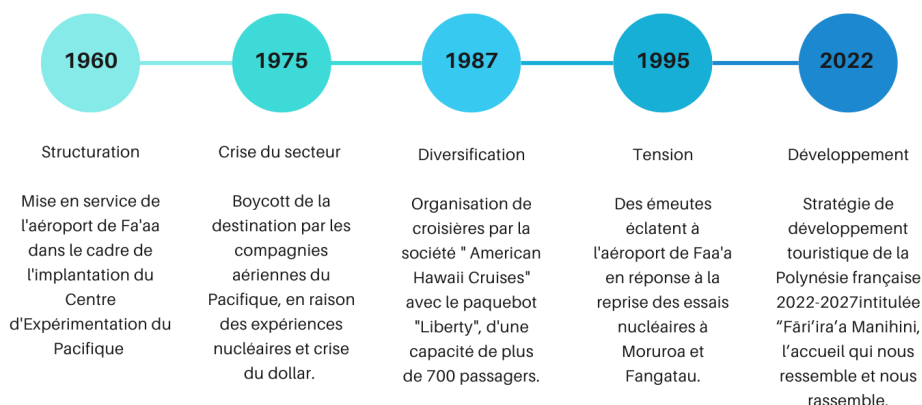
Pour autant, depuis 40 ans, le développement des attractions touristiques de l'île de La Réunion s'est déplacé des côtes vers l'intérieur de l'île. Suite à l'augmentation des interactions entre les usagers du milieu marin et les requins, le développement touristique est devenu une préoccupation majeure pour l'économie réunionnaise. Une étude publiée en 2014 estime que la perte de revenus sur une année due aux attaques de requins est d'environ 20 millions d'euros (Fabing, 2014). En réponse à ce contexte, la promotion d'une diversité d'attractions touristiques va répondre à une logique de maintenir les visiteurs sur l'île. Et de fait, les recettes touristiques représentaient plus de 2% du PIB avec pas moins de 432 millions d'euros dépensés (hors transport aérien international) par les touristes non-résidents en 2018 (Atout France).

Finalement, le développement des activités nautiques questionne aussi bien les dimensions environnementales, économiques et culturelles. Nous reviendrons sur ces éléments, en particulier sur la controverse entourant la cohabitation des pratiquants d'activités nautiques avec les requins, tout au long de ce travail de recherche, car il nous semble qu'elle est révélatrice des enjeux contemporains liés à la viabilité des sociétés humaines.

#### IV.1.3. L'évolution progressive de l'industrie touristique à Tahiti

Il n'est pas un exercice aisé de concevoir le tourisme à Tahiti sans prendre en compte la Polynésie française dans son ensemble, puisque l'île est considérée comme une porte d'entrée pour la réalisation d'un voyage où les touristes se rendent la grande majorité du temps dans plusieurs îles ou archipels. D'ailleurs, les autorités polynésiennes ont choisi d'utiliser l'expression "Tahiti et ses îles" dans leur communication à l'attention du grand public et des investisseurs. Pour autant, comme nous l'avons évoqué dans notre introduction générale et dans une logique de faisabilité, nous avons délimité notre terrain d'enquête au territoire tahitien et nous nous attacherons donc à déconstruire le tourisme sur cette île.

*Figure 2 : Dates clés de l'évolution de l'industrie touristique à Tahiti*



(Source : R. Pinel, 2024, à partir des travaux de Gay, 1993)

*“Tahiti est défendue contre la curiosité des masses par une barrière énorme : son formidable isolement marin. L'Océan Pacifique dont l'immensité constitue le merveilleux régulateur du climat des E.F.O., est aussi une puissante défense contre les curieux à revenus moyens ou faibles qui sont, malheureusement, plus nombreux que les autres.”* (Documents Parlementaires : Rapport sur la situation des E.F.O. par Tastes en séance du 16 novembre 1933).

Si l'éloignement représentait un frein à la venue des visiteurs en 1933, en 2019 ce ne sont pas moins de 1 655 800 passagers aériens qui ont transité par l'aéroport de Tahiti. La révolution des transports, passant alors de rares voyageurs venant d'Europe ou d'Amérique du Nord au siècle dernier, à plusieurs millions de visiteurs aujourd'hui, va autant bouleverser la société tahitienne que son économie.

*Tableau 4 : Nombre de passagers aériens à Tahiti*

Lieu d'origine	2018	2019	Évolution (%)	% 2018	% 2019
France hexagonale	135 100	169 000	25%	8,7%	10,2%
International	509 800	520 300	2%	32,6%	31,4%
Polynésie française	917 200	966 500	5%	58,7	58,4%
Total	1 562 100	1 655 800		100%	100%

(Source : Atout France, 2020)

Les données chiffrées du tableau ci-dessus, nous permettent de mesurer la forte croissance du nombre de passagers en provenance de France hexagonale, représentant une augmentation de 25% entre 2018 et 2019. Il est alors important de noter que ces données ne nous permettent pas de savoir le nombre de Tahitiens qui rentrent au *fenua* voir leurs proches. Il y aurait environ 26 000 personnes nées en Polynésie française vivant en France hexagonale (INSEE).

Malgré tout, cette croissance du nombre de voyageurs, et plus largement de la population, fait écho à un phénomène conceptualisé par certains locaux : “l’effet French Bee”. Depuis le premier vol commercial effectué par la compagnie *low cost* qui a été effectué le 11 mai 2018, nous notons tout de même 35 000 voyageurs supplémentaires en 2019. Malgré cette évolution significative, les passagers des îles restent logiquement les plus représentés avec l’ensemble du trafic aérien local (assuré par deux compagnies locales : Air Tahiti depuis 1987 et Air moana depuis 2022), suivis par les passagers de l’international. Pour autant, nous sommes conscients que l’ensemble de ces passagers ont transité par l’île de Tahiti puisque l’aéroport international de Tahiti de Faa'a<sup>72</sup> est la seule porte d’entrée aérienne pour les vols internationaux. Les régions de provenance des passagers qui viennent faire du tourisme en Polynésie française sont diverses, avec une proportion prédominante des clientèles internationales, notamment d’Amérique du Nord et de l’hexagone. Les dépenses des touristes étrangers et résidents représentent alors 8% du PIB polynésien en 2018 avec des dépenses s'élevant à plus de 65 milliards de francs pacifique sur la même année, hors transport aérien international (ISPF).

Par ailleurs, l’aéroport international de Tahiti n’est pas la seule infrastructure puisque le port de Papeete a accueilli 464 056 passagers croisiéristes en escale en 2019 (Atout France). Plus récemment encore, depuis mars 2022, un terminal de croisières est en construction à Papeete.

Finalement, nous constatons une évolution récente de l’offre touristique à Tahiti avec l’ouverture de plusieurs hôtels alors qu’auparavant, les passagers, les professionnels du tourisme et les Tahitiens eux-mêmes, considéraient l’île la plus peuplée de Polynésie comme un lieu de passage.

---

<sup>72</sup> Le chantier va durer deux ans et le motu Tahiri, tout comme l’accès à la mer pour les habitants de Faa’a, vont disparaître au profit d’une piste de 1965 mètres (Gay, 1993).

#### IV.1.4. Le tourisme nautique à Tahiti : enjeux d'un secteur en plein essor

*« Les activités humaines sont étroitement liées à l'environnement naturel, en particulier au milieu marin et au littoral. Les principales activités économiques et sociales étant tournées vers la zone côtière, les enjeux de développement y sont majeurs. »* (Avis du Conseil Économique Social et Culturel de Polynésie française en date du 28 août 2015)

Le développement d'une société des loisirs a joué un grand rôle dans la mise en place d'un tourisme balnéaire à Tahiti. Les sports nautiques et sous-marins vont alors connaître une forte expansion, se nourrissant de l'attractivité des environnements naturels et plus particulièrement de la richesse des écosystèmes marins.

En réponse à cette dynamique, le territoire tahitien va évoluer. Ainsi, une forte urbanisation de la côte Ouest (sous-le-vent), plus propice à la pratique des activités nautiques et au développement d'un tourisme balnéaire est observée. À l'inverse de la côte Est (au-vent), délaissée par les investisseurs.

Dès lors, la gestion des zones littorales et marines s'avère être un enjeu essentiel car elle questionne l'emprise humaine sur ces zones et, *de facto*, l'impact sur l'environnement et les écosystèmes. Nous pouvons prendre l'exemple de Teahupo'o pour mieux comprendre ces différents enjeux de gestion. En effet, si la vague qui déferle sur le récif de Teahupo'o est mondialement connue et reçoit chaque année les meilleurs surfeurs du monde (e.g. la Tahiti Pro y est organisée annuellement par la *world surf league*<sup>73</sup>), les résidents de la commune ont toujours milité pour que leur environnement ne soit pas urbanisé. La tenue des Jeux Olympiques en 2024 a cristallisé des tensions entre les organisateurs et la population résidente. Étant donné les objectifs de notre approche et nos questions de recherche, nous reviendrons sur cette situation dans le quatrième chapitre de la thèse.

Ainsi, le tourisme, même fondé sur un environnement et des paysages convoités, comme c'est le cas en Polynésie française, s'avère aussi être un facteur de leur dégradation (Salbert, 2003). En outre, si socialement, le tourisme se nourrit de l'accueil qualitatif par les populations locales, il doit permettre également le bien-être de ces dernières. Nous aborderons cette question plus en détail ultérieurement, avec le cas de la gestion de la présence des voiliers dans le lagon

---

<sup>73</sup> La World Surf League (WSL) est une entreprise américaine qui organise les compétitions professionnelles de surf.

depuis que cette situation se révèle être un enjeu de controverses, aussi bien sociale qu'environnementale.

Considéré par les différents gouvernements comme l'un des principaux leviers économiques du pays, le tourisme représente un enjeu économique essentiel. Un autre secteur se révèle être tout aussi important dans la santé économique des sociétés insulaires réunionnaise et tahitienne : la pêche.

## IV.2. Les enjeux liés au développement du secteur de la pêche

Pilier des secteurs de l'économie bleue avec, entre autres, le tourisme littoral et le transport maritime, la pêche représente une activité essentielle pour les territoires insulaires. D'ailleurs les Zones Économiques Exclusives (ZEE) des territoires ultramarins sont des atouts indéniables pour développer la pêche industrielle.

Pour autant, la pêche est un secteur qui peut être stratifié en plusieurs catégories. Ainsi, les populations qui ont peuplé et qui peuplent aujourd'hui les littoraux insulaires, ont souvent développé des activités de pêche vivrière, leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Dans cette partie, nous aborderons donc les principales étapes qui ont favorisé le développement du secteur de la pêche, lui permettant de tenir une place importante dans les économies des territoires étudiés, mais aussi dans la vie des populations. Nous nous focaliserons davantage sur les pêches réalisées par les Réunionnais et les Polynésiens, dans un contexte de partage de la ressource avec d'autres pays.

### IV.2.1. La pêche à La Réunion : un développement progressif

L'activité de pêche a connu un développement progressif à La Réunion (Cherubini, 2004). Nous exposerons plusieurs aspects pour tenter de mieux appréhender un développement endogène au regard des retombées économiques de ce secteur.

Premièrement, comme nous l'avons mentionné précédemment lorsque nous avons abordé le contexte écologique, il est important d'avoir à l'esprit que l'île de La Réunion ne dispose pas d'une côte qui facilite l'usage anthropique des ressources marines. Avec un plateau continental

étroit, des fonds abrupts et des pentes plongeant jusqu'à une profondeur de 4 000 mètres, le développement de l'activité de pêche se voit donc contraint par les conditions environnementales de l'île. Pour autant, la zone économique exclusive (ZEE) qui s'étend sur plus de 638 000 km<sup>2</sup>, révèle l'intérêt du secteur pour les navires européens. Les thoniers senners français et espagnols vont d'ailleurs venir dans les eaux de la ZEE dès 1984<sup>74</sup>.

En parallèle, nous remarquons que les embarcations n'ont pas toujours permis d'affronter des conditions de mer difficiles, puisque le premier canot à moteur est apparu en 1950. Sept ans plus tard, l'intervention des pouvoirs publics, par le biais de la caisse centrale de coopération économique, va permettre de généraliser le processus de modernisation des embarcations. Cette évolution va avoir un impact conséquent sur le développement du secteur, à l'instar de l'évolution de la capture de thons qui était estimée à 13 tonnes en 1950, et qui va passer à environ 200 à 300 tonnes en 1965 (Bertrand, 1985).

Si nous avons vu que les conditions météorologiques n'étaient pas toujours favorables, nous observons également des disparités sur la répartition géographique de l'activité de "petite pêche" (sortie de moins de 24h). Ainsi, la grande partie de l'activité de pêche est réalisée dans le secteur nord-ouest (Grande Chaloupe à Pointe des Châteaux), et donc moins développée dans les secteurs sud-ouest à sud et nord à sud-est (Pointe de la Table à Grande Chaloupe).

#### IV.2.2. Les enjeux contemporains de la pêche réunionnaise

Il nous paraît approprié de contextualiser le secteur de la pêche par rapport à la réglementation applicable à La Réunion puisque nous questionnons l'efficacité de la gouvernance du milieu marin dans le cadre de notre recherche. Un des premiers points qui nous semble intéressant à évoquer est que les pêcheurs réunionnais sont contraints d'observer les règles de la politique commune de l'Union Européenne (UE), tirant ainsi des avantages et des inconvénients de ce contexte. Par exemple, si la rareté des ressources par rapport à une demande toujours croissante a contraint les pêcheurs à moderniser leurs techniques de pêche, l'Instrument Financier d'Orientation de la Pêche (IFOP), créé en 1994, a soutenu financièrement les pêcheurs réunionnais dans cette perspective. Malgré tout, ces fonds, alloués par Bruxelles, n'ont duré

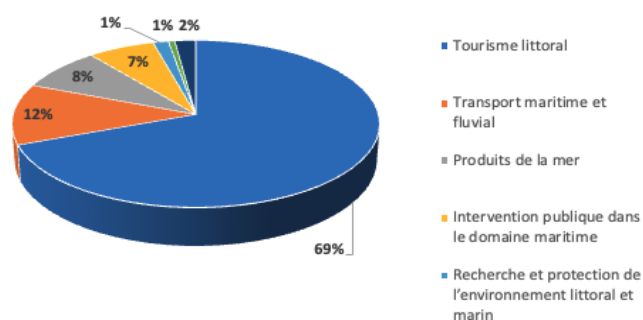
---

<sup>74</sup> Année au cours de laquelle un accord pour développer la pêche du thon est signé à l'échelle de l'Union Européenne.



que 10 ans puisqu'ils ont fait l'objet de controverses, étant à l'origine d'une surexploitation de la ressource (Méralli-Ballou, 2007).

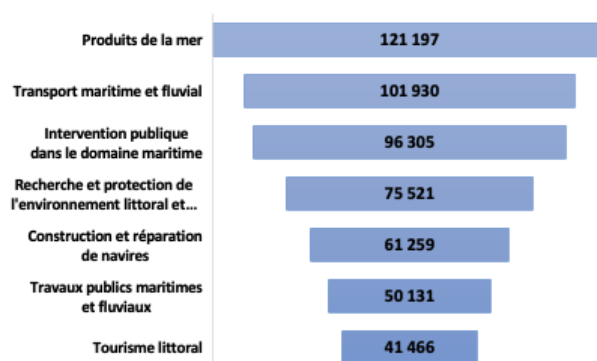
*Figure 3 : Répartition des emplois de l'économie bleue par domaine en 2018 à La Réunion*



(Source : R. Pinel, à partir des données de l'Insee, 2018)

Enfin, si nous nous appuyons sur les données fournies par l'Insee, nous pouvons constater que le secteur de la pêche, s'il a tout de même une importance avec ses 8% des emplois des secteurs de l'économie bleue, ne représente pas un réel atout pour l'économie réunionnaise et pour son autonomie alimentaire. Par exemple, 91% des poissons consommés par les Réunionnais sont importés, principalement de Madagascar, de l'Inde, de Maurice ou des Seychelles. Pourtant les produits de la mer sont ceux qui offrent le plus de valeur ajoutée par emploi salarié<sup>75</sup>.

*Figure 4 : Valeur ajoutée par emploi salarié selon le secteur d'activité (en euros) en 2018*



(Source : R. Pinel, à partir des données de l'Insee, 2018)

<sup>75</sup> La valeur ajoutée par emploi salarié est un indicateur économique qui correspond à la valeur ajoutée moyenne générée par chaque employé. La richesse générée par une organisation est définie comme la différence entre la production totale (le chiffre d'affaires) et les dépenses intermédiaires (les achats de biens et services indispensables à la production). Cet indicateur facilite la comparaison de l'efficacité relative des divers secteurs économiques.

Nous pouvons alors légitimement nous interroger sur les opportunités manquées du secteur maritime pour l'économie réunionnaise dans un contexte où la ressource halieutique, partagée depuis 1984 avec les navires des pays européens, se raréfie.

#### IV.2.3. Le secteur de la pêche à Tahiti

Avec plus de 5,5 millions de Km<sup>2</sup>, la Zone Économique Exclusive (ZEE) de la Polynésie française représente un atout pour les pêcheurs polynésiens. D'ailleurs, une telle grandeur laisse transparaître un fort potentiel industriel pour ce secteur. Aussi, nous verrons dans quelle mesure ce potentiel est-il exploité, et les éventuelles conséquences de cette exploitation sur les différentes catégories de pêcheurs.

La pêche en Polynésie française est constituée de plusieurs filières (ISPF) :

- la pêche hauturière qui est effectuée en haute mer, à plus de 4 jours des côtes ;
- la pêche côtière qui est effectuée en haute mer, à moins de 4 jours des côtes ;
- la pêche lagonaire (effectuée dans le lagon) qui est essentiellement consacrée à l'autoconsommation et à la vente hors circuit commercial, exceptée la pêche des roris, trocas et bénitiers qui sont tous ou en partie exportés ;
- la production aquacole qui comprend l'élevage de crevettes et de paraha peu<sup>76</sup>.

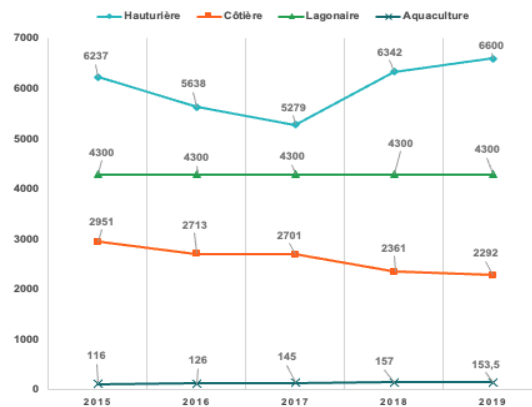
#### IV.2.4. Un secteur d'activité au centre de la société tahitienne

Nous constatons que le secteur de la pêche hauturière a fait l'objet d'un développement particulièrement remarqué depuis les années 2000. Cette croissance est le résultat de l'appui des pouvoirs publics, à travers des aides à l'investissement, de nouvelles infrastructures portuaires, des programmes de formation et de recherche, mais aussi de divers avantages pour les pêcheurs tels que la non-taxation du gasoil, de la glace, etc. Pour autant, nous restons prudents sur les données relatives à la pêche côtière puisqu'elles datent des années 1990 (Orstom) et n'ont jamais fait l'objet d'une réactualisation jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>76</sup> Le paraha peu (platax orbicularis) est une espèce de poissons marins de la famille des Ehippidae, particulièrement appréciée par les habitants de Tahiti et des îles.

Figure 5 : Évolution de la production selon le type de pêche (en tonnes)



(Source : R. Pinel, 2023, à partir des données de l'ISPF)

Ainsi, en 2019 le secteur représente 1 100 emplois salariés en Équivalent Temps Plein (ETP) et représente dès lors pas moins de 2% du PIB polynésien. À ces emplois salariés, il faut également ajouter 400 pêcheurs lagonaires, détenteurs d'une carte professionnelle délivrée par la Chambre de l'Agriculture et de la Pêche lagonaire (CAPL).

De plus, les chiffres de l'ISPF nous montrent que les produits de la mer sont destinés aux ménages polynésiens puisque sur les 13 500 tonnes de production estimées sur l'année 2019, seulement 1 600 tonnes ont fait l'objet d'exportation.

Malgré ces indicateurs qui confirment l'importance du secteur dans l'économie polynésienne, une raréfaction de certaines espèces est observée depuis plusieurs années. Ce phénomène est d'ailleurs à l'origine de conflits pour le contrôle de la ressource dans un contexte où les navires senners asiatiques et européens lorgnent la ZEE polynésienne équipés de DCP dérivants. Pourtant, la ZEE polynésienne est réservée aux navires de pêche locaux depuis 1996 et aucune licence de pêche n'est délivrée à des navires étrangers.

D'ailleurs, plus récemment, le secteur a fait l'objet d'un développement orchestré par une politique sectorielle de la pêche hauturière de la Polynésie française. À travers l'extension de la flotte, le gouvernement polynésien souhaite ainsi doubler la production et optimiser la chaîne de valeur dans le respect des conditions de durabilité (délibération n° 2018-6 APF du 13 mars 2018 portant approbation de la politique sectorielle de la pêche hauturière de la Polynésie française).

## *Synthèse*

Cette première approche contextuelle nous semble révélatrice de la pluralité des enjeux liés à la gestion des socio-écosystèmes, tels que nous abordons le milieu marin dans le cadre de cette thèse. Cette dimension plurielle semble d'autant plus marquée dans les territoires insulaires, dans la mesure où les usages des ressources marines et des services écosystémiques sont particulièrement diversifiés (e.g. pêche, services touristiques, aire naturelle protégée, activités nautiques). Il est important de souligner que cette diversité d'usages anthropiques se produit dans un contexte où des riverains sont encore directement dépendants des ressources marines (e.g. pêche vivrière).

Les principaux apports de ce premier chapitre relèvent donc de la mise en évidence de la transversalité des enjeux et questionnements liés aux situations contemporaines auxquelles sont exposées les populations réunionnaise et tahitienne. Cette dimension nous amène alors à interroger les objets d'études que sont par exemple la gouvernance des milieux naturels, la surveillance des Zones Économiques Exclusives (ZEE) ou encore le développement socio-démographique des territoires, de manière pluridisciplinaire.

Finalement, cette première approche situationnelle nous apporte des éléments de compréhension sur les dynamiques socio-spatiales contemporaines. Malgré la singularité des situations rencontrées, nous sommes en mesure d'identifier des problématiques communes qui feront alors l'objet d'une approche plus particulière dans le cadre de cette thèse. De la même manière, nous avons également pour ambition de saisir les enjeux socio-écologiques qui sont propres aux territoires maritimes réunionnais et tahitiens. Cette approche, que nous qualifions d'intégrée, repose notamment sur la prise en compte des préoccupations des populations locales et de leurs capacités à faire face aux enjeux globaux.

## Chapitre 2

# Ondulations conceptuelles et cadre théorique sur l'évolution des interactions entre les sociétés (post)coloniales et le milieu marin

### Introduction

Nous avons conçu une démarche qui repose sur les fondamentaux de la *Grounded theory* (que nous pourrions traduire littérairement comme la “théorie ancrée”), élaborée par Glaser et Strauss à la fin des années 1960. Si nous mentionnons cette spécificité au sein de ce chapitre, c'est que nous souhaitons d'ores et déjà expliciter le fait que la mobilisation de cette approche prédispose une forme de simultanéité dans l'élaboration du cadrage théorique et dans l'analyse des résultats issus du recueil de données. Et pour cause, la question de la concomitance des étapes de cadrage théorique et de traitement des résultats, nous permet de rédiger un cadre théorique ajusté aux attentes sociétales des populations enquêtées. Cette démarche nous semble d'autant plus pertinente dans le cadre d'une démarche réalisée dans des contextes (post)coloniaux, au sein desquels les travaux existants ont souvent été rédigés par des chercheurs occidentaux. C'est le cas à Tahiti, où les premiers écrits sont ceux des navigateurs européens relatant les situations observées lors des premiers contacts. Nous donnerons tout de même un aperçu de ces travaux, tout en prenant du recul sur leurs précisions.

Ces préoccupations d'ordre éthique nous ont constamment accompagné tout au long de l'élaboration de ce travail de recherche. Pour autant, si notre méthode s'inscrit donc davantage dans le cadre des recherches interprétativistes, nous avons tout de même souhaité conceptualiser nos questionnements de recherche (qui seront exposés à la fin du présent chapitre), et ce par l'expérimentation d'indicateurs qui ont été identifiés lors de l'analyse des données de nos enquêtes ethnographiques.

Ce deuxième chapitre a donc pour ambition de proposer une esquisse épistémologique sur les enjeux tels qui sont perçus par les personnes enquêtées, mais également à travers les situations

qu'ils rencontrent et les représentations qu'ils détiennent des usages anthropiques du milieu marin et de l'évolution du milieu naturel. En ce sens, nous inscrivons notre démarche au sein des approches expérimentales plutôt que théoriques. Notre objectif visant davantage la compréhension de phénomènes et la recherche de solution. Ce faisant, elle contribuera *de facto* à un apport théorique. L'élaboration du présent cadre théorique a donc pour ambition de nous accompagner dans l'interprétation des résultats, de manière à réaliser cette étape cruciale de manière éclairée et intégrée.

Nous abordons donc des concepts théoriques mais nous formalisons également une revue critique de la littérature scientifique. Cette démarche de recension a donc pour principal objectif de nous orienter et de cadrer les questions de recherche, tout en rassemblant la littérature mobilisée pour la rédaction de ce manuscrit. Finalement, l'analyse des différents corpus doit nous permettre de mieux appréhender les environnements socio-écologiques observés lors de la réalisation de nos deux terrains d'enquête. Cet exercice devrait nous permettre de formuler des questions de recherches qui prennent en compte les connaissances scientifiques et les savoirs développés par les acteurs locaux.

## I. Élaboration du cadrage conceptuel à partir des usages du milieu marin et des préoccupations des sujets de l'étude

La présente partie a pour ambition de réaliser un "déblayage conceptuel", afin de donner une esquisse générale des préoccupations des populations locales et des enjeux liés à la gestion des écosystèmes marins et côtiers.

Ainsi, pour l'ensemble des sous-parties de ce cadre conceptuel, nous présenterons les groupes de concepts, élaborés à partir de la phase d'*axial coding* puisque ces différentes notions ont été répertoriées dans les discours des personnes enquêtées. Les propos de nos interlocuteurs ont donc fait l'objet d'une conceptualisation, puisque les situations évoquées par ces derniers font aussi bien référence à des indicateurs gravitant autour des notions de conflit d'usage, d'outils de gestion de l'environnement ou encore d'enjeux liés à la cohabitation au sein d'un milieu naturel qui se dégrade.

Nous allons donc chercher à conceptualiser les situations que rencontrent les acteurs locaux, tout en cherchant à les regrouper au sein de différents groupes de concepts. Cette première approche nous permettra alors de distinguer les concepts centraux et les concepts périphériques mais également de répertorier les disciplines scientifiques contributives. La mise en relation des différents concepts devrait nous aider à concevoir un diagramme des concepts de la recherche aussi exhaustif que possible.

Nous allons donc présenter ce cadre conceptuel en deux principales sous-parties, nous permettant de réaliser un état des lieux des concepts associés au multi-usage des milieux marins à travers l'identification des pratiques et usages anthropiques (1), puis, nous exposerons une revue de la littérature relative à l'évolution des interactions entre les sociétés humaines et le milieu naturel (2).

### I.1. Multi-usage des milieux marins en contexte insulaire

Au vu de la diversité des usagers qui y interagissent, nous aborderons le milieu marin en contexte insulaire comme un espace ressource multi-usage (Bambridge, 2019). Ainsi, à travers cet objet d'étude, nous questionnons et abordons les théories qui ont cherché à appréhender la complexité des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement.

Et pour cause, certaines activités anthropiques peuvent remettre en question la viabilité, aussi bien écologique que sociale, et le bien-vivre ensemble. Par exemple, des usagers, tels que les pêcheurs ou les prestataires touristiques, sont directement dépendants des ressources naturelles. L'absence de complémentarité entre les usages peut alors occasionner des conflits entre les acteurs ayant pour origine le partage du milieu naturel (conflits humains-humains), mais également des conflits avec la faune (conflits humains - non-humains). Nous verrons comment la littérature scientifique s'est-elle saisie de ces questionnements, que nous considérons comme pluridisciplinaires.

D'autres acteurs évoluant au sein du milieu marin ne dépendent pas directement des ressources mais en ont un usage tout aussi régulier, tels que les surfeurs, les bodyboarders ou les plongeurs sous-marins. Nous verrons alors dans quelles mesures les activités nautiques connaissent un essor important dans les territoires insulaires. Nous constatons également que

ces différentes activités font l'objet de représentations contrastées chez les populations locales. Ces représentations sont notamment le fruit d'histoires singulières que nous pourrions illustrer par une citation des travaux de thèse de Lemarié (2019) qui, au travers des écrits de Cook, s'est intéressé au contexte polynésien : *“Alors qu'en Europe le bain à la lame était strictement réglementé par les injonctions thérapeutiques des médecins, la natation et l'immersion des corps dans les mers du Sud s'apparentaient à des rencontres érotiques avec la nature, à la fois maîtresse et source de vitalité”* (p.106).

### I.1.1. La démocratisation des activités nautiques et les enjeux de cohabitation

Notre thèse s'inscrivant dans un cursus universitaire STAPS, nous avons réalisé un focus sur les évolutions des usages récréatifs du milieu marin, à travers l'observation et l'analyse des pratiques sportives que sont le surf, le bodyboard ou la plongée sous-marine. Ainsi, étudier l'objet qu'est le sport en territoire (post)colonial n'est pas anodin, dans le sens où *“le sport participe à la mission civilisatrice du colonisateur, l'usage qui en est fait laisse aussi apparaître une fonction de répartition de pouvoir par les colonisateurs.”* (Mascret, 2010, p. 201). Pour autant, cette logique civilisatrice n'est pas la seule en vigueur dans les contextes étudiés. Nous exposerons alors les autres facettes que peut détenir la pratique des activités nautiques par un référencement des travaux qui s'y sont intéressés.

Cet objectif de questionner les pratiques et les usages contemporains du milieu marin nous renvoie au chapitre précédent, puisque nous avons déjà souligné que ces activités ont connu un essor important en lien avec la démocratisation du temps libre, résultat de la conjugaison de la baisse du temps travaillé et de l'obtention de jours de congés. En outre, la volonté de différenciation, selon l'approche de Bourdieu (1966), ou bien même d'individuation<sup>77</sup> (Augustin, 1994), sont des approches sociologiques qui nous permettent de mieux comprendre la forte croissance du nombre de pratiquants des activités nautiques. Cette tendance à la “globalisation” des sports de nature est partagée par Pociello (1995). Ce dernier va plus loin dans son approche puisqu'il mentionne un contexte de naturalisation, voire même d'écologisation des pratiques sportives.

---

<sup>77</sup> “Distinction d'un individu des autres de la même espèce ou du groupe, de la société dont il fait partie” (CNRTL).



En considérant les apports théoriques des travaux menés sur les pratiques nautiques, nous verrons dans quelle mesure la littérature permet-elle de mieux appréhender les causes et conséquences du développement des activités nautiques. Ces dernières se retrouvant au carrefour d'enjeux socioculturels, politiques, économiques et écologiques.

#### I.1.1.1. La pratique du surf dans la littérature scientifique

Il est difficile de dater objectivement l'apparition du surf tant les sociétés polynésiennes, qui font partie des premières à faire l'objet d'écrits sur cette pratique<sup>78</sup>, et sont marquées par l'oralité. De fait, les mythes et les légendes sont une source dans la littérature orale polynésienne. Dans ce contexte, il nous semblait tout de même intéressant d'exposer les premiers écrits occidentaux qui mentionnent la pratique du surf, en l'occurrence ceux du capitaine Cook qui, en 1770, va décrire des scènes où des polynésiens vont s'adonner à cette pratique :

*“Les origines du surf sont encore peu connues et il est difficile de situer dans le temps les débuts de cette pratique. Il est convenu d'admettre qu'elle s'est développée dans le Pacifique, et en particulier dans les îles Hawaii. Le capitaine Cook décrit en 1770 [sic] des scènes locales où les indigènes se déplacent, au moyen d'une planche, sur des vagues qui les propulsent sur le rivage.”* (Augustin, 1997, p.122).

Pour autant, il semble approprié d'interroger ces premières descriptions de la pratique du surf puisque la notion de glisse, qui est au cœur de cette activité, nous apparaît comme un marqueur des modes de déplacement des populations océaniques qui ont parcouru des milliers de kilomètres en pirogue double, à la force des rames, des vents, des courants et des vagues, pour arriver jusqu'en Polynésie orientale. D'ailleurs, il suffit d'observer les pratiquants de va'a<sup>79</sup> d'aujourd'hui pour comprendre que la glisse et le surf sont des éléments indissociables.

---

<sup>78</sup> Il semblerait que les premiers écrits qui relatent la pratique du surf soient ceux de Banks, botaniste participant à l'expédition du navigateur James Cook, qui va alors décrire des scènes où les Tahitiens s'adonnent à la pratique : *“...Au milieu de ces brisants nageaient 10 ou 12 Indiens qui, chaque fois qu'une vague se brisait près d'eux, se divisaient en dessous avec une infinie facilité, s'élevant de l'autre côté ; mais leur principal amusement était assuré par la poupe d'un vieux canot, avec cela devant eux, ils nageaient jusqu'à la brèche la plus extérieure, puis un ou deux y entraient et opposant l'extrémité arrondie à la vague déferlante se précipitaient avec une rapidité incroyable...”*. (Banks, 1769, cité par Beaglehole, 1962)

<sup>79</sup> Le va'a est une pirogue d'origine polynésienne fonctionnant avec un balancier et des rames. Il existe différentes tailles de va'a selon le nombre de rameurs à bord, à savoir les V1 (1 personne), les V3 (3 personnes), les V6 (6 personnes) et les V12 (12 personnes).

Plus récemment, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le Duke Kahanamoku, un *waterman*<sup>80</sup> hawaïen champion de natation considéré par certains comme le “créateur du surf moderne”, va faire découvrir la pratique à un plus large public lors de différents voyages tels qu’en Australie :

*“A partir des années 1950, le surf s’est exporté dans le monde grâce à l’émergence de sa subculture et de son sport professionnel, aux médias de masse, et à la démocratisation du tourisme balnéaire... métamorphose d’une pratique autochtone en un sport pratiqué par trente millions de personnes dans plus d’une centaine de pays... aboutissant à la transformation de la coutume hawaïenne he’e nalu en un système surf mondial”* (Lemarié, 2019, p.4).

L’appropriation du surf est intimement liée à l’histoire sociale et politique des activités sportives, ce qui explique alors pourquoi elle varie selon les populations et les territoires. Ainsi, comme le souligne la citation ci-dessus dans le contexte hawaïen, si la culture occidentale a réinventé le surf, son approche par les cultures océaniques est beaucoup plus complexe<sup>81</sup>. Ainsi, des pays occidentaux tels que les États-Unis ou l’Australie se sont réappropriés le surf et l’ont défini en fonction des normes culturelles occidentales, comme la commercialisation et la sportivisation. Les travaux de Hall (1990) expliquent alors comment ce processus de réappropriation culturelle fonctionne. L’auteur indique alors comment les groupes dominants peuvent décontextualiser, transformer et commercialiser les pratiques culturelles des minorités. Les significations culturelles ancrées du surf ont donc été effacées par le processus de colonisation, contribuant par la même occasion à la déstructuration des populations autochtones.

En réponse à cette appropriation occidentale, un mouvement de réaffirmation des droits culturels des peuples autochtones (sur lequel nous allons revenir plus explicitement ultérieurement) se saisit du surf afin d’en revendiquer une authenticité polynésienne. Keene (2021) aborde l’importance de ces mouvements de résistance, qui visent à décoloniser les pratiques culturelles et à rétablir l’indépendance des peuples autochtones.

---

<sup>80</sup> Waterman est un terme anglo-saxon qui désigne généralement un surfeur qui pratique plusieurs activités aquatiques, telles que la natation, le shortboard, et longboard, le stand up paddle, le windsurf, la pirogue, la pêche sous-marine ou encore le body surf.

<sup>81</sup> Le surf a longtemps été considéré par les sociétés polynésiennes comme une pratique symbolique qui témoignait à la fois d’un rapport privilégié avec le milieu marin mais également d’une stratification sociale, au sein de laquelle seuls les chefs (*ari’i*) s’adonnaient à cet usage.

*“A l’origine le surf est un sport non-blanc alors qu’aujourd’hui c’est un sport de blanc. C’est majoritairement pratiqué par des blancs et les instances qui représentent les surfeurs sont peuplées de blancs” (Weisbein, 2020).*

Cette citation tirée d'une interview de Weisbein dans le magazine surf session<sup>82</sup> nous interpelle puisqu'elle associe le surf à une pratique sociale des groupes dominants d'origine européenne. Par ailleurs, la démocratisation de la pratique du surf pourrait être abordée, selon le contexte, comme un reflet de la société individualiste contemporaine. Nous verrons, à travers la restitution des données recueillies, que les discours des surfeurs eux-mêmes laissent transparaître cette évolution dans la culture surf, auparavant associée au partage et à la convivialité (Lawler, 2010) et aujourd'hui plutôt dominée par le localisme exacerbé. Lafargue (2019) définit le localisme comme une *“façon policée de désigner la défense d’un spot par des surfeurs du cru”* (p.53). Scheibel (1995), donne une autre définition tout aussi intéressante de ce phénomène comme l’ensemble des *“pratiques culturelles variées d’exclusion par lesquelles des surfeurs s’efforcent de contrôler l’accès à des spots de surf”* (p. 255). Et pour cause, les lieux de pratique sont des espaces, parfois restreints, à l’instar des vagues qui déferlent sur le récif qui sont particulièrement prisés dans les territoires étudiés. Les surfeurs “locaux” ou qui s’identifient comme tels, vont créer un lien avec “leur” vague, donnant lieu à des conflits identifiés par Augustin (1994) : *“Identifier l’espace en lui attribuant un nom, c’est-à-dire un code d’identification qui crée une relation de dépendance entre le lieu et son inventeur. Les noms donnés aux “spots” par les surfeurs révèlent l’appropriation d’un espace par un groupe... Ces acteurs n’ont pas toujours le même objectif et peuvent s’organiser en groupes rivaux. Ainsi, sur la plage et sur la vague, à côté ou à cause de la cohésion des groupes, des rivalités, des tensions se produisent entre pratiquants, et les différentes formes de pratiques, entre pratiquants et non-pratiquants.”* (p. 11).

En ces sens, la pratique du surf, et plus largement son apparition sur les deux territoires étudiés, révèle des enjeux socio-écologiques que nous questionnons. Ces enjeux soulignent à nouveau les difficultés de coexistence entre les pratiquants et avec le milieu naturel, mais conforte également le propos selon lequel le sport occupe une position particulière dans la définition des politiques publiques territoriales (Guibert et Coëffé, 2011). Au sein des deux prochaines

---

<sup>82</sup>Lien vers l’interview : <https://www.surfsession.com/actu/culture/la-politique-t-elle-place-surf-1026203742/>

parties, nous verrons dans quelles mesures le développement de la pratique du surf a fait l'objet de productions culturelles et de représentations hétérogènes, dans la littérature, selon les territoires étudiés. Par exemple, la pratique des activités nautiques, et dans le cas présent du surf ont pu faire l'objet de rejets d'une partie de la population, puisqu'étant parfois associées à l'oisiveté dans les représentations contemporaines.

#### a) *Aux origines du surf à La Réunion*

Territoire propice à la pratique du surf tout au long de l'année grâce à l'orientation des plages, la captation de la houle et la diversité des *spots* de pratique (*reef break*, *beach break* et *point break*), le surf a connu un essor important sur le territoire réunionnais à la fin des années 1990. Une dizaine d'années plus tard, la population pratiquante est estimée à 43 356 personnes, parmi lesquels 30 000 locaux dont 840 licenciés, et 13 356 touristes (Bessy et Naria, 2005).

Dans ce cadre, nous questionnons ici la construction des représentations du surf chez les Réunionnais. Il semble alors pertinent de mentionner que la pratique du surf à La Réunion est façonnée dans un contexte d'appropriation, dans le sens où les activités nautiques, à l'instar du surf, ne sont pas des pratiques coutumières de la communauté créole réunionnaise.

Ce contexte lié à l'importation des activités nautiques sur le territoire réunionnais, et dans le cas présent du surf, questionne donc leur acceptation sociale au sein de la population. Par exemple, la question des origines des surfeurs va se retrouver au cœur d'une controverse socio-environnementale que nous aborderons dans les prochains chapitres : le risque requin. Ce processus d'acceptation sociale est également remis en question puisque les retombées économiques de ce secteur profitent majoritairement aux entrepreneurs originaires de l'hexagone : *“La plupart des entreprises qui parient sur cette forme de tourisme sportif sont le plus souvent gérées par des zoreilles et les créoles ne se privent pas de remarquer que les retombées des ressources naturelles de l'île leur échappent.”* (Duret et Augustini, 2002, p.7).

Si l'économie du surf semble avoir grandement souffert du risque requin (Fabing, 2014), la question du développement de cette pratique, en amont de la recrudescence du risque, peut être abordée sous un angle ethnique. S'il est remarqué que de nombreux Réunionnais sont des surfeurs dont une partie non négligeable (au regard du nombre de pratiquant) a réalisé une

carrière à l'international, nous questionnons les habitudes de loisirs des réunionnais qui, depuis les années 2000, sont en pleine mutation (Duret et Augustini, 2002). Cette évolution est remarquée dans le milieu du surf, notamment sur la vague de St Leu, où *“la revendication identitaire locale passe par le détour de l'appropriation du surf par les créoles.”* (Ibid, p. 441).

*b) Le surf à Tahiti : les cultures océaniques au cœur de la glisse*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, à Tahiti comme aux îles de Hawai'i, la pratique du surf semble être ancrée dans les mœurs locales tant le concept de glisse se retrouve au cœur du fonctionnement des sociétés qui composent le triangle polynésien :

*“Le mot surfer se dit “he'e nalu” en hawaïen. Il est l'association de he'e, qui signifie “glisse”, et nalu, “ce qui porte la vie” mais aussi “les vagues”. Selon les polynésiens..., c'est cet héritage ancien, représentation de l'esprit de la glisse et spiritualité laïque proche de la nature, qui nous est transmis aujourd'hui à travers la culture du surf.”* (Joël de Rosnay, 2020)

D'ailleurs les travaux en linguistique menés par Vernaudon<sup>83</sup> (2024) ont permis de recenser pas moins de 34 mots pour désigner la vague au sein des langues polynésiennes. Dès lors, dans les îles de Hawai'i, comme en Polynésie française, l'arrivée des premières populations en pirogue à voile, nous renvoie directement à cette culture de la glisse. En effet, les austronésiens ont parcouru des distances exceptionnelles sur ces embarcations traditionnelles, pour atteindre ces territoires isolés, ce qui nous amène à nous questionner sur ce concept de glisse, tant il nous apparaît tangible que cette méthode de navigation composait avec les éléments naturels tels que la houle, les courants ou le vent.

Pour autant, si la pratique du surf n'est pas une activité récente à Tahiti, les instruments utilisés pour glisser sur les vagues ont connu des évolutions significatives, révélant une forme de sportivisation de la pratique. Alors, qu'auparavant *“une pagaie, un morceau de planche ou le corps seul suffisaient pour apprécier la glisse”* (Celentano, 2002, p.4), aujourd'hui, les planches de surf se modernisent reflétant une évolution de la culture surf :

---

<sup>83</sup> Communication intitulée “Surf et glisse en Océanie : ce que nous disent les mots.” dans le cadre du congrès “Les enjeux des jeux” à l'Université de la Polynésie française.

*“Les formes de subculture qui émergent de ce processus de création syncrétique se muent parfois en mouvements culturels de masse, à l’instar de la culture « fun », spontanément associée au surf... Aujourd’hui, les jeunes achètent très cher des planches standardisées importées des États-Unis, et distribuées dans les nombreux « surfshops » de Papeete.” (Ibid, p.4).*

D'ailleurs, des légendes polynésiennes<sup>84</sup> nous enseignent que les valeurs que véhiculent le surf dans les sociétés pré-contact sont associées à l'exploit, la compétition socio-politique mais également aux valeurs guerrières. Ces évolutions dans les modes de pratique sont les marqueurs de la sportivisation du surf, associée à la mondialisation des valeurs occidentales :

*“Les compétitions de surf connaissent un engouement croissant chez les jeunes ..., occasions de grands rassemblements festifs. Pour assister au spectacle, les jeunes filles, qui pratiquent pourtant peu ce sport de glisse, revêtent les mêmes attributs distinctifs que leurs homologues masculins : larges tricots et shorts à la mode californienne et hawaïenne, lunettes de soleil et autres accessoires participant du « look fun », signes de leur référence identitaire à cette culture « fun » aujourd’hui mondialisée et médiatisée [Loret, 1995 : 31-71]. Ce type de comportement, aujourd’hui qualifié de conformiste, résulterait de l’accroissement de l’offre de produits qui servent de support à la diffusion et à la banalisation relative de cette culture américaine importée.” (Ibid, p.4).*

Plus récemment, la tenue de l'épreuve de surf à Teahupo'o dans le cadre des Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024, révèle les enjeux sociaux, écologiques économiques et politiques, liés au développement du surf à Tahiti. Étant donné l'attractivité de cet événement et de son impact sur la société tahitienne, nous aborderons dans les grandes lignes les tensions que va cristalliser la tenue des JO à Teahupo'o. Ces tensions peuvent notamment être appréhendées sous l'angle de l'évolution de la pratique, passant ainsi du mythe d'un surf écologique (Falaix, 2018) à une sportivisation toujours plus forte (Guibert, 2006). L'Olympisme récent de la discipline et les évolutions technologiques (piscine à vague, matériels, etc.) sont autant d'éléments à prendre en compte pour avoir une vision intégrée de l'évolution de la pratique.

---

<sup>84</sup> Nous pouvons notamment faire référence aux légendes de Vehiatua à Teahupo'o ou encore de Kena aux îles Marquises.

### I.1.1.2. La pratique de la plongée sous-marine

A l'instar du surf, la pratique de la plongée sous-marine rencontre de nombreux adeptes à travers le monde, et notamment dans les territoires insulaires tropicaux. Et pour cause, les îles telles que La Réunion ou Tahiti, concentrent une grande diversité d'écosystèmes récifaux, abritant une faune et une flore particulièrement prisées par les plongeurs sous-marins.

La plongée sous-marine est une activité qui a connu un essor considérable en lien avec la diffusion des émissions de l'Odyssee sous-marine de l'équipe Cousteau entre 1968 et 1976. Les clubs méditerranée (Club Med) ont alors servi de socle pour diffuser cette pratique devenue un service touristique recherché (Mascret, 2010).

Nous avons plus spécifiquement étudié la plongée sous-marine lors d'une étude menée sur l'île de Cozumel, au Mexique en 2016. Nos travaux ont alors révélé des enjeux liés au développement des activités nautiques et à la cohabitation avec les activités traditionnelles. Selon une estimation de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en 2008, il y avait 5 à 7 millions de plongeurs actifs certifiés dans le monde (Garrod et Gössling, 2008). Au regard du nombre croissant de pratiquants, la plongée sous-marine cristallise des enjeux économiques. Par exemple, à La Réunion en 2003, les retombées économiques directes de la plongée sous-marine sont conséquentes, avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 3.000.000 d'euros et plus de 100 emplois occupés dans le secteur (Bessy et Naria, 2005). En parallèle, la plongée sous-marine peut également générer des revenus pour les aires marines protégées (Roberts et Hawkins, 2000). Si nous notons que cette activité engendre donc des retombées économiques importantes (Lahaye, 2009), il n'empêche que la plongée sous-marine est une pratique qui véhicule aujourd'hui un certain nombre de conflits avec d'autres usages du milieu marin. À La Réunion comme à Tahiti, nous verrons dans quelles mesures cette activité contemporaine se retrouve alors au cœur de représentations sociales contrastées.

### I.1.1.3. La pratique du va'a : évolution d'une pratique ancestrale devenue sport national en Polynésie française

*“La pirogue océanienne nous parle de l'univers des peuples qui la créèrent : issue de la forêt, construite grâce à un accord entre les hommes et leur terre, elle permit aux Océaniens de s'ajuster à leur milieu insulaire et de faire corps avec le grand océan.”*  
(Mu-Liepmann et al., 2008, p. 50)

Comment pourrions-nous aborder les usages du milieu marin dans le contexte tahitien sans évoquer par la pratique du va'a ? Les travaux de Darius (2021) nous apprennent que le va'a est alors un fondement des sociétés polynésiennes anciennes, dans la mesure où elle véhiculait une organisation sociale, politique et religieuse : *“le terme va'a désigne également un groupe social (va'a mata'eina'a qui signifie aussi un district) ainsi que son espace territorial et son appartenance à une lignée, dont le nom remonte à la première pirogue à avoir colonisé cette terre. Après leur installation, la pirogue a permis aux sociétés insulaires de quitter leur espace, se rencontrer, se régénérer, tisser des réseaux d'échanges et d'alliances, permettant ainsi à cette civilisation de survivre”* (p. 40).

Si la pirogue traditionnelle était avant tout un moyen de déplacement pour les premiers peuples océaniens, dans la société contemporaine polynésienne la pratique du va'a est devenue une des activités sportives les plus répandues sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en 2016, la Polynésie française comptait près de 216 clubs pour 4 265 licenciés (journal l'Équipe, 2016).

Plus qu'une simple activité sportive, la pratique du va'a s'est retrouvée au cœur d'un certain nombre de questionnements, tels que ceux liés à l'acculturation ou à l'appropriation de la pratique lors de l'époque coloniale. Et pour cause, après l'instauration du Protectorat français en 1842, des régates sont créées et institutionnalisées par l'administration coloniale, dans la perspective de favoriser l'adhésion indigène aux fêtes patriotiques (Leloup, 2007). Pour autant, comme nous l'avons mentionné précédemment avec le surf, cette thèse envisage également une forme de ré-appropriation identitaire mā'ohi à travers le va'a, mesurable par la multiplication des courses de pirogues dans la société tahitienne contemporaine.

Nous constatons également que cette activité se diffuse au-delà du Pacifique. Nous pouvons alors évoquer la compétition du “Vendée va'a”, qui se déroule annuellement aux Sables



d'Olonne, sur la côte vendéenne. Cette sportivisation d'une activité traditionnelle en dehors du Pacifique questionne des chercheurs en sciences humaines et sociales, comme c'est le cas en Bretagne avec les travaux de Camus-Le Pape (2022). A l'échelle de notre travail, nous verrons dans le chapitre suivant que le va'a a fait l'objet d'un nombre important d'observations participantes et non-participantes, tant cette activité est pratiquée tout au long de l'année par des adeptes qui vivent au rythme de la rame.

### I.1.2. Les activités de pêche et les différentes formes d'usage de la ressource

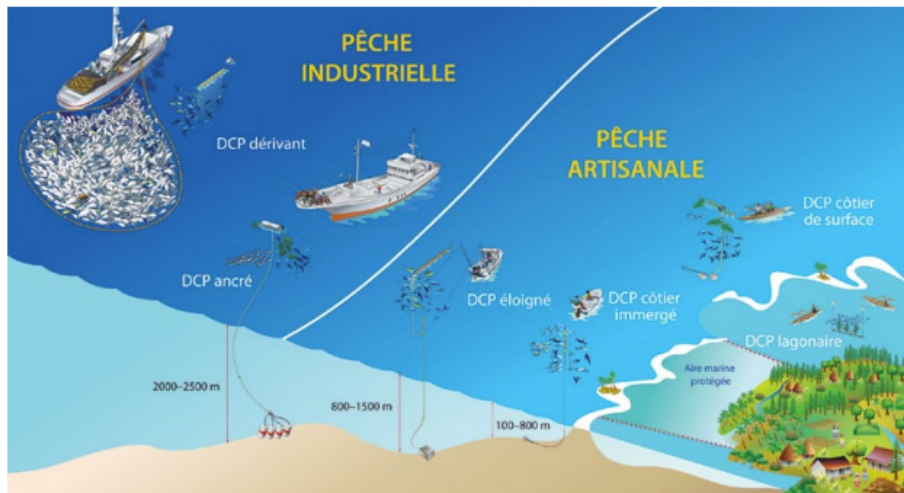
Si les activités nautiques récréatives telles que le surf ou la plongée sous-marine n'ont pas toujours été au cœur du fonctionnement des systèmes insulaires, les activités de pêche ont, quant à elles, communément marqué les interactions entre les sociétés îliennes et le milieu marin.

Pour les territoires insulaires, les enjeux liés à la pêche viennent directement questionner différents domaines tels que l'autonomie alimentaire, la pratique sportive (Trémon, 2010) ou encore la surveillance de la ZEE, nous renvoyant alors plus largement à cette recherche d'équilibre entre les contraintes écologiques et économiques.

Nous verrons alors que peu d'écrits, dans les domaines sociologiques et anthropologiques, se sont intéressés à décrire les différentes formes de pêche sur les territoires que nous étudions. Malgré tout, nous ferons une esquisse épistémologique de l'objet qu'est la pêche par le biais d'un inventaire des écrits qui se sont attachés à décrire les techniques de pêche.

Dans le cadre de ce travail, nous avons souhaité répertorier les activités de pêche au sein de trois catégories distinctes : les activités de pêche artisanale, la chasse sous-marine et la pêche industrielle (cf. figure n°6 ci-dessous).

Figure 6 : Représentation des différents types de pêche selon l'usage des DCP



(Source : Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2012)

Si nous sommes conscients que les activités de pêche se sont largement diversifiées au fil du temps, avec par exemple l'aquaculture, il nous a semblé opportun de les répertorier au sein de ces trois catégories. Notre thèse n'ayant pas pour objectif de réaliser un focus uniquement sur les différents types de pêche, nous avons donc conçu cette nomenclature selon ces trois principaux usages de la ressource, que nous aborderons successivement.

#### I.1.2.1. Les activités de pêche artisanale

Avant de devenir un secteur d'activité économique vital pour les espaces insulaires, la pêche était avant tout une activité vivrière, dont l'objectif principal était de répondre aux besoins alimentaires quotidiens des personnes qui la pratiquait et de leur entourage. Nous verrons également que la pêche a pu faire l'objet d'autres valeurs dans le contexte polynésien, telles que sportives, guerrières ou encore socio-politiques.

Si la pêche artisanale a reculé face au développement de la pêche industrielle, il n'empêche que de nombreuses familles, sur nos deux terrains d'enquête, se nourrissent encore aujourd'hui exclusivement des fruits de leur pêche. La pêche artisanale, également dénommée "petite pêche" ou "pêche côtière" selon les approches juridiques et les territoires, peut être définie comme une pratique de pêche à petite échelle, mobilisant des techniques pouvant être caractérisées comme traditionnelles, et ayant un impact limité sur la biomasse. Par ailleurs, nous considérons que la pêche artisanale détient un rôle important dans la vie et l'économie des populations côtières. Dans ce cadre, il s'agira alors d'interroger le rôle du contexte colonial

dans la construction des catégories de pêche artisanale ou de pêche industrielle, et ainsi appréhender les logiques que ces notions sous-tendent.

*a) Les pêches artisanales Réunionnaises*

Dans un premier temps, il nous semble opportun de définir ce que nous entendons par “pêche artisanale réunionnaise”. Pour ce faire, nous allons énumérer certaines des techniques traditionnelles de pêche qui rentrent dans cette catégorie, à savoir : la pêche au capucin nain (*Mulloidichthys flavolineatus*), la pêche au zourite (poulpe *Octopus cyanea*) et la pêche à la ligne, dite "à la gaulette". Ces trois types de pêche sont considérées comme “artisanales” dans le sens où les captures sont uniquement destinées à être consommées dans le cercle familial.

Rappelons que, comme nous l’avons mentionné dans le chapitre précédent, le développement des activités de pêche à La Réunion a longtemps été freiné par la configuration de son littoral. Pour autant, nous verrons que les données issues des entretiens nous ont permis d’entrevoir que les activités de pêche artisanale ont toujours existé sur les côtes réunionnaises.

Peu d’études historiques ou anthropologiques ont effectivement été menées sur les activités de pêche artisanale réunionnaise. Nous pouvons donc supposer que les premiers colons français sont les premiers à avoir développé une activité de pêche à La Réunion. Les premières pratiques devaient donc s’apparenter à celles qui étaient alors mises en place sur le continent européen, laissant alors penser que certaines d’entre elles ne devaient pas être adaptées au contexte maritime réunionnais. Par la suite, les populations malgaches ainsi que d’autres venues d’Afrique et d’Inde ont joué un rôle dans l’évolution de différentes pratiques de subsistance, dont la pêche. Ces populations ont emmené avec elles des compétences particulières, ce qui a enrichi les pratiques locales. D’un point de vue écologique, des travaux menés par l’IFREMER permettent de mesurer l’envergure de la pêche artisanale à La Réunion dans une période plus récente. Par exemple, les travaux de Fleury et Cadet (2010) proposent un suivi des activités de pêche artisanale à travers le suivi des écogardes au sein de la RNMR selon le type de pêche pratiqué.

## b) *Les pêches artisanales tahitiennes*

Bien que la perception des Polynésiens comme de grands pêcheurs soit probablement due aux écrits des premiers observateurs européens, eux-mêmes marins, il est important de reconnaître que la pêche était l'activité où les mā'ohi avaient développé une grande technicité. Quant aux méthodes, divers filets, lanes, hameçons ou même les mains nues étaient employés pour capturer sur le récif des crustacés, mollusques et gastropodes. Le moment, les lieux, les techniques et la taille des prises dans la pêche mā'ohi étaient influencés par des éléments tels que le vent, la pluie, les phases de la lune et les cycles reproductifs de la faune marine. Par ailleurs, les polynésiens ont développé d'autres techniques visant à construire des barrages en utilisant des pierres, des coraux, du bois ou des filets comme nacelle. Ils ont également fabriqué des barrages en pierres, en coraux, en bois ou en filets, plus ou moins permanents selon les saisons, dans des endroits stratégiques du lagon. Les pêches nocturnes sur le récif sont aussi très populaires et correspondent aux habitudes de certaines espèces de poissons, selon les phases lunaires et la direction des vents. Il était fréquent de pratiquer ces pêches nocturnes récifales en groupe. Les mā'ohi, avec un flambeau dans une main et une lance dans l'autre, se déplacent sur le récif afin de capturer des poissons et des crustacés.

Les mā'ohi apprécient donc particulièrement la pêche, qui est proche des catégories occidentales de "sport". Les chefs étaient des pêcheurs passionnés et certains y étaient très performants avec différentes techniques : pêche à la lance sur le récif, pêche au requin, pêche à la ligne, etc. (Ellis, 1829, p. 290-291 ; Moerenhout, 1832, p. 108).

La pêche a de tout temps été l'un des principaux moyens de subsistance des sociétés polynésiennes (Conte, 1999 ; Carlier, 2010). Et pour cause, à Tahiti, le milieu marin se prête davantage aux différentes formes de pêche qu'à La Réunion. Il est donc répertorié de nombreuses petites pêcheries côtières tout autour de l'île. Ottino (1965) est l'un des premiers auteurs à s'intéresser aux techniques de pêche à travers l'étude de la pêche du chinchard (*Selar crumenophthalmus*) au grand filet (*'upe'arahi*), plus communément dénommé Ature, Aramea et Orare, selon le stade de croissance à Tahiti.

Blanchet (1982), à partir des travaux de Ottino, s'intéresse également à décrire la pêche au grand filet des ature, qu'il décrit comme "*une activité moderne mise en œuvre dans le cadre d'une organisation de type traditionnel*" (p. 201). Ces travaux permettent également de

mesurer l'évolution sociétale puisque les modes et techniques de pêche peuvent être abordés comme le reflet d'une société tahitienne qui tend à s'occidentaliser. Ainsi, Blanchet (1982) caractérise la pêche au grand filet comme une activité *“qui sera de plus en plus comme une activité de complément et de loisir dont le caractère collectif et convivial viendra témoigner d'une tradition et d'une époque révolues”* (p. 202). Cette observation est partagée par les travaux de Fabre et Bambridge (2017), dans la mesure où *“Si aujourd'hui quelques familles pratiquent encore la pêche collective à l'aide de grands filets sur la Presqu'île, elle tend vers un arrêt total sur l'île de Moorea où règne une individualisation croissante des pratiques désormais tournées vers l'usage de la ligne.”* (p. 47).

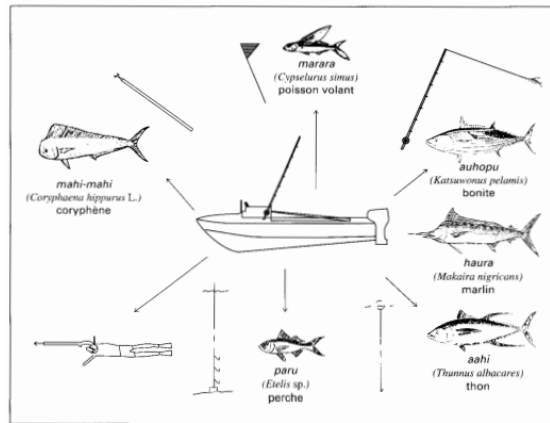
Conte (1999), par le biais de travaux historiques et archéologiques, traite également de la pêche dans sa dimension pré-européenne. Ces travaux nous permettent de prendre la mesure des liens qu'entretinrent les premières populations avec le milieu marin : *“les premiers occupants de la Polynésie française [...] avaient donc une fréquentation millénaire de la mer et de l'exploitation de ses ressources.”* (p. 27).

Plus récemment, Carlier (2010), nous donne une vision plus globale de la pêche dans le bassin polyésien, à travers des travaux ethno-archéologiques réalisés à Ua Huka (îles Marquises) et Mangaia (Îles Cook). À Tahiti, en 2023, la flotte côtière est composée de 358 navires dont 328 poti-marara<sup>85</sup> et 20 bonitiers (les bonitiers sont considérés comme appartenant à la pêche industrielle). Précisons également que le Pays attribue plusieurs aides aux pêcheurs professionnels, tels que : le subventionnement du carburant (4 millions de litres subventionnés en 2021), une aide à l'investissement (40 millions attribués en 2021 à 33 bénéficiaires), ainsi que la détaxe pour l'achat de matériels de pêche.

---

<sup>85</sup> *Le poti-marara a été conçu il y a une trentaine d'années, pour capturer le poisson volant (marara en tahitien, poti signifiant bateau), par des pêcheurs locaux désireux de trouver une embarcation mieux adaptée que les pirogues en usage jusque-là. Ce type de bateau a été progressivement modifié pour s'orienter depuis dix ans vers la pêche au mahi-mahi (daurade coryphène) et devenir une unité côtière polyvalente. Long de 16 à 18 pieds (4,90 à 5,50 m) avec un bau (largeur maximum) de 1,90 à 2 mètres, ce bateau très maniable est muni d'un système de conduite à l'avant, mis au point localement. Le pêcheur, qui occupe un petit box surélevé, peut ainsi conduire d'une main et de l'autre manier une épuisette ou un harpon. Le poti-marara est propulsé par un moteur hors-bord de 55 à 90 CV, voire parfois 110 CV. (Atlas de la Polynésie française, 1993).*

Figure 7 : Techniques de pêche pratiquées avec le poti marara



(Source : Atlas de la Polynésie française, ORSTOM, 1993)

De manière plus générale, les études menées à partir des années 1965 s'inscrivent dans le contexte d'une forte transition socio-écologique des socio-écosystèmes. Comme l'écrit Robineau (1984) "le passage du coprah au salariat et au tourisme s'y fait sinon par transition, du moins par des détours" (p. 479). Ces différentes approches de la pêche artisanale à Tahiti nous permettent d'identifier un aspect que nous questionnons : l'évolution des techniques de pêche serait un indicateur d'une forme d'acculturation de la société polynésienne aux sociétés occidentales. Cette hypothèse fera l'objet d'une analyse plus approfondie puisqu'elle nécessite d'être interrogée par les données recueillies sur les terrains d'enquêtes.

#### I.1.2.2. La chasse sous-marine

##### a) La chasse sous-marine à La Réunion

D'un point de vue réglementaire, nous pourrions aborder la chasse sous-marine (ou pêche sous-marine) comme une forme de pêche dite artisanale, dans le sens où la vente de poissons pêchés par les chasseurs sous-marins est officiellement interdite. Pour autant, nous avons souhaité classer cette forme de pêche dans une catégorie à part entière puisqu'elle cristallise des représentations hétérogènes chez les usagers du milieu marin. Encore une fois, il s'agira de s'interroger sur qui définit quoi. Dire que la pêche est traditionnelle parce qu'elle est interdite relève d'une logique d'État. On s'interrogera alors sur les logiques à l'œuvre dans le champ social et les différentes formes de lobbying qu'on peut y rencontrer.

Pourtant, à l'instar des différentes formes de pêches artisanales, peu d'études se sont intéressées à la pratique de la chasse sous-marine dans le contexte réunionnais (Bertrand, 2000) alors que nous considérons qu'étudier cette activité, tant sur les plans sociologique, économique, qu'écologique, s'avère être une démarche particulièrement féconde. De fait, si la vente de poissons fléchés est interdite à La Réunion, un marché "informel" est bien existant (Bertrand, 2000) et semble s'inscrire dans la durée.

Dans ce contexte, l'activité de pêche sous-marine a souvent véhiculé une image ambiguë auprès de la communauté des pêcheurs réunionnais : *“Voici encore vingt ans la pêche était bonne. La vente des langoustes et des crabes (notamment *Carpilius maculatus*) était assurée car la production ne suffisait pas. Il existait un équilibre entre le stock des crustacés et le total des prises : il a été détruit par le développement incontrôlé de la pêche sous-marine.”* (Robert, 1979, p. 259).

D'autres travaux plus récents, menés par des institutions réunionnaises telles que la RNMR (Fleury et Cadet, 2010 ; Fleury et al., 2012), viennent confirmer les propos de Robert (1979) en soulignant la capacité que détiennent les pêcheurs sous-marins à capturer des prises dans des quantités importantes. Cet élément est particulièrement vérifié lors de la pratique de la pêche sous-marine de nuit. Par exemple, sur l'année 2008-2009, les captures par unité d'effort sont particulièrement élevées par le biais de la pratique de la chasse sous-marine nocturne avec plus de 3.5 kg de poissons pêchés par heure par pêcheur contre une moyenne de 1 kg pour la journée (Fleury et Cadet, 2010).

Ainsi, l'efficacité de cette pratique par rapport aux autres techniques de pêche pourraient expliquer l'augmentation du nombre de pratiquants, soulignée à travers cette citation : *“la pêche sous-marine a considérablement augmenté depuis vingt ans et fournirait selon certains pêcheurs un total équivalent à celui de la pêche déclarée.”* (Robert, 1979, p. 265).

### b) *La chasse sous-marine à Tahiti*

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, la pêche tahitienne fait l'objet d'une réglementation fixée par le dispositif de Zones de Pêches Réglementées (ZPR). La chasse sous-marine de jour est autorisée dans la majorité des dix ZPR de Tahiti (à l'exception des ZPR de Moana nainai et de Hotu Ora) et à l'intérieur des ZPR de Tahiti-Iti (à l'exception des zones de Tahunatarā, Puna No Tetahee et Vaionifa au sein de la ZPR de Tautira). A l'inverse, la chasse sous-marine de nuit est interdite sur l'ensemble des ZPR de Tahiti et Tahiti-Iti.

Ainsi, contrairement à La Réunion, la vente de poissons fléchés est autorisée à Tahiti. D'ailleurs, ce point fera l'objet de plusieurs observations car les vendeurs de poissons sont quotidiennement observés sur les bords de route, et ce tout autour de l'île. Ce phénomène de vente était également existant sur le territoire réunionnais mais nous verrons que la réglementation et les normes sanitaires ont eu raison de cette activité.

Pour autant peu d'ouvrages font référence à la chasse sous-marine, si ce n'est celui de Chegaray (1963). Ce dernier a l'opportunité d'observer cette pratique dans les îles. L'auteur évoque notamment le *patia*, harpon confectionné localement par les pêcheurs eux-mêmes, que nous pouvons alors considérer comme l'ancêtre du fusil-harpon. L'absence d'écrits sur la pêche sous-marine à Tahiti ne sous-entend pas sa non-pratique puisque nombreux sont les adeptes, notamment au sein de la nouvelle génération de Tahitiens.

#### I.1.2.3. La pêche industrielle

Comme nous l'avons réalisé dans le cadre de la pêche artisanale, il semble opportun de donner une définition de ce que nous entendons par pêche industrielle. Pour ce faire, nous faisons à nouveau référence aux travaux de Dupouy (1955) : *“Si l'expression pêche industrielle a un sens, elle ne peut que désigner corrélativement deux choses : une transformation de l'outillage et une régularisation du rendement”* (p. 103).



### *a) La pêche industrielle à La Réunion*

Nous avons pu aborder les contours du contexte économique lié au secteur de la pêche dans le chapitre précédent. Ainsi, si avec ses 638 000 km<sup>2</sup> de Zone Économique Exclusive (ZEE), le territoire maritime réunionnais représente une opportunité importante pour le secteur de la pêche, pourtant, les données empiriques existantes nous permettent de constater à quel point le développement de la filière de pêche industrielle a été poussif (Bertrand, 1985) et reste encore aujourd'hui accessoire à l'échelle de l'économie réunionnaise.

Pour autant, plusieurs études ont été menées. Tout d'abord, par le biais de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM), comme ce fut le cas avec le rapport sur la pêche maritime et la recherche scientifique (Allain, 1974). Puis, par le biais de l'IFREMER (Roos et al., 1998 ; Biais et Taquet, 1987, 1992), qui cherchait notamment à appréhender les principales tendances de l'évolution de la pêche réunionnaise, à travers les évolutions des métiers, des flottilles, des captures et des rendements. A noter également que la Direction Départementale des Affaires Maritimes a mené des études sur les enjeux liés au développement de l'activité de pêche (Legroux, 1995).

Nous pouvons donc remarquer que la pêche réunionnaise a fait l'objet de différentes recherches dans les domaines scientifiques que sont l'écologie et l'économie. A l'inverse, peu de travaux ont été publiés à l'heure actuelle dans les domaines de l'anthropologie ou de la sociologie.

### *b) La pêche industrielle à Tahiti*

*“Par le décret du 3 février 1978 instituant la zone économique exclusive (Z.E.E.) de Polynésie française, la France accroissait son espace maritime de 4 000 000 de km<sup>2</sup>, soit un peu moins que la superficie de l'Europe.”* (Chabanne, 1981, p.2).

Les opportunités liées au développement de la pêche industrielle en Polynésie française sont apparues au début des années 1980 ; en atteste la multiplication des études menées par l'Office

de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM<sup>86</sup>) sur le domaine (Marcille et al., 1979 ; Chabanne et Gallet, 1982 ; Ugolini et Robert, 1982).

D'autres approches vont permettre de mesurer les enjeux liés au développement de la filière halieutique (Blanchard, 1990) ou encore d'examiner les opportunités économiques liées à la pêche des bonites (Ugolini et al., 1983). A l'heure des DCP dérivants<sup>87</sup>, les enjeux liés au développement de la pêche industrielle, ainsi que des projets d'aquaculture farameux (cf. projet aquacole à Hau), cristallisent les tensions sur le territoire polynésien.

Pourtant, si nous prenons en compte le nombre de navires polynésiens qui réalisent de la pêche industrielle, la DRM recense en 2023 un total de 20 bonitiers (conférence en novembre 2023). Au regard de ce chiffre, relativement mince, nul doute que les enjeux à venir pour la pêche industrielle polynésienne sont avant tout liés au contrôle de la zone économique exclusive. D'ailleurs, cette observation est reprise dans un rapport parlementaire enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 29 juin 2016, présenté par Giacobbi et Quentin.

### I.1.3. Les nouveaux usages du milieu marin, et l'exemple du *whale watching*

À l'instar des activités de pêche, qui ont connu des évolutions significatives depuis le début des années 1980, de nouveaux usages anthropiques questionnent tout autant la cohabitation, sur un même territoire, de différentes formes d'usages de la ressource marine.

Nous verrons alors prochainement que ces usages de la ressource sont, parfois, le reflet de différents modèles culturels. Ces contextes pluriculturels sur lesquels nous reviendrons plus amplement dans la seconde partie du présent chapitre, sont particulièrement observés dans les territoires ultramarins. Par exemple, l'évolution des usages du milieu marin est observable à travers la commercialisation des ressources marines. C'est le cas du *whale watching* commercial, défini comme une prestation touristique permettant de découvrir les cétacés dans leur espace naturel (Mayol et al., 2014). Cette pratique s'est développée à travers le monde, et

---

<sup>86</sup> ORSTOM deviendra l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération en 1984, puis l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en 1998.

<sup>87</sup> Issue de la pêche à la senne, cette technique de pêche industrielle est interdite sur l'ensemble des eaux polynésiennes. Ces DCP peuvent être couplés à des balises GPS et des sondes permettant de déterminer la quantité et même les espèces de poissons concentrés autour du dispositif (site internet de la DRM).

ce depuis que “*les baleines sont davantage considérées comme une espèce vivante à observer plutôt qu’à chasser*” (Gannon et Sandron, 2014, p.5). Nous nous intéressons à cette activité car elle est observée sur les deux territoires et elle fait l’objet de représentations ambiguës chez les usagers du milieu marin.

Avant d’en aborder les contours épistémologiques selon le territoire d’étude, notons que la Commission Baleinière Internationale (CBI) propose une politique de gestion du *whale watching* sur la base de la notion d’excellence environnementale (Mayol et al., 2014). Malgré ces objectifs communs, nous verrons que des études ont souligné les impacts négatifs du *whale watching* (Parsons, 2012 ; Hoarau et al., 2020).

#### I.3.1.1. L’activité du *whale watching* à La Réunion

Les autorités ont pris la mesure des enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à la pratique en finançant notamment des recherches par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER), tels que le programme sur l’analyse socio-économique du *whale watching* dirigé par Sandron (2015). Le milieu associatif n’est pas en reste avec la création d’une charte d’approche des baleines à bosse en 2009, dans le but de “*prévenir les comportements dangereux, à la fois pour l’homme et pour les animaux*” (Bilan de la saison des baleines 2021 – Équipe Quiétude). Malgré ces préoccupations, des impacts négatifs sur la faune sont répertoriés à La Réunion, notamment sur les années 2017 et 2018 (Hoarau et al., 2020). Ces impacts ont été mesurés par une étude qualitative des comportements des baleines (Barra et al., 2020), questionnant ainsi la cohabitation de ces nouveaux usages avec la préservation de la faune marine.

Cette prestation touristique a également fait l’objet d’une thèse qui avait pour objectif de structurer le tourisme baleinier à La Réunion ainsi que de mesurer l’opinion des touristes concernant cette activité (Saisho, 2022). Pour autant, aucune étude ne s’est intéressée aux représentations des réunionnais concernant le développement de cette activité.

### I.3.1.2. L'activité du *whale watching* à Tahiti

En Polynésie Française, depuis 2002, la mer territoriale et la zone économique exclusive ont été déclarées sanctuaire pour la protection et la sauvegarde des baleines et autres mammifères marins. Ainsi, l'activité commerciale d'observation des baleines à bosse a débuté en Polynésie Française en 1992 (Garrigue, 2009). Pour la saison 2005, on comptabilisait trois sociétés se consacrant au *whale watching* et six clubs de plongée pratiquant la nage avec les baleines à bosse. Le prix moyen d'une sortie était alors de 94 dollars US (O'Connor, communication personnelle). Selon O'Connor, pour la saison 2005, le nombre de personnes ayant participé à l'observation ou à la nage avec les baleines à bosse est estimé à 3 000 individus.

*“L'observation des baleines à bosse joue un rôle financier considérable au sein de l'industrie touristique... Outre le bénéfice économique généré, le whale watching possède également une valeur éducative et socio-économique pour les pays proposant cette activité.”* (Garrigue, 2009, p.42).

Pour autant, la présence des baleines se cantonnant à la saison de juillet à novembre, *“la plupart des opérateurs proposant des sorties de whale watching génèrent la majorité de leurs revenus à partir d'autres activités telles que le charter, la plongée ou la pêche”* (Garrigue, 2009, p.42). A travers la mobilisation de nos différents outils de recueil de données, nous verrons dans quelles mesures cette pratique a évolué dans les territoires depuis l'écriture des travaux que nous avons mentionnés précédemment. Nous tenterons également de mesurer les représentations qu'elle engendre chez les usagers du milieu marin.

## I.2. Approche épistémologique des interactions entre les sociétés et le milieu marin en contexte insulaire

*“L’avènement des sciences dures scinda en deux les humains et les non-humains positionnant la nature à l’extérieur de l’individu et du social.” (Lemarié, 2016, p.67)*

De nombreux auteurs se sont intéressés à étudier les interactions entre les sociétés humaines et l’environnement naturel. Ces approches ont abouti sur la théorisation de différents concepts que nous allons aborder au sein de la troisième sous-partie, tels que celui de “communs” (Ostrom, 1990), de “socio-écosystèmes” (Berkes et Folke, 1998), ou encore de “coviabilité socio-écologique” (Barrière, 2017).

Avant de revenir sur ces différentes notions, il nous semble opportun d’aborder les interactions entre les humains et leur environnement sous l’angle de l’insularité et de la maritimité, puisqu’elles détiennent un rôle dans la construction des relations que les insulaires entretiennent avec l’océan. Nous verrons également que ces interactions peuvent donner naissance à différentes formes de conflits, aussi bien entre les humains (conflits humains-humains), avec l’environnement naturel (conflits humains-milieu naturel) et également avec la faune (conflits humains-faune).

Rappelons que nous inscrivons notre démarche dans le courant des approches interdisciplinaires, puisque nous émettons l’hypothèse selon laquelle l’interdisciplinarité est une méthodologie sérieuse à explorer pour gérer de manière intégrée les usages anthropiques du milieu marin. Ce postulat est établi à partir de lectures telles que Dickman (2010) ou Nicholson (2009) mais également des préconisations du rapport sénatorial intitulé *“L’interaction des sciences humaines et sociales avec les sciences technologiques et les sciences du vivant”* (2016).

### I.2.1. L'insularité comme porte d'entrée pour appréhender les interactions des sociétés avec le milieu naturel

*“Face à l'autre non réunionnais, et peut-être plus encore métropolitain, c'est le statut d'insulaire qui marque l'inscription dans l'univers créole.”* (Tibère, 2006, p.20)

L'insularité, définie par Pelletier (2017) comme *“la relation dynamique qui s'est construite entre un espace insulaire et la société qui y vit”* a fait l'objet de nombreuses études géographiques, historiques, anthropologiques ou sociologiques. Malgré cette fécondité apparente, notre démarche critique nous demande de prendre du recul sur les éléments fournis par la littérature, tant les écrits ont souvent été réalisés par des observateurs originaires d'Europe, laissant transparaître une vision occidentalisée des sociétés insulaires.

Au sein de cette partie, nous exposerons les grandes lignes des processus de construction d'une (ou des) insularité(s) sur les territoires étudiés. Nous chercherons à comprendre les différentes représentations qui font du territoire insulaire un espace paradoxal, étant *“à la fois, ouverture et fermeture, paradis et enfer, symbole de liberté et prison”* (Meistersheim, 1997, p. 192). Ainsi, les approches qui se sont intéressées à étudier l'insularité sont particulièrement fécondes dans le champ des sciences humaines et sociales. Et pour cause, les îles, bien que marginales en apparence, jouent un rôle central dans les réseaux économiques et politiques mondiaux (Baldacchino, 2004). D'ailleurs les îles font l'objet d'une science à part entière : la nissologie (Moles, 1982). L'auteur est également à l'origine de la notion d'îléité, dans la mesure où il y a une dimension symbolique de l'île, renvoyant alors à un archétype idéal, pouvant faire l'objet de représentations hétérogènes selon les populations (Bonnemaison, 2010). L'îléité peut alors être appréhendée comme la représentation que les insulaires portent sur leur île, en la plaçant notamment au centre du monde.

L'insularité renvoie à un objet géographique, pouvant être représenté au travers de deux dimensions : l'isolement et la dimension (Benoist, 1987). Le premier point stipule donc le *“dynamisme de l'isolement”*, favorisant alors le cloisonnement des espèces humaines, animales et végétales, même si une forme de perméabilité persiste (Barth, 1969). Concernant, la seconde, relative aux dimensions des espaces insulaires, il convient alors d'en appréhender les aboutissants en termes de dynamique sociale. Selon cette approche, les relations sociales puiseraient leur source dans les contraintes que l'île fait subir à la société. Benedict (1966)

évoque ainsi un effet de “condensation de la société”. En d’autres termes, les populations insulaires entretiennent des “*relations dyadiques emboîtées les unes dans les autres : le même individu est simultanément, et sans autre enchaînement de causalité que l’exiguïté territoriale et le voisinage, à la fois un voisin, un parent, un partenaire de travail, un partenaire de jeu*” (Benoist, p. 39, 1987). L’auteur évoque également des dimensions ambiguës concernant l’appréhension de l’insularité. D’un côté, il y observe un accueil familial à travers “*une forme de convivialité qui frappe ceux qui, issus des grandes métropoles modernes, découvrent la vie insulaire, même là où elle est la plus moderne*” (Ibid, p. 40). Et de l’autre, il caractérise une forme de rejet de l’étranger puisque “*l’île marque une appartenance commune qui inclut tous ceux qui y sont nés et n’inclut qu’eux. Force centripète qui dépasse les cloisonnements qu’elle suscite et qui souligne à mille occasions le contraste de nous avec les autres*” (Ibid, p. 38). Pour autant, cette identité commune à l’ensemble des habitants d’une île permettrait d’infléchir les oppositions et de désamorcer certains conflits.

Un dernier point épistémologique commun aux espaces insulaires est le phénomène d’insularisation. Ce concept nous éclaire sur le phénomène d’acculturation que nous évoquerons plus amplement à la fin de ce chapitre. L’insularisation est définie par Bonnemaïson (1990) : « *Tout élément culturel nouveau est ici accueilli, essayé, avant d’être refondu dans une synthèse culturelle plus vaste où l’ancien et le nouveau, étroitement confondus, deviennent vite indiscernables l’un de l’autre* » (p. 154).

Considérant ces différents éléments de l’insularité, le mythe de Robinson et celui de l’île déserte nous semblent bien éloignés. Et pour cause, il a longtemps été source d’un malentendu entre insulaires et continentaux (Meistersheim, 2006).

Malgré ces composantes uniformes, nous aborderons les deux espaces insulaires distinctement dans la partie suivante. Nous considérons, comme d’autres auteurs l’ont fait auparavant (Bonnemaïson, 2010), que chaque île détient un fonctionnement qui lui est propre, se prêtant alors mal aux généralisations. Nous nous focaliserons alors sur la construction des liens des insulaires avec le milieu marin en mettant en regard le concept de maritimité avec celui d’insularité.

## a) Aux origines de l'insularité réunionnaise

En tant qu'île haute, nous aborderons l'insularité réunionnaise en deux systèmes distincts. D'un côté, les "hauts" qui font référence aux sites qui ne sont pas littoraux, soit une vaste zone couvrant l'essentiel de l'île et dont le relief est escarpé. De l'autre, les "bas", qui représentent les littoraux. Nous exposerons alors les périodes clé qui vont nous permettre de mieux appréhender les évolutions de ces deux espaces. Dans cette partie, nous nous focaliserons sur les "hauts", qui font référence à des territoires parfois hostiles, puisque souvent impénétrables par les humains. L'histoire des premières populations sur l'île en fait même un espace mystique, mais également de paix intérieure et de liberté. De fait, les hauteurs de l'île étaient, dans un premier temps, des lieux de refuge pour les esclaves qui fuyaient la mort à laquelle leur destin était étroitement lié. Ceux que l'on appelait alors les "marrons" (qualificatif attribué aux esclaves en fuite) percevaient les hauteurs de l'île comme un refuge souvent inaccessible.

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les hauteurs de l'île ont fait l'objet d'un fort développement touristique. Comme nous l'avons mentionné précédemment au sein de la partie relative au secteur touristique, les "hauts" de La Réunion sont au cœur d'une activité touristique croissante. D'abord, par le biais de l'activité thermale puis, dans le cadre du changement d'air<sup>88</sup>, initié dans les années 1880. Plus récemment encore, le développement d'un tourisme de pleine nature associé à l'ouverture de nombreux chemins de randonnées pour accéder aux trois cirques, va engendrer une réelle démocratisation des hauts. Auparavant mystérieux et désertique, les hauts de l'île vont donc devenir de plus en plus accessibles.

Finalement, nous remarquons qu'à nouveau deux représentations de l'insularité entrent en contradiction, avec d'un côté l'image véhiculée par les insulaires de l'île à travers celle de la terre, et de l'autre, l'image véhiculée par les continentaux de l'île comme apparentée et indissociable du milieu marin, nous renvoyant à cette citation de Meistersheim (2001) : *"Pour les insulaires, l'image dominante de l'île est celle de la terre : une terre-patrimoine qu'ils ont tant de mal à partager. Pour les continentaux, l'image dominante de l'île est la mer, l'expérience de la mer à franchir comme une épreuve, la première phase de l'initiation, la première étape d'une appropriation réelle ou supposée, vécue ou fantasmée"* (p.191).

---

<sup>88</sup> Mouvement migratoire temporaire survenant à La Réunion pendant les mois de l'été austral, en particulier pendant les grandes vacances de janvier.



## b) Les racines de l'insularité Tahitienne

Tahiti est une île haute avec comme point culminant, le mont Orohena, qui domine l'ensemble du territoire de la Polynésie française avec ses 2 241 mètres d'altitude. Ainsi, l'insularité tahitienne peut être abordée à travers deux espaces : l'espace côtier et les hauts/intérieurs de l'île.

Tout d'abord, les récents travaux réalisés par Conte (2019) nous permettent d'avoir une idée précise des conditions et dates d'arrivée des premiers habitants de la Polynésie française. Dès lors, rappelons que la colonisation du Pacifique a débuté il y a au moins 4 500 ans lorsque les populations austronésiennes, originaires du Sud-Est asiatique, vont migrer jusque dans l'actuelle Nouvelle-Guinée, puis petit à petit vont se propager à travers l'ensemble du Pacifique. Bien plus tardivement, ils sont ensuite arrivés jusqu'en Polynésie orientale, en pirogue à voile, à la fin du premier millénaire de notre ère (Ibid). Les Austronésiens ont donc parcouru des milliers de milles nautiques pour arriver jusqu'à l'île de Raiatea, considérée comme le berceau de la civilisation mā'ohi. À l'époque, les méthodes de navigation et de localisation étaient notamment basées sur l'observation des étoiles puisque ces navigateurs n'utilisaient alors aucun instrument de navigation. Ces éléments viennent renforcer l'idée selon laquelle les premières populations qui ont peuplé la Polynésie française ont, depuis toujours, établi des liens étroits avec leur environnement naturel. D'ailleurs, ils étaient polythéistes, et voyaient dans les éléments naturels des Dieux qu'ils respectaient et vénéraient.

En parallèle, afin de nous aider à appréhender les liens que pouvaient détenir les Tahitiens avec leur environnement à l'époque pré-coloniale, nous pouvons nous appuyer sur des descriptions réalisées par les premiers européens qui débarquèrent à Tahiti. Ainsi, les récits de Bougainville nous montrent à quel point les navigateurs européens s'émerveillèrent du savoir-faire nautique des polynésiens (Bougainville, 2001). Cette proximité des premières populations polynésiennes avec l'élément marin nous renvoie à cette citation de Jourde : *“L'île est tout entière définie par la mer : elle en surgit, ses formes sont modelées par les eaux, de sorte que la relation entre la mer et l'île est à la fois d'engendrement et d'identité. L'île concrétise la mer, existe par elle et contre elle.”* (Jourde cité par Meistersheim, 1997).

De plus, la situation géographique de la Polynésie française, caractérisée par son éloignement des continents, a engendré une pauvreté en espèces naturelles, autant en termes de flore que de

faune. Étant donné ce contexte, les Polynésiens ont dû s'adapter, en trouvant des moyens pour subvenir à leurs besoins. Ils étaient d'excellents chasseurs cueilleurs, mais si les polynésiens ont toujours été de fins agriculteurs, la pêche est rapidement devenue le moyen de subsistance privilégié :

*“Même si les Tahitiens devaient passer beaucoup de temps à cultiver la terre, la pêche était sans doute la plus développée de leurs activités de subsistance du point de vue technologique. C’était non seulement un moyen de se procurer de la nourriture, mais aussi une occupation distrayante et sportive... Les ressources de la mer tenaient une place essentielle dans l’alimentation.”* (Conte, 2018, p.60)

Si la pêche, la chasse et la cueillette sont restées des activités pratiquées par une partie importante de la population (notamment dans les îles les moins peuplées), il est tout de même constaté que les habitants des îles les plus développées telles que Tahiti, ne sont majoritairement plus directement dépendants des ressources de l’environnement naturel. En ce sens, comme nous l’avons observé à travers les évolutions sociétales liées au processus de colonisation de la France hexagonale, il semble que l’insularité tahitienne a considérablement évolué. À travers ce travail, nous tenterons de mesurer cette évolution et d’en donner une esquisse la plus complète possible.

### I.2.2. La maritimité mise en regard avec l’insularité

Le concept de maritimité est un concept relativement récent, défini par Péron (1996) comme la *“variété des façons de s’approprier la mer en insistant sur celles qui inscrivent dans le registre des préférences des images des représentations collectives”* (p.14). Roudaut (1996), donne une autre définition du concept de maritimité, comme la démarche de *“réfléchir sur les constructions sociales et culturelles qui ont été édifiées par les groupes humains pour organiser leurs relations à la mer, pour s’en protéger, pour la socialiser, pour la baliser, pour l’aimer”* (p. 14). La maritimité doit donc être appréhendée dans son contexte socio-culturel, tant les territoires ont développé des rapports hétérogènes vis-à-vis du milieu maritime.

De plus, la maritimité s’inscrit dans l’époque dans laquelle nous la questionnons puisqu’elle est aussi *“une sensibilité qui s’est construite dans le cadre du rapport à la mer d’une société de plus en plus urbaine et globale”* (Roudaut, 1996, p. 25)

Avant d'aborder les traits fonctionnels et la diversité des influences des maritimités réunionnaise et tahitienne, revenons aux origines de la construction des liens avec le milieu marin. Lemarié (2016), à partir de l'analyse des travaux de Corbin (1992) et des écrits des explorateurs britanniques comme Cook, Wallis et Bligh, ainsi que les navigateurs Bougainville, Bruny d'Entrecasteaux, Laperouse et Surville, décrit une forme de dualité entre les sociétés humaines occidentales et l'environnement maritime. Historiquement, le milieu marin inspirait la crainte dans les sociétés antiques européennes. Ces représentations étaient le fruit de considérations bibliques, de légendes, mais également d'aventures maritimes désastreuses. Pour autant, l'auteur évoque une évolution de ces représentations, liées notamment aux progrès océanographiques entre le 15ème et le 19ème siècle, allant de pair avec l'expansion coloniale des pays européens. Le milieu marin est ainsi devenu, au fil des siècles, un objet "fétiche" (Descola, 2005, p. 98) pour les sociétés occidentales.

Nous verrons alors, au sein des deux prochaines sous-parties, dans quelle mesure les traits fonctionnels, que nous venons d'aborder, ont-ils généré des approches scientifiques visant l'étude et la compréhension de la construction des maritimités réunionnaise et tahitienne contemporaines.

#### a) Construction d'une identité maritime réunionnaise

*"Pour les insulaires, l'île c'est d'abord la terre. Leur terre, qu'ils ont du mal à partager. Tant il est vrai qu'ils ont conscience de sa finitude et de sa fragilité, mais aussi de sa richesse cachée : la terre de l'île est palimpseste et tombeau... La mer, pour eux, c'est avant tout l'image de leur enfermement et de la menace qu'elle représente : de la mer viennent les envahisseurs. La mer les enferme sur l'île."* (Meistersheim, 2006, p.18).

Cette référence aux écrits de Meistersheim apparaît comme une première piste de réflexion afin de questionner la construction d'une maritimité dans le contexte réunionnais.

Pour ce faire, il nous semble pertinent de réaliser un premier point sur l'ancrage de ces interactions. Rappelons alors qu'après plusieurs campagnes d'explorations difficilement menées par le Royaume de France à partir de 1649, l'île Bourbon restera inhabitée pendant

plusieurs décennies, en raison du manque d'infrastructures portuaires<sup>89</sup> pour protéger les embarcations “*d’un océan peu maniable, voire franchement hostile*” (Simon, p. 113, 2007). Les premières interactions des populations réunionnaises nous renvoient donc à l’époque de l’esclavage. Il semblerait alors que les esclaves réunionnais avaient pour interdiction de regarder l’océan, alors synonyme de liberté et d’évasion. D'ailleurs, les colons eux-mêmes n’aimaient pas des adeptes de l’espace maritime, d’où arrivaient les nouveaux gouverneurs, de nouvelles lois et de nouvelles contraintes. Ainsi, les premières interactions entre les populations réunionnaises et les “bats” étaient compliquées. Cette idée est renforcée par le fait que les esclaves sont arrivés par bateaux. Les représentations qu’ils vont détenir du milieu marin réunionnais vont alors être associées à une forme d'emprisonnement : “*la mer apportait instruments de leur asservissement et constituait les barreaux infranchissables de leur prison.*” (p.26). Pourtant, les premiers esclaves qui ont été amenés de force sur l’île étaient majoritairement originaires de la côte africaine (Mozambique et Guinée) et de Madagascar. Nous pouvons donc imaginer qu’en tant que populations vivant auprès de l’espace maritime, ils avaient déjà développé des usages et acquis des savoirs et connaissances sur le milieu marin.

Nous constatons alors que peu de travaux scientifiques se sont appuyés sur les connaissances des populations natives de l’île de La Réunion pour mieux appréhender l’univers maritime réunionnais. Nous avons tout de même identifié certains travaux dans le domaine des SHS tels que ceux de Thomassin (2011), de David et Cillaurren (2016), de Thiann-Bo Morel (2013 ; 2019), de Sabinot et al., (2021). Ce premier constat nous questionne et nous renvoie alors à une phrase que nous avons régulièrement entendue : “*les Réunionnais tournent le dos à la mer*”. Dès lors, nous pouvons constater que dans la littérature, certains auteurs se sont hâtés de conclure que “les créoles n’ont jamais beaucoup pratiqué le métier de pêcheur” ou que “les créoles tournent le dos à la mer”. Ces préjugés ont parfois été intégrés et restent d’actualité dans la société réunionnaise contemporaine. Ici, nous souhaitons déconstruire cette idée reçue puisque les usages de l’environnement marin ont longtemps été conditionnés par des conditions d’accès difficiles au milieu marin ainsi que des règles coloniales strictes au sujet de l’évasion des esclaves. Ces enjeux quant à la représentation du milieu maritime réunionnais sont exposés par Geoffroy (1844) :

---

<sup>89</sup> Le premier port de l’île est mis en usage en 1888 à la Pointe des Galets alors que le premier projet date de 1792.

*“L’île Bourbon, quand on a eu le bonheur d’y débarquer en vie ou en entier, est sans doute d’un séjour fort agréable. Mais la nature, qui a été généreuse à son égard sous le rapport terrestre, s’est montrée, sous le rapport maritime, d’une rigueur que l’on peut sans exagération qualifier d’atroce. Il n’est peut-être pas d’île sur notre globe qui présente dans son ensemble plus de difficultés pour les communications et plus de dangers pour la navigation et le commerce... et chaque année pendant la saison des coups de vent, un grand nombre de navires font des avaries qui doivent de réparer à Maurice ou ailleurs, sans parler de ceux qui disparaissent entièrement, vous conviendrez que sous le rapport maritime, elle peut être considérée comme la peste”.*

L’époque coloniale est donc à nouveau un marqueur, cette fois-ci de la construction de la maritimité réunionnaise, puisqu’elle a généré des contrastes saisissants entre les littoraux (les « Bas ») et l’intérieur de l’île (les « Hauts »), remarqué par Lefèvre (1996) : *“La colonisation de l’île a conduit à un développement inégal du territoire, en raison d’une mise en valeur partielle reposant sur un système économique extraverti privilégiant l’aménagement côtier.”* (cité par Jauze, 1998).

Simon (2007) montre alors à quel point le littoral, tantôt délaissé, fait l’objet d’un développement accéléré depuis les années 1960 : *“Considérés au XIXe siècle comme des « territoires du vide » (Corbin,1990), ces espaces côtiers sont devenus l’objet et le support, surtout depuis les années soixante, mais de manière accélérée depuis vingt ans, de transformations foncières et paysagères très profondes.”* (p.123).

Plusieurs explications peuvent nous aider à comprendre les raisons pour lesquelles le littoral réunionnais, notamment dans l’Ouest, n’était pas au cœur des préoccupations pour le développement. Nous pouvons alors faire référence à la fixation des dunes qui ne va s’effectuer qu’à la fin du XIXe siècle avec la plantation des patates à Durand et des filaos (*Casuarina*) (Ibid). Jusqu’alors l’ouest était une région aride, particulièrement exposée aux fortes chaleurs et aux intempéries. Une fois cette dimension écologique résolue, la construction d’infrastructures de transport a facilité l’accès aux espaces littoraux : *“les villes et leurs périphéries sont les moteurs de la mutation accélérée des paysages littoraux.”* (Ibid, p.121). La départementalisation, à partir de 1946, va alors être un moteur sans précédent dans l’évolution de la maritimité réunionnaise, renforçant les déséquilibres spatiaux (Jauze, 1998).

Des transformations du territoire vont alors s'opérer avec un désenclavement des hauts, associé à l'urbanisation des littoraux (Dalama, 2005).

b) La construction de la maritimité tahitienne : entre tradition océanique et modernité occidentale

*“Chaque île a sa personnalité, ses propres combinaisons et ses syncrétismes politiques ou religieux, qui vont apporter des différences, comme à plaisir. Elle pourra même se scinder en plusieurs régions culturelles parlant des langues complètement différentes au sein non seulement du même archipel, mais d'une même terre, pourvu qu'elle ait une certaine dimension.”* (Bonnemaison, 1997, p.123)

Si dans une logique de faisabilité, notre approche s'est uniquement focalisée sur le territoire tahitien, il nous semble que la maritimité tahitienne ne peut être abordée de façon intégrée sans prendre en compte la diversité des influences des territoires insulaires de la Polynésie française sur Tahiti. Et pour cause, les flux migratoires depuis l'ensemble des archipels vers l'île de Tahiti, accélérés avec l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), ont marqué l'identité de l'île qui abrite aujourd'hui plus de 70% de la population du pays.

A l'échelle régionale, les explorateurs britanniques et les navigateurs français sont les premiers à avoir décrit les usages du milieu marin que détenaient les populations polynésiennes. Si nous rappelons à nouveau que nous gardons un esprit critique concernant la véracité de ces propos, il nous semble tout de même intéressant de mentionner ceux qui nous semblent les plus explicites : *“Les navigateurs observaient les Hawaïens nager, ballotés comme des bouées dans des remous incessants et impressionnants. Dans un chaos apparent, les explorateurs contemplaient avec stupeur l'aisance des autochtones qui se moquaient des turbulences océanes. Avant même de commenter les premières scènes en surf, c'était d'abord la natation qui intriguait les explorateurs, frappés par l'agilité des indigènes”*. (Craig, 2004, p. 26 cité dans Lemarié, 2016, p.69).

La maritimité polynésienne est également une économie de subsistance dans la mesure où de nombreuses familles ont toujours été dépendantes des fruits de leur pêche, en atteste cette citation des travaux de Barré (1987) : *“Les mā'ohi pêchaient à l'hameçon, à la seine, au filet, au harpon, dans des pièges à marée dont le site de Maeva, au nord de Huahine, témoigne*

*encore de nos jours. Tous les animaux marins accessibles à la capture dans le cadre de cette technologie étaient capturés : requins (ma'o), bonites et thons (atu, a'a'hi), Carangidae (paihere, ature « chinchards »), poissons volants (marara), mulets (paua, aha, nape), mérours, Serranidae, et lutjans (tarao, to'au, ta'ape), chaetodons, « chirurgiens » (maito), balistes ('oiri) formaient la base de la nutrition provenant de la mer « ouverte » ; les littoraux, les lagons et les récifs fournissaient les tortues (honu) particulièrement appréciées par les mā'ohi.” (p.127).*

La maritimité occidentale a donc évolué au travers des expéditions des explorateurs dans le Pacifique, révélant ainsi un *“ensemble contrasté entre les sensibilités occidentales et polynésiennes à l’océan”* (Lemarié, 2016, p. 70). Si elles ne sont pas très fiables, les descriptions faites par les navigateurs européens de l’époque nous permettent tout de même de concevoir la force et l’étendue des liens que détenaient les polynésiens avec le milieu marin, allant jusqu’à utiliser des métaphores où les polynésiens sont représentés par des mammifères marins (Haas, 2014, à propos des récits de Bougainville à Tahiti en 1768). Ces écrits nous laissent ainsi entrevoir un dualisme entre la vision occidentale et polynésienne : *“l’effroi d’un océan terrifiant contraste avec l’aisance, le courage et le sang-froid des indigènes.”* (Ibid, p.71). Ainsi, les représentations que détiennent les polynésiens du milieu marin entrent en conflit avec les normes occidentales. Cette dualité est également mesurable par l'analyse des termes utilisés dans les descriptions faites par les navigateurs occidentaux, tant l'océan leur semble être un milieu dangereux et inhospitalier.

*“Pour affronter l’Océan, sans autre secours que celui d’aussi frêles embarcations [canoë], il faut aux insulaires un courage plus qu’humain, ou au moins une grande habitude de lutter avec le terrible élément qui les environne.”* (Péron, 1824, p. 156 cité dans Lemarié, 2016).

Plus récemment, les travaux de Doumenge (1966), nous permettent de concevoir le caractère disparate de l’insularité polynésienne. En effet, l’insularité tahitienne ne peut être comparée à celle des archipels isolés des Tuamotu, qui, selon l'auteur, *“engendre la tristesse et la mélancolie d’une solitude inhumaine”* (p. 107).

### I.2.3. La conflictualité entre les humains dans la littérature

*« Tout ordre social a besoin de conflits pour changer quand les circonstances lui imposent d'innover, tandis qu'il est peu de changements qui n'entraînent des tensions. »* (Géhin, 1983, p.141)

Dans la même lignée que Géhin (1983) dont nous venons d'exposer une citation des plus explicites, nous considérons l'état de conflictualité comme un vecteur d'innovation sociale, dans le sens où les conflits répondent à de nouvelles circonstances socio-environnementales qui s'imposent aux sociétés humaines et qui leur demandent d'évoluer et de s'adapter. L'auteur, à partir des travaux de Coser (1967), nous donne une représentation intégrée du conflit, et révèle ainsi que *“les sociétés humaines ne sont vivables, vivantes et durables qu'à défaut d'être tout-à-fait intégrées ou tout-à-fait agonistiques”* (ibid, p.141). Il va plus loin dans cette pensée, en révélant que l'état de conflictualité est un vecteur de cohésion sociale : *“Les conflits servent, d'abord ou le plus souvent, à établir ou restaurer l'identité et la cohésion des groupes et des sociétés.”* (ibid, p.142). Sous cette forme, les conflits sont autorisés et acceptés, et ce afin de réguler les interactions humaines et ainsi éviter leur dimension latente *“Plus les conflits réalistes sont tolérés et institutionnalisés, moins les rivalités et les antagonismes risquent d'être violents et radicaux”* (ibid, p.145). Le conflit, considéré comme un outil heuristique et une source d'innovation sociale, présente des risques mais aussi des opportunités. Ce cadre repose sur l'idée que les conflits, souvent perçus comme destructeurs ou négatifs, peuvent se transformer en catalyseurs de changement et d'innovation lorsqu'ils sont bien compris et efficacement gérés. Chercher à appréhender les conflits entre les sociétés humaines et le milieu naturel apparaît finalement comme l'une des démarches les plus à même de répondre à la demande sociale.

Par ailleurs, Bossuet (2007) part du postulat que les conflits trouvent souvent leur origine dans des situations d'empiètements sociaux et spatiaux : *“Les conflits entre groupes, entre une collectivité et son extérieur, possèdent les mêmes fondements que les conflits entre individus. Il s'agit d'empiètements sociaux et spatiaux mettant en cause l'identité et la possession d'un bien, quelle que soit la nature de celui-ci. C'est pourquoi, les conflits sont toujours violents, révélateurs des relations de pouvoir et des mutations socioculturelles de la société en question.”* (p.159). Torre et al. (2016) transmettent une autre approche des systèmes conflictuels, dans la mesure où ils sont à la fois des dynamiques essentielles des processus de



gouvernance mais également de l'aménagement des territoires, participant alors à l'action publique : *“Le passage au conflit se caractérise par le franchissement d'un seuil qualitatif, qui correspond à l'engagement des parties et a pour but de crédibiliser leurs positions... Cet engagement a donc un coût irréversible, monétaire ou hédonique, et peut prendre différentes formes : le recours en justice, la publicisation (différend porté devant des instances publiques ou des services de l'État), la médiatisation (différend porté devant les médias), les voies de faits ou la confrontation verbale, la destruction de biens ou d'infrastructures, la production de signes (interdiction d'accès, barrières...)”* (Torre et al., 2016, p. 12). Dans ce cadre, le milieu naturel et les ressources se retrouvent au cœur des conflits et doivent donc faire l'objet d'une approche intégrée, au plus près des réalités du terrain. Nous abordons donc le territoire maritime comme un objet vecteur de conflits, puisque le principal objet de conflit est lié à la maîtrise du foncier et au développement résidentiel au sein des zones littorales (Cadoret et al., 2012).

#### I.2.4. Les conflits entre les humains ayant pour origine la gestion du milieu naturel

*“Le conflit n'est pas une anomalie de la société qu'il faudrait éliminer, mais un temps d'action qui va permettre de démontrer l'existence des préférences des résidents pour l'usage de ressources collectives non marchandes”* (Torre, 2008 cité par Jeanneaux et Daré, 2012, p.56)

Les approches scientifiques exposées précédemment nous permettent d'entrevoir que le conflit peut être abordé comme un temps permettant la recherche d'un nouvel équilibre social. Dès lors, le conflit entre les humains peut trouver différentes origines et autant de formes peuvent en découler. Dans ce contexte, nous nous intéressons plus spécifiquement aux interactions conflictuelles qui peuvent naître entre les usagers du milieu marin. Les outils de gestion et les acteurs qui les mettent en place peuvent également se confronter à différentes problématiques avec des résistances, notamment avec des usagers résidents installés depuis plusieurs générations, méritant ainsi une réflexion quant à la théorisation de ces interactions.

*“La patrimonialisation du cadre résidentiel passe par la réactivation des liens sociaux, le rappel des traditions communes comme garant de la perpétuation des intérêts collectifs locaux. La légitimité se construit sur le contrôle de l'histoire et de la culture.”* (Jeanneaux et Daré, 2012, p.57).

Les phénomènes de concurrence pour l'appropriation des ressources collectives environnementales localisées sont répertoriés par Jeanneaux et Daré (2012). Dans une perspective de médiation socio-environnementale, les auteurs proposent une gouvernance centrée sur les intérêts collectifs locaux, construite autour d'un concept que nous allons aborder dans le cadre de ce travail : l'unité culturelle. L'unité culturelle se manifeste par la cohésion des pratiques, des normes et des valeurs au sein d'un groupe social. L'identité collective est fondamentale et se développe à travers des processus sociaux, historiques et symboliques. L'unité culturelle est étudiée par Bourdieu à travers la notion d'habitus<sup>90</sup>, sur laquelle nous allons revenir ultérieurement à travers le concept d'habitus colonial. Dans "La Distinction" (1979) l'auteur montre que l'habitus joue un rôle dans la formation de l'unité culturelle, en construisant notamment les préférences et les pratiques qui deviennent alors des indicateurs d'appartenance à un groupe social. Nous allons alors dès à présent déconstruire deux concepts analogiques à la dimension conflictuelle des interactions entre les humains qui trouvent leurs origines dans la gestion du milieu naturel : les notions de *green grabbing* et de *Not In My BackYard (NIMBY)*.

#### I.2.4.1. L'appropriation des espaces naturels à des fins environnementales et le *green grabbing*

Si la notion de *green grabbing* est apparue récemment dans la littérature scientifique (Fairhead et al., 2012), les situations à laquelle elle fait référence semblent être bien plus ancrées dans l'histoire des territoires. Cette formule anglophone, traduite comme "*l'accaparement vert*" a donc pour objet de questionner "*l'appropriation de terres et de ressources à des fins environnementales*" (Ibid).

Nous avons donc répertorié plusieurs travaux qui font référence à des situations similaires à cet "accaparement vert", sans pour autant mentionner directement ce concept. C'est le cas des travaux de Dalama (2005), qui se sont intéressés à étudier la perception du Parc National dans le contexte réunionnais. Ainsi l'instauration du Parc National au cœur de l'île en 2007 aurait été vécu comme un espace de confiscation par les Réunionnais et les prestataires de service, ne leur offrant "*pas de place dans ce projet qui présente des règlements venus d'ailleurs, vus comme une autre forme de colonisation*" (Ibid, p.18). Par ailleurs, le concept de *green grabbing*

---

<sup>90</sup> L'habitus peut être défini comme un ensemble de dispositions durables qui orientent les comportements des individus au sein d'une société.

nous semble donc particulièrement approprié aux contextes (post)coloniaux, en témoigne le cas de la gestion de la réserve naturelle du Ruiji en Tanzanie (Paul et al., 2011). A travers cette étude de cas, nous pouvons mesurer à quel point les usagers autochtones du milieu naturel se sont vu imposer une gestion autoritaire et coercitive de l'espace naturel depuis le début de la colonisation, alors que ce milieu représentait historiquement un moyen de subsistance essentiel pour les populations autochtones. Dans la même lignée, Dupré (2007), à travers des études de cas menés au sein de plusieurs espaces ruraux français, évoque le fait que les conflits prennent racines dans les liens entre les différents groupes sociaux, révélant des dynamiques d'inclusion et d'exclusion territoriales mais également des fonctions sociales et socialisantes du conflit.

La nouvelle dynamique des recherches dans le domaine révèle donc une accélération d'une forme de marchandisation de la nature au nom de la durabilité, de la conservation et des valeurs écologiques. Nous verrons dans quelles mesures cette aliénation des ressources au nom de l'environnement peut être observée dans les territoires étudiés, à travers la création de parcs, de réserves marines ou pour mettre fin à des pratiques locales supposées destructrices (Fairhead et al., 2012).

#### I.2.4.2. Le phénomène du “*Not in my BackYard*” (NIMBY)

Dans le prolongement de la notion d’“accaparement vert”, le concept de NIMBY, que nous pourrions traduire littéralement comme : “pas dans mon jardin”, fait également référence à des situations conflictuelles liées à la gestion des interactions entre les humains et le milieu naturel. Le concept de NIMBY fait donc référence à des contextes au sein desquels l'utilisation des terres n'est pas désirée par les populations locales.

Pour les sociologues, il s'agit alors de déchiffrer la signification et les implications des comportements d'opposition à des utilisations spécifiques du territoire (Wexler, 1996). Nous pouvons alors faire référence à divers exemples tels que les contestations lors de l'installation de projets éoliens (Guo et al., 2015 ; Chataignier et al., 2003), d'infrastructure de gestion des déchets radioactifs aux Royaume-Uni (Kemp, 1990), mais également des infrastructures touristiques en Caroline du Sud (Litvin et al., 2019). Ce phénomène révélerait alors une forme de judiciarisation de la société, dans le sens où les individus font davantage “*appel au droit*”

*pour mettre en évidence ce qu'il tient pour injuste du point de vue de son expérience personnelle" (Castillo, 2018, p.2).*

Nous considérons également que la tendance des populations locales à ne pas accepter les projets visant la modification du milieu dans lequel ils vivent, signale une forme de résistance aux influences de la mondialisation. Finalement, le concept de NIMBY, nous apporte un éclairage théorique sur un élément qui va nous guider dans le processus d'analyse de nos données : le phénomène de hiérarchisation des préoccupations des populations locales relativement aux risques environnementaux. Nous verrons alors que ces risques peuvent prendre différentes formes, parmi lesquelles les risques d'interactions avec la faune sauvage.

#### I.2.5. États des lieux des conflits entre les humains et la faune

Les interactions entre les sociétés humaines et l'environnement naturel peuvent également être appréhendées sous l'angle des conflits entre les humains et la faune. Et pour cause, en réponse aux évolutions écologiques, les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont de plus en plus fréquents, principalement dans l'hémisphère Sud, où les relations entre les humains et les non-humains évoluent dans un contexte marqué par la vulnérabilité au changement climatique. Pour autant, l'hémisphère Nord est également concerné, en attestent les études réalisées en France, en Ardèche, sur les interactions entre les humains et les ours (Benhammou, 2003 ; Denayer et Collard, 2017).

Cette recrudescence des conflits entre les humains et les non-humains à travers le monde peut être interprétée sous différents angles. Si la place de l'animal n'a cessé d'évoluer dans les sociétés, notons également que, de manière générale, le développement des activités anthropiques perturbe la viabilité et l'équilibre des écosystèmes. Comme nous l'avons mentionné dans la partie introductive de ce chapitre, puisque nous réalisons une revue de littérature centrée sur les préoccupations des sociétés étudiées, nous nous attacherons à étudier un cas bien précis d'interactions, parfois conflictuelles, entre les sociétés humaines et la faune, à travers les risques liés à la présence des requins. Notons ici que l'évolution des représentations du milieu naturel et de la faune sauvage par les sociétés humaines est observable avec

l'apparition de nouveaux concepts, tels que celui de biocentrisme<sup>91</sup> (Claeys et Sérandour, 2009) ou encore d'écocentrisme<sup>92</sup> (Bozonnet, 2014), mais également par le rôle prépondérant détenu par les associations de protection animale. Nous questionnons alors ce nouveau contexte à travers les représentations du risque requin.

a) La gestion des interactions entre les humains et les requins à La Réunion

La gestion du risque requin à La Réunion représente un cas d'analyse particulièrement intéressant dans la mesure où il met en lumière la complexité des interactions entre les humains et la faune. Ce cas d'étude a donc fait l'objet d'une analyse particulière de notre part puisque le contexte dans lequel nous avons réalisé notre recueil de données à La Réunion était marqué par la gestion du risque requin. Nous verrons prochainement que les résultats sont donc largement imprégnés par ce contexte.

Alors que certaines activités présentent un risque faible à modéré aux yeux du grand public, l'interaction entre l'homme et le requin semble représenter un risque beaucoup plus important. L'image véhiculée dans les médias et dans les films comme "Les Dents de la mer" (1975), a sans équivoque participé à faire grandir la peur autour de la perception des rencontres avec les requins à l'échelle internationale (Neff, 2015). C'est typiquement ce qui s'est passé à La Réunion puisque 572 articles de presse sur le risque requin ont été publiés dans le journal local Journal de l'Île de La Réunion (JIR) en 2014 (Pinel et al., 2023). Une telle promotion des événements d'observations de requins et d'incidents survenus à La Réunion et ailleurs, a indéniablement influencé en profondeur les représentations de la population. Le grand public a donc tendance à considérer que se baigner en dehors des zones de surveillance serait un grand risque à prendre. Dans cette mesure, le suivi de la stratégie de gestion des requins sur l'île de la Réunion, aussi controversée soit-elle, s'inscrit dans une problématique beaucoup plus large, à savoir la cohabitation entre l'homme et les espèces animales (Micoud et Bobbé, 2006). A La Réunion, un arrêté préfectoral pris par les autorités le 26 juillet 2013 a donc été reconduit depuis plus de 10 ans pour interdire la baignade et certaines activités nautiques en dehors des conditions prévues par l'injonction. Cette décision fait suite à l'augmentation du nombre d'incidents,

---

<sup>91</sup> Cette approche repose sur le principe que toutes les espèces ont une valeur morale équivalente, et l'homme ne doit pas être perçu comme supérieur aux autres.

<sup>92</sup> Cette théorie avance qu'il est primordial de respecter et de préserver la nature non seulement pour ses avantages pour les êtres humains, mais également pour son bien-être.

causant la mort de 5 usagers de l’océan entre 2011 et 2013. Dans ce contexte, de nombreuses recherches dans le domaine de l’écologie des requins ont été menées (Blaison et al., 2015; Mourier et al., 2021; Pirog et al., 2015; Soria et al., 2019) sans pour autant réduire le risque d’accidents. D’autres recherches, dans le domaine des sciences humaines et sociales (Lagabrielle et al., 2018 ; Lemahieu et al., 2017 ; Taglioni et Guiltat, 2015; Thiann-Bo Morel et Duret, 2013; Thiann-Bo, 2019; Losen, 2023; Cillaureen et David, 2017 ; Pinel et al., 2023), nous permettent de comprendre la diversité des enjeux historiques, écologiques et socio-culturels, qui doivent être pris en compte pour appréhender toute la complexité de cet objet d’étude. Ces premiers éléments bibliographiques nous permettent donc d’avoir une représentation éclairée de la gestion des interactions entre les humains et les requins dans le contexte réunionnais. Étant donné la complexité mais également la richesse de cette situation, nous aurons une attention particulière sur la question dans l’exposition et la discussion de nos résultats.

#### b) La gestion des interactions entre les humains et les requins à Tahiti

Dans les eaux polynésiennes, les interactions entre les humains et les requins sont fréquentes dans la mesure où les requins sont omniprésents dans les lagons et plus globalement dans l’ensemble du territoire maritime. Des recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales nous permettent de mesurer à quel point les requins sont profondément ancrés dans les mentalités et dans les cultures de plusieurs régions océaniques (Bataille-Benguigui, 2003 ; Malm, 2010). C’est le cas de la Polynésie française, où les requins ont longtemps été pêchés comme ce fut le cas sur différents atolls des Tuamotu comme à Ana’a (Torrente, 2015) ou encore à Napuka (Conte, 1987). Les requins ne furent pas uniquement une source d’alimentation, puisqu’ils sont le fruit de plusieurs représentations particulièrement ancrées dans le territoire. De nombreuses familles sont directement liées aux requins de par leurs ancêtres. Ainsi, le requin fait partie des animaux considérés comme des “*Tāura*<sup>93</sup>”, apportant force et pouvoir aux personnes placées sous sa protection. Les requins sont alors considérés comme des oracles ou médiums (Barré, 1987), pouvant faire le lien entre le monde des vivants et celui des morts. Dans le cadre de ce travail, il nous semble pertinent de nous interroger sur

---

<sup>93</sup> Le tāura est chargé de protéger le groupe de parenté auquel il est rattaché et avec lequel il entretient un lien fort. Ce sont des créatures marines comme des poissons, des requins ou des tortues. Aux temps anciens, ils pouvaient également inclure des espèces terrestres comme le cochon, le chien, le rat, mais aussi les insectes comme les grillons, papillons ou sauterelles. Le concept de tāura n’est pas propre à la Polynésie française, il existe ailleurs dans le Pacifique (Direction de la culture et du patrimoine de Polynésie française).

les représentations et usages actuels des requins, puisqu'ils sont révélateurs des enjeux de coexistence des activités humaines dans un environnement toujours plus anthropisé. De plus, nous pouvons nous poser la question suivante : les usages et représentations des requins ont-ils évolué parallèlement à l'occidentalisation de la société tahitienne ? En parallèle, plusieurs travaux en écologie se sont intéressés à étudier les comportements des squales (Clua, 2019), mais également les interactions qui ont abouti sur des morsures (Maillaud et Van Grevelinghe, 2005 ; Delatte, 2016). Ces dernières nous délivrent des éléments médicaux concernant les différentes formes de morsures. Nous retiendrons ici le nombre de morsures officiellement reportées sur le territoire, soit 92 entre 1985 et 2015 (Delatte, 2016).

## II. Dialogues interactionnistes en sociétés (post)coloniales : dynamiques et perspectives

Alors que la première partie de ce chapitre nous a permis de distinguer que certains concepts sont davantage rattachés à notre objet d'étude, d'autres aux usages étudiés ou encore aux sujets de l'étude, la deuxième partie, a pour ambition de se focaliser sur les principales théories que nous mobilisons dans la perspective d'analyser et de discuter les résultats de nos enquêtes.

A travers cette approche, nous verrons, dans un premier temps, dans quelle mesure notre approche s'inscrit dans le courant interactionniste, à travers l'articulation des travaux de ses principaux fondateurs tels que Blumer, Goffman, Becker, Strauss ou encore Freidson. Nous aborderons également la *Grounded Theory*, qui nous a servi de guide dans l'élaboration de notre démarche méthodologique, sur laquelle nous reviendrons plus amplement dans le prochain chapitre. Puis, dans un second temps, nous allons exposer les principales références des concepts de socio-écosystèmes, de communs et de coviabilité socio-écologique. Nous chercherons alors à présenter une première esquisse des indicateurs mobilisés dans le cadre de notre étude. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous réaliserons un état des lieux des approches (post)coloniales, puisque nous considérons que les interactions des humains avec le milieu marin sont ancrées dans l'histoire des sociétés. Cette approche devrait nous permettre de lire entre les lignes et ainsi comprendre les éventuels non-dits qui peuvent altérer le processus de collecte de données qualitatives.

Ces différentes étapes ont pour objectif d'éclairer les enjeux liés à la réflexivité et aux préoccupations éthiques qui nous ont guidé tout au long de ce travail de recherche.

## II.1. Interactions et construction des représentations sociales : une approche interactionniste

Notre démarche s'inscrit dans le paradigme interactionniste, notamment celui de l'école de Chicago<sup>94</sup>, dans la mesure où nous considérons que la sociologie est, avant tout, une science empirique (Blumer, 1969).

Selon l'approche interactionniste, la société serait alors le produit des interactions entre les individus. La compréhension des interactions passerait alors par la considération de plusieurs éléments tels que la culture en question, les phénomènes communicationnels, les symboles et les représentations individuelles et communes. Ces quatre dimensions étant liées les unes aux autres, l'approche interactionniste place donc au cœur de l'analyse les phénomènes collectifs, les interactions sociales et les significations que les personnes attribuent à ce qui les entourent, à leur environnement. Nous retenons également qu'elle propose plusieurs points de vue d'un objet, à travers la psychologie sociale ou l'éthologie<sup>95</sup>, en partant du postulat de la primauté objective de l'interaction entre acteurs sociaux sur l'identité et les stratégies de ces acteurs (Joseph, 1982).

En sociologie, l'approche interactionniste part donc du point de vue des individus, à travers des récits de vie ou des expériences subjectives, afin de comprendre les règles d'organisations qui s'exercent. Il s'agit également de se focaliser sur les interactions qu'entretiennent les individus, leurs propres perceptions d'eux-mêmes et des autres, mais également les rôles que vont jouer les individus selon leurs situations sociales. Pour le chercheur il s'agit donc d'être à la fois à proximité et à distance des points de vue et des expériences des acteurs de manière à mieux les saisir et les objectiver (Poupart, 2011).

---

<sup>94</sup> Rappelons alors que ce courant de pensée sociologique s'est notamment attaché à étudier les relations inter-ethniques et la délinquance aux États-Unis (Chapoulie, 2001).

<sup>95</sup> Science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel.



Si l'approche interactionniste nous donne un cadre théorique pour concevoir notre démarche empirique et qualitative, nous considérons qu'elle ne répond pas à l'ensemble de nos préoccupations éthiques, notamment sur la méthode de recueil de données. En ce sens, la *grounded theory* s'est avérée être une approche adaptée, de par ses allers et retours entre le terrain et le travail théorique.

### II.1.1. Étudier les représentations sociales pour comprendre les comportements

Historiquement, le concept de représentation sociale a connu plusieurs évolutions révélatrices de la dynamique de la recherche relative à la Théorie des Représentations Sociales (TRS). Si Durkheim (1898) est considéré comme l'un des "ancêtres" de la TRS (Farr, 1998), c'est bien Moscovici (1961) qui en est le père fondateur en transformant alors la notion de durkheimienne de "représentation collective" en celle de "représentation sociale". Ce glissement épistémologique révèle plus globalement une fusion des sciences de la sociologie et de la psychologie sociale. Il apparaît alors opportun de donner une définition claire et concise du concept de représentations sociales, comme des "*systèmes d'opinions, de connaissances et de croyances propres à une culture, une catégorie ou un groupe social et relatifs à des objets de l'environnement social.*" (Rateau et Lo Monaco, 2013, p.3). Si les opinions, les connaissances et les croyances sont des systèmes différents, ils peuvent cependant être répertoriés sous une appellation plus générale d'éléments cognitifs. Il s'agit alors de concevoir que les représentations sociales sont des "*éléments socialement construits et partagés au sein de son principal groupe d'appartenance.*" (Sauvé, 1999, p. 68).

Moscovici (1963) définit ainsi la représentation sociale comme un concept multiforme, alors conçu comme un processus à la fois cognitif et social. L'auteur considère que les comportements des individus seraient intimement liés à leurs représentations sociales. Ces comportements seraient alors non seulement le résultat d'un processus cognitif individuel, mais ils seraient également associés à des représentations sociales et culturelles partagées par les individus. En d'autres termes, les attitudes d'un individu seraient le fruit des interactions avec d'autres individus. Ainsi, les représentations sociales interviendraient comme un système circulaire au sein duquel les comportements et les représentations s'influenceraient mutuellement (Abric, 1994).

Notre approche s'inspire également des travaux de Bourdieu (1966 ; 1980 ; 1986), avec notamment les concepts que sont l'habitus<sup>96</sup> et le capital social<sup>97</sup>. Ces notions nous donnent des pistes de réflexion pour mieux comprendre les comportements des individus. Nous reviendrons notamment sur le concept d'habitus colonial<sup>98</sup> au sein de la troisième partie de ce cadre théorique. Par ailleurs, Lahire (1998) transmet d'autres éléments relatifs à la diversité de modèles de socialisation et de l'incorporation, par chaque acteur, d'une multiplicité de schèmes d'action ou d'habitudes. Nous pensons que ces éléments théoriques nous permettront de mieux appréhender les représentations du milieu marin, qui peuvent parfois être dichotomiques, entre d'un côté les représentations des populations réunionnaises et polynésiennes et de l'autre, les catégories de perceptions occidentales.

#### II.1.2. Étude des mécanismes cognitifs et sociaux à travers la théorie des représentations sociales

*“L'environnement est un objet social, voire essentiellement politique (politique : qui concerne les choses publiques). Il est donc objet de représentations sociales.”* (Sauvé et Garnier, 1999, p. 69).

Nous avons vu précédemment que la théorie des représentations sociales a connu un essor considérable depuis sa théorisation par Moscovici en 1961 et la publication de ses travaux de thèse. Plusieurs auteurs se sont alors emparés de la question, notamment dans les recherches qui s'intéressent à la gestion de l'environnement. Nous retenons notamment les recherches publiées par Abric (1994) et Slovic (1987) puisqu'elles nous donnent un éclairage particulier sur nos objets d'étude.

---

<sup>96</sup> L'habitus est le processus de socialisation au sein d'une communauté créant ainsi un “système de dispositions réglées” acquises par des contraintes imposées à l'individu et ses propres espérances ou aspirations. L'habitus explique que des personnes, de la même catégorie sociale, ou d'un même groupe, aient une même perception du monde, des idées, des comportements et des goûts similaires (Bourdieu, 1986).

<sup>97</sup> Bourdieu (1980) définit le capital social comme l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt.

<sup>98</sup> L'habitus colonial peut être défini comme la déification de la culture occidentale, poussant alors les communautés ultramarines à ne pas transmettre leurs propres modèles culturels, leurs langues, leurs coutumes, à leurs enfants (intervention de Leonora Miano sur France Inter en 2016).

*“Dès l’enfance, nous fréquentons ou sommes exposés à des lieux, des situations, des vecteurs d’informations tels que l’école, la famille, les institutions ou les médias. De ces rencontres et de ces échanges naissent et se transmettent des façons de voir, une certaine vision des choses qui nous entourent, ce qui est perçu comme bien ou comme mal, comme juste ou injuste, comme tolérable ou non, ce qui est dicible ou indiciel, ce qui est avouable ou à taire.” (Rateau et Lo Monaco, 2013, p. 3)*

Ainsi, si nous nous focalisons sur la citation ci-dessus, nous comprenons que les êtres humains que nous sommes, faisons appel à des mécanismes inconscients qui nous permettent de mieux appréhender et maîtriser notre environnement. Ces mécanismes sont le fruit de notre éducation, primaire et secondaire, ainsi que de notre héritage social. Par ailleurs, les auteurs poursuivent en évoquant d’autres dimensions liées aux représentations sociales : *“Nos appartenances à des groupes sociaux, qu’il s’agisse d’associations, de clubs, d’organisations professionnelles, de partis politiques ou de réseaux sociaux, nous amèneront à modeler notre perception de l’environnement. C’est donc avant tout à travers nos échanges et nos communications avec autrui que se constitue notre réalité du monde environnant et qui devient « la vérité » de celui-ci.” (Ibid, p.3)*

Dès lors, la TRS sera particulièrement mobilisée au sein du cinquième chapitre du manuscrit puisqu’elle nous permettra de proposer une analyse catégorielle (selon les différentes catégories d’acteurs) des phénomènes sociaux et environnementaux que nous souhaitons appréhender. Cette théorie représentait alors des avantages directement liés à notre recherche puisqu’elle est à la fois adaptable et modulable, et qu’elle a suscité l’élaboration de méthodologies variées (Ibid). Cette théorie sera notamment mobilisée lorsque nous allons appréhender les représentations des risques environnementaux. Si la représentation d’un risque est considérée comme un sentiment individuel, la compréhension des origines sociales de la croyance individuelle est un véritable enjeu. Selon Slovic (2000), les influences interpersonnelles jouent un rôle important dans l’évaluation des risques.

Finalement, nous pouvons faire le lien avec la théorie des biens communs que nous allons présenter ultérieurement dans ce chapitre, puisque la TRS peut s’intéresser à la place et au rôle des représentations sociales vues à la fois comme un produit et comme un processus du commun (Jodelet, 2021). Par l’intermédiaire de ce rapprochement entre ces deux théories, et en examinant les représentations sociales des pratiques sociales collectives ou produites par

elles, nous pourrions alors approfondir les critères selon lesquels les groupes sont conçus ou se conçoivent comme communs ou populations.

### II.1.3. Défis et opportunités liés à la mise en œuvre de la Grounded Theory

*“Faire abstraction des cadres théoriques préexistants afin de laisser un objet d’étude produire de lui-même des éléments constitutifs d’une théorie”* (Joannides, 2008, p. 142)

La *grounded theory* (GT), repose sur un modèle élaboré par Glaser et Strauss, avec la publication de *“The discovery of grounded theory : Strategies for qualitative research”* (1967). Ici, par le biais d’un premier inventaire des travaux qui ont mobilisé cette théorie, nous souhaitons avancer quelques arguments afin de justifier pourquoi nous avons choisi cette méthode.

La GT nous a semblé être la méthode la plus adaptée au regard des contextes au sein desquels nous avons mobilisé nos outils de recueils de données. Ainsi, une des opportunités liées à la GT repose sur le fait que l’*“absence de préjugés théoriques permet une compréhension d’abord naïve du terrain”* (Joannides, 2008, p.143). Il faut donc avoir à l’esprit que la *grounded theory* est “enracinée” dans les territoires puisque l’analyse des données de terrain est une étape essentielle du processus (Guillemette, 2006). L’observation empirique se retrouvant alors au cœur de la théorisation, la GT impose aux chercheurs qui la mobilise des “allers-retours” entre ces deux phases, permettant alors d’aboutir sur la conceptualisation des données qui répondent aux attentes des sociétés. Pour répondre à cette ambition qui est celle de proposer une recherche vectrice d’utilité sociale, nous mobiliserons également le processus de segmentation, qui consiste notamment à relever les discours des sujets qui illustrent nos indicateurs de recherche.

Nous allons revenir plus en détail sur la GT dans le troisième chapitre de la thèse puisqu’il aura pour objectif d’exposer notre méthode de recueil de données et montrer ainsi dans quelles mesures la GT favorise l’innovation scientifique.

## II.2. Appréhender les interactions entre les sociétés et milieu naturel sous l'angle des socio-écosystèmes (SES)

### II.2.1. Les notions de biens communs et d'auto-gouvernance des ressources

Les travaux élaborés par Ostrom (1990 ; 2007 ; 2009) qui ont notamment eu pour objectif de conceptualiser la notion de “commun”, sont ancrés au plus profond de notre démarche scientifique. Nous considérons que ces travaux, qui avaient pour objectif de proposer une forme de gouvernance collective des ressources naturelles, vont nous permettre de travailler sur la modélisation d'outils de gestion participatifs adaptés aux contextes étudiés. Comme d'autres auteurs l'ont fait auparavant (Le Page, 2017), nous proposons ici une analyse des méthodes de prise de décision des acteurs qui se structurent localement afin de mettre en place un système de gestion communautaire des ressources. Ostrom propose ainsi une conceptualisation des socio-écosystèmes qui repose sur quatre éléments :

- un système de ressource : dans le cas présent, une aire marine protégée ;
- des unités de ressources : l'écosystème marin dans sa globalité ;
- un système de gouvernance : l'organisme chargé de faire respecter la réglementation dans l'aire marine ;
- des usagers de la ressource : répertoriés selon la finalité de l'usage de la ressource (récréative, commerciale, auto-subsistance, etc.).

Dès lors, selon Ostrom, ces quatre sous-systèmes sont liés les uns aux autres et rétroagissent sur chacun d'entre eux. De plus, l'auteur identifie également dix facteurs qui jouent un rôle dans la perspective de mettre en place une gestion auto-organisée de la ressource, parmi lesquels nous retrouvons le partage de valeurs morales et éthiques ou encore les savoirs communs, tels que les toponymes.

A partir du modèle Ostromien, Rangé et Delville (2019) ont cherché à caractériser la gouvernance des ressources dans un contexte donné, en prenant acte de la diversité des usages, des acteurs, des sources de pouvoir et des modalités variées de leurs hybridations. En s'appuyant sur le concept de “polycentricité<sup>99</sup>” (Ostrom, 1990), les auteurs montrent que la

---

<sup>99</sup> La polycentricité est définie par Lenésley (2022) comme l'association “des éléments liés à un individu, son contexte, les interactions qu'il a ou celles qui sont potentielles ou imposées” (p.12).

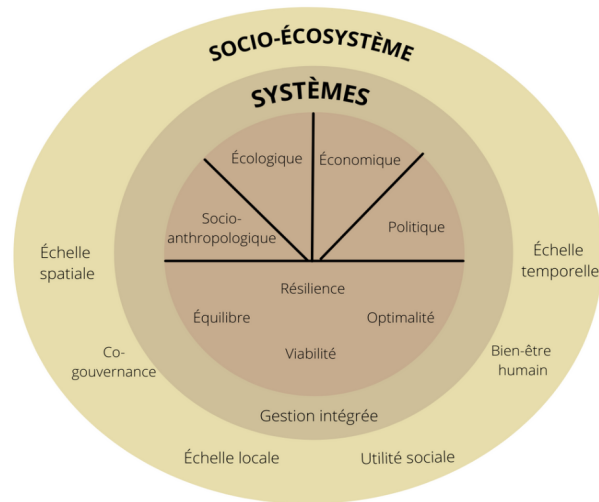
régulation des usages des rives du lac Tchad au Cameroun, est optimisée lorsque les usagers sont associés à la régulation de la ressource. Dardot et Laval (2014) soulignent que les communs ne se limitent pas à des ressources partagées, comme l'eau ou les forêts, mais incarnent avant tout des pratiques sociales et politiques, portées par une vision globale de justice sociale et écologique. Ces travaux viennent donc remettre en question la gestion occidentale des milieux naturels, selon laquelle une autorité unique exerce le contrôle des usages. Ce premier ancrage théorique nous invite donc à explorer davantage la théorie des communs, et ainsi engager une réflexion sur les modalités de gouvernance de la ressource maritime.

### II.2.2. La complexité des socio-écosystèmes

La notion de socio-écosystème (*socio-ecological system* - SES) est apparue dans la littérature scientifique avec la publication de la recherche intitulée "*Global impoverishment, sustainable development and the environment: a conceptual approach.*" (Gallopín et al., 1989). L'intérêt que nous portons pour le concept de SES s'explique par sa dimension transversale et son adaptabilité. Dès lors, la théorie des SES, "*se développe sur la base d'initiatives pluridisciplinaires où chaque discipline contribue à différents aspects de l'étude de ces systèmes adaptatifs complexes.*" (Le Page, 2017, p.7).

De plus, le concept de socio-écosystème intègre le postulat d'une interdépendance entre les sociétés humaines et leur environnement naturel, nous renvoyant à d'autres enjeux connexes tels que ceux de justice sociale et environnementale. Les chercheurs qui s'intéressent à ce concept affirment que les enjeux écologiques actuels doivent être appréhendés par des approches davantage intégratives, faisant le lien entre les domaines biophysiques et sociaux (Collins et al., 2010). D'ailleurs, il a été souligné que les chercheurs en sciences sociales s'appuient de plus en plus sur des concepts biologiques pour expliquer les variations et les changements sociaux (Briggs et al., 2006). Dans la même optique, les chercheurs en sciences naturelles utilisent des concepts sociaux pour comprendre les variations écologiques (Walker et al. 2009). Nous proposons alors un schéma du concept de socio-écosystème enrichi par la gestion actuelle du milieu marin dans les contextes dans lesquels nous avons réalisé nos enquêtes.

Figure 8 : Viabilité des socio-écosystèmes

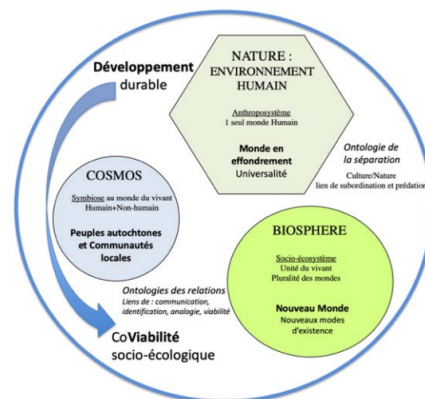


(Source : R. Pinel, 2023)

Comme d'autres travaux l'ont fait avant nous, appréhender les territoires comme des socio-écosystèmes doit nous permettre de *“mettre en évidence la nature et le poids des relations (de pouvoir) entre les acteurs, humains et non humains, dans le processus de décision en matière de gestion environnementale”* (Mazé, 2020, p.154).

D'autres approches, comme celle de la coviabilité socio-écologique (Barrière, 2019), se situent à l'interface des piliers sociaux, environnementaux et économiques du concept polysémique de durabilité. Ce concept est défini dans l'ouvrage *“Coviability of Social and Ecological Systems”* (2019) comme une *“propriété de dépendance des interactions entre systèmes humains et non-humains établissant un lien de viabilité permettant de maintenir le vivre ensemble”*.

Figure 9 : Coviabilité socio-écologique



(Source : O. Barrière, 2021)

Nous pouvons faire le lien entre le concept de coviabilité socio-écologique et celui de socio-écosystèmes puisque ces deux concepts mettent en évidence la théorie selon laquelle la viabilité du système humain est intimement liée à celle des non-humains. Dans le cadre de notre démarche, nous essaierons alors de déterminer “ce qui fait coviabilité” de “ce qui n’est pas coviabilité”. Finalement, en raison des différents éléments exposés, nous considérons cette approche comme un outil d’aide à la décision encore trop peu mobilisé, notamment dans le cadre des démarches scientifiques qui ont pour objet la préservation de l’environnement mais également par les organismes chargés de la gestion des milieux naturels. Nous considérons donc le concept de SES comme étant intimement lié à la dimension participative de la gestion du milieu naturel.

### II.2.3. La modélisation participative

L’intérêt que nous portons pour les démarches participatives dans la gouvernance du milieu naturel s’explique à la fois par les questions de justice socio-environnementale, mais également, comme nous le verrons lors de la présentation de nos résultats, par le manque d’efficacité des outils de gestion occidentaux dans les contextes enquêtés.

La mobilisation participative peut être définie comme *"une méthode qui favorise l’implication d’un groupe d’individus dans le développement d’un modèle dans le but d’améliorer la compréhension du groupe à propos d’un système particulier, de ses problèmes et de ses solutions possibles, qui va directement ou indirectement conduire à de meilleures décisions de gestion."* (HarmoniCOP, 2003).

Différents modèles existants nous permettent de concevoir une méthode de gestion participative. Par exemple, la “modélisation d’accompagnement”, nous apporte des repères méthodologiques intéressants pour la mise en œuvre d’une telle démarche (Daré et al., 2009). Cette posture est basée sur une approche similaire à la GT, dans le sens où il est nécessaire de mettre en place une discussion des hypothèses et du cadre théorique selon les données collectées sur le terrain. La confrontation entre le terrain et les processus de modélisation doit être permanente en raison des caractéristiques d’ouverture et d’incertitude des systèmes étudiés. Les chercheurs qui ont adopté cette posture sont d’ailleurs à l’origine d’une charte permettant de mobiliser les bonnes postures (Barreteau et al., 2003). Cette démarche a également abouti



sur la publication d'un ouvrage qui a pour objectif de formaliser la modélisation d'accompagnement à partir d'expériences portant sur les interactions entre nature et société (Étienne, 2010).

Nos travaux s'intéressent également au concept de contrôle social, que nous abordons dans le cadre de la gouvernance du milieu naturel. Le contrôle social<sup>100</sup> peut alors être associé à d'autres mécanismes tels que la culpabilité ou la honte (Epstein, 1984). Ces travaux nous enseignent que ces mécanismes varient d'une catégorie sociale à une autre, mais aussi selon les territoires. Il apparaît alors judicieux de saisir comment la façon de provoquer la honte et d'y réagir jouent un rôle dans le système de contrôle social. Nous verrons alors dans quelles mesures le contrôle social exercé par les riverains peut avoir un rôle dans la gouvernance des milieux marins.

Ces différentes démarches permettent de démontrer que les sciences participatives sont au cœur des enjeux de gouvernance territoriale des milieux naturels. Ainsi, la négociation, la médiation scientifique entre groupes aux intérêts divergents, et la prise en compte des représentations de l'ensemble des acteurs (Couvét et Teyssède, 2013) seront des axes essentiels dans le cadre de notre recueil de données. Cette démarche nous semble d'autant plus appropriée dans les contextes (post)coloniaux investigués. Dans ce cadre, notre objectif est d'aboutir à une réflexion constructive favorisant la diminution de l'impact environnemental des usages anthropiques, tant du point de vue de la communauté scientifique que des usagers du milieu naturel.

#### II.2.4. L'acceptation de la science et des outils de gestion du milieu naturel

Si l'approche participative apparaît comme une méthode sérieuse à envisager pour une gouvernance territoriale intégrée, il n'en demeure pas moins important de questionner la présence des scientifiques et leur manière d'envisager leurs démarches de recueil de données. Cet aspect nous semble d'autant plus important, dans le cadre des démarches réalisées en contextes (post)coloniaux.

---

<sup>100</sup> Le contrôle social désigne les mécanismes par lesquels les individus régulent et contrôlent les comportements au sein d'une communauté. Ce contrôle peut se manifester par des normes implicites ou explicites concernant l'utilisation et la gestion de l'environnement.

Dans ce cadre, un ouvrage spécifique à l'archéologie (Nicholas et Hollowell, 2016), donne les lignes directrices éthiques concernant la manière dont les archéologues procèdent lorsqu'ils analysent leurs terrains. Les auteurs effectuent un certain nombre de recommandations, aussi bien sur le respect des groupes concernés, mais également sur la manière dont les archéologues doivent diffuser leurs résultats auprès du public. En outre, les questionnements liés à l'acceptation de la science ont été posés par Couvet et Teyssède (2013). Les auteurs ont alors souligné les difficultés que pouvaient rencontrer les chercheurs en sciences naturelles pour intégrer les connaissances traditionnelles des populations locales dans leurs problématiques.

*“La complexité des enjeux, le souci d'anticiper les effets des technologies et/ou des politiques publiques, renforcent et modifient la place des chercheurs”.* (Gibbons, 1999, cité par Couvet et Teyssède, 2013, p.43)

Par ailleurs, le concept de *Traditional Ecological Knowledge* (TEK), traduit en français comme les “connaissances écologiques traditionnelles”, nous est apparu comme particulièrement adapté aux contextes étudiés. Les connaissances écologiques traditionnelles désignent l'accumulation constante de connaissances, de pratiques et de croyances concernant les relations entre les êtres vivants dans un écosystème donné. Ces connaissances ont été acquises par les peuples autochtones au fil des centaines ou des milliers d'années grâce à leur contact direct avec l'environnement, transmises de génération en génération, et utilisées pour préserver la vie. Nos travaux sur le terrain réunionnais (Pinel et al., 2024) ont d'ores et déjà questionné le manque de consultation sur la gestion du risque requin à La Réunion, ainsi que la non prise en compte des connaissances traditionnelles des usagers de l'océan. Finalement, le protocole de Nagoya adopté en 2010, relatif à l'accès aux ressources génétiques<sup>101</sup> et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, fixe les conditions d'Accès et le Partage des Avantages (APA)<sup>102</sup>.

---

<sup>101</sup> Le terme « ressources génétiques » désigne le matériel génétique provenant de plantes, d'animaux et de microbes présentant une valeur d'utilisation potentielle (Convention sur la diversité biologique, 2011 : <https://www.cbd.int/abs/infokit/revised/web/all-files-fr.pdf>)

<sup>102</sup> L'accès et le partage des avantages (en anglais, « Access and benefit-sharing », ABS) désigne la manière dont il est possible d'accéder aux ressources naturelles de manière équitable. Les avantages découlant de leur utilisation peuvent être partagés entre les personnes ou les pays utilisant les ressources (les « utilisateurs ») et les personnes ou les pays qui les mettent à disposition (les « fournisseurs ») (Convention sur la diversité biologique, 2011).

## II.2.5. Le rāhui comme modèle pour une gestion intégrée des milieux naturels ?

Le rāhui est un concept océanien que nous allons questionner tout au long du processus d'analyse des données puisqu'il est au cœur des représentations lorsqu'on aborde la gestion du milieu marin avec des Tahitiens. Avant d'étudier ces éléments empiriques, revenons tout d'abord sur les matériaux théoriques dont nous disposons.

Le concept est ainsi défini par Ottino (1972) dans son ouvrage anthropologique dédié à l'étude du fonctionnement de l'insularité sur l'atoll de Rangiroa aux Tuamotu :

*“raāhui : à l'origine le rāhui était un interdit temporaire apposé sur une région géographique ou une production ou ressource donnée. Le terme est actuellement l'équivalent de celui de “secteur”, désignant toute l'étendue de l'atoll en dehors du village ('oire) et du paetia, c'est-à-dire les zones, où jusqu'à tout récemment l'accès était réglementé.*

*rāhul ou tarāhui : se rapporte aussi aux modalités d'exploitation et au fait pour plusieurs personnes d'exploiter des cocoteraies à tour de rôle, suivant un système de “tours”, basés soit sur une récolte (c'est-à-dire une période de 4 à 6 mois) soit, de plus en plus sur une année. Le rāhui āmui est au contraire une exploitation collective suivie du partage de la production. Le lever d'un rāhui, l' “ouverture”, se dit avarira'a. On parle d'avarira'a pour annoncer l'ouverture de la saison de plonge.” (Ottino, 1972, p. 485)*

Le rāhui est alors associé au système de “jachère traditionnelle”, et est considéré comme une institution sur le territoire de la Polynésie française (Lagroye et Offerlé, 2010). Les travaux anthropologiques menés par Bambridge et al. (2019) nous permettent ainsi de faire une distinction entre le rāhui ancien (sacralité, interdit et traitement des ressources naturelles) et le zonage multifactoriel du lagon réalisé aujourd'hui, avec des normes d'usages. S'il semblerait que le rāhui connaît un renouveau, en parallèle du renouveau identitaire polynésien que nous évoqué précédemment, les auteurs observent le passage d'un polycentrisme original en Polynésie française à un système de gouvernance centralisée, marqué par des décisions qui sont alors prises à la capitale de Papeete. Les auteurs répertorient alors les éléments qui font qu'un rāhui fonctionne en s'appuyant notamment sur la théorie des communs (Ostrom, 2007). L'intégration des plus démunis dans le processus de gestion est un des principes que nous

relevons. A travers l'exemple du rāhui de Teahupo'o, les auteurs démontrent que l'efficacité de la gouvernance repose notamment sur la gestion par un groupe restreint, avec le *tavana* (maire) de la commune concernée, ainsi que sur le *tapu*<sup>103</sup> (interdit) dans la mesure où l'interdiction facilite la surveillance de l'espace concerné.

*“Le maire apparaît à la fois comme un médiateur de conflits et un facilitateur des complémentarités...les décisions sont ensuite prises sur la base d'un consensus, échappent à une politisation excessive qui nuirait au commun”* (Bambridge et al., 2019, p.138)

D'un point de vue écologique, le rāhui repose sur le phénomène de contagion positive (*spillover*), selon lequel l'ensemble du lagon bénéficie des effets positifs liés à la restriction des usages dans une zone délimitée.

### II.3. Analyse des contextes (post)coloniaux en territoire ultramarin

*“Toute situation coloniale mérite, en effet, d'être appréhendée comme une totalité, dans laquelle sont objets de recherche, à la fois les conduites des membres du groupe dominant, celles du groupe dominé, les interactions entre ces deux groupes, et aussi le mode de vie des métis ainsi que des autres gens de couleur non strictement indigènes.”* (Saura, 2019, p.39)

Les territoires ultramarins représenteraient une aubaine pour les sciences humaines et sociales, en atteste la multiplication des travaux dans les champs des *cultural studies*, *ethnic studies* mais également des *post-colonial studies*. Il est alors primordial de déconstruire les concepts sur lesquels nous allons nous focaliser. C'est notamment le cas de la notion de métissage, tel qu'il est abordé par Saura au sein de la citation que nous avons exposée précédemment. Qu'entendons-nous par le terme métis ? S'agit-il d'une catégorie culturelle, d'une catégorie sociale, ou bien socioculturelle ? Ou alors s'agit-il uniquement d'une ethnicité mixée ?

A certains égards, le métissage peut être considéré comme une notion piège (Journet, 2002). Ce terme, qui vient du latin *mixtus* signifiant “mêlé”, apparaît pour la première fois dans le

---

<sup>103</sup> Le terme *tapu* (proto-polynésien) est une notion largement répandue dans l'ensemble polynésien. Il revêt plusieurs significations, parmi lesquelles celle d'interdiction en raison de son caractère sacré.

contexte de la colonisation. Si le terme a longtemps fait débat dans la mesure où il prédispose une “*pureté des cultures*” (Amselle, 2000), il a pourtant été décliné dans la littérature scientifique sous différentes formes, telles que biologiques, ethniques, culturelles, linguistiques, artistiques ou encore musicales (Laplantine et Nouss, 1997). Plus récemment, dans le domaine de la biologie, la notion s’est développée pour désigner les mutations génétiques. Cette approche sera alors utilisée comme moyens de stigmatisation et d’exclusion (Laplantine et Nouss, 1997). Dans ce contexte, l’approche proposée par Hannerz (1987) est la plus à même d’éclairer les notions de créolisation et de métissage telles que nous les appréhendons. L’auteur considère que les cultures nationales émergent historiquement grâce à une interaction entre les courants culturels transnationaux et les cultures locales et régionales. Ainsi le métissage, qu’il soit racial, social, culturel ou linguistique, est central pour aborder les préoccupations contemporaines des sociétés ultramarines (intégration, racisme, nationalité, etc.).

Dans le cadre de ce travail, nous en retiendrons une approche positiviste, proposée par Edgar Morin (1980) : “*Le métis doit être l’homme de demain. C’est l’homme qui peut fonder son identité directement sur la notion d’humanité*” (Introduction). A travers cette démarche doctorale, nous verrons alors comment les individus se représentent ces différents concepts. Nous étudierons également les trajectoires de ces processus : sont-ils vecteurs de conflits ou au contraire d’une cohabitation harmonieuse ?

C’est à travers ces différentes approches et cette diversité que les territoires ultramarins donnent matière aux chercheurs. Cette relation, parfois ambiguë, que nous aborderons plus explicitement lors de l’exposition de nos résultats, renvoie alors à une image peu appréciée par les populations locales de “laboratoire à ciel ouvert” ou de “populations tests”. Cette représentation peut alors être associée aux projets coloniaux qui ont marqué l’identité de ces territoires, tel que le CEP, qui reste et restera un marqueur indélébile des stigmates de la colonisation française en Polynésie française.

Nous inscrivons donc notre approche dans le champ disciplinaire des études (post)coloniales, à travers notamment la mobilisation d’une sociologie décoloniale. Dans ce cadre épistémologique, nous posons des questionnements qui ont pour ambition de faire émerger des réflexions sur la cession des états de colonisation dans les territoires étudiés. Cette démarche repose alors sur la prise en compte de la posture du chercheur en termes d’éthique, tant sur le

plan méthodologique que sur le plan de la restitution des résultats. La sociologie décoloniale se distingue alors d'une forme de sociologie coloniale, au sein de laquelle le chercheur parle pour les populations en position de dominant, produisant alors de la subalternité.

*“La clé du problème du colonialisme scientifique c'est l'asymétrie. L'incarnation même du projet asymétrique est celui qui réalise l'anthropologue (quand) il quitte son pays avec une idée de projet, il collecte les données extraites ailleurs qu'il va traiter à la maison. La plupart du temps, il n'informe même pas les enquêtés du résultat de son travail avant la publication, ou même après”* (Galtung, 2021, p. 379)

Ce champ scientifique est encore très peu développé dans la littérature scientifique française alors que les recherches anglophones dans le domaine des “*colonial studies*<sup>104</sup>” abondent. Pour autant, des chercheurs de nationalité française nous proposent des éléments de réflexion dans ce domaine, à travers les cas d'études que sont les territoires ultramarins :

*“Se dessine ce que l'on peut appeler un théorème postcolonial à la française fondé sur trois propositions : le fait colonial fait partie intégrante de l'histoire de notre présent ; la domination coloniale a bouleversé les sociétés d'outre-mer, elle a aussi profondément marqué les anciennes métropoles ; pour maintenir son unité nationale, la France doit assumer son passé colonial et reconnaître les traces qui en subsistent.”* (Smouts, 2007, p. 25).

En parallèle, nous considérons qu'une approche avec une visée décoloniale doit prendre en compte les conventions et juridictions existantes, telle que la charte des Nations Unies et les principes issus du droit international tel que l'autodétermination, tel qu'évoqué dans cette citation : *“La reconnaissance des peuples autochtones, indigènes, originaires ou premiers en tant que tels, ainsi que les possibilités afférentes, pour ces mêmes peuples, de négocier ces caractéristiques sur le marché national ou international de la légitimité des droits sur les terres et le sous-sol, ou d'obtenir des réparations lorsqu'il apparaît que certains de ces droits ont été lésés.”* (Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2007). Nous allons alors exposer plusieurs concepts qui s'avèrent être révélateurs des contextes socio-culturels que nous nous attachons à analyser.

---

<sup>104</sup> Approche théorique privilégiant les relations entre colonisateurs et colonisés.

### II.3.1. La créolisation, le métissage et/ou l'autochtonie : quelles terminologies pour décrire l'imposition de brassages ethnico-culturels dans les territoires ultramarins ?

*“Les peuples se sont déplacés pour de nombreuses raisons : les catastrophes naturelles, le changement climatique et écologique, la guerre, la conquête, la famine, la pauvreté, l'exploitation, l'esclavage, la colonisation”* (Hall, 2007 cité par Vergès, 2008, p.5).

Selon Doumenge (1987), ce sont les conditions mêmes de la colonisation qui ont abouti à créer les sociétés pluriethniques “éclatées” que sont les territoires ultramarins. Bastide (1967) les considère ainsi comme des espaces d'interpénétration culturelle. Ces territoires partagent donc des enjeux liés à la conciliation la diversité des sources originelles et la construction d'un “*édifice culturel en partie commun aux différentes composantes de la société*” (Bonniol, 2013, p. 264).

Ces premiers éléments nous amènent à nous questionner sur la définition de l'autochtonie puisque si le contexte polynésien ne semble pas laisser de place au débat quant à l'utilisation du terme (e.g. identité mā'ohi), peut-on parler d'autochtonie pour les créoles à La Réunion ? De la même façon, peut-on parler de créolisation à Tahiti ?

Peu en vogue dans la recherche française, l'autochtonie apparaît pourtant comme une notion centrale pour appréhender l'évolution des interactions entre les humains et l'environnement, notamment dans un contexte où les rapports de domination ont marqué les dynamiques sociétales. Le concept d'autochtonie revêt plusieurs sens. Au sens onusien, l'autochtonie repose sur les principes d'auto-identification et d'auto-désignation. L'enjeu étant “*d'affirmer que l'identification des autochtones ne relève pas de la compétence régaliennne des États ("par le haut"), mais bien des autochtones eux-mêmes ("par le bas")*” (Guyon et Trépied, 2013, p. 98). Au sens commun, l'autochtonie désigne le fait d'être “originaire du lieu où l'on vit”, ou en d'autres termes d'être un “natif”. Ainsi, nous verrons dans quelles mesures les enquêtés peuvent parfois faire usage de cette dimension originelle pour mettre en avant leur droit en matière d'usage des ressources, mais également pour se distinguer des individus non-autochtones. En ce sens, la dimension contextuelle est à prendre compte dans la désignation

identitaire. Par exemple, un Tahitien dira qu'il est de Papara, ou de tel quartier si l'on interroge sur son lieu de vie à Tahiti, mais hors du territoire, il dira qu'il est Tahitien<sup>105</sup>.

Une autre notion, tout aussi centrale dans le cadre de notre approche, est celle de créolité. Pour en donner une définition intégrée, il nous semble pertinent de nous appuyer sur des références qui nous renseignent sur l'historique de l'usage du terme créole : *“L'adjectif «créole» retenu depuis quelques décennies par l'anthropologie contemporaine pour caractériser ces mêmes sociétés correspond assurément à un élargissement sémantique car, à l'origine, il désignait, dans la terminologie coloniale — la seule qui prévalût — seulement les individus d'origine européenne nés dans la colonie. Par la suite, l'acception de ce terme devait s'étendre, d'une part, aux Noirs (métissés ou non), d'autre part, aux animaux et végétaux, pourvu qu'ils eussent pris naissance dans la colonie.”* (Bernabé, 1992, p. 25).

Si cette citation des travaux de Bernabé nous permet de voir l'évolution sémantique du terme créole, Thiébault (2003) nous donne une autre représentation de ce glissement étymologique puisqu'à La Réunion comme aux Antilles, *“tous ceux, Nègres et Blancs, qui sont nés dans les îles portent le nom de Créoles par opposition aux colons nés en Europe.”* (p. 6). Selon Glissant (1998), la créolisation se définit par des contacts entre différentes cultures dans un lieu donné, ne produisant pas uniquement du métissage, mais également une résultante imprévisible.

#### II.3.1.1. Les processus de créolisation dans le contexte réunionnais

Après être passée du statut de colonie française à celui de département français en 1946, La Réunion, petite société pluriculturelle de l'Océan Indien, est un exemple intéressant de complexité culturelle (Ghasarian, 2002 ; 2004). Sur l'île “intense”<sup>106</sup>, la cohabitation entre les personnes originaires de France hexagonale et les populations natives de la région, occasionne, encore aujourd'hui, des conflits d'usages mais également des représentations ambivalentes des espaces, de la gestion du territoire ou de l'utilisation des ressources naturelles.

---

<sup>105</sup>Il semblerait qu'un autre débat ait polarisé l'attention, révélant alors ceux qui veulent bien se dirent "polynésiens" mais pas mā'ohi et ceux qui se considèrent comme mā'ohi, mais pas polynésiens.

<sup>106</sup> Notion développée dans les années 2000 valorisant l'identité de l'île, la culture réunionnaise et son vivre-ensemble.



Rappelons que nous émettons l'hypothèse selon laquelle les conflits liés aux usages du territoire et des ressources, reflètent la rencontre de modèles culturels vecteurs de systèmes coutumiers, de normes, de représentations hétérogènes. D'un côté se trouve le système culturel créole. De l'autre se trouve le système occidental européen, véhiculé par les "expatriés", majoritairement français, aussi appelés "zoreys". Cette situation est mise au jour par Duret et Augustini (2002) :

*“Les discours et représentations touristiques comportent sur le plan de l'appartenance de la Réunion à la France diverses ambiguïtés entretenant tant bien que mal un double discours entre le supposé unanimisme républicain et la pseudo-authenticité créole... Autre ambiguïté : celle du mode de gestion de la différence culturelle vantant l'authenticité d'une culture créole au singulier, alors que celle-ci s'avère multiple. L'erreur provient d'une mauvaise évaluation de l'étendue du multiculturalisme réunionnais.” (p. 30)*

Se pose alors la question de la formation de l'identité réunionnaise. Sur ce point, Médéa (2003) nous apporte quelques éléments de réflexion, attestant encore une fois le rôle joué par l'époque coloniale sur la fabrication d'une identité réunionnaise : *“L'économie de plantation esclavagiste, développée en un phénomène de capitalisme colonial, joua un rôle déterminant dans la mise en contact de civilisations puis dans la formation de l'identité” (p. 1).*

### II.3.1.2. Le contexte tahitien et la culture mā'ohi

A l'échelle des territoires ultramarins, la situation de la Polynésie française se rapproche davantage de celle rencontrée par les kanaks en Nouvelle-Calédonie. Ces deux territoires français sont sujets à des revendications identiques, qui s'inscrivent dans la reconnaissance d'une identité autochtone :

*“La situation particulière des anciens indigènes colonisés devenus citoyens et restés sous souveraineté française jusqu'à aujourd'hui. Depuis trente ans, les mouvements kanak, amérindien et mā'ohi (Polynésie) émettent en effet des revendications face à l'État en se présentant comme des « peuples » distincts du peuple français. À ce titre, ils exigent un recouvrement de leur souveraineté politique aliénée par la colonisation, selon l'alternative suivante : soit par l'indépendance statutaire et la création d'un État-nation distinct de la France ; soit par l'obtention de droits collectifs spéciaux en tant*

que « *peuples autochtones* » à l'intérieur de la République. » (Guyon et Trépiéd, 2013, p. 2)

Cette référence nous donne une représentation de l'importance du registre politique dans les territoires ultramarins. Notre thèse s'inscrivant dans le champ de la sociologie de l'environnement, il apparaît alors judicieux de transposer ces revendications politiques dans le domaine environnemental. L'usage des ressources des milieux naturels est-il également au centre de revendications par les populations autochtones ? La raréfaction des ressources marines polarise-t-elle des tensions entre les Tahitiens et les services étatiques ?

Saura (2019) pose la question de l'application du concept de créolisation dans le contexte tahitien. Il en ressort alors que la "*créolisation n'est pas propre au seul continent américain*" (Bernabé et al., 2015), et qu'"*À Tahiti, une société créole se développe autour du phénomène métis, avec pluri-lingualité. Il n'y a pas de langue créole, on passe du tahitien au français, à l'anglais ou au chinois.*" (Doumenge cité par Saura, 2019, p. 213). Malgré ces éléments qui font écho aux sociétés créoles, Saura poursuit son propos en évoquant que "*si des métissages s'y sont produits, ils n'ont pas, jusqu'aux années 1960 conduit à la naissance d'une culture et d'une langue créoles, métisses, qui se seraient substituées à la culture et aux langues autochtones.*" (p. 214). Et pour cause, le processus de brassage ethnique est moins marqué. L'installation du CEP en Polynésie française en 1966 apparaît finalement comme le principal élément déclencheur d'un renouveau culturel polynésien.

La question du métissage est abordée par Schuft (2014), à travers des travaux anthropologiques menés auprès de ceux que l'on nomme localement les "*Demi*<sup>107</sup>". Cette approche permet, notamment, de mettre en lumière le fait que "*la catégorie de Métis reflète ainsi les rapports de pouvoir intergroupes qui rythment l'interaction sociale en Polynésie française*" (p. 81). Cette approche implique de considérer "le métis" comme une catégorie sociale. Dans cette optique, il peut y avoir des personnes métissées associées aux dominés mais qui s'auto-désignent comme mā'ohi ou que les autres groupes ne considèrent pas comme métis<sup>108</sup>.

---

<sup>107</sup> Le terme "Demi" fait référence aux natifs du territoire qui partagent une parenté mixte européenne et polynésienne.

<sup>108</sup> Sur ce sujet, lire la thèse de Krizancic (2009) : "Tahiti Royale : divine kings disguised as a rising french colonial elite".

### II.3.2. Enjeux et questionnements liés à l'appartenance ethnique

L'élaboration de données démographiques à partir de recensements sur l'origine de la population fait débat. Si l'ethnicité a fait l'objet d'une théorisation (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995) elle reste considérée comme un sujet "épineux" au niveau national (Body-Gendrot, 1996). Par conséquent, des chercheurs s'y sont intéressés et des publications ont vu le jour, permettant notamment de restituer l'histoire de la catégorisation de l'altérité selon les pays (Filippova et Guérin-Pace, 2013).

*"L'avenir du vivre ensemble se joue aussi et, peut-être surtout, dans la mise en récit du passé comme dans la fabrication de nouveaux imaginaires pour endiguer la force des stéréotypes et contenir les angoisses de mort sociale."* (Bureau, 2012, p. 41)

Malgré ce contexte, nous considérons que la mise en œuvre d'une démarche sociologique en territoire (post)colonial amène le chercheur à observer les relations entre les groupes ethniques dans le processus de construction identitaire (Michaud, 2017). Les concepts que nous venons d'exposer, ainsi que la diversité ethnique présente dans les territoires enquêtés, posent finalement la question de l'appropriation de ces enjeux par les populations locales. Il s'agit également de concevoir les éventuelles répercussions que ces questionnements peuvent générer dans la perspective d'intégrer les groupes minoritaires et ainsi promouvoir et améliorer les conditions du "vivre ensemble" en bâtissant un avenir pluriethnique consensuel (Doumenge, 2002). C'est dans ce cadre que la question de l'appartenance ethnique nous semble opportune d'être posée. Si l'identification à un groupe ethnique est un processus subjectif (Michaud, 2017), qui peut ainsi faire l'objet de choix interindividuels, les sociétés réunionnaises et tahitiennes représentent des cas d'étude pour observer les processus d'assimilation qui résultent aussi bien de la porosité des frontières ethniques que des interactions quotidiennes avec la culture occidentale. Bonniol (2013), note ainsi une forme d'"étanchéité", ainsi qu'un cumul possible des héritages culturels chez les personnes métisses. Par exemple, dans les territoires ultramarins, l'omniprésence du drapeau français permet d'"*inculquer inconsciemment un sentiment d'appartenance à la nation française*". (Médéa, 2003, p. 13)

Les habitants des territoires ultramarins seraient alors "*des individus avec une identité enrichie, plurielle, ouverte aux autres, et reconnue comme telle, dont les frontières seraient de larges zones de contact indispensables à l'élaboration des sociétés multiculturelles.*" (Michaud, 2017, p. 25). À travers nos deux terrains d'enquêtes, nous chercherons à mettre à jour les

dynamiques contemporaines et ainsi questionner dans quelles mesures *“les sciences sociales et les humanités conçoivent les identités comme étant historiquement constituées, imaginées et réinventées, en procès constant d'hybridation et de transnationalisation qui amoindrit leurs racines territoriales”* (Grijalbo, 1995, p. 92). Cette approche proposée par Grijabo sera reliée aux questionnements relatifs aux fonctionnements des socio-écosystèmes étudiés.

#### II.3.2.1. La double diaspora africaine comme élément fondateur de l'identité créole réunionnaise

Le contexte réunionnais est un cas d'étude pour rendre compte de la dynamique des identités fluides et hybrides (Provansal, 2005) dans les territoires insulaires ultramarins. Pour tenter de saisir les évolutions sociétales contemporaines, il nous semble essentiel de revenir sur les fondements de la société réunionnaise puisque nous avons vu précédemment que les premiers habitants de l'île étaient des esclaves et des colons. Bastide (1967) est alors à l'origine du concept de double diaspora, qui caractérise les sociétés coloniales. Ce concept appréhende la situation coloniale selon une approche qui permet de concevoir que les esclaves vont à la fois être privés de leur culture et de leur population. Ce concept a depuis été repris et explicité par Bonniol (2013) :

*“À partir du moment où le futur esclave mettait le pied sur le navire négrier, il subissait une perte irréparable : il laissait à terre la culture africaine au sein de laquelle il avait jusque-là été inséré, car il ne retrouverait plus jamais les bases écologiques, économiques et sociales sur lesquelles elle reposait.”* (p. 43).

En parallèle, Brathwaite (1971), dans un travail réalisé dans le contexte jamaïquain, formule une théorie selon laquelle l'expérience créole suppose un engagement envers les relations ancestrales, nécessairement africaines. Cet aspect questionne alors le développement de l'identité créole réunionnaise, dans un contexte de développement socioculturel appliqué sur le modèle républicain français. Si cette recherche peut paraître éloignée d'un point de vue géographique puisqu'elle fait plutôt référence aux situations coloniales dans les Caraïbes, elle est pourtant tout autant pertinente pour appréhender le contexte réunionnais.

Des travaux réalisés à l'échelle du territoire réunionnais nous permettent de mieux comprendre la construction du contexte pluriculturel réunionnais, avec notamment le concept "zoréole<sup>109</sup>", sur lequel nous allons revenir plus particulièrement dans le cadre du cinquième chapitre. Si la communauté d'origine européenne semble avoir trouvé sa place dans la société réunionnaise contemporaine, il n'empêche qu'une distinction est observée entre les créoles d'origine africaine et les natifs d'origine européenne. Cette dichotomie est appréhendée par Gerbeau (1987) : *"Quand les Européens ont fait souche à la Réunion, l'intégration dans la nébuleuse créole est plus rapide. La naissance du terme Zoréole a cependant montré récemment que les Réunionnais savent distinguer les insulaires authentiques de Zoreilles en voie de créolisation."* (p.126).

Le croisement de ces travaux nous amène donc à nous interroger sur l'appropriation des référentiels culturels créoles Réunionnais, notamment par les nouvelles générations, dans un contexte marqué par l'appartenance au système éducatif national.

#### II.3.2.2. La société tahitienne et la question ethnique Mā'ohi

*"Tout le monde sait qu'il n'y a plus de Polynésiens purs en Polynésie française et que les "demis" sont une classe sociale."* (Panoff, 1989)

Cette référence aux travaux de Panoff laisse transparaître un réel débat, voire même une controverse comme l'a souligné précédemment Ottino (1965). Le contexte tahitien représente donc un autre cas d'étude qui rend compte des enjeux contemporains liés à la construction d'une identité sociale commune dans une société pluriethnique. Ces enjeux sont d'autant plus prégnants au regard des ambitions du territoire de redevenir un état indépendant.

*"Construire une unité nationale à partir des frontières tracées, des territoires administrés et des sociétés façonnées par deux cents ans de colonisation, faire en sorte que le territoire de Polynésie française, appelé à devenir à terme un état indépendant, puisse se poser tant face aux anciens colonisateurs, que face à l'ensemble culturel polynésien qu'il entend unifier."* (Celentano, 2002, p. 373)

---

<sup>109</sup> Un.e. "zoréole" est une personne née à La Réunion de parents français.

Ce projet d'indépendance vis-à-vis de l'État français pourrait sembler complexe, tant les flux migratoires de fonctionnaires français vers Tahiti depuis l'époque du CEP sont au cœur du fonctionnement de l'administration du pays. À cet égard, nous pourrions considérer l'île de Tahiti comme un lieu privilégié pour étudier les contacts franco-polynésiens. Des chercheurs se sont donc penchés sur la question de l'ethnicité tahitienne contemporaine, dévoilant ainsi une forme de dichotomie révélatrice de l'époque coloniale : *“Le contexte franco-polynésien est un exemple de ces « paradoxes du métissage » (Bonniol 2001). Bien que considéré comme harmonieusement « métissée », la Polynésie française demeure profondément marquée par des étiquettes ethniques qui sont employées, entre autres, pour distinguer entre le « pur » et le « métissé » – et qui s'inscrivent dans des rapports de pouvoir.”* (Schuft, 2014, p.67)

Le sentiment d'appartenance à une ethnie plutôt qu'à une autre est donc un processus subjectif, mis en lumière avec le cas des “Demis” : *“Il existait des Polynésiens plus métissés que des “demis” se déclarant “polynésiens” parce qu'ils n'appartenaient pas à la classe sociale des “demis”.”* (Rallu et al., 1997, p. 381). Finalement, Saura (2019) nous donne une autre vision des questionnements que nous devons intégrer lorsque nous abordons l'appartenance ethnique, avec l'exemple de la consommation du *fāfaru*<sup>110</sup> : *“Une nourriture si polynésienne que sa consommation, donc, - avec celle du chien et de la tortue, autres aliments toujours très prisés des mā'ohi - semblent étendre l'identité du pays à ceux qui la pratiquent”* (Saura, 2019, p.164). Pour autant, il semble nécessaire d'aborder les pratiques locales avec minutie et ainsi ne pas tomber dans l'assignation identitaire. Dans cette logique, les pratiques que sont la consommation du *fāfaru* ou de jouer du ukulele n'apparaissent finalement pas comme des marqueurs identitaires de la société tahitienne.

---

<sup>110</sup> Le *fāfaru* est un plat local au sein duquel des filets de poisson cru, souvent du thon, et des épices locales (ail, piment, gingembre, oignon, épices...) sont mis à macérer dans une préparation d'eau de mer et de têtes de crevettes d'eau douce locales.

### II.3.3. La dualité culturelle comme indicateur pour appréhender la construction des identités

*“Le contact entre les cultures est filtré, modelé, affecté par le colonialisme, vécu comme mission civilisatrice par les colonisateurs et comme vol, prédation, déni d’humanité par les colonisés.” (Vergès, 2008, p. 2)*

Les territoires qui ont vécu une époque coloniale partagent des caractéristiques communes qui rejaillissent au sein des sociétés contemporaines. L’une de ces composantes est la dualité culturelle. Pourtant, cet aspect n’a que très peu été étudié dans les contextes ultramarins, et ce malgré son effectivité pour appréhender les tensions qui peuvent y être rencontrées. Il semble alors nécessaire de proposer une définition du concept de dualité culturelle. La notion est alors définie au sein de l’encyclopédie canadienne comme *“la réalité objective de l’existence historique d’un biculturalisme politique, juridique, linguistique et culturel”* (Laferrière et Laurendeau, 2006). D’autre part, il apparaît tout aussi essentiel de recentrer l’approche en distinguant *“d’une part, la culture, en tant qu’ensemble de pratiques, de traits objectifs, et d’autre part, l’identité, en tant que sentiment d’appartenance”* (Saura, 2019, p.23). Finalement, avant d’aborder distinctement les deux territoires enquêtés, nous pouvons définir également le concept d’identité culturelle comme un *“ensemble de comportements, de savoirs, dont la perception, la conscience, rapprochent les membres distinguant celle-ci des autres”* (Saura, 2019, p.195).

#### II.3.3.1. Construction d’une identité réunionnaise

À La Réunion, il est observé une identité créole distincte de l’identité française (Gauvin, 1977). Cette dualité est mesurée à travers des savoirs et des comportements hétérogènes. Selon Bonniol (2013), le processus de créolisation serait alors devenu marginal face aux enjeux du multiculturalisme : *“Un monde né dans le ventre de l’occident, au cœur même des rouages de la machine coloniale, doté donc d’une histoire dont les sédiments se sont déposés dans la longue durée de l’entreprise européenne de domination mondiale, où s’est mis en place un rapport de pouvoir fondamental : l’Europe a plié un espace et les hommes qui l’ont peuplé, à la satisfaction immédiate des besoins.”* (p. 2)

La dualité culturelle à La Réunion nous renvoie une nouvelle fois aux fondements même de la société. Nous mobilisons alors une démarche d'historicité, nous permettant d'éclairer la façon dont s'incorporent dans le présent les conséquences d'événements qui se sont succédés jusqu'à lui (Benoist et Lévy, 2000). Dans ce cadre, la plantation esclavagiste, liée à la traite africaine et à une migration contrainte, confronte alors deux "stocks" de population : l'un issu de l'Afrique et l'autre de l'Europe. Les populations d'origines africaines vont alors connaître des époques de prohibition de pratique de leurs propres référentiels culturels. Certaines interdictions vont même se prolonger jusqu'à l'époque de la départementalisation puisque, par exemple, le maloya<sup>111</sup> va être interdit par l'administration coloniale dans les années 1960 et ce jusqu'en 1982. Malgré ces interdictions, les référentiels culturels africains vont perdurer, avec une résistance des esclaves qui s'organisent à travers le marronnage<sup>112</sup>. Par la suite, arriveront d'autres populations, d'origines indiennes musulmanes (zarabs) et non-musulmanes (tamouls), lors de la période d'engagisme, apportant dans leurs valises d'autres référentiels culturels. Nous verrons alors comment ces différents référentiels culturels cohabitent au sein de la société réunionnaise contemporaine dans un contexte d'hybridation culturelle accélérée par la mondialisation (Massé, 2013).

### II.3.3.1. Construction d'une identité tahitienne

*“Dans la ville coloniale de Pape’ete, ainsi que dans certains segments de la société tahitienne, l’existence des familles “demies” où le père ou le grand-père était un français “métropolitain”, facilita aussi la diffusion de certains traits culturels et des valeurs françaises” (Saura, 2019, p.33)*

Nous avons vu précédemment que Tahiti a connu différentes périodes migratoires qui ont favorisé le métissage au sein de la société. Ce fut le cas de la période migratoire dans les années 1860, au cours de laquelle des Chinois arrivèrent sur le sol tahitien dans le cadre du développement des plantations de coton et de café (Coppenrath, 1967). Plus récemment, une

---

<sup>111</sup> Le maloya est à la fois une danse mais surtout un “genre musical principalement associé aux Kaf, c’est-à-dire à la composante afro-malgache de la population réunionnaise, (et) lié à l’esclavage dans les représentations insulaires.” (Lagarde, 2007, p. 3). Il est l'héritier des pratiques musicales esclavagistes apportées dans l'île en tant que pratique créolisée. Selon les chercheurs de Madagascar, le mot Maloya est dérivé de l'expression malgache "Malahelo aho", qui exprime la mélancolie, la tristesse et le blues, signifiant alors en malgache "je suis triste" (Fuma, 2003).

<sup>112</sup> Action, pour un esclave, de s'évader (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales).



immigration française, qui s'est accentuée dans le cadre du CEP, a participé à une propagation de la culture occidentale dans l'ensemble des tissus de la société tahitienne, favorisant alors une aliénation culturelle chez les nouvelles générations. Les deux ouvrages publiés par Saura (2011 ; 2019) nous permettent d'appréhender une partie de cette dynamique. Dans le deuxième tome (2019) l'auteur pose alors la question suivante : *“Cette installation à Tahiti de popa'a qui ne sont, majoritairement, ni des militaires sous contrat (contrairement à ceux des décennies 1960 à 1990), ni des retraités (ceux des décennies 1990 et 2000), dérange-t-elle les Tahitiens ?”*. S'enchaînent alors plusieurs réponses, toutes aussi révélatrices les unes que les autres : *“Rien à foutre qu'il y ait tous ces gens chez nous, tant que je peux continuer à manger mon ma'a tahiti le dimanche”* ; *“C'est plutôt bien, j'aime les vahine farani, les blondes, rien que les blondes !”* ; *“Les popa'a ? Si je peux taviri leur femme, et mon fils, un jour, rester avec leur fille, on n'aura rien perdu”* (p.73).

D'autres travaux ont visé à analyser les attitudes des popa'a vivant à Tahiti en se focalisant sur leur intégration dans la société (Schuft, 2007). Celentano (2002), à travers une étude du cadre politique tahitien, révèle cette dualité entre la culture polynésienne et européenne par l'analyse des rapports entre les “demis” et les Tahitiens, référençant alors *“L'opposition entre Demis et Tahitiens (laquelle) se maintient et reste visible au quotidien dans les éléments de distinction qui marquent une différence de niveau social, économique et culturel ; cependant, subjectivement, dans les discours des acteurs dominants, cette opposition est atténuée, la frontière symbolique séparant les deux groupes ethno-culturels « Mā'ohi » et « Demi » - selon leur degré de métissage et leur style de vie - s'étant déplacée par amalgame au point de les confondre sous la seule catégorie « Mā'ohi ».*” (Celentano, 2002, p. 372 : 373).

Pour Saura (2019), cette double appartenance aux référentiels culturels tahitiens et français révèle alors une forme d'incompatibilité dans la mesure où *“accepter que l'on puisse être à la fois Tahitien et Français, et toucher les doubles bénéfices de cette étrange appartenance, suppose de faire l'économie d'une analyse des zones de conflit, voire d'incompatibilité que représente un tel cumul des identités.”* (Saura, 2019, p. 202)

Enfin, la dualité culturelle, dans le contexte réunionnais ou dans le contexte tahitien, révèle un aspect qui nous semble être un autre marqueur du savoir-être en territoire (post)colonial. Nous explicitons cette posture de l'étranger à travers deux citations :

*“Accepter que ce soit les sauvages qui vous apprennent à vivre, tant il crève les yeux que dans leur environnement, ce sont eux les civilisés”* (Theureau, 1979)

*“La culture, ce sont des comportements, des modes de pensée. Mais là aussi, une fois la valeur établie, ces données doivent s'adapter au milieu de vie, comme nous l'avons vu pour la valeur respect et les différences de manifestation par rapport au regard, selon que l'on se trouve à Kayes ou à Evry”* (Kelman, 2004, p.46).

#### II.3.4. Des inégalités socio-raciales révélatrices de l'histoire coloniale

*“En dépit de l'hétérogénéité des Outre-mer, un héritage colonial commun se traduit par une forte dépendance à la métropole.”* (Carteron, 2014, p. 2).

Les études en contextes (post)coloniaux ont permis d'éclairer les effets contemporains des situations coloniales (Lemercier et al., 2014). Les passés fragmentés, violents et disjoints qui caractérisent les situations coloniales (Abrahams, 2003) impacteraient les interactions sociales. Ces conséquences sont diverses et variées, parmi lesquelles nous retrouvons des phénomènes de tensions, de discriminations et des inégalités socio-raciales.

Un rapport de recherche publié récemment (Hoarau, 2023) pointe ainsi le fait que de profondes inégalités persistent dans les territoires ultramarins et ce malgré les politiques publiques de rattrapage menées par l'État français, notamment depuis 1946. Ces inégalités sont aussi bien externes (retard de développement important par rapport à la France hexagonale), qu'internes (revenus très inégalement répartis au sein des populations). Elles sont mesurables par les indicateurs de vulnérabilités tels que le taux de chômage ou le seuil de pauvreté (Ibid, 2023). Si les inégalités socio-raciales ne sont pas des phénomènes endémiques aux sociétés (post)coloniales ultramarines, il n'empêche que les disparités sont accentuées dans un contexte d'isolement géographique renforcé par la dépendance des pays dans l'environnement proche. De plus, le développement soudain des sociétés ultramarines à partir du processus de décolonisation en 1946, a souvent accentué les inégalités socio-raciales déjà existantes.

À cet effet, nous considérons que les inégalités socio-raciales doivent faire l'objet d'une approche particulière dans la mesure où elles nous permettent d'éclairer notre objet d'étude, à savoir les usages du milieu marin et les conflits qu'ils peuvent générer. Ces données doivent être analysées sous l'angle de la mobilité sociale, du capital socio-culturel, et de l'habitus, révélant alors une forme d' "*intériorisation de l'extériorité et la formation d'un inconscient individuel et collectif au cours du processus de socialisation débuté pendant l'ère coloniale. Les rapports sociaux de production instaurés dans les sociétés coloniales sont au fondement de l'intériorisation de l'immobilité et des inégalités sociales.*" (Ibid, p. 17). Finalement, la théorie de l'intersectionnalité devrait nous permettre de mettre en évidence "*l'interdépendance des rapports de race, de classe et de genre [...] dans un contexte hérité de l'histoire coloniale.*" (Lemercier et al., 2014, p. 31).

#### II.3.4.1. Les inégalités sociales à La Réunion

Nous avons noté précédemment que la société réunionnaise est née dans une double violence fondatrice, caractéristique remarquée dans les sociétés de plantation coloniale (Wagley, 1957), révélant ainsi de profondes inégalités socio-raciales, et ce dès l'origine du peuplement. Selon Ottino (1974), la violence de l'ancienne société de plantation a "*profondément marqué les structures sociales des composantes blanches, noires, sud-indiennes ou mélangées*". (p. 70). L'auteur poursuit en confrontant l'égalitarisme littéral de surface de la société réunionnaise contemporaine et le passé qui véhicule encore aujourd'hui des inégalités intrinsèques (raciale, sociale et morale). Cette situation est explicitée par Smouts (2007), puisque la colonisation, "*n'a pas seulement été un moment historique, encore moins une parenthèse, mais [...] a laissé des traces tangibles, une empreinte durable, des séquelles profondes*" (p. 27). Les inégalités ont donc évolué à travers les époques mais restent fondamentalement inscrites dans la société réunionnaise. Cette dimension est également révélée par les travaux de Lemercier et al. (2014), permettant alors de mesurer à quel point les inégalités externes sont considérables vis-à-vis de l'hexagone : "*La pauvreté et les inégalités sociales y sont plus importantes, avec un seuil de revenu mensuel des 20 % les plus pauvres à 242 euros à La Réunion... Et pourtant, le coût de la vie y est bien plus élevé que dans l'Hexagone : de 12 % à La Réunion.*" (p. 9). Ces inégalités sont également quantifiables à travers d'autres indicateurs, tel que le PIB par habitant, qui s'élève à 22 900 euros à La Réunion contre 36 216 euros dans l'hexagone en 2019 (Hoarau,

2023). En parallèle, les données relatives aux importations réunionnaises<sup>113</sup>, viennent confirmer la forte dépendance envers le territoire national : *“Faire des colonies un débouché pour les produits métropolitains et pour cela bloquer leur industrialisation sont à la base même de la colonisation. La départementalisation n’a pas changé fondamentalement cette pratique.”* (Bertile, 2006, p. 573).

D’un point de vue socio-anthropologique, l’approche menée par Vaillant (2008), à travers l’étude du fonctionnement de 2 quartiers réunionnais (Ravine Daniel et Rivière des Galets), nous apporte des éclairages quant aux maux qui caractérisent la société réunionnaise contemporaine, tels que l’alcoolisme, le rejet de l’homme au sein de l’espace familial, ou encore le fort taux de chômage. Finalement, des travaux menés plus récemment questionnent la transmission intergénérationnelle du traumatisme de l’esclavage à travers un impact chimique sur l’ADN. Cette hypothèse pourrait alors expliquer la prévalence de maladies comme l’hypertension artérielle, le diabète ou l’obésité (Grossi, 2020), mais également la transmission de la violence dans les liens filiatifs (Fontaine et al., 2020).

#### II.3.4.2. Les inégalités sociales dans le contexte tahitien

La Polynésie française connaît aussi de fortes inégalités vis à vis de l’hexagone. Celles-ci sont mesurables avec le PIB par habitant, qui, en 2019, s’élevait à 20 000 euros localement, contre 36 216 euros dans l’hexagone. Cette disparité est d’autant plus forte dans le contexte tahitien puisque le coût de la vie est en moyenne plus élevé de 38% en Polynésie française que dans l’hexagone, notamment dû aux taxes sur les importations. Par ailleurs, la vulgarisation des données de l’ISPF par Vucher-Visin (2021) permet de mesurer qu’en 2018, 60% de la population du territoire est en-dessous du seuil de bas revenu de France hexagonale, révélant alors une structure sociale inégalitaire avec une marginalisation des populations les plus précaires, comme l’atteste les travaux de Celentano (2002) :

*“Si, comme on peut le penser, les inégalités économiques, sociales et culturelles sont liées entre elles, le facteur qui détermine de plus en plus les inégalités économiques et*

---

<sup>113</sup> En 2021, La Réunion importe 6,2 milliards d’euros de biens et en exporte 376 millions. Ces importations sont majoritairement issues du territoire national, puisqu’elles représentent alors 59% du total des importations réunionnaises (INSEE, 2022).

*sociales semble être l'inégalité culturelle, qui relègue ces jeunes Polynésiens, très peu éduqués et qualifiés, aux tâches subalternes, dans une société où cinquante ans auparavant existait une relative égalité des différentes populations devant l'éducation, ou plutôt l'absence d'éducation*" (p. 8, faisant référence à l'ouvrage de Poirine, 1992)

Le système éducatif pourrait représenter un outil fondamental pour réduire ces inégalités et ainsi tendre vers la déconstruction de l'habitus colonial. Pour autant, l'école ne réduit pas ces inégalités (Salaün et Le Plain, 2018) puisqu'une forme d'élitisme en matière d'éducation est remarquée par Piketty (2019)<sup>0</sup>. Ces travaux signalent alors un investissement éducatif inégalement réparti au sein des populations selon les origines sociales des enfants comme de leur réussite scolaire initiale.

Enfin, les inégalités sociales dans le contexte tahitien doivent être considérées de façon imbriquée, comme le suggère Schuft (2012), qui, par le biais d'une approche anthropologique, montre que la société tahitienne est caractérisée par des *"systèmes d'inégalités coloniales, traversés par des distinctions de genre, d'appartenances ethniques et de statuts socioéconomiques, se déclinant dans la vie sociale de tous les jours, et ce jusqu'aux sphères privées, familiales et intimes."* (p. 22).

### II.3.5. Les processus d'acculturation dans les territoires ultramarins

Il apparaît opportun de définir le terme d'acculturation, tant le concept a connu des évolutions révélatrices de l'intérêt qu'il fait naître dans le domaine des sciences humaines et sociales. Nous nous appuyons premièrement sur la définition de Herskovits (1936) : *"l'acculturation comprend les phénomènes qui résultent du contact continu et direct des groupes d'individus ayant différentes cultures, ainsi que les changements dans les cultures originales des deux groupes ou de l'un d'entre eux"*. Le processus d'acculturation peut donc être abordé comme le passage d'un système culturel à un autre avec une intériorisation par les immigrants du modèle culturel de la société d'accueil (Tribalat, 2013). Mais il peut également être appréhendé selon l'approche de Poirier (1972), lorsqu'il définit le concept comme *"la dynamique dans laquelle s'engage une culture lorsqu'elle subit la domination d'une autre"*.

Dans ce contexte, plusieurs études se sont intéressées aux phénomènes liés à l'acculturation dans les territoires ultramarins. C'est le cas de Beaumont et al., (1977), qui envisage alors l'exportation du christianisme dans les Outre-mers comme une facette d'un processus plus global d'acculturation. Nous utiliserons également les travaux de Redfield et al., (1936) puisqu'ils ont élaboré un Mémoire qui peut être utilisé comme un guide lorsqu'on s'attache à questionner les dynamiques socioculturelles de l'acculturation. Nos recherches épistémologiques nous ont permis de recenser d'autres concepts connexes à celui d'acculturation, tel que le principe d'assimilation, défini comme les *“processus par lesquels un groupe social modifie les individus qui lui viennent de l'extérieur et les intègre à sa propre civilisation.”* (Foulquié et St-Jean, 1962). Dans les contextes ultramarins, des études ont porté sur l'assimilationnisme culturel et politique (Dimier, 2005) mais également sur les effets de l'assimilation sur le système scolaire contemporain (Guyon, 2016).

Nous pouvons également faire référence au concept d'occidentalisation, défini par Suleiman-Gabryel (2016) comme un *“modèle de « curialisation » au sens d'Elias qui en définissait la notion par l'idée d'une assimilation culturelle et intellectuelle. Il s'agit là non plus d'un processus mais d'une identité, l'occidentalité, dont les attributs recourent l'idée de modernité occidentale.”* (p. 5). Notre recueil de données aura donc pour objet de rendre compte de l'évolution socio-culturelle des sociétés contemporaines, et ainsi constater si les processus d'acculturation et d'assimilation en sont des marqueurs.

#### II.3.5.1. Le processus d'acculturation à La Réunion

*“Depuis la départementalisation, l'idéologie assimilationniste est présente partout. Avec l'immigration des métropolitains, c'est toute une civilisation qui se déplace et s'impose dans l'île. L'école, les médias, la publicité, puissants vecteurs des valeurs et des fins de la société industrielle, accélèrent l'assimilation culturelle. Celle-ci se fait au détriment de l'identité collective réunionnaise.”* (Bertile, 2006, p. 587)

Nous avons vu précédemment que dès sa constitution, la société réunionnaise a été caractérisée par sa pluriethnicité forcée et son multiculturalisme. Nous avons également d'ores et déjà abordé les périodes de prohibitions culturelles qu'ont connues les populations originaires d'Afrique, comme par exemple avec l'interdiction du maloya. Dans ce contexte, l'acculturation

à La Réunion a fait l'objet d'études, parmi lesquelles certaines d'entre elles ont souligné la dynamique contemporaine du processus (Ghasarian, 2002 ; 2008). En d'autres termes, l'assimilation culturelle des populations d'origines africaines ou encore indiennes, s'est accentuée dans la société réunionnaise contemporaine avec l'enseignement républicain. En parallèle, le développement de l'espace médiatique a également véhiculé des référentiels culturels occidentaux, comme le souligne Bertile (2006) : *“l'enseignement, la presse écrite, l'audiovisuel, le cinéma, la publicité diffusent des modèles occidentaux qu'imitent les Réunionnais.”* (p. 598). L'auteur poursuit son analyse du processus d'acculturation au sein de la société réunionnaise contemporaine en révélant les enjeux liés aux flux migratoires depuis la France hexagonale.

Le processus d'acculturation serait alors accentué par des comportements néo-colonialistes de la part des “dominants”, mais également par l'intériorisation par les “dominés” de l'habitus colonial, comme *“un comportement, une mentalité, acquis presque malgré soi quand on est en situation de domination.”* (Ibid, p. 595). Au regard de ces différents éléments, l'intérêt d'appréhender le processus d'acculturation est double. Il nous permet à la fois de mieux comprendre les dynamiques socio-culturelles passées et présentes, mais également de mieux saisir notre objet d'étude, à savoir l'évolution des interactions entre les sociétés humaines et le milieu marin. Cette dernière dimension a d'ailleurs été soulevée par l'auteur lorsqu'il évoque les nouvelles pratiques et loisirs : *“Suivi par plus ou moins d'engouement par les Réunionnais, les métropolitains ont aussi développé de nouveaux loisirs, le tennis, le golf, les sports de glisse, diversifiant les activités nautiques : plongée sous-marine derrière la barrière de corail, pêche au gros, voile, planche à voile, surf, bodyboard, longboard. De nouveaux atouts de La Réunion sont utilisés, ce qui bouleverse la géographie insulaire des loisirs.”* (p. 597).

#### II.3.5.2. États des lieux sur les situations d'acculturation à Tahiti

*“Le nom donné à ce territoire (la Polynésie française), en 1957, par les tenants des autorités parisiennes, en lieu et place de l'appellation Établissement français de l'Océanie, a beaucoup joué en ce sens : la racine poly (voulant dire plusieurs) prête à y voir partout de la pluralité, là où existe fondamentalement une autochtonie océanienne (mā'ohi). Celle-ci est désormais largement dominée par le colonisateur*

*français et ses alliés locaux, tenants d'un discours pluriethnique favorable aux intérêts des minorités allochtones.*” (Saura, 2019, p. 214 - 215)

Le processus d'acculturation est un phénomène qui a fait l'objet d'études sociologiques et anthropologiques dans le contexte tahitien. L'acculturation a tout d'abord été religieuse au début du 19<sup>ème</sup> siècle (Segalen, 1907). A l'époque des missionnaires, le processus d'acculturation semble aussi bien marqué les colonisateurs que les colonisés, comme le mentionne les travaux de Delisle (2008) : *“les processus d'acculturation intègrent une évolution de la mentalité et des pratiques des missionnaires eux-mêmes, sous l'influence des cultures autochtones”* (p. 11). Il semble dorénavant que l'acculturation est un processus unilatéral, dans la mesure où *“Tahiti continue, pour partie politiquement, et assurément économiquement ainsi que culturellement, à être une colonie.”* (Saura, 2021, p. 51). Si le processus semble difficile à endiguer, les penseurs et porteurs de la culture polynésienne que sont Henri Hiro, Duro Raapoto ou encore Chantal Spitz ont longtemps souffert et souffrent encore aujourd'hui de l'acculturation coloniale de leur pays. Pour une culture millénaire, comme c'est le cas de la culture mā'ohi, le processus d'acculturation est donc confronté à des résistances, nous renvoyant alors à une question rhétorique posée par Saura (2021) : *“Comment ne pas affirmer l'importance pour des autochtones polynésiens qui vivent une situation coloniale d'assimilation culturelle, de conserver, autant que faire se peut, de solides racines ?”* (p. 200).

Les travaux de Saura (2011 ; 2021) nous semblent particulièrement féconds, donnant alors une représentation des différentes conséquences de l'acculturation sur la société tahitienne contemporaine. Dans le tome 2 (Ibid, 2021), l'auteur révèle alors l'accélération du processus d'acculturation, puisque seulement *“deux générations ont suffi pour que se produise, non seulement l'apprentissage par les Tahitiens d'une autre langue - le français -, mais aussi l'effacement partiel de leur propre langue, au profit de la langue d'adoption”* (p.88). Une phrase de Guillebaud (1979) nous semble alors bien résumer la situation (post)coloniale tahitienne : *“Tahiti vivra au présent et pensera au passé”*. Ainsi, par ces propos, l'auteur souligne l'installation définitive et conquérante de la “modernité” occidentale dans l'espace tahitien.



## Synthèse

Notre démarche s'inscrit donc dans le courant des recherches ancrées par la mobilisation de la *grounded theory*, qui suggère notamment une forme de neutralité dans le processus d'appréhension des résultats. Cette démarche nous semble être vectrice d'utilité sociale puisque les concepts que nous avons abordé tout au long du présent chapitre sont le reflet des préoccupations des sujets de nos enquêtes. Pour autant, nous avons tout de même élaboré le présent cadre théorique à posteriori de la collecte des données dans la perspective d'analyser les éléments recueillis et de discuter les résultats. Il nous semble alors opportun de revenir sur la construction de notre problématique. Nous pouvons alors mentionner une métaphore en associant cette démarche au fonctionnement d'un entonnoir. Au départ, il s'agit avant tout d'une problématique sociétale que nous avons questionnée pour la rendre davantage spécifique. A partir de là, la problématique interpelle la sociologie. Pour la comprendre il faut appréhender ce que la recherche nous en dit dans divers champs scientifiques et ainsi essayer d'identifier les manques de savoirs.

Nous questionnons donc la viabilité des usages anthropiques des milieux marins puisqu'ils cristallisent des tensions. Dans ce contexte, nous considérons que l'appréhension de ces systèmes conflictuels nous apporte des informations fécondes sur les enjeux socio-écologiques auxquels sont confrontées les sociétés enquêtées. C'est dans ce cadre que nous avons présenté les travaux scientifiques qui ont été réalisés relativement aux concepts exposés. L'analyse de la littérature nous a permis de constater si les questions de recherche que nous allons formuler ont déjà été abordées. Par ailleurs, de manière plus générale, notre ambition est d'apporter un éclairage sur les situations précoloniales, coloniales, (post)coloniales et néocoloniales, à travers les usages des milieux marins étudiés.

Finalement, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, nous conservons à l'esprit la dimension pluridisciplinaire pour aborder l'intégration de la société dans la gestion collective et adaptative des socio-écosystèmes, et ainsi trouver des solutions pour leur transformation. Par l'approche des quatre dimensions socio-anthropologique, politique, écologique et économique, nous présentons un panorama représentatif des enjeux globaux, des évolutions sociétales en cours et surtout des réponses attendues par les populations locales en matière de gestion du milieu maritime.

### III. Questions et hypothèses de recherche

Le cadre théorique que nous venons d'exposer est révélateur de la dimension pluridisciplinaire de notre recherche qui, rappelons-le, repose notamment sur l'appréhension du fonctionnement des milieux marins au sein des deux territoires insulaires. L'ambition de mettre en œuvre une démarche pluridisciplinaire est complexe, dans un contexte au sein duquel les sciences humaines et les sciences de la vie sont divisées, voire même parfois opposées. Pour autant, cette volonté nous semble féconde puisqu'elle nous donne un éclairage plurifactoriel de la manifestation des enjeux globaux au sein des territoires étudiés et de leur appropriation par les populations locales. Ainsi, l'appréhension de certains objets d'étude par le biais d'une démarche qui concilierait sciences humaines et sciences de la vie est mise en avant dans un rapport d'office parlementaire du Sénat (Rapport n° 742, déposé le 29 juin 2016) qui avait pour objet d'appréhender *“l'interaction des sciences humaines et sociales avec les sciences technologiques et les sciences du vivant”*. Au sein de ce dossier, Serge Abiteboul s'exprime alors sur l'interdépendance des branches de la science pour réaliser une recherche en écologie : *“On ne peut plus envisager un risque écologique sans considérer à la fois les aspects physiques, comme la pollution de l'air, de l'eau, et les impacts sur les populations”*.

Toutefois, si nous avons mobilisé des connaissances dans différents domaines tels qu'écologique, économique ou politique, en mobilisant notamment des données issues d'interactions avec des chercheurs spécialisés dans ces disciplines, nous restons conscient que notre démarche doctorale s'inscrit plus spécifiquement dans le cadre des recherches sociologiques.

Nous formulons alors trois questions de recherche dans l'intention de contribuer aux recherches dans le champ de la sociologie de l'environnement. Il nous appartient alors de rendre réalisable cet objectif global en formulant des objectifs généraux qui seront déclinés par la formalisation d'objectifs spécifiques, tels que nous les exposons dans le tableau ci-dessous. Par ces différentes étapes, nous aspirons proposer une forme d'axiologie de notre démarche scientifique.

Tableau 5 : Objectifs de la recherche

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<p>Décrypter les systèmes de valeurs en jeu et les représentations sociales en croisant les logiques socioculturelles, politiques, environnementales et économiques et en articulant les données de deux territoires (post)coloniaux.</p>	<p>Prendre en compte la formation de mélanges d'éléments hérités d'une culture occidentale et de valeurs traditionnelles dans des contextes (post)coloniaux contemporains.</p>
	<p>Examiner la singularité de ces deux situations (post)coloniales, au-delà de leur caractère "ultramarin" commun.</p>
<p>Proposer un nouvel examen des conditions de sortie du colonial (Dimier, 2005) à travers l'analyse d'objets d'études spécifiques aux usages du milieu marin.</p>	<p>Ouvrir des portes de compréhension sur les représentations, les vécus, les expériences des populations en contact de l'océan, à travers le regard de nos enquêtes réalisées au sein de contextes (post)coloniaux éloignés.</p>
	<p>Répertorier les tensions qui s'opèrent puisqu'elles sont révélatrices des degrés d'acceptation différents entre les acteurs.</p>
<p>Modéliser une médiation socio-environnementale intégrée avec les parties prenantes.</p>	<p>Croiser les données de deux terrains afin d'en détacher des orientations, qui pourront servir d'appui à la définition de stratégies de médiation des interactions entre les sociétés humaines et avec le milieu marin.</p>
	<p>Questionner le rôle de la science et la place des outils de gestion de l'environnement occidentaux dans des contextes (post)coloniaux.</p>

Par le croisement de regards au sein de deux territoires, nous initiions une sociologie de l'environnement en mouvement, la plus à même de répondre à la forte demande sociale des populations locales enquêtées.

Il s'agira également de donner une vision plus large de nos objectifs de recherche en questionnant l'immersion de l'humain dans la nature. Pour ce faire, nous formalisons les trois questions de recherche suivantes :

- **Question de recherche numéro 1** : Les conflits d'usages qui émergent au sein du milieu marin reflètent-ils la rencontre de deux modèles culturels ?

Pour répondre à ce premier questionnement, nous partons du principe selon lequel la mise en place d'une démarche ethnographique plurielle permet de recenser des dynamiques de controverses qui se créent autour de l'utilisation du milieu marin. Ces controverses révéleraient alors des enjeux concernant le maintien de l'équilibre entre les dimensions socio-anthropologiques, politiques, économiques et écologiques. La dimension économique semble remettre en question la viabilité des écosystèmes puisqu'elle représente souvent celle qui prend le plus d'importance lorsque des décisions sont prises par les pouvoirs publics.

Ce déséquilibre peut remettre en question la viabilité des territoires, favorisant alors par la même occasion l'émergence de conflits localisés. Dans ce contexte, aborder la notion de conflit suppose une sociologie des mouvements sociaux. L'étude de ces systèmes conflictuels apporte des éléments d'analyse qui questionnent la cohabitation entre les différents usagers. Ces derniers détenant des représentations polysémiques du milieu marin qui seraient alors le reflet d'une forme de dualité culturelle, entre d'un côté le modèle culturel local (qui peut également être décliné en plusieurs sous-modèles culturels) et de l'autre le modèle occidental. Par exemple, dans le contexte culturel Mā'ohi, il n'y a pas de séparation entre la mer et la terre, puisqu'ils forment un continuum naturel dans la pensée polynésienne. Dans ce contexte, la mise en place d'outils de gestion de l'environnement occidental, maritime ou terrien, pose question. Cette représentation binaire révèle également des différences dans la manière dont les usagers se représentent les ressources marines. Ainsi, le milieu marin est un objet d'étude des plus féconds, dans la mesure où il représente "*un monde de significations et de valeurs, un monde de connivence et de communication entre les hommes en présence et leur milieu*" (Le Breton, 2007, p. 2).

Rappelons également que nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'évolution des techniques de pêche serait un indicateur d'une forme d'acculturation des sociétés réunionnaise et tahitienne aux sociétés occidentales. Nous chercherons donc à mesurer ces processus d'acculturations en identifiant notamment les différentes évolutions dans les manières d'utiliser les milieux marins.

Par ailleurs, nos enquêtes se pencheront sur un phénomène récent : la numérisation des conflits. Il semble effectivement que les représentations de l'action publique semblent se jouer en ligne dorénavant. Ainsi, les débats liés à l'environnement et à sa gestion peuvent prendre des proportions importantes sur les réseaux sociaux. Cette approche heuristique devrait nous permettre de montrer à quel point les conflits sur les réseaux sociaux détiennent un rôle prépondérant dans la cristallisation des tensions.

- **Question de recherche numéro 2** : L'accès au milieu marin est-il révélateur d'inégalités entre les groupes ethniques qui peuplent les territoires enquêtés ?

Le cadre théorique que nous venons d'exposer interroge en partie la pluralité des enjeux liés à l'étude de contextes (post)coloniaux. Dès lors, si les sociétés réunionnaises et tahitiennes sont dissemblables sur de nombreux aspects, dont notamment la manière dont elles ont été colonisées par la France, elles révèlent des dynamiques sociétales communes. Les travaux exposés au sein de la troisième partie de notre cadre théorique nous permettent d'ailleurs de concevoir le caractère homogène des situations (post)coloniales rencontrées dans les territoires ultramarins. Ces dynamiques communes sont mesurables à travers les conséquences de la violence fondatrice du colonialisme et son prolongement dans les sociétés contemporaines, mais également avec les inégalités sociales interethniques ou encore les processus d'acculturation. Les identités socioculturelles composites et les sentiments d'appartenance socioculturelle sont encore d'autres indicateurs que nous questionnons dans la perspective de mesurer l'hypothèse selon laquelle l'accès au milieu marin est vecteur d'inégalités entre les différents groupes ethniques qui composent les sociétés tahitienne et réunionnaises.

Dans ce contexte, nous mobilisons une grille d'analyse des situations (post)coloniales commune aux deux territoires, sans pour autant négliger les singularités des contextes réunionnais et tahitien, largement pris en compte. Nous nous sommes alors focalisés sur les effets contemporains de la période coloniale en questionnant plus spécifiquement les usages des milieux marins. Ainsi, les contextes observés donnent lieu à de multiples controverses socio-environnementales qui doivent être appréhendées avec rigueur et méthode pour désamorcer les conflits et favoriser la médiation socio-environnementale.

- **Question de recherche numéro 3** : Quels sont les facteurs qui vont inciter (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie pour sa préservation ?

Dans un contexte où la tempête écologique à l'horizon ne fait plus aucun doute au sein de la communauté scientifique (e.g. rapports du GIEC), force est de constater que les réponses des pouvoirs publics pour faire face au changement climatique semblent encore à la marge. Ce constat nous pousse à concevoir les évolutions dans la manière d'habiter la Terre à l'échelle locale. Ainsi, les solutions qui visent l'adaptation des populations aux enjeux globaux doivent être repensées avec les populations locales.

Pour autant, la mise en congruence des acteurs suppose la dimension politique, qui demeure donc un aspect essentiel dans la gestion des interactions entre les sociétés humaines et le milieu marin. Il s'agit alors de travailler avec les porteurs d'enjeux qui seront alors en mesure d'identifier des solutions envisageables par les sociétés pour faire face aux changements globaux. Dans ce contexte, nous interrogeons la position et la responsabilité des chercheurs qui travaillent de plus en plus près de l'interface science/politique dans un contexte d'instrumentalisation de la protection de l'environnement. Il s'agira alors également de questionner la place de la science, du positionnement des chercheurs et de la production scientifique dans les contextes (post)coloniaux.

## Chapitre 3

# Analyse des enjeux liés au recueil de données dans les territoires (post)coloniaux

## Introduction

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous mettons en place une démarche méthodologique plurielle, tenant compte de la diversité des contextes enquêtés. Les terrains au sein desquels nous avons mobilisé nos outils ethnographiques ont été appréhendés selon le principe de neutralité axiologique développé par Weber (1917), donnant alors un cadre déontologique concernant notre positionnement en tant que chercheur. Il s'agira notamment de s'en tenir aux faits que nous cherchons à objectiver, sans y apporter nos propres jugements de valeurs.

En sciences humaines et sociales, et dans le cas présent en sociologie de l'environnement, le travail préliminaire qui vise la déconstruction des représentations concernant directement ou indirectement l'objet de recherche, représente un aspect à la fois complexe et incontournable pour aborder avec fondement et objectivité les sujets de l'étude. En tant que chercheur non-originaire des deux territoires investigués, nous avons mobilisé des outils et des stratégies afin d'optimiser le recueil de données tout en gardant un cadre éthiquement neutre. Concrètement, il s'agissait pour nous de trouver la démarche méthodologique la plus appropriée aux différents contextes, tout en conscientisant nos propres biais de perception. L'objectif étant de retirer la "couche de représentations" liée à notre propre référentiel et nos valeurs. Cet exercice a été réalisé avec minutie et a fait l'objet d'explications au sein de l'introduction générale.

Par ailleurs, les nombreuses spécificités des territoires, aussi bien liées aux contextes socio-culturels que (géo)politiques, nous ont incité à mettre en place une approche intégrée. Rappelons que nous avons défini l'approche intégrée comme le fait d'appréhender de manière couplée différentes dimensions des interactions entre les sociétés humaines et leur milieu naturel à travers l'observation des usages, des conflits qu'ils génèrent, des risques, des représentations des ressources et des savoirs des acteurs.

Au sein de ce chapitre, nous allons donc aborder le cadre éthique au sein duquel nous avons recueilli des données qualitatives. Pour ce faire, nous exposerons les contours de la *Grounded theory*, à travers la présentation des différentes étapes mises en place et qui sont garantes de notre rigueur sur les critères de scientificité, mais également de la neutralité de notre démarche scientifique. Puis, nous verrons, en quoi notre démarche méthodologique nous a-t-elle permis d'éviter des préjugés théoriques. Nous engagerons une première discussion sur notre ambition de proposer une approche interdisciplinaire, permettant de "*concevoir une méthodologie souple, voire même une multi-méthodologie, de façon à cerner adéquatement la genèse, les contours, les contenus, la structure et les transformations des produits et processus sociaux que sont les représentations sociales.*" (Sauné, p. 76, 1998).

Enfin, nous ouvrirons un champ de discussion sur les difficultés ou défis, aussi bien scientifiques qu'éthiques, que posent les terrains (post)coloniaux en termes d'enquête de terrain et d'écriture sociologique. Dans ce cadre, nous essaierons d'identifier des leviers pour libérer la parole des sujets de l'étude. Cette approche réflexive aura pour principal objectif de questionner notre rôle et notre place en tant que chercheur en territoire (post)colonial.

## I. Les enjeux liés à l'éthique et l'intégrité de la démarche scientifique

Si de nombreux chercheurs se sont essayés à analyser les enjeux épistémologiques de la démarche du scientifique en sociologie, nous n'allons pas traiter le sujet dans toute son exhaustivité mais plutôt montrer sa complexité en suggérant quelques pistes et démarches que nous avons tenté de mettre en œuvre.

Dans ce cadre, nous définissons alors l'éthique comme le devoir du sujet envers lui-même et envers autrui. Se pose alors la question de répondre de ses actes, de ses dires dans l'objectif de prendre en compte autrui. Nous observons donc deux principaux points de vue qui entrent en tension en sciences humaines et sociales. D'un côté les partisans de la science positiviste, selon lesquels la science est axiologiquement neutre par nature, échappant ainsi à la subjectivité du chercheur. D'un autre côté, les partisans de la science "anti-positiviste", selon lesquels la science ne peut être parfaitement neutre, que les controverses et discussions à l'intérieur de la communauté scientifique sont nécessaires et permettent d'objectiver la preuve.



Norbert Elias, dans son ouvrage “Engagement et distanciation”, publié en 1983, nous donne quelques points de repère nous permettant d’identifier des principes et ainsi d’adopter une posture méthodologique neutre. Celle-ci repose sur un objectif constant : réduire le plus possible les biais que nos propres jugements de valeurs peuvent causer. Ainsi, le principe de neutralité dans le cadre spécifique de la sociologie est une ambition qui rythme notre quotidien de chercheur. Si cette neutralité est un objectif capital, il n’en est pas moins difficile à atteindre et requiert une réflexion sur ses propres représentations puisque les objets de recherche sont souvent des êtres humains. Par ailleurs, nous avons participé aux activités que pouvaient avoir les usagers du milieu marin pour mieux les comprendre. Par exemple, nous avons conscience que la qualification de certains faits observés dans le cadre de cette enquête, tels que les certaines “conduites à risque”, peuvent être en apparence neutre mais chargée d’évaluation plus ou moins implicites (le fait de les qualifier en tant que “conduites à risque” n'est-ce pas déjà porter un jugement ?). Il peut donc s’avérer difficile pour un chercheur de rester neutre face à des objets de recherche particulièrement sensibles comme c’est le cas lorsqu’on aborde les inégalités sociales et environnementales.

Au regard de ces aspects, il apparaît donc difficile d’être distants d’un point de vue méthodologique. Dans ce sens, notre implication sociale au sein des territoires représente donc à la fois un point d'appui et un obstacle.

### I.1. L’application de la Grounded Theory : une démarche méthodologique ancrée au plus près des préoccupations des populations étudiées

*“Au lieu de forcer des théories sur les données empiriques pour les interpréter, le chercheur s’ouvre à l’émergence d’éléments de théorisation ou de concepts qui sont suggérés par les données de terrain et ce, tout au long de la démarche analytique.”*  
(Guillemette, 2006, p.33).

Au sein de ce travail, nous avons mobilisé la *Grounded Theory* (GT), une méthode d’analyse qualitative élaborée par Glaser and Strauss à la fin des années 1960. Nous avons opté pour cette méthode puisqu’elle nous permet de porter une explication sur les principales préoccupations des populations étudiées. En ce sens, la GT nous apparaît être une méthode vectrice d’éthique

puisque nous avons sollicité une typologie d'acteurs, que nous allons présenter dans ce chapitre.

Il nous semble intéressant de mettre en lien la GT et les principes du courant théorique de l'interactionnisme (Goffman, 1956 ; 1961), selon lequel la compréhension de la société repose sur l'étude et l'interprétation des interactions entre les acteurs sociaux. La GT s'est alors avérée être un outil essentiel dans l'élaboration de ce travail de recherche puisqu'elle repose sur le principe de simultanéité de la collecte et de l'analyse des données, entraînant alors une comparaison constante entre les données recueillies, leurs traitements et les recherches théoriques. Strauss et Corbin (1998) proposent alors trois critères de validation permettant de cadrer la mise en place de la GT, à savoir :

- Le codage des données textuelles
- La réflexivité des acteurs vis-à-vis de l'écrit
- La plausibilité des discours

Si le processus de codage des données textuelles sera abordé au sein de ce chapitre (partie II.2.3), nous allons nous attarder dorénavant sur les principes de réflexivité des acteurs et de plausibilité du discours, qui ont été retenus pour favoriser la scientificité de nos écrits. Le concept de réflexivité doit être entendu comme un garant de l'éthique du chercheur puisque les acteurs sous observation doivent être en mesure de comprendre et d'accepter le texte que nous avons produit. Il s'agit alors d'impliquer tous les acteurs de manière réflexive en soumettant aux personnes interviewées des observations ou bien même les verbatims et transcriptions des entretiens. Les éventuels commentaires des personnes enquêtées sont enregistrés afin d'ajuster l'écriture. Ce sont autant d'allers et retours entre le terrain et son analyse qui permettent *in fine* de disposer d'un discours fidèle à la réalité des perceptions des acteurs.

Strauss et Corbin (1998) vont encore plus loin en évoquant l'objectif de soumettre systématiquement les conclusions aux personnes interrogées. L'objectif est donc d'amener le lecteur à réfléchir à ses propres actions, à leurs motivations, ainsi qu'à leurs effets. Si ce critère nous semble effectivement pertinent, nous n'avons pas pu le mettre en place pour des raisons de faisabilité (nous y reviendrons dans au sein du sixième chapitre lorsque nous présenterons les limites de cette recherche).

Concernant la plausibilité des discours, Parker et Roffey (1997), donnent une vision synthétique de ce troisième axe. La plausibilité des discours repose sur une forme d'écriture orientée vers le lecteur, avec des descriptions et des enchaînements conceptuels pertinents. Il s'agit alors de mettre en relief les convergences et divergences dans les discours des acteurs pour que le lecteur puisse se les approprier. Ce troisième critère de validation de la GT repose donc finalement sur la vulgarisation des travaux de recherche pour les rendre accessibles au plus grand nombre, et notamment aux personnes que nous avons mobilisées dans le cadre de cette enquête. Le lecteur doit être en mesure de se représenter les situations et problématiques mentionnées dans le texte et ainsi se sentir concerné par les enjeux.

## I.2. Une démarche méthodologique qui s'inscrit dans le courant interactionniste

Comme nous l'avons mentionné dans la partie introductive, la mise en place d'une démarche scientifique en territoire colonial ou (post)colonial prédispose une spécificité dans l'approche méthodologique. Nous avons donc pris en considération ces contextes, tant sur la manière dont nous avons mis en place les outils de recueil de données, que sur leurs analyses.

Par ailleurs, nous avons mobilisé une grille de lecture d'ores et déjà construite par les sociologues interactionnistes. Nous la présentons par le biais d'une métaphore dramaturgique : les acteurs sociaux, lorsqu'ils sont sur scène, sont dans la "performance". Ils adoptent des attitudes construites par les attentes de la société, elles-mêmes prédisposées par les dimensions culturelles (e.g. théorie de l'habitus de Bourdieu présentée dans le chapitre précédent). Ces mêmes acteurs sociaux, lorsqu'ils sont en coulisse, adoptent un autre type de comportement. Nous avons conservé cette métaphore à l'esprit dans la perspective de mieux comprendre les comportements observés lors de la réalisation de nos terrains, notamment lors des observations "*in situ*", au cours desquelles nous nous sommes retrouvés au cœur de l'action.

À partir des données empiriques ethnographiques recueillies, nous avons cherché à conceptualiser les modèles sociaux latents en donnant la parole à un large panel d'utilisateurs du milieu marin. Nous avons aussi souhaité donner la parole aux personnes que nous pourrions

catégoriser comme “invisible<sup>114</sup>”, aux personnes qui vivent le milieu marin de manière quotidienne mais également aux personnes qui en sont éloignées. Finalement, si nous devons résumer notre approche du courant de la sociologie interactionniste, nous résumerions notre démarche à celle qui ne vise pas à expliciter le “pourquoi” mais plutôt le “comment”.

### I.3. L'intégrité scientifique : enjeux et perspectives

*“Chaque fois qu'un homme de science fait intervenir son propre jugement de valeur, il n'y a plus compréhension intégrale des faits.” (Weber, 1959, p. 91)*

Dans un premier temps, nous notons que la recherche française n'a pas été pionnière en matière d'intégrité scientifique puisque ce mouvement est apparu dans le milieu de la recherche dans les années 1990, après des premiers travaux réalisés sur le continent nord-américain dans les années 1980. Puis, il a fallu attendre les années 2010 pour que ce mouvement gagne les universités françaises, avec l'élaboration des premières chartes en matière d'intégrité scientifique. D'ailleurs, l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, donne un cadre aux écoles doctorales, permettant finalement la mise en place de formations à l'éthique pour les doctorants.

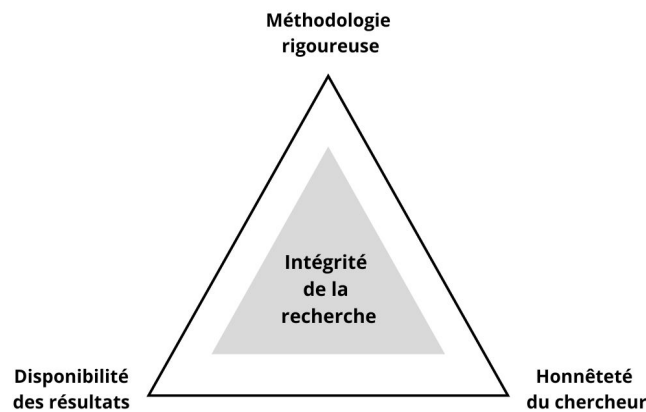
Dans le cadre de ce travail, nous considérons l'intégrité scientifique comme l'honnêteté intellectuelle du chercheur. L'intégrité scientifique relève donc a priori de notre responsabilité individuelle. Pourtant, la responsabilité collective nous apparaît être un paramètre tout aussi essentiel pour les programmes et recherches, puisque les travaux scientifiques s'inscrivent généralement dans le cadre d'un laboratoire de recherche. Le laboratoire peut alors proposer des politiques vectrices d'intégrité ou non. Par exemple, des engagements permettant de limiter l'empreinte carbone par la réduction des déplacements de ses membres, dans un contexte où les colloques scientifiques rassemblent des intervenants internationaux. En ce sens, la question environnementale semble être un enjeu important qui mérite d'être davantage appréhendé par la communauté scientifique. D'ailleurs, plusieurs échanges avec des chercheurs d'autres disciplines de notre laboratoire nous ont permis de nous remettre en question sur notre propre

---

<sup>114</sup> Ici nous faisons référence aux individus qui sont éloignés de l'espace politico-médiatique.

fonctionnement et de manière générale sur le rôle du chercheur en dans la société actuelle. Nous avons alors produit la figure ci-dessous en associant nos préoccupations éthiques et les éléments du rapport Corvol (2016)<sup>115</sup>.

*Figure 10 : Les piliers de l'intégrité de la recherche*



(Source : R. Pinel, 2024, à partir des données du rapport Corvol, 2016)

Cette rigueur, volontaire, entraîne un paradoxe : le chercheur se doit de trouver le point d'équilibre entre la production de données significatives et le respect des normes d'intégrité scientifique, détaillées dans le rapport Corvol.

Ici, nous entendons par "rigueur scientifique" le processus qui vise la quête de la preuve scientifique. Nous conservons à l'esprit que le scepticisme, ou la critique des résultats sur des bases objectives, permettent la remise en question permanente sur l'élaboration des données et *de facto* une forme de rigueur intégrée. Malgré l'élaboration de la preuve, le doute apparaît également comme un enjeu de l'intégrité scientifique sur lequel nous nous sommes appuyés. Par ailleurs, nous avons toujours conservé à l'esprit que la recherche et la démarche méthodologique que nous avons mises en place se doivent d'être reproductibles dans des contextes différents, ce que nous avons réalisé en croisant les regards au sein de deux territoires.

---

<sup>115</sup> Ce rapport intitulé "Bilan et propositions de mise en œuvre de la charte nationale d'intégrité scientifique", a été élaboré à la demande du secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le manuscrit comporte seize propositions destinées à sensibiliser la communauté scientifique et à renforcer les dispositifs de protection de l'intégrité scientifique.

La *grounded theory* s'est alors avérée être une méthode particulièrement vectrice de rigueur scientifique, puisqu'elle impose aux chercheurs qui la mobilise de revenir en conclusion sur la méthodologie adoptée afin d'en présenter *a posteriori* son intérêt. Nous en ferons de même dans le dernier chapitre de ce manuscrit.

En outre, la gestion méthodique des données collectées contribue à cette question de l'intégrité scientifique. Cet aspect est d'autant plus vérifié dans des contextes de controverses puisque nous avons eu l'occasion d'échanger avec des personnes très "engagées", parfois sur la scène politico-médiatique. Dans ce contexte, les questionnements de l'anonymat et de la confiance sont autant d'éléments à considérer. Ceci n'empêchant pas d'analyser les biais dans les discours des personnes enquêtées. Nous avons donc mis en place un protocole, notamment dans la gestion des enregistrements et de la transcription des entretiens semi-directifs. Ce protocole est exposé au sein de ce chapitre, dans la partie dédiée à la mise en place des entretiens semi-directifs.

Dans un autre temps, nous avons également mis un point d'honneur à la question des retombées économiques. En effet, si la grande majorité des programmes de recherche sont financés par des structures publiques ou privées, ce travail de recherche a été réalisé sans aucun financement. Pour rappel, l'objectif initial était de proposer une approche pluridisciplinaire du risque requin à La Réunion dans un contexte où les clivages entre les usagers du milieu marin réunionnais étaient particulièrement prégnants. Si nous avons effectivement proposé des demandes de financement auprès de l'université (contrat doctoral) et de la Région (bourse départementale), nous avons également proposé un projet de coopération scientifique internationale avec une mise en réseau de chercheurs et gestionnaires concernés par la gestion du risque requin (Brésil, Hawai'i, Afrique du Sud, Australie, Polynésie française) auprès du Centre Sécurité Requin. Ce programme, budgétisé à hauteur de 20 000 euros sur 2 ans, n'a pas été retenu par les organismes financeurs pour les motifs suivants : *"Normalement, la DEAL organise une réunion avec le CRA en début d'année pour faire le point sur l'utilisation des crédits "requins" pour l'année... Depuis 3 ans, la DEAL s'est toujours opposée à financer des projets SHS au motif que le service "Eaux-Biodiversité" n'a pas vocation à financer des projets de ce type."* (Mick, scientifique à La Réunion). Si nous comprenons la différenciation qu'il existe entre les sciences, il nous apparaît judicieux de prendre en compte la démarche d'intégrité scientifique des candidats pour l'obtention de financement public.

Au sein de cette partie, nous posons également les questions de l'éthique et de l'universalisme de la science. En effet, la mise en commun des données de la recherche ainsi que la diffusion auprès de toutes les populations (notamment les plus vulnérables) sont des enjeux qui nous permettent d'établir des relations de confiance avec les populations locales ou autochtones.

Enfin, le dernier point que nous souhaitons aborder dans cette partie est le rôle désintéressé du chercheur. Si la figure du chercheur désintéressé nous semblerait être un aspect difficile à saisir, il n'en n'est pas moins un élément essentiel qui s'inscrit dans un contexte de mondialisation, où la science est parfois mobilisée comme un outil politique. Pourtant, par définition, un chercheur est désintéressé puisqu'il est en mesure de privilégier l'intérêt commun à l'intérêt particulier. La production du savoir se doit donc d'être distincte du pouvoir puisque nous avons d'un côté l'objectivité caractérisée par le "doute scientifique" et d'un autre la subjectivité et les convictions politiques. Il est donc du devoir du chercheur de déconstruire et reconstruire la relation entre le savoir et le pouvoir. Cette restructuration pourrait s'établir par la mise en place d'un statut international du chercheur désintéressé avec des axes tels que la liberté de la recherche ou encore la liberté d'expression du chercheur. L'indépendance et l'impartialité semblent également être deux facteurs garants du désintéressement de la recherche. Le pluralisme par l'intégration des spécificités culturelles des territoires étudiés nous semble être un indicateur des plus pertinents pour garantir une démarche éthique et désintéressée.

Nous concevons finalement notre posture en tant que chercheur en SHS tel un équilibriste avec le dédoublement de posture : à la fois celle du chercheur qui se doit d'être objectif, et celle d'une personne engagée, défenseur des droits des peuples colonisés. Pourtant, la posture de chercheur et celle du militant nous semblent incompatibles puisqu'il est d'ores et déjà reconnu un conflit prégnant entre engagement scientifique et engagement citoyen. La nature de la preuve (sa qualité et sa quantité) en est un objet d'autant plus essentiel. Les trois indicateurs que sont l'évaluation, la transparence, mais aussi la contradiction, sont autant de paramètres sur lesquels nous nous reposons pour garder un cap sur la production des résultats.

Nous avons également constaté que les projets de "charte éthique" fleurissent dans le milieu de la recherche, nous amenant à nous questionner sur la pertinence de ce phénomène d'auto-régulation au sein de la communauté de chercheurs. La recherche étant un processus cumulatif (les nouveaux travaux scientifiques s'appuient sur les anciens travaux réalisés par d'autres chercheurs), la confiance entre les chercheurs est donc un élément crucial renforçant alors

l'enjeu des questions de l'éthique dans le processus de construction de la preuve. Enfin, nous avons également conscience des enjeux liés aux manquements de l'intégrité scientifique, tels que la fabrication, falsification ou plagiat, les conflits d'intérêts (subvention / travail commandité) ou encore la stigmatisation des publics. Pour éviter de tomber dans ces travers, nous avons cherché à développer des compétences qui se révèlent être indéniables dans la recherche en SHS : la remise en question et la pensée critique.

#### I.4. Développement de la pensée critique en sciences humaines et sociales

Nous considérons que toute démarche en SHS est critique par définition, révélant ainsi des contradictions, des faux semblants, des controverses, etc. Si la pensée critique est un élément que nous incorporons, nous n'émettons pas de jugements de valeurs sur les populations et les phénomènes que nous observons. Il s'agit donc à la fois de discuter et d'analyser les opinions et explications contraires que peuvent avoir les sujets de notre étude. Ces contradictions sont autant d'éléments que nous avons cherché à appréhender puisqu'elles sont des indicateurs de phénomènes pouvant amener à la naissance de conflits. Pour rappel, nous abordons le conflit sous l'angle de la définition donnée par Géhin (1983) : *“Tout ordre social a besoin de conflits pour changer quand les circonstances lui imposent d'innover, tandis qu'il est peu de changements qui n'entraînent des tensions”*. Sous cet angle d'approche, le conflit est donc un phénomène singulier et révélateur de l'évolution sociétale. Ainsi, comme l'évoque Torre (2008), nous considérons le conflit comme un temps d'action qui va permettre de démontrer l'existence des préférences des résidents pour l'usage de ressources collectives.

La sociologie des conflits est donc un champ à part entière. A ce titre, il peut y avoir d'autres approches des conflits surtout dans les sociétés qui, avant la période des contacts avec l'occident, étaient des sociétés sans État. Dans ce contexte, les conflits parce qu'ils font partie intégrante de la structure sociale peuvent à contrario participer à l'ordre social, plutôt qu'au changement de celui-ci (Naepels, 1998).

En outre, notre position de chercheur en sciences humaines et sociales doit faire l'objet d'un processus complexe qui vise la déconstruction de nos représentations. Ce processus a d'ailleurs fait l'objet d'une analyse particulière dans l'introduction générale. Il nous appartient donc de conserver une posture désengagée face aux situations rencontrées sur le terrain, mais



néanmoins engagée dans la démarche de mise à distance de l'objet que nous appréhendons. Autrement dit, nous avons fait table rase sur nos à priori quant aux deux terrains, puisque nous ne pouvons être aliéné par une idéologie dans notre exercice de recherche tout comme nous ne pouvons pas être juge et partie.

La neutralité du chercheur est finalement un horizon régulateur. Pourtant, en tant qu'êtres humains socialisés nous avons reçu une éducation primaire (familiale) puis secondaire (système). Il s'avère donc judicieux d'avoir un retour réflexif sur les présupposés du chercheur, les conditions socio-historiques de nos terrains d'enquête ou encore les rapports que nous avons entretenus avec les enquêtés. Finalement, le développement de la pensée critique dans le cadre de notre recherche révèle l'importance de mettre en place une approche descriptive et non normative de l'objet étudié.

### I.5. Une méthodologie à la recherche d'utilité sociale

*« Les sciences apportent leur contribution à la transformation des cadres de connaissance et d'intelligibilité du monde » (Dumoulin, 2005, p. 304)*

Dans cette partie, nous pouvons déjà faire un premier focus sur le code de la recherche publique qui a pour ambition de fixer un cadre pour l'ensemble des chercheurs à travers la formalisation des missions de la recherche. Ces missions peuvent être synthétisées en deux grands objectifs que sont (1) le développement des connaissances et (2) la diffusion de ces connaissances (e.g. *open science*).

Les attentes de la société pour apporter des réponses à des questions centrales, comme celles que nous appréhendons dans le cadre de ce travail, peuvent être répertoriées à différents niveaux. Tout d'abord, d'un point de vue social, puisque les sociétés enquêtées formulent des préoccupations afin d'optimiser la cohabitation harmonieuse des populations. Mais également d'un point de vue environnemental, puisque les territoires sont à la recherche de mesures d'atténuation et d'adaptation aux évolutions climatiques. Enfin, d'un point de vue économique puisque les sujets des enquêtes ont des attentes en termes de retombées économiques, justifiant alors l'investissement des pouvoirs publics.

Nous concevons alors l'intégrité scientifique comme une garantie de la fiabilité de la réponse scientifique. Pour ce faire, la compréhension du fonctionnement de la société et son évolution sont des éléments centraux sur lesquels nous nous sommes focalisés. Par ailleurs, afin de mieux comprendre ce que représente l'utilité sociale, nous nous appuyons sur la définition proposée par Delville (2011). L'auteur s'intéresse alors à étudier la possibilité de conjuguer démarche scientifique et utilité sociale. Cette association serait alors conditionnée de plusieurs facteurs.

D'une part de la façon dont les chercheurs se positionnent :

- par rapport au rôle des connaissances qu'ils produisent ;
- par rapport aux acteurs de l'action publique sur le sujet (qu'ils soient publics, associatifs ou privés) ;
- par rapport aux groupes sociaux objets/sujets de cette action.

Et d'autre part, par un ensemble de facteurs liés aux conditions de l'accès au terrain et/ou de la commande, laissant (ou non) une autonomie du chercheur dans la problématisation, la construction de l'objet et la démarche d'enquête. La combinaison de ces trois éléments offre ou non une indépendance suffisante dans les analyses et conclusions.

#### I.5.1. Plus-value sociale de la recherche scientifique

*“Science sans conscience n'est que ruine de l'âme” (Gargantua, 1532)*

La mise en place d'une approche intégrée basée sur la compréhension des interactions entre les sociétés insulaires et leur environnement nécessite d'être au plus près des populations locales.

A l'échelle du territoire réunionnais, nous nous sommes mis à l'écoute des usagers de l'océan dans l'optique de comprendre les interactions, prédisposées conflictuelles, entre les acteurs, les usagers, et avec leur environnement qu'est le milieu marin. Dans ce cadre, notre démarche scientifique s'inscrit dans une perspective de médiation socio-environnementale. Nous avons également essayé d'élaborer des données participatives avec la collaboration d'autres usagers des pays de la région Océan Indien (Afrique du Sud, Ile Maurice) mais aussi au-delà (Mexique, Brésil, Hawai'i, Polynésie française). Cette volonté de mettre en réseau les usagers,

professionnels et chercheurs n'est restée qu'une ambition puisque le manque de financement s'est révélé être un frein important pour atteindre cet objectif.

À l'échelle du territoire tahitien, nous avons également donné la parole aux parties prenantes, aux usagers du milieu marin, mais également à des personnes n'ayant pas un usage spécifique. Dès lors, nous avons souvent laissé la parole libre à nos interlocuteurs lors des entretiens semi-directifs afin qu'ils puissent évoquer les sujets qui leur tiennent à cœur, qui les préoccupent, ou qui leur semblent opportun de prendre en considération dans le cadre d'une enquête sociologique. Si nous avons laissé le discours plus ou moins libre selon nos interlocuteurs, nous avons suivi un protocole garantissant notamment la protection des sujets de notre étude. Nous allons présenter ce protocole dans la partie suivante.

#### I.5.2. Questionnements et prérogatives pour une méthodologie éthique

Nous avons mis en place différentes stratégies pour aborder avec déontologie cette démarche doctorale. Au sein de cette partie nous aborderons la réflexion que nous avons eu concernant la mise en œuvre d'un protocole de confidentialité dans le cadre de la mise en place des outils de recueil de données. Ce protocole s'est avéré particulièrement adapté sur le terrain réunionnais puisque l'une des principales thématiques abordées par les enquêtés (e.g. le risque requin) peut être considérée comme un "sujet à risque" au regard du contexte polémique, conflictuel et parfois violent qu'il a pu générer. À Tahiti, si les tensions que révèlent l'usage du milieu marin étaient plutôt latentes, elles n'en n'étaient pas pour autant moins présentes. À cet effet, nous avons mis en place une mesure afin de protéger nos interlocuteurs, à savoir l'anonymisation des sujets lors de la retranscription.

Alors que la transparence et la disponibilité des données sont des piliers de la recherche, il nous est apparu primordial de retranscrire nos enregistrements au fur et à mesure. En effet, les enregistrements audios n'étant pas anonymes, il peut s'avérer risqué de les conserver sur le long terme. Dès lors, nous avons à la fois modifié l'identité de nos interlocuteurs et supprimé les enregistrements une fois la retranscription terminée.

Aussi, nous avons eu une réflexion quant à l'élaboration d'un formulaire de consentement. Cette mesure n'a pas abouti puisque nous intervenons dans des contextes plurilingues avec de

forts taux d'illettrisme (30% dans le cas du terrain réunionnais). Nous nous sommes alors posé les questions suivantes : quelle langue utiliser dans ce formulaire ? L'utilisation même du formulaire est-elle pertinente ? L'utilisation d'un formulaire traduirait alors une certaine hiérarchie : le formulaire servant alors d'outil pour rétablir l'équilibre entre le chercheur et l'interlocuteur. Dans ces conditions, nous considérons que l'utilisation d'un tel formulaire s'avérait paradoxale.

Par ailleurs, nous nous sommes posés d'autres questionnements : existe-t-il un intérêt pour réaliser les entretiens dans un espace-temps particulier ? Est-ce qu'il serait pertinent de rencontrer les interlocuteurs une seconde fois après quelques mois ? La démarche d'écrire un commentaire sur les réseaux sociaux est-elle plus évocatrice qu'un discours prononcé ? Quelle importance faut-il donner à l'interprétation d'un discours prononcé ? Autant de questions qui nous ont guidé tout au long des processus que sont le recueil de données et leur analyse.

## I.6. La pluridisciplinarité comme ambition pour appréhender la complexité des interactions entre humains et le milieu marin

*“Faire dialoguer les disciplines pour créer des passerelles entre les savoirs”* (Walkowiak)

Si notre expertise acquise sur les terrains que sont le Mexique, La Réunion et Tahiti est avant tout tournée vers le souci de la science de l'homme (ou l'anthropologie), nous avons toujours eu pour ambition de nous mettre en relation avec des chercheurs d'autres disciplines afin d'appréhender les approches scientifiques telles que l'histoire, la géographie ou encore l'écologie marine (e.g. écologie des requins). Dès les prémises de ce travail de recherche, nous avons donc fait le pari que c'est par l'intermédiaire d'une approche pluridisciplinaire que ce travail éclairera la multitude des enjeux que fabrique une controverse socio-environnementale. En effet, lors de la présentation de notre projet initial aux membres de l'École Doctorale SHS pour l'obtention d'une bourse de thèse, l'intitulé de notre étude était le suivant : “Approche interdisciplinaire de la problématique requin”. Nous avons alors fait face à des réflexions de la part de certains représentants des laboratoires en SHS qui viennent confirmer les propos d'Edgar Morin : *“les sciences humaines se sont enfermées toutes seules dans des modèles simplificateurs qui réduisent l'humain à une seule de ces dimensions”*. Morin partageait donc déjà dans les années 1970, l'intérêt de mettre en place une approche interdisciplinaire. En effet,

selon ce dernier, l'étude et la compréhension d'un phénomène social est sujette à la "nécessité d'historiciser, c'est-à-dire de concevoir dans le temps, de reconnaître et de traiter la singularité". L'auteur révèle ainsi que le monde social est une entité où agissent en permanence des forces qui s'assemblent et qui s'opposent, où les actions individuelles sont des acteurs de la dynamique sociale. Cette dynamique doit alors être appréhendée sous différents angles scientifiques.

Aujourd'hui, la rupture avec l'approche unilatérale, nous semble particulièrement adaptée puisque les problématiques socio-environnementales que nous avons étudiées, telles que la gestion du risque requin ou le cas des voiliers à Tahiti, se sont installées dans le temps. Ces controverses reflètent les conflits permanents entre les sociétés modernes et leur environnement. Dans le cas du présent travail, il s'agissait donc de penser l'enchevêtrement des facteurs économiques, politiques, socio-anthropologiques et écologiques qui se combinent dans le cadre des controverses étudiées et qui composent le concept de socio-écosystème. Pour répondre à cet objectif ambitieux, nous avons multiplié les échanges avec des chercheurs de ces disciplines afin d'obtenir différents points de vue. Ce sont effectivement les échanges entre les disciplines à travers la mobilisation de leurs outils spécifiques qui permettraient d'atteindre cette ambition qu'est la mobilisation d'une recherche interdisciplinaire. L'objectif étant que les disciplines s'enrichissent l'une de l'autre.

En d'autres termes, nous considérons l'interdisciplinarité comme l'action de mettre en commun des connaissances qui sont disparates, et ce afin de résoudre un problème complexe en construisant des ponts entre les disciplines. Colet (2002), dans son ouvrage "Enseignement universitaire et interdisciplinarité : Un cadre pour analyser, agir et évaluer", révèle que c'est par le biais d'une approche qui tient compte des savoirs des autres disciplines, que nous allons parvenir à intégrer les connaissances. Finalement, concernant les enjeux liés à l'éthique, nous considérons que la démarche pluridisciplinaire est également vectrice d'une meilleure accessibilité des résultats, et *de facto* d'une meilleure compréhension de nos travaux par l'ensemble des catégories d'usagers, des scientifiques, habitants des villes côtières, ou encore simples citoyens du monde.

## I.7. L'enquête qualitative : apports et limites

Au regard des objectifs de notre enquête et de sa dimension ethnographique, les outils de collecte de données mobilisés répondent aux critères qualitatifs. Pour expliquer les phénomènes sociaux, nous avons donc mobilisé à la fois les échelles méta et micro. Au niveau méta, nous avons évoqué le changement social, lié à la rencontre coloniale et ses avatars (post)coloniaux. Au niveau micro, nous avons cherché à comprendre le fonctionnement intrinsèque de l'individu par la description précise des impacts pratiques des changements sociaux globaux sur les trajectoires individuelles. Quelles sont les règles implicites et explicites qui sous-tendent les interactions sociales ? Quels processus circonscrivent les interactions ? Il nous faut alors identifier les récurrences et expériences communes afin d'identifier des leviers d'actions.

Nous avons alors réalisé un premier focus sur notre posture en tant que chercheur. Premièrement, nous avons eu l'opportunité de nous former au recueil de données qualitatives lors des enquêtes réalisées dans le cadre de notre master, notamment au Mexique, sur l'île de Cozumel (Pinel et al., 2020), dans le cadre du mémoire de recherche de master 2. Dans un second temps, nous avons développé de nouvelles aptitudes en consultant des références bibliographiques telles que le manuel "*Quality information in field research*" (Haaland et al., 2014). Ce manuel nous a permis de mesurer l'importance de notre rôle de chercheur dans le cadre de la recherche qualitative. Puis, nous avons questionné notre style de communication à travers l'appréciation de nos attentes. En d'autres termes, lors du recueil de données, nous devons nous focaliser sur les idées et sentiments des sujets de l'étude sans faire part de nos propres représentations. Nous nous sommes également interrogés sur notre capacité à interagir avec les sujets de l'étude et avons alors conservé un style de communication accommodant, sécurisant et respectueux.

Finalement, nous identifions des avantages liés à la mobilisation d'une démarche qualitative tels que la perspective détaillée, la capture des récits des participants, la compréhension des expériences des sujets, leur point de vue ainsi que leur histoire. Toutefois, nous avons aussi distingué des limites à l'approche qualitative telles que les difficultés de généraliser des résultats, la subjectivité de la recherche, ainsi que la dimension aléatoire.

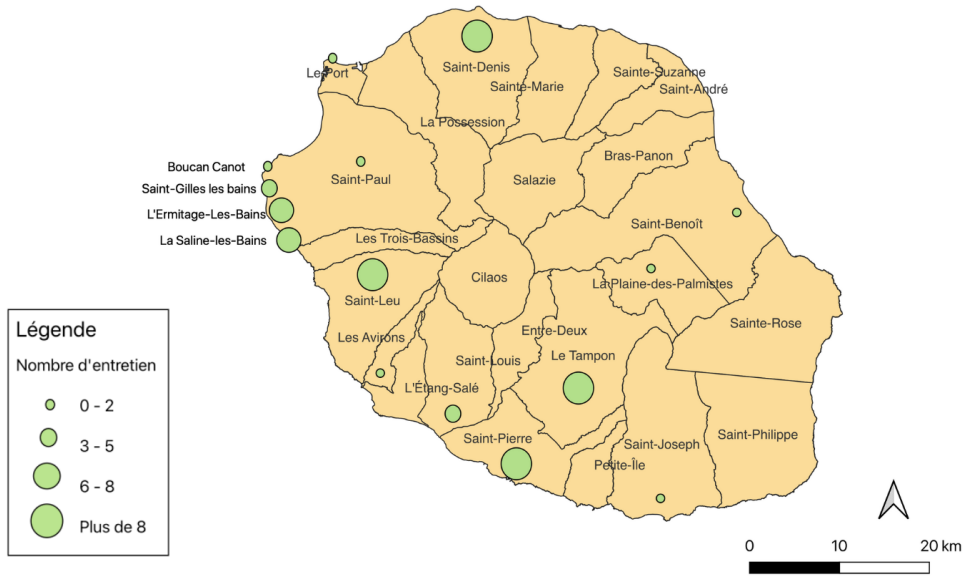
## I.8. Un échantillonnage ouvert reflet de la complexité des socio-écosystèmes

Si la mobilisation de la *grounded theory* nous impose de ne pas pré-supposer par avance des catégories d'analyse, nous avons donc réalisé notre échantillonnage au fur et à mesure du processus du recueil de données. Pour autant, si nous avons décidé de mettre en place une démarche qualitative qui repose sur la GT, il n'en n'est pas moins important de déterminer notre échantillon. Cette action va donc nous permettre d'étudier un échantillon de la population visée afin d'établir un constat sur une population entière (e.g. usagers de l'océan). Dans le cas de la présente enquête, au sein de laquelle nous avons mobilisé trois outils de recueil de données (triangulation), l'échantillonnage a principalement été appliqué à l'entretien semi-directif. Les données recueillies lors des observations participantes et non-participantes et lors du suivi réalisé sur les réseaux sociaux sont des données qui ont également été structurées.

Si l'échantillonnage peut être évolutif en fonction d'éléments liés aux terrains, nous avons réalisé un plan à partir de deux facteurs :

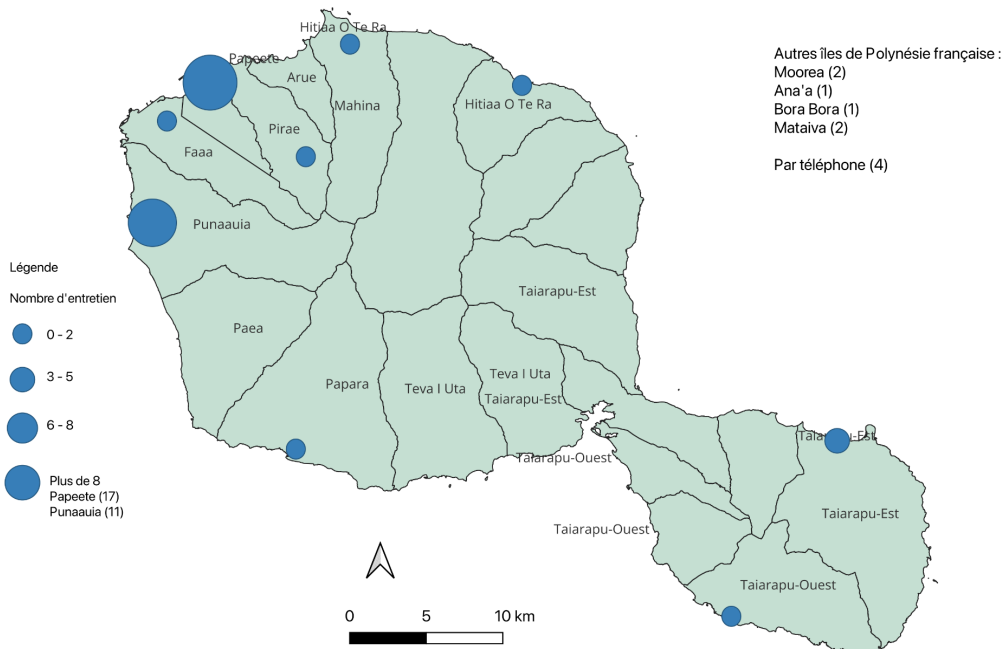
1. **Spatial** : nous avons choisi de réaliser notre terrain sur des lieux précis tout en cherchant à couvrir l'ensemble des deux territoires étudiés. Nous avons donc mobilisé nos outils de recueil de données sur des endroits bien précis tels que les spots de surf ou les ports de pêche, tout en essayant de couvrir un maximum de villages côtiers, selon la distribution du territoire. Nous avons également souhaité réaliser des entretiens avec des représentants de la société civile dans des lieux non-côtiers.

Carte 10 : Répartition des sujets de l'étude selon le lieu de l'entretien à La Réunion



(Source : R. Pinel, 2024)

Carte 11 : Répartition des sujets de l'étude selon le lieu de l'entretien à Tahiti



(Source : R. Pinel, 2024)



2. **Catégoriel** : nous avons essayé de former un échantillon, représentatif à la fois de la population faisant l'objet de notre enquête (e.g. usagers du milieu marin) mais aussi des différentes classes sociales. Nous avons donc établi une stratification représentée par 4 catégories principales d'acteurs qui ont un usage et/ou dépendent du milieu marin, dont les activités peuvent avoir des effets sur le milieu ou qui ont un intérêt particulier. Cette stratification est basée sur les travaux réalisés dans le manuel "*Stakeholder Participation Toolkit for Identification, Designation and Management of Marine Protected Areas*" (RAC/SPA et IUCN-Me)<sup>116</sup>, à savoir : (1) Gouvernement ou secteur public : institutions régionales et municipales, agents en charge de la gestion des milieux naturels, personnel du CSR, etc. ; (2) Société civile (à but non lucratif) : scientifiques, élus et représentants associatifs. (3) Secteur privé (à but lucratif) : pêcheurs, opérateurs touristiques, autres professionnels de la mer. (4) Grand public : pratiquants de sports nautiques (surfeurs, bodyboarders) et citoyens n'ayant pas d'usage spécifique de l'environnement marin.

#### I.8.1. Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socioprofessionnelle

L'échantillonnage catégoriel est relativement homogène entre les deux territoires étudiés (e.g. figures 25 et 26). Pour autant, ce processus s'inscrit davantage dans le cadre des méthodes non-probabilistes. À travers l'échantillonnage par "convenance" qui repose sur le fait d'interroger les personnes qui sont capables de fournir des informations sur le sujet de notre étude. Mais également, à travers l'échantillonnage "boule de neige", qui consiste à demander à nos interlocuteurs s'ils identifiaient de potentiels répondants avec lesquels nous pourrions échanger par la suite.

---

<sup>116</sup> [https://rac-spa.org/sites/default/files/mpa\\_stakeholder\\_toolkit.pdf](https://rac-spa.org/sites/default/files/mpa_stakeholder_toolkit.pdf)

Figure 11 : Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socio-professionnelle à La Réunion

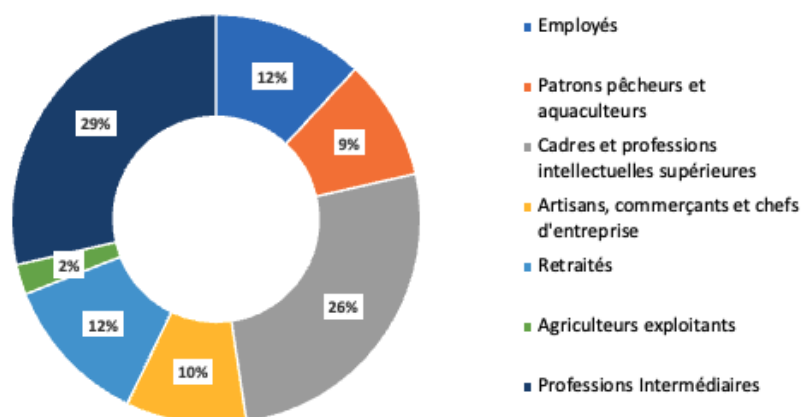
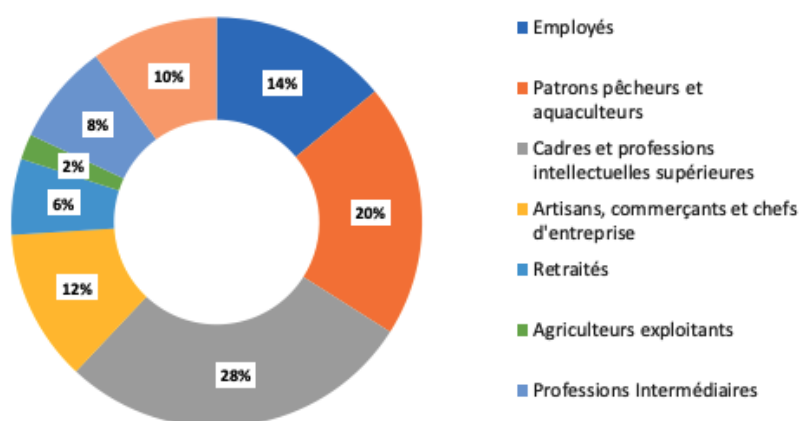


Figure 12 : Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socioprofessionnelle à Tahiti

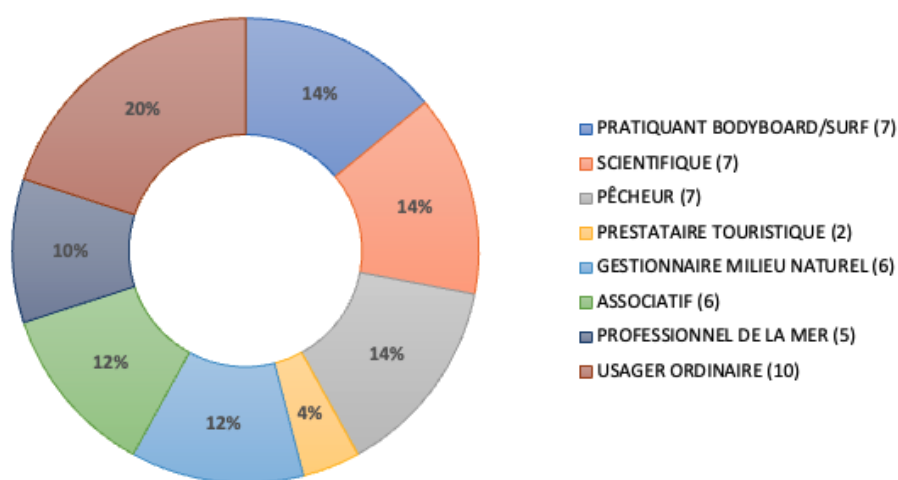


Toutefois, si notre échantillonnage est avant tout qualitatif, nous avons gardé à l'esprit la dimension "quota" selon laquelle nous avons cherché à constituer une image aussi fidèle que possible de la population totale des usagers de l'océan. En effet, cette dimension ne peut être délaissée puisque la représentativité des résultats va nous permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de départ.

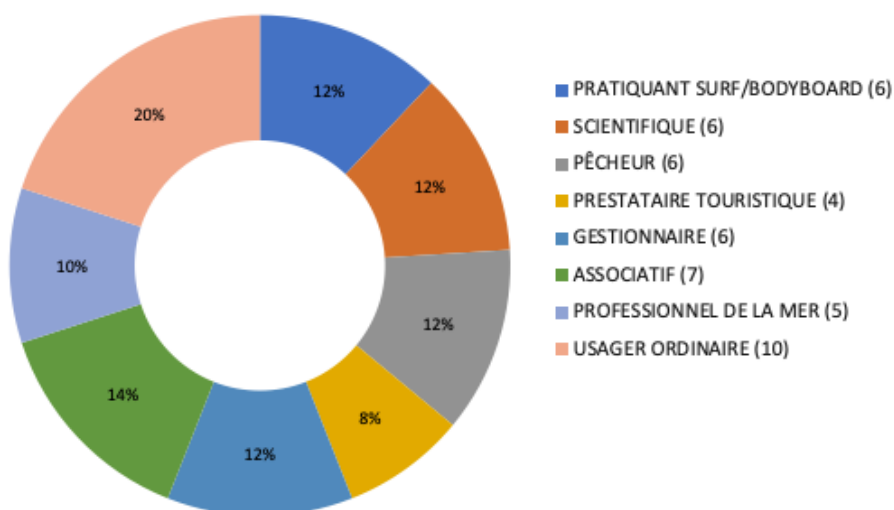
### I.8.2. Répartition des sujets de l'étude selon la fonction principale

Si les deux territoires étudiés sont éloignés aussi bien géographiquement qu'historiquement, nous avons souhaité reproduire la méthode, en la perfectionnant. Ainsi, la répartition des sujets de l'étude selon le type d'usage est relativement homogène sur les deux terrains d'enquête (e.g. figures 27 et 28).

*Figure 13 : Répartition des sujets de l'étude selon la fonction à La Réunion*



*Figure 14 : Répartition des sujets de l'étude selon la fonction à Tahiti*



### I.8.3. Répartition des sujets de l'étude selon l'approche démographique

Concernant les indicateurs démographiques, nous avons choisi de concentrer notre échantillonnage vers des groupes de population qui avaient d'ores et déjà une expérience significative du milieu marin. Nous avons privilégié les échanges avec des personnes qui étaient déjà entrées dans la vie active.

Figure 15 : Pyramide des âges de la population enquêtée

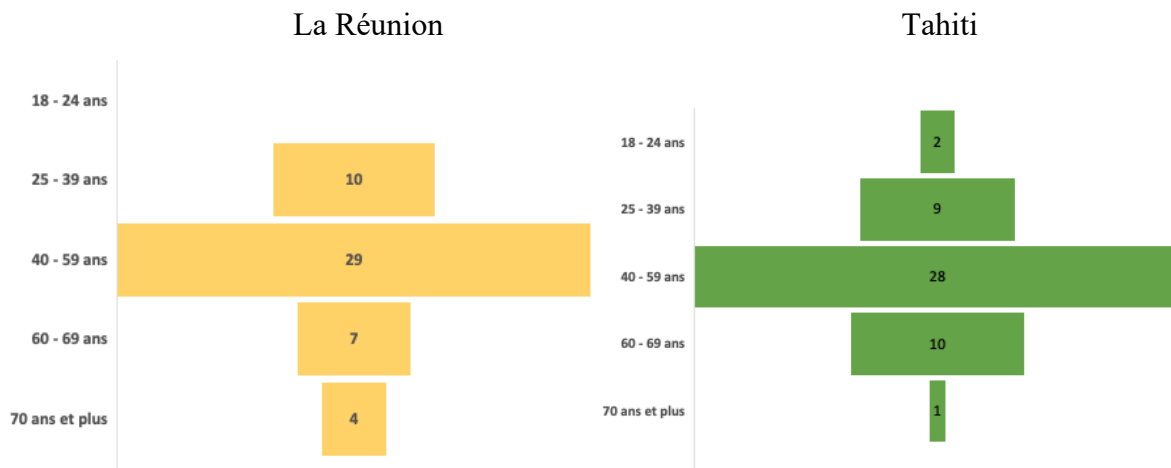
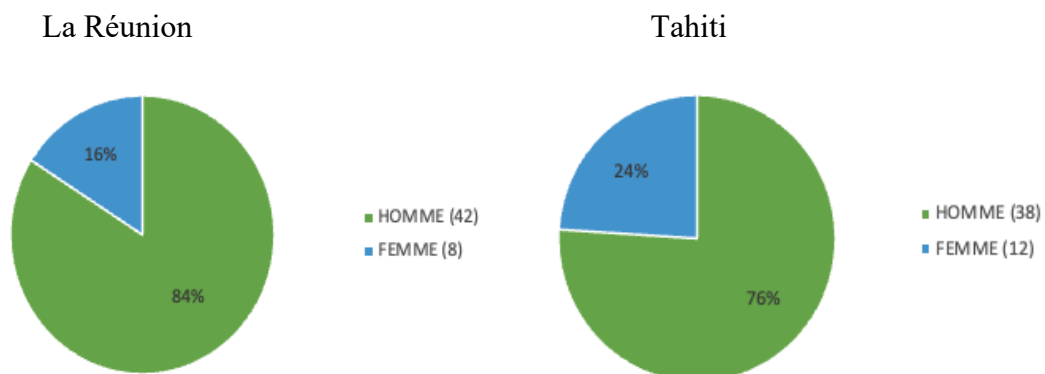


Figure 16 : Répartition par genre de la population enquêtée



La répartition des interlocuteurs selon le genre révèle une limite de ce travail de recherche. En effet, nous avons rencontré des difficultés pour nous entretenir avec des femmes. Nous formulons alors trois principales hypothèses pour expliquer cette disparité :

- En tant que chercheur de genre masculin, il s'est avéré plus complexe d'échanger directement avec des femmes sur les deux territoires étudiés (nous approfondirons cette hypothèse dans le sixième chapitre de la thèse) ;
- L'échantillonnage par "boule de neige" : nos interlocuteurs masculins nous ont orienté vers d'autres sujets masculins ;
- Nous avons eu plus de facilité à identifier des sujets masculins que féminins.

Enfin, cette démarche nous a également permis d'entamer une première réflexion sur la détermination de la saturation méthodologique<sup>117</sup>. Dans le cadre de la réalisation des entretiens semi-directifs, nous avons donc réfléchi et déterminé un nombre de répondants suffisant (n = 100) pour avoir une représentativité acceptable de la population étudiée.

#### I.9. Identifier des solutions envisageables par les sociétés

En tant que chercheur en SHS non natif des territoires étudiés, nous avons misé sur les échanges avec des interlocuteurs clés. Par ce biais, nous avons cherché à identifier des solutions envisageables par les sociétés en travaillant avec les porteurs d'enjeux locaux. Nous avons donc, autant que possible, axé notre échantillon vers des personnes originaires des territoires étudiés. Cette dimension, que nous pourrions caractériser comme un processus de réflexion endogène, nous semble être un autre indicateur d'utilité sociale de la recherche.

Ce raisonnement au cours duquel nous avons établi des critères d'inclusion et d'exclusion, a eu lieu au cours de l'élaboration d'un plan détaillé nous permettant de structurer notre réflexion. Si de nombreuses classifications des catégories d'acteurs peuvent être trouvées dans la littérature, nous proposons ici la classification du manuel *"Stakeholder Participation Toolkit for Identification, Designation and Management of Marine Protected Areas"* (RAC/SPA et IUCN-Me), que nous avons présenté précédemment. Nous présenterons dans la partie suivante les principales caractéristiques de la stratification que nous avons effectuée afin d'avoir une vision éclairée de notre échantillon. Dans une démarche de transparence, nous avons également annexé d'autres informations sur les personnes interviewées (e.g. Annexe 3).

---

<sup>117</sup> A ce sujet, nous recommandons la lecture de l'article "How Many Interviews Are Enough? An Experiment with Data Saturation and Variability" (Guest et al., 2006).

*Tableau 6 : Plan détaillé des sujets des entretiens semi-directifs*

Groupe cible	Sous-groupe	Quantité	Critères d'inclusion	Critères d'exclusion
Gouvernement ou secteur public	Gestionnaire de l'environnement	12	En emploi dans un organisme de gestion de l'environnement, Agent du CSR.	Aucun
Société civile	Élu association (activités nautiques, environnement)	13	Président ou membre élu dans une association	Aucun
	Scientifique	13	Expertise milieu marin et/ou des territoires étudiés	Aucun
Secteur privé	Prestataire touristique	6	Moniteur plongée sous-marine, skipper, hôtelier, guide touristique	Touristes
	Pêcheur	13	Pêcheur professionnel	Aucun
	Profession en lien avec le milieu marin	10	Métier en rapport direct avec l'océan (marins, agent maritime, etc.)	Aucun
Grand public	Pratiquant activité nautique	13	Surfeurs, bodyboarders	Aucun
	Usager ordinaire	20	Natif des territoires étudiés sans usage spécifique du milieu marin	Personnes expatriées
TOTAL		100		

Nous notons une forte représentation d'interlocuteurs avec une "double casquette". Ainsi, nous avons régulièrement été confrontés à des personnes qui sont à la fois gestionnaire de l'environnement et pratiquant d'une activité nautique, ou encore élus d'une association et prestataire touristique.

Nous allons donc présenter successivement les différentes sous-catégories des sujets de notre enquête car nous avons émis l'hypothèse selon laquelle nos résultats révéleront une démarcation entre ces groupes d'acteurs concernant leurs représentations du milieu marin et des ressources naturelles. En effet, nous verrons dans quelles mesures les socio-écosystèmes sont composés d'acteurs humains et non-humains qui ont des propriétés adaptatives selon (1) l'évolution de l'environnement et (2) selon les modifications des stratégies des autres acteurs.

### I.9.1. Les acteurs de la société civile

Les acteurs de la société civile sont répertoriés au sein de deux sous-groupes axés sur l'activité principale qu'ils occupent, à savoir les élus associatifs et les scientifiques. Les acteurs de la société civile sont des personnes qui concentrent leur activité sur la protection de la faune et de la flore maritime par le biais de la recherche (écologique, sociologique ou anthropologique), par la sensibilisation des pouvoirs publics et de la population à l'éducation environnementale ou par la défense des intérêts des pratiquants d'activités nautiques. Nous présentons au sein de cette partie une représentation précise des enquêtés interviewés.

#### a) Les élus associatifs

Notre échantillon est alors composé de président.e.s d'associations et de membres de bureaux associatifs. Ces personnes sont donc élues par des tiers et occupent des fonctions au sein de bureaux d'associations de loi 1901. Si les élus associatifs sont répertoriés au sein d'une même catégorie, il nous semble important de différencier les deux principaux domaines dans lesquels les associations sont impliquées, à savoir l'environnement et les activités nautiques :

#### b) Les Scientifiques

Le terme "scientifique" fait référence à des personnes qui détiennent un doctorat dans divers domaines, tels que l'écologie marine, l'anthropologie, la sociologie ou l'histoire. Afin de répondre à l'ambition de proposer une approche interdisciplinaire, nous avons davantage échangé avec des scientifiques issus des sciences naturelles (69%). Si une majorité des sujets est originaire de France hexagonale (53,85% sur les deux territoires confondus), certains d'entre eux sont arrivés très jeunes dans les territoires ultramarins puisque leurs parents sont venus y travailler lors des périodes d'immigration présentées au sein du premier chapitre.

### I.9.2. Les acteurs du secteur public

Les acteurs du secteur public sont représentés au sein d'une seule et même sous-catégorie qui englobe l'ensemble des gestionnaires de l'environnement, qui sont des professionnels qui exercent des fonctions au sein d'établissements publics chargés de la gestion de l'environnement, mais également les agents du Centre Sécurité Requin (CSR), qui est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), dans le cadre du contexte tahitien.

### I.9.3. Les acteurs du secteur privé

Les acteurs du secteur privé sont déclinés en trois sous-groupes, à savoir les prestataires touristiques, les pêcheurs et les autres professionnels qui vivent d'une activité directement liée avec le milieu marin. Globalement, les acteurs économiques sont ceux qui gèrent les biens et services au sein du milieu marin.

#### a) Les prestataires touristiques

Les prestataires touristiques sont des professionnels qui exercent dans le secteur, tels que des moniteurs de plongée sous-marine (2), loueur de paddle dans le lagon (1), skippers (1), propriétaire de pension de famille (1) et salarié de pension de famille (1). A noter que nous avons choisi de donner plus d'importance à cette sous-catégorie en Polynésie française puisque le secteur touristique représente pas moins de 80% de l'activité économique du pays. Nous avons donc profité de séjours dans les îles pour connaître les représentations des habitants des îles sur l'évolution du milieu marin et de son usage à Tahiti.

#### b) Les pêcheurs

Les pêcheurs sont des personnes qui vivent de leur profession par le biais de la vente de poisson. Au sein de cette sous-catégorie, nous pouvons tout de même différencier les pêcheurs professionnels à la retraite (1), les capitaines de navires de pêche (5), les pêcheurs (actuel et ancien) de requin dans le cadre du programme réunionnais (2), et les autres pêcheurs professionnels (4).



### c) Les professionnels de la mer

Par l'intermédiaire de l'appellation "professionnel de la mer" nous entendons les personnes qui vivent d'un travail en rapport direct avec le milieu marin. Notre échantillon est ainsi constitué de maîtres-nageurs sauveteurs (3), d'organiseurs de concours de pêche (2), de marins (2) de personnes vivant de la mer (2) et d'agents administratifs de structure œuvrant dans le secteur maritime (1).

### I.9.4. Les acteurs du grand public

Les acteurs du grand public sont déclinés au sein de deux sous-groupes, à savoir les pratiquants d'activité nautique et les natifs n'ayant pas un usage spécifique du milieu marin.

#### a) Les pratiquants d'activités nautiques

Les pratiquants d'activité nautique sont des personnes qui ont un usage régulier du milieu marin de par la pratique d'activités récréatives telles que le bodyboard, le surf ou la plongée sous-marine.

#### b) Les usagers ordinaires

Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons souhaité donner la parole à une diversité d'acteurs du milieu marin puisqu'ils sont directement concernés par sa gestion. Pour autant, nous pensons que la gestion du milieu marin est l'affaire de tous, habitant des "hauts" comme des "bas", du fond de la vallée de Papenoo ou du cirque de Mafate. Nous avons donc choisi de réaliser des entretiens avec des personnes qui n'ont pas un usage spécifique du milieu marin.

Notre échantillon est donc composé d'une grande variété de personnes telles que des enseignants (2), des citoyens (4), des retraités (2), des artistes (4), des agriculteurs (4), de touristes (2), et de personnes vivant isolés conservant un mode de vie traditionnel (2).

### I.9.5. Les entretiens réalisés à l'île Maurice

Nous avons eu l'opportunité de réaliser une semaine d'enquête de terrain sur l'Île Maurice. Dans ce cadre, nous avons effectué cinq entretiens semi-directifs.

Parmi nos cinq interlocuteurs, nous identifions un propriétaire d'une école de surf, deux prestataires touristiques et une personne travaillant dans l'administration. A noter que deux entretiens ont été effectués avec des anciens résidents de La Réunion qui ont vécu de près la gestion de la problématique requin.

## II. La triangulation comme démarche méthodologique pour faire face aux biais de la démarche qualitative

Strauss et Corbin (1998) encouragent le chercheur à combiner différentes méthodes. D'ailleurs, la *Grounded Theory* est une méthode qui utilise des observations, des entretiens, des enregistrements vidéo et audio ou encore des documents écrits pour collecter des données. Pour rappel, la GT est une démarche intégrée qui est appliquée pour générer une théorie complète afin de comprendre les phénomènes sociaux et psychologiques (Glaser et Strauss, 1994).

Dans l'objectif de préciser notre démarche de triangulation, nous nous sommes également appuyés sur les travaux de Denzin (1978). L'auteur considère quatre types de triangulation :

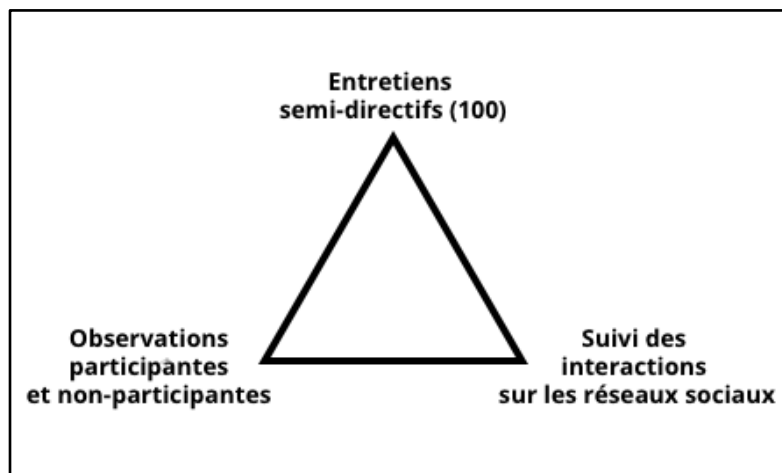
1. la triangulation des données, en termes d'espace, de temps et de personne, afin de mettre en évidence les points de convergences et de divergences selon ces dimensions ;
2. la triangulation du chercheur, permettant d'échapper à sa subjectivité et la validation à plusieurs ;
3. la triangulation théorique, qui conduit à élargir les interprétations ;
4. la triangulation méthodologique, qui utilise plusieurs méthodes et/ou techniques pour une même observation.

Puisque nous avons pour ambition de réaliser une démarche méthodologique dite de triangulation, nous avons mis en relation trois catégories de données au sein de ce projet :

- des transcriptions d'entretiens semi-directifs ;
- des données relatives aux réseaux sociaux (publications et commentaires associés) ;
- des observations participantes.

La mise en place de ce processus interactif entre les types de données favorise la conceptualisation des modèles qui prennent en considération un ensemble d'indicateurs. Par ailleurs, l'application de cette méthode nous a permis de conceptualiser les modèles sociaux latents sur les deux terrains étudiés.

*Figure 17 : Triangulation méthodologique*



(Source : R. Pinel, 2024)

Nous avons choisi de faire de la triangulation avec la mobilisation de trois outils recueil de données afin de neutraliser certains biais des discours des parties prenantes (Modell, 2003). La mise en œuvre de ce processus de connexion entre les types de données nous a aidé à conceptualiser des modèles qui tiennent compte de la complexité des systèmes socio-écologiques.

La GT s'est avérée être un outil essentiel dans le développement de ce projet puisqu'elle est basée sur le principe de simultanéité entre la collecte et l'analyse des données, conduisant ainsi à une comparaison constante entre les données collectées, leur traitement et la recherche théorique (Corbin et Strauss, 1990).

## II.1. L'entretien semi-directif comme outil de recueil de données ethnographiques

L'entretien nous est apparu comme un outil particulièrement adapté dans les contextes dans lesquels nous avons recueillis nos données car, comme le montrent les travaux de Tcherkézoff (2003), les polynésiens n'abordent les sujets privés qu'en privé, ou bien publiquement mais sur le monde de la plaisanterie. Nous estimons que cette réflexion est également appropriée au contexte réunionnais car les thématiques abordées, telles que le risque requin ou les situations (post)coloniales, sont plus facilement abordées en "tête à tête".

Précisons que les entretiens ont été reproduits dans leur intégralité pour être le plus fidèle possible aux opinions des enquêtés. À cet effet, les verbatims ont fait l'objet de plusieurs phases d'analyse comme le prédispose la GT, que nous allons exposer dans la partie dédiée à l'analyse des entretiens.

Au sein de cette partie, nous aborderons les différentes phases que la mobilisation de l'entretien semi-directif suppose. Nous exposerons alors les phases de travail préparatoire, de consentement, l'action de mener l'entretien et le respect du cadre.

### II.1.1. Le protocole d'entretien

Nous avons fait part précédemment des différentes réflexions que nous avons eu concernant la protection de nos interlocuteurs. Au sein de cette partie nous allons maintenant exposer la réflexion que nous avons afin de garantir un cadre éthique lors de la réalisation de nos entretiens. Rappelons que nous avons choisi de réaliser des entretiens semi-directifs puisque cet outil à l'avantage d'aborder les sujets privés en privé. Nous avons donc développé un protocole pour les entretiens. Ce protocole peut être adapté en fonction d'un groupe de discussion ou d'une entrevue avec un interlocuteur spécifique.

#### a) Le travail préparatoire et la conception guides des entretiens

Afin de répondre à la singularité des territoires étudiés, nous avons conçu deux guides d'entretien, qui ont été traduits dans les langues créole et reo mā'ohi. Les deux guides d'entretien sont à retrouver en annexe à la fin du manuscrit (Annexes 1 et 2). La conception de

guides des entretiens est une démarche précieuse, fixant alors une ligne directrice pour mener à bien les échanges. Les guides nous permettent de développer les questionnements au fur et à mesure de l'entretien. Ils sont composés de questions d'approfondissement ou de relance qui vont nous aider à faire progresser la conversation vers une meilleure compréhension des représentations des sujets.

Précisons ici que nous avons mis en place des entretiens exploratoires, et ce afin de tester la fiabilité de notre approche et d'affiner nos questions de recherche. Par ailleurs, l'expérience acquise lors de la réalisation des entretiens semi-directifs dans le cadre des recherches effectuées en master 1 et master 2 s'est avérée précieuse.

Nous nous sommes donc focalisés sur l'action située des interlocuteurs, sur ce qu'ils font en pratique dans la vie réelle. L'identité des sujets est alors appréhendée comme un processus à la fois relationnel et biographique. Dès lors, le protocole que nous avons conçu est composé de trois étapes :

#### b) La première étape : l'introduction et le consentement

Nous avons eu l'opportunité de développer diverses stratégies pour aborder un sujet de l'étude qui nous était jusqu'alors inconnu. Mais c'est avant tout les échanges quotidiens avec notre entourage, personnel et professionnel, qui nous ont permis d'acquérir des aptitudes en la matière. Lors des premiers échanges, il est souhaitable d'être facilitateur, clair et concis dans nos explications. Ce premier temps d'échange nous permet de contextualiser le projet et d'expliquer les termes du consentement qui sont non rédigés, comme nous l'avons justifié dans la partie précédente. Ces conditions doivent être acceptées par notre interlocuteur. Nous allons alors précisément exposer les enjeux liés à la protection de la vie privée.

De manière générale, cette première étape va se dérouler lors de la prise de contact avec les sujets identifiés et non lors de la réalisation de l'entretien. Ainsi certains sujets qui, dans un premier temps, pouvaient être réticents à l'idée de faire un entretien enregistré, ont été rassurés lorsque nous leur avons présenté notre protocole.

#### c) La seconde étape : l'action de mener l'entretien

Comme nous l'avons évoqué auparavant, nous avons conçu des grilles d'entretien en amont du recueil de données. Pour autant, nous avons tout de même laissé une liberté de parole à nos interlocuteurs. Notons tout de même que selon la prise de parole des sujets, nous avons parfois été contraints de recentrer le discours sur les thèmes que nous souhaitions aborder. De fait, le guide d'entretien permet d'explorer des thématiques qui nous intéressent. Malgré tout, des entretiens ont duré plusieurs heures.

Nous avons donc privilégié les questions ouvertes et qualitatives, tout en évitant les questions biaisées ou suggestives. Par exemple, nous n'avons pas employé la formulation du "pourquoi ?", qui peut être interprété comme un jugement de valeur et représente donc un risque d'entraver la confiance avec l'interlocuteur. À l'inverse, afin d'établir une relation de confiance avec les sujets, nous avons débuté les entretiens par des questions sur leurs origines, leurs ancêtres, leurs parcours. Puis nous avons déroulé les questions de nos guides d'entretien.

#### d) La troisième étape : respect du cadre et remerciement

Lors de la première prise de contact, nous avons présenté le cadre de l'entretien à nos interlocuteurs. Ainsi, nous avons répondu à certaines de leurs interrogations concernant le lieu où la durée de l'échange. En tant que chercheur, il nous incombe alors de respecter les conditions qui ont été fixées. Nous devons aussi veiller à la qualité de l'enregistrement audio, en évitant les bruits de fond par exemple, et ce afin de simplifier la retranscription. À la fin de l'échange, il s'agissait également de remercier les interlocuteurs pour leur disponibilité.

Enfin, nous souhaitons rappeler que la mobilisation de la GT dans le cadre de notre approche laisse une place importante à l'adaptabilité. Ainsi, le processus de collecte de données est évolutif avec des ajustements peuvent être effectués lors de la réalisation du terrain et l'identification de nouveaux sujets.

### II.1.2. L'analyse qualitative des entretiens semi-directifs

L'analyse qualitative est un processus qui requiert une certaine rigueur scientifique. Afin de répondre à notre ambition d'éclairer les phénomènes sociaux latents, et ainsi d'accéder à une réalité à laquelle nous ne pourrions avoir accès avec des données issues d'une démarche théorique, nous avons conçu plusieurs étapes afin d'analyser nos entretiens. Rappelons ici que la GT permet une forme de simultanéité de la collecte des données et de leur analyse.

L'objectif repose donc sur le fait de donner une vision panoramique des tensions et problématiques rencontrées par les acteurs, mais aussi d'analyser les rapports interindividuels au sein des groupes identifiés dans notre échantillon. Il s'agit donc d'avoir une opinion éclairée par la représentativité des individus qui composent notre échantillon.

Pour observer la diversité des situations et des représentations, nous avons donc réalisé plusieurs étapes, à savoir :

- la comparaison des entretiens entre eux ;
- le codage des entretiens et la confrontation des thèmes ;
- la soumission des conclusions de codage aux acteurs

Le processus de segmentation nous permet de relever les passages qui nous intéressent mais également de concevoir nos indicateurs de recherche, tout en gardant à l'esprit nos questions de recherche. Afin de tenter de répondre à ces différentes ambitions, nous avons pris la décision de réaliser l'analyse des entretiens avec un logiciel d'aide à l'analyse qualitative.

### II.1.3. L'analyse des données qualitatives assistée par ordinateur

Au regard de notre échantillon conséquent (cf. 100 entretiens retranscrits et analysés), nous avons fait le choix d'utiliser un logiciel nous permettant de respecter nos engagements déontologiques, tout en gardant à l'esprit les différentes étapes de la *Grounded Theory*. Précisons ici que les CAQDAS (*Computer-Aided Qualitative Data Analysis*) ne font pas l'analyse "à la place de", puisque c'est bien le chercheur qui analyse les données. Cependant, le logiciel est un allié puissant qui va nous servir à réaliser une étude mieux organisée, plus transparente et intégrée.

Nous avons donc porté notre choix sur Atlas.Ti, un logiciel épistémologiquement orienté qui nous a permis de nous engager dans de l'analyse qualitative telle que prévue dans la *grounded theory*. Atlas.ti est un logiciel qui a pour finalité d'optimiser le processus d'analyse qualitative des données. Ce logiciel est également un excellent outil pour combiner l'analyse d'une grande variété de types de données : des données textuelles, des transcriptions d'entretiens, des images, des enregistrements audio et vidéos ou des données géographiques. Il est également possible d'importer des contenus de réseaux sociaux afin d'analyser les commentaires laissés par les utilisateurs.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, si le logiciel est une aide, il ne fait pas le travail à la place du chercheur. Nous avons donc appliqué le processus de segmentation transmis par la littérature scientifique relatif à la *grounded theory*. Nous nous appuyons notamment sur trois articles qui proposent des développements didactiques quant à l'utilité du codage (Norris, 2002 ; Joannidès et Berland, 2008) ou quant aux formes que celui-ci peut revêtir (Goddard et Assad, 2004). Cette activité est composée de trois phases de codage distinctes que nous allons présenter successivement : le codage ouvert, le codage axial et le codage sélectif. Il est nécessaire de préciser que nous devons suspendre tout jugement avant de réaliser ces trois différentes phases d'analyse.

*Figure 18 : Différentes étapes de la phase de codage des données tirées des entretiens*



(Source : réalisation R. Pinel, 2024)



#### a) Le codage ouvert

Cette première étape concerne les données brutes, une fois l'entretien retranscrit, puisqu'il s'agit à la fois d'une ouverture aux matériaux de recherche mais également d'une certaine ouverture d'esprit. L'objectif est donc de forcer le chercheur à se "plonger" dans ses matériaux. Concrètement, nous avons établi une première conceptualisation en codifiant les données textuelles. Nous avons alors assigné des codes ou mots clefs aux extraits des entretiens qui nous ont interpellé et/ou qui correspondent aux questions préparatoires qui composent le guide d'entretien.

Lors de cette première phase, le codage se fait de manière abductive, par itérations successives et regroupements progressifs. De nouvelles classifications peuvent être proposées au fur et à mesure. Nous allons réaliser un focus sur les verbes (scénario de l'action) tout en incluant le codage émotionnel. La tonalité de la voix, le rire, etc. sont autant d'éléments qui permettent de relever les tensions et/ou les émotions chez nos interlocuteurs. Nous allons donc tenter d'appréhender les manières dont les acteurs agissent et interagissent tout en essayant de comprendre les processus sociaux qui entrent en jeu.

Finalement, cette première phase de codage nous permet de monter en généralité les situations rencontrées par les acteurs pour en faire des concepts. Ce premier essai de conceptualisation est une étape clé qui va prédisposer le bon déroulement des deux étapes qui suivront.

#### b) Le codage axial

Cette deuxième étape repose principalement sur l'analyse des résultats du codage ouvert. Il s'agit donc de sélectionner les principaux indicateurs qui vont ressortir de cette étape et qui vont par la suite former la structure émergente de sa théorie (e.g. codage sélectif). Pour ce faire, nous avons mis en relation les différents entretiens ce qui nous a permis de regrouper les concepts et les catégories. Cette mise en relation nous permet d'identifier :

- les phénomènes de redondance (idée traversée à plusieurs entretiens) ;
- les catégories et sous-catégories en rassemblant les codes qui ont été élaborés lors de la première phase de codage ouvert.

Cette deuxième phase du codage va nous amener à “raisonner en termes de paradigme en s’interrogeant sur les causes, les conséquences et les processus” (Joannidès et Berland, 2008). Il s’agira également d’établir des réseaux entre les codes tout en catégorisant la nature de ces réseaux.

#### c) Le codage sélectif

Cette troisième et dernière étape de codage des données textuelles consiste à décrire le phénomène central, la catégorie essentielle, substantifique, issue des données. En d’autres termes, il nous incombe de trouver une seule et même catégorie qui incarne l’essence même de la recherche. À l’aide de l’outil “réseau” sur Atlas.ti, nous avons cherché à faire le lien entre l’ensemble de nos catégories. Cette phase sera présentée dans une partie dédiée dans le prochain chapitre.

Finalement, cette étape repose sur un processus nous permettant un raffinement de notre catégorie centrale jusqu’à sa saturation. L’objectif ultime étant de générer la théorie de par l’ensemble de ce processus. En d’autres termes, ce processus doit donner lieu à des niveaux conceptuels qui permettent d’envisager nos théories dans d’autres situations.

#### II.1.4. La soumission des résultats du codage aux acteurs

Comme nous l’avons mentionné précédemment, la mobilisation de la GT prédispose une plus grande transparence vis-à-vis des populations enquêtées. Dans ce contexte, nous avons proposé aux sujets des entretiens de leur transmettre les retranscriptions anonymisées afin qu’ils puissent s’assurer qu’il n’est pas possible de les identifier. Par ailleurs, certaines figures que nous avons élaborées à partir des données recueillies ont été transmises auprès des sujets des entretiens. Par ce biais nous avons pu nous assurer que l’analyse des données correspondaient à leurs représentations de situations que nous avons cherché à questionner.

Pour autant, les conditions dans lesquelles nous avons réalisé ce doctorat, avec notamment les différentes activités professionnelles que nous avons eues en parallèle de notre travail de recherche, ne nous ont pas permis d’approfondir davantage cette ambition par manque de temps. Nous reviendrons sur cette limite au sein du sixième et dernier chapitre du manuscrit, au cours duquel nous aborderons notamment les principaux freins que nous avons identifiés.

## II.2. L'observation participante comme outil d'acculturation

L'observation participante et/ou non-participante est un outil ethnographique qui, dans un premier temps, nous a permis de répondre à un double objectif : (1) identifier les populations pratiquantes et (2) faire un état des lieux des représentations qu'ils détiennent de la gestion de l'environnement dans lequel ils interviennent.

Ainsi, au cours des quatre années de terrain que nous avons réalisées sur les deux territoires étudiés (18 mois sur le territoire réunionnais et 30 mois sur le territoire tahitien), nous avons suivi le quotidien comme le font les anthropologues, en se fondant dans l'univers des objets de l'étude. Par la mobilisation de cet outil, nous avons souhaité observer ce qui est visible, tels que des postures, des regards, des attitudes ou des contraintes. Mais également ce qui demeure silencieux ou ce qui se transforme dans le temps, tels que l'adaptation à l'évolution environnementale ou encore le déroulement d'une session de surf. Ces différents éléments sont autant d'aspects qui sont parfois difficiles à capter en entretien.

Dès lors, à travers la mobilisation de cet outil ethnographique, nous avons tenté de remplir trois missions : (1) s'immerger dans la culture locale, (2) appréhender les différents usages des milieux marins et (3) observer les interactions entre les acteurs et notamment les conflits émergents. L'observation nous a également permis d'étudier l'évolution des comportements et des discours des acteurs sociaux lorsqu'ils sont en coulisses. En effet, lorsque les participants à la recherche sont interrogés, ils peuvent jouer et adopter des attitudes construites par les attentes de la société.

Nous avons donc appliqué cette méthode en nous appuyant sur les références de la sociologie interactionniste telles que Becker ou Goffman. Ces auteurs ont montré la voie en pratiquant l'immersion participative dans des contextes divers et variés, tels que dans les hôpitaux psychiatriques (Goffman, 1961), auprès d'une communauté insulaire (Goffman, 1953) ou encore auprès des fumeurs de marijuana (Becker, 1953).

Dans le cadre de notre projet, nous avons aussi bien mobilisé les observations participantes (in vivo) que non-participantes. La première nous emmène à avoir des interactions sociales avec les acteurs pour découvrir leur réalité par l'immersion. Par exemple, nous avons réalisé de l'observation participante lorsque nous avons participé à des sorties de plongée sous-marine.

La seconde, l'observation non-participante, a pour principe de ne pas interagir avec les acteurs, de ne pas interférer et ainsi de ne pas perturber. Par exemple, nous avons effectué des observations non participantes lorsque nous sommes restés en retrait au cours de discussion entre acteurs du milieu marin.

Qu'elles soient participantes ou non, les observations que nous avons réalisées sont *in situ* et elles nous permettent de répondre à plusieurs questionnements. Par exemple, nous avons cherché à comprendre comment les acteurs interagissent, ou encore quelles sont les situations qui sont vectrices de ruptures et/ou de changements dans les interactions. Nous avons alors eu l'opportunité d'observer des processus décisionnels, des négociations entre les acteurs mais également des différences et des similitudes.

### II.2.1. La sociabilité “du bord de route”

*“Dans les quartiers sociaux continue aussi de se pratiquer une sociabilité du bord de route, très océanienne. Longtemps, les jeunes tahitiens ont ainsi vécu leurs moments libres assis au bord de la route de leur quartier, de leur village, buvant et fumant, jouant de la guitare, conversant. Un positionnement qui permet de voir passer les gens, de savoir qui va où et avec qui - à Tahiti, contrairement à certains usages provinciaux ou urbains d'autres pays, on n'observe pas les allées et venues des autres depuis sa fenêtre.”* (Saura, 2019, p.158).

Si Jean-Charles Falardeau, sociologue québécois, nous disait qu'il faut faire de la sociologie “avec ses pieds”, en se rendant notamment sur le terrain, l'observation participante mobilise pourtant l'ensemble de nos sens. Au cours de ces quatre années sur le terrain, nous avons ainsi utilisé la vue, l'ouïe, le toucher ou encore l'odorat dans la perspective d'observer le territoire vécu, et comment il est représenté par les individus.

Ainsi, lors de ces périodes passées sur nos terrains d'enquête, nous avons constaté qu'il était pertinent d'identifier les lieux de socialisation. Une partie de ces lieux de vie, de rencontres, sont situés en bord de route. Dès lors, notre présence répétée aux abords de ces lieux va nous permettre de nous rapprocher de la population dans la mesure où les personnes qui vivent ces lieux vont s'habituer à nous voir. Nous insistons ici sur ce processus car nous sommes

chercheurs originaire de France hexagonale, alors que nous réalisons notre terrain au sein de deux territoires (post)coloniaux.

Nous avons donc constaté sur les deux territoires étudiés que des usagers du milieu marin sont régulièrement observés sur le littoral en dehors de leurs usages. Dès lors, des groupes d'individus se forment au bord de la route avec des personnes qui sont le plus souvent originaires des quartiers alentours.

Dans ce contexte, notre présence répétée sur ces espaces d'interactions nous ont permis de créer des liens avec ces groupes sociaux, qui sont marqués par leur masculinité. Nous avons alors échangé de manière informelle avec des pêcheurs, des pratiquants de surf et/ou de bodyboard. Ces échanges et la fréquentation répétés de ces lieux nous ont permis de nous acculturer et ainsi de déplacer notre vision occidentale du territoire et de ses usagers. Par exemple, les modes de vie dans certains quartiers de pêcheurs sont éloignés de ceux que nous retrouvons dans l'hexagone.

Aussi, nous avons pu nous rendre compte que la population des pêcheurs (notamment les plus âgés) était un groupe privilégié du fait de leurs connaissances du milieu marin. Par exemple, des échanges informels nous ont permis de mieux appréhender les connaissances liées aux requins et à l'évolution de leurs présences sur les dernières décennies.

### II.2.2. La pratique du football comme vecteur d'intégration sociale

Nos différentes expériences de vie dans des pays étrangers (résidences au Brésil sur une année, et à Cozumel au Mexique lors d'une mobilité universitaire) nous ont permis de constater que la pratique d'un sport collectif est un véritable moyen de rentrer en contact avec les univers locaux.

Étant donné notre passif de footballeur (sport étude et diverses sélections au cours de la période du lycée), nous avons pratiqué cette activité sur les deux territoires. Lors de notre premier terrain à La Réunion, nous avons pratiqué le beach soccer deux fois par semaine pendant 16 mois au sein d'un collectif de locaux de l'Étang salé. Puis, lors de notre deuxième terrain à Tahiti, nous avons joué au football en extérieur et en futsal à Punaauia avec des tahitiens originaires de différentes îles de Polynésie française.

Dès lors, nous considérons que la pratique d'un sport collectif est adaptée pour réaliser des observations participantes. Nous tenons à préciser que les relations que nous avons tissées avec les locaux n'ont pas seulement une visée scientifique. En effet, nous entretenons toujours des liens d'amitié très forts sur les deux terrains d'enquête et sommes reconnaissants de l'accueil qui nous a été réservé. Nous constatons tout de même quelques biais concernant cette méthode d'intégration puisque les collectifs en question sont exclusivement masculins. Il semble donc une nouvelle fois adapté de prendre du recul concernant cette pratique de l'intégration par le sport.

Enfin, en tant que chercheur spécialisé dans les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), nous avons réalisé un focus sur les pratiques sportives et autres usages nautiques du milieu marin. Comme nous avons pu le voir précédemment, ces activités sont parfois victimes de leurs succès, provoquant alors des tensions qui émergent sur les spots de surf. Nous avons pratiqué le surf à Tahiti sans pour autant s'y adonner systématiquement lors de l'arrivée du *swell*. D'ailleurs, nous avons reçu une invitation écrite pour accéder au spot de surf de Sapinus par un des leaders de la communauté.

### II.3. Une ethnographie digitale à travers l'analyse de l'océan de données sur les réseaux sociaux

Nous avons collecté des données sur des groupes Facebook, sous une forme hybride, s'apparentant au *Web scraping*<sup>118</sup>, mais de manière qualitative puisque sans l'utilisation d'une application dédiée. Nous avons alors suivi les interactions générées suite à des publications portant sur des thèmes spécifiques diffusés via des médias locaux (notamment La 1ère et d'autres médias), mais aussi sur les groupes et pages des associations impliquées dans la gestion des activités anthropiques et de l'environnement marin. Nous avons en effet observé un phénomène récent lié à la numérisation des conflits. De fait, les débats socio-environnementaux semblent désormais se dérouler en grande partie en ligne, où les tensions se cristallisent.

Cette méthode nous a permis de cartographier les échanges entre différents acteurs, en particulier les interactions conflictuelles, car les réseaux sociaux offrent un espace où les individus expriment leurs positions, souvent avec virulence, contribuant ainsi à polariser les controverses. Cette approche permet d'analyser le rôle croissant de ces plateformes dans l'expression et l'amplification des conflits liés à l'environnement.

Par ailleurs, ces données enrichissent et complètent les informations recueillies lors des entretiens, facilitant ainsi une triangulation méthodologique et réduisant les biais de perception fréquemment associés aux démarches qualitatives.

Pour autant, Martin, Miller et Slater (2000), qui sont les initiateurs de l'ethnographie digitale, soulignent les défis liés à la mobilisation de cette méthode, parmi lesquels nous retenons les enjeux éthiques puisque les participants ne sont pas conscients de la présence du chercheur, ce qui peut permettre d'observer des comportements plus authentiques mais ce qui doit nécessiter la mise en place d'un protocole pour la bonne gestion des données et la préservation de l'identité des personnes enquêtées. Par ailleurs, si cette méthode a permis d'identifier de nouvelles formes inédites d'organisation sociale, d'identité ou de mobilisation politique, elle ne peut remplacer une approche sociologique intégrative, qui inclut également les expériences hors ligne et les dynamiques structurelles plus larges.

---

<sup>118</sup> Le *web scraping* est une méthode utilisée pour récupérer et structurer automatiquement des données issues du Web.

Nous avons procédé à une analyse passive consistant à étudier les schémas d'informations et les interactions entre les acteurs. Les données obtenues auprès des utilisateurs de Facebook offrent d'importantes possibilités de recherche qualitative trop souvent peu, voire pas exploitées. Dans le cadre de notre approche, nous nous sommes concentrés sur les données iconographiques et textuelles générées par les utilisateurs et liées à nos questions de recherche. Ainsi, ce qui nous a initialement poussés à enquêter sur ces plateformes est l'augmentation de l'influence des associations dans le débat public. Par exemple, les rapports de force entre défenseur de la nature et des espèces et usagers des ressources sont quotidiens sur les réseaux sociaux. Nous avons donc réalisé un focus sur les conflits, les hiatus au sens des coupures, des discontinuités et interruptions. Nous rappelons à nouveau que nous ne considérons pas le conflit comme une verrue, comme une anomalie de la société, mais bien comme un espace d'interactions sociales.

### II.3.1. Enquête sur les réseaux sociaux dans le contexte réunionnais

Entre octobre 2017 et décembre 2021, nous avons collecté des données sur des pages Facebook telles que celles des médias locaux, du Centre Sécurité Requin ou des associations impliquées dans la gestion du risque requin à La Réunion.

Nous avons opté pour cette méthode de collecte de données afin de représenter la structure des interactions entre les différents acteurs. Nous avons mené une démarche d'analyse passive, en observant exclusivement les participants. Les données obtenues auprès des utilisateurs de Facebook offrent des opportunités substantielles pour la recherche qualitative.

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous nous sommes concentrés sur les données iconographiques et textuelles générées par les utilisateurs, liées à la question du requin. Ce qui nous a initialement poussés à enquêter sur ces plateformes est l'augmentation de l'influence des organisations, groupes environnementaux ou associations, en faveur ou contre les programmes de régulation des requins depuis 2011, révélant une polarisation des opinions (Lagabrielle et al., 2018).



### II.3.2. Enquête sur les réseaux sociaux dans le contexte tahitiens

*“Parmi les sports privilégiés des Tahitiens des temps modernes, mais à les évoquer ainsi, il y a surtout là une pirouette verbale un peu moqueuse, figurent, à un haut niveau, l’usage du téléphone portable et la fréquentation des réseaux sociaux.” (Saura, 2019, p. 160).*

Entre septembre 2019 et décembre 2022, des données ont été collectées sur des pages Facebook et Instagram sur lesquelles nous avons réalisé une veille médiatique. Nous verrons dans le prochain chapitre que cette méthode de collecte de données nous permet d’illustrer certains propos tenus par les enquêtés lors de la réalisation des entretiens semi-directifs, favorisant la triangulation méthodologique et de facto réduisant les biais de perception souvent associés à la mise en place d’une démarche qualitative.

Cet outil s’est avéré propice au contexte tahitien puisque de nombreux usagers du milieu marin interagissent suite à la publication d’articles sur les réseaux sociaux. Nous exposerons dans le prochain chapitre une sélection de ces interactions, nous permettant de donner un éclairage sur nos objets d’étude et sur les phénomènes de tensions qui y sont associés.

## Synthèse

Au regard des éléments que nous venons d'exposer, nous considérons notre démarche méthodologique d'hybride puisqu'elle s'inscrit notamment au sein de deux paradigmes de la recherche qualitative.

Premièrement, dans le champ des recherches constructivistes puisque nous avons construit progressivement notre objet d'étude, mais également la stratégie de notre recherche, en faisant preuve de souplesse dans la démarche d'ajustement pendant le déroulement de la thèse. D'autre part, nous verrons dans le prochain chapitre que les résultats de recherche sont le fruit de l'interaction entre notre analyse et les phénomènes étudiés. En d'autres termes, les résultats sont donc sujets à notre interprétation et *de facto* à la subjectivité. Rappelons alors que pour neutraliser cette subjectivité de la recherche qualitative, nous avons à la fois effectué un exercice de positionnalité, et nous avons également mobilisé plusieurs outils de recueil de données (triangulation).

Deuxièmement, notre démarche s'inscrit également dans le domaine des recherches ancrées, à travers la mobilisation de la *grounded theory*. Dans cette perspective, nous avons élaboré le cadre théorique présenté dans le chapitre précédent à partir des catégories issues de l'analyse directe des données, mais également par le biais d'autres catégories induites, qui peuvent être directement associées aux préoccupations des usagers du milieu marin. Comme nous l'avons vu précédemment, l'objectif de cette démarche est le suivant : la non imprégnation de nos données par les approches théoriques existantes. La collecte étant réalisée en amont de l'élaboration de la revue de littérature, les données ont été mises à l'écart des préconceptions issues d'une revue de littérature préalable, qui aurait alors délimité la problématique.

Finalement, si notre démarche est ambitieuse avec la mobilisation de plusieurs outils recueil de données sur deux terrains d'enquête, elle nous semble alors garante des objectifs éthiques que nous nous sommes fixés dès l'introduction générale. Notre positionnement de chercheur devant finalement rester à l'écart d'une vision ethnocentrique qui serait alors vectrice d'une approche occidentalocentrée des objets que nous avons souhaité appréhender.

## Chapitre 4

# Les sociétés insulaires à l'épreuve des enjeux globaux : conflits, défis, résiliences et perspectives d'adaptation

### Introduction

L'objectif principal de ce quatrième chapitre repose sur la présentation des données brutes, suite aux processus de collecte de données et de transcription. Nous exposerons les matériaux ethnographiques collectés sur les deux terrains, successivement, selon les quatre dimensions qui composent les socio-écosystèmes. S'il est essentiel de rappeler que nous n'avons pas cherché à comparer les terrains, nous avons tout de même répliqué la méthode de recueil de données. Dès lors, nous verrons que les matériaux collectés sont relativement homogènes et nous permettent d'entrevoir des préoccupations et des représentations similaires chez les usagers du milieu marin des deux terrains. Pour autant, les résultats sont marqués par une grande variété d'opinions, conséquence des diverses appartenances institutionnelles des sujets et de leurs usages respectifs du milieu marin.

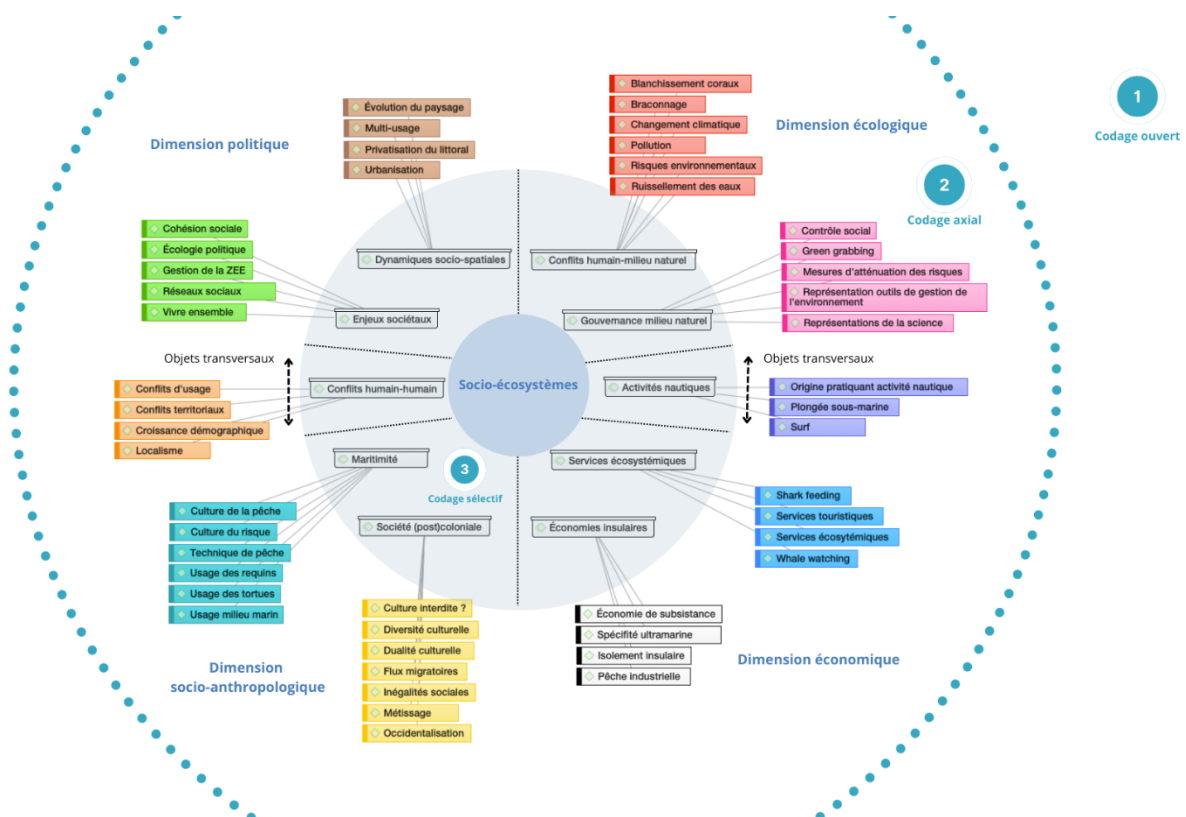
Les données que nous avons recueillies sont marquées par leur exhaustivité. Nous avons notamment retranscrit plus de 100 entretiens semi-directifs (50 sur chacun des deux terrains) qui nous ont apporté des verbatims riches, révélant les situations rencontrées par les populations locales. Nous avons également recueilli des matériaux au cours d'observations participantes et non-participantes, ainsi que par l'intermédiaire d'un suivi régulier sur plusieurs plateformes de réseaux sociaux. Les deux phases d'analyse des entretiens semi-directifs, que nous avons présenté dans le chapitre précédent (e.g. codage de la *grounded theory*), nous ont permis d'identifier 1000 citations<sup>119</sup> sur chacun des deux territoires. Ces verbatims ont fait l'objet d'une théorisation et sont représentés à travers des marqueurs que nous allons présenter dans ce chapitre. Si certains d'entre eux n'ont pas été conservés dans le cadre de ce travail pour des questions de faisabilité, ils feront l'objet de futurs travaux et plusieurs projets de publication sont d'ailleurs en cours. Nous souhaitons donner une vision globale des différentes phases de

---

<sup>119</sup> Plus exactement 1050 citations sur le terrain réunionnais et 998 sur le terrain tahitien.

codage liées à la mobilisation de la GT, et ce à travers une figure représentant les marqueurs analysés. Dans une perspective sociologique, nous entendons par « marqueur », le fait de décoder les relations sociales et les rapports de pouvoir en fonction des discours portés ou des comportements adoptés par les individus et les groupes. Les marqueurs sont donc liés à l’habitus, c’est-à-dire l’ensemble des dispositions incorporées qui reflètent la position sociale d’un individu.

Figure 19 : Marqueurs communs recueillis via les entretiens semi-directifs



(Source : R. Pinel, 2024, à partir des données issues des enquêtes)

Cette figure nous donne un premier aperçu des préoccupations des populations locales concernant les usages du milieu marin et des représentations associées à leur évolution. Aussi, comme nous l'avons effectué depuis les débuts de nos travaux, les données empiriques recueillies sur les deux territoires étudiés seront présentées successivement, nous permettant de mesurer dans quelles mesures les préoccupations des usagers du milieu marin diffèrent, ou non, selon le lieu de recueil des données. Finalement, dans un souci de structuration de la restitution des données, nous les exposerons selon les quatre dimensions du socio-écosystèmes,

en commençant par la dimension socio-anthropologique, écologique pour finir avec la dimension économique. Le présent chapitre n'ayant pas pour objectif d'analyser les données, nous invitons les lecteurs à se rendre aux chapitre 5 et 6 pour entrevoir leur analyse ainsi que des propositions de discussion sur la base des matériaux collectés.

## **I. Exploration socio-anthropologique en sociétés (post)coloniales : entre héritage colonial et dynamiques sociales contemporaines**

Analyser deux contextes (post)coloniaux est une ambition d'autant plus périlleuse que chaque territoire doit faire l'objet d'une appropriation éthique et respectueuse des populations. Nous avons donc recueilli une quantité importante de données relatives aux contextes socio-culturels. Si nous avons pu constater au sein du premier chapitre que les histoires coloniales sont très différentes selon les deux terrains d'enquête, les contextes (post)coloniaux enquêtés présentent des situations similaires.

A noter que certains facteurs que nous allons présenter sont transversaux, dans le sens où ils peuvent être répertoriés dans plusieurs dimensions du socio-écosystème. Par exemple, le sentiment d'injustice environnementale peut être interprété sous différents angles : écologique, socio-anthropologique ou encore politique. Dans la perspective de proposer une approche intégrée des préoccupations évoquées par les sujets de nos enquêtes, plusieurs marqueurs que nous allons exposer au sein de ce chapitre feront l'objet d'une approche transversale, mobilisant aussi bien une visée écologique, économique, socio-anthropologique et politique.

Nous allons donc exposer les données recueillies que nous avons associées à la dimension socio-anthropologique. Les données qui feront l'objet d'une analyse croisée seront présentées en deux principales parties. Une première, au sein de laquelle nous exposerons les produits sociaux des sociétés (post)coloniales. Une deuxième, nous permettant d'entrevoir les évolutions des usages des milieux marins à La Réunion et à Tahiti. Enfin, nous exposerons certaines des spécificités des deux terrains.

## I.1. Les dynamiques (post)coloniales : entre héritage et résilience

Les marqueurs que nous avons associés aux contextes (post)coloniaux sont nombreux au regard des autres catégories, laissant transparaître une forte appropriation des enjeux socio-culturels par les populations locales. Nous pouvons alors évoquer certains de ces marqueurs, tels que les phénomènes de brassage ethnique, de métissage, de flux migratoires, d'acculturation, ou encore de dualité culturelle.

Rappelons ici que nous avons émis l'hypothèse que la compréhension et la gestion intégrée des usages du milieu marin et des interactions entre usagers doivent être éclairées par les histoires coloniales et (post)coloniales. Voici un tableau récapitulatif des marqueurs associant leur fréquence et leur représentativité selon le territoire étudié. Qualitativement, ces marqueurs nous renvoient à des citations riches, révélatrices des préoccupations et enjeux contemporains. La sélection des citations relève donc de l'identification de concepts clés dans les discours des sujets de l'étude. Les contextes, les discours non-verbaux, les intonations, sont d'autres éléments que nous avons pris en compte.

*Tableau 7 : Marqueurs "contextes (post)coloniaux"*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Acculturation	14	36	7.4%	13.5%
Appartenance ethnique	4	7	2.1%	2.6%
Brassage ethnique et culturel	15	18	7.9%	6.7%
Culture interdite ?	9	23	4.7%	8.6%
Dualité culturelle	26	52	13.7%	19.5%
Flux migratoire	31	19	16.3%	7.1%
Métissage	14	17	7.4%	6.4%
Post-colonialisme	7	11	3.7%	4.2%
Rupture transmission savoirs	11	22	5.8%	8.3%

Société (post)coloniale	42	46	22.1%	17.2%
Violence intrafamiliale	2	2	1%	0.7%
Vision occidentale	15	14	7.9%	5.2%
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>267</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Un premier résultat significatif est le nombre de marqueurs communs aux deux territoires. Nous avons effectivement collecté 12 marqueurs similaires, renvoyant à autant de situations et de phénomènes étudiés. Nous remarquons également une plus grande fréquence des marqueurs sur le territoire Tahitien, avec un différentiel de 77. Cette donnée peut être interprétée de différentes manières. Soit notre analyse s’est précisée dans le temps, avec la réalisation du second terrain d’enquête à Tahiti, expliquant alors cette plus grande représentation. Soit les sujets tahitiens sont davantage préoccupés par ces enjeux et situations liés aux contextes (post)coloniaux. Nous reviendrons sur cette éventualité au sein du prochain chapitre. Par ailleurs, nous remarquons une forte représentativité des marqueurs “dualité culturelle” (68) et “société (post)coloniale” (88).

Nous allons alors exposer les principaux verbatims, ceux qui sont les plus à même d’éclairer nos objets d’étude, notamment les interactions au sein du milieu marin. Nous présenterons nos résultats à travers trois sous-parties. Une première qui s'attachera à exposer les principaux éléments recueillis relativement aux sociétés (post)coloniales. Puis, nous aborderons les dynamiques liées à l’insularité. Enfin, nous présenterons les données empiriques que nous avons répertoriées concernant la notion de capital socio-culturel.

### I.1.1. Regards croisés sur les sociétés (post)coloniales du XXI<sup>ème</sup> siècle

Dans la perspective de proposer un éclairage des situations (post)coloniales observées, nous exposons les principaux résultats issus du recueil de données en abordant les deux terrains successivement.

a) La société réunionnaise à l'ère (post)coloniale :

Dans un premier temps, il nous semble opportun d'exposer différents verbatims qui nous permettent de voir comment les sujets de l'étude se représentent la société réunionnaise à l'heure actuelle. Les citations que nous avons conservées nous permettent de concevoir comment une partie de la population se représente les effets de la colonisation sur la structuration de la société (post)coloniale réunionnaise.

*Tableau 8 : Représentations du contexte (post)colonial réunionnais*

Sujets	Citations
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>On ignore notre racine créole, terre d'esclave, terre des ancêtres, terre d'histoire...On habitait dans un quartier qui s'appelait la cité pétrole. Pourquoi la cité pétrole ? Parce que à l'époque il n'y avait pas d'électricité. Les gens à l'éclairage ils avaient la torche pétrole. La lampe pétrole. C'était une cité qui était proche de la mer. Les pêcheurs qui du jour au lendemain se sont retrouvés à l'arrière du bord de mer, la colonisation, la modernisation, ils nous ont remis dans un petit coin, côté plage. Ce sont des colons qui ont repris les terrains à très faible valeur. Mon papa il n'a pas passé là-dedans lui, il a dit moi je suis né ici, je reste ici.</i>
Gege (gestionnaire de l'environnement)	<i>Je suis né à Madagascar, on n'est pas resté longtemps après ma naissance puisque moi j'ai vécu que trois mois à Mada. Après on est parti, comme mon père était à l'armée et qu'il faisait partie de la coloniale en fait on faisait un séjour en métropole puis un séjour dans les colonies où les anciennes colonies, c'était plutôt des anciennes colonies à l'époque.</i>
Gef (surfeur)	<i>La puissance coloniale, il faut qu'elle reconnaisse ses erreurs, il faut qu'elle change les systèmes et vite parce que les Réunionnais tu ne leur fais plus à l'envers maintenant. Un dame disait à la ministre "madame, on a été esclavagisé, on a été engagé, on a été départementalisé, nous sommes régionalisés, nous voudrions être émancipés. Ça ne veut pas dire qu'on coupe les ponts, ça veut dire laissez-nous grandir et devenir adulte. Pour ne plus dépendre de vous. Ici on peut économiquement travailler. On n'est pas obligé d'être sous perfusion. A un moment donné la marmite réunionnaise risque d'exploser plus vite, parce qu'il y a 40% de chômage, 120 000 illettrés, des frustrations qui dates qui n'ont pas été réglé. Je conseille à certains soit d'être très bien avec vos voisins, soit de préparer un billet d'avion. Les créoles sont très gentils mais quand ils déclenchent, ils ne sont pas bons après. Ils sont très gentils les créoles, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de zorey, tous mes camarades fonctionnaires me disent ah vous êtes gentils ici parce que les Antilles, en Guyane.. Les gens qui veulent développer seront toujours les bienvenus. Le bouc qui vient faire le Kapareur là dehors, respect a nou sinon alé...Pour la population issue de l'esclavage c'est celle qu'on retrouve dans les minimas sociaux, dans l'illettrisme, dans la violence, dans les cages à lapins etc. Nous reproduisons l'exclusion. Des cités comme le Foirail à St Leu, ce n'est pas réussi et il y en a partout. Parce qu'il y a besoin de loger les gens, on est sur des pentes. Les terrains plats, c'est les "gros zozo" qui l'ont pour des cases avec des piscines.</i>
Mael (responsable associatif environnement)	<i>Vous vous rendez compte que l'on a jamais enseigné l'histoire de La Réunion. Moi j'ai grandi sans connaître l'histoire de La Réunion. Je l'ai appris petit à petit en cherchant tout seul. On va vous apprendre encore que vos ancêtres sont les gaulois alors qu'il y a un passé qui est magnifique, un peuplement venu de différents coins du monde, qui est remarquablement qui serait fabuleux de faire connaître. Depuis les pirates, les premiers français, les malgaches, les mozambicains, l'apport indien, les chinois, le goudjerate... et là-dessus dès que vous allez commencer à parler on va vous dire que vous êtes raciste.</i>
Jano (scientifique)	<i>En tant que créole j'accepte tout le monde que ce soit pierre, Paul, jacques, jaune, vert, rouge, bref c'est la force qu'on a d'avoir grandi à LR. C'est vrai que dans les familles créoles et tout il y a toujours, après c'est peut-être aussi normal si à l'époque il y avait beaucoup de métropolitains etc. qui se sont fait venir à La Réunion pour un travail, effectuer des tâches ou le ti créole moyen de faire, d'être en place pour ces postes-là. Maintenant ce n'est plus le cas avec l'éducation française qu'on a etc., tout créole à aussi bien les mêmes compétences que n'importe qui pour exercer ces fonctions.</i>



Mick (scientifique)	<i>LR jusqu'en 80 c'était la colonisation et le moyen âge et depuis, d'un coup on fait le grand saut, on passe au 21ème siècle mais il y a trois générations. Il y a eu un saut générationnel, des manques de repères, ça fout le bordel.</i>
Ed (usager ordinaire)	<i>On n'avait pas le droit de jouer au maloya avant. Avant Pompidou, avant c'était Pompidou, après Giscard, après Mitterrand et puis Chirac. Quand Mitterrand est arrivé au pouvoir en 80, il n'y avait pas le droit, il n'y avait pas de radio libre, il n'y avait que RTF.</i>
Erwan (usager ordinaire)	<i>C'est le français qui est venu foutre sa merde. Il est la cinquième colonne et en plus il a voulu tout ramener à lui. Il nous a corrigé notre langage, corrigé le nom des lieux, les étymologies, il a voulu franciser.</i>

Nous pouvons noter que les situations vécues par les sujets de nos entretiens sont relativement homogènes, dans le sens où plusieurs personnes, quelle que soit la catégorie d'appartenance, se représentent de la même manière les contextes (post)coloniaux. Par exemple, plusieurs interlocuteurs ont évoqué la présence des “zorey” sur le territoire, en relevant à la fois une forme d'accaparement (avec le terme de “Kapareur”) des terrains sur le littoral et une occupation des professions les plus valorisantes. D'autres sujets ont également mentionné l'interdiction de vivre la culture créole, comme ce fut encore le cas dans les années 1980. Nous allons revenir plus amplement sur cette représentation d'une “culture interdite” ultérieurement.

#### b) La société tahitienne au XXIème siècle

À Tahiti, les vestiges de l'époque coloniale sont particulièrement présents dans les discours des sujets de nos enquêtes. Nos interlocuteurs, quelle que soit leur catégorie d'appartenance, ont relevé des situations qui renvoient directement à la situation (post)coloniale tahitienne.

*Tableau 9 : Représentations du contexte (post)colonial à Tahiti*

Sujets	Citations
Tiare (profession en lien avec le milieu marin)	<i>C'est dommage parce que quand tu vas à l'école on t'apprends plus sur la France alors qu'il y a plein d'histoires de Tahiti. On priorise d'abord la France, on priorise qu'on a été colonisé par les français. Nous aussi on a nos traditions, notre culture. Ça fait que la génération d'aujourd'hui, il ne leur reste presque rien. Par contre tu leur demande qui est Bonaparte et ils te répondent. Par contre demande leur qui est le aito là, Pouvana'a a oopa, alors que ceux sont des grandes figures de Tahiti.</i>
Oro (gestionnaire de l'environnement)	<i>Je suis aussi dans les locaux de l'IFREMER et malheureusement, il y a aussi des comportements de colonialisme malgré tout. Et donc, on doit faire avec.</i>
	<i>Les Français dans leur manière de coloniser se sont toujours beaucoup plus mélangés à la population. Les Anglais ont toujours considéré les pays qu'ils colonisaient comme à peine humains...ils ont spolié les terres mais bon c'était ce qui</i>

<p>Fred (prestataire touristique)</p>	<p><i>se faisait partout à cette époque avec toutes les nations européennes un petit peu puissantes comme l'Espagne, la France, l'Angleterre, le Portugal et l'Italie. A l'époque c'était comme ça, on allait chercher des richesses ailleurs pour s'agrandir. Mais je trouve que les français ont plutôt bien gérer leur pays dans le sens où ils le développent aussi en même temps. Moi j'étais aux Antilles, dans les îles anglaises qui venaient juste d'avoir leur indépendance, donc à la fin des années 70, y'avait rien sur l'île, y'avait rien, t'as pas un hôpital, tu n'as pas un truc. Quand tu vas dans les îles françaises, il y a des hôpitaux, des écoles, ils essaient de s'occuper de la population quoi. En tout cas, l'amener au niveau, je n'aime pas ce mot, « civilisation » parce que je ne considère pas que le progrès technologique soit spécialement une bonne chose pour la nature humaine même si ça lui permet de vivre un petit peu plus vieux, je trouve qu'on se déconnecte vraiment avec ça d'avec la nature et des manières de vivre mais bon c'est comme ça que ça se passe faut essayer de s'en accommoder.</i></p>
<p>Raimana (pêcheur)</p>	<p><i>Maintenant le polynésien il n'est plus mangeur de poissons, il est mangeur de poulet. C'est la nourriture la moins chère. C'est vrai que le poisson, il est cher. Et maintenant, qu'est ce que ça devient la jeunesse, on ne cultive plus. Quand j'entends parler à la télé "aller cultiver", aller cultiver où quand, cultivés où quand on est entouré de quatre murs. Et pour ceux qui n'ont pas de terres, c'est facile à dire.</i></p>
<p>Tua (élu association environnement)</p>	<p><i>Si on en est là aujourd'hui, c'est que le modèle occidental ne nous va pas. Le fait d'en faire un objet co-biologique, l'environnement quels que soient les sujets d'ailleurs, les requins, les tortues, les machins... y'a un truc qui coince, y'a un truc qui ne va pas.</i></p>
<p>Manea (usager ordinaire)</p>	<p><i>Lorsqu'on quitte Tubuai, on parle très mal le français Quand on est arrivé ici, ça a été une difficulté majeure pour moi, il fallait apprendre le français, mais les gens ne comprenaient pas qu'un blanc avec les yeux verts avec un nom de famille comme cela, ne savait pas parler alors que tous les enfants ils avaient un niveau de français, pour moi c'était l'excellence. On ne parlait jamais par honte, parce qu'on était incapable de formaliser une phrase correcte. Et ça, ça a été extrêmement difficile. Ça a été très compliqué, donc on est resté entre nous.</i></p>
<p>Vaheana (usager ordinaire)</p>	<p><i>J'ai toujours eu ce sentiment que mon pays il était pas vraiment français et c'est la vérité parce que y'a plein d'enfants ici qui n'ont jamais mis les pieds en « France » et je trouve que le gouvernement français ne fait pas les choses pour bien intégrer les Polynésiens dans la république. Je trouve que le coût des voyages, y'a plein de jeunes chez nous qui ne verront jamais la tour Eiffel, ils ne savent pas, ils n'ont pas la même perception de Victor Hugo que les petits français. Je trouve que c'est la faute du gouvernement français qui ne fait pas les choses comme il faut pour intégrer les enfants polynésiens dans la République...La France a choisi de prendre la Polynésie sous son bras mais elle ne l'élève pas comme son enfant.ça finira jamais si le gouvernement français ne fait pas les choses comme il faut par rapport à la Polynésie. Autant pour le nucléaire que pour le reste. On a vraiment ce sentiment d'être des citoyens de seconde zone tant au niveau sanitaire qu'au niveau culturel.</i></p>
<p>Geores (usager ordinaire)</p>	<p><i>Moruroa tu veux dire ? Y'a quelque chose de bien parce qu'il y a du travail mais après y'avait plus de travail, mais après il n'y a pas de suite, ça c'est coupé comme ça d'un coup ! C'est dommage !</i></p>

Nous remarquons que nos interlocuteurs d'origine polynésienne mentionnent régulièrement ressentir un manque d'ancrage dans la culture de leur région. Ce phénomène, que nous avons également observé à différentes reprises lors d'échanges informels mais également lors d'échanges suite à des conférences universitaires, nous renvoie alors aux périodes d'interdiction qu'ont vécu les polynésiens tout au long de la période coloniale. Ce ressenti est d'autant plus fort, que l'éducation nationale française n'a pris la mesure de ces enjeux que depuis très récemment avec la mise en place des enseignements des Langues et Cultures Polynésiennes (LCP).

### I.1.2. Constats actualisés sur les dynamiques liées à l’insularité

Les années de résidence sur les deux territoires nous permettent d’intégrer différentes dimensions de l’évolution sociétale, dont certaines sont révélatrices du fonctionnement des sociétés insulaires (post)coloniales. Encore une fois, nous ne souhaitons pas généraliser notre propos, puisque nous avons pu constater que chaque territoire détient ses propres spécificités. Pour autant, nous verrons ultérieurement que certaines dynamiques insulaires communes peuvent être révélées.

#### a) Des dynamiques insulaires révélatrices de l’identité du territoire réunionnais

Dans le contexte réunionnais, nous avons répertorié trois concepts révélateurs de dynamiques insulaires : le changement d’air, la dichotomie Est-Ouest et le clivage entre les hauteurs de l’île et les littoraux. Ces notions nous permettent de mieux comprendre comment les populations locales se représentent leur île et les différents espaces. Ces données nous permettent également de mesurer d’éventuelles évolutions par rapport aux contextes que nous avons exposés dans le premier et le deuxième chapitre de la thèse.

*Tableau 10 : Marqueurs “Insularité réunionnaise”*

<b>Marqueurs</b>	<b>Occurrence</b>	<b>%</b>
Changement d’air	3	13.6%
Clivage Hauts-Bas	4	18.2%
Dichotomie Est-Ouest	15	68.2%
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>

Étant donné que nous nous sommes focalisés davantage sur les interactions entre les sociétés et les milieux marins, nous exposerons les principales données qui nous permettent d’avoir une représentation de cette dimension. À travers l’étude du vécu de plusieurs personnes qui ont résidé l’Est et l’Ouest, nous souhaitons donner un premier aperçu des résultats concernant les différents usages du milieu maritime réunionnais.

Tableau 11 : Verbatims sur la dichotomie Est-Ouest à La Réunion

Sujets	Citations
Anna (gestionnaire de l'environnement)	<i>L'Est quand j'y étais ce n'était pas cool, ce n'était pas fun (rire), les villes ne sont pas forcément ouvertes, le soir. Je n'ai pas très bien vécu ma scolarité, collège, lycée. J'ai commencé à m'épanouir avec la fac... Mon père est médecin, il voulait vraiment rester dans l'est puisqu'il voulait rester au contact de cette population-là alors que ma mère a toujours voulu habiter dans l'ouest, les plages, station balnéaire.</i>
Tib (profession en lien avec le milieu marin)	<i>J'ai atterri à St Louis, ce qui était original pour un zoreille en ce temps là parce qu'il n'y avait pas encore de zoreille à st louis. J'étais le premier je pense. Les autres ils étaient plutôt à st gilles, st Denis tout ça quoi. Du coup j'ai été bien immergé dans la culture locale, ça m'a beaucoup rendu service jusqu'à présent pour me démarquer un peu de mes congénères. Il y a des moments où ça aide beaucoup, notamment quand tu es face à des gars qui peuvent être énervés... J'ai réussi à convaincre mon père sans trop de difficultés pour se barrer enfin de st louis parce qu'il y a plus exotique quand même à La Réunion. En l'occurrence moi je voulais aller à St Gilles.</i>
Yves (élu association activité nautique)	<i>On pourrait faire deux départements d'ailleurs, on a sous le vent et au vent. Un peu comme à Tahiti. Et donc on a un secteur où il ne pleut pas et où il y a du corail, le corail n'aime pas l'eau douce. On a un secteur où quand il pleut on a de l'agriculture il y a de la terre donc c'est deux départements, enfin deux régions avec un visage entièrement différents. Et puis la population n'est pas la même non plus. Là-bas il y a des agriculteurs, notamment des Malbares, qui adorent la terre, et ici bon bah un petit peu de tout mais on ne peut pas dire que ce soit vraiment propice à l'agriculture.</i>
Jano (scientifique)	<i>Après personnellement je pense que oui, quand on vient de l'est on n'a pas l'accès à la mer comme on a dans l'ouest. On n'a pas de lagon, on n'a pas les spots de surf etc. Donc c'est vrai que dans l'est c'est la rocaille, c'est le port de Ste Marie, Ste Suzanne, st benoit, c'est vrai que St Benoît il y a quand même des spots de surf.</i>

Nous constatons que si l'Ouest est associé à la dimension balnéaire, l'Est est par opposition un territoire beaucoup plus orienté vers les terres et l'agriculture. Concernant le clivage entre les hauteurs de l'île et les littoraux, plusieurs éléments sont à prendre en compte. Premièrement les dynamiques historiques que nous pouvons retrouver à travers le "changement d'air" :

*"Mon grand-père était instituteur. Ils venaient quand même d'un milieu favorisé. L'année ils habitaient à la rivière St Louis et l'été ils montaient à Cilaos et en hiver ils descendaient à Étang Salé." (Lea, surfeuse).*

*"À St Gilles notamment, avec la population bourgeoise de st Denis qui à l'été quitte st Denis pour aller soit au Brûler, soit au thermes à Salazie ou à Cilaos, soit à la mer." (Manuel, scientifique)*

Le changement d'air est une pratique intéressante car elle révèle des inégalités sociales dans la manière d'habiter le territoire. Nous pouvons alors y associer un clivage qui s'est établi entre les populations des hauts et celles des bas :

*"Tu n'as plus de relation avec la mer. Ils (les habitants des hauts) ne mangent pas de poissons, ou alors le poisson qu'ils pêchent à l'intérieur. Il y a une rupture qui fait que quand ces villages deviennent des isolats géographiques marqués quoi, les gens naissent et ils peuvent vivre une ou deux générations sans voir la mer. Sans être descendu et sans avoir jamais vu la mer." (Manuel, scientifique)*

Les espaces sont donc vecteurs de représentations hétérogènes, parfois associées à une ethnie en particulier. L'Ouest est alors représenté comme le territoire balnéaire. Nous avons répertorié à plusieurs reprises que cette zone est catégorisée comme "zoreyland", que nous pourrions traduire comme la "terre des expatriés". A l'inverse, l'Est est représenté comme un territoire

agricole, où l'on retrouve davantage les populations descendantes des esclaves, notamment la communauté indienne issue de la période de l'engagisme. Nous reviendrons plus amplement sur ces premiers constats lorsque nous analyserons les données dans le prochain chapitre.

b) Tahiti : des dynamiques insulaires révélatrices de l'héritage colonial

À Tahiti, nos interlocuteurs nous ont fait part de préoccupations grandissantes quant à l'évolution de la zone urbaine. Résidant d'une des communes les plus peuplées du territoire, proche de la capitale de Papeete, nos échanges réguliers avec les locaux ainsi que nos observations sur le terrain, nous permettent de recueillir une quantité importante de données, mais également de nous imprégner de l'évolution du paysage et de la société tahitienne. Si les dynamiques environnementales sont également différentes entre l'Est (côte au vent) et l'Ouest (côte sous le vent), chez nos sujets, les préoccupations se portent davantage sur l'évolution fulgurante du paysage, avec un élargissement de la zone urbaine autour de Papeete.

*Tableau 12 : Représentations des dynamiques insulaires à Tahiti*

Sujets	Citations
Fred (prestataire touristique)	<i>Les premiers Européens qui ont débarqué dans le Pacifique il y a presque 600 ans maintenant. C'est vieux quoi, donc c'est pareil aussi, les Européens qui ont fait souche aussi dans les pays où ils sont maintenant je pense à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, ici c'est beaucoup plus récent quand même, ça date du milieu du 19ème. Je veux dire que le Pays leur appartient, le Pays est à eux aussi ils sont venus là. Les actes de leurs arrière-arrière-grands-pères, c'est pas leur faute, eux ils se considèrent comme natifs quoi maintenant. Donc ça rend, ça rend tous ces problèmes de racisme, de propriété des terres, d'autant plus compliqué à démêler à cause de ça.</i>
Tua (élu associatif environnement)	<i>Même des retraités n'arrivent pas à se loger. Y'a des gens qui ont quitté Moorea parce qu'ils n'ont plus les moyens de se loger ; Ils viennent habiter sur Tahiti dans les districts.</i>
Tiare (profession en lien avec le milieu marin)	<i>Moi je ne peux pas habiter là-bas, je crois qu'on ne supporte pas la ville. Déjà une journée, ça nous suffit mais rester une semaine là-bas, on devient malade. Rien qu'à aller en ville en voiture, on tombe malade et on est grippé. L'air en ville pour nous c'est chaud, c'est pollué, on n'est pas bien. Personne n'a voulu habiter en ville donc on est resté là.</i>
Myriama (élu association activité nautique)	<i>Motu 'Ovini, c'était un motu. En 1955, l'assemblée des établissements français d'outre-mer, vote une motion unanime pour mettre en place un projet d'aérodrome. Le député Pouvanaa a refusé et la population aussi. Ensuite, De Gaulle, sachant que l'Algérie n'allait plus accueillir les essais nucléaires, choisit le Pacifique pour les essais nucléaires. Donc il a choisi les Tuamotu. En mai 1959, les travaux de l'aéroport ont commencé. Depuis 1959, la population de Faa'a a été privée de son littoral. La piste prend pratiquement toute notre commune. Nous n'avons pas accès à notre littoral. Aujourd'hui, avec l'installation des voiliers par les instances du Pays, on nous prive de notre lagon. On n'est pas contre les voiliers mais c'est le mouillage dans notre lagon le problème. On n'est pas d'accord. Nous avons des sites culturels. Nous disons non à ce mouillage en masse et sauvage de ces voiliers.</i>

Plusieurs données intéressantes ressortent des différentes étapes de codage de nos entretiens, nous apportant de nouveaux repérages sur les dynamiques contemporaines. De plus, nos années de résidence dans un “quartier local”, nous ont permis de mesurer à quel point les enjeux liés à la propriété de la terre ont été bouleversés par l’arrivée des réglementations occidentales. Cet élément est à l’origine de vives tensions qui surgissent quasi quotidiennement au sein des familles tahitiennes. En parallèle, nous constatons une urbanisation et une privatisation grandissantes du littoral. L’exemple de Faa’a, commune la plus peuplée de Tahiti, est particulièrement éloquent, puisque le littoral de cette ville a été entièrement modifié lors de la construction de la piste d’atterrissage de l’Aéroport de Tahiti (ADT), sur une surface de plus de 3 kilomètres. Cette situation est évoquée par Myriama :

*“En mai 1959, les travaux de l’aéroport ont commencé. Depuis 1959, la population de Faa’a a été privée de son littoral. La piste prend pratiquement toute notre commune. Nous n’avons pas accès à notre littoral. Aujourd’hui, avec l’installation des voiliers par les instances du Pays, on nous prive de notre lagon.”* (Myriama, élue association activité nautique)

Nos résultats tendent à montrer que les dynamiques du territoire sont imprégnées par les disparités socio-économiques, rejoignant ainsi, l’analyse des dynamiques spatiales faites par Saura (2019) : *“Dans la société coloniale tahitienne d’aujourd’hui, où les prix de l’immobilier sont devenus si élevés en zone urbaine, la solution pour les Tahitiens “de base” consiste à habiter loin de Papeete, où l’on travaille pourtant...”* (Saura, 2019, p.159). Ces différents constats nous amènent à nous référer de nouveau à la carte présentée dans le chapitre 1, qui permettait d’avoir une vision de la répartition de la population originaire de l’hexagone sur le territoire tahitien. Ces données nous renvoient également directement à l’une de nos questions de recherche, selon laquelle les disparités, en plus d’être socio-spatiales, s’inscrivent également dans des contextes ethniques.

### I.1.3. Les capitaux socioculturels et les inégalités d’accès au milieu marin

Dans la continuité des observations relatives aux dynamiques insulaires, nous avons également répertorié des matériaux qui questionnent directement l’une des hypothèses de notre travail, à savoir : les inégalités sociales sont révélatrices des inégalités d’accès au milieu marin.

a) Les inégalités sociales à La Réunion : état des lieux actualisé

Nous avons recensé un nombre important de références à des inégalités sociales au sein de la société réunionnaise du XXIème siècle, par l'intermédiaire des entretiens semi-directifs et des observations non-participantes. Les verbatims que nous allons exposer, nous permettent d'avoir une représentation plus précise sur l'appropriation des enjeux liés à l'accès au milieu marin par les Réunionnais d'origine, que ce soit à travers la pratique des activités nautiques ou même l'usage de la plage.

Par l'intermédiaire de l'analyse de plusieurs verbatims sur le thème des inégalités sociales, nous constatons que certains Réunionnais se sont vus mettre en retrait de l'espace littoral, alors particulièrement convoité. C'est le cas de Jo, Réunionnais d'origine créole qui a vécu toute son enfance au quartier Ravine Blanche à St Pierre. Si Jo nous raconte qu'il vivait dans une forme de "misère" à son enfance (*"on se nourrissait de la décharge mais on n'était pas malade. Pas de glace, pas de frigos, tout tout de suite mais j'étais heureux, je ne voyais pas la misère que mes parents me disaient"*), il évoque avec nostalgie et émotion cette époque. Et pour cause, sa famille a ensuite été "délogée" du quartier en 1987, pour intégrer des quartiers "sociaux", qu'il catégorise comme des "barres d'immeubles". Ainsi, des familles Réunionnaises qui ont longtemps évolué en zone littorale vont finalement devenir "des gens des hauts", révélant une forme de ségrégation altitudinale selon les classes sociales.

*Tableau 13 : Discours sur les inégalités sociales à La Réunion*

Sujets	Citations
Anna (gestionnaire de l'environnement)	<i>J'espère qu'on n'arrivera pas à une situation où seulement les plus riches auront accès à la mer et que les plus pauvres auront moins accès... quand j'étais petite je voulais faire de la plongée mais je ne serais jamais rentrée dans un club pour demander, les gens allaient se moquer, toute façon c'était trop cher, ce n'était pas accessible. Je pense que le réunionnais voit toutes ces choses qui s'installent sur la côte mais il n'est pas en lien direct. Toutes les écoles qui n'ont pas de moyens, qui sont loin et qui ont besoin de bus sont laissées de côté, ne sont pas sensibilisées à tout ça, ou visitent kelsonia, ou l'aquarium. On a un lien à la mer qui ne fait pas juste pour des raisons géographiques et financières.</i>
Lea (surfeur)	<i>A l'époque oui c'était quand même réservé à une certaine élite parce qu'il fallait quand même avoir les moyens de se payer la planche. Et puis aussi d'être près de la mer, de pouvoir habiter ou passer ses vacances près de la mer.</i>
Jo (surfeur)	<i>Je suis né il y a 38 ans à Ravine Blanche à St Pierre. Voilà dans la précarité, je suis né dans la maison de mes parents, pas mal de complication on m'a transféré à l'hôpital de st louis. On vivait dans un petit quartier, un petit bidonville on l'appelait ti quartier sur les rails, avant à côté il y avait quartier ti paris, d'où mes parents sont originaires. Voilà quoi, en 1987, on nous a délogé, notre mémé, cette petite propriété, sa terre qu'elle cultivait depuis très longtemps avec mon pépé. On nous a relogé dans un logement social plus haut à Basse Terre, dans les terres à st pierre. On a vécu chez elle mais on était toujours attaché à la mer, voilà on n'était plus juste à côté, la mer était un peu plus loin maintenant. De fil en année, on a grandi dans les hauts, on est devenu les gens des hauts. Nous on se nourrissait de la décharge mais on n'était pas malade. Pas de glace, pas de frigos, mais j'étais heureux, je ne voyais pas la misère que mes parents me disaient.</i>

Pedro (surfeur)	<i>Après c'était la chambre à air de bagnole. Les créoles se baignaient avec ça. Il y avait des gens dans l'eau, ici, Grand Bois, bien sûr. La mer était fréquentée par un minimum de créole quand même. Les grosses familles bourgeoises avaient des maisons secondaires sur les plages.</i>
Gef (surfeur)	<i>Mais qui a le pouvoir culturel, qui à la monnaie pour aller dans les lieux de culture ? c'est toujours les mêmes. Le problème ici c'est que 70% des cadres dans le privé, dans le public, sont zorey. Il n'y a pas de place pour les créoles même s'ils se font former. Ils vont au Québec, en Afrique du Sud et c'est normal, là où il y a du travail, c'est une fuite des cerveaux. Mr K, m'expliquait que la population qui est au minima sociaux, frappée d'illettrisme, de violence intra familiale, c'est celle qui sort de l'esclavage et qui est encore dans le déni de l'histoire. C'est une population qui n'a pas développé son estime de soi, le créole ne s'aime pas en gros.</i>
Max (société civile)	<i>Je voyais autour de moi l'alcoolisme, tout ce quartier était dû à l'alcoolisme, au chômage. Les gens qui habitaient ici étaient des gens qui étaient exclus de la ville. Tous les parias, les sans dents, qui venaient habiter là.</i>

En outre, nos entretiens nous permettent d'appréhender le contexte réunionnais des années 1980, marqué par le développement de “bidonvilles”<sup>120</sup>, comme au Port (Coeur saignant ou le “far west”), à Saint Pierre (Petit Paris, Tanambeau) ou encore à Saint Denis (le Chaudron). Cette évolution de la société réunionnaise post-départementalisation laisse donc transparaître un système à deux vitesses, creusant les disparités socio-culturelles. Ces inégalités sont toujours observées dans le contexte actuel. Une nouvelle fois, nous pouvons alors nous questionner si ces inégalités sont également révélatrices de d'enjeux ethniques.

#### b) Les inégalités sociales à Tahiti : état des lieux actualisé

Le contexte tahitien dévoile des inégalités sociales qui, selon une partie de nos données, tendraient à s'accroître au sein de la société contemporaine. Cela s'expliquerait en partie par le fait que les générations précédentes n'avaient pas toujours conscience du référentiel occidental et des normes qu'il véhicule (électricité, eau courante, eau potable, etc.). L'incorporation de normes occidentales par les nouvelles générations n'a fait que creuser le fossé entre les normes socio-culturelles des générations plus anciennes et celles des plus jeunes. Ce phénomène, sur lequel nous allons revenir plus longuement dans le prochain chapitre, est à l'origine de tensions intergénérationnelles que nous avons pu observer à multiples reprises (cf. tableau des observations). Si nous verrons prochainement qu'une forme d'unité culturelle perdue par la transmission des capitaux culturels locaux, nos données nous poussent à entrevoir une fracture intergénérationnelle, tant la nouvelle génération semble victime d'une acculturation à la société occidentale dès le plus jeune âge.

<sup>120</sup> À ce sujet, voir le reportage sur le bidonville de Tanambo : [https://www.youtube.com/watch?v=hwy\\_7zlgHXw](https://www.youtube.com/watch?v=hwy_7zlgHXw)



Tableau 14 : Discours sur les inégalités sociales à Tahiti

Sujets	Citations
Michel (surfeur)	<i>Le petit Polynésien qu'on a vendu son terrain, ses grands-parents ont vendu, après lui il n'a pas assez d'argent ça va faire monter le prix. A la fin le Polynésien va se retrouver dans les vallées, tu regardes le bord de mer, c'est que des métropolitains qui habitent le bord de mer, mais bon ce n'est pas de leur faute, c'est celui qui a vendu. C'est lui, fallait pas vendre.</i>
Manea (Société civile)	<i>Ça n'a jamais été un souci l'idée qu'on était pauvre. Ça ne faisait pas partie de nos préoccupations, on n'était pas complexé, on n'était pas traumatisé par cette notion là parce qu'on n'avait pas de repères. Je crois qu'il y avait trois voitures. Il y avait celles de la gendarmerie et deux commerçants qui avaient deux Jeep américaines à l'époque pour transporter. Je n'ai pas l'impression qu'on a été traumatisé par ce genre de choses là. Quand je vois des fois aujourd'hui des propos tenus au motif que les gens vivent dans des conditions, qui seraient du sous-développement, c'est assez choquant parce qu'ils ne savent absolument pas que la référence culturelle n'est pas nécessairement la référence culturelle à côté.</i>
Georges (société civile)	<i>les familles, le papa et la maman n'ont pas suivi l'évolution, ils peuvent pas suivre, ils ont rien, ils ont pas de travail ! Y'a le vol ! La semaine dernière c'était la bagarre à Papeete ! Ils sont déboussolés ! Alors les médias disent toujours « les parents, c'est la faute des parents ! ». Les parents déjà ils n'ont rien, comment ils peuvent éduquer leur enfant ? Ils n'ont rien ! Les enfants vont faire ce qu'ils veulent, ils vont se battre dans la rue, oui c'est mon avis ! Y'a des familles qui n'ont pas de travail, ça on le montre jamais. On montre toujours ce qui est positif, ce qui est négatif, on ne le montre jamais à la télé ! Hein ! C'est ça qui n'est pas juste, il faut aller dans ces familles-là !</i>

D'autre part, les inégalités sont représentées territorialement par certains acteurs locaux à travers l'occupation des maisons et des terrains constructibles sur le littoral par les "métropolitains". Pour autant, si les inégalités nous semblent tout autant prégnantes à Tahiti, elles n'ont que très peu été identifiées dans les discours de nos interlocuteurs. Cette observation nous amène à nous poser plusieurs questionnements, et possiblement certaines limites à notre méthode, sur lesquelles nous reviendrons dans le dernier chapitre de la thèse.

#### I.1.4. L'unité culturelle comme trajectoire commune

Si les différentes données que nous avons exposées jusqu'alors tendent à s'accorder sur le fait que le processus d'acculturation en cours est inexorable, d'autres données viennent, quant à elles, apporter un tout autre éclairage sur la résilience des systèmes culturels réunionnais et tahitiens. Ces résultats viennent donc appuyer notre approche théorique de la culture, que nous considérons comme un processus évolutif.

Au sein de cette partie, nous allons premièrement exposer les données recueillies qui viennent illustrer le concept d'unité culturelle. Puis, dans un second temps, nous présenterons des résultats qui viendront éclairer les processus évolutifs des normes socio-culturelles. Nous verrons alors dans quelles mesures les populations locales vivent avec ces évolutions, qui ont parfois été contraintes, voire même imposées par les normes occidentales.

a) Le vivre-ensemble réunionnais : mythe ou réalité ?

Il est coutume d'entendre dire que l'île de La Réunion est un exemple de "vivre-ensemble", dans la mesure où différentes ethnies et autant de religions cohabitent dans ce qui pourrait sembler être un parfait exemple d'une société multiculturelle. Dans ce contexte, comment peut-on expliquer les résultats du rassemblement national lors des élections présidentielles de 2022<sup>121</sup> ? Si nous n'avons pas pour ambition de répondre à cette question car là n'est pas l'objet de notre démarche, nous présenterons, dans un premier temps, les données ethnographiques recueillies qui viennent illustrer le propos selon lequel la société réunionnaise est multiculturelle.

*Tableau 15 : Discours sur l'unité culturelle à La Réunion*

Sujets	Citations
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>Mon papa m'a toujours dit, "quand un pied de bois i pousse tord là, mais si tu as mis un tuteur en bas, i fait pousser droite". Le tuteur c'est nos enfants. Mon papa était pépiniériste.</i>
David (surfeur)	<i>Pouvoir parler créole, avoir notre propre langue. Et puis voilà d'être né sur une île qui a un passé esclavagiste. Je me sens réunionnais parce que je suis né ici. De deux, toute ma famille, tout mon entourage ont toujours été présents sur cette île.</i>
Gef (surfeur)	<i>On a à peine 350 ans de culture, à peine. La culture créole réunionnaise c'est celle autour de laquelle, que tu sois zarab, zorey, chinois, malbar, on se retrouve tous ensemble, on a construit ça. Le mangé, la musique, la façon de se dire bonjour, une identité créole réunionnaise. Là-dessus se greffe le modèle européen et américain. Si on se fait absorber, si on est dilué dans le zafair on est mort. Nos jeunes, ils sont américains, ils écoutent du rap, ils dansent le twerk, et voilà, ça tu ne peux pas l'empêcher. Tu oublies tes traditions, tu oublies ta racine, on sera effacé. La gentrification fait que dans deux générations, nou kréols, on n'est plus là.</i>
Mael (élu association environnement)	<i>Au niveau des religions, on accepte toutes les religions parce que toutes ont été introduites dans le respect des uns et des autres. Tout le monde s'est fréquenté. Quand j'étais à l'école, j'avais des copains zarab, chinois, que je connais toujours. J'ai ma religion, ils ont la leur, et je respecte. Je ne me suis jamais posé la question d'un voile ou non. C'est ça dans l'esprit de tous les réunionnais.</i>
Jano (scientifique)	<i>Nous les créoles réunionnais, c'est la réunion, la réunion des cultures. Ici on a quand même la chance d'avoir, la famille, les amis on est mélangé. Il y a les Malbares, des zarabs, des Blancs, des Noirs, il y a de tout. Je pense que c'est peut-être des stéréotypes, beaucoup, qui sont restés dans les mémoires pour beaucoup. Après c'est vrai que quand on va dans l'ouest, si on va à St Gilles, c'est vrai que les stéréotypes parfois sont véridiques, il y a beaucoup de zorey qui sont dans cette région ouest. On les retrouve partout dans l'île mais c'est vrai que surtout dans l'ouest on les appellent nous créole la zone zorey.</i>
Damian (société civile)	<i>Tout lé réunionnais lé métissé. Na aucun réunionnais lé pur parce que not tout lé métissé. Malgache, indou, africain après na aussi chinois un peu. na point aucun pur-sang ici. Par rapport à l'esclavage, tout le monde lé arrivé ici par bateau. Personne n'est né ici réellement. La première femme esclave que la met un enfant métissé au monde, la première de tout première l'appelle Anne Mousse dans les années 1400 je sais pas combien. Garde aou i remonte hein. Et oui le premier métissé lé né à La Réunion. Son maman était Anne Mousse et c'est not grand-mère en fin de compte, la grand-mère de tous les métissés.</i>

<sup>121</sup> Marine Le Pen est arrivée en tête du second tour des élections présidentielles avec près de 60% des voix.

Les discours d'une partie des enquêtés natifs du territoire réunionnais vont dans le sens d'une véritable diversité ethnique de la société réunionnaise, tout en insistant sur l'acceptation des cultures non-originales de l'île, telles que celles d'Inde, plus communément dénommée "zarab". Si nous avons déjà abordé la question de l'usage du terme autochtonie dans le contexte réunionnais, il semble donc que pour une partie de la population native, être réunionnais c'est avant toute chose être le fruit d'un métissage, en atteste les propos tenus par Damian :

*"Tout lé réunionnais lé métissé. Na aucun réunionnais lé pur parce que not tout lé métissé. Malgache, indou, africain après na aussi chinois un peu. na point aucun pur-sang ici. Par rapport à l'esclavage, tout le monde lé arrivé ici par bateau. Personne n'est né ici réellement"* (Damian, société civile).

Si ces premiers éléments tendent donc à conforter l'idée selon laquelle la société réunionnaise est un modèle de vivre-ensemble, d'autres données recueillies remettent en question ce présupposé idéal. Ces données seront exposées dans la partie relative au contexte politique.

*Photos 1,2 et 3 : graffiti représentant l'unité culturelle (à gauche) et célébrations lors de la Fèt Kaf<sup>122</sup> à St Pierre*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

Nous avons donc observé une unité culturelle, notamment lors des festivités du 20 décembre, au cours desquelles la culture "Kaf" est valorisée à travers la transmission de normes culturelles qui renvoient tout autant à la période de l'esclavage, qu'à son abolition. Ces données nous permettent donc de questionner l'unité culturelle mais surtout les enjeux liés à la transmission des normes socioculturelles aux nouvelles générations. Au sein du prochain chapitre, nous verrons alors que cette transmission est parfois complexe, tant une partie de la société réunionnaise contemporaine semble avoir intériorisé la violence de l'esclavage, qui ressurgit alors à travers des situations auxquelles nous avons eu l'occasion d'assister. Certaines de ces situations sont des affronts de la nouvelle génération vers des individus plus anciens, révélant

---

<sup>122</sup> La "Fête des Cafres", "Fèt KaF" en créole, est célébrée chaque 20 décembre en mémoire de la proclamation de l'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848 et dans le contexte réunionnais, sa proclamation par Sarda Garriga à l'île de La Réunion le 20 décembre 1848.

ainsi une forme de fracture intergénérationnelle, concept sur lequel nous allons revenir ultérieurement.

b) Tahiti : un ancrage culturel confronté aux enjeux de la transmission

Si la culture polynésienne mā'ohi est particulièrement ancrée dans le territoire, nos données révèlent des enjeux prégnants de transmission dans le contexte tahitien. Si nous nous sommes focalisés sur les interactions entre les humains et le milieu marin, nous avons tout de même pu recenser des indicateurs relatifs aux capitaux socioculturels polynésiens, dont les pratiques et usages ne relèvent pas forcément d'une relation spécifique avec le milieu marin. Voici les principaux marqueurs identifiés :

*Tableau 16 : Marqueurs "unité culturelle" à Tahiti*

<b>Marqueurs</b>	<b>Occurrence</b>	<b>%</b>
Chasse au cochon	2	4.9%
Essais nucléaires	12	29.3%
Emploi local	3	7.3%
Fenua	6	14.6%
Fenua aihere	2	4.9%
Mana	2	4.9%
Tāura	6	14.6%
Va'a	8	19.5%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

Dans un premier temps, cette diversité de marqueurs nous permet de concevoir les liens entre les concepts mobilisés par les enquêtés, les pratiques, les situations, les usages ancrés dans la culture polynésienne. Ensuite, nous notons que nous avons recueilli des données qui nous permettent d'éclairer notre objet d'étude principal, et en cela nous avons axé notre codage sur les marqueurs tels que le va'a, le concept de tāura (à travers le cas du requin notamment), du

mana<sup>123</sup>, mais également des impacts liés aux essais nucléaires. Nous exposerons les citations liées aux essais nucléaires au sein d'une partie dédiée, dans le prochain sous-chapitre. Pour l'instant, voici une diversité de verbatims associés à l'indicateur "unité culturelle".

*Tableau 17 : Discours sur l'unité culturelle à Tahiti*

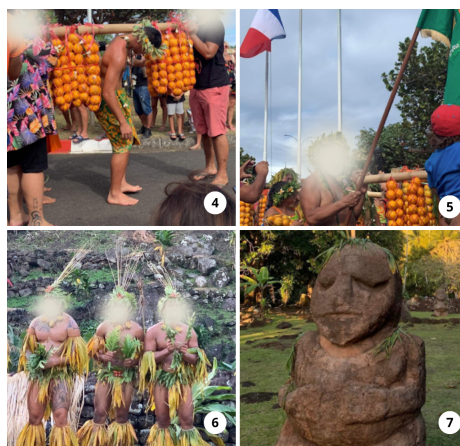
<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>	<b>Marqueur</b>
Heiata (élu associatif environnement)	<i>Je vais accentuer pour protéger l'emploi local tout ce qui peut être attribué à des enfants de Teahupoo en premier, on attribue à des enfants de Teahupoo.</i>	Emploi local
Tua (élue association environnement)	<i>En Polynésie dans pas mal de famille, en fait le requin était méga important dans toutes les familles, parce que y'avait un rapport à l'eau. Ce n'est pas un truc qu'on se transmet de famille en famille, l'animal protecteur, c'est parce que on a une histoire avec tel animal qui devient un animal protecteur, parce qu'on le connaît.</i>	Taura
Vaheana (usager ordinaire)	<i>Pour moi le requin c'est la menace mais mon frère m'a dit que j'avais des ancêtres requins, les parata. Non c'est pas moi ! Ce n'est pas moi qui ai les ancêtres requins, c'est mon mari, parce que lui il est de l'île de Anaa. Et à Anaa, son papa est de l'île d'Anaa, les gens de Anaa, les guerriers s'appelaient les parata. Les parata sont des requins.</i>	Taura
Varua (usager ordinaire)	<i>notre environnement marin en tout cas côtier a été bouleversé, notamment par la pollution du coup des prédateurs ont moins de nourriture du coup ils s'attaquent peut-être un peu plus à autre chose, y'a ça. Donc les requins bien sûr qu'il y a le respect ! Toujours sur des notions ancestrales ! Certains animaux sont des totems des taura. Certaines familles, ces familles-là ne les pêchent pas ou alors ils les pêchent mais très réglementée par rapport à leur éthique t'as des cérémonies, t'as des rituels, ça les oblige à rester on va dire dans les clous au niveau de la réglementation, le côté accident c'est lié à ce que j'ai dit au début !</i>	Taura
Manea (usager ordinaire)	<i>Il y a une diversité de par la langue et cette langue-là et elle est vecteur de valeurs aussi, de savoirs, savoirs faire, savoir être qui peut se retrouver dans d'autres îles, dans d'autres dans d'autres villes d'autre archipel, pas nécessairement les mêmes savoir-faire, mais le savoir être au niveau des chants, par exemple, au niveau de l'accueil, ça, ce sont les traits communs qui sont partagés.</i>	Unité culturelle
René (usager ordinaire)	<i>Je ne partirais jamais d'ici, je suis bien chez moi. Quand ils partent en voyage, moi je reste ici, je garde la maison. J'aime mon île, c'est un paradis. Il y a plein de choses à faire, comme le surf, la pirogue.</i>	Unité culturelle
Mahana (surfeur)	<i>Mes grands-parents toujours quand je vais les voir ils me disent de faire attention, de me reposer, de faire plus attention parce qu'on risque la mort aussi dans certaines conditions comme Teahupoo, on surf des vagues de 10 mètres. C'est très dangereux et du coup, il y a ce facteur de risque. C'est surtout sur ça qu'on essaie de faire attention et toujours sentir le mana aussi.</i>	Mana

Nous avons également eu l'opportunité d'observer directement cette unité culturelle, et son ancrage dans la société, par l'intermédiaire d'observations participantes au cours des événements festifs annuels, tels que le Heiva i Tahiti (image numérotée 3 ci-dessous), la fête de l'orange, au cours de laquelle les membres de l'association Paruru i te faa no Punaruu,

<sup>123</sup> Dans les sociétés d'Océanie, en particulier polynésiennes et mélanésiennes, le mana est une force supérieure répandue dans la nature, habitant certains êtres et certaines choses auxquels elle confère le pouvoir de dominer les autres par leur grande puissance physique, leurs dons quasi surnaturels tenant à la fois du sacré et de la magie et pouvant être transmis à un autre membre du clan (CNRTL).

porteurs d'oranges, vont cueillir les fruits sur le plateau de la vallée de Punaruu (images 1 et 2 ci-dessous) ou encore lors de la course de va'a Hawaiki Nui. Ces différents événements sont toujours aussi importants dans la société tahitienne contemporaine, de par leur forte médiatisation, et de la mobilisation des protagonistes sur une bonne partie de l'année (entraînements, répétitions). Nous reviendrons plus longuement sur la pratique du va'a dans la partie relative à la maritimité tahitienne, tant cette pratique nous semble être une activité représentative de l'ancrage culturel polynésien.

*Photos 4, 5, 6 et 7 : Fête de l'orange à Punaauia (photos 4 et 5) et représentation de la troupe vainqueur du Heiva au marae Arahurahu (photos 6 et 7)*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

La culture mā'ohi est donc toujours aussi présente sur le territoire tahitien, à travers des pratiques et des usages, mais également avec les marqueurs des temps anciens, tels que les Tiki (image 4) qui sont notamment observables sur les *marae*<sup>124</sup>.

Pour autant, malgré cette continuité dans la transmission des normes culturelles locales, nous avons recensé des préoccupations grandissantes, aussi bien dans les discours des enquêtés que lors d'échanges informels avec les populations locales. L'éducation de la nouvelle génération est l'un des sujets de préoccupations. Certaines personnes évoquent alors avec nostalgie "l'éducation au balai ni'au<sup>125</sup>", tel que Tua : "Nous on a été élevés au balai ni'au." (élu d'association), faisant alors de cette "correction", un patrimoine culturel commun.

<sup>124</sup> Le marae est une plate-forme construite en pierres sèches, où se déroulait le culte ancien, associé souvent à des cérémonies à caractère social ou politique (Fare Vāna'a).

<sup>125</sup> Le balai ni'au est un instrument de balayage fabriqué à partir de nervures de feuilles de palmes de cocotier séchées, également utilisé pour réprimander. Si certaines personnes interrogées déplorent cette forme de sanction, nous n'oublions pas pour autant les violences subies par de nombreuses autres en raison de l'usage abusif et violent de cet instrument.

Nous avons également répertorié des pratiques communes aux deux territoires, et qui se retrouvent confrontées à une forme de marginalisation. C'est le cas notamment des combats de coqs ou de la consommation de la chair de tortue, qui sont des pratiques et usages que nous avons observé directement sur les deux terrains d'enquête (e.g. images ci-dessous) et qui sont aujourd'hui remises en question.

### c) Évolution des référentiels culturels réunionnais

Notre cadre théorique nous a permis de concevoir la culture comme un processus évolutif. Dans ce contexte, des pratiques que certains locaux considèrent comme "culturelles", ne sont, aujourd'hui, plus représentées comme étant la norme. Cette évolution des référentiels culturels peut occasionner des tensions au sein même des populations. C'est le cas des combats de coqs, une pratique qui rencontre des contestations. Le suivi de plusieurs pages sur des réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram nous permet d'observer que les conflits se cristallisent en ligne, révélant ainsi une forme de dualité culturelle, entre d'un côté la norme locale et de l'autre la norme occidentale. Cette observation fera l'objet de plus amples discussions dans le cinquième chapitre de la thèse.

*Photos 8 et 9 : Gallodrome à Patates à Durant (à gauche) et au Tampon au cours d'un combat (à droite)*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

Nos entretiens nous ont également permis d'échanger autour de la consommation de la tortue, sujet sur lequel nous reviendrons lorsque nous aborderons les résultats afférents au contexte écologique. Voici une sélection de citations qui révèlent les enjeux liés à l'évolution des référentiels culturels à La Réunion.

*Tableau 18 : Verbatims associés à l'évolution des référentiels culturels à La Réunion*

Sujets	Citations
Gege (gestionnaire de l'environnement)	<i>Au niveau des natifs, la tortue à toujours été consommée à LR. Les premiers habitants, on voit les textes anciens d'ailleurs, c'est bien expliqué, des gens qui venaient de Madagascar, du Mozambique ou des marins européens. A l'époque de la marine à voile, les tortues étaient conservées vivantes plusieurs semaines et ça permettait d'avoir de la viande fraîche. Tout le monde était habitué à manger de la tortue. Il a fallu réglementer les captures et la chasse à la tortue pour tenter de conserver. Il y a pleins de textes de l'époque qui montrent qu'on limite à quelques tortues par semaine ou alors un jour sur deux. Des réglementations ont été mises en place pour préserver cette ressource. Qui n'était jamais respectée par ce qu'il n'y avait pas les moyens de contrôler et du coup les tortues ont fini par disparaître. A partir du moment où elles n'étaient pas protégées, elles ont toujours été chassées.</i>
Dodo et Ed (usagers ordinaire)	<i>A côté il y a un rond de coque. Ce sont les pêcheurs qui s'en occupent. Lundi et vendredi soir et samedi aussi. On avait mangé un coq bataille massalé, le coq qu'avait perdu qui est réformé en fait, avec salade cresson. Moi : c'est culturel ça aussi le combat de coq ? Ed : des générations des générations. Et puis Brigitte Bardot, ouais ouais ouais. Avant tu mangeais bien du mouton, tu mangeais tout avant de devenir végétarienne.</i>
Lola (usagers ordinaire)	<i>La Réunion, sans mer, sans plage, avec toutes ces interdictions et bien c'est pu LR quoi. Il y a trop d'interdictions en fait. Pour le volcan c'est pareil, pour les piques niques c'est pareil, pour la mer, pour tout, pour aller roder un nid de guêpes comme on dit, chasser un tangué, il y a trop d'interdit. Après oui, il y a eu de l'abus peut-être mais là c'est un peu trop. D'ailleurs on est assez révolté. Quand je parle avec les amis créole c'est pareil, ils sont assez révoltés.</i>
Max (usagers ordinaire)	<i>Nous on ne peut plus aller pêcher, la pêche sous-marine, par rapport à la réserve marine, par rapport à l'état et tout. Si là je prends mon fusil de pêche et je me fais attraper je paye des amendes. A l'époque on pouvait partir à st leu, à st joseph c'était une liberté. Maintenant on est rentré dans une norme par rapport à l'état français et à l'Europe. Elever les cochons c'est pareil. C'est interdit d'élever les animaux chez nous. Tuer le cochon aussi faut emmener à l'abattoir alors que c'était une tradition chez nous.</i>

La consommation de la chair de tortue et les combats de coqs sont des exemples qui nous permettent donc d'appréhender l'évolution des référentiels culturels, ainsi que cette dualité évoquée au sein de notre cadre théorique, entre d'un côté les cultures locales et de l'autre la culture occidentale.

#### d) Évolution des référentiels culturels à Tahiti

À Tahiti, nous avons observé des débats similaires concernant les mêmes catégories d'objets. Ainsi, la consommation de la chair de tortue et les combats de coqs sont également des pratiques qui ont parfois été catégorisées comme étant des activités locales ou culturelles par nos interlocuteurs. Voici une sélection des verbatims à ce sujet :



*Tableau 19 : verbatims liés à l'évolution des référentiels culturels à Tahiti*

Sujets	Citations
Varua (usager ordinaire)	<i>Même la médecine qu'on a pu diaboliser, tout ça parce que c'était des pratiques d'avant la colonisation.</i>
Aito et Tiare (profession en lien avec le milieu marin)	<i>Tiare : bah oui parce qu'avant la tortue c'était un plat royal pour les arii même, les guerriers. Nous on est resté sur cette tradition de consommer la tortue. Mais après il y avait la loi qui a interdit de pêcher les tortues. Aito : Ça vient de France cette loi-là. Tiare : Oui c'est des lois françaises.</i>
Linda (gestionnaire du milieu marin)	<i>J'étais consommatrice de tortues car forcément je suis issue d'une famille de pêcheurs. Et je n'ai pas pu le cacher. Sincèrement, c'est la chair que je préfère au monde. Je n'en consomme plus depuis plusieurs dizaines d'années. Depuis que l'interdiction est tombée, encore que l'on a continué à consommer ici, une chair qu'on consomme, qu'on ne consomme pas au quotidien. Et je me souviens avant, quand on abattait les tortues, je te parle de tortues ultra massives, pas de petits bébés qui font 80 centimètres de long. Mes oncles qui sont demi-chinois demis-paumotus, on avait tout un rite pour les abattre, donc on les abattaient pas à la sauvage en mer, on ne balançait pas les têtes comme ça au large. Souvent les têtes étaient ensuite enterrées en les orientant vers la montagne. Souvent on abattait des tortues pour des grands événements, un mariage, un baptême ou un premier mois des bébés. Depuis que l'interdiction est tombée, ça se fait à la sauvage. Donc l'approche culturelle, au contraire, elle est dévoyée pour motiver une consommation qui n'est plus respectueuse de rite, ou respectueuse de l'espèce. Sur Tahiti, en toute sincérité, je pense qu'il y a encore un marché, mais j'ai pas les entrées, je sais que parfois il mélange les chiens et les tortues aussi. La notion de respect de la culture et des rituels qui est complètement dévoyée et qui est utilisée à des fins purement égoïstes.</i>
Tino (pêcheur)	<i>On va dire qu'à l'époque c'est culturel on mangeait de la tortue pour manger. Aujourd'hui on mange de la tortue pour se faire du pognon ! La chair elle coûte tellement chère, les Polynésiens ils en raffolent on sait celui qui va pêcher il en fait un business. Nombres de licences qu'on a coupées à cause des tortues : ils se font pincer c'est la licence est coupée automatique si c'est un professionnel !</i>
Manea (usager ordinaire)	<i>La disparition des tortues, c'est aussi bien sûr qu'on en a mangé, évidemment qu'on en a mangé. Mais en même temps aussi, on a détruit le lieu de reproduction de ces espèces. Et donc, du coup, tous ceux qui nous font la morale, ouais il y a des mangeurs de tortues vous ne respectez pas mais moi je dis mais ta maison elle est construite où ta maison ? Bord de mer, et tu sais qu'est ce qu'il y avait là ?. Et c'est là que l'on voit la difficulté. Il y a des schémas qui ont été transférés par des sociétés qui n'ont rien à voir avec nous. Qui ont imposé un type de conception de la vie, de l'occupation de l'espace, etc.</i>

La société contemporaine tahitienne est donc marquée par plusieurs pratiques telles que la consommation de la tortue qui, si elles étaient autorisées dans la société pré-coloniale, ont depuis fait l'objet d'interdiction. Ces évolutions nous amènent donc à nous questionner sur les représentations que détiennent les sociétés de l'héritage de l'époque coloniale.

### I.1.5. Les représentations de l'héritage colonial

Au regard des contextes dans lesquels nous avons réalisé nos enquêtes de terrain, il s'est avéré pertinent de récolter des données sur l'appréciation de l'héritage colonial par les populations locales. Rappelons encore une fois, que nous émettons l'hypothèse que les conflits d'usage observés au sein du milieu marin reflètent la rencontre de deux modèles culturels. Au sein de cette partie, nous présenterons alors certaines des données les plus significatives de la façon dont les populations se représentent les contextes (post)coloniaux.

#### a) Représentations du contexte (post)colonial réunionnais

Nous avons déjà vu précédemment que la société réunionnaise est imprégnée par des inégalités sociales. L'héritage colonial est alors un élément central dans les discours d'une partie des enquêtés puisqu'ils considèrent que les inégalités sont le reflet de représentations ethniques. Pour autant, peu de discours ont directement souligné l'héritage colonial réunionnais. Nous discuterons de cette donnée au sein du cinquième chapitre de la thèse. Nous identifions deux verbatims qui nous semblent quand même révélateurs de ce contexte.

*Tableau 20 : Verbatims sur l'héritage colonial à La Réunion*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>
Erwan (usager ordinaire)	<i>C'est le français qui est venu foutre sa merde. Il est la cinquième colonne et en plus il a voulu tout ramener à lui. Il nous a corrigé notre langage, corrigé le nom des lieux, les étymologies, il a voulu franciser.</i>
Mael (élu associatif environnement)	<i>On est les troisième utilisateurs de glyphosate à La Réunion, vous avez la Martinique qui est polluée pour 700 ans par le chlordécone sur les bananiers avec l'augmentation de tous les cancers qui s'y attachent. Le glyphosate est une catastrophe à La Réunion, vous avez une nappe phréatique qui est polluée avec des taux dépassant même parfois 50000 fois sur certain produit.</i>

#### b) Le contexte (post)colonial tahitien

L'héritage colonial est mesurable dans le contexte tahitien à travers l'époque du CEP, qui a laissé des cicatrices, toujours ouvertes, qui resurgissent régulièrement dans l'espace médiatique et dans les conversations informelles. À ce titre, voici une sélection des représentations de nos enquêtés sur la question du CEP.

Tableau 21 : Discours sur les conséquences du CEP à Tahiti

Sujets	Citations
Jeanne (élue association environnement)	<i>J'ai eu un syndrome de Mururoa où j'ai perdu des enfants donc un moment donné j'en ai eu marre, j'ai l'impression qu'on me faisait des tests, j'ai perdu 6 enfants.</i>
Pedro (gestionnaire de l'environnement)	<i>Je suis originaire d'un atoll où il y a eu la base du nucléaire, sur deux ans j'ai fait revenir des gens sur Hao pour visiter, il y a une cinquantaine de personnes qui viennent visiter l'atoll par an, ce qui fait un bon impact. L'année prochaine il y aurait 120 personnes qui viendraient visiter.</i>
Mahana (surfeur)	<i>Il y a eu les essais nucléaires il y a quelques années, je ne sais plus, c'était il y a 20 ans, il y a vingt cinq ans, en 1994, je ne sais plus, qui a déjà pourri tous nos récifs et ramené des maladies aussi avec la ciguatera et tout. Donc ça a été un gros inconvénient pour la Polynésie...nos coraux sont morts ici, à Tahiti. A cause aussi des essais nucléaires, du réchauffement climatique, etc.</i>
Michel (surfeur)	<i>Il y a eu les essais nucléaires, pareil, ils sont tous allés travailler, comme ils disent anesthésiés par l'argent, Tu vas travailler, tu reviens c'est Las Vegas ici. Mais après quand tu vois les conséquences après c'est trop tard.</i>
Manea (usager ordinaire)	<i>Il faudra attendre beaucoup plus tard, avec le début des essais nucléaires, le tournage du film "Les révoltés de la Bounty", la création de l'aéroport, là, on va commencer vraiment à rentrer dans un fonctionnement très occidental avec un projet taria avec une classe sociale aisée qu'il va acquérir parce que ces familles ont des propriétés, elles vont commencer à louer, à construire...je suis de la génération du nucléaire. Lorsque la première bombe explose, donc, on est aux Australes, la radio c'était une heure par jour en fin de journée. À l'époque, je devais avoir 8 ans. Tout le monde, tout le monde a une idée sur cette bombe, mais personne n'est capable d'expliquer. Mais par contre, on voyait de plus en plus nos oncles, nos tantes, nos cousins disparaître. Ils quittaient l'île et la dernière personne que j'ai vu partir c'est ma grand-mère et mon grand-père. On s'est retrouvé tout seul avec une tante qui est restée et j'ai vu la maison se vider. On avait une rivière ou on rappait les maniocs pour faire la farine et on avait des cochons et des poulets, en l'espace d'un rien de temps c'est devenu de la brousse. J'ai vu les transformations physiques de l'île qui a basculé.</i>
Vaheana (usager ordinaire)	<i>Mon papa qui était français, qui était militaire, qui est arrivé ici dans les années 60 au moment des essais nucléaires. Donc moi je suis une enfant de la bombe et heu je ne renie pas l'histoire, je ne suis pas d'accord avec les essais nucléaires qui serait d'accord ? Faut être dingue mais j'accepte l'histoire pour moi c'est une cicatrice et parfois des moments douloureux naissent des choses par exemple si mon père n'était pas venu je ne serais pas née, voilà il y a plein de gens comme moi, et donc moi j'accepte l'histoire comme elle est et je me construis sur l'histoire c'est-à-dire que je vais pas haïr la France, j'aime la France et heu je vais pas haïr mes racines françaises parce que il y a eu des essais nucléaires ici.</i>
Georges (usager ordinaire)	<i>Moruroa tu veux dire ? Y'a quelque chose de bien parce qu'il y a du travail mais après y'avait plus de travail, mais après il n'y a pas de suite, ça c'est coupé comme ça d'un coup ! C'est dommage !...la France n'a jamais dit que c'est pollué sa bombe. Il a toujours dit que c'est bon pour l'environnement mais il nous prend pour qui ? Jamais il va dire que c'est pollué sa bombe jusqu'à présent.</i>
René (usager ordinaire)	<i>Mon grand-père est mort quand j'avais 3 ans d'un cancer du visage. Q : A voir avec les essais nucléaires ? René : c'est sûr. Même sans être là-bas, à Moruroa. Regarde Chernobyl, même ça c'est venu jusqu'à Tahiti, tout est pollué. On n'est plus à l'abri.</i>

Au regard de nos questions de recherches, les représentations liées aux contextes (post)coloniaux feront une analyse plus particulière au sein du cinquième chapitre.

## I.2. Évolution de la maritimité dans les sociétés insulaires

Maintenant que nous avons appréhendé les manières dont les sujets se représentent les contextes socio-culturels réunionnais et tahitiens, nous allons désormais exposer les données recueillies relativement à la maritimité, et plus généralement aux interactions entre les sociétés humaines et le milieu marin. Voici un tableau récapitulatif des marqueurs identifiés dans les discours des sujets.

*Tableau 22 : Marqueurs de la “maritimité”*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Culture de la pêche	43	27	18.3%	18.2%
Culture du risque	50	10	21.3%	6.8%
Technique de pêche	22	42	9.4%	28.5%
Usages du milieu marin	51	51	21.7%	34.5%
Usages des requins	50	9	21.3%	6%
Usages des tortues	19	9	8%	6%
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>148</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Ce premier tableau nous permet de constater que de nombreux concepts viennent illustrer les liens qui existent entre les populations enquêtées et le milieu marin. La maritimité est alors aussi bien représentée par des marqueurs qui font références à des usages, tels que les usages de la ressource (usages des requins, des tortues, techniques de pêche), les activités nautiques (surf, plongée sous-marine) ou encore les situations de coexistence avec la faune (interactions avec les requins, culture du risque).

Dans le cadre de la présente partie, nous aborderons les maritimités réunionnaise et tahitienne sous ces différents angles communs, puis nous présenterons les marqueurs spécifiques à chacun des deux terrains.

### I.2.1. Comment les usagers définissent-ils leur propre maritimité ?

Si notre cadre théorique nous a permis de donner des repères épistémologiques sur les maritimités réunionnaise et tahitienne, il nous est apparu approprié de donner une représentation de la manière dont les enquêtés définissent eux-mêmes leur maritimité. Nous aborderons donc successivement les représentations des populations des deux territoires.

#### a) Les données recueillies sur la maritimité réunionnaise

Notre cadre théorique nous a permis de mesurer à quel point la construction de la maritimité réunionnaise a été un processus dynamique, qui évolue encore aujourd'hui. Les usages des réunionnais du milieu marin ont particulièrement évolué depuis les années 1980, et le phénomène de balnéarisation, notamment dans l'Ouest. Dans ce contexte, les représentations de nos interlocuteurs concernant la maritimité réunionnaise sont contrastées. En voici une sélection :

*Tableau 23 : Verbatims sur la maritimité réunionnaise*

Sujets	Citations
Carl (gestionnaire de l'environnement)	<i>De toute façon moi demain je peux être dans les hauts, Mafate, non non non, je n'ai pas envie de tourner le dos à la mer. C'est quelque chose que j'ai (tape sur son cœur), ça m'a permis de nourrir ma famille, de voir plein de choses et puis voilà c'est ma vie tout simplement.</i>
Rodolphe (pêcheur)	<i>En 40 ans, je les ai vus un peu plus revenir à la plage puisque ça s'est démocratisé. Maintenant c'est vrai que j'ai souvenir de plage de boucan quasiment déserte, roches noires pareil, surtout qu'à l'époque quand on venait de Saint Benoît, là où tu allais à l'esplanade à Boucan c'était la route ça. Il n'y avait même pas la route de derrière. Mes parents ne voulaient pas qu'on s'y arrête parce que c'était censé être la plage la plus dangereuse donc on allait aux roches noires. Aux roches noires pareil, il n'y avait pas grand monde, essentiellement métropolitains ou créoles blancs</i>
Jo (surfeur)	<i>On vivait de la mer tous les soirs : coquilles, poissons, langoustes, crabes. ça sentait la mer tout le temps. On était heureux, il y avait une tite source pour aller laver le linge mais avec le firinga la source elle à bouché. C'était le paradis quoi. Nos parents quand on arrivait près de la mer il nous laissait libre ils nous disaient la mer c'est dangereux, là-bas c'est dangereux et faites attention. Voilà, on nous a toujours mis en garde mais on nous a toujours laissé la liberté. On connaît les temps, il y a des jours où il ne faut pas aller à la mer et il y a des jours propices pour qu'il y ait un danger.</i>
René (profession en lien avec le milieu marin)	<i>La Réunion c'est une île qui était déserte, elle a été peuplée par les marins mais on emmenait des malgaches, des indiens, des africains, on les a fait travailler dans les champs et eux ils ont connus que la terre. On leur a fait traverser la mer, ils ne l'ont peut-être pas vue d'ailleurs parce qu'ils étaient dans des calles. Cette réflexion-là, la mer pour eux c'est peut-être aussi un mauvais passage dans leur vie, un transfert pour l'esclavagisme et de se retrouver à travailler la terre. Soit ils ont fui et ils ont fini à Mafate et les autres sont restés travailler la terre. Au final, ils ne reviennent pas du côté de l'océan.</i>
Mael (élu associatif environnement)	<i>Le créole n'a jamais été ouvert à la mer. On a l'impression de découvrir aujourd'hui mais La Réunion n'a pas de mer facile, la mer a toujours été un danger. Le créole il connaissait le danger de la mer. Les gens venaient juste faire trempette ou pikniker</i>

	<i>mais vous n'avez personne qui allait en haute mer. La pêche au gros est arrivée après avec les bateaux. Les Réunionnais ils faisaient la petite pêche à la gaulette mais il ne rentrait pas dans l'eau.</i>
Billy (élu associatif activité nautique)	<i>Cette culture de la mer ici elle est exogène, occidentale donc elle n'est pas intégrée dans la culture créole...il y avait une petite tendance occidentale donc ma mère nous amenait au lagon ici mais elle ne sait toujours pas nager à 75 ans. C'était juste de l'eau pour se tremper.</i>
Yves (Association pratiquant activité nautique)	<i>Quand je suis arrivé en 64 pratiquement personne ne se baignait. D'ailleurs toutes les villes autour de l'île sont sous la protection d'un Saint. Dans les hauts il n'y pas de saint. J'ai un ami dont le père à l'époque était horticulteur, un gars qui habitait à la possession, on lui a proposé le terrain de la plage à la route depuis St Gilles jusqu'à la pass de trois bassins pour une bouchée de pain et il a dit qu'est-ce que je vais foutre avec du sable. A l'époque la mer ce n'était rien quoi, ça n'existait pas, personne ne s'y intéressait.</i>
Jano (scientifique)	<i>Je me rappelle ça m'avait choqué j'avais 10 ou 12 ans, j'avais rencontré des gens de Cilaos, des enfants de mon âge, qui n'avaient jamais vu la mer à l'époque. Je pense qu'aujourd'hui ça devient de plus en plus rare. Après il y a aussi le développement de l'audio-visuel avec les séries, les documentaires, ça donne envie d'aller à la mer, de voir les poissons. Surement que la nouvelle génération a plus envie de se tourner vers la mer.</i>
Manuel (scientifique)	<i>Ma famille vient de Terre sainte, donc je viens d'un village de pêcheur et mon grand-père était pêcheur, mon arrière-grand-père était pêcheur, mon arrière-arrière-grand-père était pêcheur, ses frères, ses cousins sont tous pêcheurs....On sait qu'il y a une circulation quand même dans l'océan indien de gars qui ont essayé de fuir la traite négrière et l'esclavage par la mer. Cela signifie qu'ils avaient une culture de la mer.</i>
Fred (société civile)	<i>Ah oui la mer fait peur amoin toujours, nou c'est la terre, le bétail. Dans l'eau quand il est propre lé clair il est content mais si i commence faire trop noir, na corail, na roche, mi sent pas moin trankil. Moin né pas un nageur pour dire aou, mi flotte seulement. I reste pas longtemps dans le grand eau.</i>

Ces différents discours sur la maritimité réunionnaise nous donnent une représentation de l'appréciation de la dangerosité du milieu marin par les Réunionnais. Pour les anciennes générations, les usages du milieu marin ont surtout été développés par les familles de pêcheurs. Cela s'explique notamment par les conditions d'accès délicates que nous avons présentées dans les chapitres précédents. Pour certaines personnes enquêtées, la communauté Kaf (descendants des esclaves) "tournerait le dos à la mer". Pour d'autres, les propos sont plus nuancés puisque de nombreux pêcheurs d'origine Kaf, tout au long du littoral réunionnais, ont toujours vécu en lien avec l'océan, et ce depuis plusieurs générations.

En parallèle, ces données confirment le fait que la maritimité réunionnaise est un processus particulièrement dynamique. La démocratisation récente de l'accès à la mer, avec le développement de la pratique des activités nautiques, nous amène alors à nous questionner sur les profils des pratiquants et des représentations que ces nouveaux usages génèrent chez les usagers traditionnels. Ces différents points feront alors partie de notre discussion.

b) Les données sur la maritimé tahitienne

À Tahiti, les interactions entre les habitants et le milieu marin sont facilitées par un environnement propice aux usages anthropiques. En conséquence, les Tahitiens ont toujours eu des usages réguliers du lagon, voire même quotidiens pour les populations qui résident sur le littoral. L'étendue du lagon est sans aucun doute un élément essentiel dans la construction de la maritimé tahitienne.

*Tableau 24 : Discours sur la maritimé à Tahiti*

Sujets	Citations
Tino (Pêcheur)	<i>On est entouré de l'océan, l'eau est autour de nous, donc on est plus qu'imprégnés par l'océan : on vit de ça, on vit avec, depuis des centaines d'années les Polynésiens ont toujours vécu sur l'eau, dire que les Polynésiens c'est un bureaucrate c'est faux ! Comme si tu l'enfermais dans un poulailler moi je dis qu'un Polynésien doit vivre dehors !</i>
Vaheana (Société civile)	<i>Ce thème de l'insularité c'est essentiel c'est ce qui définit le Polynésien et pour nous les éléments sont hyper importants, pas uniquement l'océan, l'océan c'est comme un marae c'est sacré, l'océan a été considéré comme un marae, c'est-à-dire une plateforme sacrée, quand on mettait une pirogue sur l'océan y'avait toute une cérémonie avec on offre les fleurs etc. y'avait toute une cérémonie du sacré et donc en général le Polynésien a cette particularité d'être à l'écoute de son environnement et de s'adapter à son environnement.</i>
Marc (profession en lien avec le milieu marin)	<i>Il y a la mer vivrière. Donc clairement, les gens c'est leur garde manger. Il y a la partie loisirs, va'a, surf, bodyboard, voile et après, il y a l'aspect culturel. l'aspect culturel ou clairement la mer ici a une vraie importance, que ce soit pour moi par rapport à la culture, ce que ça véhicule comme idée de régénérescence et autres. Et maintenant, il y a une nouvelle dimension qui est la dimension environnementale où là, clairement, c'est un écosystème un peu plus scientifique où clairement, il y a une relation de défense tout ça du patrimoine naturel, donc, il y a vraiment tout cet éventail, en fait, que ça représente en Polynésie la mer.</i>
Oro (gestionnaire de l'environnement)	<i>Je considère toujours la mer comme le garde-manger du Tahitien. Quand on a un souci alimentaire ou quand on a une perte de travail, là, le réflexe, c'est de se tourner vers la mer. C'est parce qu'on n'a pas forcément de foncier, on n'a pas forcément d'habitat, on habite peut être chez quelqu'un, on loue ou on est là où on est SDF. Et pour vivre ? La première chose, c'est la mer.</i>
Linda (gestionnaire de l'environnement)	<i>J'ai fait des études et ces études ont été payées par les produits de la mer, par beaucoup de sacrifices bien sûr. J'ai travaillé aussi etc. Mais je le dois beaucoup à la mer. Tellement que mon grand frère est devenu pêcheur professionnel.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>La mer de toute façon, je te dis, on est entouré d'eau et la plupart des Polynésiens, je dirais tous savent nager. Ça veut dire que quelque part le Polynésien, qui ne sait pas nager bah ce n'est pas le Polynésien. Normalement, le Polynésien il sait nager, dès qu'on est né, petit, on va à la mer. La mer c'est tout, ça représente tout pour nous, sans la mer je ne peux pas vivre comme je pense beaucoup de Polynésiens qui s'en vont même dans les pays. Mais quand ils arrivent à un niveau de troisième âge, ils ont tendance à revenir là où ils sont nés.</i>
Tino (pêcheur)	<i>On a du sang de l'eau de mer dans nos veines ! On vit avec ! Mes ancêtres je suppose ils ont vécu comme ça ! Donc moi bon j'ai fait que on va dire reproduire qu'ils ont peut-être fait à l'époque, mais après mes parents finalement nos parents je ne sais pas mes arrière grands-parents ce qu'ils étaient ? Bon ce que je peux te dire c'est que ma mère elle a vécu en tant que femme au foyer mais elle a travaillé dans l'océan elle allait ramasser des poulpes elle allait ramasser des pahua. Des sacs de pahua ! Parce qu'à l'époque y'en avait partout ! Des sacs de pahua pour revendre ici sur Tahiti pour faire vivre la famille !</i>

Michel (surfeur)	<i>Ceux qui habitent là ce côté-ci la côte Sud sont toujours en connexion avec la mer, la pêche, le va'a, le surf. C'est plus vers la ville t'as pas vraiment de contact avec la mer sinon tout le reste tout autour de l'île toujours ce contact. Dès qu'il fait beau le week-end toutes les familles sont à l'eau.</i>
Manea (société civile)	<i>Un peuple qui a vécu, qui a traversé un océan, on a du mal parfois à s'imaginer que sur un morceau de bois avec un morceau de pandanus, ils ont traversé des milliers et des milliers de kilomètres, ils sont allés, ils sont revenus, ils sont retournés. Ça veut dire qu'ils avaient une connaissance de ce milieu qui aujourd'hui fait peur. Tu as un bateau, tu ne l'as pas déclaré aux Affaires maritimes, tu as à peine le temps de sortir dehors que tu as tous les mutoi dessus, qui te disent oh licence. On finit par transformer la mer comme étant un ennemi.</i>

Les verbatims nous permettent de mesurer les représentations qu'ont les enquêtés sur la construction de la maritimité tahitienne, et ainsi mesurer le fort ancrage des polynésiens avec le milieu marin. Plusieurs personnes nous font part de leur représentation du lagon, qu'ils conçoivent comme un "garde-manger". Pour autant, cette représentation de la mer vivrière semble avoir évolué plus récemment. D'une part avec le développement des activités nautiques, qui occupent une place centrale dans les discours. D'autre part, avec l'opportunité de vendre le poisson et ainsi d'en tirer profit financièrement. Nous reviendrons dans le prochain chapitre, lorsque nous mettrons en lien les données sur les évolutions de la maritimité tahitienne avec celles des représentations des normes socio-culturelles, puisque les influences extérieures semblent jouer un rôle dans la construction de nouveaux rapports au milieu marin.

Maintenant que nous avons vu une première sélection de données relatives à la construction de la maritimité et à son évolution dans sa mouture plus générale, nous allons nous arrêter sur des concepts plus spécifiques des interactions entre les humains et le milieu marin sur les deux territoires enquêtés. La pratique du surf s'est avérée un objet d'étude pertinent, dans la mesure où cette discipline reflète les évolutions sociétales à travers la démocratisation des activités nautiques mais également leur sportivisation.

### I.2.2. La pratique du surf : entre modernité et mondialisation

En tant que chercheur spécialisé dans le domaine des STAPS, le surf s'est avéré être un objet d'étude particulièrement judicieux, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, en tant que pratiquant, nous avons pu réaliser des observations participantes. Deuxièmement, la pratique du surf représente un exemple pour rendre compte des problématiques liées à la démocratisation des activités nautiques, et donc de l'augmentation du nombre de pratiquants dans des espaces naturels non extensibles. Le surf révèle donc des tensions entre humains,



permettant alors d’observer directement des phénomènes sociaux tels que la montée du localisme, révélant alors des enjeux identitaires. Pour certains, le surf permet d’affirmer une expertise et donc une maîtrise du milieu marin. Pour d’autres, le surf est davantage considéré comme le reflet d’une société en évolution, faisant alors passer la mer de sa dimension nourricière à une dimension davantage récréative. Dans ce contexte ambivalent, voici les marqueurs associés aux activités nautiques :

*Tableau 25 : Marqueurs “activités nautiques”*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Activités nautiques	16	9	14.7%	15.2%
Origine des pratiquants activités nautiques	19	6	17.4%	10.2%
Plongée sous-marine	12	10	11%	17%
Surf	62	34	56.9%	57.6%
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Nous exposerons alors successivement les principales données collectées auprès de la diversité des enquêtés interviewés, mais également lors des observations réalisées sur le terrain. Nous nous focaliserons plus particulièrement sur le surf, puisque le développement de cette activité révèle des enjeux liés à la viabilité des socio-écosystèmes marins.

a) Le surf à La Réunion : un développement ambigu dans un contexte d’interdiction

Si les différentes catégories d’usagers du milieu marin ne s’accordent pas sur la légitimité des surfeurs à s’adonner à leur passion dans un contexte d’interdiction en dehors des conditions de l’arrêté préfectoral<sup>126</sup>, nul ne peut dénier la qualité des vagues réunionnaises. C’est pourquoi, pendant plusieurs années durant, le circuit qui regroupe les meilleurs surfeurs du monde a fait escale à La Réunion. Malgré cette reconnaissance à travers le monde, le surf réunionnais

<sup>126</sup> L’arrêté préfectoral réglementant les activités pratiquées en mer, mis en place en 2021 afin de réduire le risque requin, est reconduit jusqu’au 15 février 2024.

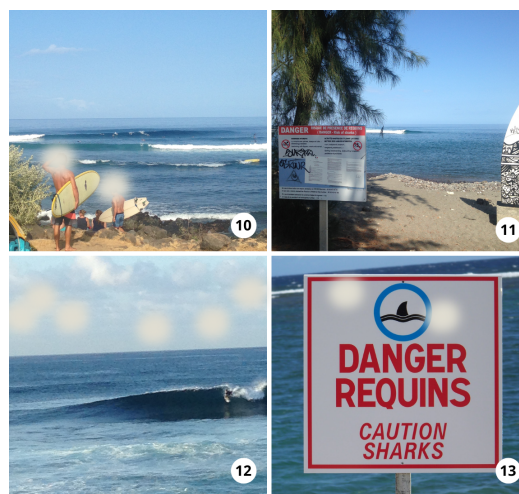
semble parfois souffrir d'un manque de reconnaissance. La recrudescence des morsures de requin sur les surfeurs ces dix dernières années n'a fait que renforcer le rejet de cette discipline, qui a parallèlement évolué vers davantage de sportivisation et d'individualisation.

Tableau 26 : Discours sur le surf à La Réunion

Sujets	Citations
Pedro (surfeur)	<i>C'est une histoire de moyen aussi à l'époque. Parce que les zoreils quand il sont arrivés ici ils ont calés sur st gilles. La mer était plus accessible que st pierre si tu veux. St gilles c'était le coin tranquille. Premier club c'était à st gilles. Après, les gars ont commencé à faire des petites compétitions ici. Longtemps après un club à ouvert à st pierre. Nous on a eu des planches tard. On avait une planche cassée, on était content.</i>
Lea (surfeur)	<i>On dit que c'est une île où il n'y a pas de racisme. C'est vrai que par rapport à la métropole, il y a plus de tolérances mais il y a quand même cette image de quand on fait du surf, de zorey qui colle quand même à la peau. Même si dans la crise requin ils ont essayé de montrer qu'il y avait plein de créole y compris des gens métissés, de toute couleur de peau qui pratiquent. Malgré tout il y a quand même, ne serait-ce que par jalousie, cette étiquette-là de gros riche ou de zorey qui colle à la peau quand on fait du surf et qu'on n'a pas la peau métissée.</i>
Jo (surfeur)	<i>Eh moi dit à ou, quel bouc sur Terre Sainte dans les années 1963, il parle du surf ? il ne parle pas de surf lui. Le gramouns, n'avait pas de surf dans sa culture lui, c'était la pêche, le bateau...je suis né en 1980 frère. Bah je n'ai pas de culture surf. La culture réunionnaise pour moi ce n'est pas une culture surf. Lui il m'a appris à comment mettre le zin, comment ce poisson là il s'appelle, à quelle date il faut le pêcher, tu vois mon père il m'a appris ça. Tu vois je su</i>
Fredo (gestionnaire de l'environnement)	<i>A Manapany, le surf, ils ont commencé à prendre un peu leur vague. Moi je me rappelle qu'on était les premiers à faire du moray. Au départ on faisait du bodysurf, après on a testé le moray mais après très franchement pour nous, il n'y avait pas d'intérêt parce qu'on était déjà chasseur sous-marin. Au lieu de perdre son temps sur une planche, nous on pouvait aller pêcher, on avait 15-16 ans, on faisait notre vente de poissons, on avait notre argent de poche comme ça. Après il y a d'autres gens qui sont venus, des gens de st leu qui commençaient à surfer.</i>
Rodolphe (pêcheur)	<i>On était de St Benoît, on allait régulièrement dans l'ouest même si mon père n'aimait pas du tout la plage on y allait quand même parce que ma mère aimait ça. Nous forcément le surf c'est un truc qui, malheureusement je ne peux pas apprendre à mon fils à cause de ce qui se passe, ça me désole profondément mais voilà. On a accroché tout de suite et puis voilà. J'ai été le premier à faire du surf à St Benoît à l'âge de 14 ans parce que les conditions étaient très calmes parce qu'il y avait à l'époque le club nautique de l'Est qui était là ce jour-là, il y avait une petite compétition d'optimiste il y avait la sécu et tout. Mon père avait accepté que je me mette à l'eau, j'étais tout seul planté derrière la piscine du butor à st Benoît où il y a l'ancien abri de pêche qui ne ressemble plus à grand-chose maintenant.</i>
Max (usager ordinaire)	<i>Le surf il n'y en avait pas. Ça c'est développé là, nous la mer ce n'était pas pour se baigner c'était plus pour manger quoi. Nous on a vu le surf avec comment qui s'appelle...Daniel Lavergne, c'est un zoreille, c'est lui le premier à avoir surfer à st pierre, il y a 30 ou 40 ans. On commençait à voir un peu. Pour nous c'était inintéressant, du surf c'était pour zoreille quoi. Pour nous ce n'était pas notre problème. On disait à ces gens-là, faites attention na requin près de la jetée. Après le surf c'est vraiment développé il y a une vingtaine d'années. Après si on regarde bien qui se fait bouffer par les requins, c'est toujours les gens qui ne connaissent pas trop la mer et qui bravent les interdictions. Les surfeurs où le touriste qui ne connaît pas alors que nous on connaît. Les coins, les courants, jusqu'à Grand Anse hein. C'est instinctif, on nous a enseigné.</i>
Gael (élu associatif activité nautique)	<i>Gael : il y avait de plus en plus de monde, de plus en plus de surf, les gens venaient de plus en plus pour surfer sur l'île comme je l'ai fait. Tous les spots se "blindaient" de plus en plus et donc les gars qui avaient connu st Leu dans les années 80 où ils étaient à 10 personnes.. Là certains jours ils étaient 60 à l'eau. Il n'y a pas de vagues pour tout le monde, mécaniquement ça ne marche pas. Tu as une espèce de chasse aux nouveaux qui s'organise.</i>

Ces différents verbatims nous permettent d’avoir une représentation de l’opinion des différentes catégories d’usagers sur le surf dans le contexte réunionnais. Nous souhaitons alors porter notre attention sur plusieurs éléments. Premièrement, sur le caractère non-autochtone de la pratique puisque les pionniers du surf réunionnais sont arrivés dans les années 1970. Deuxièmement, sur la catégorie socioprofessionnelle de la majorité des pratiquants, notamment au commencement de la pratique. Le surf a alors été catégorisé comme une activité destinée aux individus les plus privilégiés. Cette représentation est alors renforcée par le fait que les lieux de pratique sont majoritairement recensés dans l’Ouest de l’île, une région où s’installent le plus souvent les fonctionnaires “métropolitains” (e.g. carte de la migration depuis la France hexagonale présentée dans le premier chapitre de la thèse). Troisièmement, nous constatons une résilience de la pratique et de ses pratiquants, aux regards de l’interdiction de la pratique et des risques encourus par ces derniers. Ils sont d’ailleurs de plus en plus nombreux à retourner à l’eau (images ci-dessous). Nous reviendrons plus explicitement sur cette situation dans la dernière partie de ce chapitre, qui sera dédiée à l’analyse du risque requin à La Réunion.

*Photos 10, 11, 12 et 13 : Observations de sessions de surf au spot de Trois Bassins (10), à St Leu (11), au sport de La Jetée à St Pierre (12), dans un contexte d’interdiction (13).*



(Crédit : R. Pinel, 2020)

En parallèle, nous avons eu l’opportunité de recenser des données relatives au localisme, un phénomène qui nous intéresse puisqu’il suppose une appréhension sociologique :

*“Il y a eu le localisme exacerbé qui a fait que les compétitions n’étaient plus en odeur de sainteté par rapport aux locaux. On mobilisait le spot un peu trop longtemps à leur goût.” (Gef, surfeur).*

*“Le localisme c’est surtout St Leu. Trois bassins les mecs se prennent pour des locaux mais les mecs ils débarquent depuis hier, ils se prennent pour des...moi je ne surfais jamais à trois bassins.” (Tao, prestataire touristique)*

Enfin, si nous n'avons pas pour ambition de comparer les terrains d'enquête, nous avons également eu l'opportunité de répertorier une citation qui, par une opposition avec le contexte polynésien, montre à quel point le surf est une activité récente à La Réunion : *“Ce n'est pas comme à Hawaï où la vie tourne autour de ça, la culture surf à La Réunion c'est quelque chose de rapporté. Les premiers surfeurs à Boucan, à St Gilles dans les années 70, allez on va dire 70, c'est récent, on n'est pas en Polynésie ici.”* (Gef, surfeur)

## b) Le surf à Tahiti

Tahiti est également un paradis pour les surfeurs puisque de bonnes conditions de pratique sont observées tout au long de l'année. Ces conditions ont donc favorisé le développement de la pratique aux quatre coins de l'île. Un lieu est reconnu mondialement : le spot de Teahupo'o, qui accueille le circuit mondial chaque année et qui recevra d'ailleurs les JO de Paris 2024. D'une part, ces événements révèlent donc à quel point le surf peut générer des retombées économiques pour le territoire. D'autre part, ces manifestations montrent également que le surf a évolué vers une sportivisation et une professionnalisation. Afin de donner une vision contemporaine du surf à Tahiti, voici une sélection des principaux verbatims recensés :

*Tableau 27 : Discours sur le surf à Tahiti*

Sujets	Citations
Aito (prestataire touristique)	<i>Après si quand on était jeune on allait surfer à la passe des vagues de 1 ou 2 mètres. Mais ça c'est pas les parents, c'est influencé par la Télé.</i>
Tom (surfeur)	<i>J'ai un bateau et j'emmène les étrangers au surf, vu qu'il y a de la demande, mais personne qui remplit cette mission là, du coup je le fais avec plaisir...Les surfeurs qui arrivent à venir jusqu'ici Tahiti, ce n'est pas la destination la moins chère au monde. Donc, ce qui arrive ici, c'est qu'ils ont déjà un certain pouvoir d'achat. Après, est ce qu'on peut faire le lien entre le fait que quelqu'un a un pouvoir d'achat et sera plus ou moins élevé spirituellement ? Ça, c'est autre chose. Mais je pense que par expérience, tous les gars à qui j'ai eu à faire, ce sont des personnes assez élevées, quoi. Et du coup, spirituellement, tu as le sens du respect de l'environnement.</i>
Manahau (surfeur)	<i>Depuis, 5 ans, 7 ans on avait un flux important de métropolitains qui venaient ici. Donc qui venait ici, qui venait surfer, il y avait de bons je vais pas le cacher, de bons métropolitains qui viennent qui te disent « bonjour », comme le rite du Polynésien « bonjour, comment vas-tu » « très bien », y'a une échange. Y'en a y venait pas de bonjour, sinon ils venaient avec le bateau il se mettait complètement dans le bowl après il sautait, il sautait dans le bowl, le bateau se décalait et quand tu parlais avec lui non il voulait pas entamer.</i>
Mahana (surfeur)	<i>À Tahiti, on a pour moi les plus belles vagues au monde. Du coup, c'était presque inévitable, sachant que mon père surfait déjà un peu, il nous a mit à l'eau au plus jeune âge, avec mon grand frère, et on a commencé le surf très tôt...Le surf, à la base, ça vient de chez nous, les Polynésiens, les Hawaïens, donc Duke Kahanamoku, l'ancêtre, le premier à avoir surfer, il a sa statue, pour nous les Polynésiens, le surf, c'est comme la pêche et tout ça vient de chez nous. C'est parti avec la pirogue, le va'a, le va'a c'est le surf, le va'a tu étais dans une pirogue, une planche en bois et ils surfaient, ils voyageaient à travers les îles, entre les pays</i>

	<i>du triangle Polynésien en pirogues, pour voyager, pour aller plus vite, c'était grâce aux vagues, donc ils surfaient les vagues et c'est la même chose, après c'est juste une évolution. Pour moi, ce qu'on fait, c'est à peu près ce que nos ancêtres faisaient, mais avec l'évolution, comme dans tout, nous on surf, on surf toujours. C'est dans le sang, ça vient de nos ancêtres.</i>
Michel (surfeur)	<i>À Teahupoo c'est le cirque maintenant. Tu vas là-bas c'est même plus du surf, c'est du mannequina, t'as juste à poser pour avoir ta photo ! C'est plus l'esprit du surf quoi.</i>
René (usager ordinaire)	<i>Dans le milieu du surf, il y a du racisme. Il y a des gars qui n'aiment pas les blancs. Il ne faut pas aller là-bas. Il y a toujours aussi le conflit entre le boogie et les surfeurs parce qu'ils sont plus à l'intérieur de la vague, mais c'est silencieux.</i>

Si dans les représentations collectives, le surf est une activité ancrée dans la région polynésienne, les entretiens nous permettent de mesurer à quel point la glisse, plus que le surf, était une dimension centrale dans la vie des Tahitiens.

Nous observons également que le surf, sous sa forme moderne, favorise l'apparition de conflits, révélateurs des enjeux liés à la démocratisation de la pratique. Certains des spots de surf les plus fréquentés sont alors caractérisés par les locaux comme étant "la Chine" (ou "*chinese bay*"), signalant alors la forte densité de surfeurs, comme c'est le cas sur les *beach break* de Papenoo, de Taharuu (e.g. images ci-dessous) ou sur le spot de Taapuna.

*Photos 14 et 15 : Surfeurs sur le spot de Orofara à Papenoo (photo de gauche) et au spot de Taharuu (à droite)*



(Crédit : R. Pinel, 2023)

Cette augmentation du nombre de pratiquants, dont une partie arrive notamment de l'étranger, a favorisé la montée du localisme. Nous retiendrons alors deux extraits particulièrement révélateurs de ces tensions entre surfeurs locaux et étrangers :

*"Nous les métropolitains on les a mis un peu dehors quoi, c'est pour ça que maintenant on se trouve, franchement hier j'ai fait une session on était que 5, cinq sur toute la longueur du spot t'as trois bols là-bas t'es que 5 personnes tu vois. Sinon nous on a un spot de surf opposé ; ça s'appelle Taapuna mais là-bas Taapuna je vous dis franchement le Polynésien, le local est devenu minoritaire, minoritaire sur ce spot, ce qui est majoritaire c'est le popa'a... moi pour les locaux, je vais jamais leur interdire, je dirai toujours venez surfer chez vous, vous êtes chez vous. Mais pour les métropolitains, pour moi c'est fini ces choses-là, on est là, on fait de la lutte." (Manahau, surfeur).*

*“J’ai fait le tour du monde au niveau du Surf, à Tahiti on est peut-être les personnes les plus gentilles, les plus accueillantes, comme on disait la chaleur polynésienne sur Tahiti. Certes, il y a quelques îles comme l’île de Huahine, où il y a une mentalité très américaine, pas américaine, mais très hawaïenne, un peu localisme, tu viens pas surfer ici nos vagues, c’est chez nous. Huahine dans les années 1900 tu as eu beaucoup d’Américains qui se sont exportés là-bas, il y a beaucoup de mix là-bas et une mentalité américaine que je n’aime pas du tout et qui, heureusement qu’à Tahiti, on a toujours gardé cette chaleur polynésienne. Même nous les locaux, les surfeurs de Tahiti, on ne peut pas aller surfer tranquillement sur l’île de Huahine. À Moorea, ça commence à être un peu comme ça. Sur Tahiti, tu as certains jeunes qui commencent à agir comme ça. Les personnes qui ont un peu plus de sagesse, on essaie de recadrer ces jeunes-là. (Mahana, surfeur).*

Finalement, un autre élément inattendu s’est avéré particulièrement intéressant dans la perspective de croiser les données issues de nos deux terrains d’enquête. Et pour cause, à plusieurs reprises, l’arrivée de surfeurs réunionnais, dans le contexte d’augmentation des morsures de requins, a été pointée du doigt par des surfeurs locaux. Ces derniers associent ce flux migratoire à l’augmentation de la fréquentation de leur *home spot* :

*“Il y avait une maison là-bas, vers le restaurant “la plage”, c’est une coloc. Ils venaient tous de là, les Réunionnais, ça commençait comme ça, c’était la première vague, on a rien dit, après ça commençait à venir par le chemin de l’embouchure, ce chemin il faut connaître, c’est pas tout le monde qui connaît ce chemin. Là on a commencé à chasser tout le monde, ça vient trop quoi. (Michel, surfeur)*

*Après il y en qui viennent ils sont cools et d’autres non. On avait vu ça avec les Réunionnais, quand il y avait eu la crise requin, ils étaient venus ici et quand ils venaient au spot, ils étaient lourds quoi. Mais bon, c’était un passage. Maintenant quand je vais surfer, c’est plus les jeunes locaux, qui s’y croient trop quoi, ils sont là à vouloir te taxer. À Papenoo aussi, quand il y a du monde, ça bataille au pic, ça crée des tensions. À l’embouchure tu as des mecs qui ne sont pas bons et qui viennent surfer, c’est dangereux. Nous, en foil faut qu’on fasse gaffe, c’est dangereux. Il n’y a pas vraiment de réglementation. (Daniel, surfeur).*

Là encore, nous aurons l’opportunité d’approfondir l’analyse de ces données ethnographiques sur la pratique du surf dans le cadre du cinquième chapitre de la thèse.

### I.2.3. La pêche : une activité au cœur du fonctionnement sociétal insulaire ?

Nous présentons désormais les principales données relatives aux activités de pêche. Ces données ont été recensées dans les discours des enquêtés mais également à l'occasion d'observations participantes et non-participantes.

#### a) La pêche à La Réunion

Si nous avons d'ores et déjà pu évoquer la dureté du milieu marin réunionnais, il n'empêche que les Réunionnais, notamment les pêcheurs, ont développé des stratégies pour l'appivoiser. Les entretiens réalisés avec la communauté de pêcheurs nous ont donc permis d'appréhender cet univers et concevoir alors l'expertise développée par les pêcheurs réunionnais, génération après génération. Nos données soulignent alors que le maintien de cette expertise est dépendant de la transmission intergénérationnelle.

*Tableau 28 : Discours sur la pêche à La Réunion*

Sujets	Citations
Fredo (gestionnaire de l'environnement)	<i>Après il y a eu les premières lampes étanches je me rappelle j'étais encore petit c'était les grosses là les jaunes vraiment rustique mais c'était efficace. Ça n'éclairait pas forcément comme maintenant avec les systèmes de led. Après ce que je me souviens quand je voyais mon grand-père, il faisait toute pêche, avec ses canots, à Manapany, avant il y avait une mise à l'eau au fond.</i>
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>Je suis pêcheur qui vient de la canot, au flambeau, à la lampe à gaz, à la génération alternateur, à la batterie individuelle et après on est passé en mode alternateur. Vous voyez c'est une évolution de cette pêche. Mieux encore à la voile. C'est terminé ça. La barque traditionnelle, barque en bois, aujourd'hui on plante des fleurs dedans mais non. Sa place n'est pas de finir avec de la terre dedans. La valorisée, de le mettre en valeur, le touriste vient à La Réunion pour la pêche artisanale... On n'avait pas de filets à l'époque. On pêchait avec des patates à durant, des lianes. On faisait des rouleaux, on encerclaient avec, comme des mangroves repliées quoi, c'était le filet naturel. Les gars retiraient les poissons qu'ils n'utilisaient pas, ça c'est la tradition. Après le filet est arrivé, dévastateur.</i>
Max (usager ordinaire)	<i>Quand on faisait la pêche au tramail par exemple, il fallait 10-15 personnes, quand les sardines montaient il fallait les entourer, faire du bruit pour les pousser dans le filet. C'était des gens qu'on ne connaissait pas et en fonction de la prise chacun repartait avec son poisson. Moi j'allais aider, on appelait ça rentrer dans le rond et puis tu as un peu de poissons. Les choses qu'on peut pêcher maintenant c'est au port quand les capucins montent ou les sardines.</i>
Ed et Dodo (usagers ordinaire)	<i>Ed : il n'y a plus de canot ici, c'est que en chambre à air. Tu sais hier on était à trois quand on est arrivé là-bas. Le filet restait dans la mer, impossible de le tirer. Déjà moins de monde pour tirer. il faut au moins 15 personnes. le tramail coulait. On connaît quand il y a les sardines, si c'est pêche cavale. De loin on reconnaît. Hier quand on est arrivé c'est parti direct. Chambre à air de tractopelle. Dodo : c'est quand même long et fastidieux comme pêche. Il faut bien mettre le filet dans la chambre. 100 mètres de long, 6 mètres de profondeur. Après tu pars à la nage en poussant la chambre.</i>

Parmi les techniques de pêche les plus évoquées dans les entretiens, la chasse sous-marine est identifiée par l'ensemble des usagers comme un risque pour la biomasse réunionnaise (nous reviendrons d'ailleurs sur le phénomène de braconnage lorsque nous aborderons la dimension écologique). Les enquêtés mentionnent alors deux éléments pour justifier ce risque. Premièrement, la modernisation de la pratique à travers notamment l'utilisation des lampes led, et les fusils très performants. En deuxième lieu, la dynamique financière avec l'objectif de réaliser l'activité pour vendre les fruits de sa pêche, et non plus seulement subvenir aux besoins de ses proches.

Nous avons également pu observer que, si différentes techniques de pêche étaient pratiquées collectivement (e.g. photos ci-dessous prises lors d'une exposition), la pêche contemporaine est davantage marquée par une dimension individualiste.

*Photos 16, 17, 18 et 19 : Exposition de photos de trois photographes au quartier de Terre Sainte (St Pierre), représentant l'usage du milieu marin dans ce quartier de pêcheurs.*



(Crédit : R. Pinel, 2018, à partir d'une exposition de photos sur le quartier de Terre Sainte)

Nous pouvons alors confronter ces deux groupes d'images. Les images ci-dessus représentent une époque pas si lointaine (années 1980), montrant alors des techniques de pêche qu'il est dorénavant beaucoup plus rare d'observer. Les fusils de pêche, arborés fièrement par les jeunes du quartier de Terre Sainte (photos 18), sont quant à eux toujours présents dans le paysage réunionnais.



*Photos 20, 21 et 22 : vedette pour la pêche côtière à St Pierre (à gauche), Canots de pêche motorisé à Ste Rose (au centre) et filet de pêche étendu sur le sol au quartier de Patates à Durant (à droite)*



(Crédit : R. Pinel, 2018)

Ces clichés, plus récents, laissent transparaître cette évolution de la pêche réunionnaise. Par exemple, nos observations au sein du quartier Patates à Durant nous permettent de constater que les filets de pêche sont beaucoup moins utilisés, reflétant alors les propos tenus par Ed. Dans les plus grands ports de l'île, les vedettes pour la pêche aux gros ont pris le pas sur les canots traditionnels, qui restent, malgré tout, bien présents dans le paysage réunionnais.

#### b) La pêche à Tahiti

Les éléments contextuels et épistémologiques présentés dans les chapitres 1 et 2 (e.g. consommation de poissons par habitant) nous ont permis de constater que la pêche est au cœur du fonctionnement de la société tahitienne.

Par ailleurs, le recueil de données réalisées *in situ* nous apporte d'autres éléments sur les évolutions de la pêche. De nombreux lieux dédiés aux pêcheurs sont recensés sur le littoral. Ces endroits sont notamment destinés à la vente de poissons, mais ils représentent également des lieux de socialisation dont certains que nous avons fréquentés. Dans ce cadre, nous nous sommes intéressés aux pêches côtières et lagunaires.

Tableau 29 : Discours sur la pêche à Tahiti

Sujets	Citations
Tiare (profession milieu marin)	<i>Aujourd'hui c'est dur de vivre de la pêche parce qu'il n'y a pas de poissons. Mais bon, on ne crève pas de faim, on vit bien, on mange bien. Mais il n'y a pas assez pour voyager. Pas de quoi devenir riche.</i>
Taaroa (pêcheur)	<i>Aujourd'hui nous on a beaucoup de concurrents, maintenant c'est les plaisanciers. Et là on dirait qu'il y a plus de plaisanciers que de professionnels. Après, quand tu fais la visite du bateau tous les ans, on nous exige d'acheter ça, d'acheter ça, d'acheter ça. Et quand tu vois les plaisanciers, que dalle, ils sont au large, même les bateaux de 12 pieds, ils sont à 10 nautiques des côtes. Nous, on autorise qu'à 15 nautiques et on est tout bien équipé. Il y a plein de plaisanciers qui travaillent la semaine, ils ont le loisir le week-end. Après, c'est plutôt des locaux, quand tu vois des farani, ils sont très respectueux comparé aux tahitiens. Mais je sais, il y a des plaisanciers dans mon district, on est 5 professionnels dans mon district, pour une vingtaine de plaisanciers. Après, il y a des plaisanciers qui quittent à 5h du matin et qui reviennent à 6h du soir, comme un professionnel. Pour moi un plaisancier, tu vas à la pêche, tu attrapes un poisson, tu rentres chez toi c'est juste pour le manger. Mais non ils viennent faire du business et le lendemain au bord de route pour vendre, tu as le concurrent à côté qui est un plaisancier, toi tu vends raisonnablement ton morceau pour que tu t'en sortes, et lui il te casse à 2 fois plus lourd pour le même prix.</i>
Linda (gestionnaire du milieu marin)	<i>Aujourd'hui les gens viennent carrément de Tautira, de Papara. Et du coup, il n'y a plus cette connaissance entre pêcheurs qui font qu'autrefois, il y avait une sagesse dans la gestion collective, et les vieux pêcheurs étaient écoutés, mon père avait un ami fantastique qui avait une cartographie de la mer, je trouvais ça merveilleux cette connaissance, cette connaissance-là elle est complètement perdue, cette connaissance elle était basée sur le partage. Mais aujourd'hui, en fait, ce partage se fait plus, parce que la technologie, pour remonter un thon on n'y va plus à la force de ses bras, on appuie sur un bouton le moteur il fait le boulot.</i>
Teva (usager ordinaire)	<i>Avant, c'était trop poissonneux, y'avait pas de monde, y'avais personne. Quand il va à la pêche il avait plein de sous. Plus maintenant y'a trop de pêcheurs, trop de monde et c'est trop pêché ! Trop de filets ! Tout ça. C'est pas qu'il n'y a pas de poissons, mais y'a moins. Quand tu vas t'as toujours un peu de sous, avant avec mon père, lui quand il va à la pêche il se remplit les poches...quand je vais à la pêche c'est deux fois par semaine ! C'est suffisant ! Tous les jours j'ai un voisin qui fait ça heureusement qu'il est seul ! Mais quand il fait le massacre c'est un truc que nous on n'aime pas !</i>

Premièrement, nous pouvons noter que les usagers mentionnent une modernisation de la pêche, avec l'utilisation de moyens toujours plus performants. Par exemple, plusieurs interlocuteurs évoquent les systèmes d'éclairage pour la chasse sous-marine nocturne, ou les moulinets électriques.

*Photos 23 et 24 : Marina à Papara (à gauche)  
et pêcheurs nettoyant les poissons à la Pointe vénéus à Mahina (à droite)*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

Deuxièmement, nos données nous ont permis de mesurer que la pêche est une activité familiale. En d'autres termes, il est courant que dans les familles au sein desquelles la pêche est un moyen de gagner de l'argent, l'homme va à la pêche et lorsqu'il rentre à terre, la femme vend le poisson en bord de route. Voici deux autres citations qui viennent illustrer cette dimension familiale de la pêche :

*“Il y a 30 ans, il y avait plus de pêcheurs, c'est tout le monde qui pêchait, chaque foyer a son pêcheur.”*  
(Teo, pêcheur)

*“La pêche c'est un métier de famille. Moi, je n'ai pas une famille de pêcheurs et quand il a fallu que je me mette à la pêche, je n'avais pas les petites astuces que certains ont de génération en génération donc j'avais des petites difficultés de ce côté-là. Mais je me suis quand même accroché. Et puis je vois. Il y a beaucoup de gens qui pêchent et puis ils ont toujours soit une épouse, soit une fille, un fils, un père qui va vendre le poisson pêché.”* (Eric, profession en lien avec le milieu marin)

Pour Éric, né à Tahiti avec deux parents d'origine française, l'expérience de pêcheur professionnel s'est avérée particulièrement délicate, au regard de son isolement au sein de la communauté de pêcheur. Cette donnée vient donc renforcer le résultat exposé précédemment, à savoir que la pêche est une activité qui dépend de la sociabilité de ceux qui la pratique.

En parallèle, nous nous sommes demandés si la pêche était un métier d'homme plutôt que de femme. Nous avons alors posé cette question directement à la seule femme pêcheur professionnelle que nous avons interviewé, et voici sa réponse :

*“La pêche oui c'est un métier d'homme (rire). Une femme elle peut faire mais faut vraiment avoir le mental quoi. C'est dur la pêche, si tu n'as pas le physique et le mental, tu ne peux pas y arriver. Après c'est sûr il faut aimer ça, car si tu n'aimes pas ça sert à rien.”* (Mihivai, pêcheur)

Pour autant, nos observations nous ont permis de constater que la pêche lagonaire est une activité particulièrement pratiquée par les femmes tahitiennes. Nous avons régulièrement observé des femmes tahitiennes pêcher, notamment des adolescentes. Notons de nouveau que nous avons rencontré de plus grandes difficultés pour interviewer des femmes, et avons donc réalisé deux entretiens semi-directifs par téléphone.

Troisièmement, nous avons pu mesurer à quel point la transmission intergénérationnelle est au cœur du métier. D'ailleurs, à plusieurs reprises nous avons recensé des discours de pêcheurs qui ne souhaitent pas que leur enfant suive leur parcours professionnel, tant le métier est devenu de plus en plus difficile :

*“La cadette je sais qu'elle veut faire la pêche, j'ai dit ne fais pas la pêche. Il y a 20 ans oui, mais pas aujourd'hui, c'est dur. Mon fils aîné qui a 9 ans, si c'est les vacances ou le week-end, à chaque sortie, il est toujours là, que c'est fort la mer ou que c'est calme. Après moi je leur dis, si vous pouvez avoir un*

*bon diplôme et avoir un bon travail et la pêche le week-end, un loisir. Encore il y a 20 ans oui, mais aujourd'hui, c'est catastrophique". (Taaroa, pêcheur)*

Finalement, une majorité des pêcheurs avec lesquels nous avons eu l'opportunité d'échanger se sont montrés alarmistes quant à l'avenir de la pêche côtière. La raréfaction des poissons résultant des pêches industrielles, la réglementation toujours plus contraignante, l'augmentation des coûts du matériel, la concurrence des plaisanciers, sont autant d'éléments identifiés comme des facteurs qui entraînent un durcissement de la vie des pêcheurs professionnels côtiers et lagonaires.

## **II. La dimension politique révélatrice des indicateurs de conflictualité**

L'approche des systèmes politiques et des représentations qu'ils produisent chez les populations locales, nous permet de recenser une diversité de marqueurs, qui font notamment références à des situations conflictogènes.

Pour rappel, nous avons vu au sein de notre cadre théorique que les conflits peuvent trouver différentes origines, qu'ils soient entre les acteurs (conflits humains-humains), mais également des conflits avec la faune (conflits humains - non-humains). En parallèle, nous avons également vu dans la première partie de ce chapitre que les représentations que détiennent les locaux du milieu marin entrent parfois en conflit avec les représentations et normes européennes et occidentales. Nous verrons alors dans quelles mesures les conflits répondent à de nouvelles circonstances socio-environnementales qui s'imposent aux sociétés humaines et qui leur demandent d'évoluer et de s'adapter.

Au sein de cette partie, nous exposerons les données recueillies à travers trois sous-parties, révélatrices des enjeux politiques auxquels sont confrontés les populations locales. Dans un premier temps, nous analyserons les tenants et les aboutissants des conflits entre humains, avec des phénomènes que nous avons pu observer tels que le localisme, le racisme ou encore la croissance démographique. Dans un second temps, nous étudierons les principales préoccupations des populations locales, révélant alors leurs conceptions des principaux enjeux sociétaux auxquels ils se sentent confrontés. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous

nous focaliserons sur les enjeux liés au milieu marin, en présentant notamment les données collectées relativement à la gestion des ZEE.

## II.1. Le conflit entre les humains et la recherche d'un nouvel équilibre social

Comme nous l'avons mentionné précédemment au sein de notre cadre théorique, nous appréhendons les systèmes conflictuels comme des étapes cruciales qui favorisent l'innovation sociétale et qui, dans ce sens, vont permettre aux populations locales de s'adapter aux changements socio-environnementaux. Voici une représentation des marqueurs des systèmes conflictuels "humains-humains" collectés par le biais des entretiens semi-directifs.

*Tableau 30 : Marqueurs "conflits entre humains"*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Conflits d'usage	24	28	29,6%	31,2%
Conflits territoriaux	2	11	2,5%	12,2%
Croissance démographique	10	9	12,3%	10%
Localisme	6	15	7,4%	16,6%
Racisme	12	4	14,8%	4,5%
Représentations des acteurs entre eux	27	23	33,4%	25,5%
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>90</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Ces premières données nous permettent de constater que les populations des deux territoires insulaires appréhendés connaissent des situations similaires, pouvant entraîner des systèmes conflictuels latents ou prégnants.

### II.1.1. La croissance démographique comme facteur de situations conflictuelles

Nous souhaitons donc dorénavant nous arrêter plus spécifiquement sur l'indicateur croissance démographique qui, s'il impacte les dimensions écologiques, économiques et socio-anthropologiques, est particulièrement révélateur d'enjeux politiques. Phénomène révélateur de l'évolution de l'anthropocène, la croissance démographique est un aspect d'autant plus impactant dans les contextes insulaires. Une certaine partie de la population se positionne alors en victime face à cette évolution démographique. Nous aborderons alors les principales données recueillies relativement à l'augmentation du nombre d'habitants.

#### a) La croissance démographique à La Réunion

Nous avons d'ores et déjà exposé les données quantitatives relatives à la croissance démographique réunionnaise dans le premier chapitre, révélant ainsi les différentes périodes migratoires qui ont marqué ce processus. Nous souhaitons alors donner une représentation de ce qu'en pensent les enquêtés, puisque cette situation a été répertoriée dans leurs discours mais également lors d'observations sur le terrain.

*Tableau 31 : Discours sur la croissance démographique à La Réunion*

Sujets	Citations
Gege (gestionnaire de l'environnement)	<i>La Réunion est passée en pas longtemps de 250 000 habitants à bientôt 1 million et que ce qu'on pouvait faire quand on était 250 000, on ne peut plus le faire de la même façon à 1 million d'habitants. Les îles c'est des espaces réduits. Forcément il faut partager.</i>
Gef (surfeur)	<i>Alors on privilégie la nature, on privilégie l'homme et le béton ? On ne trouve pas un équilibre. Et se pose la question de combien d'habitant sur l'île ? On est dans un système où tu ne fermes pas les portes, il y a des pays européens qui ferment leur porte. Le pacte de Marrakech, c'est un cadre juridique où il laisse chaque pays être souverain de son immigration et comment il le traite.</i>
Bernard (scientifique)	<i>C'est quand même un grand problème de La Réunion, cet essor démographique, qui heureusement, quand même, globalement, s'est fait, accompagné par un essor des conditions de vie.</i>
Max (usager ordinaire)	<i>Notre insularité ne nous permet pas de vivre dignement parce que l'île n'est pas extensible et quand il y aura trop de monde il n'y aura pas de travail pour tout le monde.</i>

Pour une partie des Réunionnais interviewés, la croissance démographique est considérée comme une problématique majeure dans la mesure où ils se retrouvent contraints de "partager" les ressources naturelles avec un nombre croissant d'individus. Plusieurs enquêtés y perçoivent

le fait qu'il n'est dorénavant plus possible de conserver les mêmes modes de vie que les générations passées.

En parallèle, nous avons pu mesurer la croissance démographique à travers le développement urbain non contrôlé, notamment dans l'Ouest, particulièrement prisée par les résidents originaires de l'hexagone, comme nous l'avons déjà observé en formalisant la carte n°1. Finalement, nos interlocuteurs présentent également la croissance démographique comme un facteur de chômage pour les locaux, venant ainsi confirmer les données exposées dans le premier chapitre concernant le taux d'emploi des Réunionnais.

#### b) La croissance démographique à Tahiti

Pour les Tahitiens, la croissance démographique a engendré une modification du paysage, particulièrement visible dans la zone urbaine qui s'étend de Punaauia à Mahina. Pour certains résidents de cette zone, il est parfois difficile d'accepter le développement de nouvelles infrastructures, telles que les immeubles. Par exemple, des observations sur le terrain nous ont permis de recenser, à plusieurs reprises, des banderoles avec des messages qui signalent un rejet de ces nouveaux projets immobiliers. A Punaauia, plusieurs quartiers s'opposent manifestement aux projets immobiliers (e.g. photo 25, ci-dessous).

*Photo 25 : Opposition des résidents aux projets immobiliers à Punaauia*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

Nous avons également réalisé des observations participantes lors de manifestations de résidents qui s'opposent à l'urbanisation de zones naturelles. Les discours des enquêtés sont tout aussi révélateurs des représentations des locaux sur l'évolution démographique.

Tableau 32 : Discours sur la croissance démographique à Tahiti

Sujets	Citations
Raimana (pêcheur)	<i>Je vois déjà au niveau de la population qui a beaucoup augmenté. Je parle déjà de Tahiti et des îles Sous le vent. J'ai fait toutes ces îles là, en ce temps, c'était inhabité, même Moorea qui faisait une des îles les plus belles. Mais maintenant, je peux plus, c'est trop habité, partout où tu vas, c'est privé, c'est plus possible. Donc ça veut dire que déjà au niveau du poisson de lagon, tout diminue. Donc population, pollution c'est sûr et donc diminution du poissons. Tout est pêché maintenant au filet.</i>
Vaimiti (prestataire touristique)	<i>Aujourd'hui c'est surpeuplé on va dire y'a pas de travail, et les gens peuvent plus, je dis c'est pas qu'ils ne respectent pas, c'est que ils ne peuvent plus faire le rāhui, le coprah je dis, faire le rāhui comme avant.</i>
Fred (prestataire touristique)	<i>À Tahiti à cause de la densité de population, ça ressemble plus à la métropole que dans les îles où les gens sont beaucoup plus cools à moins d'aller à la presqu'île et des endroits qui sont vraiment éloignés de la capitale si on peut appeler ça... Les Tahitiens sont toujours restés très proches de la mer, peut-être moins sur Tahiti et Papeete parce que les gens vont acheter leurs poissons et parce que comme l'île est surpeuplée, il y a probablement moins de ressources dans le lagon que dans les autres îles.</i>
Michel (surfeur)	<i>Là je me suis garé là j'ai eu de la place là mais normalement on ne se gare plus là alors que depuis petit on a toujours mis la voiture là dans le chemin. Quand c'est devenu le bordel, y'avait du monde, il foutait la voiture n'importe où donc ça a gêné les gens qui habitaient là. On ne pouvait plus passer, c'était vraiment le bordel donc ils ont appelé la police, maintenant on met des PV dans ce chemin-là. Tu ne peux plus venir là ; alors qu'il y a 5 ans c'était pas comme ça. C'est vraiment devenu un bordel.</i>

Pour les habitants des communes plus excentrées, venir “à la ville” est parfois considéré comme un “calvaire”. La pollution, le stress, le trafic, sont autant d’éléments qui sont mis en avant par des résidents de Tahiti Iti, qui y voit alors un environnement de plus en plus urbanisé.

Enfin, dans la même logique que nous avons vu précédemment avec les données recueillies dans le contexte réunionnais, la croissance démographique est également associée à la diminution des ressources naturelles. Pour certains usagers les comportements ne sont donc pas le motif principal de la réduction des ressources marines, mais bien le nombre de personnes qui sollicitent cette même ressource. L’occupation du littoral, interface entre la terre et la mer, apparaît alors comme un des principaux motifs de conflits entre les humains.

### II.1.2. Les conflits entre usagers de la ressource marine

Nous avons pu noter précédemment que des conflits de différentes natures se produisent au sein des milieux marins. Ils sont souvent le fruit d’interactions entre usagers de la ressource marine. Par ailleurs, les représentations que détiennent les usagers locaux du milieu marin peuvent se confronter, voire même s'opposer aux représentations et normes européennes et occidentales.



Les conflits ont surtout été répertoriés dans les discours des enquêtés. En parallèle, nous avons également collecté des données via un suivi assidu de certaines pages sur le réseau social Facebook puisque les espaces publics numériques sont le lieu de nombreuses interactions conflictuelles entre les différentes catégories d’usagers du milieu marin.

a) Les conflits d’usage liés au milieu marin à La Réunion

À La Réunion, les conflits sont aussi bien liés à la mise en place d’outils de gestion de l’environnement marin, tel que dans le cadre de la RNMR, qu’aux représentations divergentes des usagers de la ressource. Si les données se sont avérées particulièrement fécondes avec plus d’une trentaine de citations d’enquêtés faisant référence à des situations conflictuelles, nous avons pu remarquer que des objets conflictuels sont récurrents. À cet effet, voici une sélection de citations révélatrices de ces principaux objets conflictuels.

*Tableau 33 : Discours sur les conflits d’usage à La Réunion*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>	<b>Nature du conflit</b>
Yves (élu association activité nautique)	<i>Les pêcheurs en barque nous fonçaient dessus parce qu’ils estimaient qu’on leur prenait leurs poissons et qu’on était des braconniers. Ce qui était vrai pour ceux qui pêchaient en bouteille.</i>	Pêcheurs ayant différents usages de la ressource
Manuel (scientifique)	<i>Lorsqu’on patrimonialise l’espace, c’est-à-dire qu’on dit, là vous êtes sur un espace qui est le conservatoire du littoral, le parc marin ou le parc national, en fait on crée du conflit d’usage. Le fait de définir une norme officielle avec un nouveau code d’usage qui rencontre l’usage des habitants depuis 2 ou 3 générations et là il y a conflit.</i>	<i>Green grabbing ou appropriation de terres et de ressources à des fins environnementales</i>
Anna (gestionnaire)	<i>On a tendance à vouloir sauver son usage et de ne pas regarder les choses de manière globale.</i>	Individualisme
Thomas (surfeur)	<i>Il y a beaucoup de plongeurs et de surfeurs qui n’arrivent pas à s’entendre. Il y a une guerre. Du coup les plongeurs se sont ralliés à la RNM lorsque les surfeurs l’ont pointé du doigt. La plongée ça s’est énormément développé à La Réunion ces 10 dernières années, beaucoup de nouvelles têtes sont arrivées et ceux qui sont là depuis longtemps n’ont pas trop apprécié d’avoir des mecs qui arrivent comme ça et que leurs business fonctionnent à fond. C’est des jalousies un peu tu vois. Et inversement, les plongeurs, le peu qui ont essayé de faire du surf, ce n’est pas un sport facile quoi, pas comme la plongée quoi (rire). Ces gars-là ils ont une espèce de jalousie par rapport à ce qu’ils sont capables de faire dans le milieu de l’océan quoi, il y a toujours cette petite « guéguerre » entre les plongeurs qui disent ouais vous connaissez rien à l’océan, vous ne voyez pas ce qui se passe sous l’eau etc.</i>	Conflit entre surfeur et plongeur

Cette sélection de verbatims tirés des entretiens nous permet de faire quelques constats importants. Premièrement, nous pouvons voir que les conflits concernent une grande diversité d’usagers du milieu marin, dont certains ont un usage semblable, mais des intérêts divergents.

Ces conflits soulignent le fait que des usages peuvent avoir la même finalité, comme les usages vivriers ou récréatifs, mais ils rencontrent tout de même des difficultés à cohabiter entre eux. Deuxièmement, ces données nous permettent de vérifier l'approche théorique que nous avons exposé précédemment, relativement à l'acceptation sociale des outils de gestion de l'environnement. Le cas de la RNMR semble alors un exemple révélateur des enjeux liés à la gouvernance du milieu naturel. Finalement, les données sur les situations vectrices de conflits sont révélatrices d'une évolution des modes de consommation de la ressource avec le passage d'un usage vivrier à un usage à la fois financier et récréatif.

#### b) Les conflits d'usage liés au milieu marin à Tahiti

Si nous aborderons prochainement les enjeux liés à la vulnérabilité du milieu marin à Tahiti (e.g. dimension écologique), les données que nous allons présenter maintenant vont faire ressortir la diversité des origines qui peuvent générer des phénomènes conflictuels.

*Tableau 34 : Discours sur les conflits d'usage*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>	<b>Nature du conflit</b>
Oro (gestionnaire environnement)	<i>Le conflit en Polynésie, ça peut aller très loin. C'est le problème. Ce n'est pas des conflits qui vont se régler en justice, c'est des conflits qui vont se régler à coups de poing et de fusils de pêche. Donc il ne faut pas attendre qu'on arrive à ce niveau-là.</i>	Approche culturelle dans la gestion du conflit
Anne (gestionnaire environnement)	<i>Ce qui a motivé le rāhui à Teahupo'o c'est aussi des conflits chez les pêcheurs de Tautira et de Teahupo'o, il n'y a pas que la gestion de la ressource. Parfois la gestion de la ressource, tu te rends compte qu'elle n'est pas si dominante que ça, c'est plus pour régler des conflits d'usage ou interdire aux gens de venir pêcher sur une zone parce que eux, finalement, n'y vont pas.</i>	Usage de la ressource par des pêcheurs de différentes communes
Céline (gestionnaire environnement)	<i>Les conflits d'usage sont beaucoup liés à la notion de l'utilisation de la mer et à l'individualisme. On ne veut pas partager et c'est dur d'insuffler.</i>	Individualisme
Manahau (surfeur)	<i>On s'engueule avec ces personnes-là pourtant tu lui dis c'est comme ça parce que si tu continues à jeter ton ancre, j'ai fait un calcul, d'ici 5 ans, il n'y aura plus rien à voir, il n'y aura plus de poissons, il n'y aura plus de fond marin.</i>	Conscience de la vulnérabilité de la ressource
Kanavai (surfeur)	<i>Il y a 20 ans, c'était je te tape d'abord et après tu vas à la plage et là on se parle et si tu n'es pas d'accord je te retape. C'était entre surfeur et des fois c'était entre brun et blanc. La plupart du temps, c'est plutôt une question de couleur.</i>	Gestion du conflit

Dans un premier temps, nous constatons que certains usagers donnent une représentation de la gestion du conflit par les parties prenantes elles-mêmes. Des usagers nous ont rapporté qu'il

n'est pas rare que des interactions, entre surfeurs locaux et expatriés par exemple, aboutissent à des bagarres sur des spots comme celui de Sapinus à Punaauia.

Dans un deuxième temps, nous remarquons que des usagers mentionnent une montée de l'individualisme dans la société tahitienne, visible dans les usages de l'écosystème marin. Finalement, le territoire tahitien est particulièrement intéressant à étudier car il est révélateur de la volonté de certains usagers à gérer eux-mêmes les usages de la ressource, dans un contexte où la DIREN est pourtant le gestionnaire officiel. Cette gestion par les usagers locaux, parfois autoritaire, renvoie à des marqueurs que nous avons abordés précédemment, tel que le localisme. Par ailleurs, les usagers qui défendent le territoire au sein desquels ils ont évolué toute leur vie, tiennent un discours qualifié d'identitaire par les usagers qui font les frais de cette gestion. Ces conflits détiendraient alors une résonance ethnique, qui peut illustrer par les passages suivants :

*“À Sapinus, à la pointe des pêcheurs ? Déjà les mecs c'est nouvelle génération de locals tu vois, et les français qui arrivent pour surfer, ils les chassent et même si ils font les durs, ils leur cassent la gueule. Ils commençaient à faire ça, et les bateaux de plongeurs, même si ils ont deux corps morts, ils commencent à les détacher et puis les bateaux vont sur le récif. T'en as un autre qui est venu plonger à cet endroit là, il s'est attaché derrière il a balancé son ancre, son gros zodiac avec 5 mètres de chaînes et l'ancre et là tu vois le corail qui super joli fracassé quoi ! À Sapinus ils font un peu ça les black short là, d'un côté ils ont raison d'un côté après y'a peut-être un autre moyen.” (Daniel, surfeur)*

*Ils viennent, ils changent notre mode de vie. Tu vois là, comme y'a beaucoup de bateaux maintenant qui viennent là pour faire la plongée, ils disent aux pêcheurs là, les vieux là, il faut avoir une bouée tu vois. Tu vas pêcher, c'est eux les popaa qui viennent pêcher ils ont une bouée orange là. Les gens d'ici, ils ont jamais fait ça, tu vois ils viennent c'est pas eux qui s'adaptent ils disent c'est à eux de s'adapter à eux, c'est à eux de pas venir là, si ils voient qu'il y a des pêcheurs là et ben ils vont à un autre endroit. Ils ne s'adaptent pas. (Michel, surfeur)*

Afin de préciser notre approche des systèmes conflictuels, nous allons nous focaliser sur deux objets d'étude qui ont donné lieu à des conflits prégnants au sein des milieux marins des deux territoires. Nous analyserons donc le risque requin à La Réunion et les enjeux liés à la présence des voiliers dans le lagon tahitien. Nous tenterons alors de donner une vision intégrée de ces deux situations. L'objectif du prochain chapitre reposera alors sur la modélisation de réponses adaptées, aussi bien socialement qu'écologiquement.

### II.1.3. Le cas du risque requin à La Réunion

L'un des animaux dont on entend le plus parler dans les médias en rapport avec la question des conflits entre les humains et la faune est le requin. Le traitement médiatique et cinématographique, comme avec le film "Les Dents de la mer" (1975), a sans équivoque participé à faire grandir la peur chez le grand public autour de la perception des rencontres avec les requins (Neff, 2015). C'est typiquement ce qui s'est passé à la Réunion dans la mesure où 572 articles de presse ont été publiés sur le risque requins dans le journal local Journal de l'Île de La Réunion (JIR) en 2014. Une telle promotion à la suite d'observations de requins et d'incidents survenus dans les eaux de l'île et ailleurs, a indéniablement une influence profonde. Par la suite, le grand public a tendance à considérer que se baigner en dehors des zones de surveillance serait un grand risque à prendre. Dans cette mesure, le suivi de la stratégie de gestion des requins sur l'île de la Réunion, aussi controversé soit-il depuis 13 ans, s'inscrit dans une problématique globale beaucoup plus large, à savoir la cohabitation entre l'homme et les espèces animales.

Les requins ont toujours peuplé les eaux côtières réunionnaises. En effet, 47 SHI ont été officiellement rapportées depuis 1828. Plus de la moitié de ces interactions (27) ont été officiellement relatées depuis le 19 février 2011 dont 11 ont été fatales (*International shark attack file*). Depuis lors, le risque ordinaire de morsure de requin s'est transformé en risque absolu, laissant une majorité d'usagers de l'océan comme les planchistes, les plagistes, les touristes, les surfeurs ou les pêcheurs locaux dans la double situation de poursuivre leurs activités nautiques à tout prix, ou de tout arrêter, conformément à la politique des autorités françaises.

Suite à la recrudescence des incidents liés aux requins, le terme de "crise requin" a été communément adopté pour décrire la question du risque requin. Il a été entendu pour la première fois à la suite de la deuxième attaque mortelle de requin sur la plage de Boucan Canot en 2011. Cependant, chaque rencontre entre un requin et un être humain a compté cette année-là. Pour résumer les événements de 2011, il y a eu au total quatre attaques. En février, la première a impliqué un touriste aux "Roches Noires". En juin, un jeune bodyboarder local du spot de Petit Boucan est mort lors du deuxième assaut. Une troisième morsure de requin a été enregistrée en juillet sur le spot des Roches Noires. Enfin, la quatrième attaque survenue le 19 septembre 2011 a fait basculer le climat social dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler la

" crise requin " avec la mort dans des conditions particulièrement violentes d'un champion français de bodyboard, local à Boucan, tué sur son *home-spot*. Il y a eu de nombreuses controverses ces dix dernières années, comme lorsqu'un scientifique travaillant sur les requins s'est déguisé en surfeur blessé lors d'une fête, ce qui a provoqué un soulèvement émotionnel populaire lorsque les photos ont été mises en ligne (cf. photo n° 45). Un autre exemple est celui de Brigitte Bardot qui a commenté la pêche au requin et la consommation de sa viande dans les médias en mars 2019 (Annexe 6). Ces différents événements ont eu pour effet d'attiser les tensions, notamment ethniques, remettant en cause le " bien vivre ensemble " réunionnais.

Certaines problématiques environnementales, comme les interactions entre les requins et l'Homme, sont importantes sur la scène publique car elles contribuent à une prise de parti politique. Par exemple, en 2011, dans un climat de tensions sociales, un rassemblement a eu lieu à la suite d'une morsure, lorsque Huguette Bello, femme politique française de La Réunion, a répondu aux surfeurs ce jour-là : "*La zone de la baie de Boucan, des Roches Noires... Les personnes âgées interdisaient à leurs enfants d'y mettre les pieds... ! Je vis ici depuis 60 ans... C'est mon pays, monsieur*". Dans ce contexte, les données recueillies à La Réunion relativement au risque requin sont conséquentes, que ce soit par le biais des entretiens, des observations participantes et du suivi des réseaux sociaux. Les entretiens nous ont permis de collecter de nombreuses informations, parmi lesquelles nous répertorions 8 marqueurs.

*Tableau 35 : Marqueurs "risque requin" à La Réunion*

<b>Marqueurs</b>	<b>Occurrence</b>	<b>%</b>
Gestion du risque requin	85	26%
Interactions humain-requin	51	15,5%
Interdiction de baignade	10	3%
Impact émotionnel	7	2,1%
Représentations des requins	34	10,3%
Représentations du risque	78	23,7%
Usages des requins	50	15,2%
VRR	14	4,2%
<b>TOTAL</b>	<b>329</b>	<b>100%</b>



recueillir des données précieuses, que nous avons répertoriées au sein de l'annexe 4. Des observations dans des territoires reculés dans l'est nous ont permis d'échanger informellement avec un pêcheur qui a lui-même été victime d'une morsure.

*Photo 26 : Pêcheur ayant subi une morsure de requin dans l'Est*



(Crédit : R. Pinel, 2018)

Résidant au Tampon, nous avons réalisé de longues heures d'observations au spot de la jetée (cf. photo n°27 ci-dessous), qui reste l'un des seuls spots de surf qui n'a pas été sujet à des interactions humains-requins. Les observations participantes ou non-participantes étant l'un des outils ethnographiques mobilisés dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons répertorié une partie de celles-ci dans un tableau synthétique (Annexe 4).

*Photo 27 : Surfeurs au spot de la Jetée à St Pierre*



(Crédit : R. Pinel, 2018)

En réponse à l'augmentation des morsures de requin à La Réunion, des tensions sociales sont apparues en ligne entre les différentes parties prenantes (cf. Annexe n°6). Tout d'abord, nous avons assisté à des tensions entre les pratiquants d'activités nautiques, comme lorsque les surfeurs ont publiquement accusé les plongeurs sous-marins de nourrir les requins. Deuxièmement, des tensions sont apparues entre les pratiquants d'activités nautiques et les gestionnaires de l'environnement, notamment lors d'une attaque aux cocktails Molotov sur les locaux de la RNMR. Troisièmement, d'autres tensions sociales sont apparues entre les pratiquants d'activités nautiques et les scientifiques. Par exemple, lorsqu'une photo d'un

scientifique déguisé en surfeur amputé a été diffusée sur la toile. Un épisode qui revenait sans cesse dans les discours des personnes interrogées :

*"Il se rend à une fête, déguisé en amputé dans une combinaison de surf, il rit, se prend en photo et la poste sur Facebook. Et c'est l'un des gars qui s'occupe des programmes requins à La Réunion ! Comment ne pas vouloir générer de la haine ? Pourquoi des jeunes de 18 ans ont-ils commencé à lancer des bombes lacrymogènes sur les installations de la réserve marine ? Que pensez-vous, quand ils perdent leurs amis et se sentent incompris ? Pire encore, quand ils voient des adultes avec des responsabilités qui se moquent de la situation..."* (Thomas, surfeur Étang Salé).

Finalement, les interventions de Macron<sup>127</sup> ou de Mélenchon<sup>128</sup> sur la question du risque requin, montrent bien à quel point cette controverse relève de la sphère politique.

#### II.1.4. Le cas des voiliers en Polynésie française

La présence des voiliers dans les lagons polynésiens se révèlent être un autre exemple de situations conflictuelles relatives à la cohabitation de différents usages de la ressource. Nous avons donc souhaité nous focaliser sur cette situation dans la mesure où elle est fréquemment mentionnée par nos interlocuteurs, révélant ainsi une forte attention sociétale pour gérer de manière intégrée cette problématique.

Nous avons donc mesuré ces attentes sociétales dès notre arrivée sur le terrain tahitien, par la mobilisation de nos trois outils de recueil de données. Premièrement, par des observations participantes, avec notamment une réunion qui avait pour objectif de fédérer un groupement d'associations dans la commune de Faa'a. Cette commune rencontre une situation particulière puisqu'elle a peu ou pas d'accès à la mer en raison de l'aéroport qui occupe 4 km du littoral sur les 6 km que compte la commune. Par ailleurs, Faa'a est la commune la plus peuplée (et sans doute la plus pauvre) de la Polynésie en raison de l'exode rural depuis 1950. La population est alors vulnérable, coincée sur une bande littorale exiguë. Avec l'autorisation des participants, nous avons pu enregistrer les échanges, dont nous exposerons certains passages.

---

<sup>127</sup> Intervention à retrouver sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=ATJLrXwIbVQ&list=PLTMRcU-kYVqQ6jVGiCYR4no5clGtaNQ&index=8>

<sup>128</sup> Intervention à retrouver sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=R91pwWueLLI&list=PLTMRcU-kYVqQ6jVGiCYR4no5clGtaNQ&index=10>



“terā ia tā te rātere e haere mai e hi'o teie pu'era'a iati i mua iana...aita vau e mana'o mai terā nō te reira ia mātou e feruri ai e 'arora'a i teie pu'era'a iati...mana'o ana'e au ē, 'ua māramarama tātou i terā mea e vai ra i roto i te moana e ha'iri terā ..noa atu ē e 'imira'a moni fa'a'ira'a 'āfata rātere te ravera'a fa'ateatea e rā i roto i te moana manureva terā i roto i te moana vāhi hopunara'a i te mātāmua...te mea noa pa'i e tano e parau ē nō te mea tē vai ra pa'i terā mau ta'ata e tāi'a ra aore ra terā mau ta'ata e 'afa'i ra i terā mau pahi 'arearea mea rava'i ato'a pa'i tōna tanora'a mau e ha'amau tātou i teie fa'annahora'a e tu'u i tō tātou mana'o ia oti e tu'urima pauroa te mau peretiteni nō te mau tā'atira'a e terā mau fatu pahi, fatu poti, terā feiā tāi'a ia rave tu'urima te nūna'a eiaha pa'i ē te feia fa'a'apu te nūna'a, tu'urima, mai te huru pa'i ē e petition aita ā pa'i ē ia te ta'ata pa'ari i hina'aro i roto i tōna ana'e aore rā i tāna pātere mā'a.. eiaha tātou e fa'arahi i te parauparau...”

Traduction : “C'est ce que viennent voir les touristes, ces voiliers devant eux, je ne pense pas... c'est aussi pour ça que nous nous battons contre ces voiliers, je pense que nous avons ce que représentent ces voiliers dans le lagon, la pollution donc même si ces bateaux apportent de l'argent, ils doivent dégager, ça suffit avec l'aéroport. Cet endroit était un endroit poissonneux autrefois... ce qu'il faut retenir cet endroit doit être réservé aux pêcheurs et en plus il y a des bateaux qui viennent pour leurs plaisirs, il est temps pour nous de contrôler cet espace, tous les présidents d'associations doivent signer pour contrer ces bateaux et non pas les agriculteurs, nous devons signer une pétition plus personne ne souhaite voir ces propriétaires de bateaux, ces propriétaires d'embarcation, dans notre garde à manger, ce n'est plus la peine de discuter.”

“Je remercie tous les présidents d'associations qui sont présents, les plaisanciers, les pêcheurs lagonaires qui sont impactés par ce problème-là. Les riverains aussi qui sont impactés par ces nuisances... Nous ne sommes pas contre les voiliers, mais bien le fait qu'ils soient mouillés. On nous a privés de notre littoral et aujourd'hui on nous prive de notre lagon. Pourquoi ? Parce que nos enfants, nos sportifs, vont ramer là-bas. Nos pêcheurs lagonaires, c'est le garde-manger. On a aussi nos sites culturels, qui sont dans un arrêté municipal. Ça n'a pas été respecté.” (Femme présente à la réunion).

Pour les entretiens individuels, si au fil de la discussion, le sujet n'a pas été abordé, nous avons intégré un questionnaire relatif à cette situation, afin d'en avoir une représentation la plus exhaustive possible. Une fois encore, si la situation des voiliers cristallise des tensions à Tahiti, ces enjeux concernent également d'autres îles, comme à Raiatea, Huahine ou Bora Bora. Voici une sélection des passages des entretiens retranscrits qui font référence à la présence des voiliers dans les lagons polynésiens.

Tableau 37 : Discours sur la problématique des voiliers à Tahiti

Sujets	Citations
Mika (élu association activité nautique)	<i>Quand tu descends de la RDO, tu vois le plan d'eau avec tous ces bateaux. Avant, c'était saisonnier. Avant on disait bah tiens ils sont arrivés, les bateaux sont arrivés. Maintenant, les bateaux ne sont pas arrivés, ils sont là, ils sont là tout le temps.</i>
Marc (profession en lien avec le milieu marin)	<i>Ça donne une mauvaise réputation aux tahitiens. Et ça, ça, pour la notoriété c'est vraiment compliqué, sachant que Tahiti, ça reste quand même un endroit très paradisiaque, enfin c'est l'absolu paradis pour les voileux qui se font une transat après ils arrivent, ils passent Panama et après ils arrivent à Tahiti, c'est la libération et souvent ils s'arrêtent ici, ils ne vont pas ailleurs parce qu'en fait, ils ont l'impression d'être allés très loin et c'est vraiment l'aboutissement d'un chemin.</i>
Oro (gestionnaire environnement)	<i>Je ne comprends pas qu'un voilier qui vient s'installer n'ait pas les mêmes contraintes que le bateau qui vient pêcher, c'est juste ça. C'est que toutes les activités soient au même niveau de contrainte, si la contrainte est là, il ne faut pas que le voilier soit là et que le pêcheur soit là. Il faut juste être capable de respecter cette règle de base pour éviter les conflits, mais après aller me plaindre parce qu'un voilier est devant moi pour une pollution visuelle. Je suis désolé, mais chaque activité a le droit d'avoir une place dans le lagon.</i>

Mihivai (pêcheur)	<i>Ça pollue la mer tous ces voiliers à Faa'a et ça gêne aussi pour la navigation parce que c'est au milieu du passage. Si tu rentrais la nuit, tu es obligé d'allumer tes lumières. C'est chiant. Même aussi sur Taravao on a la baie de Phaeton, là aussi ça commence à remplir, il y a plein aussi de voiliers. Avant il y avait moins mais là c'est pire. Il y a beaucoup de gens qui se plaignent mais bon après ça ne bouge pas.</i>
Mahana (surfeur)	<i>On a de plus en plus de voiliers. Ça va un peu n'importe où. Tous leurs besoins, les excréments, c'est une maison de voilier. Ils viennent, ils posent leur ancre sur les coraux. Alors qu'on essaye de préserver les coraux, notre récif ici n'est déjà pas en bonne santé.</i>
René (usager ordinaire)	<i>Moi les voiliers ça ne me dérange pas, la mer est à tout le monde. Ceux qui se plaignent sont les riches pour la vue sur Moorea. La mer c'est un parking universel, c'est à Dieu. Il y a le caca et alors ? C'est bon pour les poissons. Après on peut faire du business en faisant des services.</i>

Une première donnée importante est que les voiliers qui sont ciblés par les résidents dans cette situation ne concernent que très rarement des embarcations touristiques mais plutôt des voiliers au sein desquels les personnes résident durablement dans le lagon. Cette donnée est d'autant plus marquée actuellement puisque le nombre de voiliers s'est largement multiplié depuis quelques années, notamment depuis la première période de confinement.

L'occupation du lagon par les voiliers de plus en plus nombreux est alors perçue comme une injustice par les résidents de Faa'a, aussi bien du point de vue social qu'environnemental. Déjà privés d'une partie de leur littoral depuis la construction de la piste d'atterrissage de l'aéroport, les usagers locaux de Faa'a perçoivent cette nouvelle occupation du lagon comme une forme d'accaparement de leur milieu de vie, déjà partagé entre de nombreux acteurs. Pour les pêcheurs lagunaires, les pratiquants de va'a, les résidents du littoral, partager le lagon avec des voiliers toujours plus nombreux est une situation des plus complexes. Voici des clichés des zones les plus sujettes aux tensions.

*Photo 28 : Occupation du lagon de Faa'a par les voiliers*



(Crédit : photo aérienne de M. Fortez, mars 2024)

*Photo 29 : Occupation du lagon de Punaauia par les voiliers*



(Crédit : DPAM, 2020)

Si les cas des lagons de Faa'a et de Punaauia sont particuliers au regard du nombre importants de voiliers, d'autres échanges informels ainsi que le suivi de pages sur Facebook, nous permettent de voir que des résidents du littoral n'acceptent pas la présence des voiliers pour d'autres motifs, tels que la pollution du lagon (rejets des eaux usées) ou encore la pollution visuelle. D'autres interlocuteurs sont effectivement conscients de l'intérêt économique du secteur de la plaisance, et plus généralement du tourisme, mais ne souhaitent pas avoir les voiliers devant chez eux, nous renvoyant alors au concept de NIMBY, exposé au sein du cadre théorique. En d'autres termes, les personnes qui ont alors toujours eu une vue entièrement dégagée sur l'horizon regrettent la présence des voiliers sur leur champ visuel.

Au regard de la forte attente sociétale autour des deux situations que sont le risque requin à La Réunion et la présence des voiliers à Tahiti, nous allons revenir plus en détail sur l'analyse et la discussion des données dans le cinquième chapitre de la thèse.

## II.2. Les représentations des enjeux sociétaux en contexte insulaire

Si les conflits d'usage se sont avérés être des objets d'étude particulièrement féconds, nous avons souhaité aborder la dimension politique par d'autres concepts, tout aussi révélateurs des enjeux auxquels sont confrontés les territoires étudiés. Nous considérons alors le groupe de marqueurs "enjeux sociétaux" selon la définition fournie par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) comme des enjeux "*se caractérisent par un caractère multi-disciplinaire marqué et nécessitent de mettre à profit, de façon intégrée, plusieurs types d'expertises et de savoir-faire*". Voici les marqueurs qui sont révélateurs de ces enjeux.

*Tableau 38 : Marqueurs "enjeux sociétaux"*

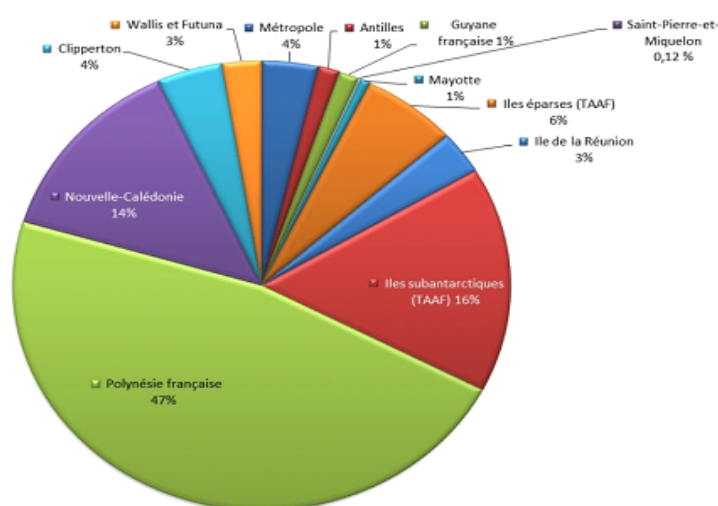
Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Cohésion sociale	3	6	5.9%	8.7%
Exemples d'enjeux sociétaux	15	21	29.4%	30.4%
Écologie politique	11	12	21.6%	17.4%
Gestion de la ZEE	8	12	15.7%	17.4%
Réseaux sociaux	7	8	13.7%	11.7%
Vivre ensemble	7	10	13.7%	14.4%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>69</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

A cet égard, la gestion des ZEE est l'un des aspects les plus révélateurs des enjeux sociétaux dans les territoires étudiés depuis la convention de Montego Bay de 1982. Cette dimension a d'ailleurs été soulevée par un rapport sénatorial intitulé "Zones économiques exclusives (ZEE) ultramarines : le moment de vérité", édité en 2014. Le document rapporte notamment que si la France a longtemps été "pionnière" dans la gestion de ses territoires maritime ultramarins, dorénavant, les investissements économiques de l'État ne répondent pas aux enjeux socio-économiques liés aux ZEE. Nous avons donc souhaité nous arrêter sur cet objet d'étude puisqu'il est au cœur des préoccupations d'une partie des enquêtés. De plus, il est le plus proche de notre thème d'étude.

## II.2.1. La gestion de la ZEE

La gestion des ZEE dans les territoires ultramarins est un sujet de thèse à lui seul. A cet effet, nous n'avons pas pour ambition d'en donner une approche exhaustive. Pour autant, nos outils de recueil de données nous fournissent des informations précieuses qui nous semblent importantes d'être mentionnées puisqu'elles révèlent une forte attente des sociétés envers l'État français, en matière de gestion et surtout de surveillance des ZEE. Par ailleurs, ces attentes sont en accord avec un rapport d'information sénatorial<sup>129</sup>, qui pointe notamment la difficulté à reconnaître, intégrer et associer pleinement les territoires ultramarins à la mesure de leurs atouts réels.

Figure 21 : Répartition des espaces maritimes français



(Source : Office français de la biodiversité)

### a) Gestion de la ZEE à La Réunion

La gestion de la ZEE réunionnaise est un sujet éminemment politique dans la mesure où l'espace géographique est situé le long d'une route maritime stratégique (nouvelle route de la soie), qui a pour objectif de relier les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient mais également l'Asie, aux continents européen et américains. Dans ce contexte, voici une sélection de citations tirées de nos entretiens semi-directifs concernant la gestion de la ZEE réunionnaise.

<sup>129</sup> Rapport n° 546 (2021-2022), déposé le 24 février 2022 : <https://www.senat.fr/rap/r21-546/r21-5461.html>

Tableau 39 : Discours sur la gestion de la ZEE à La Réunion

Sujets	Citations
Thomas (surfeur)	<i>On est sur une île laissez-nous en profiter ! Je ne comprends pas pourquoi l'État interdirait à l'homme les 50 premiers mètres alors que l'homme influx dessus quoi qu'il en soit et que derrière il continu à investir dans des thoniers et continu à racler tout le fond de l'océan indien, même autoriser les chinois et les japonais à pêcher dans nos eaux.</i>
David (surfeur)	<i>Le créole ce n'est pas la personne qui va amasser le poisson à fond, si il pêche c'est juste pour manger tu vois, ou vendre deux petits kilos sur les bords, on est loin d'être des gros raffut au large tu vois au large qui va racler des tonnes et des tonnes.</i>
Denis (pêcheur)	<i>Au niveau mondial, c'est les gros chalutiers qui détruisent tout. Nous, dans notre filet, ici il y a les petits qui passent à travers.</i>
Jean (gestionnaire)	<i>La pêche à La Réunion fait gagner beaucoup de sous mais malheureusement pas tout à fait aux pêcheurs.</i>
Manuel (scientifique)	<i>La richesse n'est pas côtière, elle est plus loin, elle est hauturière. C'est ces filières qu'il faut viser, c'est pas la pêche côtière qui est d'abord une pêche de survie, une pêche nourricière, occasionnelle. Encore mon grand-père quand il partait à St Philippe, sur une canot tu vois, il ramenait, alors si c'est du poisson, tu peux ramener du poisson léger quoi, le thon tu ne peux pas le monter à bord parce qu'il est trop gros, il se débat, il peu de blesser donc tu le laisses dedans.</i>

Si nous avons vu précédemment que la gestion de la ZEE réunionnaise se révèle être au cœur des enjeux politiques, les préoccupations réunionnaises que nous avons pu identifier concernant la ZEE sont avant tout liées à la répartition des richesses que l'espace génère. Ainsi, si plusieurs enquêtés sont conscients de la richesse économique qu'abrite la ZEE, ils sont tout aussi lucides sur le fait que les Réunionnais ne profitent pas des potentielles retombées économiques. Ce constat nous amène alors à nous poser plusieurs questions. Pourquoi l'État français n'a-t-il pas développé une réelle filière de pêche réunionnaise ? Quels sont les pays qui profitent de la richesse de la ZEE réunionnaise ? Si notre thèse n'a pas pour objectif de répondre à ces questionnements, nous reviendrons sur les principaux enjeux liés à la gestion de la ZEE réunionnaise dans le prochain chapitre.

#### b) Gestion de la ZEE à Tahiti

Plus grande surface maritime nationale devant la ZEE de la Nouvelle Calédonie, la ZEE de la Polynésie française est un territoire qui se retrouve, malgré lui, au cœur d'enjeux géopolitiques<sup>130</sup>.

<sup>130</sup> "Lorsque nous apprenons que le gouvernement polynésien, qui dispose de compétences propres en la matière, discute avec des industriels chinois intéressés par les métaux stratégiques – les fameuses terres rares – de la ZEE de Polynésie française, c'est de nature à nous rappeler l'âpreté de la course mondiale aux ressources sous-marines, en particulier dans le Pacifique, qui n'est pas toujours correctement perçue de Paris." (rapport sénatorial de 2014 réalisé par Antoinette, Guerriau et Tuheiava)

Nous n’entrerons pas dans les détails de cet aspect car là n’est pas l’objet, mais il suffit d’observer les projets militaires français dans le Pacifique<sup>131</sup> qui vont voir le jour dans les prochaines années pour comprendre cette cristallisation.

Si les précédents chapitres nous ont permis de mesurer à quel point la société tahitienne était dépendante des ressources maritimes, il s’agit dorénavant de s’intéresser aux représentations sociales des tahitiens quant à la ZEE polynésienne. En effet, il n’est pas rare d’entendre les Tahitiens se plaindre de la présence de navires de pêche chinois ou japonais aux abords de leur territoire maritime. Voici une sélection des citations que nous avons recueilli à travers les entretiens semi-directifs.

*Tableau 40 : Discours sur la gestion de la ZEE à Tahiti*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>
Heiata (élue association environnement)	<i>Les chinois pillent nos eaux faut pas nous dire le contraire ils sont là, et tout le monde le sait, on fait rien,</i>
Oro (gestionnaire environnement)	<i>Notre ZEE nous permet d'envisager des développements de nos outils de pêche hauturière. Cette manne, voire peut être la ressource marine de profondeur, est celle qu'il faut utiliser pour un développement plus industriel et économique, mais pas par le lagon.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>Même le poisson du large diminue parce que vu ce qu'ils font, les pêcheurs étrangers, c'est des centaines et des milliers de filets dérivants. Mais on ne peut rien parce qu'ils jettent à l'extérieur de la zone économique, ça rentre dans les zones économiques, eux ils sont plus équipés que nous avec les câbles par satellite. Aux Tuamotu quand je suis parti, j'en ai vu quatre filets dérivant sur le récif. Ça pollue le récif, c'est incroyable. Pour aller couper ses filets, je ne sais pas combien de jours. Tu laisses la nature faire, mais c'est ça qui détruit tout ça. Ils ramassent tout, ce que nous on ramasse là c'est rien, c'est des miettes.</i>
Tino (pêcheur)	<i>J'ai voyagé, je suis allé dans les grandes réunions du Chili ! En France, il y a deux ans je suis allé en France dans des réunions justement pour présenter la pêche chez nous ! Et donc je vois que dans les autres Pays ils sont déjà à la limite de la catastrophe ! Moi j'ai pas envie d'arriver à ce stade ! Eux ils en parlent parce que c'est foutu pour eux ! Mais moi j'ai pas envie de parler comme ils parlent ! J'ai envie encore pour demain de dire qu'on a encore de la ressource d'autant que notre zone économique est une des plus grandes ! Et non seulement plus grande mais c'est lorgnée par les pays étrangers !</i>
Georges (usager ordinaire)	<i>Faut dire qu'il y a les Japonais aussi qui viennent de dehors qui viennent piller nos zones avec les thoniers je pense pas qui viennent nous rafler le poisson, c'est surtout ceux qui sont dehors qui lâchent les DCP dans notre zone.</i>

Ces passages nous permettent de prendre en compte les représentations des locaux relativement à la vulnérabilité de la ZEE polynésienne. Pour une partie des Tahitiens, la vulnérabilité du milieu marin s’expliquerait à la fois en partie par le manque de moyens de surveillance mis en

<sup>131</sup> Des travaux de la base navale de Papeete ont notamment été lancés en février 2024 pour accueillir de nouveaux patrouilleurs.

place par l'État français, mais également par la présence de navires de pêche des pays "voisins" aux abords, voire même dans la ZEE polynésienne. Ces éléments viennent donc confirmer les observations de rapports du Sénat mentionné précédemment, selon lequel la France n'investit pas suffisamment de moyens dans la gestion et la surveillance des eaux maritimes françaises. Par ailleurs, nous notons que des accords ont longtemps permis aux navires coréens de se déployer dans la ZEE Polynésienne, moyennant le versement de droits de pêche dans le cadre d'accords (production oscillant entre 1800 et 5000 tonnes par an, soit sensiblement la même que celle de la Polynésie française à la fin des années 90).

Finalement nous constatons que l'utilisation des Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) dérivants cristallisent les tensions, en atteste les interactions suite à la publication sur les réseaux d'une étude pour quantifier leur impact (cf. Annexe n°7). Et pour cause, malgré un colloque organisé en 2011, aucune étude n'a permis de quantifier précisément l'impact de ce type de DCP dans la ZEE polynésienne. L'un des freins est que la pêche sur DCP dérivant se pratique dans les eaux internationales, ce qui fait que seul le Comité de pêche de Pacifique Est peut légiférer et encadrer cette technique de pêche. Par exemple, il n'existe ni d'obligation de récupérer le matériel à la dérive pour les pêcheurs, ni de quotas de DCP pour les grands armateurs internationaux.

### II.3. Les dynamiques socio-spatiales sur l'interface terre-mer

Nous souhaitons dorénavant aborder les dynamiques socio-spatiales du territoire maritime sous l'angle de la dimension politique. Les politiques publiques peuvent être considérées par certains comme des leviers pour une gestion harmonieuse du littoral et de l'espace maritime, alors que pour d'autres elles représentent des freins. S'intéresser aux dynamiques socio-spatiales est donc une approche particulièrement féconde dans les territoires insulaires. Cet aspect est d'autant plus vérifiable lorsqu'on se focalise sur l'interface terre-mer, dans un contexte où cet espace est particulièrement convoité. Nous avons donc recensé cinq principaux marqueurs qui nous semblent pertinents pour aborder les dynamiques socio-spatiales contemporaines.



*Tableau 41 : Marqueurs “dynamiques socio-spatiales”*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Évolution du paysage	18	17	27.3%	35.4%
Exemples de dynamiques socio-spatiales	16	9	24.2%	18.7%
Multi-usage	7	2	10.6%	4.2%
Privatisation du littoral	14	6	21.2%	12.5%
Urbanisation	11	14	16.7%	29.2%
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Dans le cadre de ce travail doctoral, nous nous focaliserons plus particulièrement sur l’indicateur “privatisation du littoral”, dans la mesure où il nous semble être particulièrement significatif des enjeux liés aux politiques publiques qui sont mises en œuvre dans les territoires étudiés.

### II.3.1. Les dynamiques territoriales : le littoral au centre des enjeux de privatisation

Il suffit de prendre des cartes des littoraux de La Réunion et de Tahiti dans les années 1970 et de comparer avec des cartes des années 2000 pour comprendre les enjeux liés à l’occupation des littoraux insulaires. En effet, nul n’est censé ignorer que les littoraux sont des espaces particulièrement convoités, et plus encore dans l’hémisphère sud. Si l’urbanisation du littoral est un aspect indéniable, rappelons que nous avons émis l’hypothèse que les usages du milieu marin étaient révélateurs d’inégalités socio-raciales. L’évolution de l’usage du littoral dans les territoires étudiés serait-elle aussi révélatrice d’enjeux ethniques ? Pour tenter de répondre à ce questionnement, nous aborderons les deux territoires successivement puisqu’ils ne font pas l’objet des mêmes politiques publiques en matière d’occupation du littoral.

a) Le contexte réunionnais et les enjeux de la libération du DPM

Tout d’abord, rappelons que la loi Littoral s’applique dans une partie des territoires ultramarins comme c’est le cas à La Réunion. Si nous ne souhaitons pas entrer dans les détails de la Loi, gardons à l’esprit qu’elle a fait l’objet de dispositions spécifiques dans les territoires ultramarins. La Loi de 1986 a alors été assouplie puisqu’il n’existe pas de bande de 100 mètres inconstructible comme c’est le cas en France hexagonale. Dans les territoires ultramarins, il a donc fallu attendre la loi du 30 décembre 1996 « *relative à l’aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des 50 pas géométriques*<sup>132</sup> dans les départements d’outre-mer », pour que soient définies les modalités de gestion de cet espace, laissant ainsi plusieurs années au cours desquelles des infrastructures, notamment touristiques, vont s’édifier sur le littoral réunionnais. Ainsi, aujourd’hui, la zone des 50 pas géométriques réunionnaise représente 2 370 ha sur 1 594 ha cadastrés, dont 68 % sont rattachés au domaine public et 32 % relèvent de la propriété privée (Chadenas et al., 2016).

Ces enjeux liés à l’occupation de la zone des 50 pas géométriques cristallisent des tensions, notamment dans l’Ouest de l’île, où l’on retrouve la grande partie du lagon réunionnais. Notre terrain d’enquête s’étant déroulé pendant cette période de tensions, nous avons ainsi pu collecter des données dont certaines d’entre elles seront présentées lorsque nous aborderons la dimension économique. Pour autant, voici quelques éléments ethnographiques qui nous semblent importants de mentionner ici.

*Tableau 42 : Discours sur la privatisation du littoral à La Réunion*

Sujets	Citations
Jean (gestionnaire environnement)	<i>On habitait dans un quartier qui s'appelait la Cité pétrole. Pourquoi la cité pétrole ? Parce qu'à l'époque il n'y avait pas d'électricité. Les gens à l'éclairage avaient la lampe pétrole. C'était une cité qui était proche de la mer. Les pêcheurs qui du jour au lendemain se sont retrouvés à l'arrière du bord de mer, la colonisation, la modernisation, ils nous ont remis dans un petit coin, côté plage. Ce sont des colons qui ont repris les terrains à très faible valeur. Mon papa il n'a pas passé là-dedans lui, il a dit moi je suis né ici, je reste ici.</i>
Jo (surfeur)	<i>J'aurais aimé vivre dans mon ti quartier pauvre pour juste être près de la mer. Pouvoir conserver mon littoral parce que c'est parti très vite.</i>
Gef (surfeur)	<i>Quand je suis arrivé, st gilles on l'appelait déjà zoreyeland, faut dire ce qui est, st leu est en passe de devenir la même chose mais c'est exponentiel. Et ce n'est pas que st leu, pas que La Réunion, tous les littoraux du monde entier parce que</i>

<sup>132</sup> Les “50 pas géométriques” sont une bande littorale de 81,20 m, propriété de l’État inaliénable et imprescriptible, constituée outre-mer dès le XVII<sup>ème</sup> siècle.

	<i>tout le monde veut vivre au bord de mer. Qui a le moyen de se payer les bords de mer et qui fait monter les prix ? C'est la population zorey.</i>
Mael (élu association environnement)	<i>On a 2400 hectares dans l'ouest, il y a 1400 hectares qui sont privatisés, qui appartiennent au privée. Il reste 1000 hectares, vous avez tous les hôtels et les constructions pour l'économie. Alors vous imaginez ce qu'il reste au public ? Vous avez aussi des accaparements de tous les chemins des pêcheurs qui existaient à l'époque qui ont été privatisé ou fermés. Si on veut répartir la pression sur l'ensemble de la plage il faut au moins qu'il y est des accès ce qui est obligatoire je rappelle depuis l'année dernière. En métropole ils appellent ça les chemins des postiers.</i>
Fabienne (scientifique)	<i>Sur certains littoraux on savait très bien qu'il y aurait des impacts forts du style la zone des roches noires, des zones de plage. On aurait pu occuper ces littoraux-là différemment, on n'a rien fait, on a laissé les choses se faire parce qu'il y avait des choses à gagner, des intérêts, des m2 de terrain qui valaient cher. Et on attend qu'il y ait la catastrophe, hop le jour où tout s'écroule. Donc là immédiatement à grand renfort de gros rochers, de défense lourde on change un paysage, qui était pittoresque, de qualité, très recherché pour se retrouver avec un truc complètement dénaturé.</i>
Max (usager ordinaire)	<i>Terre Sainte c'est vrai qu'il y a beaucoup qui n'aiment pas parce qu'il y a des nouvelles populations qui arrivent et qui achètent et ça augmente les prix. Nous on ne peut plus avoir accès, même à la mer, les gens arrivent, ils s'accaparent la mer, nous on avait une petite plage à Terre Sainte, on ne peut plus partir se baigner parce que tous les jours il y a des gens qui viennent donc on se sent un peu refouler.... Tout de suite zoreille land, st gilles et tout ça. C'est pour ça qu'il y avait ce climat anti-zoreille. Quand les fonctionnaires sont venus ici, ils ont regardé un peu partout et ils ont dit que c'était st gilles le mieux adapté par rapport au climat, pas beaucoup de pluie, la plage. Le quartier zoreille, les gens voulaient tabasser le zoreille. Il y a 30 ans de ça, ça existait déjà le zoreille land. Même à Étang Salé c'était quartier pêcheur et maintenant c'est devenu plus balnéaire.</i>

Nous constatons que plusieurs enquêtés mentionnent une évolution de la population de leur quartier, qu'ils conçoivent comme une forme d'euphémisation. C'est notamment le cas de Terre Sainte ou encore d'Étang Salé les bas, qui, s'ils étaient des quartiers de pêcheurs autrefois, ils ont donc connu une évolution démographique relativement récente. En parallèle, nous avons observé une plus grande privatisation du littoral par la fermeture des "chemins pêcheurs"<sup>133</sup>. Finalement, cette évolution dans l'occupation du littoral réunionnais est parfois vécue comme une injustice, aussi bien sociale qu'environnementale, pouvant être à l'origine d'un sentiment de rejet envers la communauté d'origine européenne qui semble être associée à celle qui "s'accapare"<sup>134</sup> les terrains du bord de mer.

<sup>133</sup> A ce sujet, lire l'article de Lherminez et al. (2022). Les chemins de pêcheurs de la côte ouest à l'île de La Réunion: problématique d'accès et valeur commune. Carnets de Recherches de l'océan Indien, 2022, 8, pp.25-46.

<sup>134</sup> Nous renvoyant à cette citation exposée précédemment : "tous mes camarades fonctionnaires me disent ah vous êtes gentils ici parce que les Antilles, en Guyane. Les gens qui veulent développer seront toujours les bienvenus, du partage de connaissance. Le bouc qui vient faire le "Kapareur" là dehors, respect a nou sinon alé...Pour la population issue de l'esclavage c'est celle qu'on retrouve dans les minimas sociaux, dans l'illettrisme, dans la violence, dans les cages à lapins etc." (Gef, surfeur).

## b) Le contexte tahitien et les enjeux de privatisation du littoral

Le territoire tahitien connaît une autre juridiction concernant le DPM puisque seules les îles Marquises appliquent la réglementation relative à la zone des 50 pas géométriques. Le DPM en Polynésie française est encadré par la délibération n° 2004-34 APF du 12 février 2004 portant composition et administration du domaine public en Polynésie française. Le DPM comprend alors les *"rivages de la mer, des lais et relais de mer, des étangs salés communiquant librement ou par infiltration ou par immersion avec la mer, du sol et du sous-sol des eaux intérieures dont les havres et rades non aménagés, et les lagons jusqu'à la laisse de basse mer sur le récif côté large, du sol et du sous-sol des golfes, baies et détroits de peu d'étendue, et du sol et du sous-sol des eaux territoriales"*.

Pour nous éclairer davantage sur la juridiction polynésienne et sur les relations avec la réglementation de la République, nous nous appuyons travaux de Cazalet (2008) :

*"Le chapitre premier du titre III de la loi d'autonomie, répartit les compétences entre l'Etat et la collectivité de Polynésie française. En ce qui concerne les eaux territoriales, les rivages de la mer,.... l'article 47 précise qu'ils constituent le domaine public maritime (DPM) de la Polynésie française, « sous réserve des droits de l'Etat et des tiers (Ceci signifie que l'Etat conserve ses pouvoirs régaliens (ordre et sécurité publics, surveillance...) et que des particuliers peuvent également bénéficier de situations et de droits privilégiés (îles privées...)." (p. 392).*

Ainsi, la gestion de l'interface terre-mer dans le contexte polynésien est spécifique à plusieurs égards. D'un point de vue politique, puisque le transfert de compétences fait que le territoire est autonome dans la gestion du DPM. Comme à La Réunion, des vides juridiques ont longtemps favorisé la construction d'infrastructures sur le DPM : *"Avant 1996, l'Etat, bien que compétent sur le DPM, n'avait prévu aucun texte spécial organisant un régime de protection de grande voirie, et donc cet espace ne faisait l'objet d'aucune protection spécifique et rendait impossible toute poursuite... pour des faits constitutifs de grande voirie."* (Ibid, p. 496). Maintenant que le contexte juridique est exposé, focalisons-nous sur les discours et représentations des usagers de la ressource.

Tableau 43 : Discours sur la privatisation du littoral à Tahiti

Sujets	Citations
Michel (surfeur)	<i>Le petit Polynésien qu'on a vendu son terrain, ses grands-parents ont vendu, après lui il n'a pas assez d'argent ça va faire monter le prix. A la fin le Polynésien va se retrouver dans les vallées, tu regardes le bord de mer, c'est que des métropolitains qui habitent le bord de mer, mais bon ce n'est pas de leur faute, c'est celui qui a vendu. C'est lui, fallait pas vendre.</i>
Manea (usager ordinaire)	<i>Uru signifie que c'est un espace sur lequel les tortues se donnaient rendez-vous pour la ponte. Ça veut dire que les tortues passaient pour venir pondre et repartir. Après, il y a eu des constructions, des remblais, ce qui fait qu'on a très peu de chance de retrouver des tortues. Donc cette transmission-là, au travers des toponymies de nos plages, ayant été balayés pour des raisons d'une société qui veut absolument qu'on soit au bord de la mer, qu'on regarde le Pacifique, qui de plus en plus privatise les accès aux autres individus de son espèce, mais aussi privatise l'accès aux autres espèces qui ne sont pas de son espèce.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>Je vois déjà au niveau de la population qui a beaucoup augmenté. Je parle déjà de Tahiti et des îles Sous le vent. J'ai fait toutes ces îles-là, en ce temps, c'était inhabité, même Moorea qui faisait une des îles les plus belles. Mais maintenant, je peux plus, c'est trop habité, partout où tu vas, c'est privé, c'est plus possible. Donc ça veut dire que déjà au niveau du poisson de lagon, tout diminue. Donc population, pollution c'est sûr et donc diminution du poisson. Tout est pêché maintenant au filet.</i>
Mika (élu association activité nautique)	<i>Récemment, un anglais se met dans une baie à Miri Miri et va manger au resto. Pendant ce temps, un habitant du coin monte sur son bateau et coupe des trucs par pure vengeance. L'Anglais revient, constate, dis mais qu'est ce qui se passe ici ? Est-ce que j'ai enfreint une loi. Il va à la gendarmerie et dit, voilà ce qui s'est passé, qu'est-ce que je dois faire ? Qu'est-ce que j'ai fait comme erreur ? On lui dit Mais monsieur, c'est une baie privée. On me rapporte ça je retombe de ma chaise, une baie privée c'est un concept qui n'existe pas pour la raison que la mer est à tout le monde et que même la plage, les gars, vous ne pouvez pas la privatiser, contrairement à ce que vous avez déjà fait à Bora Bora, ce que vous avez déjà fait partout où vous avez construit des maisons et des murs jusque sur la plage pour qu'on ne puisse pas venir chez vous se baigner.</i>

Les discours nous permettent de mesurer les principales préoccupations des usagers du milieu marin concernant la gestion du DPM. Certains d'entre eux mentionnent alors une tendance que nous avons également retrouvée à La Réunion : l'occupation du littoral, l'urbanisation mais aussi à l'eupéanisation des quartiers en bord de mer, comme c'est notamment le cas pour nos interlocuteurs de Punaauia. Les communes autour de Papeete sont les principales concernées par cette urbanisation. Finalement, la dernière citation nous renvoie à la problématique des voiliers, révélatrice de la dichotomie entre les représentations locales et occidentales de la propriété.

### III. La dimension écologique et les enjeux de viabilité d'un milieu marin vulnérable

Les données recueillies nous permettent de répertorier deux principaux sous-groupes de marqueurs en lien avec la dimension écologique. Ces groupes de marqueurs sont relativement similaires selon les deux terrains d'enquête, nous permettant alors de croiser les données. Dans un premier temps, nous exposerons les marqueurs relatifs aux interactions entre humains et non-humains, dans la mesure où ces interactions peuvent être à l'origine d'une plus grande vulnérabilité des ressources marines. Puis, dans un second temps, nous présenterons les données recueillies relatives à la gestion du milieu marin, aux représentations qu'elle génère.

#### III.1. Les interactions avec un milieu naturel en évolution

Si les entretiens réalisés abordent les quatre dimensions des socio-écosystèmes, nous avons remarqué que nos interlocuteurs évoquent d'eux-mêmes des enjeux écologiques. Parmi ces préoccupations d'ordre environnementale, nous retrouvons notamment le braconnage, les conséquences du ruissellement des eaux, la pollution, le changement climatique, le blanchissement des coraux, le sentiment d'injustice environnementale, ou encore les risques liés à un environnement en évolution.

*Tableau 44 : Marqueurs "conflits humains-milieu naturel"*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Blanchissement des coraux	2	1	3%	2.3%
Braconnage	19	13	27.5%	28.3%
Changement climatique	1	2	1.5%	4.3%
Injustice environnementale	14	4	20.3%	8.7%
Pollution	13	22	18.8%	47.8%
Risques environnementaux	5	2	7.2%	4.3%
Ruissellement des eaux	15	2	21.7%	4.3%
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### III.1.1. Évolution de la vulnérabilité du milieu marin

En parallèle de l'analyse des discours des sujets de l'étude, les enjeux liés à la dimension écologique ont été identifiés lors d'observations directes sur le terrain. Ces observations nous permettent de constater que les préoccupations environnementales des sujets des entretiens sont vérifiées sur le terrain et ainsi, limiter les biais de subjectivité qui peuvent naître dans les discours de personnes particulièrement impliquées dans la protection de l'environnement.

#### a) Les interactions humains - milieu naturel à La Réunion

Dans le contexte réunionnais, la vulnérabilité du milieu naturel est observable à travers une urbanisation croissante de l'interface terre-mer. Par exemple, nous pouvons notamment faire référence aux travaux réalisés sur la plage de St Gilles, qui est particulièrement exposée lors de fortes houles depuis la modification du tracé de côte et la fabrication de la digue et du port de plaisance. Un autre exemple révélateur de ces interactions entre humain et milieu naturel est celui de la Nouvelle Route du Littoral (NRL). Ce projet, que nous avons pu voir évoluer au cours de la réalisation de notre terrain, a particulièrement impacté la flore et la faune réunionnaise.

*Photos 30 et 31 : Travaux sur la plage de St Gilles les bains (à droite) et construction de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) dans le nord de l'île (à gauche)*



(Crédit : R. Pinel, 2019)

Une autre dimension qui est au cœur des préoccupations environnementales des usagers du milieu marin réunionnais est le ruissellement des eaux. En effet, lors des épisodes pluvieux, ce phénomène impacte considérablement le milieu écologique et peut favoriser d'autres manifestations telles que la pollution du milieu marin.

*Photos 32 et 33 : Ravine des Trois Bassins dans l'ouest*



(Crédit : R. Pinel, 2019)

Par le croisement des données issues des discussions avec des écologues et d'observations directes sur le terrain, nous avons pu constater que les eaux des ravines réunionnaises étaient polluées. Ces observations viennent donc affirmer le contexte écologique présenté dans le chapitre 1 (e.g. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015).

Un autre élément qui nous semble intéressant concernant les ravines réunionnaises est que la majorité des spots de surf sont situés en face de leurs embouchures. La qualité des eaux, notamment lors des périodes pluvieuses, n'est donc pas bonne sur ces sites. En parallèle, nous avons réalisé plusieurs observations sur des centres de gestion des eaux usées. Un tableau récapitulatif des observations réalisées sur le territoire réunionnais est présenté au sein de l'Annexe 4.

**b) Les enjeux écologiques soulevés par les Tahitiens**

Pour ce qui est du contexte tahitien, les enjeux liés à la dimension écologique, et plus précisément aux interactions des sociétés humaines avec le milieu marin, ont été observés sur le terrain à différentes reprises, notamment lors de sessions de pêche, de surf, de plongée sous-marine, de période d'immersions dans des quartiers du bord de mer, mais également à travers des échanges informels avec des résidents. Un tableau récapitulatif des observations réalisées sur le territoire tahitien est présenté au sein de l'Annexe 5.

Ces différentes sources nous permettent de mieux appréhender les enjeux contemporains liés à un milieu marin tahitien qui, selon nos données, se retrouvent au cœur de multiples convoitises. Nous avons notamment observé un mode d'aménagement à l'occidentale de l'interface terre-mer, avec des parcs qui ont fleuri tout au long de la côte ouest et sur la ville de Papeete.



Par ailleurs, si l'isolement insulaire a longtemps représenté un atout pour la préservation des ressources naturelles (éloignement du territoire et donc de la ZEE des autres Pays), le contexte actuel révèle une augmentation des vulnérabilités des ressources naturelles. Plusieurs causes peuvent être identifiées pour comprendre ces différents phénomènes de vulnérabilité. D'un côté, nous constatons des évolutions environnementales, conséquences du réchauffement climatique, comme c'est le cas du blanchissement des coraux. De l'autre côté, nous observons l'évolution des activités anthropiques à travers les nouvelles technologies, comme c'est le cas du secteur de la pêche (notamment avec les DCP dérivants) ou les projets de fermes aquacoles.

*Photo 34 : DCP dérivant échoué sur une plage à Hao aux Tuamotu*



(Crédit : Tahiti Infos)

Ces différents exemples viennent attester de l'évolution des rapports entre les Tahitiens et leur environnement et introduisent les nouveaux enjeux liés au partage de la ressource. Pour autant, si les enjeux territoriaux de gestion ne sont pas un élément nouveau pour les sociétés polynésiennes (e.g. culture du rāhui), il n'empêche que les ressources dont disposent le territoire de la Polynésie française sont aujourd'hui plus que jamais convoitées, laissant transparaître des formes de vulnérabilités plurifactorielles.

*Photos 35 et 36 : Observations de requins dans le lagon tahitien*



(Crédit : R. Pinel, 2023)

Afin d'appréhender cette diversité d'éléments qui rendent le milieu marin vulnérable, ainsi que leurs éventuelles conséquences sur la vie des usagers, nous réaliserons une analyse plus poussée de l'espace lagunaire. Et pour cause, le lagon est un lieu d'enjeux économiques et sociaux, d'autant plus qu'il regroupe de nombreux acteurs (Bambridge, 2019). En parallèle, ces différentes approches nous ont permis de nous familiariser avec un acteur incontournable du biotope polynésien qui fait l'objet d'un focus particulier dans notre travail : le requin.

### III.1.2. Le braconnage et les enjeux de préservation des ressources marines

Dans le cadre de ces interactions entre les sociétés humaines et le milieu naturel, nous remarquons que le braconnage est abordé par une diversité d'usagers, révélant des pratiques non conformes aux réglementations en vigueur sur les différentes zones respectives. Nous considérons le braconnage comme un marqueur des enjeux écologiques, dans la mesure où il peut être associé à la vulnérabilité des ressources marines. Pour autant, nous sommes conscients que le braconnage peut être appréhendé au sein d'autres catégories, telles que socio-anthropologique ou économique.

#### a) Le braconnage à La Réunion : la pêche sous-marine comme principal protagoniste

Le braconnage est intimement lié à la gouvernance du milieu marin, à son acceptation par les usagers mais également à son contrôle par les gestionnaires. Nous reviendrons plus explicitement sur ces notions telles que celle d'acceptation sociale. Pour le moment nous exposons une sélection des verbatims les plus explicites. Rappelons que ce marqueur, révélateur des interactions humain - milieu marin, a été répertorié dans les discours à 19 reprises dans le contexte réunionnais et qu'il est présent dans le discours des différentes catégories d'usagers. Des échanges plus informels comme ceux que nous avons eu à Patate à Durant nous ont également permis de répertorier des formes de braconnage que nous n'avions pas identifiées auparavant. Voici une sélection des verbatims qui mentionnent le braconnage :

Tableau 45 : Discours sur le braconnage à La Réunion

Sujets	Citations
Fredo (gestionnaire de l'environnement)	<i>On sait très bien comme partout dans l'île que la pêche sous-marine, les gens qui font tous les jours ils vendent le poisson derrière, chose qu'ils n'ont pas le droit. Ça a toujours été comme ça...Les gens qui ne veulent pas de réserve au final c'est les gens qui braconnent, qui s'en fou de demain ou autre pour les enfants, c'est puiser puiser puiser. Nous on a à faire souvent à ce genre de personne. Ils te disent c'est simple : si lui il ne pêche pas ça, c'est son camarade qui va prendre. Ils ont une logique comme ça.</i>
Carl (gestionnaire de l'environnement)	<i>Toutes les prises qu'on fait c'est que du braconnage, c'est 300-400 kilos prélevés sur l'année, ce qu'on voit nous. Mais on s'imagine tout ce qui passe en plus des pêcheurs réglos, ça prélève et toutes espèces confondues. C'est une pratique très dangereuse pour le milieu.</i>
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>Arrêtez vos conneries, faut tout remettre sur la table et dire écoutez c'est soit une réserve, réserve et on est d'accord ou soit on laisse tout le monde faire n'importe quoi. On doit mettre un périmètre strictement interdit. C'est comme ça. Si tu as une réserve et que les gens vont plonger de nuit, vont faire du braconnage, avec des tolérances, il y a des gens qui se font choper plus de 4 fois. Braconnage de nuit, 40-50 kg de poissons. Bah le gars n'est pas solvable, il n'a pas de travail, ça fait 4 fois qui l'attrape ali. Bah faut arrêter...Chasse à l'arbalète ? Oh oui. Ça fait des dégâts, des ravages, je l'ai fait aussi c'est pour ça que je le dis. J'ai même fait à la bouteille pour vous dire. Et aujourd'hui bah j'ai résonné, j'ai du bon sens, maintenant je plonge en bouteille pour aller voir les poissons. A l'époque, je plongeais en bouteille, 30-40 mètres de profondeur pour piquer le poisson. C'était interdit mais je le faisais. Je l'ai fait je l'assume mais je ne le fais plus.</i>
Dan (pêcheur)	<i>Bizarrement ceux qu'ils ont mis en gardien de réserve c'était les plus gros braconniers avant. C'est ceux qui connaissent le mieux le domaine parce que c'est eux qui faisaient le braconnage avant.</i>
Locaux du quartier de Patate à Durant (société civile)	<i>Denis : et puis beaucoup ont utilisé des produits, les braconniers, ils ont utilisé du poison dans les rivières, ça coule dans la mer. Dodo : de temps en temps ça leur arrive. Nécessité fait loi comme on dit. Ed : (il rejoint notre table alors que Denis quitte la conversation) ça existe de plus en plus le braconnage, que ce soit pour les tangués. On empoisonne les rivières, on prend les camarons<sup>135</sup>, les anguilles. Ça leur brûle les yeux. Dans la rivière, soit la chaux, le ciment aussi après il y a les produits, c'est vraiment, comme le désherbant par exemple, mais la chaux tu vas la mettre dedans au fond, après il faut envoyer des galets dans le fond pour que ça coule, et après ça part jusque dans la mer. Et puis tu ramasses quelques camarons, des basquines là, et après le reste s'en va et puis ça crève ça flotte. Après il y a la levure que l'on met dedans aussi. Après un arbre aussi, le cassi marron, tu écrases et tu mets dedans ça empoisonne. S'il empoisonne là-bas, il t'empoisonne toi. Avant il y en avait qui mettait de la dynamite. Tu vois la cartouche tu coupes en deux tu mets le déto, la mèche dedans, tu allumes et tu envoies. Moi j'ai 70 ans, je sais qui a fait ça. Ça dépend de la profondeur des bassins. Mais ça ne se fait plus ça. Ça se faisait il y a 30 ans.</i>
Jo (Surfeur)	<i>Mon père était comme ça quand même, le braconnage. Il faisait vivre la famille et il vendait aussi. C'était le franc CFA dans ce temps-là. Il y avait quand même une tite écologie quand même. Un tit respect de la nature.</i>
Peter (Surfeur)	<i>La nuit j'allais pêcher les langoustes en braconnier. Une fois j'arrive avec deux poissons au coucher du soleil, je prépare le poisson et là devant moi j'entends bonjour. J'ai vu un gros ventre avec un gros t-shirt blanc gendarmerie nationale. Je me suis levé avec le poisson et le couteau de cuisine. Le gars me fait vous l'avez pris où votre poisson ? Bah là-bas, dans la mer. Bah oui je sais bien mais où ? Il me dit vous l'avez pris comment ? Au fusil. Il me dit que vous savez que vous êtes en infraction là, que je peux vous prendre votre poisson. J'ai dit viens chercher. Moi le bon dieu ne m'a jamais dit qu'il fallait payer pour vivre.</i>

Ces verbatims nous permettent d'avoir une représentation des pratiques et des espèces qui font l'objet du braconnage (e.g. langoustes, poissons lagons). Par ailleurs, le suivi réalisé sur la page

<sup>135</sup> Le camaron est une grande espèce de crevette de la famille des Palaemonidae.

Facebook de la RNMR nous permet également d’obtenir des informations sur les prises illégales (e.g. images ci-dessous).

*Photos 37 et 38 : Prises suite à des pêches nocturnes illégales au sein de la RNMR*



(Crédit : RNMR, 2022)

Finalement, le croisement des données issues des entretiens avec le suivi des réseaux sociaux nous permet de confirmer que la pêche sous-marine est la technique de pêche qui est au cœur du système de braconnage à La Réunion.

b) Le braconnage à Tahiti est-il révélateur de l’adaptation des usagers à la diminution de la biomasse ?

Le braconnage est également un phénomène qui occupe une place importante dans le discours des usagers du milieu marin sur le territoire tahitien. A cet effet, ce marqueur a été répertorié dans les discours à 13 reprises. Chez les usagers enquêtés, le braconnage est parfois justifié par une raréfaction des ressources marines. Dans ce contexte, les pratiques braconnières tendraient à se développer (pêche sous-marine nocturne, pêche au filet dans les ZPR, non-respect des rāhui, etc.).

*Tableau 46 : Discours sur le braconnage à Tahiti*

Sujets	Citations
Oro (gestionnaire de l’environnement)	<i>Continuer à mettre en place un système de restriction de consommation de pêche et machin, de plus en plus, on va frustrer les gens, de plus en plus, on va avoir affaire à des braconniers. On va devoir former des agents assermentés, ça va coûter qui, eux, vont se retrouver en porte à faux avec eux, c’est un engrenage.</i>
Toareinui (gestionnaire de l’environnement)	<i>Ils pêchent dans le lagon aussi alors que c’est interdit, tout le monde le sait ça mais bon ça continue...Ici à Teahupo’o on a eu quelques démêlés avec les gens de Tautira qui venaient pêcher ici de nuit, ils étaient super bien organisés, ils avaient déposé des équipes sur les deux paris, les deux récifs, pour récupérer les ma’oa. Après, il y en a qui montaient dans les rivières pour massacrer les chevrettes et d’autres qui pêchaient la nuit au pupui la nuit à l’intérieur du lagon et le filet. C’était la goutte d’eau qui a fait déborder le vase. Et il y a eu un conflit, il y a eu des bagarres entre les gens. Les gendarmes ont été obligés d’intervenir pour arrêter ça. Les gens de Tautira sont des massacreurs. Il n’y a plus rien chez eux et maintenant ils viennent chez nous pour massacrer quoi.</i>

Raimana (pêcheur)	<i>La pêche aux projecteurs, ce n'est pas bon parce que le poisson dort. Maintenant la nuit, avec les nouveaux projecteurs led, avec beaucoup d'autonomie. Moi j'ai acheté un, quatorze heures d'autonomie de pleine puissance et 30 heures d'autonomie en tout avec une portée de 200 mètres. Avant il fallait des projecteurs avec fil. Après, c'est lui qui plonge à quinze mètres celui là, le plus redoutable. Le poisson, il est là. Mais la pêche au fusil, si on faisait pas la nuit, ça ne massacre pas.</i>
Tino (pêcheur)	<i>On va dire allez 98 % c'est respecté parce que on n'est pas à l'abri...Je dis 98 % parce que y'a des gens qui se sont fait pincer... et donc moi je les ai mis au tribunal. Quand y'a un bateau qui a raisonné et puis on fait un contrôle, on suspecte y'a pêche illégale moi je vais voir les affaires maritimes et je vais voir le haut-commissaire et là je mets une plainte ! Et donc la dernière que j'ai mise au tribunal j'ai quand même eu gain de cause 68 millions d'amende il s'est pris l'autre !</i>
Tino (pêcheur)	<i>Pour avoir pêché plusieurs années à Tetiaroa ça c'était on va dire mon « top départ », dès que je vois les baleines arrivées à Tetiaroa oh ! C'est la saison des tortues ! C'est la saison des tortues qui arrive ! Et c'est lié ! Et ça ne rate pas ! On va dire arrivé juillet-août c'est la saison où les tortues vont s'accoupler. Tetiaroa je suis content qu'il y ait une association qui s'est mise en place, d'abord pour la protection des tortues ! Y'a moins de braconnage !</i>
Taaroa (pêcheur)	<i>L'argent facile à gagner, ils se disent on va faire ça pendant un an ! Tout mon crédit bateau est payé ! Et ils pêchent 6, 7 tortues ils se font une sacrée tune ! 80 000 francs la tortue ils se font de l'argent. Après bon c'est illégal ! On devrait à ce moment-là autoriser l'élevage des tortues par des particuliers ou par des pêcheurs, à ce moment-là leur imposer de leur lâcher une quantité et une quantité à garder pour la revente. Comme ça y'a pas de braconnage ! Une interdiction attire forcément le braconnage ! Les gens vont forcément aller à l'encontre du texte, c'est clair et net !</i>
Vaimiti (prestataire touristique)	<i>C'est règlementé, mais y'en a qui ne respectent pas ! Y'a des œufs et eux ils attrapent, ils n'ont rien dans le cerveau. Je dis que les gens qui font ça c'est inhumain. Y'a des œufs, ils donnent des petits, ils ramassent, ils vendent.</i>
Manahau (surfeur)	<i>Comme ici, ça été placé en zone ZPR, la pêche de nuit est interdite. Beaucoup le font vu que la pêche de nuit, beaucoup le font vraiment pour l'argent, c'est plus vraiment pour manger, comme y'a le produit fétiche des Polynésiens, le poisson fétiche, c'est le Ume c'est le nason, le nason de nuit c'est un animal mort, il dort pas complètement, c'est pour ça que beaucoup de gens vont la nuit et c'est un massacre aussi.</i>
Daniel (surfeur)	<i>J'ai des collègues qui vont flinguer le soir parce qu'ils doivent vendre le lendemain du coup ils chassent la nuit et là c'est un massacre. Moi je ne peux plus aller flinguer le jour parce que je sais que je n'aurais rien. Je vais cuire mon poulet sur le barbeuc quoi alors que je vais chercher le hume. Que dalle ! Même j'achète du hume à mon collègue pour manger le soir putain j'arrive même plus à aller flinguer le poisson pas comme avant il y a 10 ans ! On parle de rāhui tout ça tu vois c'est bien, c'est bien, mais y'a toujours des braconniers tu vois, donc c'est ça qui est un peu dommage quoi et puis bon je connais les gars, y'en a qui avec leur situation, qui n'ont pas de job sont obligés de gagner des sous, ils savent pêcher bah voilà mais la journée c'est sûr qui ne vont rien avoir ils vont pas vendre de poissons. Ils se mettent tous à aller flinguer la nuit et là, ils ramassent tout, tout, tout quoi ! Même les langoustes et tout ça !</i>
Kanavai (surfeur)	<i>Après moi, je ne vais pas te cacher que la pêche de nuit, c'est vraiment n'importe quoi. Si les mecs ils viennent, ils rossent pratiquement 10 kilomètres de littoral, moi, je pense à mon enfant, d'ici 20 ans, il n'y aura plus rien. Et c'est pour ça que moi ça me casse les couilles quand je vois des gens de l'extérieur venir pêcher la nuit. Mais après si c'est pour aller chercher son gagne pain, à manger.</i>
Manea (société civile)	<i>Par exemple, à la pêche aux langoustes aussi sur le récif, ils ne voient pas de gros, ils voient que des petits ils ramassent quand même !</i>

A Tahiti, plusieurs interlocuteurs ont souligné une évolution des motivations des pêcheurs. Si la pêche a toujours représenté un moyen de subsistance<sup>136</sup>, nous renvoyant au concept de mer nourricière ou de “garde-manger”, une majorité de pêcheurs sont dorénavant dans une

<sup>136</sup> Même si nous avons vu précédemment que l'océan a depuis toujours fait l'objet de pratiques sportives à l'instar de la pêche sur le récif, du surf et plus largement de la glisse avec les différentes pirogues utilisées pour se déplacer entre les îles.

démarche de vente de leurs prises et donc de gain financier. Nous questionnerons et discuterons de ce changement de paradigme dans le chapitre suivant puisqu'il nous semble être révélateur d'une évolution des modes de vie.

À La Réunion comme à Tahiti, les usagers du milieu marin s'accordent sur la technique de braconnage la plus efficace : la chasse sous-marine nocturne. Selon plusieurs interlocuteurs, cette technique de pêche représente même un risque majeur pour la biodiversité, tant les pratiquants ont un avantage sur la faune marine, qui est particulièrement vulnérable la nuit.

Si le braconnage est un phénomène répandu à une plus grande échelle, puisqu'il est présent sur le territoire national, dans les régions ultramarines tout autant que dans les autres pays, la compréhension des représentations des populations locales sur le braconnage, mais également sur les comportements des braconniers, doivent être appréhendés sous l'angle des référentiels culturels. A travers le cas des usages de la tortue, nous essaierons de rendre compte des enjeux de l'ancrage des pratiques et de la prise en compte de cet ancrage dans la conception des outils de gestion de l'environnement.

### c) Les représentations du braconnage : étude de cas avec les usages de la tortue

La tortue est un animal qui renvoie à des représentations hétérogènes, révélant des référentiels culturels parfois antagonistes. À La Réunion, la tortue a longtemps été un animal consommé pour sa viande. A Tahiti, la consommation de sa chair date de la fin du *tapu* (interdit) qui entoure la tortue comme animal sacré depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. Auparavant, comme dans l'ensemble du Pacifique, la consommation de la tortue relevait plus d'une dimension rituelle, voire festive, plutôt que domestique. Les normes locales concernant la consommation ont évolué depuis l'interdiction à travers la convention de Washington en 1973<sup>137</sup>. Depuis l'évolution du code de l'environnement polynésien en 2010, la question fait toujours débat, comme l'atteste l'organisation de débats médiatisés (cf. image 41 ci-dessous).

*“Au niveau des natifs, la tortue a toujours été consommée à La Réunion. Les premiers habitants, on voit les textes anciens d'ailleurs, c'est bien expliqué, des gens qui venaient de Madagascar, du Mozambique ou des marins européens. A l'époque de la marine à voile, les tortues étaient conservées vivantes plusieurs semaines et ça permettait d'avoir de la viande fraîche. Tout le monde était habitué à manger de la tortue. Il a fallu réglementer les captures et la chasse à la tortue pour tenter de conserver. Il y a*

---

<sup>137</sup> Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

*plein de textes de l'époque qui montrent qu'on limite à quelques tortues par semaine ou alors un jour sur deux. Des réglementations mises en place pour préserver cette ressource, qui n'étaient jamais respectées parce qu'il n'y avait pas les moyens de contrôler et du coup les tortues ont fini par disparaître. A partir du moment où elles n'étaient pas protégées, elles ont toujours été chassées.” (Gege, gestionnaire de l'environnement).*

À La Réunion, la tortue a longtemps fait l'objet d'une économie dans le sens où, du fait d'une période où elle a fait l'objet d'un élevage, sa chair était à la fois consommée localement (jusque dans les cantines des écoles), mais également exportée à l'international.

*Photos 39 et 40 : Tortue en convalescence dans un bassin à kelsonia et photos d'une conserve de tortue exposé dans le même musée*



(Crédit : R. Pinel, 2019)

Dans le cadre du contexte tahitien, nous avons noté que pour certains de nos interlocuteurs la pêche de 2 ou 3 tortues n'était pas une activité associée au braconnage alors que pour d'autres, la seule norme est celle de la réglementation du code de l'environnement.

*“On autorise aujourd'hui l'élevage de tortues, c'est sûr que les associations de protection d'animaux, la ménagère qui arrive de métropole qui voit la commercialisation de chair de tortues, va réagir violemment. C'est sûr, c'est sûr, aujourd'hui, il y a des métiers de marketing, de commercialisation qui permettent d'anticiper tout ça. Je ne suis pas arrivé en Bretagne en me disant je veux manger que du poisson cru lait de coco, du taro, c'est pareil, il faut être ouvert au monde. Quand tu viens en Polynésie, il faut comprendre que dans les atolls des Tuamotu, ce n'est pas le poulet de Jean-Paul, ce n'est pas la dinde, c'est pas la viande de Nouvelle-Zélande, c'est la viande de tortue et éventuellement même c'est du chien.” (Oro, gestionnaire de l'environnement).*

*Photo 41 : Débat sur la consommation de viande de tortue*



(Source : Polynésie la 1ère, 16 septembre 2022)

Nous avons nous-mêmes été amenés à consommer de la tortue lors d'un séjour sur un atoll isolé des Tuamotu. Dans ce contexte, où la viande importée (notamment le poulet néozélandais) est rare et particulièrement onéreuse, ce repas ne nous a pas semblé inapproprié. D'ailleurs, certains observateurs, experts du milieu marin, mobilisent l'argument écologique pour justifier les opportunités d'un développement économique :

*“Dans certains atolls de Polynésie, la seule viande disponible c'est la tortue. Il y a des techniques aujourd'hui qui permettent, après bon voilà, il y en a qui, comme pour tous les poissons, ils sont trop beaux, il ne faut pas les manger. A un moment donné, il faut s'asseoir réfléchir et tout ça, on n'a pas dit qu'il fallait éradiquer, mais aujourd'hui, ça devient un fléau. Dans les atolls des Tuamotu de l'est, la tortue, et même aux Australes, elle te bouffe les algues qui sont consommées par les habitants. Rien que sur ce sujet-là, ça demanderait une concertation plus large avec les différents services. Mais ça c'est la DIREN, mais on a la même chose au niveau de la biosécurité, localement la protection de la biosécurité, elle ne bosse que par rapport aux conventions internationales qui disent il faut suivre tel et tel virus sur telle et telle espèce et donc tous les ans, on a des rapports sur ça.”* (Oro, gestionnaire de l'environnement).

Dès lors, si la convention de Washington interdit la pêche des tortues, en revanche, elle n'interdit pas son élevage pour des objectifs précis. Pourtant, en Polynésie française, la DIREN interdit l'élevage des tortues au prétexte de cette convention, alors qu'elle pourrait tout aussi bien prévoir un cadre réglementaire pour une consommation raisonnée et un élevage durable. Ce constat nous amène donc à explorer une de nos questions de recherche, à savoir les enjeux liés à l'appropriation et l'acceptation des outils de gestion de l'environnement occidentaux dans des contextes culturels (post)coloniaux.

### III.2. La gouvernance des milieux marins en contexte insulaire

La gestion du milieu ne rentre pas uniquement en compte au sein de la dimension écologique mais bien dans l'ensemble des piliers du socio-écosystème. Elle se retrouve donc au cœur des préoccupations des usagers de la ressource. Pour appréhender cette diversité d'enjeux, nous avons donné la parole aux professionnels qui œuvrent pour la gestion des espaces naturels réglementés, mais également aux usagers des milieux enquêtés.

Dans la perspective de formaliser une représentation conceptuelle via l'analyse du discours des gestionnaires, Atlas.ti propose une fonctionnalité qui permet de proposer des représentations



conceptuelles. Dès lors, ces nuages de mots sont le résultat de l'occurrence des concepts dans les discours, que nous utilisons pour réaliser une forme d'imagerie mentale.

Figure 22 : Représentation conceptuelle des discours des gestionnaires de l'environnement à La Réunion



Figure 23 : Représentation conceptuelle des discours des gestionnaires de l'environnement à Tahiti



Nous observons donc que les notions que sont la pêche, de problème/conflict, de ressource, mais également d'élevage, sont des notions qui reviennent dans les discours des gestionnaires réunionnais et tahitiens. C'est également le cas du terme requin, qui s'explique alors par le fait que nous avons questionné nos interlocuteurs sur les interactions entre les humains et les requins.

Si ces nuages de mots nous permettent de n'avoir qu'une cartographie limitée des représentations des gestionnaires, tant elles sont intra-individuelles, nous avons pu noter que des concepts sont récurrents selon les deux terrains enquêtés. Eu égard à ces éléments, l'analyse au cas par cas, en reprenant le processus de codification réalisé lors des trois phases de codage (e.g. *grounded theory*), s'est avérée notre méthode d'analyse préférentielle.

### III.2.1. Le contrôle social et les enjeux d'appropriation des outils de gestion

La mobilisation de nos outils de recueil de données nous a permis de constater que le contrôle social était un élément qui jouait un rôle dans l'efficacité des outils de gestion de l'environnement. L'efficacité du contrôle social repose notamment sur le fait qu'il soit exercé par les riverains. Cette dimension est notamment au centre du concept de *rāhui*, qui sera abordé tout au long de notre analyse. Pourtant, dans la majorité des réserves naturelles au sein de la République française, le contrôle est exercé par une entité administrative, qui a pour objectif de réguler les usages et de faire appliquer la réglementation.

#### a) Le contrôle de la ressource et les attentes des populations locales

L'approche croisée que nous avons réalisée nous permet de mesurer que le contrôle par une entité pouvant exercer un contrôle voire même une forme de répression, demeure l'acte attendu par la société. Il n'empêche que ces attentes de la société concernant le contrôle de la ressource sont très hétérogènes, nous renvoyant alors aux différentes représentations de la gouvernance des milieux naturels. Voici une sélection de verbatims explicites sur la question :

*Tableau 47 : Discours sur le contrôle social à La Réunion*

Sujets	Citations
Benoît (professionnel de la mer)	<i>Il n'y a pas assez de répressions. Les moyens des gendarmes, de la réserve marine, de la brigade quiétude qu'ils ont mis en place, n'ont pas de gros moyens non plus. Ils ne peuvent pas être partout en même temps. Il n'y a pas assez de répression. Ils veulent passer de prévention à interdit alors qu'entre les deux il y a quand même la verbalisation des contrevenants ça aurait calmé un peu tout le monde en faisant une bonne publicité avec des amendes de plus de 1000 euros ça calme quand même."</i>
Gege (gestionnaire de l'environnement)	<i>Il y a un pilier économique, un environnemental, un pilier social et un pilier culturel. L'aspect culturel est très important. Si on ne prend pas en compte la culture locale, on peut décider de mesures de gestion qui peuvent être tout à fait légitimes d'un point de vue biologique et économique, mais si les gens n'y adhèrent pas ce n'est pas la peine.</i>

Dans le contexte réunionnais, à travers le cas de la RNMR, nous avons remarqué que les usagers sont accoutumés à ce contrôle de l'usage de la ressource par une entité administrative. D'ailleurs certains usagers regrettent le manque de moyens donné aux agents de la réserve pour effectuer un contrôle plus efficient sur le terrain. Ce manque de moyens pour le déploiement des équipes de contrôle laisserait alors la place aux braconniers. Ces éléments viennent donc remettre en question cette question du contrôle social de la ressource par les riverains eux-mêmes.

Dans le cadre du contexte tahitien, nous avons retenu deux citations qui soulignent l'importance du contrôle exercé par les riverains ainsi que l'intérêt, pour les gestionnaires, d'une bonne appropriation de la gouvernance par les usagers eux-mêmes :

*Tableau 48 : Discours sur le contrôle social à Tahiti*

Sujets	Citations
Tom (surfeur)	<i>On essaie de faire la police tu vois, maintenant y'a plein de bateaux qui viennent et qui balancent leur ancre sur le récif. On a les kayaks là on sort on va.</i>
Céline (gestionnaire de l'environnement)	<i>Les rāhui Il faut vraiment que ce soit issu, que les gens se les approprient. C'est bien beau de faire un rāhui à deux, ou une association et l'autre que toute la nuit elle va y pêcher dedans. Il faut que ce soit vraiment un outil concerté de responsabilisation. Pas un outil qui mène à du contrôle, de nouveau on retombe tu vois on retombe dans du contrôle peut-être que je suis un peu utopique.</i>

Ces éléments confirment tout l'intérêt à approfondir les modes de gouvernance ancestraux tel que le rāhui dans le cadre du contexte tahitien. Nous allons donc revenir sur ces données afin de concevoir les conditions, spécifiques à chaque territoire, selon lesquelles les individus vont investir du temps et de l'énergie pour la conservation des ressources marines (e.g. troisième question de recherche).

**b) La place des femmes dans le processus de gestion de la ressource**

Lorsque nous avons réalisé notre enquête à La Réunion, une citation faisant référence au contrôle social à Rodrigues a particulièrement retenu notre attention. En effet, dans ce contexte, la décision de ne pas pêcher les zourites durant plusieurs mois, et ainsi laisser la ressource se reconstituer, est prise par les femmes :

*“Regardez à Rodrigues, j'y suis souvent, là-bas la tradition c'est la pêche à la zourite, là-bas c'est les femmes qui pêchent la zourite, les hommes travaillent le zourite, les femmes pêchent la zourite. Ou alors la femme amène son fils ou son mari pour tirer le zourite. Lui il traîne le filet de zourite. C'est le pavillon mauricien, qu'est-ce qu'ils ont fait là-bas ? Ils ont pris des mesures, ils ont vu que le stock de zourite baissait, ils pêchaient. Même pas une association, même pas les autorités, les femmes ont décidé grâce à l'intermédiaire d'un commissaire qui a pris l'initiative de dire ce serait bien que pendant 4 mois de l'année vous ne pêchez pas les zourites.”* (Jean, Gestionnaire de l'environnement)

Le rôle de la femme dans le processus de décision de la protection de la ressource est un élément que nous avons également retrouvé sur le territoire tahitien lorsqu'un enquêté évoque le cas des décisions prises lors de la mise en place du rāhui de Tautira :

*Tu vois le rāhui de Tautira ? Ce ne sont pas les hommes qui ont mis en place, ce sont les femmes. Je vais là-bas les consulter, ce sont les femmes qui sont plus pour le rāhui. Elles savent que leurs foyers, c'est*

*pour les nourrir et pour avoir aussi de l'argent. Les femmes elles sont discrètes mais quand il faut y aller elles sont là. (Teo, pêcheur)*

Ces résultats feront l'objet d'une discussion plus explicite dans le prochain chapitre, puisque nous aurons pour objectif de proposer des pistes de réflexion concernant la modélisation d'outils de gestion de l'environnement intégré, favorisant leur appropriation par les usagers du milieu marin. Pour le moment, nous allons exposer les premiers résultats relatifs aux représentations des outils de gestion du milieu marin.

### III.2.2. Les représentations des outils de gestion du milieu marin

Afin de mesurer l'acceptabilité des dispositifs de gestion du milieu marin, nous avons également échangé avec nos interlocuteurs sur les représentations qu'ils détiennent des outils de gestion du milieu marin. Les enjeux de gouvernance et de patrimonialisation sont avérés lorsqu'il s'agit de concevoir des outils de gestion de l'environnement intégré et adapté au territoire : *“Lorsqu'on patrimonialise l'espace, c'est-à-dire qu'on dit, là vous êtes sur un espace qui est le conservatoire du littoral, le parc marin ou le parc national, en fait on crée du conflit d'usage. Le fait de définir une norme officielle avec un nouveau code d'usage qui rencontre l'usage des habitants depuis 2 ou 3 générations et là il y a conflit.”* (Manuel, scientifique). Voici les marqueurs communs aux deux terrains que nous avons collecté :

*Tableau 49 : Marqueurs “Gouvernance du milieu naturel”*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Contrôle social	3	5	1.9%	6%
Green grabbing	6	2	3.8%	2.4%
Mesures d'atténuation des risques environnementaux	1	11	0.6%	13.1%
Mesures d'atténuation du risque requin	85	9	53.6%	10.7%
Représentations de la science	31	11	19.5%	13.1%
Représentations des outils de gestion	33	46	20.6%	54.7%
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>84</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Une des premières données qu’il apparaît nécessaire de traiter est la forte représentation des marqueurs associés à la gestion du risque requin à La Réunion. Avec plus de 53% de représentativité, ce sujet a cristallisé les discours des interlocuteurs réunionnais. Cette dimension, qui, rappelons-le a fait l’objet d’une publication, sera donc davantage exposée dans les sous-parties dédiées au contexte réunionnais.

De manière plus globale, nous nous sommes focalisés sur les représentations des outils, tels que la RNMR, les ZPR, le rāhui ou encore le PGEM de Moorea. Si nous n’avons pas pour ambition de donner une cartographie représentative des opinions de de l’ensemble de la population sur les outils de gestion de l’environnement maritime, nous pouvons formuler des tendances sur les représentations que détiennent les usagers du milieu marin. La représentativité de notre échantillon est alors un garant de l’intérêt de réaliser ce type de démarche en se basant sur des données qualitatives.

#### a) Représentation des outils de gestion de l'environnement à La Réunion

A La Réunion, la RNMR est au cœur des débats, et ce depuis l'augmentation des interactions entre les humains et les requins au sein de son périmètre. Depuis son instauration en 2007, 11 interactions humains-requins s’y sont officiellement déroulées, dont 4 ont été fatales. Pour autant, les usagers du milieu marin sont globalement conscients des enjeux liés à la sensibilité écologique du milieu marin réunionnais. La RNMR, unique dispositif de gestion de l’environnement maritime réunionnais, fait donc l’objet de représentations contrastées chez l’ensemble des usagers. Nous exposons une sélection de six points de vue concernant la RNMR sur un total de 38 verbatims :

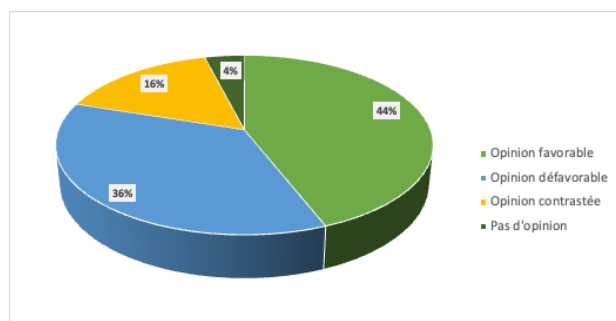
*Tableau 50 : Discours sur les outils de gestion de l'environnement à La Réunion*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>
Fredo (gestionnaire de l'environnement)	<i>Là à l'heure actuelle, j'ai des copains qui font de la chasse, on a commencé ensemble, ils me disent qu'il serait temps de mettre une réserve dans le sud. Parce qu'il n'y a plus rien.</i>
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>Aujourd'hui de faire comprendre à un ancien réunionnais un plan de gestion. De lui dire écoute, il y a des petits poissons, faut pas les pêcher, "ouais mais mwin toujours pêché ça mwin". Il faut changer d'attitude messieurs, "oui mais on l'a toujours fait", il faut évoluer et dire je ne pêche pas ce petit-là qui deviendra grand qui me donnera des petits.</i>

Rodolphe (pêcheur)	<i>Moi j'ai participé à des réunions avec la DIREN, quand ils invitent tout le monde, les chasseurs, les kiteurs, tous les utilisateurs en gros et que voilà bon après on n'a pas de protocole nous, mais bon quand on a trempé 20 ans notre cul dans l'eau des fois on sait un peu de quoi on parle. Ce qui nous a voulu des fois des échanges un peu musclés parce que bah on ne peut pas tout avaler non plus. Mais nous on était pour, mais ce n'était pas le but de la réserve, mais qu'il y ait plus de zones sanctuaires réparties tout autour de l'île. Que la mairie puisse embaucher des gens, les former pour surveiller le petit morceau de réserve mis en place et non pas 40 km surveillé par 3 bonhommes dépassés par les événements parce que je vois sans arrêt des gens qui vont braconner.</i>
Gef (surfeur)	<i>Très bonne idée de vouloir préserver le corail, les lagons, parce qu'on a que 27 km, mais après les lagons ils sont impactés par quoi ? Par les cases qui ne sont pas reliées au tout à l'égout, par l'eau qui sort des ravines.</i>
Mr Piment (société civile)	<i>Si je fouille un trou là, la DEAL vient ici, directement au tribunal. Tout est interdit. Et autrefois les ancêtres ont vécu comme ça. Ils fouillent le sol pour pouvoir irriguer. La Réunion, c'est un cône alors si on fouille ici on tire de l'eau à l'extrémité</i>
Max (société civile)	<i>Nous on ne peut plus aller pêcher, la pêche sous-marine, par rapport à la réserve marine, par rapport à l'État et tout. Si là je prends mon fusil de pêche et je me fais attraper je paye des amendes. A l'époque on pouvait partir à st leu, à st joseph c'était une liberté. Maintenant on est rentré dans une norme par rapport à l'État français et à l'Europe. Élever les cochons c'est pareil. C'est interdit d'élever les animaux chez nous. Tuer le cochon aussi faut emmener à l'abattoir alors que c'était une tradition chez nous.</i>

Parmi les 38 verbatims qui mentionnent la RNMR, nous avons réussi à catégoriser 25 discours qui émettent un avis sur la RNMR. Cet effort nous permet alors de donner une tendance relative aux représentations que les usagers du milieu marin détiennent de la RNMR. Nous insistons à nouveau sur la dimension qualitative de notre analyse, qui n'ambitionne en aucun cas de donner une représentation de l'ensemble de la population réunionnaise.

*Figure 24 : Représentations de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR)*



*(Statistiques élaborées à partir des discours de 25 sujets qui se sont clairement exprimés sur la RNMR)*

Il semble alors opportun de donner une définition à ce que nous entendons par “opinion contraste” :

Tableau 51 : Opinions contrastées sur la RNMR

<b>Définition opinion contrastée</b>	Si l'individu est conscient de la vulnérabilité du milieu marin, et de ce fait de l'utilité de la Réserve marine, il fait part de critiques à l'égard de la mouture actuelle de la RNMR.
Dan (pêcheur)	<i>“La réserve a foutu le bordel. Après ça reste une bonne chose mais on ne peut pas dire aux poissons de revenir mais que les gentils. Soit, ils reviennent tous soit ils ne reviennent pas. Dans une zone où on interdit toutes les activités nautiques, c'est pour que les poissons reviennent, alors peut-être pas ceux qu'ils attendaient.”</i>
Pedro (surfeur)	<i>“On sait c'est pour préserver le corail mais quelle préservation ils font vraiment ? Quand tu vois la plage de l'Hermitage c'est blindé de monde, toute la crème que les gens se mettent dessus ça va sur le corail. Le corail est abimé là-bas.”</i>

Étant donné le contexte au sein duquel nous avons réalisé notre terrain, la gestion du risque requin et les différents dispositifs testés et mis en place par le Centre Sécurité Requin (CSR) au cours des dix dernières années ont fait l'objet d'une attention particulière. Voici un verbatim qui illustre la polarisation autour de la RNMR :

*“La RNMR a été plusieurs fois au centre des polémiques autour du requin, pour le moment qu'est-ce qu'on peut valider ou pas, on ne le sait pas même nous. Maintenant faut qu'on apprenne à faire confiance aux spécialistes qui vont travailler dans ce domaine.”* (Anna, gestionnaire de l'environnement).

Nous avons donc choisi d'étudier comment la controverse se déploie et comment les acteurs s'en saisissent. D'un point de vue sociologique, elle peut être analysée à travers la manière dont les acteurs sociaux se positionnent, interagissent et négocient leurs visions du problème.

Depuis la création de la Réserve Marine de la Réunion (RNMR) en 2007, pas moins de 11 interactions avec des requins ont été recensées, dont 4 mortelles. Parce que la majorité des morsures ont eu lieu dans son périmètre, la RNMR a été au cœur d'interactions conflictuelles. Cet outil est incriminé par les surfeurs, entre autres, comme étant *“une réserve de nourriture pour les requins”* puisque la pêche est interdite dans les zones sanctuaires. Pour illustrer la montée des tensions entre les acteurs de l'océan sur l'île de La Réunion, on peut citer les attaques aux cocktails Molotov qui ont eu lieu à la RNMR en 2017. Elles ont eu lieu deux jours après la mort d'un bodyboarder local à Rivière-du-Mât. Les différents acteurs se positionnent comme de nouveaux *“publics”* (au sens de Dewey : ils enquêtent et font exister publiquement le débat) d'une controverse sur les comportements de coexistence. Les parties prenantes pro-pêche aux requins, convaincues par les programmes de pêche préventive, supposent que le RNMR est le principal facteur d'augmentation du risque requin. Quant à elles, les parties

prenantes anti-pêche soutiennent que la technologie de la SMART DRUMLINE<sup>138</sup>, utilisée dans le cadre de la “pêche préventive”, génère d'autant plus d'attaques.

#### b) Représentation des outils de gestion de l'environnement marin à Tahiti

A Tahiti, le rāhui est un concept qui a retenu toute notre attention puisqu'il a fréquemment été mentionné par nos interlocuteurs, avec une occurrence de 80.7% par rapport à l'ensemble des citations identifiées sur les outils de gouvernance du milieu maritime tahitien. Notons également que le PGEM a souvent été mentionné pour faire référence au contexte de l'île de Moorea.

*Tableau 52 : Marqueurs “outils de gestion du milieu marin” à Tahiti*

Marqueurs	Occurrence	%
PGEM	11	12.5%
Rāhui	71	80.7%
Zones de Pêche Réglementée (ZPR)	6	6.8%

Voici une sélection des verbatims les plus explicites par rapport aux outils de gestion du milieu marin.

*Tableau 53 : Discours sur les outils de gestion de l'environnement à Tahiti*

Sujets	Citations
Tua (Représentant associatif environnement)	<i>Tu vois le modèle occidental, on a un PGA à terre, un PGEM en mer. Il sépare aussi les choses alors que c'est lié. C'est lié et d'ailleurs à tel point que les anciens ils liaient tout ça c'est-à-dire les phénomènes naturels qu'ils voyaient à terre, la saison de tel arbre fruitier machin était lié à la saison de telle espèce de poissons dans le lagon, aujourd'hui on oublie ça. Mon grand-père, question de survie, il fallait il gérait vraiment à la patate, nous là on est super nul en fait, on est super moderne mais on est super nul en fait, on fait des grandes zones, et on est incapable d'aller à l'échelle de la patate, eux ils avaient cette capacité là en fonction des espèces de poissons, de la saison, et de la vie des poissons, leur saison des amours etc.</i>
Daniel (Surfeur)	<i>La baleine est passée juste là et lui la baleine est venue sur lui, toucher la tête quoi ! Ils n'étaient pas prêts ! Voilà mais après voilà tout le monde a la « gopro » tout ça ! « Regarde ça super » ! Sauf que c'est interdit ! Mais bon tant qu'on met pas d'amendes c'est bon y'a qu'ici que c'est comme ça tous les autres pays c'est super interdit et super machin amendes ici « open bar ». Moi je pense que oui voilà quoi le gouvernement tout ça il font des lois et tout quand ça leur plait quoi !</i>

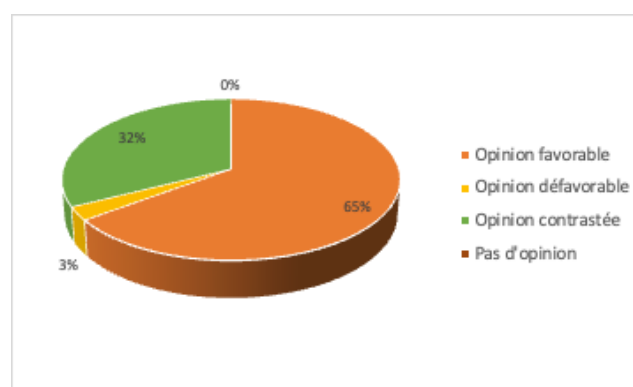
<sup>138</sup> Ce système consiste en une drumline conventionnelle, à laquelle un système d'alerte de capture en temps réel par satellite a été ajouté, grâce à une bouée GPS et à un système de déclenchement “Catch-A-Live” (Guyomard et al., 2019).



Teo (Pêcheur)	<i>Tu sais on a mis le PGEM chez nous aussi mais on n'aime pas trop ce genre de chose. On voulait revenir sur notre identité, celle de nos ancêtres. Quand tu parles de rāhui, ce mot là, le polynésien à peur. Surtout les vieux mais aussi les jeunes. Le rāhui c'est un tapu, quand on dit tapu, c'est interdit. C'est le roi qui met en place le rāhui. Quand il voit qu'à certains endroits, il n'y a pas beaucoup de poissons, ça ne pousse pas bien, c'est là qu'il met le rāhui. C'est lui qui décide de l'endroit où on peut mettre le rāhui.</i>
Oro (gestionnaire de l'environnement)	<i>Toute réglementation doit être adaptée au contexte. Aujourd'hui, on fait systématiquement l'erreur pour gagner du temps, certainement, de récupérer une réglementation et de la mettre en place parce qu'on nous a demandé de faire ça en deux semaines pour récupérer la réglementation française, et on l'a calquée sur la zone polynésienne. Ça n'a jamais fonctionné, que ce soit dans le domaine marin, dans le domaine social, dans le domaine médical, ça n'a jamais fonctionné...Parce qu'au début, le PGEM de Moorea a été un peu le cobaye dans tout ça, mais ça a été un cobaye qui a qui nous a entre guillemet a peu été imposé avec la direction de l'environnement, et donc dans une vision pas forcément en association avec les pêcheurs alors que le l'outil Zone de pêche réglementée où rāhui, tu peux l'appeler comme tu veux, il fait intervenir toutes les classes sociales de la zone, et notamment les pêcheurs en priorité.</i>
Anne (gestionnaire de l'environnement)	<i>ce qui moi me gêne, c'est qu'on fait passer aujourd'hui, ces mesures de gestion et les gens attendent une ouverture, inconsciemment. Alors qu'aujourd'hui, on sait par exemple que pour gérer les ressources, les ouvertures périodiques, c'est pas forcément ce qui marche le mieux. A Teahupo'o du coup, il y a des gens qui attendent l'ouverture. En plus, ils l'appellent rāhui mais ce n'est pas un rāhui définitif au type du Code de l'environnement puisque c'est une catégorie 6 du Code de l'environnement qui n'est pas ce que le Code de l'environnement définit comme rāhui. Donc quand tu parles à la DIREN, ils te disent ce n'est pas un rāhui, c'est une catégorie 6 du Code de l'environnement, mais les gens, pour eux, c'est le rāhui de Teahupo'o.</i>
Tino (pêcheur)	<i>Il faut carrément aller dans les textes de loi pour comprendre ce qu'ils ont voulu mettre dans ce PGEM. Un rāhui, il n'y a pas besoin de texte de loi ! C'est bouche à oreille, transmission verbale ! Tout le monde le sait ! On sait déjà nous aujourd'hui ce que ça veut dire, si on nous dit : « là c'est rāhui, c'est tapu » « Là c'est interdit complètement ! ». Et c'est la population qui fait la police ! Tandis que là on n'a pas intérêt ! Quel est notre intérêt d'aller surveiller un PGEM ? On n'est pas financé ! Ce sont les associations qui sont aidées, qui ont les moyens financiers. Faites le boulot ! Faites votre boulot !..j'ai demandé la semaine dernière à ce que le Pays mette des ZPR dans toutes les communes, pas seulement certaines communes, toutes les communes de Tahiti, des îles associatives parce que le plus touché c'est chez nous ici ! Moorea, Tahiti, toutes les communes devraient avoir une ZPR comme ça y'a une petite zone protégée pour la reproduction pour laisser reproduire, donc si on fait rien c'est foutu.</i>

Parmi les 71 verbatims qui mentionnent le rāhui, nous avons réussi à catégoriser 37 discours qui émettent un avis sur cette notion.

*Figure 25 : Représentations du rāhui à Tahiti*



*(Statistiques élaborées à partir des discours de 37 sujets de l'étude qui se nous ont clairement exposés leur point de vue sur le rāhui)*

Nous rappelons à nouveau que ces résultats n'ont pas pour ambition de donner une représentation quantitative à l'échelle du territoire tahitien mais bien de donner une tendance relative aux représentations que les usagers du milieu marin détiennent du rāhui.

Tableau 54 : Exemples d'opinions contrastées sur le rāhui

Sujets	Citations
John (prestataire touristique)	<i>Ça existe depuis longtemps, à l'époque des anciens ce n'est pas comme aujourd'hui le rāhui ! Maintenant le rāhui c'est plutôt une question paperasse tout ça ! Avant ce n'était pas un rāhui comme aujourd'hui, avant c'est vraiment le respect ! Les anciens respectaient beaucoup plus la nature.</i>
Metua (société civile)	<i>Avant, nos ancêtres faisaient toujours le rāhui et maintenant on a donné aux dirigeants. On doit faire le rāhui. Il faut aussi que les gens arrêtent de gaspiller.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>Le rāhui c'est déjà arrêter de faire le filet, arrêter le parc à poissons, arrêter la pêche au projecteur la nuit. Pêcher dans toutes les zones, ce n'est pas interdit. Si on avait déjà fait ça, on n'aurait pas besoin de parler de rāhui, mais malheureusement tu peux pas. On a toujours vécu comme ça. Arrêter maintenant, c'est difficile. Tu entends parler et ça râle jusqu'au Tuamotu, où les gens ne sont pas contents parce qu'il y a d'autres qui disposent de 4 parcs à lui tout seul. C'est celui qui a les moyens.</i>

Le Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) est un autre outil de gestion du milieu marin mis en place dans le contexte polynésien. Si aucun PGEM n'est actuellement mobilisé à Tahiti, ce dispositif a fait l'objet d'un intérêt puisqu'il fait l'objet de représentations contrastées.

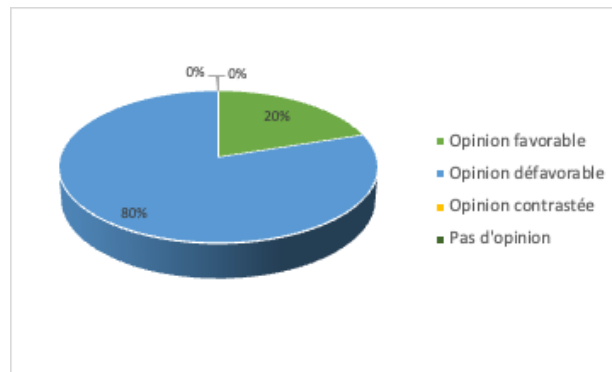
Tableau 55 : Exemples d'opinions défavorables sur le PGEM

Sujets	Citations
Toareinui (Gestionnaire de l'environnement)	<i>"J'ai l'impression que c'est un peu du pipeau le PGEM. Je ne connais pas trop bien là-bas à Moorea, mais j'ai discuté un peu avec des gens de là-bas, ils disent que ce n'est pas suivi, des gens qui vont quand même pêcher dedans. Je pensais qu'il y avait les gendarmes et la mairie qui jetaient un œil dessus mais non. Ici on y va, même le soir de temps en temps, voir s'il n'y a pas de braconniers dans le rāhui ici et là, on ne demande rien à personne."</i>
Céline (gestionnaire de l'environnement)	<i>"Tous les outils quels qu'ils soient, s'ils ne sont pas le fruit d'une concertation ils ne fonctionnent pas, il faut que la population soit investie dans la protection. Le PGEM ne marche pas, même si je peux pas le dire haut et fort, pour moi ça ne marche pas correctement. Parce que quand tu mets des outils pareils il faut être en capacité de faire les contrôles qui vont avec."</i>

Parfois associé à la culture occidentale par opposition au rāhui, le PGEM de Moorea est un exemple intéressant puisqu'il permet d'illustrer les représentations liées à la mobilisation d'outils de gestion de l'environnement occidentaux dans un contexte (post)colonial.

Parmi les 11 verbatims qui mentionnent le PGEM, nous n'avons réussi à catégoriser que 5 discours qui émettent un avis sur cet outil de gestion, nous permettant alors de donner une tendance très qualitative sur les représentations que détiennent les usagers du PGEM. Nous insistons donc à nouveau sur la dimension qualitative de notre analyse, qui n'ambitionne en aucun cas de donner une représentation de l'ensemble de la population.

*Figure 26 : Représentation du PGEM de Moorea*



*(Statistiques élaborées à partir des discours de 5 sujets de l'étude)*

Si le PGEM de Moorea n'est pas directement concerné par notre étude, puisqu'il est situé en dehors des délimitations géographiques de celle-ci, il reste un objet intéressant puisqu'il éclaire les questionnements que nous formulons vis-à-vis de l'acceptation des outils de gestion occidentaux en contexte (post)colonial.

### III.2.3. Les représentations de la science et des scientifiques

Les scientifiques, et plus globalement la science, peuvent véhiculer des représentations ambiguës dans les lieux où ils s'exercent. Ce questionnement nous semble d'autant plus approprié au sein des territoires (post)coloniaux, puisqu'une partie importante des scientifiques qui ont travaillé, jusqu'alors, dans les territoires ultramarins sont d'origine européenne.

Dans le cadre de notre démarche, certains de nos interlocuteurs ont mentionné cette impression d'être des "cobayes" de la science. La gestion du risque requin à La Réunion est un exemple ayant véhiculé de nombreuses représentations de la science et des scientifiques. A Tahiti, le contexte généré par Centre d'Exploitation du pacifique (CEP) est un autre marqueur de la vision que peuvent avoir les polynésiens des personnes qui viennent travailler sur le territoire. Considérés par de nombreux chercheurs comme des "laboratoires à ciel ouvert", les territoires ultramarins, de par leur passé colonial, doivent être abordés avec la plus grande minutie.

a) Représentation des scientifiques à La Réunion : le cas du risque requin

Nous sommes focalisés sur les représentations de la science et des scientifiques à travers la gestion du risque requin. Voici une sélection de verbatims relatifs à la gestion scientifique du risque requin :

*Tableau 56 : Représentation des scientifiques dans le cadre du risque requin*

Sujets	Citations
Thomas (surfeur)	<i>Ces scientifiques qui ont fait ces choses-là, ce sont des cons finis ces gens-là. Si tu regardes il y a un classement de scientifiques dans le monde, ces gens-là font partie des plus mauvais entre guillemets. Les études qu'ils ont faites, je trouve que c'est comme revenir au temps d'Hitler, tuer des gens pour regarder leurs anatomies, suivre des requins et en avoir rien à foutre de ce qu'ils sont capables de faire, ne pas prévenir les gens. Par exemple, ce n'est pas eux qui sont à l'origine de la fermeture de l'océan.</i>
Martin, (élu association environnement)	<i>Les scientifiques, eux-mêmes c'est des copains, je les connais, mais ils n'ont pas vraiment de pratique du requin. Ils se sont improvisés aussi là-dedans avec quand même plus de rigueur si tu veux dans les démarches mais ils n'ont pas de pratiques réelles personnelles.... Au départ, Mr X disait chouette on a le programme on va pouvoir se taper toutes les filles parce qu'on s'occupe des requins. Au départ ça paraissait facile puisqu'on s'occupait des requins et après ils s'en sont pris plein la gueule. Tout le monde se précipitait et tout et l'autre tu sais combien de requins il a rencontré dans sa vie ? Seulement 4 requins et on va t'expliquer tout sur le requin. On est dans une relation fantasmée.</i>
Mika (scientifique)	<i>Quand on recherche des scientifiques dans le monde, on les recherche comme des pompiers au dernier moment. Désoler on n'éteindra pas le feu déjà et puis si on veut des observations et des études et des résultats sérieux c'est 10 ans, ce n'est pas trois... Ça revenait systématiquement, il y avait un certain nombre de gens qui venaient essayer d'attiser le feu de la haine. Moi j'étais très bien placé parce que j'étais un scientifique de l'état. Disons que j'en ai eu ras le bol et je me suis barré.</i>
Mick (scientifique)	<i>“On s'est retrouvé dans une situation où il n'y avait plus personne qui voulait s'investir au niveau des scientifiques dans la problématique des requins...Les années ont passé, il continuait à avoir des attaques et puis finalement à part dire, les requins se baladent tout autour de LR, il y en a plus en hiver qu'en été, ils mangent des poissons, des tortues des machins, bah voilà on a montré des choses qu'intuitivement, des choses qui paraissent logiques. On n'a pas vraiment révolutionné la science. Après on a établi un certain nombre d'informations. On est plus sur des fantasmes ou des croyances.”</i>
Bernard (scientifique)	<i>L'hypothèse principale c'est la surpopulation des requins mais finalement on n'en sait rien, on ne les a jamais comptés, on ne les compte toujours pas, on ne sera jamais s'il y en a beaucoup ou non et que si en les pêchant on réduit bien la population ou non. Dans le domaine de la connaissance on ne progresse pas beaucoup quoi.</i>

Dans le contexte du risque requin, un événement va cristalliser des tensions au sein de la communauté surfeurs, lorsqu'un doctorant en biologie marine, qui a travaillé sur le risque requin, va se déguiser en surfeur amputé lors d'une soirée (cf. image 43 ci-dessous).

*“Mr X, t'imagines que sur sa page facebook, il va en soirée, je ne sais plus combien de temps après une attaque, une soirée déguisée, il se déguise en un gars amputé en gros avec une combinaison de surf et il rigole, il se prend en photo et il poste ça sur facebook en insultant les surfeurs. Et ça c'est des mecs à la tête de programmes très sensibles à La Réunion. Comment tu ne veux pas engendrer de la haine ? Pourquoi des enfants de 18 ans se sont mis à envoyer des bombes lacrymos sur la réserve marine ? Tu crois qu'ils ont quoi, quand ils perdent leurs amis, leurs camarades et qu'ils se sentent incompris ? Même pire que ça quand ils voient des adultes avec des responsabilités qui se moquent de cette situation.”* (Thomas, surfeur)

Ces tensions se sont ensuite redirigées vers la RNMR (cf. image 42) et plus globalement vers la communauté scientifique. Nous avons d'ailleurs pu mesurer cette cristallisation à plusieurs reprises. A la fois, lors d'observations participantes, mais également lors d'entretiens avec des scientifiques qui ont été victimes de menaces de mort.

*Photos 42 et 43 : Tensions liées à la gestion du risque requin*



(Crédits : R. Pinel, 2020, cliché de gauche et page Facebook de Mr. X, photo de droite)

b) Représentation des scientifiques et de la science à Tahiti

Les données recueillies à Tahiti, montrent que la DIREN, qui est le service du pays chargé de la gestion de l'environnement, ne fait pas l'unanimité chez nos interlocuteurs, aussi bien gestionnaires (dont certains agents sont eux-mêmes salariés de la DIREN), scientifiques que pêcheurs. Voici un échantillon des représentations sur la DIREN :

*Tableau 57 : Discours sur la DIREN*

Sujets	Citations
Teo (pêcheur)	<i>Avec l'environnement, c'est dur avec eux, ils sont méchants. Quand ils sont venus à Teahupo'o pour le rāhui, c'est nous qui avons fait le travail. Quand le travail est fini, ils viennent mais ils n'ont rien fait. Ils n'ont même pas été voir la population, les pêcheurs. Ils viennent s'imposer, "c'est nous la loi". Il faut changer leur mentalité. Où sont les milliards ? Ils ne sont même pas sur le terrain. Ce sont les paroisses qui sont sur le terrain, comme les mormons, les catholiques, les associations. C'est eux qui protègent notre environnement.</i>
Linda (gestionnaire de l'environnement)	<i>En toute sincérité, à la DIREN, ceux qui parlent des tortues et tout, franchement ils n'ont pas vu de vraies, de grosses. Je leur dis aller parler avec des pêcheurs, ils disent non "c'est des braconniers". Après voilà, quand on a affaire à des gens obtus.</i>
Oro (gestionnaire de l'environnement)	<i>Si t'es pas optimiste dans ce que tu fais, t'as envie de taper, de baffer parce que tu dis qu'il faut être intelligent a un moment donné. J'ai plein d'amis à la DIREN, mais c'est ce sont des agents fonctionnaires et biens fonctionnaires et ils ne vont pas plus loin, forcément. Et donc, c'est dommage parce que c'est un beau service. C'est un énorme service du pays. Et je pense qu'il suffirait d'avoir à la tête de ce service des personnes qui réfléchissent différemment.</i>
Toareinui (gestionnaire)	<i>On devait faire des réunions pratiquement tous les mois ou tous les deux mois, ça a bien marché au début et là silence radio, on n'a plus eu de contacts avec la DIREN depuis juin l'année dernière. Et on ne sait pas ce qui se passe.</i>

Les usagers du milieu marin tahitien ont des représentations contrastées de la gouvernance environnementale actuelle. La DIREN est alors régulièrement pointée du doigt pour son manque d'opérationnalisation. L'ancienne directrice, en poste lors de notre recueil de données, avec laquelle nous n'avons malheureusement pas pu échanger malgré plusieurs sollicitations, est particulièrement visée par les critiques des usagers. Par ailleurs, les représentations de cet outil de gouvernance qu'est la DIREN peuvent être associées à des représentations plus générales de la place des scientifiques et des outils de gestion de l'environnement. En voici une sélection :

*Tableau 58 : Discours sur les scientifiques*

Sujets	Citations
Tino (Pêcheur)	<i>On parlait du PGEM de ZPR des choses mouvantes, c'est ça un peu. On va dire tous les noms qu'on puisse donner en français les scientifiques ou les pseudo-scientifiques pour moi je traduis un rāhui, un rāhui ancestral y'a plusieurs noms, on dit simplement un rāhui ok un rāhui si on laisse la ressource revenir on dit dans un an on pêche.</i>
Teo (Pêcheur)	<i>On peut donner tous les noms français que tu veux, moi je suis Polynésien j'aurais préféré qu'on donne un nom polynésien ! Franchement ! Franchement ! On aurait été plus crédible vis-à-vis de la population. Parce que tu viens avec ton nom scientifique, le Polynésien dit « c'est quoi ça ? ».</i>
Tua (élu association environnement)	<i>Tout passe par le politique et la direction de l'environnement. Un touriste n'a pas le droit de prendre une photo d'un requin, d'une baleine en théorie, si on suit leur texte. On a plus le droit d'écailler notre poisson et de nettoyer les poissons parce qu'on interagit avec cette espèce qui est protégée. C'est là donc on est allé voir plusieurs fois le ministre pour lui dire "non il faut changer le code de l'environnement ce n'est pas ça, la Polynésie ce n'est pas ça". Au contraire, il faut justement l'esprit de nos ancêtres où tout était intégré.</i>
Vaimiti (prestataire touristique)	<i>Le rāhui ce n'est pas d'aujourd'hui on ne peut pas dire que les scientifiques, non, nos ancêtres connaît, le Matahiapo, ils connaissent, la lune le calendrier lunaire, et tout ça ils connaissent alors bien avant ma naissance, y'avait déjà le rāhui poissons presque tout y'avait déjà le rāhui langouste et tout ça, y'avait le rāhui ce n'est pas de maintenant.</i>
Eric (Profession en lien avec le milieu marin)	<i>Le rāhui c'est un principe culturel qui existe avant même qu'il ait été imposé. Il faut que ça continue comme ça. Après dans la pêche il y a toujours un petit peu ce conflit entre les autorités occidentales, entre guillemets, qui veulent interdire la pêche de la tortue. Alors que depuis tout ce temps, les pêcheurs et les Tahitiens mangeaient de la tortue. Il y a des gens qui mangent le chien et continuent à le faire et on ne les en empêche pas. Je me demande même si cette interdiction ne va pas favoriser le braconnage justement et la surpêche.</i>

Les verbatims que nous venons d'exposer laissent transparaître une forme de dualité culturelle entre, d'un côté, la culture polynésienne et, de l'autre, la culture occidentale. Ces deux modèles culturels entrent parfois en conflit. C'est le cas lorsque le rāhui est légiféré au sein du code de l'environnement de la Polynésie française alors qu'il est avant tout perçu comme une pratique culturelle polynésienne. A La Réunion, la RNMR est également sujette à de nombreuses critiques, dans un contexte marqué par le risque requin. Par ailleurs, un gestionnaire de la RNMR nous apprend qu'elle est une des réserves qui recensent le plus d'infractions

(braconnage) au niveau national, nous poussant alors à nous questionner sur l'adaptation d'un dispositif national dans un département français ultramarin.

Un autre exemple de cette dualité, ou de cette défiance vis-à-vis des méthodes de gouvernance occidentale, relève du ressenti que les politiques publiques de gestion de la nature ne prennent pas en compte l'environnement dans sa globalité mais bien de manière fractionnée. Cette représentation de la nature étant alors à l'opposé de l'approche des générations passées, pour lesquelles le milieu naturel, terrien ou maritime, ne formait qu'un seul et même élément. On parle alors de continuum terre-mer, tel que nous appréhendons le socio-écosystème dans le cadre de cette recherche. Nous allons revenir plus amplement sur cette distinction dans le prochain chapitre.

#### IV. L'industrie du tourisme comme poumon économique des territoires insulaires

*« Dans les petits États insulaires, la construction des équipements touristiques (hôtels et bâtiments attenants, piscines, golfs, ports, marinas) n'obéit pas aux mêmes dispositions réglementaires que dans les pays développés. L'importante marge de manœuvre que possèdent les promoteurs est due non seulement au pouvoir économique qu'ils détiennent, mais aussi à l'insuffisance de la réglementation. » (Duvat, 2006, p.23).*

Si le secteur du tourisme représente une opportunité en termes de retombées économiques, plusieurs enjeux liés au développement du secteur ont été répertoriés lors du processus de collecte de données. Ces enjeux sont notamment liés au développement d'infrastructures et de nouveaux services qui soulèvent des formes de contestations. Des conflits peuvent alors naître si les populations locales ne sont pas en accord avec le développement de nouveaux services touristiques. Le risque de surpopulation touristique (*overcrowded effect*) est un aspect que nous questionnons plus particulièrement.

Par ailleurs, le contexte sanitaire lié à la Covid a également permis d'identifier certaines limites concernant les orientations politiques actuelles en matière de développement du secteur touristique. Afin d'aborder l'ensemble de ces enjeux, nous présenterons dans un premier temps

les principaux enjeux liés au développement du secteur touristique dans les contextes socio-écologiques que nous venons d’aborder. Puis, nous dresserons une première représentation des résultats de notre enquête concernant le secteur de la pêche, ainsi que sur les conséquences que peuvent avoir l’isolement sur la dépendance économique des sociétés insulaires. Enfin, nous aborderons la notion de services écosystémiques<sup>139</sup> à travers un cas d’étude : le *shark feeding*.

#### IV.1. Le secteur touristique comme révélateur des enjeux liés à la conciliation des enjeux sociaux et écologiques

Les éléments contextuels que nous avons exposé dans le premier chapitre nous ont permis de mesurer à quel point le secteur du tourisme représentait la principale niche économique pour les territoires insulaires enquêtés. Dans ce contexte, des marqueurs ont particulièrement retenu notre attention, dans la mesure où ils font référence à des situations où la viabilité entre le développement économique, la préservation de l’environnement et l’acceptabilité des populations locales est remise en cause.

*Tableau 59 : Marqueurs “économie touristique”*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Multi-usage	7	2	21.2%	3%
Services écosystémiques	7	10	21.2%	15.4%
Services touristiques	11	28	33.3%	43%
<i>Shark feeding</i>	2	19	6.1%	29.3%
<i>Whale watching</i>	6	6	18.2%	9.3%
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>65</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>139</sup> Les services écosystémiques peuvent être définis comme “les bienfaits que les écosystèmes procurent aux humains. Ceux-ci comprennent des services d’approvisionnement, comme la nourriture et l’eau ; des services régulateurs comme la régulation des inondations, de la sécheresse, de la dégradation des sols et des maladies ; des services de soutien, comme la formation des sols et le cycle des nutriments, et des services culturels tels que les avantages récréatifs, spirituels, religieux et autres avantages non matériels” (Hassan et al., 2005).



Nous allons donc revenir sur l'ensemble de ces marqueurs puisqu'ils se sont retrouvés au centre des préoccupations de nos interlocuteurs. Les données issues des observations participantes vont également nous permettre de mieux appréhender les contestations liées au développement de nouveaux services touristiques.

#### IV.1.1. Les infrastructures touristiques sur le littoral

Dans les territoires insulaires comme sur les continents, les littoraux sont souvent les espaces qui font l'objet de nombreuses convoitises. Les littoraux insulaires sont des lieux où des entrepreneurs souhaitent s'installer pour développer des activités commerciales, aussi bien dans la restauration que dans la perspective de proposer des services touristiques. Nos données montrent alors que cette forte demande d'occupation des littoraux est un sujet qui cristallise les tensions.

##### a) Les infrastructures touristiques à La Réunion et le cas de l'usage du DPM

Le littoral Ouest réunionnais est particulièrement convoité, en raison des conditions environnementales plus favorables aux activités anthropiques. Son lagon protecteur est un des atouts naturels qui a entraîné le développement des activités humaines, en attestent les propos tenus par Mael, sur la forte valeur des services écosystémiques du lagon réunionnais :

*“Ce lagon représente à lui tout seul plusieurs millions d'euros, certaines même par an de retombées. Il représente ce qui fait vivre l'Ouest, ce qui fait St Gilles. Le jour où ce lagon disparaît, il n'y a plus d'économie dans l'Ouest.”* (élu associatif milieu environnemental)

Le développement des activités touristiques, parfois non contrôlées, a entraîné de fortes tensions à La Saline les bains, où les conflits entre les associations pour la libération du Domaine Public Maritime (DPM) et les restaurateurs, ont été prégnants au cours de notre enquête.

*Photos 44 et 45 : Occupation illégale du DPM dans l'Ouest de La Réunion*



(Crédit : R. Pinel, 2020, le restaurant coco-beach définitivement fermé suite au jugement rendu par le tribunal administratif le 2 novembre 2018

Après plusieurs années de procédures juridiques, plusieurs restaurants ont fermé leurs portes puisqu'ils étaient installés sur le DPM réunionnais. Deux verbatims tirés des entretiens semi-directifs, nous semblent particulièrement révélateurs des enjeux socio-économiques et environnementaux liés à l'usage du DPM :

*“Le débat de l'usage du DPM, de la privatisation, une économie qui s'installe dessus, il y a une forme de dépossession de certains espaces mais qui est validée par l'État quand même, par la commune, qui fait que là aussi on crée du conflit d'usage, de la procédure juridique, de la destruction de biens, alors qu'une semaine après il y a un cyclone qui arrive et la nature règle le compte à l'installation donc euh fallait juste attendre un peu quoi (rire). Fakir qui arrive là-dedans et qui éclate le truc.”* (Manuel, scientifique).

*“Sur certains littoraux on savait très bien qu'il y aurait des impacts forts du style la zone des roches noires, des zones de plage. On aurait pu occuper ces littoraux-là différemment, on n'a rien fait, on a laissé les choses se faire parce qu'il y avait des choses à gagner, des intérêts, des m2 de terrain qui valent cher. Et on attend qu'il y ait la catastrophe, hop le jour où tout s'écroule. Donc là immédiatement à grand renfort de gros rochers, de défense lourde on change un paysage, qui était pittoresque, de qualité, très recherché pour se retrouver avec un truc complètement dénaturé.”* (Bernard, scientifique)

Le développement urbain dans l'Ouest réunionnais est d'autant plus problématique puisque les littoraux sont souvent des zones inondables. L'urbanisation récente de cet espace fait donc l'objet de contestations puisqu'il ne prend pas en compte les connaissances des populations locales (TEK), comme le mentionne Bernard :

*“Des zones inondables comme l'Ermitage, tous les anciens savaient que c'étaient des zones d'inondations, bah regardez comment cette zone-là est habitée, urbanisée et on continue à le faire.”* (Scientifique)

Lors d'une sortie sur le terrain, nous avons également assisté à la déforestation d'une des forêts de La Saline, mettant en péril un écosystème fragile (e.g. photos ci-dessous). Pour les riverains, le développement urbain fait alors l'objet de contestations et peut être perçu par certains comme une injustice environnementale, comme pour Lucia, qui réside à côté de cette forêt :

*“Il y a une déchèterie qu'ils veulent faire aussi de l'autre côté de la forêt. Tu imagines, ça c'est le poumon de la Saline les bains avec cette chaleur, tout le monde nous parle climatique et nous on détruit, moi je suis affolée (émotion). Ils n'arrivent même pas à le déraciner, c'est un vieux pépère. C'est un arbre répertorié, je suis désarmée (émotion)... Quand on regarde, il y a 80% des forêts qui sont en train de partir, il ne reste plus grand chose quoi. Là il fait chaud, surtout à la Saline les bains, on n'a jamais vu autant de température (élue association environnementale).*

*Photos 46 et 47 : Déforestation à La Saline-les-bains impactant l'habitat des caméléons*



(Crédit : R. Pinel, 2020)

Enfin, l'urbanisation non contrôlée dont fait l'objet l'Ouest réunionnais participe à la fois à rendre plus vulnérable un environnement déjà fragilisé par des conditions climatiques spécifiques (e.g. pluviométrie, houle, etc.), mais également à renforcer la dichotomie avec l'Est, qui ne bénéficie pas des mêmes investissements, notamment en termes d'infrastructures, pour développer des services touristiques attractifs.

#### b) Les infrastructures touristiques sur le littoral tahitien

À Tahiti, comme dans la majorité des archipels polynésiens, les lagons protecteurs sont des lieux qui permettent le développement des activités touristiques. Avec pas moins de 46 établissements hôteliers en Polynésie française, l'offre touristique est donc omniprésente sur l'ensemble du territoire. Des dizaines de pensions de famille viennent compléter cette offre. Ce développement des infrastructures touristiques questionne alors la viabilité écologique.

D'ailleurs, il est courant d'observer des infrastructures hôtelières qui ne sont plus exploitées (e.g. photos ci-dessous) alors que d'autres sont construites puisque les avantages fiscaux pour les entrepreneurs ont grandement favorisé le développement de l'offre touristique.

*Photos 48 et 49 : Infrastructures touristiques au Fenua Aihere (à gauche) et hôtel laissé à l'abandon à Punaauia (à droite)*



(Crédit : R. Pinel, 2021)

Si le territoire de Tahiti était au cœur de nos observations, nous avons également eu l'opportunité de réaliser plusieurs observations dans les îles de la Société, notamment à Bora Bora, poumon économique de l'industrie touristique polynésienne. Nous avons alors observé une forme de contraste entre l'hôtellerie de luxe et les infrastructures communales, en l'occurrence un terrain de sport de la commune (e.g. photos ci-dessous).

*Photos 50 et 51 : Infrastructures touristiques luxueuses (à gauche) et un modeste terrain de sport communal (à droite) à Bora Bora*



(Crédit : R. Pinel, 2021)

Ce développement socio-économique à deux vitesses nous interpelle puisque les populations locales ne semblent pas tirer autant d'avantages des services écosystémiques que les hôteliers. Ces questionnements sont renforcés par le fait que les populations locales ne perçoivent que très peu de retombées de cette manne économique.

Le développement de l'industrie touristique a également donné naissance à de nouvelles formes d'usages des ressources naturelles, avec une offre de services touristiques toujours plus diversifiées.

#### IV.1.2. Un cas d'étude : le *whale watching* et les enjeux d'acceptation

Le deuxième chapitre nous a permis de poser un cadre théorique à la pratique de *whale watching*. Notons alors que nous n'avons pas abordé directement ce service touristique mais que ce sont bien nos interlocuteurs eux-mêmes qui l'ont mentionné, nous laissant entrevoir une préoccupation d'une partie de la population. Et pour cause, les deux territoires bénéficient de cette nouvelle forme de services écosystémiques lorsque les baleines viennent mettre bas aux abords des côtes

##### a) Enjeux liés au développement de l'activité *whale watching* à La Réunion

Le cadrage conceptuel réalisé au sein du chapitre 2, nous a permis de mesurer à quel point le *whale watching* est devenu une activité importante à La Réunion. Depuis plusieurs années, un volet réglementaire<sup>140</sup> fixe les règles d'approche des baleines, par la formalisation d'une charte qui a pour objectif d'encadrer le développement de la pratique. En parallèle, depuis 2017, une unité de gestionnaires effectue de la sensibilisation et de la prévention afin de limiter les comportements déviants. Les moyens de surveillance et de contrôle semblent parfois dérisoires aux regards du nombre d'individus qui proposent ce service aux touristes, sans compter les personnes qui ne disposent pas d'autorisation et qui naviguent quand même à proximité des baleines.

L'activité fait donc l'objet de nombreuses représentations, dont certaines ont fait l'objet d'une thèse (Saisho, 2022). Nous avons donc recensé des représentations au sein de la population locale qui nous permettent de dresser un constat actualisé sur la question de l'acceptation du *whale watching* à La Réunion.

---

<sup>140</sup> Arrêté N°2021/1306 portant réglementation de l'approche et de l'observation responsable des cétacés

Tableau 60 : Discours sur le whale watching à La Réunion

Sujets	Citations
<p>Anna (gestionnaire de l'environnement)</p>	<p><i>J'espère qu'on n'arrivera pas à une situation où seulement les plus riches auront accès à la mer et que les plus pauvres auront moins accès. Je donne un exemple, l'observation des baleines on a quand même des sociétés qui sont payées pour emmener les gens voire les baleines donc ça créer une tension économique, des comportements qui dérivent. A terme on va surement arriver à un texte d'interdiction ou à un texte qui autorise seulement les organismes qui ont des autorisations d'approcher. Ces organismes étant les seuls, ils vont augmenter leur prix et du coup encore une fois, l'accès à la baleine ne sera possible que pour ceux qui en auront les moyens.</i></p>
<p>Gege (gestionnaire de l'environnement)</p>	<p><i>Il y a des seuils à ne pas dépasser, des comportements à ne pas avoir. Sur les baleines c'est pareil. La solution idéale c'est de laisser les gens faire ce qu'ils souhaitent en les informant des risques. Ça c'est dans le meilleur des mondes. Plus on sera nombreux à vouloir aller voir les baleines, plus on devra limiter les pratiques. Moi j'étais un des premiers à aller les voir, c'est fabuleux, je souhaite ça à tout le monde mais à l'époque on était deux bateaux à le faire. Maintenant c'est la folie...avant la crise requin, on allait à la nage ou en canoë, c'était fabuleux. J'aurais tendance à dire qu'il faut autoriser les mises à l'eau avec les baleines qu'avec les gens qui ont un diplôme. Après il y a une charte, elle est relativement bien faite après le problème c'est l'application de cette charte. Et puis il y aussi le label mais il n'y a pas que les structures labellisées qui peuvent aller voir les baleines. Quelqu'un qui loue un bateau peut très bien y aller aussi.</i></p>
<p>Sandrine (profession en lien avec le milieu marin)</p>	<p><i>Si en plus ils nous enlèvent les baleines... C'est pareil, il faut réglementer, les abrutis qui montent sur le dos de la baleine avec le bateau.</i></p>
<p>Benoît (profession en lien avec le milieu marin)</p>	<p><i>Aujourd'hui, le comportement de certaines personnes va peut-être faire qu'on ne pourra plus se mettre à l'eau avec. Ça nous désole parce que le problème c'est les particuliers, des gens qui veulent consommer, j'ai payé donc je fonce sur la baleine.... On a une baleine qui a un comportement un peu agressif en ce moment avec son baleineau. L'autre jour j'étais en mer, un groupe s'est mis à l'eau, il criait autour d'elle, bah elle s'est énervée il y a failli avoir des blessés. Si on a un accident c'est sûr qu'on ne pourra plus se mettre à l'eau. C'est un manque à gagner pour LR, je ne parle pas que pour les clubs mais en termes d'économie, de tourisme et tout il n'y a pas bcp d'endroits où on peut se mettre à l'eau avec les baleines.</i></p>

Ces données nous permettent donc de mesurer à quel point le *whale watching* fait l'objet de représentations contrastées chez les Réunionnais. La charte d'approche est donc au cœur des attentes afin de réguler le développement de l'activité dans un contexte où peu d'activités en lien avec le milieu marin sont autorisées. Le *whale watching* questionne également les inégalités socio-économiques puisque les entreprises qui proposent ce service facturent entre 50 et 80 euros la sortie "cétacés" par personne.

#### b) Le développement de l'activité *whale watching* à Tahiti

À Tahiti, l'observation des baleines est une activité qui génère des revenus considérables (Garrigue, 2009) confirmant ainsi que, du point de vue économique, les retombées de l'activité sont bien présentes. Pourtant, il semble que cette activité ne soit pas acceptée par les populations locales. À travers la présentation de plusieurs verbatims, nous donnons un premier aperçu des représentations d'une partie des usagers sur l'activité *whale watching*, avec

notamment les représentations des usagers du milieu marin de la Pointe des Pêcheurs à Punaauia. La baie de *Vaiparaoa*, située à quelques mètres du *spot* de surf de Sapinus, est un des lieux privilégiés par les prestataires touristiques puisque les baleines viennent depuis toujours y mettre bas.

*Tableau 61 : Discours sur le whale watching à Tahiti*

Sujets	Citations
Mahana (surfeur)	<i>Aller plonger, toucher les baleines pendant les saisons des baleines, c'est tout ça moi je ne suis pas forcément pour. Il n'y a jamais eu ça avant, la nature, c'est la nature, les baleines, c'est leur monde.</i>
Michel (surfeur)	<i>Après ya aussi la saison des baleines c'est horrible, t'as vu la saison des baleines ici, horrible. Avant ce n'était pas comme ça, c'est pareil, il y a 5 ans, après pour les baleines y'a deux trois ans max, que ça vraiment exagéré. Là c'est arrivé à un stade quand c'est la saison des baleines on ne peut même plus surfer ! Y'a tellement de bateaux qui passent, que ça devient un bordel les vagues...cette baie-là, c'est ce qu'on appelle Vaiparaoa, c'est la source des baleines, les baleines est née dans cette baie, et maintenant tous les bateaux y viennent sauf là comme la saison des baleines est arrivée quand y'a eu le confinement, donc là elles sont venues dans la baie, sinon en temps normal c'est rare...Instagram, tout le monde veut sa photo, c'est ça maintenant, plus de respect, juste pour la photo, quand ils sont au large, que personne ne voit, ils sont carrément à côté. Là la dernière saison des baleines, c'était horrible, on a fait des photos, et c'était vraiment abusé, les baleines, 20 bateaux autour, c'était trop. Ça devient un bordel.</i>
Daniel (bodyboardeur)	<i>Pour les baleines y'a du business aussi, ils sont allés voir des baleines mais normalement tu ne vas pas prêt, tu vas te mettre à l'eau mais tu restes loin, là tous les bateaux de plongée étaient à fond allaient chasser tu vois ! Vénère ! C'est comme ça ! La DIREN dit « interdit machin chouette lalala sous peine de machin » et que machin ça laisse faire...la baleine est passée juste là et lui la baleine est venue sur lui, toucher la tête quoi ! Ils n'étaient pas prêts ! Voilà mais après voilà tout le monde a la « gopro » tout ça ! « Regarde ça super » ! Sauf que c'est interdit ! Mais bon tant qu'on ne met pas d'amendes c'est bon y'a qu'ici que c'est comme ça tous les autres pays c'est super interdit et super machin amendes ici « open bar ». Moi je pense que oui voilà quoi le gouvernement tout ça ils font des lois et tout quand ça leur plaît quoi !</i>

Ces trois usagers du milieu marin nous transmettent donc leur vision de l'activité en tant que personne originaire d'un lieu où l'activité de *whale watching* est présente une partie de l'année (de juillet à novembre). D'ailleurs, les moyens de contestation sont parfois particulièrement visibles, comme ce message tagué sur un mur (e.g. image ci-dessous).

*Photo 52 : Message adressé aux prestataires et personnes qui réalisent du whale watching*



(Crédit : Sapinus prone)

L'exemple du *whale watching* permet de mesurer à quel point le développement de nouveaux services touristiques (qui font notamment usages des services écosystémiques), est sujet à des contestations importantes au sein des populations locales, et plus précisément chez les enquêtés appartenant au sous-groupe "grand public". Si les services touristiques restent de grande qualité<sup>141</sup>, nous constatons que sur le territoire tahitien, un seuil de rupture semble être atteint. Ce nouvel usage des services écosystémiques est alors vecteur de tensions, nous renvoyant au concept de capacité de charge d'un milieu naturel, que nous avons étudié dans le cadre d'une mobilité universitaire au sein de l'Universidad de Quintana Roo.

Dans ce contexte, nous pouvons de nouveau faire référence à ce que certains locaux considèrent comme l'"effet French Bee". Ce phénomène est révélateur des enjeux du développement économique puisque, si la venue d'une plus grande clientèle (notamment plus modeste) génère des retombées économiques importantes pour le territoire, ce flux peut tout autant remettre en question la viabilité socio-écologique.

*"Avant c'était pas comme ça comme maintenant, peut-être 2 bateaux max. Tu vois là-bas y'a une bouée. Juste-là. Après y'a eu l'effet French Bee et là y'a eu beaucoup de métropolitains, c'est tellement devenu le bordel... Les gens commencent à péter des câbles. Le premier secteur qui a été touché c'était le surf. Quand French Bee est arrivé ici, paf première vague, les Réunionnais sont tous arrivés, comme il y avait des attaques. C'était vraiment full quoi. On a pété un câble, parce quand ils viennent ils ne respectent pas. C'était la première vague, c'était le monde du surf qui a été touché !"* (Michel, surfeur)

Cette citation est doublement intéressante car si elle fait référence à l'"effet French Bee", elle fait état des représentations sur les premiers arrivants de cet épisode migratoire qui, d'après Michel, sont les surfeurs réunionnais qui s'expatrient en raison de l'augmentation des interactions humains-requins.

---

<sup>141</sup> En janvier 2024, Tahiti Et Ses Îles a remporté le prix "Destination de Voyage Durable 2023", décerné par le magazine chinois « Voyage ».



## IV.2. La pêche comme second pilier économique des sociétés insulaires

Le cadre théorique présenté au sein du chapitre 2 nous a permis de mesurer à quel point les sociétés insulaires étaient marquées par une identité maritime qui leur est propre, ainsi que par une forte dépendance des ressources marines. La pêche représente alors une activité essentielle pour de nombreuses familles, aussi bien pour celles et ceux qui sont catégorisés comme pêcheurs professionnels (pêche à finalité commerciale), que pour les pêcheurs qui sont directement dépendants de la ressource pour se nourrir (pêche à finalité vivrière). Nos données nous permettent de mesurer une tendance à la professionnalisation du métier de pêcheur, même nous avons remarqué, de par nos observations, que la pêche reste un des moyens de subsistance privilégiés pour une partie des populations qui vivent sur les littoraux. Dans ce contexte, voici les marqueurs répertoriés dans les discours des enquêtés.

*Tableau 62 : Marqueurs économies insulaires*

Marqueurs	Occurrence		%	
	La Réunion	Tahiti	LR	TAH
Économie de subsistance	18	12	36.7%	35.3%
Isolement insulaire	7	11	14.3%	32.3%
Pêche industrielle	9	8	18.4%	23.5%
Spécificité ultramarine	15	3	30.6%	8.9%

Quatre dimensions communes aux deux territoires ressortent de l'analyse des 100 entretiens. Ces marqueurs, qui sont classés dans la dimension économique, sont liés à la spécificité que représente l'insularité.

### IV.2.1. La pêche et les économies de subsistance

L'économie de subsistance est encore aujourd'hui une réalité dans les territoires étudiés dans la mesure où de nombreuses familles sont encore dans ce système économique préindustriel qui repose notamment sur la consommation directe des fruits de la pêche et de l'agriculture. Nous aborderons donc successivement les données recueillies relatives aux économies de subsistance réunionnaises et tahitiennes.

a) L'économie de subsistance réunionnaise

A La Réunion, nous avons souvent entendu dire que “*le créole est un chasseur-cueilleur*”. Si les premiers résidents de l'île ont effectivement dû développer des savoir-faire pour subvenir à leurs besoins, ce sont 800 pêcheurs à pied qui bénéficient d'une licence pour avoir une activité de pêche au sein de la RNMR.

Un concept associé à l'économie de subsistance réunionnaise est celui de troc. Cette opération économique qui repose sur l'échange de biens matériels ou immatériels entre individus, est un marqueur de l'identité des sociétés pré-coloniales, au sein desquels les liens de réciprocité et de solidarité occupaient une place importante.

*Tableau 63 : Citations sur l'économie de subsistance à La Réunion*

Sujets	Citations
Carl (gestionnaire de l'environnement)	<i>Mon grand-père pêchait sur l'Étang Salé. Il y allait à pied ou en vélo. Il ramenait de quoi se nourrir parce qu'avant la mer servait de nourriture aux personnes. C'était aussi le troc qu'il faisait aussi, je me rappelle très bien. Avec les personnes qui habitaient dans les hauts. C'était du poisson contre manioc, patates, chouchou. Il n'y avait jamais vraiment d'argent en échange, c'était de la nourriture. Maintenant c'est le contraire, c'est tourné vers les sous ce qui est dommage.</i>
Jean (gestionnaire de l'environnement)	<i>Il n'y avait pas des McDo, des fish burgers, les gens vivaient de la terre. Comme à Mafate, les gens vivaient de la terre. Tu ne plantes pas, tu manges pas, tu crèves. Il n'y avait pas toutes ces aides-là.</i>
Manuel (scientifique)	<i>Dans la famille, du côté maternel, ma grand-mère elle pêche aussi mais elle ne pêche pas, elle ramasse, c'est à dire qu'elle part sur le récif, elle cherche les moules, les crabes, les écrevisses ou crevettes qui peuvent passer et en fait ils complétaient le repas, leurs semaines de manger en allant à marée basse ramasser les moules, les mollusques sur la zone de terre sainte, sur l'autre plage qui est de l'autre côté de la jetée...c'est vraiment de l'autosubsistance, de l'autoconsommation. Elle ne vendait pas, tout était consommé dans la famille directement. C'est pareil pour mon grand-père, c'est de la pêche vivrière.</i>
Damian (usager ordinaire)	<i>le créole tous les matins, il descendait ils pêchent 2 ou 3 poissons comme ça il avait son cari pour la journée. Même si i gagnait un poisson i gagne son paquet de cigarettes. Comme ça tranquille, mais aujourd'hui les plus pareil, tout à changer par rapport au règlement.</i>
Max (usager ordinaire)	<i>Tous les créoles nous on élevait des animaux. Dans toutes les cours de créole, il y avait une basse cour. On plantait aussi et on partait à la mer ce qui fait que les grandes surfaces n'existaient pas encore, il y avait encore cette solidarité, on partageait. Quand tu tuais le cochon le samedi tu me donnais un morceau. moi quand je tuais une poule je te donnais une poule. Et les pêcheurs c'était pareil, quand on allait à la pêche, on échangeait nos poissons contre le riz et tout. Quand les grandes surfaces sont arrivées et la voiture, quand le modernisme est arrivé, quand l'électricité est arrivée, la mentalité à commencer à changer. Je dis qu'on a une mentalité occidentale.</i>

Les entretiens réalisés à La Réunion nous permettent de mesurer à quel point le troc a toujours été un élément fondamental dans la vie des réunionnais. Aujourd'hui, s'il est encore courant d'échanger des fruits entre voisins, nos observations participantes et échanges informels tendent à montrer que l'opération de troc a tendance à se raréfier, et ce au détriment d'une société toujours plus monétisée.

b) L'économie de subsistance tahitienne

A Tahiti, de nombreuses familles sont directement dépendantes des ressources marines. Cet aspect de l'insularité tahitienne est d'autant plus marqué dans les territoires les plus reculés comme au fenua Aihere.

*Tableau 64 : Citations sur l'économie de subsistance à Tahiti*

Sujets	Citations
Gégé (Prestataire touristique)	<i>À Tahiti, même si tu n'as pas de travail, tu peux vivre. Ceux qui disent qu'ils crèvent de faim, je dis non, vous pouvez aller pêcher. Ici il n'y a pas de saisons, c'est l'été tout le temps. Moi c'est rare que j'aie acheté du poisson, j'ai mon matériel mais je pêche juste pour consommer.</i>
Mahana (surfeur)	<i>Pour mes ancêtres, côté tahitien, à Taha'a, j'ai toute une famille et ils sont des grands pêcheurs, ils n'ont vécu que de ça. Et voilà, c'était un moyen de se nourrir pour eux. Ils en vendent aussi un peu. Moi, personnellement, la pêche, ça n'a jamais été trop mon truc. J'aime bien voir, j'ai déjà été pêché, mais mon truc c'est vraiment le surf.</i>
Metua (usager ordinaire)	<i>Moi je fais ma petite plantation pour manger seulement. Mais si j'ai envie de manger du poisson, je mange du poisson. Mais si je veux manger du poulet ou autre, je mange du poulet. Avant c'est moi aussi qui allait piquer des chevrettes. Maintenant ce sont mes enfants qui vont piquer les chevrettes. On ne peut pas dire qu'on a des problèmes, on vit bien. On a tout sur Moorea.</i>
Teva (usager ordinaire)	<i>J'ai tout ce qu'il faut tous les jours, je râpe du coco, matin soir je râpe mon coco.</i>
Henry (usager ordinaire)	<i>C'est la mer nourricière, là on est parti ramasser des coquillages prêts à manger.</i>
Manea (usager ordinaire)	<i>Il y avait aussi une gestion de rāhui, on n'avait pas le choix s'il n'y avait pas de poisson, c'était un peu compliqué. Tu peux manger des féculents une fois, deux fois, dix fois, mais au bout d'un moment... Donc le chien faisait partie de la viande, la tortue, des poulets. Donc en dehors de ça, il y avait une gestion de ces ressources qui était une nécessité pour permettre aux gens qui étaient là de pouvoir vivre.</i>

Plusieurs verbatims montrent que l'océan est considéré comme un "garde-manger", rentrant alors en opposition avec les représentations de la pêche dans la société tahitienne ancestrale, présentées précédemment (e.g. dimensions sportives et de loisirs).

Par ailleurs, nous constatons que les discours de certains usagers ne correspondent pas à la réalité observée. Ainsi, cette philosophie de vie où il suffit de se rendre à la mer pour se nourrir est mise à mal par la société de consommation. Dorénavant, il suffit de se rendre dans les (nombreux) magasins, pour se fournir en poissons lagon et/ou pélagique. Les vendeurs de poissons sont également observés quotidiennement sur les bords de routes de l'ensemble des communes de Tahiti.

Les parcs à poissons, particulièrement présents dans les lagons des Tuamotu, sont un autre exemple de ce changement de paradigme, avec le passage de la pêche vivrière à la pêche rentable. Et pour cause, les poissons des parcs font alors l'objet d'envois pour terminer sur les étals du marché de la capitale, Papeete.

*Photo 53 : Parcs à poissons dans le lagon de Huahine*



(Crédit : R. Pinel, 2020)

Nous avons alors eu l'occasion d'observer directement ces dispositifs (e.g. photo ci-dessus) et d'échanger informellement avec des propriétaires de parcs. Il s'est avéré que le propriétaire en question fait l'objet de contestations de la part de certains usagers du lagon. Les parcs à poissons ne font donc pas l'unanimité puisqu'ils remettent en cause la viabilité du lagon.

#### IV.2.2. La pêche industrielle

Les richesses halieutiques dont disposent les territoires insulaires étudiés représentent une opportunité majeure pour le développement de la pêche industrielle. Si l'approche contextuelle présentée au sein du premier chapitre nous a permis d'avoir une première représentation des enjeux économiques liés à la filière en abordant notamment les données quantitatives disponibles, les résultats tirés de notre enquête nous permettent d'avoir un autre regard à travers l'étude des représentations de la pêche industrielle par les acteurs concernés.

##### a) La pêche industrielle réunionnaise : un rendez-vous manqué ?

Les éléments contextuels et théoriques que nous avons exposé dans les deux premiers chapitres de ce manuscrit nous ont permis de constater que le milieu maritime réunionnais a longtemps été délaissé, notamment dû à un environnement particulièrement hostile et aux manques d'infrastructures destinés aux navires. Une des données les plus significatives est que 91% des

poissons consommés par les Réunionnais sont importés, principalement de Madagascar, de l'Inde, de Maurice ou des Seychelles. Les données recueillies sur le terrain laissent transparaître un rendez-vous manqué avec la filière pêche puisque d'autres pays semblent avoir pris la mesure de cette opportunité économique. En 1984, l'accord de la pêche au thon au sein de Communauté Économique Européenne (CEE) semble avoir marqué un tournant dans l'utilisation des ressources halieutiques. Jean, nous donne alors sa vision de cette situation : *“La pêche à La Réunion fait gagner beaucoup de sous mais malheureusement pas tout à fait aux pêcheurs.”* (Gestionnaire de l'environnement). Voici d'autres verbatims qui nous donnent leurs points de vue sur le secteur de la pêche à la Réunion.

*Tableau 65 : Verbatims sur la pêche industrielle à La Réunion*

Sujets	Citations
Dan (pêcheur)	<i>La pêche de nos jours ce n'est plus ce que c'était. Là, en ce moment, on galère vraiment. On se tape des charges de dingue, il n'y a pas de poissons, les thoniers au large raclent tout le peu de poissons qu'il y a. C'est la misère, c'est dur...Il y a les thoniers senneurs qui sont aux portes de La Réunion et qui avancent et du coup ils niquent tout. Ils ont leurs bases aux Seychelles. Il y en a plein qui disent oui les enculés de chinois ils vident la mer, mais faut pas croire, les portugais, les espagnols, les français, ils sont très bien placés et ils sont en train de vider l'océan. C'est malheureux et après avoir vidé l'Indonésie un bout de temps, là ils sont venus vider l'océan indien, ça fait 15 ans je crois qu'ils sont dans la zone. Il y a 6 mois, j'étais en grande surface, ils vendaient des filets de dorade coryphène, à l'époque eux ils pêchaient que le thon, il vendait le filet de dorade entier et il n'était pas plus grand que ça (montre une petite taille). Il faisait des promos à 2.99 les 500 grammes, ils nous tuent, ils sont en train de racler tout ce qu'il y a autour.</i>
Denis (pêcheur)	<i>Beaucoup ont utilisé des produits, les braconniers, ils ont utilisé du poison dans les rivières, ça coule dans la mer. Au niveau mondial, c'est les gros chalutiers qui détruisent tout. Nous, dans notre filet, ici il y a les petits qui passent à travers.</i>
Manuel (scientifique)	<i>La richesse n'est pas côtière, elle est plus loin, elle est roturière. C'est ces filières qu'il faut viser, ce n'est pas la pêche côtière qui est d'abord une pêche de survie, une pêche nourricière, occasionnelle. Encore mon grand-père quand il partait à St Philippe, sur une canot tu vois, il ramenait, alors si c'est du poisson, tu peux ramener du poisson léger quoi, le thon tu ne peux pas le monter à bord parce qu'il est trop gros, il se débat, il peu de blesser donc tu le laisses dedans.</i>
Pedro (surfeur)	<i>La réserve halieutique diminue au large à cause de la pêche intensive professionnelle, industrielle.</i>
Thomas (surfeur)	<i>Je ne comprends pas pourquoi l'état interdit à l'homme les 50 premiers mètres alors que l'homme influx dessus quoi qu'il en soit et que derrière il continu à investir dans des thoniers et continu à racler tout le fond de l'océan indien, et même autoriser les chinois et les japonais à pêcher dans nos eaux.</i>
Max (société civile)	<i>Maintenant il y a les grands bateaux qui pêchent au large. Ici il n'y a plus de poisson. Quand je vais de temps en temps avec ma gaulette, il n'y a plus rien.</i>

Nous constatons que les différentes catégories d'acteurs s'accordent sur le fait que la pêche industrielle ne profite pas aux populations locales. Cette première représentation est renforcée par la diminution de ressource halieutique observée par les pêcheurs, provoquant alors un sentiment d'injustice chez certains pêcheurs locaux. Les *“grands bateaux au large”* sont alors identifiés comme les responsables de la diminution des prises. Pour les autres pêcheurs,

propriétaires d'une embarcation et d'un permis pour la vente, la pêche industrielle est un concurrent déloyal dans la mesure où les prix auxquels sont vendus les poissons sur les étalages de grandes surfaces sont bien inférieurs aux prix de vente des poissons qu'ils pêchés avec leur propre navire. Ces différentes données tendent à confirmer que la pêche est confrontée à des enjeux socio-écologiques divers, nécessitant alors une approche intégrée pour parvenir à trouver des solutions permettant de pérenniser le métier de pêcheur professionnel.

b) La pêche industrielle tahitienne et les enjeux de protection de la ZEE

La richesse des ressources halieutiques de la zone économique exclusive de la Polynésie française est un "secret de Polichinelle". Pour autant, les moyens engagés par l'État français pour sa protection ne semblent pas être pas au rendez-vous des enjeux économiques et écologiques liés à la protection de la ZEE<sup>142</sup>. Voici une sélection de verbatims sur les représentations de la pêche industrielle :

*Tableau 66 : Verbatims sur la pêche industrielle à Tahiti*

Sujets	Citations
Eric (Profession en lien avec le milieu marin)	<i>Sur Tahiti on se rend compte que c'est un métier qui est important. La pêche artisanale. Est-ce que ça va finir par se faire avaler par la pêche industrielle ? Ça, c'est le souci. Mais en même temps, tant qu'on protège nos zones économiques, ça va.</i>
Oro (Gestionnaire de l'environnement)	<i>Notre ZEE nous permet d'envisager des développements de nos outils de pêche hauturière. Cette manne, voire peut être la ressource marine de profondeur, est celle qu'il faut utiliser pour un développement plus industriel et économique, mais pas par le lagon.</i>
Raimana (Pêcheur)	<i>Même le poisson du large diminue parce que vu ce qu'ils font, les pêcheurs étrangers, c'est des centaines et des milliers de filets dérivants. Mais on ne peut rien parce qu'ils jettent à l'extérieur de la zone économique, ça rentre dans les zones économiques, eux ils sont plus équipés que nous avec les câbles par satellite. Aux Tuamotu quand je suis parti, j'en ai vu quatre filets dérivant sur le récif. Ça pollue le récif, c'est incroyable. Pour aller couper ses filets, je ne sais pas combien de jours. Tu laisses la nature faire, mais c'est ça qui détruit tout ça. Ils ramassent tout, ce que nous on ramasse là ce n'est rien, c'est des miettes.</i>
Georges (Société civile)	<i>Faut dire qu'il y a les Japonais aussi qui viennent de dehors qui viennent piller nos zones donc avec les thoniers je ne pense pas qui viennent nous rafler le poisson, c'est surtout ceux qui sont dehors qui lâchent les concentrations de poissons dans notre zone.</i>

La pêche industrielle réalisée par les pays étrangers aux abords de la ZEE polynésienne est au cœur des préoccupations. Parmi les pays ciblés par les populations locales, nous retrouvons notamment la Chine et le Japon. Comme nous l'avons mentionné précédemment au sein de la

<sup>142</sup> A ce sujet, lire le rapport d'information sénatorial n° 12, 2022-2023, déposé le 5 octobre 2022.

partie de ce chapitre relative aux répercussions écologiques du braconnage, le développement de nouvelles technologies dans le monde de la pêche industrielle, à l'instar des DCP dérivants, est un des enjeux pour la préservation de l'écosystème et *de facto* de la filière pêche polynésienne. Nous avons déjà abordé les enjeux liés au contrôle de la ZEE au sein de la dimension politique, mais cet élément a été associé à la pêche industrielle par les usagers du milieu marin.

Si la pêche représente donc un élément aussi vital pour les Tahitiens, c'est qu'ils ont conscience de la vulnérabilité des ressources maritimes depuis plusieurs siècles (e.g. ancrage du rāhui dans la culture locale). Cette sensibilisation est également la résultante de l'insularité dans le sens où les secteurs d'activités économiques ne sont pas aussi diversifiés que sur les continents, nous renvoyant alors aux enjeux de l'isolement insulaire.

### IV.3. Enjeux et conséquences économiques de l'isolement insulaire

Si notre cadre théorique nous a permis de concevoir l'isolement insulaire sous l'angle des recherches sociologiques et anthropologiques, nos résultats montrent que cet indicateur peut tout autant être appréhendé sous l'angle économique.

Nous avons donc recueilli des données sur les conséquences de cet isolement géographique sur le plan économique. Par exemple, les deux territoires sont fortement dépendants des importations. Nous pouvons alors nous référer au ballet incessant des portes conteneurs dans les zones portuaires du Port à La Réunion et de Papeete à Tahiti. En outre, la dépendance économique des territoires ultramarins est également marquée par l'omniprésence des fonds nationaux et européens dans le fonctionnement des administrations locales. Nous avons donc concilié les résultats de nos différents outils de recueil de données pour donner un éclairage actualisé sur les répercussions économiques de l'isolement insulaire et les représentations qu'en ont les populations locales.

#### IV.3.1. Dépendance des sociétés insulaires aux importations

Les infrastructures portuaires apparaissent donc comme des premiers révélateurs de la dépendance des sociétés insulaires aux importations, et plus globalement à la France hexagonale, et ce malgré l'éloignement géographique. La période de ralentissement économique lié à l'épidémie de la COVID19, s'est avérée comme un autre révélateur des principales contraintes de cette dépendance, puisque l'arrêt des transports de marchandises a souligné les manquements en matière d'autonomie alimentaire.

##### a) Dépendance de l'économie réunionnaise et enjeux de la départementalisation

Depuis plus de 75 ans, et l'application de la loi n 46-451 du 19 mars 1946 relative à la départementalisation, l'économie réunionnaise s'est développée, d'un point de vue occidental, par l'intermédiaire de différents fonds structurels nationaux et européens, permettant de construire d'importantes infrastructures, comme au Port ou encore plus récemment avec la NRL. Ce dernier exemple montre les enjeux liés au développement socio-économique (pas moins de 2,5 milliards d'euros selon la Chambre régionale des comptes, en faisant la *“route la plus chère du monde”*<sup>143</sup>) mais également énergétique (plus de 5 kilomètres de long et une livraison retardée d'environ 10 ans), représentant alors un nouvel exemple de l'anthropisation du littoral et du développement urbain non contrôlé.

*Photos 54 et 55 : Infrastructures au Port et travaux de la NRL*



(Crédit : R. Pinel, 2020)

Dans ce contexte, les deux citations suivantes sont des exemples intéressants sur les représentations des usagers locaux sur ce phénomène de développement.

---

<sup>143</sup> Expression reprise par La Réunion la 1ère lors d'un article publié le 28 août 2022.



*Tableau 67 : Verbatims sur les conséquences de l'isolement insulaire à La Réunion*

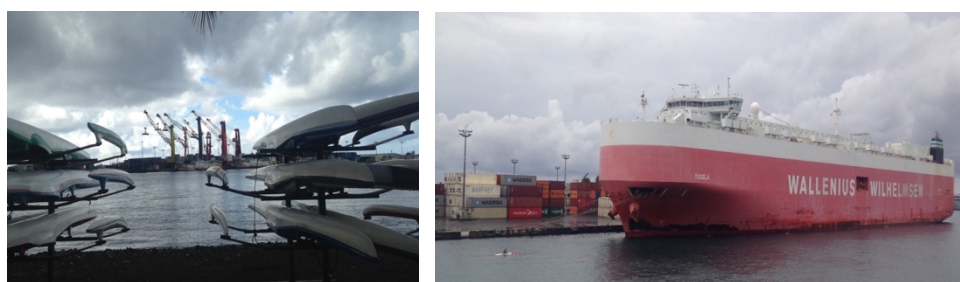
Sujets	Citations
Gef (surfeur)	<i>Les Réunionnais en général deviendront adulte quand il y aura l'autonomie alimentaire, énergétique, politique il n'y a pas de soucis on a une pratique de la démocratie...La Réunion fonctionne sous une économie de Contoire et de plantation, temps que ce sera ça, on est mort. On importe, les élus complices, les lobbys nous abreuve de produits magnifiques pour nous empoisonner.</i>
Juna (surfeur)	<i>On passe notre vie à bosser pour prendre l'avion.</i>

Par ailleurs, nous notons que la balance commerciale entre les importations et les exportations est déficitaire puisqu'à titre d'exemple, en 2021, La Réunion importe 6,2 milliards d'euros de biens et en exporte 376 millions. Ces importations sont majoritairement issues du territoire national, puisqu'elles représentent alors 59% du total des importations réunionnaises (données de l'INSEE). Nous avons donc associé les enjeux liés à l'autonomie et à la volonté de sortir de l'île à la dimension économique car ils sont des révélateurs de l'impact sociétal d'un fonctionnement économique européen sur une île située au plein cœur de l'océan indien.

#### b) Dépendance de l'économie tahitienne

Tahiti est l'un des territoires français les plus éloignés de l'hexagone. Cet éloignement a un impact considérable sur une économie encore très dépendante des fonds nationaux (e.g. fonctionnements administratifs) et des produits importés. Il suffit alors de se rendre au Port de Papeete pour se rendre compte de ce phénomène de dépendance aux ressources extérieures. Le port de Papeete est un lieu où les navires de transport et les usagers nautiques comme les rameurs en va'a se partagent tant bien que mal l'espace. Sur la photo de droite ci-dessous nous pouvons d'ailleurs observer un va'a qui dépasse le porte-conteneurs.

*Photos 56 et 57 : Va'a entreposés et navire de transports dans le port de Papeete*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

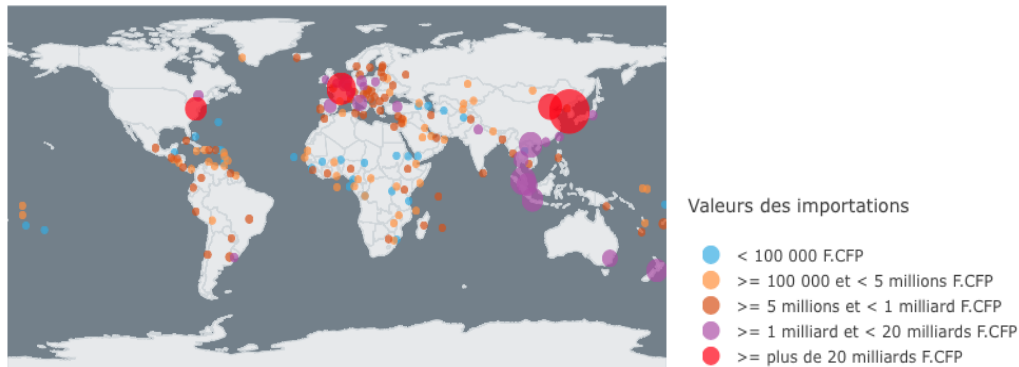
Tahiti est donc marqué par un contraste saisissant avec d'un côté l'éloignement du territoire national et de l'autre une forte dépendance sur le plan économique. Ce contraste fait l'objet de représentations intéressantes chez les usagers du milieu marin, telles que celles que nous exposons dans le tableau ci-dessous :

*Tableau 68 : Citations sur l'isolement insulaire à Tahiti*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>
Tua (élu associatif milieu environnement)	<i>A l'occasion du 1er confinement on a flippé, par rapport à l'autonomie alimentaire qui est déplorable en Polynésie Française, ces vieux là ils ont raison. Qu'est ce qui se passe le jour où il va y avoir un énorme conflit, c'est possible, international. Qu'est-ce qui se passe ? Là on a eu la pandémie c'est en train de perturber tout le réseau de distribution international sur les biens, les échanges de biens y compris de nourriture : comment on fait ? Il va y avoir des morts ici. Les gens se tapent déjà quand y'a des pénuries de gaz. Quand ça va être pour la bouffe il va y avoir des morts.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>Faire un déménagement d'une île à une île ce n'est pas facile parce que les frets sont très chers. Et l'investissement au niveau des panneaux solaires, l'eau, c'est énorme. Moi j'ai décidé de vivre cette vie là et c'est tout, je perds tout, c'est tout ou rien.</i>
Vaimiti (prestataire touristique)	<i>A chaque fois tu dois faire le calcul, les navires qui arrivent, les légumes et tout ce qu'il faut acheter sur les bateaux, l'arrivée de tes touristes, il faut jongler savoir bien calculer.</i>
John (prestataire touristique)	<i>Comme je me suis attaché aux îles du coup j'ai dû aussi faire un choix : soit continuer à l'école soit revenir dans les îles. Après j'ai penché surtout le côté que j'ai aimé c'est les îles !</i>
Manea (usager ordinaire)	<i>J'ai grandi aux Australes, à Tubuai, et mes grands-parents paternels qui étaient de Tubuai. C'est avec ça qu'on vivait la pêche, l'agriculture parce qu'il y avait un début de production maraîchère qui était envoyé sur Tahiti. Mais ça ne fonctionnait pas parce que les rotations des bateaux, au mieux, c'était un par mois. ...en Polynésie, la transition écologique énergétique, n'est même pas à l'ordre du jour, même pas l'ordre du jour. Je crains que l'on va payer cash. Ce n'est pas trop la montée des océans. S'il va y avoir des dégâts, mais notre capacité à influencer un armateur, à influencer une compagnie aérienne, à influencer un producteur, on est 280 000 à Tahiti, il faut nous amener un bateau pour nous donner à manger. Il n'en a rien à péter vulgairement. Les containers sont coincés en Australie. Ce n'est pas parce que l'Australie ne nous aime pas, c'est parce que l'urgence n'est pas la Polynésie. Ce n'est pas avec 280.000 clients, même si on a un niveau de vie entre guillemets et un PIB à l'occidentale.</i>
Henry (usager ordinaire)	<i>En même temps, on est comment dire, on est isolé, mais en même temps ouvert au monde maintenant avec les médias, internet, tu vois tout ce qui se passe et tu apprécies beaucoup mieux le fait d'être ici.</i>

Si l'autonomie alimentaire est une des préoccupations qui ressort de nos entretiens, elle semble pourtant de plus en plus complexe à atteindre au regard des données quantitatives des importations. A titre d'exemple, la Polynésie a importé en France pour environ 50 639 milliards de francs en 2022, soit plus de deux fois plus qu'aux États-Unis (cf. carte ci-dessous). L'isolement insulaire a également été analysé lors de séjours dans les îles aux comme aux Tuamotu ou aux Australes. La vie des îles les plus éloignées est alors rythmée par les vols et les arrivées des navires, par lesquels arrivent les touristes et le fret aérien, et le fret maritime.

Carte 12 : Importations civiles en tonnes par pays d'origine en décembre 2022



(Source : service des douanes - ISPF)

L'insularité fait l'objet de différentes représentations, selon que les personnes résident dans la zone urbaine de Tahiti ou au Fenua Aihere, ou encore dans les îles des archipels les plus éloignés. Tahiti, Moorea, Bora Bora et Raiatea sont les îles les plus "développées", d'un point de vue économique. Ce développement semble être au cœur du processus d'acculturation des modes de vie que nous avons abordé au sein de la dimension socio-anthropologique, et sur lequel nous reviendrons plus explicitement dans le prochain chapitre.

#### IV.3.2. Des filières non exploitées ?

Localement, plusieurs filières sont apparues comme non ou mal exploitées. C'est le cas de la vanille bourbon, de la vanille de Tahiti, qui font partie des vanilles les plus recherchées dans le monde, et *de facto*, des plus chères, mais également du café bourbon pointu, comme le mentionne Mael :

*"Prenez l'exemple du bourbon pointu qui est vendu 800€ le kilo au Japon. La qualité de l'ananas ou des fruits, il y a une filière à créer. Il y a une demande de bio, je pense qu'on peut faire du bio de très bonne qualité, vous avez le climat pour la terre. Pourquoi a-t-on besoin de tous ces pesticides... On a un des meilleurs curcumas, la vanille, les fruits, les mangues mais ça on ne développe pas, on reste sur une canne à sucre parce qu'il y a un lobbying agricole derrière." (élu association environnement à La Réunion)*

Nous pourrions également nous arrêter sur le cas de l'aquaculture, qui semble encore peu développée sur des territoires qui ont déjà de l'expertise dans le domaine. Nous avons alors réalisé un focus particulier sur le cas des usages de la tortue, que nous avons déjà mentionnés auparavant, puisqu'elle a fait l'objet d'un développement économique à La Réunion au début des années 1970. Gege nous partage alors son expérience dans le contexte réunionnais :

*“C’est la Région Réunion qui a décidé de soutenir cet élevage de tortue puisque localement il y avait des filières artisanales qui s’étaient développées, une petite industrie en conserverie et puis aussi un intérêt touristique. Tous les gens qui visitaient La Réunion étaient intéressés pour visiter cet élevage.”*  
(Gege, gestionnaire de l’environnement)

A Tahiti, si plusieurs filières aquacoles sont déjà développées avec l’exemple de la crevette, les opportunités de faire des élevages de tortue se heurtent aux représentations occidentalisées dont l’animal fait l’objet depuis la convention de Washington en 1973. Encore une fois, nous constatons une dichotomie des référentiels culturels entre d’un côté celui occidental et de l’autre, les référentiels créoles ou polynésiens.

#### IV.3.3. Le cas du *shark feeding*

Malgré son interdiction sur les deux territoires étudiés, le *shark feeding* (nourrissage artificiel des requins) est une activité qui continue à faire débat. A La Réunion comme à Tahiti, le *shark feeding* est une activité qui fait l’objet de nombreuses représentations puisque, malgré son interdiction, elle est restée ancrée dans les discours et représentations des usagers de l’océan, révélant ainsi des préoccupations. D’autant plus avec l’intérêt que nous portons aux interactions humains-requins tout au long de cette recherche.

##### a) Le *shark feeding* à La Réunion : un non-sujet ?

Si le nourrissage artificiel de requin n’est pas une activité autorisée dans les eaux réunionnaises, nous avons remarqué qu’un certain nombre d’usagers considèrent pourtant que l’activité s’y déroule au sein des centres de plongée sous-marine. A notre connaissance, aucune référence bibliographique n’a été publiée sur la question dans le contexte réunionnais.

A notre échelle, nous n’avons pas observé de nourrissage de requins, ni directement lors de plongées, ni dans les discours des enquêtés. Si certains des usagers du milieu marin considèrent que les prestataires de plongée sous-marine réalisent du *shark feeding*, nous n’avons pas réussi à vérifier la véracité de ces propos. Lors de nos échanges avec des plongeurs, il est d’ailleurs courant d’entendre dire qu’ils n’observent jamais de requin lors des plongées, comme Benoît :

*“Même si les gens perçoivent la plongée à La Réunion comme les dents de la mer. Les gens qui arrivent nous disent ouais les requins les requins. J’ai fait plus de 2000 plongées ici, je n’ai pas vu un seul requin.”*  
(Profession en lien avec le milieu marin)

Pour autant, une pratique de nourrissage des requins a été identifiée dans les discours, avec notamment celui de Jo, qui fait alors référence à l'abattoir de St Pierre :

*“Vers 1989, mon tonton m’a emmené à la décharge, il m’emmenait voir les requins. L’abattoir jetait les carcasses depuis la grande pente, avec les bulldozers, et les requins venaient manger. C’était le mardi. On dirait que les requins étaient programmés. On sortait de Basse Terre vers l’aéroport. C’était au pic du diable, à petit paris. Ça puait et ils mettaient à la mer.” (Surfeur)*

Plusieurs interlocuteurs nous ont donné leurs visions du *shark feeding*, parmi lesquels Rodolphe et Martin :

*Tableau 69: verbatims sur le shark feeding à La Réunion*

<b>Sujets</b>	<b>Citations</b>
Rodolphe (pêcheur)	<i>Ils sont tellement sensibilisés au shark feeding que les blancs se sédentarisent et dès qu'il y a un bateau qui arrive, déjà ils ont leur...ils commencent à s'exciter et ils se sont jetés sur un bateau alors qu'il n'était pas là pour ça. On est aussi responsable d'une certaine manière au changement de comportement de certains requins.</i>
Martin (élu associatif milieu environnement)	<i>Il faut différencier betting et feeding, ça dérape vite vers le sensationnel. On veut toujours plus, on va caresser, attraper le requin à un moment ça va trop loin et ce n'est pas forcément un bon exemple. Moi personnellement je le défends parce que ça a quand même contribué à la connaissance et à l'empathie qu'on peut maintenant avoir pour ces bestioles qui n'existaient pas quand on ne les côtoie pas. Maintenant c'est devenu un business, un spectacle, ce genre de dérapage qui vont loin.</i>

A noter que les requins peuvent représenter des opportunités économiques dans des pays voisins, comme en aux Seychelles, aux Maldives (Martin et Hakeem., 2006) ou en Afrique du Sud puisque plusieurs centres de plongée se sont spécialisés dans les sorties qui ont pour objectif d’observer les requins.

#### b) Le *shark feeding* à Tahiti : une opportunité manquée ?

Interdit en Polynésie française depuis la Loi du Pays 2017-5 du 5 octobre 2017 relative au code de l’environnement de la Polynésie française, le *shark feeding* est une activité qui révèle à nouveau les tensions entre usagers du milieu marin. La loi interdit notamment “*d’attirer à soi de quelques manières que ce soit des espèces sauvages, notamment par des gestes, bruits ou promesses de nourriture, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour les autres utilisateurs de l’espace ou d’attirer des prédateurs*”. Malgré des retombées économiques (Clua et al., 2011), le *shark feeding* commercial a été interdit alors que de nombreux centres de plongée en avaient déjà fait une activité à Tahiti mais également aux Tuamotu, notamment à Rangiroa et Tikehau. Le *shark feeding* est donc très présent dans les discours des usagers du milieu marin et révèle des tensions entre plongeurs sous-marins et pêcheurs.

Tableau 70 : Citations sur le shark feeding à Tahiti

Sujets	Citations
Mika (élu associatif activité nautique)	<i>Il y a 25 ans, on nourrissait encore les requins. Et là, c'est totalement du off, j'ai nourri des requins, j'ai fait des conneries . je le ferais plus parce qu'on se rend compte qu' effectivement, on fixe les requins, etc. Néanmoins, s'il n'y a pas de nourrissage, il n'y a pas de requin, à mon sens. Il ne faut pas lui en donner beaucoup, mais les endroits où il y avait beaucoup de requins, ça a toujours été les endroits où il y a eu du nourrissage autour du Club Med à Moorea, c'est un site de nourrissage et du coup, ça a fixé les requins, c'est pour ça qu'on les voit là. Les sorties des baies, pareil ici dans la vallée blanche. il y a encore des clubs qui nourrissent. C'est mal, c'est interdit, à Rangiroa ça a été interdit depuis 25 ans, je l'ai vu faire plein de fois et c'est le seul moyen de voir des requins pélagiques remonter de grandes profondeurs. Ce sont de beaux animaux. Il faut voir qu'effectivement, ça a un ennui, c'est la chasse sous-marine. C'est à dire que si on nourrit, les chasseurs sous marins sont, dans les sites de nourrissage, moins en sécurité.</i>
Tua (élu associatif environnement)	<i>On a trouvé plein de spots avec des requins tigres, on faisait du feeding pour les attirer. Bon maintenant XX fait du feeding et du coup c'était la seule manière d'attirer les requins à nous et puis un moment donné on n'était pas nombreux à le faire à l'époque, maintenant ça c'est démocratisé, justement nous on voulait pas que ce soit démocratisé ; ça se démocratise parce que, mais éventuellement on avait dans l'idée peut-être d'en faire un business.</i>
Anne (gestionnaire environnement)	<i>Le shark feeding je n'ai pas l'impression que c'est une pratique polynésienne. C'est vraiment les clubs de plongée qui ont emmené ça. Peut être si de temps en temps, quand ils vident le poisson mais ce n'est pas une démarche volontaire d'amener de la nourriture pour le nourrir. Après par contre des fois pour s'amuser avec les enfants, aller pêcher le requin pour l'amener sur la plage, je le vois comme un jeu, ce n'est pas une volonté.</i>
Taaroa (pêcheur)	<i>J'ai vu aux Tuamotu, c'est ceux qui font du shark feeding. C'est plutôt les pêcheurs sous marins qui sont en colère avec le shark feeding. Si l'autre il va faire du shark feeding, et il y a tous ces requins là et toi tu pêché le thon à 300 mètres, quand tu tires un thon, tu as tous les requins qui viennent sur ton thon. Ça t'énervé. Après même aussi pour eux quand ils vont plonger, il tire un poisson et tous les requins viennent parce que ces requins ils étaient habitués à donner à manger.</i>
Raimana (pêcheur)	<i>Aux Tuamotu ils ont parlé des shark feeding. Un pêcheur, il a toujours été dans cette zone pêcher, le shark feeding est arrivé, fou de rage il s'est mis à tuer les requins. Si c'est comme ça, vous qui faites du tourisme et vous gagnez des sous, donnez alors 30 % de votre bénéfice pour lui et lui il va se taire, il ne va plus rien faire. C'est logique, c'est juste. Vous faites des sous avec le shark feeding, vous rentrez dans sa zone de pêche et c'est lui qui doit dégager. Lui il a vécu là. Donc fou de rage, il a tué les requins, il s'est retrouvé au tribunal. Avec le shark feeding maintenant les requins comme ils se sont habitués qu'ont leur donne à manger, ils ont perdu cette habitude de faire la chasse. Dès qu'ils entendent du bruit, tac ils viennent vers la personne. Avant, le requin craignait l'homme, maintenant non. Il y a eu plein d'accidents.</i>
Teo (pêcheur)	<i>Au bout d'un certain temps, si tu ne fais plus de shark feeding, le requin va chercher à manger. S'il trouve un pêcheur devant lui, il va le bouffer. On a tendance à donner à manger, c'est comme à Bora Bora, à un moment, avec le Covid, plus personne ne va à l'endroit pour le shark feeding, quand ils ont repris, le requin il n'est plus là. Il ne reste pas à un endroit, il est obligé d'aller chercher à manger. Le requin il bouffe tout.</i>
Michel (surfeur)	<i>À un moment donné, les pêcheurs ont commencé à voir des requins tigres. Les vieux pêcheurs la dernière fois il a dit « ça fait 60 ans qu'il s'est pas fait approcher comme ça par un requin » « non je pense qu'il y a quelque chose au fond. Ils vont faire des trucs au fond. ». Du Feeding là. Je crois que, peut-être par un bateau qui viennent manger là, pique-niquer, il jette les restes à l'eau, un bateau, deux bateaux, à un moment donné ça fait beaucoup.</i>

Dans le contexte tahitien, le *shark feeding* représente donc un objet d'étude fécond puisqu'il révèle une forme de dualité entre d'un côté le nourrissage des requins par les populations locales dans le cadre de la vie quotidienne (déchets de poissons) et, de l'autre, le nourrissage à visée commerciale qui semble toujours présent malgré son interdiction.

## Synthèse

Dans un premier temps, nous pouvons noter que les données collectées sont particulièrement abondantes. Cette dimension nous a poussé à faire des choix et ainsi sélectionner les résultats que nous présentons dans notre démarche de doctorat, et mettre de côté ceux qui feront l'objet ultérieurement d'autres travaux ultérieurement. Ce processus de sélection a été réalisé en accord avec les objectifs de recherche fixés précédemment. Les données que nous avons choisi de présenter au sein de ce chapitre nous semblent donc les plus appropriées pour éclairer nos questionnements de recherche. Pour autant, il a fallu intégrer de nouveaux paramètres, notamment liés à l'évolution des usages du milieu marin et à la manière dont les populations s'adaptent et répondent aux enjeux globaux.

Nous constatons donc que l'approche couplée des dimensions des socio-écosystèmes révèle une diversité de problématiques et de questionnements, dont certains sont restés en suspens. Qu'elles aient été présentées au sein des dimensions socio-anthropologique, politique, écologique ou économique, les données que nous venons de présenter sont globalement transversales à ces quatre dimensions. En d'autres termes, leur appréhension aussi bien qualitative qu'intégrée, prédispose une approche pluridisciplinaire. L'objectif, rappelons-le, est alors d'étudier l'évolution des interactions entre les populations locales et le milieu marin sous l'angle de leur conservation et de leur usage. En la matière, les terrains investigués se sont avérés particulièrement propices puisque nous avons vu qu'ils donnent de la matière pour étudier ces relations, parfois conflictuelles, entre les différentes parties prenantes.

Finalement, les objets d'études que sont le risque requin à La Réunion et la présence des voiliers dans les lagons tahitiens se sont avérés particulièrement féconds dans la mesure où ils cristallisent des relations sociales et une attente sociale importante. A cet effet, ils feront l'objet de cette approche transversale dans le prochain chapitre dans la perspective d'étudier des pistes sérieuses afin de modéliser des systèmes de médiation intégrés.

## Chapitre 5

# Éléments d'analyse et de discussion pour une gestion intégrée des milieux marins

### Introduction

Ce cinquième chapitre a pour ambition de mettre en relation les éléments empiriques et théoriques qui nous semblent fondamentaux dans la perspective d'appréhender les socio-écosystèmes marins étudiés. Si la démarche scientifique liée à la GT prédispose une forme de neutralité épistémologique, il s'agira pourtant d'interpréter et de confronter nos données avec d'autres travaux de recherche. Pour rappel, la revue de littérature présentée au sein du second chapitre s'inscrit dans le champ de l'analyse constructiviste, selon laquelle les savoirs scientifiques sont le fruit d'interactions entre acteurs. Nous partirons alors des résultats exposés précédemment, en les reliant avec les recherches et concepts qui sont les plus à même d'éclairer les situations analysées.

Le présent chapitre est alors composé de trois parties distinctes. La première partie a pour principale caractéristique de questionner l'évolution des usages du milieu marin, les conflits et tensions qui peuvent y être observés. Nous discuterons alors les principaux résultats exposés précédemment à travers la théorie des représentations sociales dans la mesure où elle "*offre un éclairage particulier favorisant une meilleure compréhension des rapports entre la personne, le groupe social et l'environnement ; elle permet de mieux saisir les dynamiques sociales impliquées dans les enjeux environnementaux.*" (Garnier et Sauv , 1999, p. 1). Nous exposerons également les principales évolutions en matière de gestion du milieu marin.

La seconde partie aura pour finalité de questionner l'inscription des sources de conflits dans les contextes (post)coloniaux enquêtés, ainsi que les éventuelles répercussions de ces contextes sur le fonctionnement des sociétés contemporaines.

Finalement, la troisième et dernière partie repose sur l'association des deux parties précédentes, dans la mesure où nous partons sur le principe qu'une médiation socio-environnementale



intégrée est la résultante d'une identification des controverses et conflits, de leur traitement par les parties prenantes et d'un suivi de la gestion par eux-mêmes. Nous exposerons alors les principales étapes pour une médiation socio-environnementale intégrée, à travers deux situations : la gestion du risque requin à La Réunion et la présence des voiliers à Tahiti. Nous tâcherons alors de faire des propositions en étant au plus près des préoccupations des populations locales.

## I. Identification des sources de conflits au sein des milieux marins

Les résultats exposés précédemment permettent de mesurer la diversité des enjeux liés aux socio-écosystèmes que sont les milieux marins enquêtés. Ces enjeux relèvent autant de questionnements liés aux phénomènes naturels qu'aux activités anthropiques. Les données recueillies nous donnent également une vision intégrée des conflits qui naissent entre les usagers du milieu marin, tels que les conflits entre usagers locaux et prestataires touristiques ou les phénomènes de localisme sur les lieux de pratique. Dans ce contexte, il semble essentiel d'étudier et d'appréhender les origines de ces phénomènes conflictuels dans la perspective d'apporter des réponses en matière de médiation socio-environnementale.

Au sein de cette partie, nous souhaitons ainsi discuter les données exposées dans le chapitre précédent, relatives aux phénomènes de dualité culturelle et plus globalement aux tensions socio-ethniques. Et pour cause, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle l'appréhension de ces phénomènes conflictuels nous permettrait de concevoir des outils de gestion de l'environnement intégrée.

Pour ce faire, à partir des données recueillies, nous avons identifié une typologie de conflits synthétisés au sein du tableau ci-dessous, lesquels nous allons discuter plus explicitement au sein de cette première partie.

Tableau 71 : Les objets conflictuels au sein des milieux marins

Catégories d'objets	Objets conflictuels	Menaces
Biodiversité et écosystèmes spécifiques	Outils de gestion de l'environnement (RNMR, ZPR, PGEM)	Braconnage
		<i>Green grabbing</i> (Appropriation des ressources à des fins environnementales)
	Les requins (Interactions humains-requins, <i>Shark feeling</i> , pêche)	Est menacé par la pêche et les activités anthropiques
		Représente une menace pour les humains
Accès aux ressources environnementales	Multi-usage et Empiètements sociaux et spatiaux	Dépassement de la capacité de charge du milieu naturel
		Médiatisation (Différend porté devant les médias et les réseaux sociaux)
Nuisances	Pollution visuelle	Plaisance et voiliers
	Pollution de l'océan	Agriculture (glyphosate et autres produits industriels)
		Gestion des déchets

Nous appréhendons alors ces systèmes conflictuels en prenant la mesure des contextes socio-culturels. Rappelons que nous considérons l'état de conflictualité comme un vecteur d'innovation sociale, dans le sens où les conflits répondent à de nouvelles circonstances socio-environnementales qui s'imposent aux sociétés humaines et qui leur demandent d'évoluer et de s'adapter.

## I.1. Entre tradition et modernité : la constante évolution des usages du milieu marin

Les données présentées dans le chapitre précédent laissent apparaître des évolutions significatives au sein des milieux marins étudiés. Ces dynamiques sont révélatrices de l'apparition de nouveaux usages anthropiques, mais également d'évolutions dans la manière de consommer la ressource marine. La mise en place de nouveaux outils de gestion de l'environnement et plus globalement l'institutionnalisation de la gestion des ressources naturelles s'avère être un autre objet d'étude particulièrement fécond pour observer ces évolutions sociétales.

Si nous constatons que l'ensemble de ces paramètres représentent des données d'ores et déjà exhaustives, ils doivent en outre être appréhendés dans des contextes (post)coloniaux particuliers. Pour ces raisons, l'analyse des résultats et leur discussion sont des temps de la recherche qui font alors l'objet d'une attention particulière et de précautions. En d'autres termes, si nous prenons l'exemple de la culture maritime dans les territoires étudiés, il s'agit d'intégrer dans notre analyse le constat selon lequel que le concept de culture est une nébuleuse en perpétuel mouvement (Gruzinski, 1999). Le travail de confrontation avec les travaux existants devrait nous permettre d'aboutir sur des réponses nuancées, ouvertes à la critique.

### I.1.1. Le multi-usage et les enjeux de cohabitation

L'une des premières données que nous souhaitons discuter est la dimension du multi-usage des milieux marins enquêtés. Et pour cause, si l'océan fait l'objet d'usages anthropiques depuis des siècles, il est depuis plus récemment au centre de multiples convoitises qui, selon nos données, ont tendance à augmenter. Cette tendance est certes la résultante d'une évolution socio-démographique, mais aussi et surtout de la démocratisation des activités nautiques récréatives et de leur diversification. Si la densité humaine est variée selon les deux territoires enquêtés, nous avons vu que le nombre de pratiquants d'activités nautiques a largement évolué. Au sein des eaux territoriales, il semble donc de plus en plus délicat de faciliter la complémentarité entre les différents usages.

Dans ces conditions, comment aboutir à des consensus, rendant possible la cohabitation entre les activités nautiques récréatives, de pêche, les services touristiques ? Comment permettre la continuité des activités traditionnelles dans un contexte où les activités de loisirs sont toujours plus nombreuses ?

Voici un recensement de projets participatifs qui nous ont aidé à appréhender les systèmes conflictuels collectivement, favorisant alors leur médiation.

*Tableau 72 : Exemples d'outils participatifs de gestion des conflits humains-non-humains*

Contexte	Méthode	Référence
<p>Afrique du Sud</p> <p>Les détenteurs de savoirs autochtones et locaux continuent d'être négligés dans la gouvernance des océans.</p>	<p>Aménagement de l'espace marin</p> <p>Le processus est élaboré conjointement afin d'être contextuel, équitable et transparent. Les facteurs identifiés comme favorables sont les suivants : sortir des sentiers battus, prendre le temps de s'engager, d'écouter et de collaborer, et renforcer les capacités des parties prenantes en matière de co-construction.</p> <p>Des approches de cogestion des zones d'activités culturelles spécifiques devraient être mises en œuvre afin d'améliorer l'accès aux zones côtières pour les autochtones et les détenteurs de savoirs locaux.</p>	<p>Rivers, N., Strand, M., Snow, B., Metuge, D., Lemahieu, A., et Benkenstein, A. (2023). Integrating Indigenous and Local Knowledge in Marine Spatial Planning</p>
<p>Mer Méditerranée</p> <p>La dégradation affecte ce vaste écosystème marin, y compris ses habitats côtiers et sa biodiversité</p>	<p>Boîte à outils participative</p> <p>Adopter une approche participative, c'est-à-dire garantir la participation des principales parties prenantes lors de la planification, de l'identification, de la création et de la gestion des AMP.</p>	<p>Boîte à outils pour la participation des parties prenantes à l'identification, la désignation et la gestion des zones marines protégées. CAR/ASP et UICN-Med. Ed. CAR/ASP, Tunis. 30 p.</p>

Nous allons alors essayer d'analyser les données relatives aux deux situations sur lesquelles nous allons nous focaliser : le risque requin à La Réunion et la plaisance à Tahiti.

### I.1.2. Les enjeux de cohabitation avec la faune et le cas du risque requin à La Réunion

Nos enquêtes de terrain permettent de mesurer la difficile cohabitation entre les activités récréatives et les politiques environnementales menées par les autorités, révélant des représentations contrastées voire ethnicisées des ressources naturelles. Ainsi, la gestion du risque requin à La Réunion doit être abordée non pas comme une "crise", mais comme une controverse environnementale, et tous les acteurs doivent être consultés sur les outils et moyens mis en œuvre pour réduire les risques de rencontres homme-requin. Cette question révèle le potentiel de transformation de la question des requins, en particulier le fait de mettre en place des mesures pour tirer des leçons de cette situation, plutôt que d'adopter une perspective de "retour à la normale".

Dès lors, les tensions prennent différentes formes et sont globalement révélatrices des enjeux liés au développement des activités humaines au sein d'un milieu naturel de plus en plus vulnérable<sup>144</sup>. Par exemple, des représentations sur l'appartenance ethnique des personnes victimes de morsures de requins, nous semblent révélatrices de l'impact de cette problématique sur le climat social réunionnais :

*“On va entendre un créole qui va te dire “le requin il mange que le zorey”. Oui peut être, après parce qu'il y a plus de zorey à aller dans l'eau que de créoles. Après il y a créole et créole, il y a des zorey qui sont nés à La Réunion et qui sont réunionnais et qui se sont fait croquer et pour moi je les considère aussi comme des créoles.” (René, professionnel de la mer)*

Il s'agit donc d'aborder la construction sociale de cette situation, en l'abordant tel un continuum. Afin de combler le fossé entre les opinions des experts sur le risque et les perceptions du public, nous avons répertorié les outils qui ont été proposés dans plusieurs contextes et qui pourraient servir de support dans le contexte réunionnais (e.g. tableau ci-dessous).

---

<sup>144</sup>À ce sujet, se référer à l'indicateur ND-GAIN qui mesure la vulnérabilité globale en tenant compte de six secteurs vitaux : l'alimentation, l'eau, la santé, les services écosystémiques, l'habitat humain et les infrastructures : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

a) Perspectives des politiques de réduction du risque requin

Depuis une dizaine d'années, les politiques concernant la gestion du risque requin ont affecté les modes de vie réunionnais à travers la réglementation des usages de l'océan. L'interdiction de baignade, en dehors des conditions prévues dans l'arrêté préfectoral n° 321 du 7 février 2023, est vécue comme une injustice environnementale, puisque le but ultime d'une telle politique de gestion du risque requin est de faire en sorte qu'il n'y ait plus de victimes. En d'autres termes, les autorités françaises n'assument plus la responsabilité de ce qui est susceptible de se produire dans l'eau, en interdisant les activités nautiques les plus propices aux interactions humains-requins. Dans ce contexte, la gestion de la coexistence entre l'homme et la faune est controversée et source de tensions.

*Tableau 73 : Exemples d'outils participatifs de gestion des interactions humains-requins*

Contexte	Méthode	Référence
<p>Nouvelle-Galles du Sud (Australie)</p> <p>Observations de requins et incidents survenus sur la côte nord de la Nouvelle-Galles du Sud en 2015/2016</p>	<p>Ateliers participatifs</p> <p>Mise en place d'un protocole par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud concernant le comportement des usagers du milieu marin et la gestion des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les membres de la communauté à évaluer eux-mêmes, de manière responsable, les risques liés à la rencontre avec des requins, et améliorer la confiance dans les informations et les conseils mis à la disposition des baigneurs ;</li> <li>- Prendre en considération le comportement des usagers du milieu marin, y compris les changements de comportement et les réactions locales aux rencontres avec des requins, ainsi qu'une série de mesures de gestion, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des requins ;</li> <li>- Travailler avec des groupes considérés comme ayant une tolérance au risque élevée pour soutenir des actions responsables en ce qui concerne le risque de rencontre avec des requins.</li> </ul>	<p>McClean, N., van Putten, I., Sbrocchi, C., Chin, A. Pillans, S. (2020) Reducing risk in human-shark interactions in NSW: Trialling a participatory approach to understanding beachgoer behaviour - Summary report. Faculty of Arts and Social Sciences, UTS, Sydney</p>
<p>Australie occidentale</p> <p>Il est rare de rencontrer des requins dans cette région. Cependant, chaque Australien de l'ouest peut s'impliquer pour assurer sa sécurité sur les plages.</p>	<p>Le gouvernement de l'Australie-Occidentale propose plusieurs outils, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'application SharkSmart WA ;</li> <li>- la surveillance aérienne (hélicoptère et patrouilles sur les plages) ;</li> <li>- les dispositifs personnels de dissuasion des requins pour les surfeurs et les plongeurs (le gouvernement offre un rabais de 200 \$ aux résidents de l'Australie occidentale) ;</li> <li>- les clôtures de plage ;</li> <li>- les observations, les détections et les réponses aux requins (fournit des informations en temps quasi réel sur les observations et les détections de requins aux organismes d'intervention et au public, afin d'aider les gens à prendre des décisions éclairées sur leur utilisation de l'eau) ;</li> <li>- les systèmes d'avertissement des requins.</li> </ul>	<p><a href="https://www.sharksmart.com.au/strategy/state-government">https://www.sharksmart.com.au/strategy/state-government</a></p>

<p>Île de la Réunion</p> <p>Le prélèvement de requins est au cœur du débat social à la Réunion (3860 opérations de pêche au requin en 5 ans) et les lacunes des données constituent un terrain fertile pour les discours alternatifs et les conflits sociaux sur le risque requin.</p>	<p>Aménagement de l'espace marin</p> <p>Lignes directrices pour l'atténuation spatiale des conflits entre l'homme et le requin dans le cadre de la surveillance maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zonage de la gestion du risque requin : Fixer des objectifs de gestion. Chaque zone doit viser un objectif ou un risque spécifique. Le type et l'intensité de la gestion doivent varier d'une zone à l'autre en fonction des objectifs de la zone.</li> <li>- Couplage des activités récréatives et de la gestion du risque requin : le développement de zones pour les activités récréatives devrait inclure la prise en compte de la gestion du risque requin et peut-être son attribution.</li> <li>- Minimiser l'impact sur l'écosystème : l'incertitude concernant l'impact sur l'écosystème devrait empêcher ou au moins restreindre et minimiser l'attribution de la gestion du risque requin à proximité des habitats vulnérables</li> </ul>	<p>Shabtay, A. Lagabrielle, E., Plot, V., Potin, G., Guyomard, D. (2020). Marine spatial planning provides a comprehensive framework for building evidence-based shark risk management policies with sea-users. Environ. Sci. Pol</p>
--	--	---

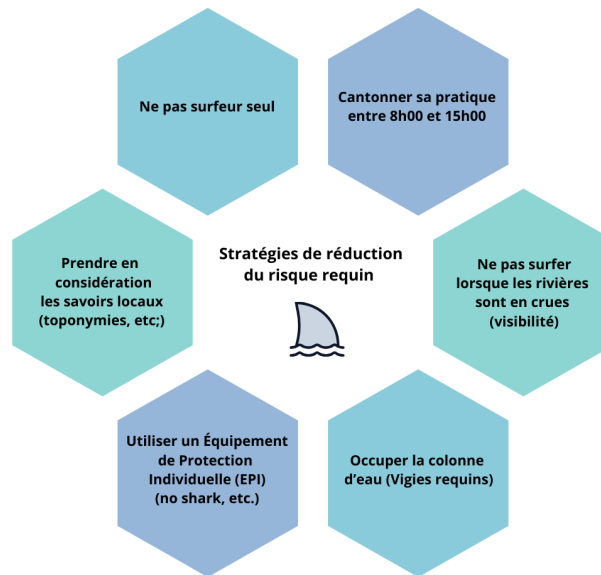
Il convient donc de discuter de la stratégie de gestion des risques proposée par les autorités françaises, car nos données ont révélé un manque de négociation et d'inclusion dans le processus de prise de décision. Cette conclusion découle du fait que les méthodes de gestion occidentales sont en partie héritées du contexte colonial, dépassé par la situation. Les connaissances et les compétences acquises par les usagers de l'océan pourraient enrichir les stratégies de gestion des requins en mettant en évidence la diversité des risques liés aux SHI. Cela confirme la nécessité d'une approche multidisciplinaire qui prenne en compte les spécificités des situations locales. Des études futures pourraient explorer cette question de manière fructueuse en construisant un contingent qui pourrait gérer équitablement la controverse sur les requins à La Réunion.

#### b) Les stratégies individuelles de réduction des risques

Nous avons remarqué que les connaissances développées par une utilisation régulière de l'océan peuvent contribuer à réduire le risque de SHI. Par exemple, les Réunionnais ont identifié des facteurs qui augmentent les chances de rencontrer des requins. Il s'agit notamment de pratiquer l'activité de surf après de fortes pluies, qui entraînent une forte turbidité de l'eau, particulièrement propices aux environnements de chasse des requins bouledogues. *"Chaque fois qu'il pleut, c'est la même chose. Hier, il a plu, et nous savons qu'aujourd'hui nous ne devrions pas aller dans l'eau. Nous l'avons reconnu.* (Max, citoyen). L'impact du ruissellement des eaux sur l'équilibre de la biodiversité (e.g. glyphosate) et l'attrait d'espèces qui semblent

s'adapter davantage que d'autres sont des éléments qui n'ont pas fait l'objet de politiques publiques jusqu'alors.

*Figure 27 : Stratégies de réduction du risque requin dans le contexte réunionnais*



En interrogeant les membres des organisations associatives locales, nous avons remarqué qu'ils s'accordent sur le fait que les connaissances scientifiques n'ont pas encore permis d'éclaircir la question des requins puisqu'ils considèrent que les résultats des recherches n'ont fait que confirmer des faits que les locaux connaissaient déjà. Pourtant, un membre de la communauté des chercheurs que nous avons interrogé a précisé que sa fonction leur garantissait *"une connaissance plus large des questions environnementales"* (Mick, scientifique). Ces observations illustrent les tensions croissantes entre la connaissance des usagers et le développement de la connaissance scientifique et le fait que la gestion du risque proposée par l'État et ses services n'est pas suffisamment négociée et inclusive, et ceci est en partie lié à des modes de gestion top-down hérités du colonialisme. Comme le mentionne un responsable d'une association locale, cette pluralité de savoirs influence la perception du risque dans le grand public *"même là où le taux de risque est le plus élevé au monde, la probabilité reste très faible"* (Tib, élu association). Les programmes de recherche et les décisions qui en découlent sont remis en question par les scientifiques eux-mêmes. *"Je ne vois pas comment on peut dire qu'à un moment donné, on a assez pêché et qu'on peut retourner dans l'eau et dire qu'il n'y a plus de risque"* (Bernard, scientifique).



Les connaissances développées par les usagers locaux sont également partagées par certains pratiquants d'activités nautiques qui se sont adaptés au risque en adoptant de nouvelles attitudes de cohabitation avec les requins, en développant des stratégies de réduction des rencontres avec le risque requin. Il suffit de compter le nombre croissant de pratiquants d'activités nautiques sur les spots de surf lorsque la houle arrive, refusant alors de se conformer à l'interdiction. Ce retour à l'eau pourrait également être associé à l'absence d'interactions humain-requin depuis mai 2019, conditionnant ainsi une acceptation du risque de rencontre. Cette prise de risque est parfois remise en cause par les citoyens et certains anciens pratiquants qui ont fait le choix de se conformer aux règles, en ne retournant pas à l'eau. *"Je reconnais que les vigies sous-marines et les dispositifs anti-requins fonctionnent, mais je n'irais pas dans l'eau pour servir d'appât. J'ai une petite fille et nous en attendons une autre, alors j'ai choisi de ne pas être égoïste. On ne peut pas vraiment en parler avec les gens qui surfent encore. Je ne peux plus être ami avec eux."* (Tao, usager ordinaire).

### c) Vers une numérisation des conflits

La veille réalisée sur les pages Facebook identifiées comme des espaces d'interaction entre les différents acteurs, révèle que deux catégories de protagonistes s'affrontent quotidiennement autour des activités de pêche des requins et de la consommation de sa chair (e.g. Annexe 6). Nous avons alors observé une forme d'instrumentalisation de la protection de l'environnement sur les réseaux sociaux. Les activités de lobbying des associations de protection de l'environnement tendent à polariser l'attention du public sur le contexte réunionnais, alors que d'autres pays comme la France hexagonale sont plus impliqués dans la pêche accidentelle des requins par les bateaux de pêche.

Les présents résultats confirment que la gestion de la coexistence entre l'homme et la faune sauvage est controversée et source de tensions là où il n'y en avait pas auparavant. Ces tensions sont le résultat d'une situation imprévisible où les connaissances des experts (scientifiques et gestionnaires de l'environnement) ne sont plus suffisamment précises ou fiables pour répondre aux préoccupations des parties prenantes. Les tensions ont également été induites par l'existence de la Réserve qui a contribué à reterritorialiser (Deleuze et Guattari, 1980) l'espace à travers de nouvelles réglementations et un contrôle de l'espace.

### I.1.3. Les enjeux de cohabitation entre humains et le cas de la gestion des voiliers dans les lagons de Tahiti

Nous avons eu l'occasion d'observer directement plusieurs tensions qui vont avoir lieu au fil des mois de notre enquête, notamment liés au multi-usage du lagon. C'est le cas de lieux dits situés dans notre commune de résidence à Punaauia, comme Taapuna et Sapinus où surfeurs, prestataires touristiques (plongée sous-marine, *whale watching*, jet skis) et pêcheurs interagissent quotidiennement. Les conflits concernent particulièrement les surfeurs locaux et étrangers mais également les prestataires de service touristique.

Certains conflits nous renvoient au concept de dualité culturelle, dans la mesure où dans des quartiers comme celui de la Pointe des pêcheurs (situé face au spot de Sapinus), des locaux luttent avec conviction et organisation (notamment sous la forme associative), contre l'acculturation grandissante des modes de vie. Il semble alors que l'absence de complémentarité entre les usages du milieu marin soit notamment liée au développement de nouveaux services touristiques. Cette omniprésence des prestataires touristiques nous renvoie alors au concept d'*overcrowded effect*, symbolisant la pression des services touristiques sur les milieux socio-écologiques. Dans ce contexte, certaines activités comme le whale watching sont souvent mal perçues par la population autochtone. La présence des voiliers dans le lagon de Tahiti s'est alors avérée un objet d'étude au cœur de ces enjeux multiples, nécessitant d'être appréhendé sous les différentes facettes du fonctionnement des socio-écosystèmes.

#### a) Impact des voiliers sur les modes de vie dans la commune de Faa'a

L'une des communes les plus concernées par la problématique des voiliers est Faa'a. Plusieurs observations participantes, notamment au sein du quartier Hotuarea Nui<sup>145</sup>, situé sur le littoral à proximité de la piste d'atterrissage de l'aéroport, nous ont permis de questionner cette évolution des usages. Ces périodes passées sur le terrain nous ont permis d'échanger avec les populations locales sur la question des voiliers. Ces observations ont également permis de participer à des activités locales telles que des jeux d'argents comme le kikiri ou des parties de pétanque lors desquelles les joueurs font des paris d'argent. Si la problématique des voiliers en

---

<sup>145</sup> Depuis nos observations, une partie des personnes qui vivaient dans ce quartier ont été contraintes de quitter leur lieu de vie dans le cadre d'un programme de résorption de l'habitat insalubre.

Polynésie française n'est pas une situation nouvelle d'un point de vue temporel, elle a considérablement cristallisé les tensions depuis la période de confinement liée au Covid19.

*“Ce problème de densité de bateaux, on l'a vu arriver. Il n'y avait plus de places pour stocker les bateaux, ça augmentait de plus en plus. Parce qu'on a augmenté la durée d'admission temporaire de 18 mois à 36 mois, c'est le pays qui a pris cette décision.”* (élu association des voiliers)

Par ailleurs, les voiliers qui sont ciblés par les résidents dans cette situation ne concernent que très rarement des embarcations touristiques mais plutôt des voiliers destinés à résider durablement dans le lagon :

*“Si c'était des touristes qui venaient deux semaines et ils repartent, il n'y aurait pas de problèmes. Mais là ce ne sont pas des touristes. Vous avez du travail, vous allez à tatei. C'est des profs, des infirmiers, des plombiers, des médecins, etc. Ils se logent. Nous là, on paye des loyers, 80 000, 100 000, on paye mais les voiliers là, ils ne payent rien. En plus, quand vous nettoyez vos bateaux avec du cifre, avec des antirouilles, où ça part quand vous nettoyez ? Vous allez récolter l'eau ? Moi j'ai travaillé dans la marine, je sais qu'on fait ça. Maintenant, nous rameurs, quand on rame là, c'est dégueulasse. Avant on pouvait se baigner, voir les coraux, maintenant on ne peut plus. Ce n'est plus des touristes qui viennent, ce sont des gens qui viennent travailler chez nous et qui ne veulent pas payer leur loyer. Il faut que le pays fasse une loi comme quoi, ils viennent là okay, c'est 100 000 le loyer. Là vous allez voir, il n'y aura plus de voiliers.”* (Président association pratiquant activité nautique)

Depuis notre recueil de données, le loyer des occupants des voiliers qui résident dans le lagon de Faa'a, comme d'autres villes, a fait l'objet d'une augmentation importante depuis le 1er mars 2024. Cette augmentation a été contestée par l'association qui représente les intérêts des plaisanciers. Nos résultats montrent également que cette situation révèle une dualité culturelle dans la manière de se représenter le lagon, et plus globalement le milieu marin. D'un côté la vision locale et la propriété intégrale jusqu'au tombant du récif. De l'autre, la vision occidentale et avec le domaine public maritime. Cet aspect est mentionné dans les travaux de Cazalet (2008) : *“La terre et le lagon forment un continuum naturel évident dans la pensée polynésienne. La représentation et les usages coutumiers du lagon génèrent une dialectique sui generis entre le territoire et ses habitants. Sans parler de syncrétisme juridique, l'exécution des normes s'en trouve influencée, souvent transformée.”* (p. 407).

Cette situation révèle encore une fois la densité des usagers au sein du lagon et questionne alors la cohabitation de cette diversité d'usagers.

## b) Enjeux liés au multi-usage dans le lagon tahitien

Le *spot* de Taapuna est l'un des lieux les plus fréquentés par les usagers marins : jet skis, bateaux de pêcheur, surfeurs, prestataires de plongée sous-marine et pirogues festives, sont autant d'acteurs qui partagent cet espace lagonaire. Au sein de la communauté des surfeurs, ce spot est d'ailleurs considéré comme le plus fréquenté, en attestent ces expressions entendues régulièrement dans les discussions avec les surfeurs locaux :

*“C'est la Chine là-bas”,*

*“Les locaux ont perdu leur spot”*

La plage de Taharu'u (Papara) est également l'un des spots de surf les plus fréquentés de l'île puisque les vagues se forment sur un des seuls *beachbreak* de la côte ouest, ce qui en fait un lieu de pratique accessible à tous les niveaux. Dès lors, des altercations entre pratiquants font régulièrement la toile sur les pages Facebook dédiées à la pratique du surf. La croissance du nombre de pratiquants cristallise alors les interactions conflictuelles.

## I.2. L'évolution des modes de consommation de la ressource : de l'océan nécessaire à l'océan récréatif

À La Réunion comme à Tahiti, le milieu marin représente un des piliers sur lequel des populations ont bâti leur mode de vie. C'est le cas de quartiers au sein desquels nous avons effectué des observations participantes, tels que celui de Terre Sainte à La Réunion ou de La Pointe des pêcheurs à Tahiti.

En tant que doctorant inscrit dans un cursus STAPS, nous avons donc étudié l'émergence des activités nautiques contemporaines, ainsi que leur acceptation sociale au sein des populations locales. Les recherches relatives à la pratique du surf se sont avérées particulièrement fécondes puisque cette activité s'est particulièrement démocratisée ces dix dernières années, avec notamment son entrée dans les épreuves olympiques aux JO de Tokyo en 2020. Les résultats que nous venons d'exposer dans le précédent chapitre ont montré que les activités telles que le surf ou la plongée sous-marine n'étaient pas toujours bien accueillies par une partie de la communauté locale.

Par ailleurs, nous questionnons également les résultats qui soulignent une évolution dans les habitudes de consommation de la ressource. À travers les exemples des usages des tortues et des requins, nous discuterons alors de l'évolution des référentiels culturels réunionnais et polynésiens.

### I.2.1. La question de l'acceptation des usages contemporains du milieu marin

L'approche socio-historique nous apporte un éclairage sur le fait que le milieu maritime incarne un espace nourricier pour les populations autochtones, même si d'autres pratiques sont observées telles que culturelles ou récréatives. Cette représentation est le fruit de plusieurs éléments, parmi lesquels nous retrouvons le caractère hostile de l'océan qui a régulièrement été mentionné sur les deux terrains d'enquête, notamment dans le contexte réunionnais.

*“On sait très bien qu'on ne va pas aller nager à Sainte Marie. Dans les mœurs, ça n'a jamais été, même dans la baie de st Paul par exemple, moi quand j'ai grandi on m'a toujours dit qu'il ne faut pas aller à la baie de st Paul. C'est dangereux, il y a des requins. Ça a toujours été les histoires lontan des grands parents, des aïeux.”* (Jano, scientifique réunionnais)

À l'inverse, les nouveaux usages, et plus particulièrement les activités nautiques, sont façonnés dans un contexte occidental où les loisirs détiennent une place importante dans les modes de vie, comme c'est le cas en France depuis l'instauration des congés payés en 1936.

Le développement des réseaux sociaux représente également un autre vecteur dans la démocratisation de la pratique. Si le surf a toujours été une discipline visuelle, l'amplification des usages des réseaux sociaux semble avoir largement contribué à l'augmentation du nombre de pratiquants, notamment dans les destinations exotiques telles que les îles de l'hémisphère sud.

Pour ces différentes raisons, les pratiques que sont le surf ou la plongée sous-marine ont parfois été associées à l'oisiveté et à la fuite de responsabilités par les populations autochtones enquêtées.

### I.2.2. Des usages traditionnels remis en question ?

Quels sont les indicateurs qui permettent de considérer un usage de traditionnel ou non ? Une question complexe que nous nous sommes posés afin d'aborder objectivement les objets d'étude que sont les usages du milieu marin. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous considérons que ce sont les usagers eux-mêmes qui définissent si un usage est traditionnel ou

non. Nous constatons alors que des objets font parfois preuves d'ambiguïté, et sont alors considérés comme traditionnels par certains alors que pour d'autres non.

Une fois que nous dépassons ce questionnement, nous constatons que des usages qui étaient considérés comme étant la norme auparavant sont devenus des pratiques à la marge, voire même interdites par la réglementation. C'est le cas de la consommation de la chair de tortue, qui, à La Réunion comme à Tahiti, était une pratique largement répandue, et qui fait dorénavant l'objet d'une interdiction. Les données exposées au sein du quatrième chapitre montrent donc les ambiguïtés liées à cette évolution des représentations.

La consommation des requins est également un objet d'étude révélateur d'une évolution des référentiels culturels. Pour autant, à l'inverse des usages des tortues, il semble peu opportun de qualifier la consommation des requins comme une pratique traditionnelle à La Réunion comme à Tahiti.

#### a) Le cas des usages de la tortue

Les résultats exposés précédemment nous permettent de concevoir que le braconnage est un phénomène observé au sein des deux territoires étudiés. À plusieurs reprises la pêche de la tortue a alors été identifiée comme l'une des pratiques associées au braconnage. L'évolution dans les normes d'usage nous donne une vision intégrée sur la modification des référentiels culturels. Ces derniers ont donc largement évolué au fil du temps, par le biais des réglementations internationales, mais également d'une évolution des mentalités :

*“Les natifs ont mangé de la tortue. Après les tortues ont été protégées à La Réunion en 1983 avec interdiction de chasser, de pêcher. Ça n'a pas été efficace tout de suite mais il y a eu des sanctions avec des cas de braconnage puni. Les gens ont commencé à faire attention mais ça se faisait toujours. L'arrêt de l'élevage et le discours sur la protection des tortues, on a vu un vraiment un changement d'attitude d'une partie de la population, ça ne marche jamais à 100%. A partir des années 80, un braconnier qui sortait une tortue sur la plage il se faisait alpaguer, interpeller par les gens sur la plage. Ce n'est plus des choses qui pouvaient se faire à visage découvert.”* (Gege, gestionnaire de l'environnement à La Réunion).

Ainsi, l'évolution des normes quant aux usages des tortues traduirait-elle une acculturation des modes de vie réunionnais et tahitiens ? Ou est-elle plutôt le fruit d'une conscientisation de la fragilité de la ressource ? Il semble complexe de répondre unilatéralement à ces questions. Ainsi, si la tortue est une espèce menacée à l'échelle internationale, les observations réalisées par des usagers locaux montrent qu'elles abondent, représentant même un risque pour d'autres

espèces dans le contexte des Tuamotu, comme l'expose Oro :

*“Dans certains atolls de Polynésie, la seule viande disponible c'est la tortue. Il y a des techniques aujourd'hui qui permettent, après bon voilà, il y en a qui, comme pour tous les poissons, ils sont trop beaux, il ne faut pas les manger. A un moment donné, il faut s'asseoir réfléchir et tout ça, on n'a pas dit qu'il fallait éradiquer, mais aujourd'hui, ça devient un fléau. Dans les atolls des Tuamotu de l'est, la tortue, et même aux Australes, elle te bouffe les algues qui sont consommées par les habitants. Rien que sur ce sujet-là, ça demanderait une concertation plus large avec les différents services. Mais ça, c'est la DIREN mais on a la même chose au niveau de la biosécurité, localement la protection de la biosécurité, elle ne bosse que par rapport aux conventions internationales qui disent il faut suivre tel et tel virus sur telle et telle espèce et donc tous les ans, on a des rapports sur ça.”* (Gestionnaire de l'environnement à Tahiti)

Cette situation questionne alors la mise en place de politique de gestion à l'échelle globale et ainsi le manque d'adaptation de ces modes de gestion à une échelle davantage locale.

#### b) Le cas des usages des requins

Le requin est un autre cas d'étude pour discuter les évolutions des référentiels culturels. Et pour cause, nous avons pu voir dans le chapitre précédent que le requin véhicule de nombreuses représentations au sein des populations locales enquêtées. Associé à la divinité comme à Tahiti et plus globalement dans l'ensemble polynésien, où le requin est considéré par certains comme un *tāura*, animaux totémiques qui assurent la protection des familles. Il est également pêché depuis le récif dans certaines îles de la Polynésie française (Darius, 2021). Les requins sont également pêchés à La Réunion, pour réduire les risques liés à sa présence comme c'est le cas avec les requins tigres et bouledogues. Nous avons également retrouvé des données confirmant que certains requins étaient pêchés à des fins de consommation, comme c'est le cas des petits requins marteaux. A l'instar de la tortue, les usages des requins laissent transparaître des évolutions importantes des référentiels culturels, notamment liés à la mise en place de nouvelles réglementations.

Il nous semble alors important de spécifier ici que l'appellation requin regroupe une grande typologie d'espèces et que les populations étudiées ont donc des interactions différentes selon les types de requin. Ainsi, si à La Réunion les interactions entre humains et requins ont toujours été complexes, notamment depuis l'augmentation des morsures sur les usagers nautiques, c'est que les requins bouledogues et les requins tigres qui sont ciblés par ces interactions non-provoquées.

Pour autant, les familles Réunionnaises qui vivent en bord de mer ont toujours cohabité avec les requins, développant notamment des usages de certaines espèces :

*“Quelques familles de pêcheurs pêchaient le requin. C’était plus du requin de récifs, pointes blanches, c’est le premier requin à mordre à l’hameçon, il bouffe tout. Moi j’ai pêché un peu de requin aussi à Manapany, j’ai encore des photos même à la case. C’est plus du requin de récifs, où le goût et l’odeur est un peu moins forte. Les gros requins, on ne pêchait pas forcément ; si on pêchait pour le trophée, pour la mâchoire, après il y en a un ou deux qui mangeait un morceau mais c’était plus le requin de récif car l’odeur était un peu moins forte. Et encore c’était le pêcheur, la famille qui mangeait mais ce n’était pas tous les jours. Vendre du requin, mon grand-père ne vendait pas de requin.” (Fredo, agent de la RNMR)*

A Tahiti, les usages des requins révèlent d’autres ambiguïtés et subtilités. Si nous avons pu voir précédemment que les requins sont respectés voire parfois vénérés, ils n’empêchent qu’ils sont également pêchés pour la consommation, mais également pour d’autres usages, tel que l’artisanat dans un contexte d’interdiction :

*“Pour les dents, l’artisanat utilisait beaucoup les dents du requin, les dents, les mâchoires mais ça n’a jamais décimé vraiment leur espèce et là on interdit aussi à cause de ça ! On vend même plus les dents de requins au marché, c’est interdit ! Si tu veux l’impact de ces pseudos-mesures de préservation atteint également les petits artisans, l’un dans l’autre... Je soupçonne un peu ceux qu’on appelle les « spécialistes de la protection animale eux-aussi exagèrent. ” (Varua, usager ordinaire à Tahiti)*

Par ailleurs, un séjour à Anaa, dans les Tuamotu, nous a permis d’observer un usage singulier puisque dans un des motu de cette atoll, lieu dénommé “le secteur”, où des personnes cultivent le Coprah, nous avons observé une dizaine de requins de récifs cloués sur les cocotiers. Nos échanges avec les locaux sur place nous ont permis de mieux comprendre cette pratique qui vise alors à augmenter la capacité de production des cocotiers.

A travers ces différents exemples, nous pouvons constater que le requin et la tortue font l’objet de nombreux usages qui entrent parfois en contradiction avec la réglementation internationale. Si ces espèces sont respectées par les populations locales, elles font néanmoins l’objet d’usages, soulignant alors que les populations locales détiennent des référentiels qui leur sont propres, et qui peuvent alors entrer en contradiction avec le référentiel occidental, imposé lors des différentes périodes de colonisation. Il s’agira donc de prendre en considération ces éléments socio-culturels dans la mise en œuvre d’une médiation socio-environnementale adaptée aux spécificités des territoires enquêtés.



### I.3. L'évolution des modes de gestion de la ressource marine

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer le fait que les sociétés contemporaines sont marquées par une dynamique d'expansion des aires protégées, notamment marines, constituant alors l'un des axes de la protection du patrimoine naturel mondial. Si les êtres humains ont toujours cherché à protéger les ressources écosystémiques, de manière temporaire ou permanente, les outils de gestion de l'environnement, sous leur apparence contemporaine, sont apparus dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Notre cadre théorique nous a permis de constater que la mise en place des aires protégées pouvait avoir des effets profonds sur la vie des populations autochtones. Ces espaces représentent-ils une "mise sous cloche", comme l'avancent leurs détracteurs ? Cette politique des aires protégées se fait-elle aux dépens des populations qui y vivent ? Quels sont alors les facteurs qui vont inciter (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie pour sa préservation ?

Nous tenterons de répondre à ces différents questionnements à travers deux études de cas : la RNM à La Réunion et le cas du rāhui à Tahiti.

#### I.3.1. Le cas de la RNMR à La Réunion

D'un point de vue écologique, la RNMR couvre 3 500 hectares d'espace maritime dont 80% de récifs coralliens réunionnais, siège d'une biodiversité extraordinaire avec notamment plus de 3500 espèces animales et végétales. D'un point de vue sociologique, les représentations de l'outil RNMR mais également de la science et des scientifiques qui la gère s'avèrent contrastées. La gestion du risque requin au sein du périmètre de la RNMR a cristallisé les tensions, notamment depuis 2011.

Nos résultats tendent donc à confirmer qu'au regard des interactions conflictuelles entre les parties prenantes, l'outil RNMR révèle un manque de communication dans sa mise en œuvre et dans sa gestion. Ce manque de communication dans l'instauration de ce dispositif a ainsi généré une certaine frustration chez certains des usagers locaux :

*"Le petit pêcheur qui a toujours pêché au même endroit, du jour au lendemain, des gens qui entre guillemet viennent de l'extérieur viennent lui dire : "monsieur, vous n'avez plus le droit de venir pêcher ici, parce que c'est interdit, il n'y a plus de poissons." Lui il dit : non moi ça fait des années que je pêche là, mes grands-parents ont pêché là, mes*

*arrières grand parents aussi, on a toujours eu du poisson, j'ai encore du poisson aujourd'hui, vous venez de l'extérieur et vous venez me dire que je n'ai plus le droit de pêcher du poisson ? Comment pouvez-vous vous permettre ?" (Fredo, personnel de la RNMR).*

Par ailleurs, le nombre d'infractions recensées annuellement semble être un autre indicateur du manque d'implication des usagers locaux dans le processus de sauvegarde de la ressource. Pour ces différentes raisons, la RNMR représenterait un cas d'étude pour concevoir le manque de participation dans la gestion de l'environnement, ou du moins d'un outil qui donne parfois l'impression d'avoir été imposé aux usagers locaux.

*"On était à 90 procès-verbaux 2017. On est parmi les réserves et Parcs Nationaux de France où il y en a le plus. Il y a trop d'infractions importantes et puis il y a quand même l'appât du gain en fait. Nous on fait beaucoup le tri sinon on est à 300-400 procès-verbaux sur une année. Ça toujours été, c'est ancré, c'est comme ça." (Fredo, personnel de la RNMR).*

La concertation dans l'élaboration d'un outil de gestion de l'environnement représenterait donc un point clé du processus d'acceptation des dispositifs.

### I.3.2. Le rāhui au cœur des représentations du milieu marin

Le rāhui de Teahupo'o représente un autre cas d'étude tout aussi intéressant pour questionner l'acceptabilité d'un outil de gestion de l'environnement et concevoir une médiation socio-environnementale intégrée. Nos résultats indiquent ainsi que le rāhui représente aujourd'hui un pilier de la culture, dans un contexte où la société polynésienne, et plus particulièrement tahitienne, est caractérisée par une forte mutation socio-culturelle. Si les résultats exposés dans le précédent chapitre sont révélateurs de cette évolution, nous citons ici une expression locale reprise dans l'ouvrage très complet de Darius (2021), permettant de concevoir l'ancrage environnemental de la société polynésienne pré-coloniale :

*"E ere te ta'a'ata te 'o te fenua, 'o te fenua te fatu'o te ta'ata."*  
*(traduction : la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre") (p. 102)*

Pour revenir au cas du rāhui, dans sa conception originale, l'outil détient plusieurs fonctions, parmi lesquelles : la régulation des espèces, la protection des ressources naturelles ou encore l'accumulation en prévision de festivités importantes. Depuis, le rāhui est reconnu par la réglementation territoriale avec la Loi du Pays n° 2017-25 du 5 octobre 2017, qui instaure les principes suivants :

*“Le rāhui est un espace terrestre et/ou marin sur lequel des règles non écrites dictées par un impératif de gestion des ressources sont appliquées de manière traditionnelle. Ces règles, portant restriction ou défense d'exploiter une ou des ressources naturelles ou cultivées pour une période déterminée et une zone délimitée, permettent aux ressources considérées de se reconstituer et d'être suffisantes quand le rāhui est levé.”*

(Article LP. 1222-1 du Code de l'environnement de la Polynésie française)

Au regard de son opérationnalité, l'étude du dispositif qu'est le rāhui nous permet alors de référencer des indicateurs qui sont vecteurs de l'acceptabilité sociale d'un outil de gestion de l'environnement. L'équité dans l'approche et la confiance entre les parties prenantes semblent être deux premiers points clés pour favoriser l'acceptation des outils de gestion de l'environnement par les populations locales.

Le cas du PGEM de Moorea apparaît alors comme un outil intéressant pour comparer l'acceptation sociale des dispositifs de gestion de l'environnement, avec d'un côté, un outil occidental (le PGEM) et de l'autre, un dispositif local (le rāhui).

*“Si on en est là aujourd'hui, c'est que le modèle occidental ne nous va pas. Le fait d'en faire un objet co-biologique, l'environnement quels que soient les sujets d'ailleurs, les requins, les tortues... Il y a un truc qui coince, il y a un truc qui ne va pas.”* (Tua, élu association environnement)

Si nous avons pu constater dans les chapitres précédents que ces deux outils sont différents à bien des égards, ils présentent également des caractéristiques communes, et ce notamment depuis la reconnaissance juridique du rāhui dans le code de l'environnement. Les travaux de Bambridge et al. (2019) présentent alors le PGEM de Moorea comme un outil reposant sur le modèle culturel bureaucratique, mettant alors en perspective ce dispositif avec le rāhui de Teahupo'o :

*“...lorsque la culture de l'entité, dominée par l'oralité et une juridiction non officielle, ne correspondent pas à celle de l'administration, les relations peuvent être plus difficiles voire tendues”* (p. 128).

L'ouvrage pointe alors le manque d'autonomie laissé aux usagers locaux dans l'approche réglementaire récente du dispositif :

*“La loi aurait pu introduire un principe de subsidiarité dans la réglementation, laissant une autonomie locale plus importante au comité de gestion en matière de fixation des règles et de respect de celles-ci, mais cela n'a pas été fait”* (Ibid, p. 129).

Finally, our results tend to confirm the hypothesis according to which, in Tahiti as in La Réunion, the management of the environment reveals often a lack of negotiation and integration in the decision-making process.

*“Quand les Européens sont arrivés, les îles étaient beaucoup plus habitées que maintenant. Je pense aussi que la consommation était beaucoup plus régulière. Il y avait des tabous sur certaines espèces, sur certaines parties du lagon, ça c’est perdu.”* (Fred, prestataire touristique)

Participatory modeling appears however as one of the main levers in the efficiency of environmental management devices through their acceptance. The data collected in Tahiti, notably through the case of the rāhui of Teahupo’o, then brings us some precious lessons on the factors that will encourage or not the users of the resource to preserve it.

## II. Les contextes (post)coloniaux : tensions entre inégalités sociales et environnementales

If the marine environment represents an object of study particularly fertile for taking account of contemporary socio-ecological dynamics, the realization of our ethnographic inquiries in territories marked by French colonialism requires a particular analysis. Let us recall that we put forward the hypothesis according to which the (post)colonial contexts are vectors of conflictual situations between the users of the marine environment.

Thus, we have formulated two research questions that presuppose a particular analysis of the socio-cultural contexts investigated. The first, which concerns the conflicts of uses that emerge in the marine environment and that would reflect the encounter of two cultural models. The second, which has for its finality to question the inequalities of access to the marine environment from an ethnic angle.

In this part, it will therefore be a matter of responding to these questionings by putting in relation the data collected illuminating the (post)colonial situations with the empirical data available on the question.

## II.1. Brassage ethnique et culturel et inégalités sociales dans les sociétés (post)coloniales

Si les travaux de Darius (2021) présentent le contexte colonial comme un modèle d'harmonie, dans la pratique, il nous semble que les groupes socio-ethniques ne se mélangent que très peu. Pour autant, aucune étude statistique ne nous permet de vérifier cette information, notamment depuis la loi sur la liberté et l'informatique du 6 janvier 1978 qui interdit de collecter des données à caractère personnel, dont les origines raciales ou ethniques.

Partant de ces observations, nous abordons les territoires enquêtés par le biais d'une approche qui s'inscrit dans les démarches des *postcolonial studies*. Au sein de cette partie, nous souhaitons discuter des résultats présentés dans le chapitre précédent, et qui vont nous permettre d'éclairer les effets de la modernité occidentale sur les sociétés contemporaines. Nous questionnons et analysons plus particulièrement les données recueillies selon lesquelles les référentiels culturels réunionnais, tahitiens et européens sont régisseurs de modèles politiques, idéologiques et culturels distincts.

### II.1.1. Les contextes d'assimilation culturelle

Nous avons évoqué précédemment les caractéristiques communes mais également spécifiques des deux territoires ultramarins enquêtés. Par exemple, l'île de La Réunion n'ayant pas été habitée en amont de l'époque coloniale, les Réunionnais se représentent différemment leur autochtonie que les Tahitiens. Dans le contexte réunionnais, Chérubini (2015) évoque ainsi un "ressenti d'autochtonie" alors que Babou (2015) qualifie, quant à lui, cette dimension de "quasi-autochtonie" (Babou, 2015), révélant la dynamique du concept d'autochtonie qui est profondément enraciné dans les rapports de pouvoir et les luttes identitaires. C'est d'ailleurs à cet effet que les deux terrains d'enquêtes ont été abordés successivement jusqu'alors, puisqu'ils sont aussi bien éloignés dans les dimensions politiques, historiques que socio-culturelles.

Nous souhaitons dorénavant croiser les données puisque nous considérons que les contextes (post)coloniaux sont sujets à des situations proches. Si l'objectif n'est pas de faire le lien entre l'ensemble des enjeux auxquels sont confrontées les sociétés réunionnaise et tahitienne, il n'empêche que nos données sont particulièrement révélatrices.

Ainsi, nos données montrent que la récente dépendance de l'argent pour satisfaire de nouveaux besoins non-vitaux est une dimension qui est apparue avec le colonialisme. Par exemple, au temps pré-européen, les modes de vie des populations locales étaient marquées par la pêche et la culture vivrières.

*“Maintenant le rythme de vie du Polynésien a totalement changé. Avant le Polynésien, c'était la main dans la terre, tu plantais tes fruits, ta nourriture, tu plantais c'était ça, de nos jours aller planter ce n'est pas un petit truc aussi mais le rythme du Polynésien a totalement changé avec la modernisation, les importations, tu vas au magasin, tu paies, c'est facile ces choses.”* (Manahau, surfeur)

Cette caractéristique conduit les populations locales à entrer dans un système commercial, comme le mentionne René (usager ordinaire, Tahiti) :

*“Les gens maintenant ne respectent pas la nature. C'est quand l'europpéen est arrivé chez nous, je n'accuse pas mais l'argent appelle l'argent. Tu vois aussi les dégâts. L'océan s'est vidé. Avant il y avait des saisons. Il y a toujours la saison ature, mais les Oma, tu ne les vois plus. Maintenant ils sont du côté de Papeari. Avec toutes les constructions, les eaux usées, ça va dans la mer, c'est dégueulasse.”*

D'ailleurs, il semble que les populations insulaires ont tendance à s'approprier de plus en plus rapidement les apports extérieurs. Les modèles culturels importés sont alors promus par les médias favorisant alors le processus d'acculturation : *“Ils (les Tahitiens) montrent une surprenante capacité d'adaptation dans la mesure où ils assimilent les facteurs de modernité auxquels ils souhaitent recourir pour leur usage propre.”* (De Deccker, 1990, cité par Darius, 2021 p. 75-76).

### II.1.2 Les flux migratoires et les processus d'acculturation

Les mouvements migratoires continuels entre la France hexagonale et les territoires ultramarins, notamment depuis la départementalisation réunionnaise et l'implantation du CEP en Polynésie française, peuvent être considérés comme des phénomènes migratoires, selon l'Organisation internationale pour la Migration (ONU) qui en donne une définition globale : *“toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons.”*

Nous avons vu précédemment que La Réunion, territoire ultramarin le plus peuplé, est au cœur de phénomènes migratoires, aussi bien depuis la France hexagonale avec des néo-habitants qui s'y installent attirés par la qualité de vie insulaire, que depuis les territoires de l'Océan Indien

tel que le Sri Lanka. Cette deuxième situation, qui s'est particulièrement accélérée au cours de l'année 2018, a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, cristallisant les tensions au sein de la société réunionnaise. « *La Réunion, nouvel Eldorado des migrants de l'Océan Indien* », titrait ainsi le journal *Le Parisien*, le 30 Décembre 2018.

*“On sera 1 million d'habitant dans 20 ans. La transition démographique va se faire autour de 1 million d'habitants. La Réunion ne peut pas continuer à vouloir vivre sur un modèle de développement touristique comme Tahiti ou machin. Non on va vendre La Réunion en tant que île verte avec sa variété.”*  
(Mael, élu association environnement)

A Tahiti, si la société coloniale a rapidement imposé une pluralité ethnique<sup>146</sup>, le processus d'acculturation semble plus marqué dans la société contemporaine, notamment depuis la mise en place du CEP. Cette évolution démographique est un sujet qui fait l'objet de propos pouvant entraîner de vives polémiques :

*“Si la France a noirci, notre Fenua, lui, a blanchi... C'est bien une réalité que je vois. Faites le tour de Punaauia à Mahina, allez faire un tour dans les supermarchés, dans les restaurants ! Vous allez me dire dans quel pays vous semblez être.”* (Homme politique tahitien, décembre 2023)

Pourtant, pas moins de 5000 américains s'installèrent à Bora Bora en 1942 dans le cadre de la seconde GM. Malgré ce qui avait été convenu avec la France à l'époque, les militaires américains vont se mêler à la population pendant trois ans, laissant derrière eux des enfants à la “peau claire”.

*“Une nouvelle identité polynésienne, profondément chrétienne, éclot peu à peu, tournant le dos à un passé pré-européen longtemps considéré comme honteux sous l'influence des missionnaires.”* (Darius, 2021, p. 164)

Finalement, la question des flux migratoires et du processus d'acculturation révèle une ambiguïté dans les territoires ultramarins. D'un côté, malgré cette migration continue depuis le début du processus de colonisation, de nombreuses situations prouvent qu'une part croissante de la population des territoires ultramarins devient de plus en plus consciente du caractère original de leur culture, et ce malgré l'intensification des flux humains (tourisme et émigration

---

<sup>146</sup> Selon Darius (2021), en 1860, la société polynésienne se compose de 9000 tahitiens, 660 européens, 700 océaniens et plus de 900 chinois, dont 90% des français vivent à Tahiti.

européenne) et économique (imports) avec la France hexagonale. De l'autre, une partie des populations ultramarines revendique l'ensemble des "avantages", aussi bien économiques que sociaux, liés à l'appartenance à la République française, redoutant par la même occasion les conséquences d'une éventuelle rupture. A titre d'exemple, en réaction au processus d'acculturation, des mouvements ont revendiqué davantage d'autonomie politique ainsi que la réhabilitation de leurs langues.

Dans le cadre de ce travail, nous considérons que la modélisation d'un processus de médiation socio-environnementale intégré passe par l'appréhension des processus d'acculturation et des phénomènes de syncrétismes culturels. Quoi qu'il en soit, ces différentes périodes de ruptures entraînent une crise psychologique liée au détournement du mode de vie originel, renvoyant alors aux fondements de ces sociétés qui ont vécu la violence liée à la colonisation.

### II.1.3. Prolongement de la violence coloniale au sein des sociétés contemporaines

*"Un point qui marque [cette société] se rapporte à la violence de son histoire, avec les stratifications sociales de la société de plantation et/ou d'habitation et leurs continuités à travers les positions d'autorité et de domination dans les structures sociales actuelles ; ces aspects historiques devant être conjugués avec l'évolution sociale et économique consécutive à la départementalisation et engendrant de nouvelles formes de précarisation." (Ghasarian, 2008b, p. 13)*

Si cette citation concerne directement le contexte réunionnais, elle pourrait également être associée, dans une certaine mesure, à l'ensemble des territoires ultramarins français. La violence, aussi bien physique que symbolique, est un des fondements même de la mise en place de la colonisation.

Les résultats présentés dans le chapitre précédent laissent transparaître cette violence à travers différentes situations. Par exemple, les personnes enquêtées ont régulièrement mentionné des sentiments d'injustices, confirmant les études mentionnées au sein du cadre théorique selon lesquelles les contextes (post)coloniaux sont sources d'inégalités sociales et environnementales.



Par ailleurs, la mobilisation des outils ethnographiques relève plusieurs situations qui confirment les maux coloniaux des sociétés réunionnaises et tahitiennes. Dans nos entretiens semi-directifs mais également par l'intermédiaire du suivi sur l'actualité et les réseaux sociaux, nous avons été confrontés à des phénomènes récurrents de violence intrafamiliale, avec notamment une violence physique et sexuelle des hommes sur les femmes<sup>147</sup>. Dans le contexte tahitien, une forme de "dégénérescence" est ainsi observée, notamment depuis l'introduction de l'alcool par les Européens<sup>148</sup>. La violence domestique liée à l'alcool est alors devenue une problématique sociétale révélatrice de cette évolution liée à l'héritage colonial.

*"J'ai eu un très mauvais souvenir à l'âge de 9 ans parce que ma maman m'avait laissé toute seule dans la maison de ma grand-mère et j'ai été victime d'attouchements, j'avais gardé ça pour moi, j'en ai parlé que quand j'avais 17 ans, apparemment c'est très commun ici." (Vaheana, grand public)*

Une autre forme de violence est l'hégémonie de la langue française sur les langues créoles et polynésiennes. La langue française peut-elle être interprétée comme la langue des vainqueurs ? Quoi qu'il en soit le français est une langue dominante, dans la mesure où la colonisation a eu pour effet d'imposer une langue unique pour construire une nation. Des personnes issues des îles de la Polynésie française ont vécu des situations complexes, comme Manea. Erwan, réunionnais, vit également comme une injustice l'imposition du modèle culturel républicain :

*"Lorsqu'on quitte Tubuai, on parle très mal le français, à part le journal mais jamais on va voir le journal, le médecin et ensuite les enseignants, mais personne ne parlait le français. Personne. Quand on est arrivé ici là, ça a été une difficulté majeure pour moi, il fallait apprendre le français, mais les gens ne comprenaient pas qu'un blanc avec les yeux verts avec un nom de famille comme cela, ne savait pas parler alors que tous les enfants ils avaient un niveau de français, pour moi c'était l'excellence. On ne parlait jamais par honte, parce qu'on était incapable de formaliser une phrase correcte. Et ça, ça a été extrêmement difficile. Ça a été très compliqué, donc on est resté entre nous." (Manea, société civile)*

*"C'est le français qui est venu foutre sa merde. Il est la cinquième colonne et en plus il a voulu tout ramener à lui. Il nous a corrigé notre langage, corrigé le nom des lieux, les étymologies, il a voulu franciser." (Erwan, usager ordinaire réunionnais)*

À Tahiti, l'usage des langues vernaculaires est ainsi interdit à l'école à compter de 1857 et ce jusqu'en 1970, soit pendant un siècle. Les sanctions qui étaient alors infligées aux enfants qui

---

<sup>147</sup> A ce sujet, lire le livre "Mutismes" de Titaua Peu (2021). Nous avons également eu l'occasion d'avoir des discussions avec plusieurs femmes polynésiennes. Au sein de certaines familles polynésiennes, les jeunes filles qui avancent dans leur adolescence prennent la place de leur mère dans les représentations familiales (elles s'installent par exemple à la place du passager au côté de leur père dans la voiture alors que la mère s'installe à l'arrière). Par ailleurs, il nous a été exposé en ces termes que le père étant le "géniteur", il se réserve alors le droit "de consommer pour la première fois le fruit".

<sup>148</sup> Les occidentaux vont même aller jusqu'à apprendre aux autochtones comment en fabriquer artisanalement dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

parlaient tahitien sont levées. Lorsque l'on connaît la dimension plurilinguistique des territoires ultramarins (Picard, 2012), la volonté de la République française d'unilinguiser les peuples qui composent l'ensemble ultramarin est une démarche des plus violentes.

## II.2. Les inégalités environnementales et les enjeux spécifiques de l'insularité

Nous avons vu précédemment que les conflits d'usage observés au sein du milieu marin trouvent différentes origines. Comme le soulignent d'ailleurs les travaux menés par Bambridge et al. (2019), on peut alors y trouver des *“conflits d'intérêt classiques, entre secteurs d'activités, entre acteurs économiques et riverains ou entre défenseurs de l'environnement et partisans de l'exploitation des ressources à des fins économiques”* (p. 144). Rappelons alors que nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les inégalités d'accès au milieu marin seraient révélatrices d'inégalités entre les groupes ethniques qui peuplent les territoires enquêtés. Il s'agit donc de discuter les résultats qui montrent qu'un lien existe entre inégalités sociales et environnementales, tout en prenant en compte les dimensions spécifiques liées à l'insularité.

### II.2.1. Injustice environnementale en contexte insulaire

L'insularité représente un espace paradoxal, étant *“à la fois, ouverture et fermeture, paradis et enfer, symbole de liberté et prison”* (Meistersheim, 1997, p. 192). Cette citation est représentée par le discours de Vaheana :

*“Pour moi l'insularité c'était une cage j'étais en prison, je n'arrivais pas, je me disais c'est l'enfer ici qu'est-ce que je fou ici. Mais après j'ai réussi à sortir de cette prison grâce à la nature, grâce à mon environnement, grâce à mon pays, je ne parle pas des gens je parle de mon Pays, de sa terre de ce tout ce qu'elle regorge d'histoires et de mes ancêtres.”* (Vaheana, usager ordinaire)

L'urbanisation non contrôlée dont fait l'objet l'Ouest réunionnais, participe à rendre plus vulnérable un environnement déjà fragilisé par les aléas climatiques. Pour les riverains, le développement urbain fait alors l'objet de contestations, et est ainsi perçu par certains comme une forme d'injustice environnementale. L'impact environnemental des réunionnais et des tahitiens étant bien moins important que les américains ou des européens.

Par ailleurs, nos enquêtes nous permettent de constater que, si la place de l'espace public numérique est centrale dans les territoires occidentaux, elle l'est d'autant plus dans les territoires insulaires enquêtés. Cette dimension semble être une réponse aux contraintes géographiques et, plus globalement, à l'isolement insulaire.

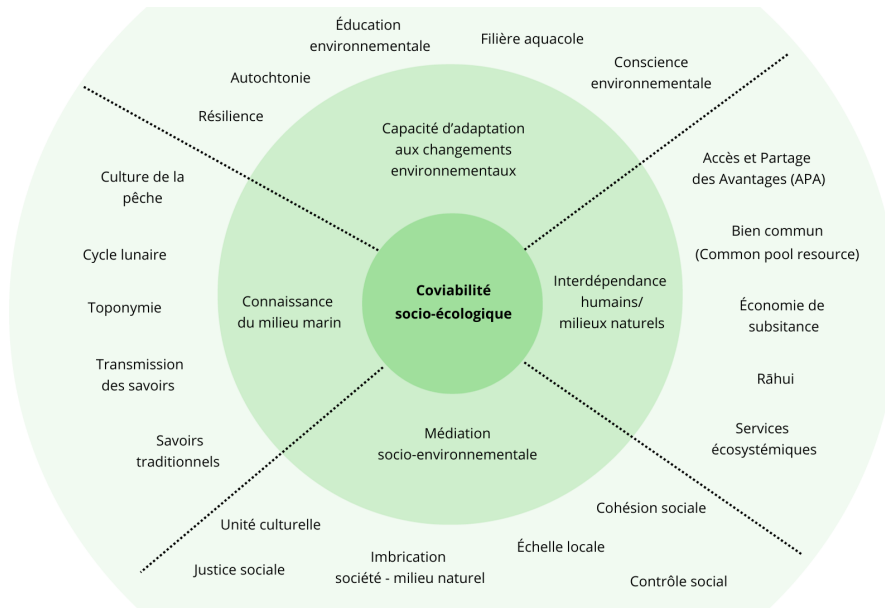
### II.2.2. La viabilité insulaire en question

Les modes de vie dans les territoires insulaires semblent donc davantage compatibles avec la coviabilité socio-écologique, ou équilibre des socio-écosystèmes. Ce concept développé par Barrière (2021) a été repris dans le cadre de notre travail, pour proposer une autre forme de conceptualisation. Les situations rencontrées par les populations locales, qu'elles soient viables ou non-viables, des points de vue sociaux et écologiques, ont ainsi été répertoriées.

Concernant la viabilité socio-écologique, nous avons recensé une diversité de concepts et de notions gravitant autour des capacités d'adaptation aux changements globaux, à l'interdépendance des relations humains-milieus naturels, aux connaissances du milieu marin et aux indicateurs de la médiation socio-environnementale.

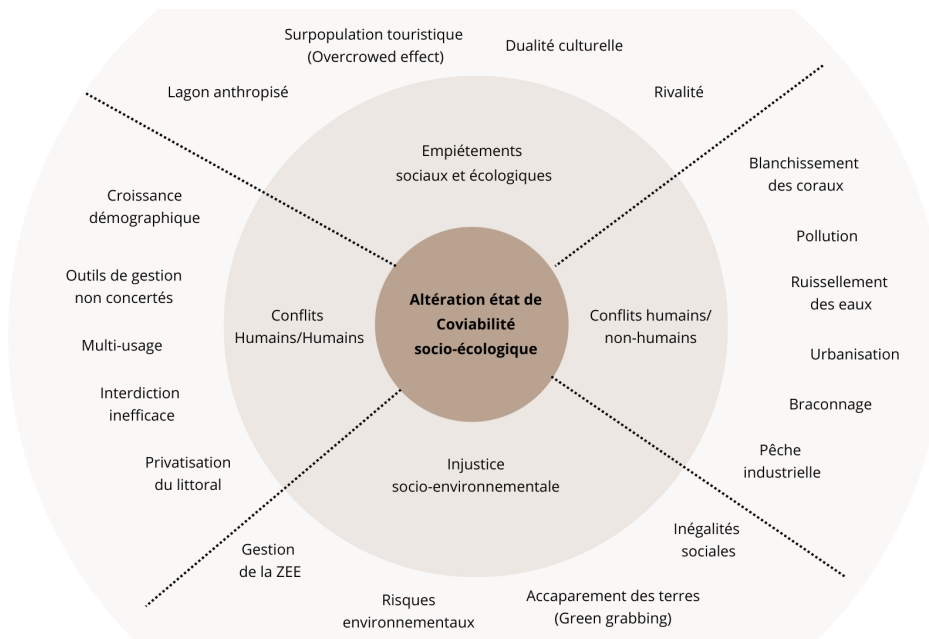
Pour ce qui est de l'altération de l'état de co-viabilité socio-écologique, nous avons également collecté des données en relation avec les empiètements socio-écologiques, les conflits humains-non-humains, les conflits humains-humains et le sentiment d'injustice environnementale. Voici une représentation de cette jonction entre les données empiriques et ethnographiques.

*Figure 28 : Représentation de la co-viabilité socio-écologique*



(Crédit : R. Pinel, 2024)

*Figure 29 : Représentation de l'altération de l'état de co-viabilité*



(Crédit : R. Pinel, 2024)

Ces deux figures permettent donc de réaffirmer la théorie de la coviabilité socio-écologique, selon laquelle le système humain est intimement lié à celui des non-humains. Pour autant, il ne s'agit pas d'extraire de la nature des perturbations anthropiques, mais bien de protéger des

patrimoines écologiques et culturels<sup>149</sup>. Conscients de la nécessité de produire des connaissances scientifiques pour répondre aux enjeux globaux et à la forte demande sociétale, l'approche transdisciplinaire apparaît alors comme une méthode sérieuse à explorer pour gérer de manière intégrée les services écosystémiques, soit les bénéfiques que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes.

### II.2.3. Vers un effritement de l'ancrage socio-écologique ?

L'analyse des activités de pêche à La Réunion comme à Tahiti, nous permet de rendre compte des liens forts qu'entretiennent les pêcheurs avec l'élément marin. Des échanges réguliers avec les usagers du milieu marin nous ont également permis de concevoir la connaissance du milieu développée par les générations passées, à travers l'identification de toponymie, qui intègre alors une représentation de *“de chaque patate de corail”* comme on l'entend souvent dire sur le terrain. Nous avons également pu remarquer une grande typologie de poissons, qui détiennent des appellations différentes selon leur taille, ou encore les îles dans le cadre du contexte tahitien.

Ce rapport privilégié entre les humains et le milieu naturel est pourtant remis en question dans les sociétés contemporaines puisqu'une forme de rupture dans la transmission intergénérationnelle a été observée. Plusieurs situations ont d'ailleurs été exposées dans le chapitre précédent, révélatrices de cette rupture entre les anciennes et nouvelles générations. Deux verbatims dans le contexte réunionnais sont particulièrement révélateurs de cet enjeu :

*“Les gens autrefois connaissaient la terre autour d'eux, les oiseaux, les arbres et c'est quelque chose que nos populations urbaines ont perdu. On ne connaît plus le milieu, mais par contre il y a une vague on peut surfer, on peut faire du jet-ski, mais par contre on n'a pas de réelles connaissances, on a un rapport d'usagers, de consommateurs du milieu.”* (Martin, élu association environnement à La Réunion)

*“Ce respect de l'individu c'est une pratique que nous avons hérité des périodes anciennes, les enfants ont vu leur père saluté, ont vu leur grand-père avec une extrême politesse et le problème c'est la nouvelle génération n'a aucun respect, ils provoquent. Ces enfants-là vont chercher querelle avec des anciens sous l'autorité de leur maman. On apprend qu'un quadragénaire, emporté par son alcool, par sa déchéance a planté un coup de couteau à un jeune de 22-23 ans parce qu'il se croyait le nouveau coq et c'est comme ça que l'on comprend facilement le système de la violence aujourd'hui.”* (Erwan, société civile)

---

<sup>149</sup> Claeys, et al. (2016). Quand les Calanques deviennent Parc National : disputes autour de la définition et de la répartition des efforts environnementaux et urbains induits.

Le contexte tahitien est tout autant marqué par cette rupture intergénérationnelle, qui est également révélatrice d'une scission plus importante dans la région urbaine qui se développe autour de Papeete.

*“On dit que le peuple de Polynésie française est issu d'un peuple de navigateurs et de pêcheurs. C'est vrai mais c'est fini en fait, dans l'agglo je veux dire de Papeete. Mon ressenti, en fait, c'est que sur Tahiti, où il y a quand même 80% de la population, ce lien se perd énormément et les gens ne comprennent pas pourquoi est-ce que leurs activités en terre, à terre, impactent le milieu marin.”* (Linda, gestionnaire de l'environnement à Tahiti)

Des populations locales semblent toutefois conserver ce lien fort avec le milieu naturel. C'est le cas des habitants du fenua aihere, territoire conservé de Tahiti Iti. Plusieurs séjours passés dans cette région ont favorisé l'observation des habitants qui revendiquent avec fierté leur mode de vie, qu'ils opposent avec celui de Papeete. D'ailleurs, si certains ont été amenés à y travailler, ils évitent maintenant la capitale, s'y sentent “oppressés”. Au fenua aihere, les résidents se déplacent en bateau car il n'y pas de route. On y vit de la pêche majoritairement même si de nombreux locaux cultivent un faa'apu, mode de vie se rapprochant de celui que nous avons pu observer dans les îles.

#### II.2.4. Le cas des jeux Olympiques de Teahupo'o

La réflexion sur les inégalités environnementales a alors été alimentée par l'actualité avec la tenue de l'épreuve de surf des Jeux Olympiques à Teahupo'o. Du côté de l'État et des organisateurs de Paris 2024, le choix de la vague de Teahupo'o est autant lié aux atouts sportifs de ce spot de surf reconnu mondialement pour la qualité de sa vague, que pour l'aspect photogénique. L'étude du cas des JO représente également un objet révélateur des enjeux politiques que nous abordons au sein de ce travail puisque l'attribution de l'épreuve vise aussi la consolidation des relations entre la Polynésie française et la France. Cet élément est d'autant plus remarqué avec l'évolution politique récente lors des dernières élections territoriales qui ont vu le parti autonomiste laisser la place au parti indépendantiste.

D'un point de vue sportif, Teahupo'o représente un lieu incontournable dans le monde du surf, tant la vague qui déferle sur la passe de Hava'e est réputée à travers la planète. Le village de Teahupo'o est situé à la fin de la route (*End of the road*) de la côte Ouest. Un lieu particulièrement prisé par les touristes, notamment d'origine américaine, surfeurs ou simples voyageurs désirant découvrir le fameux *spot* et son environnement calme et naturel.

*Photo 58 : Ancienne passerelle faisant la jonction avec la rive droite de Teahupo'o*



(Crédit : R. Pinel, 2022)

Depuis l'attribution de l'épreuve, la construction de la nouvelle tour des juges dans le lagon face à la vague a cristallisé les tensions. Vécue comme une injustice environnementale par les associations et certains surfeurs locaux, l'imposition du cahier des charges du Comité International Olympique (CIO) et de Paris 2024 sur l'implantation d'une nouvelle tour a fait l'objet de nombreuses critiques localement avec une résonance internationale (e.g. une pétition en ligne "*Faatura ia Teahupo'o*", a recueilli plus de 250 000 signataires, et à été partagée par de nombreux surfeurs reconnus, parmi lesquels Kelly Slater, figure du surf au niveau international).

Par ailleurs, des travaux réalisés au village pour l'implantation de nouvelles infrastructures viennent modifier considérablement le paysage. Si certains de ces aménagements tels que la nouvelle passerelle sont plutôt bien accueillis par la communauté locale, des personnes enquêtés nous ont fait part de leur inquiétude quant à l'organisation de cet événement et aux éventuelles répercussions sur le mode de vie paisible de la commune :

*"Ils installent les gens ailleurs ! Pas ici, il ne faut pas aménager les gens par ici pour changer notre vie ! Après on accueille un peu les gens, ouai, un peu pour nous mais pas tout le monde qui vient chez nous ! Je crois que c'est n'importe quoi, c'est trop de gens qui vont venir dans une petite commune !"* (Teva, usager ordinaire)

*"Quand j'ai entendu que la commune veut commencer à changer des trucs, bétonner la route, ah non là ! On fait une bêtise quoi, c'est pour combien, 4 jours, 3 jours. Ils ont oublié que Teahupo'o c'est le village aussi, c'est la fin de la route. Faut pas changer ! Faut pas changer !"* (Michel, surfeur tahitien)

Finalement, au regard des éléments présentés, la situation liée à l'organisation de l'épreuve de surf des JO à Teahupo'o est particulièrement révélatrice de l'hypothèse selon laquelle la conservation de l'environnement socio-écologique cristallise des tensions entre les pouvoirs publics et les populations locales.

### III. Modélisation d'une gestion intégrée des milieux marins

Maintenant que nous avons abordé les principales sources de conflit, et leur inscription dans les contextes (post)coloniaux contemporains, nous ambitionnons de proposer des pistes de réflexion pour gérer les conflits socio-environnementaux et ainsi tendre vers une médiation intégrée. Pour ce faire, nous allons donner une esquisse des principales étapes de la gestion des interactions humains-milieu naturel, telle que nous la concevons, en combinant alors plusieurs approches empiriques et ethnographiques.

Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs modèles de gestion existants sur lesquels nous allons nous appuyer, tels que :

- le protocole de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) ;
- les lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées de l'IUCN ;
- la boîte à outils pour la participation des parties prenantes pour la gestion des zones marines protégées de MedMPAnet ;
- la méthode Thomas-Kilmann (*Thomas-Kilmann Conflict Mode Instrument*, TKI).

Nous verrons alors dans quelles mesures la gestion intégrée du milieu marin est une ambition qui repose notamment sur la mise en place de processus participatifs, menés sur le long terme, permettant alors l'appropriation et les changements, aussi bien en termes d'attitudes que de gouvernance.

#### III.1. La phase préparatoire et les enjeux liés à l'identification des parties prenantes et des outils de gestion de l'environnement

Depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, en passant par l'Agenda 21 et l'adoption de la Convention d'Aarhus<sup>150</sup>, la participation est devenue un pilier fondamental de la mise en œuvre d'une politique environnementale dans de nombreux pays. Nos données tendent à confirmer que la participation des parties prenantes est un élément d'autant plus approprié dans les contextes (post)coloniaux. Et pour cause, nos résultats soulignent le fait que les populations locales vivent certaines situations, telles que la gestion du risque requin à La

---

<sup>150</sup> Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, ratifiée le 25 juin 1998.



Réunion ou la présence des voiliers dans le lagon de Tahiti, comme des injustices socio-environnementales. La gouvernance et les outils de gestion qui en découlent sont remis en cause par les usagers du milieu marin.

Par ailleurs, si le cadre politique est un aspect important, plusieurs études existantes<sup>151</sup> permettent également de mesurer à quel point la participation des parties prenantes est cruciale, et ce à toutes les étapes de la gestion. Depuis le diagnostic initial, en passant par la définition des objectifs, de la mise en œuvre, du suivi mais également de l'évaluation, la dimension participative représente donc un aspect essentiel de l'acceptabilité de la gouvernance et donc de l'effectivité de la gestion des usages.

La dimension participative et équitable de la gestion du milieu naturel est un aspect qui a alors fait l'objet d'approches empiriques, telles que les travaux menés par Bambridge et al. (2019) autour du rāhui puisque *“l'intégration de toutes les parties prenantes met en œuvre des mécanismes de consultation, de décision et de résolution des conflits, qui veillent à ne pas pénaliser les démunis et, au contraire, à les intégrer pleinement au commun.”* (p. 15).

Il semble dorénavant opportun de discuter la question de la détermination des parties prenantes qui vont œuvrer conjointement sur les différentes étapes, mais également de leur représentation.

### III.1.1. Identification des parties prenantes

Tout d'abord, il nous semble judicieux de revenir sur la définition du terme de “partie prenante”. A cet effet, nous nous appuyons sur celle proposée par Freeman (1984) : *“un individu ou un groupe d'individus pouvant affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels”*. Les parties prenantes sont également les personnes ou organisations qui sont vitales pour la réussite (ou l'échec) d'une organisation ou un projet qui doit atteindre ses objectifs. Selon Hesselink (2003), les parties prenantes principales sont

---

<sup>151</sup> Nous faisons notamment référence aux travaux des CASEs PEGASO intitulés “Renforcement des capacités et partage d'expériences pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)”.

- (a) celles dont on a besoin pour des autorisations, des approbations et un soutien financier et
- (b) celles qui sont directement affectées par les activités de l'organisation ou du projet.

Une fois que les sources de conflits sont identifiées, qu'ils soient entre humains ou avec le milieu naturel, la première étape consiste alors à répertorier les parties prenantes qui vont composer la délégation qui se chargera de définir et de mettre en œuvre la gestion du milieu naturel et des usages anthropiques. Si de nombreuses entités sont concernées, il s'agit alors de s'assurer de la participation des principales parties prenantes lors de la planification, de l'identification, de la création et de la gestion du territoire ciblé. L'enjeu réside alors dans la participation effective du public et la mobilisation des parties prenantes sur le long terme, et ce jusqu'à l'évaluation et l'établissement de rapports. La question du consentement est alors essentielle, en atteste cette citation :

*“Les acteurs identifiés (idéalement des individus, mais parfois des organisations) se sentiront beaucoup plus disposés à mener à bien les actions recommandées s'ils ont été impliqués dans l'élaboration des recommandations. En effet, il est rarement approprié de désigner des personnes ou des institutions pour accomplir des actions précises sans leur consentement préalable.”* (Projet PEGASO. Méthodes participatives pour la mise en œuvre de la GIZC. Juin 2011. UNIVE)

Bien qu'il existe de nombreuses classifications des catégories de parties prenantes dans la littérature, nous avons sélectionné celle proposée au sein du *“Stakeholder Participation Toolkit for Identification, Designation and Management of Marine Protected Areas”* (RAC/SPA et IUCN-Me), que nous nous sommes appropriées :

- Gouvernement ou secteur public : décideurs politiques, représentants d'institutions au niveau de l'État/de la région/du district et de la municipalité, agents des AMP ou des services chargés de la gestion de l'environnement ;
- Société civile (sans but lucratif) : élus associatifs, scientifiques, universitaires, membres d'instituts de recherche ;
- Secteur privé (à but lucratif) : chefs d'entreprises, organisations de pêche, prestataires de services touristiques ;
- Grand public : usagers du milieu marin et personnes autochtones n'ayant pas d'usages spécifiques du milieu marin.

Ces différents sous-groupes doivent être représentés de façon homogène, et ce afin d'équilibrer le pouvoir entre les parties prenantes et ainsi s'assurer de la viabilité du dispositif. Et pour cause, les intérêts des usagers peuvent être de nature matérielle, économique, culturelle, éthique ou spirituelle. Par ailleurs, nous avons conscience que les différents acteurs ont des enjeux et des droits différents en ce qui concerne la zone protégée, et les accords de cogestion ne doivent pas nécessairement leur donner le même poids dans la consultation et la prise de décision (Borrini-Feyerabend et al., 2004).

*"Comprendre qui doit être impliqué et à quel niveau dans un processus de gestion environnementale est une question complexe. Il est très important de comprendre comment les différentes parties prenantes sont liées entre elles et comment elles sont liées aux ressources à gérer." (Projet PEGASO. Méthodes participatives pour la mise en œuvre de la GIZC. Juin 2011. UNIVE)*

Enfin, notre approche repose sur deux principes. Le premier est qu'une meilleure mise en œuvre des recommandations et des mesures repose sur l'implication des parties prenantes dans leur formulation. Le second repose sur la nécessité d'impliquer les décideurs politiques dès le début du processus, et ce afin d'augmenter la probabilité qu'ils soutiennent à la fois le processus et le résultat.

### III.1.2. Quelle gouvernance pour une gestion participative du milieu marin ?

La gouvernance peut être définie comme *"les interactions entre structures, processus et traditions qui déterminent comment le pouvoir est exercé, comment les décisions concernant des questions d'intérêt public sont prises et comment les citoyens ou autres parties prenantes ont leur mot à dire"* (Borrini-Feyerabend et al., 2004).

Une fois les parties prenantes identifiées, il convient alors d'entamer les travaux afin de déterminer le moyen de gouvernance qui sera le plus adapté au sein de la typologie d'outils existante. À ce titre, l'UICN reconnaît quatre grands types de gouvernance pour les aires protégées, chacun d'eux pouvant être associé à une diversité d'objectifs de gestion :

- la gouvernance par le gouvernement ;
- la méthode de gouvernance partagée ;

- la gouvernance privée ;
- la gouvernance par les populations autochtones et les communautés locales.

Tableau 74 : Matrice de l’UICN des aires protégées

Types de gouvernance	A. Gouvernance par gouvernement			B. Gouvernance partagée			C. Gouvernance privée			D. Gouvernance par peuples autochtones et communautés locales		
	Ministère fédéral ou national ou organisme responsable	Ministère sous-national ou organisme responsable	Gestion déléguée par le Gouvernement (p. ex. à une ONG)	Gestion transfrontalière	Gestion collaborative (diverses formules d'influence pluraliste)	Gestion conjointe (comité de gestion pluraliste)	Institué et géré par un propriétaire individuel	...par des organisations sans but lucratif (p.ex. des ONG, universités)	...par des organisations commerciales (p.ex. des sociétés, des coopératives)	Aires et territoires protégés par les peuples autochtones, créés et gérés par eux	Aires conservées par la communauté – déclarées et gérées par les communautés locales	
Ia. Réserve naturelle intégrale												
Ib. Zone de nature sauvage												
II. Parc national												
III. Monument naturel												
IV. Aire de gestion des habitats ou des espèces												
V. Paysage terrestre ou marin protégé												
VI. Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles												

(Source : UICN)

Dès lors, au regard des résultats exposés dans le chapitre précédent concernant les représentations des populations locales des outils de gestion de l’environnement, nous orientons notre réflexion sur la troisième et la quatrième catégorie de l’UICN. Et pour cause, la gouvernance partagée, voire même la gestion par les populations locales pour les populations locales, nous semble particulièrement appropriée aux contextes enquêtés.

Concernant la quatrième catégorie, l’UICN définit ce type de gouvernance comme “*des aires protégées où l’autorité et la responsabilité de la gestion sont confiées aux peuples autochtones et aux populations locales sous diverses formes d’institutions ou de réglementations coutumières ou juridiques, formelles ou informelles*”. Cette approche nous semble particulièrement appropriée dans le contexte polynésien, où les populations locales ont, au fil des siècles, acquis et développé des savoirs intégrés sur la gestion des écosystèmes. L’outil de gestion de la ressource qu’est le rāhui est alors le parfait exemple pour rendre compte de cet ancrage et de la connaissance des usagers du fonctionnement des socio-écosystèmes que sont les milieux marins insulaires.

Les outils mentionnés par Borrini-Feyerabend et al., (2004) que sont l'aire conservée par la communauté et l'aire protégée à gouvernance partagée (cf tableau ci-dessous) représentent également des outils de gestion intéressants pour les contextes enquêtés.

*Tableau 75 : Typologie des aires protégées de l'UICN les plus appropriées*

Typologie de gouvernance	Fonctionnement du dispositif	Source
<b>Aire conservée par la communauté</b>	Écosystèmes naturels et modifiés, comprenant une biodiversité importante, des services écologiques et des valeurs culturelles, conservés volontairement par des peuples autochtones et des communautés locales et nomades par des lois coutumières ou d'autres moyens efficaces.	Borrini-Feyerabend, G., A. Kothari et G. Oviedo. 2004. Indigenous and Local Communities and Protected Areas: Towards Equity and Enhanced Conservation. N° 11 de la Série  « Lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées ». Gland et Cambridge: UICN.
<b>Aire protégée à gouvernance partagée</b>	Aire protégée créée par un gouvernement où le pouvoir décisionnel, la responsabilité et l'imputabilité sont partagés entre les agences gouvernementales et d'autres parties prenantes, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales et nomades qui dépendent, culturellement ou pour leurs moyens de subsistance, de cette aire.	Source : Borrini-Feyerabend, G., A. Kothari et G. Oviedo. 2004. Indigenous and Local Communities and Protected Areas: Towards Equity and Enhanced Conservation. N° 11 de la Série  « Lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées ». Gland et Cambridge: UICN.

Nous verrons alors dans la partie relative à la mise en application de ces modèles sur des situations concrètes, dans quelles mesures certains outils apparaissent comme davantage appropriés selon les contextes rencontrés.

### III.1.3. L'évaluation de la gouvernance

L'évaluation du fonctionnement du dispositif de gestion, et de manière plus générale de la gouvernance, est une autre étape essentielle lors de la mise en place d'une gestion intégrée du milieu naturel. Nous nous appuyons alors sur des indicateurs qui permettent de considérer, ou non, la qualité de la gouvernance ainsi que l'efficacité de la gestion.

Concernant la qualité de la gouvernance, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Borrini-Feyerabend (2004). Les indicateurs formalisés par l'intermédiaire de cette approche reposent notamment sur l'atteinte des objectifs de gouvernance identifiés et choisis par les populations locales et les gouvernements concernés le cas échéant. Le processus de consultation est une nouvelle fois essentiel dans la phase d'évaluation. Concernant l'efficacité de la gestion, nous

faisons référence aux travaux de Hockings et al. (2006), selon lesquels la gestion protège les valeurs et atteint les buts et les objectifs des aires protégées. Nous allons revenir sur ces différents indicateurs dans la partie suivante, lorsque nous aborderons concrètement la gestion des situations relatives aux territoires enquêtés.

### III.2. La résolution des conflits et le processus d'acceptation sociale

Les données exposées concernant les situations conflictuelles rencontrées attestent de la nécessité de mettre en place des plans d'action pour concilier les intérêts parfois contradictoires de la conservation de la biodiversité et du développement socio-économique. Ainsi, si les méthodes de gouvernance des milieux naturels représentent des éléments sérieux à prendre en compte dans la modélisation de la médiation socio-environnementale, il s'agit également d'adopter des approches adaptées et innovantes dans des contextes de pressions socio-économiques croissantes. Les éléments empiriques exposés au sein du cadre théorique nous permettent de concevoir que les stratégies de médiation des conflits ne peuvent être appliquées que lorsque toutes les parties au conflit acceptent volontairement d'essayer de le résoudre pacifiquement. Pour rappel, nous abordons ici le conflit par le biais de l'approche de Géhin (1983), selon laquelle l'existence d'un conflit n'est pas nécessairement une mauvaise chose puisque lorsqu'il est résolu de manière efficace, il peut conduire à une pacification des interactions et alors à un développement harmonieux. Dans le cadre de cette partie, nous aborderons alors les stratégies de médiation que nous utilisons pour concevoir la coexistence des sociétés humaines et la viabilité des milieux naturels.

#### III.2.1. Quel référentiel pour gérer les conflits dans les territoires (post)coloniaux ?

Si les stratégies de gouvernance qui impliquent les parties prenantes ont pour ambition commune de réduire les risques de conflits entre les usagers, il n'empêche que des conflits sont régulièrement observés au sein des milieux marins. Dans ce contexte, il apparaît opportun de discuter les méthodes envisagées pour mettre en place une médiation socio-environnementale intégrée.

Dans les années 1970, Thomas et Kilmann ont identifié cinq styles de gestion des conflits, qui varient en fonction des degrés de coopération et d'affirmation de soi. Il s'agit alors d'adopter

une approche qui répond à la situation, résout le problème, respecte les intérêts légitimes des personnes et rétablit les relations endommagées. Les divergences réelles et légitimes entre les personnes peuvent rapidement échapper à tout contrôle et aboutir à des situations où la coopération s'effondre si l'approche entreprise pour résoudre les conflits n'est pas adaptée aux contextes<sup>152</sup>. La stratégie de résolution des conflits devant alors intégrer plusieurs paramètres, tels que les différences dans les contextes socio-culturels, environnementaux, politiques, ainsi que les ressources (humaines et financières).

Les deux auteurs proposent alors d'adopter une approche positive de la résolution des conflits, où la discussion est courtoise et non conflictuelle, et où l'accent est mis sur les problèmes plutôt que sur les individus. Les effets attendus par le biais de cette approche de régulation des conflits sont aussi bien liés à favoriser la discussion entre les parties prenantes, permettant alors une meilleure compréhension de la situation rencontrée par les autres usagers, qu'à la résolution des conflits pouvant alors favoriser l'établissement de bonnes relations et de travaux mutuels.

### III.3. Mise en application à travers les objets d'étude que sont le risque requin à La Réunion et la présence des voiliers à Tahiti

La troisième et dernière partie de ce cinquième chapitre de la thèse a pour ambition de proposer de nouvelles pistes de réflexion pour l'élaboration d'une médiation socio-environnementale en réponse aux conflits analysés au sein des milieux marins insulaires enquêtés. Pour ce faire, cette démarche tient compte des résultats que nous avons exposé et discuté précédemment, mais également des éléments de cadrage relatifs à la gouvernance du milieu naturel et à la gestion des conflits que nous venons d'aborder.

Afin d'optimiser nos recommandations, nous allons nous focaliser sur une situation spécifique pour chacun des deux territoires. Dans le cadre du contexte réunionnais, nous allons revenir sur l'objet d'étude que nous avons abordé transversalement tout au long de ce manuscrit, à savoir le risque requin. Pour ce qui est du contexte tahitien, nous nous concentrerons sur la gestion de la présence des voiliers dans le lagon. A noter que le processus de sélection de ces

---

<sup>152</sup> Nous pouvons alors faire référence à la mission de médiation installée par Emmanuelle Macron en Nouvelle-Calédonie en mai 2024, au sein de laquelle trois hauts fonctionnaires français ont eu pour mission de mettre un terme aux émeutes.

situations relève aussi bien de leur déroulement au sein des milieux marins, que de la forte attente sociétale chez les sujets de nos enquêtes.

### III.3.1. Réflexion pour une gestion intégrée du risque requin à La Réunion

#### a) Diagnostic de la situation

Depuis une dizaine d'années, les politiques relatives à la réduction du risque requin ont affecté les modes de vie des réunionnais (e.g. interdiction de baignade en dehors des injonctions de l'arrêté préfectoral reconduit ces dix dernières années). Cette interdiction est vécue comme une injustice environnementale par une partie de la population, puisque l'objectif derrière cette politique de gestion du risque est de faire en sorte qu'il n'y ait plus de victimes. En d'autres termes, les autorités françaises n'assument plus la responsabilité de ce qui est susceptible de se produire dans l'eau, en interdisant les activités nautiques les plus propices aux interactions avec les requins. Il n'y a donc plus de victimes mais des personnes qui transgressent l'arrêté préfectoral. De plus, la discrimination entre les activités nautiques (certaines comme la plongée sous-marine étant autorisées, alors que d'autres comme le surf non) est vécue comme une injustice sociale par les pratiquants, ce qui crée des tensions entre les usagers du milieu marin.

En outre, la problématique est enracinée dans une mauvaise communication scientifique. Tout a commencé en 1999, lorsque la première étude scientifique prouvant que la consommation de chair de requin pouvait entraîner une infection (ciguatera) a conduit à l'interdiction de sa commercialisation. Le grand public a alors mal compris cette interdiction soudaine, entraînant alors une perte de confiance dans les sciences naturelles. Or, le rôle de la science est de servir d'interface entre la réalité et l'opinion publique. La notion de *regulatory science*, développée par Jasanoff (1990), met en lumière le rôle central de la science dans la régulation publique et l'élaboration des politiques. Cette approche souligne que la science est toujours imbriquée dans des processus politiques et sociaux, ce qui influence à la fois son développement et son utilisation. L'efficacité de la science régulatoire repose sur deux piliers essentiels : sa fiabilité, c'est-à-dire son ancrage dans des bases scientifiques solides, et sa crédibilité, liée à son acceptation sociale. Dans ce dernier cas, la science agit comme une médiation de la réalité : elle a décrit et transformé la réalité en insistant sur le risque de maladie (Kohler et Brondizio, 2017). Les usagers mobilisent alors une expertise scientifique dans leurs discours, allant jusqu'à remettre en cause l'expertise scientifique de leurs opposants.



## b) Résultats et discussion

Suite à l'appréhension transversale de la controverse socio-environnementale qu'est le risque requin, nous formulons les résultats suivants.

- **Résultat 1** : le management de la coexistence comme un risque est controversé et source de tensions dans une situation dynamique et incertaine où les connaissances expertes (scientifiques et gestionnaires de l'environnement) ne sont plus suffisamment précises ou fiables pour répondre aux préoccupations des acteurs concernés ;
- **Résultat 2** : le management du risque proposé par l'État et ses services n'est pas suffisamment négocié/inclusif/solidaire, et ceci est en partie lié à des modes de gestion top-down/experts/hérités du colonialisme ;
- **Résultat 3** : les connaissances et compétences des parties prenantes pourraient enrichir le management en soulignant la diversité des rapports au risque mais également par la nécessité d'une gestion plurielle, capable de s'adapter aux spécificités des situations locales.

Il convient alors de discuter de la stratégie de gestion du risque proposée par les autorités françaises, car les résultats ont révélé un manque de négociation et d'inclusion dans le processus de gestion. Cette conclusion découle du fait que les méthodes de gestion occidentales sont en partie héritées du contexte colonial. Les connaissances et les compétences acquises par les usagers de l'océan pourraient enrichir les stratégies de gestion des requins en mettant en évidence la diversité des risques liés aux interactions humains-requins. Cela confirme la nécessité d'une approche pluridisciplinaire qui prenne en compte les spécificités des situations locales. De futures études pourraient explorer cette question de manière fructueuse en construisant un contingent qui pourrait gérer équitablement la controverse sur les requins à La Réunion. Il s'agit là d'un élément clé des futures recherches sur la mise en œuvre d'outils de gestion environnementale occidentaux dans un contexte (post)colonial. Elle pourrait s'avérer importante car il s'agit d'une question qui n'a pas encore été débattue à La Réunion. D'autres questions découlent de cette reconnaissance, notamment en ce qui concerne le thème du "vivre ensemble" sur un territoire commun qui se rétrécit.

### c) Perspectives d'adaptation

Au cours de cette dernière décennie, même si de nombreuses études écologiques ont été publiées à La Réunion, il semble que le rôle du grand public dans la régulation du risque ait été complètement mis de côté. Nous avons également constaté une hiérarchisation des savoirs qui a conduit à l'invisibilisation de certains acteurs détenteurs de savoirs traditionnels liés aux requins. La construction de ponts entre les savoirs scientifiques et les savoirs autochtones est une question qui a fait l'objet d'études pertinentes (Rivers et al., 2023). Désormais, les controverses environnementales doivent être abordées sous l'angle des études sociologiques et anthropologiques ainsi que des approches interdisciplinaires afin de mieux saisir la multitude d'enjeux associés aux conflits humains-non-humains.

En tant que chercheur sur les problématiques sociales, nous avons été amenés à nous concentrer sur la manière dont la question des interactions entre humains et requins à La Réunion est construite et entretenue par les activités des groupes revendicatifs et par les réponses institutionnelles qui leur sont apportées. Nous interrogeons ici les modalités contemporaines de partage d'un espace commun, avec tous les antagonismes, luttes, négociations, compromis et alliances que cela implique. Nous avons analysé les représentations, les discours et les usages locaux de l'océan, car ils apparaissent comme des révélateurs de la pluralité ethnique d'un territoire fragmenté (Schirrer, 2008). Les présents résultats confirment que la gestion de la coexistence entre l'homme et la faune est controversée et source de tensions là où il n'y en avait pas auparavant. Ces tensions sont le résultat d'une situation imprévisible où les connaissances des experts (scientifiques et gestionnaires de l'environnement) ne sont plus suffisamment précises ou fiables pour répondre aux préoccupations des parties prenantes. Des tensions ont également été induites par l'existence de la RNMR qui a contribué à reterritorialiser (Deleuze et Guattari, 1980) l'espace à travers de nouvelles réglementations et un contrôle de l'espace.

### d) Vers une gestion pacifiée des interactions humains-requins

Maintenant que nous avons exposé les principaux résultats obtenus sur le cas du risque requin à La Réunion, nous formulons présentement des propositions dans une perspective de médiation socio-environnementale. Précisons ici que parmi les usagers du milieu marin associés à la définition de la gestion, il semble approprié de mobiliser des personnes ayant une tolérance élevée au risque.

Tableau 76 : Modèle pour une gestion participative du risque requin à La Réunion

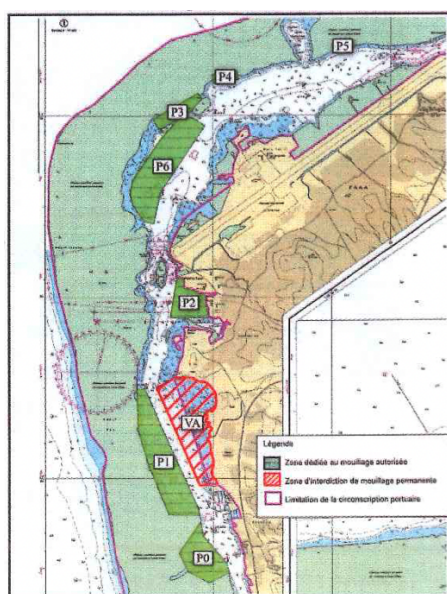
<b>Risque requin La Réunion</b>		
<b>Phase préparatoire</b>	<b>Identification des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les parties prenantes dans les secteurs public et privé, les ONG, associations, les acteurs institutionnels compétents aux niveaux national, régional et local incluant des experts de toutes les disciplines et activités concernées dans le domaine des interactions humains-requins.</li> <li>• Associer les usagers du milieu marin tels que les pêcheurs, pratiquants d'activité nautique, prestataires touristiques, mais également des personnes n'ayant pas un usage spécifique du milieu marin.</li> </ul>
	<b>Enquête sur les attentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des entretiens afin d'étudier la vision de l'avenir de l'environnement marin selon les différentes parties prenantes.</li> <li>• Ne pas uniquement se focaliser sur la gestion du risque requin mais plutôt proposer une approche socio-historique des usages du milieu marin réunionnais.</li> </ul>
	<b>Diagnostic de sites prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restituer l'enquête et discuter ouvertement avec toutes les parties prenantes en ce qui concerne l'environnement marin et côtier, les activités humaines et la coexistence avec les requins.</li> <li>• Présenter et se mettre d'accord sur les règles de procédures pour l'identification et la gestion des zones estimées comme étant à fort potentiel de rencontre humain-requin (cartographie).</li> </ul>
<b>Phase de négociation</b>	<b>Réflexion sur la gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les scénarios les plus appropriés en analysant les freins et les leviers des outils nationaux et internationaux.</li> </ul>
	<b>Approbation du plan de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négocier les zones à considérer comme étant prioritaires pour le développement socio-économique, qui pourront donc mettre en œuvre des outils de réduction du risque requin.</li> <li>• Définir les zones qui sont identifiées comme écologiquement sensibles afin d'y inclure les réglementations pertinentes pour chaque activité.</li> </ul>
<b>Phase de mise en œuvre</b>	<b>Phase de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle ou autocontrôle (selon les modalités sélectionnées) en coordination avec toutes les parties prenantes concernées.</li> </ul>
	<b>Suivi de la gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des temps d'échanges afin de veiller à la bonne acceptation des dispositifs de gestion par l'ensemble des usagers.</li> </ul>
<b>Phase d'évaluation</b>	<b>Évaluation des outils</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement naturel étant en constante évolution, les outils de gestion se doivent de s'adapter aux changements et aux nouveaux défis.</li> </ul>
	<b>Révision du plan de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les résultats du suivi socio-écologique réalisé par les scientifiques, les représentations et appréciations des usagers du milieu marin, formuler des évolutions au plan de gestion.</li> </ul>

### III.3.2. Réflexions sur la gestion de la présence des voiliers dans le lagon tahitien

#### a) Diagnostic de la situation

Les résultats exposés précédemment montrent que la gestion de la présence des voiliers dans le lagon tahitien est une problématique qui cristallise les tensions depuis plusieurs années. D'ailleurs, cette situation conflictuelle s'est particulièrement accentuée depuis les deux périodes de confinement<sup>153</sup> au cours desquelles près de 600 voiliers ont été accueillis, saturant par la même occasion les marinas de Papeete et Punaauia (Taina). Dès lors, les embarcations ont mouillé sur des corps morts mis en place par le Port Autonome dans le lagon des communes de Faa'a et de Punaauia, mais également sur ancre dans des zones prévues à cet effet dans ces deux mêmes communes, faute de mouillage disponible (cf. carte n°13). Cette représentation hostile des plaisanciers a donc été accentuée par la période de la covid-19 puisque les maladies sont, depuis toujours, arrivées par les bateaux. Les usagers du lagon y ont vu une forme de promiscuité. Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, ceux qui vivent à demeure sur les voiliers étant particulièrement ciblés par les critiques des populations locales.

*Carte 13 : Zones de mouillage dans le lagon des communes de Punaauia et de Faa'a*



(Source : Annexe 1 arrêté n°00650/CM du 2 juin 2020)

<sup>153</sup> Notamment entre le 21 mars et le 20 mai 2020 puisque la circulation maritime des navires de plaisance était interdite entre les îles de Polynésie française.

Si ces tensions semblent être relativement récentes, la législation relative au stationnement des voiliers dans le lagon date de 1987. Pour autant, nous avons observé une modification des zones de mouillage en 2019 entre Arue et Punaauia. A noter que c'est le Port Autonome qui est chargé de la gouvernance entre ces deux communes alors que la Direction des Affaires Foncières (DAF) est chargée de la juridiction dans les autres communes. Malgré ces évolutions, les plaisanciers comme les autres usagers du lagon, s'accordent sur le fait que la réglementation en vigueur n'est pas suffisamment précise en la matière, en atteste les propos tenus par Bouissou, alors Ministre en charge des transports interinsulaires, maritimes et aériens : *“Le mouillage est interdit partout, sauf où il est autorisé”* (26 juin 2020).

b) Enjeux liés à une cohabitation non-désirée avec les voiliers

Si peu de données quantitatives<sup>154</sup> permettent de vérifier le propos selon lequel le nombre de plaisanciers a largement évolué ces dernières années en dehors des périodes de confinement évoquées précédemment, les représentations de cette présence des voiliers par les usagers locaux sont unanimes, pointant alors cette densité de navires comme une forme de néo-colonialisme. Ce sentiment trouve plusieurs origines qu'il nous semble nécessaire d'exposer sous la forme de résultats :

- **Résultat 1** : après s'être vu privés d'une partie du littoral avec la construction de l'aéroport international, les usagers du milieu marin sur la commune de Faa'a se retrouvent dorénavant confrontés à une nouvelle forme de cohabitation non désirée. Cette situation est vécue comme une injustice environnementale, révélant à nouveau une dualité culturelle entre d'un côté les usages occidentaux (e.g. nautisme) et de l'autre, les usages locaux (e.g. activités de pêche, va'a) ;
- **Résultat 2** : si le lagon est un bien commun en Polynésie française, il semble que les représentations liées à ce que pourrait représenter le lagon dans la Polynésie précoloniale demeurent chez une partie des usagers. A cette époque, les propriétaires

---

<sup>154</sup> Malgré le fait que nous ayons pris contact avec plusieurs services, notamment la Direction des douanes, la Direction de la Police aux Frontières maritimes, le Port Autonome, la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM), nous n'avons pas obtenu de données quantitatives.

terriens possédaient les terres du haut des montagnes au récif frangeant, soit le platier<sup>155</sup> (e.g. loi du 24 mars 1852 *versus* délibération n° 2004-34 APF du 12 février 2004 portant composition et administration du domaine public en Polynésie française) ;

- **Résultat 3** : les connaissances (e.g. toponymie) et compétences de l'ensemble des parties prenantes (aussi bien du côté des usagers locaux que des représentants associatifs des plaisanciers) pourraient enrichir le management des situations conflictuelles en soulignant les dimensions écologiques et culturelles mais également la nécessité d'une gestion plurielle, capable de s'adapter aux spécificités des situations locales.

La présence des voiliers à Tahiti soulève autant de questionnements qui mériteraient d'être d'avantages explorés tels que l'accès inégal au lagon, les rapports de forces entre les parties prenantes ou la prolétarianisation de la commune de Faa'a. A l'instar de la gestion du risque requin à La Réunion, la stratégie proposée par les autorités territoriales dans le contexte tahitien révèle un manque de négociation et d'inclusion dans le processus de gestion. D'ailleurs, des échanges informels avec les *tavana* (maire) de plusieurs communes de Tahiti, nous ont permis de mesurer que cette situation ne fait pas l'objet d'une réelle gestion. Ces derniers se sont dits globalement opposés à la présence dans les lagons des communes qu'ils administrent. Il est également particulièrement intéressant de noter que malgré les sollicitations des services de la DPAM, du Port Autonome, de l'ISPF, de la Police aux frontières et des Douanes, aucune donnée quantitative sur l'évolution du nombre de voiliers dans les lagons tahitiens ne nous a été transmise puisqu'aucune démarche formelle de suivi n'a été portée par les différents organismes et instances publiques ces dernières années.

Cette situation confirme l'hypothèse selon laquelle les controverses socio-environnementales, telle que la gestion des voiliers dans le lagon tahitien, doivent être abordées sous l'angle des études sociologiques et anthropologiques ainsi que des approches interdisciplinaires afin de mieux saisir la multitude d'enjeux associés aux conflits entre les humains. Les présents résultats

---

<sup>155</sup> A ce sujet, se référer au cas d'un jugement rendu en cour de cassation renvoyant à l'article 538 du code civil « les rivages, lais et relais de la mer, les ports, les rades, et généralement toutes les portions du territoire français, qui ne sont pas susceptibles d'une propriété privée sont considérés comme des dépendances du domaine public ». Pour autant, ce texte ne saurait régir les litiges concernant des terres enregistrées au nom de leur propriétaire antérieurement à 1866, date à laquelle le code civil a été rendu applicable à Tahiti. <https://www.courdecassation.fr/en/decision/5fca5a31def95d310014779f>

confirment donc que la gestion de la coexistence entre les usagers du milieu marin, dans un environnement de plus en plus vulnérable, est controversée et source de tensions.

Des tensions ont également été induites par l'évolution réglementaire, et plus largement par l'acculturation des modes de vie et la dualité culturelle qui en découle.

### c) Perspectives d'adaptation

En tant que spécialiste des problématiques sociologiques, notre attention s'est portée sur la construction mais également sur l'entretien des conflits entre usagers du lagon à Tahiti par les groupes revendicatifs et par les réponses institutionnelles qui leur sont apportées. Cette situation donnée nous renvoie finalement à nous interroger sur les formes actuelles de partage d'un espace commun, avec tous les conflits, les luttes, les négociations, les compromis et les alliances qui en découlent. Ce travail doit alors nous permettre de proposer certaines préconisations

Par ailleurs, nous nous sommes également intéressés à d'autres situations où le multi-usage du lagon est un phénomène tout aussi complexe. C'est le cas de *Tuatamiro*, plus connue sous l'appellation de la passe de Ta'apuna qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, est un autre lieu qui révèle ces enjeux liés au partage d'un espace commun. Il nous semble alors intéressant de mentionner que ce lieu a depuis longtemps fait l'objet d'usagers liés à la glisse comme le mentionne James Morrison dans cet extrait tiré de son journal :

*“Lorsque les vents d'ouest dominant, une houle de très hautes vagues vient se briser sur la plage ce qui est l'occasion d'un sport très apprécié ; l'endroit choisi étant celui où les vagues se brisent avec le plus de violence. Pour cet amusement, ils prennent une planche d'une longueur variable et, nageant jusqu'à la naissance de la houle, attendent la formation d'une vague, quelquefois à plus d'un mille du rivage. S'étendant à plat ventre sur la planche, ils se tiennent sur l'arête de la vague de façon à avancer avec elle avec une rapidité extraordinaire. Lorsque celle-ci commence à se briser, ils se retournent avec dextérité et plongeant sous la crête, ils repartent vers le large avec leur planche. Hommes et femmes excellent dans ce sport et certains sont même capables de se tenir debout sur la planche jusqu'à ce que la vague se brise”. (Journal de James Morrison, 1792)*

Ainsi, comme nous l'évoquions précédemment, la gestion contemporaine des usages du lagon se doit de prendre en considération les dimensions socio-culturelles. Et pour cause, certains lieux font l'objet d'usages spécifiques depuis plusieurs générations. Par ailleurs, cet extrait du

journal de James Morrison nous apporte des indications sur la place que pouvaient occuper les activités de glisse dans la société polynésienne pré-coloniale.

d) Vers une gestion pacifiée des interactions entre usagers locaux et des plaisanciers

Comme nous l'avons réalisé précédemment dans le cadre du risque requin à La Réunion, nous formulons une proposition de cadre de travail pour gérer collectivement les problématiques socio-environnementales liées à la présence des voiliers dans le lagon tahitien.

*Tableau 91 : Modélisation d'une gestion participative relative à la problématique des voiliers*

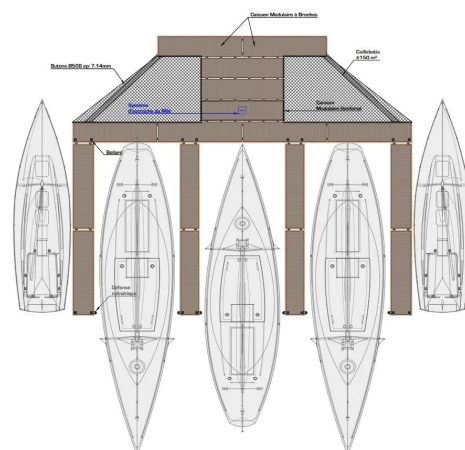
<b>Gestion des voiliers Tahiti</b>		
<b>Phase préparatoire</b>	<b>Identification des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les parties prenantes dans les secteurs public et privé, les associations, les acteurs institutionnels compétents au niveau local incluant des experts de toutes les disciplines et activités concernées dans le domaine du nautisme.</li> <li>• Associer les usagers du milieu marin tels que les pêcheurs, pratiquants d'activité nautique (va'a), prestataires touristiques, les riverains mais également des personnes n'ayant pas un usage spécifique du milieu marin.</li> </ul>
	<b>Enquête sur les attentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des entretiens afin d'étudier la vision de l'avenir de l'environnement marin selon les différentes parties prenantes.</li> <li>• Ne pas uniquement se focaliser sur la gestion de la problématique des voiliers mais plutôt proposer une approche socio-historique des usages du milieu marin tahitien.</li> </ul>
	<b>Diagnostic de sites prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restituer l'enquête et discuter ouvertement avec toutes les parties prenantes en ce qui concerne l'environnement marin et côtier, les activités humaines et la coexistence entre les différents usages.</li> <li>• Présenter et se mettre d'accord sur les règles de procédure pour l'identification et la gestion des zones estimées comme étant à fort potentiel de tensions entre riverains, usagers du milieu marin et voiliers (cartographie).</li> </ul>
	<b>Réflexion sur la gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les scénarios les plus appropriés en analysant les freins et les leviers des outils nationaux et internationaux.</li> </ul>



<b>Phase de négociation</b>	<b>Approbation du plan de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négocier les zones à considérer comme étant prioritaires pour le développement socio-économique, qui pourront donc mettre en œuvre des dispositifs, tels que ceux proposés par la société seafloatech</li> <li>• Définir les zones qui sont identifiées comme écologiquement sensibles afin d’y inclure les réglementations pertinentes pour chaque activité.</li> <li>• Définir les zones qui sont identifiées comme culturellement sensibles afin d’y inclure les réglementations pertinentes pour chaque activité</li> </ul>
<b>Phase de mise en œuvre</b>	<b>Phase de Gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle ou autocontrôle (selon les modalités retenues) en coordination avec toutes les parties prenantes concernées.</li> </ul>
	<b>Suivi de la gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des temps d’échanges afin de veiller à la bonne acceptation des dispositifs de gestion par l’ensemble des usagers.</li> </ul>
<b>Phase d’évaluation</b>	<b>Évaluation des outils</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’environnement naturel étant en constante évolution, les outils de gestion se doivent de s’adapter aux changements et aux nouveaux défis.</li> </ul>
	<b>Révision du plan de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les résultats du suivi socio-écologique réalisé par les scientifiques, les représentations et appréciations des usagers du milieu marin, formuler des évolutions au plan de gestion.</li> </ul>

Par ailleurs, certains dispositifs existants tels que ceux développés par la société seafloatech (cf. images ci-dessous), apparaissent particulièrement appropriés pour répondre aux demandes des riverains, des usagers du milieu marin et des plaisanciers.

*Figure 30 et 31 : Dispositifs d'amarrage développés par seafloatech*



(Source : site internet de seafloatech)

## Synthèse

Le présent chapitre avait pour objectif de favoriser les analyses et les discussions issues du croisement entre les domaines d'innovation (scientifique, social, etc.) et les savoirs traditionnels, au service de la préservation des ressources maritimes. Cette démarche est rendue possible par un décloisonnement du savoir dans une logique de transparence et de confiance intellectuelle (Galtung, 2021), en travaillant notamment avec les acteurs engagés. Nos travaux montrent donc que les connaissances et les compétences acquises par les usagers des océans pourraient enrichir davantage la gouvernance des milieux maritimes réunionnais et tahitiens. Les dispositifs innovants tels que les "*living lab*", au sein desquels les acteurs de la recherche et des acteurs des territoires co-construisent des solutions à des problèmes concrets, apparaissent appropriés pour que les parties prenantes travaillent ensemble des expérimentations sur le long-terme. Nos résultats montrent par ailleurs que la présence de personnes de genre féminin au sein du processus de décision est vectrice d'une plus grande pérennité des dispositifs de gestion.

Les recommandations effectuées au sein du présent chapitre reposent globalement sur un seul et même objectif : concilier les connaissances scientifiques et les savoirs développés par les populations locales. Cette ambition repose donc sur l'association des connaissances et des représentations d'une diversité de parties prenantes, telles que des scientifiques, des gestionnaires de l'environnement, des pêcheurs, des pratiquants d'activités nautiques, des prestataires touristiques, des représentants du monde associatif ou encore des pratiquants d'activités nautiques.

Retenons également que le choix de mettre en place une méthode participative dans la gestion du milieu marin dépendra de plusieurs facteurs, tels que le contexte du projet (objectifs et les résultats attendus), le contexte socio-culturel, le contrôle social (volonté des riverains de participer et prise en compte des aspects socioculturels) et l'implication des parties prenantes (compétences et disponibilité des membres).

## Chapitre 6

### Conclusion générale

Le moment est donc venu de tirer certaines conclusions suite à notre recueil de données, à l'analyse et les discussions formulées précédemment. Rappelons que nous avons étudié les objets spécifiques que sont les usages et les outils de conservation du milieu marin, sous l'angle des évolutions et des défis auxquels les populations insulaires investiguées sont confrontées. La sociologie que nous avons mobilisée avait donc pour objectif de révéler les enjeux socio-anthropologiques, politiques, écologiques et économiques auxquels doivent faire face, et surtout s'adapter, les usagers des milieux marins réunionnais et tahitien.

Dans ces premières lignes conclusives, nous souhaitons faire ressortir que si la thèse de doctorat est un processus récursif, la mobilisation de la *grounded theory* nous a semblé être un outil pertinent, afin d'éviter des résultats inattendus. Pour autant, la réinterprétation des objectifs au fur et à mesure de l'avancée de la recherche, ainsi que leur confrontation aux attentes des populations locales enquêtées, sont des paramètres d'une recherche vectrice d'utilité sociale. A tel point que nous avons reformulé les questions de recherche à posteriori des premiers mois de terrain.

Comme d'autres travaux l'ont fait auparavant, nous avons eu pour ambition générale de diffuser une vision décolonisée des sociétés étudiées (Ferdinand, 2019 ; Bambridge, 2014), et ce à travers l'endogénéisation de nos questionnements de recherche, l'administration rigoureuse des résultats ou encore la modélisation de recommandations localisées relativement à la gouvernance des socio-écosystèmes marins. Nous avons alors questionné la relation dialectique complexe et difficile entre l'autochtone et les néo-arrivants. Si le concept de dualité culturelle peut, à certains égards, laisser transparaître une forme d'opposition entre les cultures locales et occidentales, nous avons essayé de dépasser un discours manichéen en explorant la relation parfois dialectique et complexe entre les populations locales et les intervenants extérieurs, donnant lieu à des formes de négociation, d'adaptation et d'hybridations culturelles.

Pour autant, les valeurs occidentales peuvent parfois entrer en contradiction avec les environnements socio-culturels locaux. Ces phénomènes favorisent l'émergence de tensions ethniques dans les sociétés (post)coloniales que sont les territoires ultramarins.

Notre approche s'est donc fatalement intéressée aux conflits d'usages, que nous concevons comme des agents pour la recherche d'un nouvel équilibre social puisqu'ils s'inscrivent toujours dans un cadre social et spatial historiquement construit mais dont la scène d'action n'est jamais close (Bossuet, 2007). Nous nous sommes alors focalisés sur la variété d'opinions, conséquence des diverses appartenances institutionnelles. Ainsi, le conflit s'inscrit toujours dans un cadre social et spatial historiquement construit mais dont la scène d'action n'est jamais close (Latour, 2006). Chercher à appréhender les conflits entre les sociétés humaines et le milieu naturel apparaît finalement comme l'une des démarches les plus à même de répondre à la demande sociale.

Pour répondre à ces différents objectifs, nous avons identifié une multitude d'indicateurs. Ces derniers sont le fruit de la triangulation méthodologique que nous avons mise en œuvre. Nous pouvons alors évoquer certains d'entre eux, tels que les situations de restriction d'accès aux ressources naturelles (e.g. *green grabbing*), les mutations socio-culturelles, les mouvements migratoires, la cohésion sociale ou encore les discours antagonistes dans l'occupation des littoraux insulaires.

## I. La mobilisation des sciences intégrées

La mise en place d'une démarche intégrée et la mobilisation de la *grounded theory* sont deux dimensions centrales sur lesquelles nous souhaitons tirer quelques enseignements puisque nous considérons que leur couplage favorise l'intégrité et l'éthique de la recherche.

Notre ambition de mobiliser une approche intégrée au sein des sociétés reposait d'une part sur notre volonté de contribuer à l'élaboration d'un savoir nouveau dans un contexte où les territoires ultramarins semblent parfois souffrir d'un manque d'intérêt au sein de la recherche française. D'ailleurs, cet aspect est souligné au sein du dernier rapport de la cour des comptes sur la recherche sur l'adaptation au changement climatique, publié en 2024, qui souligne alors

la nécessité de *“rééquilibrer les moyens en faveur de la recherche en adaptation, en particulier sur la santé, les villes, les outre-mer et les domaines partagés entre adaptation et atténuation”* (p. 166).

D’autre part, rappelons que notre démarche a pour principal objectif de répondre à une demande sociale, qui découle d’une meilleure compréhension de phénomènes singuliers liés aux usages des milieux marins enquêtés. En ce sens, l’identification des contextes au sein desquels la recherche s’est déroulée (e.g. premier chapitre de la thèse) s’est donc avérée une étape cruciale. Par ailleurs, l’approche participative et/ou collaborative, dont nous avons posé le cadre au sein du cinquième chapitre, nous semble être en accord avec cette ambition. Nous considérons ainsi que la mise en place d’une approche multi-acteurs (AMA) permet à la fois d’appréhender un milieu, de mieux saisir les besoins et intérêts des personnes, mais également de rejoindre les questionnements que ces personnes se posent.

Ces différents paramètres de notre démarche s’accordent avec les remarques du rapport d’information de l’Assemblée Nationale, fait au nom de la délégation aux “outre-mer” sur les conséquences du changement climatique dans les “outre-mer”, publié en 2015, qui mentionne que si des *“travaux ont été menés mais pour les non-initiés ils restent souvent confus. Il faut que le discours soit à la portée du grand public, sinon la population ne peut pas adopter les bons gestes et les recherches resteront entre scientifiques. La population ne sait pas comment adhérer au projet car elle est lasse d’entendre les propos scientifiques”*. (Rapport n°3172<sup>156</sup> enregistré le 27 octobre 2015).

## I.1. Des questionnements communs liés au paradoxe insulaire

Les discussions que nous venons d’exposer révèlent donc une forme d’homogénéité dans la manière de traiter les territoires insulaires ultramarins. Si les îles sont toutes différentes en interne comme avec l’extérieur, on y observe des caractéristiques communes. Ce caractère commun des espaces insulaires révèle une forme de paradoxe, mis en lumière par les travaux de Meistersheim (2006) : *“l’ouverture de plus en plus grande des îles au grand vent du large du tourisme et de la mondialisation les met évidemment en danger. Pour trouver ce délicat*

---

<sup>156</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3172.asp#P313\\_95417](https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3172.asp#P313_95417)

*équilibre entre ouverture et fermeture, il faut laisser les insulaires eux-mêmes tenir les battants de la porte, puisqu' eux-mêmes ont un grand besoin d'ouverture. Laissons-les maîtriser ces échanges. Eux seuls savent jusqu'où ouvrir la porte.*” (p.33).

Ce paradoxe insulaire, que nous avons longuement questionné au sein des contextes étudiés, est également repéré par Cazalet (2008), *“hésitant entre un isolement protecteur et une ouverture salutaire, nous renvoie à la problématique centrale suivante : comment concilier la protection vitale des lagons et des récifs coralliens, sans remettre en cause le non moins vital développement socio-économique”* (p. 407). À notre échelle, le paradoxe insulaire a fait l'objet du questionnement suivant : l'évolution des activités anthropiques est-elle synonyme d'une dualité culturelle ?

Nous synthétisons alors quelques éléments de réponse discutés précédemment. À l'instar des activités de pêche, qui ont connu une évolution considérable depuis les années 1990, l'évolution des usages du milieu marin questionne la cohabitation des modèles culturels locaux et occidentaux. Cette évolution vers plus de modernité est observable à travers une tendance à la commercialisation des ressources marines. À La Réunion comme à Tahiti, plusieurs situations sont révélatrices de ces nouveaux enjeux. C'est le cas des activités telles que le *whale watching* ou la plaisance, qui, si elles ont des adeptes, ont tout autant d'opposants. L'évolution de la pratique du surf, notamment à travers sa sportivisation, est un autre exemple de ce transfert vers une norme culturelle occidentale. Les activités humaines au sein du milieu marin, qu'elles soient nautiques ou vivrières, sont donc le reflet de l'occidentalisation des sociétés ultramarines enquêtées. D'autres exemples, tels que les combats de coqs ou la consommation de chair de tortue sont tout autant révélateurs de cette dualité culturelle, entre d'un côté la norme locale et de l'autre la norme occidentale.

Si des phénomènes similaires ont donc été observés, analysés et discutés au sein des deux territoires enquêtés, il nous semble à nouveau opportun d'aborder les dynamiques socio-environnementales propres à chacune des deux sociétés observées.

## I.2. Le territoire réunionnais face aux évolutions socio-environnementales

Les données exposées tout au long de ce travail de recherche montrent que les Réunionnais sont amenés à s'accommoder à de nouvelles dynamiques sociales et environnementales dans la mesure où l'environnement évolue aussi bien d'un point de vue socio-démographique qu'écologique. Ainsi, si la société réunionnaise, aussi pluri-ethnique soit-elle, est considérée par certains comme une référence en matière de vivre-ensemble, elle laisse tout de même transparaître des situations conflictuelles qui s'inscrivent souvent dans le contexte (post)colonial. Dans ce contexte, voici un verbatim qui nous semble particulièrement révélateur de cette dimension :

*“La Réunion c'est comme une boîte de vache qui rit, il y a le chinois, le malbar, le créole, le zorey, tout le monde sourit mais chacun est de son côté.”* (René, profession en lien avec le milieu marin)

Les données exposées tout au long de ce travail de recherche tendent d'ailleurs à montrer que les représentations des ressources naturelles peuvent être abordées sous l'angle ethnique. Ces représentations prennent donc leurs racines dans l'histoire de l'île. C'est le cas du dualisme entre les “Hauts” et les “Bas”, qui s'inscrit essentiellement dans la période esclavagiste et perdure dans la société réunionnaise contemporaine. C'est pour ces différentes raisons que les legs de la colonisation et de l'esclavage sont des paramètres à prendre en compte pour appréhender les systèmes insulaires enquêtés. Cette approche nous renvoie notamment aux travaux de Ferdinand (2021), qui suggère alors d’*“interroger la façon dont les histoires coloniales du monde continuent d'influer sur les relations entre anciens colons et colonisés à travers les représentations, les rapports de pouvoir et les manières d'habiter la Terre bien au-delà des décolonisations du XXème siècle.”* (p. 19).

À travers l'objet d'étude du risque requin, nous nous sommes donc intéressés à ces questionnements, mais également aux politiques de gestion des interactions humains-requins puisqu'elles ont affecté les moyens de subsistance des réunionnais en réglementant les usages du milieu marin. En résumé, nous soutenons que les conflits entre les humains et le milieu naturel peuvent déclencher des tensions entre les usagers. D'une part, il y a la gouvernance des risques basée sur la science, et d'autre part, il y a les connaissances traditionnelles et l'expérience des utilisateurs des océans en ce qui concerne les requins. Les présentes conclusions confirment que les deux approches entrent en conflit de différentes manières : (1) sur le plan cognitif, avec les divergences entre la façon dont ils interprètent la situation sur la

base d'expériences et de connaissances très différentes, (2) sur le plan stratégique, avec la dissonance de leurs attentes, (3) sur le plan méthodologique, avec l'occasion manquée d'impliquer les usagers des océans dans une conception participative de la politique de gestion des risques. Dans ce cas, les savoirs locaux et les outils participatifs sont des éléments qui, lorsqu'ils sont pris en compte dans la gestion des milieux naturels, permettent de réduire les risques de conflits entre les différents acteurs et entre l'homme et la faune. Nous reconnaissons que les savoirs traditionnels ne couvrent pas toutes les utilisations contemporaines et futures, c'est pourquoi une approche à long terme, inclusive et participative est essentielle.

Enfin, nous nous interrogeons sur la position et la responsabilité des chercheurs qui travaillent de plus en plus près de l'interface science/politique dans un contexte d'instrumentalisation de la protection de l'environnement. Nous sommes conscients de la nécessité de produire des connaissances scientifiques pour répondre aux besoins sociétaux. Ainsi, il semble approprié d'explorer les questions de science, de pouvoir et d'intérêt qui ont souvent entravé la gouvernance et la transformation des environnements marins vers une plus grande durabilité.

### I.3. Le territoire tahitien face aux enjeux socio-environnementaux

Le 16 juillet 2015, le groupe des dirigeants polynésiens réunissant Samoa, Tonga, Cook Islands, Niue, Tuvalu, American Samoa, Tokelau et la Polynésie française, sur le site de Taputapuātea, sur l'île de Raiatea, ont décidé un cap commun. A cette occasion, ils ont marqué leur engagement pour le P.A.C.T. (Polynesia against climate threats<sup>157</sup>) par ces mots : *“Nous sommes le peuple du plus grand océan du monde, Te Moana o Hiva. Pour nous, le “peuple de la pirogue”, protéger notre océan, c’est être résilients aux conséquences dommageables du changement climatique et rester fidèles à notre identité polynésienne.”*

Ce discours symbolise la relation harmonieuse entre les populations insulaires du Pacifique et le milieu naturel, et notamment le milieu marin. Pour autant, il laisse également transparaître une préoccupation grandissante des pays du Pacifique face à la cristallisation des enjeux globaux dans la région. Les données exposées précédemment permettent de mesurer ces inquiétudes, qui s'inscrivent aussi bien dans les univers écologiques que sociaux.

---

<sup>157</sup> <https://library.sprep.org/content/polynesian-pact-polynesia-against-climate-threats>



D'un point de vue socio-anthropologique, nous avons alors remarqué une évolution des usages du milieu naturel à Tahiti. Ainsi, si les pratiques et usages du milieu naturel tels que la pêche ou la chasse au cochon sauvage restent des activités transmises et donc répandues sur le territoire tahitien, les modes de vie ont largement évolué, et ce de manière accélérée depuis l'instauration du CEP en 1963, qui va impacter considérablement la société tahitienne sur les plans social, culturel, écologique et économique. Par exemple, nous avons noté que le processus de brassage ethnique s'est accéléré, révélant une polarisation tahitienne. Ces données viennent donc confirmer l'hypothèse selon laquelle le processus d'acculturation est particulièrement prégnant à Tahiti. La culture mā'ohi semblerait "prisonnière" sur le territoire tahitien dans la mesure où la population est particulièrement poussée à adopter un mode de vie occidental. Dans la société tahitienne (post)coloniale, l'émancipation culturelle mā'ohi est donc encore contrainte par l'acculturation des modes de vie.

Pour autant, la culture polynésienne est résiliente, tant son ancrage est significatif pour les populations locales. A l'image du renouveau culturel polynésien à la fin des années 1960 en réaction au CEP, le chemin de la réappropriation de l'identité mā'ohi est d'autant plus long et tumultueux dans la mesure où elle a longtemps été mis à mal par des siècles de colonisation et d'évangélisation. Par exemple, les travaux de Darius (2021) nous apprennent que l'administration coloniale française, souhaitant limiter les déplacements inter-îles, a favorisé la disparition des pirogues ayant des fonctions religieuses ou guerrières au 19<sup>ème</sup> siècle. Plus récemment, l'évolution des usages du milieu marin, avec notamment le développement du nautisme, des services touristiques, tels que le *whale watching* ou la plongée sous-marine, cristallise à nouveau des tensions. En mettant l'accent sur l'observation des interactions entre les riverains de certains quartiers des communes de Faa'a et de Punaauia et les autres usagers du lagon, en particulier les résidents des voiliers, nous avons donc examiné l'appréciation des politiques de gestion des usages du milieu marin, dans un contexte où les outils de gouvernance du milieu marin ont un impact sur les moyens de subsistance des tahitiens.

L'analyse de cette gouvernance du milieu marin laisse transparaître à nouveau une dissonance des référentiels culturels. Elle se mesure par la contradiction des attentes des utilisateurs du lagon, selon qu'ils aient un usage récréatif, économique ou de subsistance. Cet antagonisme est également observable à travers l'acceptation des outils de gestion, selon qu'ils soient le fruit d'une concertation des usagers ou non. Le rāhui s'est alors avéré un objet d'étude particulièrement fécond pour analyser cette dichotomie puisque nous avons observé une

absence de participation des usagers dans la conception de la politique de gestion du milieu marin. La question de la réouverture du rāhui à la pêche, appelée *avarira'a*, constitue un autre point de divergence, renvoyant également à l'intégration du rāhui dans le Code de l'environnement de la Polynésie française, spécifiquement à l'article LP.1222-1 : "*Ces règles non écrites, appliquées de manière traditionnelle, ne peuvent pas contredire les législations et réglementations en vigueur en Polynésie française.*" Cette intégration soulève des interrogations concernant la définition même de la catégorie "traditionnelle" et la bureaucratisation du rāhui. Ce processus renvoie aux travaux de Allen (2013 ; 2018) sur la transition des *Face-to-face societies*, caractérisées par l'immédiateté des relations humaines, vers les *Back-to-back societies*, marquées par des interactions médiées par des institutions ou des structures sociales formalisées.

Par ailleurs, le rāhui pourrait être assimilé au Conuco, une pratique des Grandes Antilles introduite par les Arawaks qui, dès 250 av. J.-C., utilisaient cette technique permettant une exploitation raisonnée de la terre avec peu de dégradations. Cependant, la colonisation a marqué un renversement de cette logique. En Polynésie française, ce basculement a entraîné le passage d'une société de subsistance à une société de consommation. Sur le plan alimentaire, cela s'est traduit par une dépendance accrue vis-à-vis des importations. Ce phénomène est directement lié aux conditions du colonialisme, caractérisées par l'introduction de plantations extensives, telles que la culture de la canne à sucre ou des cocotiers dans les Tuamotu, au détriment des cultures vivrières traditionnelles.

#### I.4. Les limites de notre approche

La sociologie étant par définition une démarche scientifique qui développe une vision critique, il était pour nous essentiel d'aborder au sein cette conclusion les limites identifiées à l'égard de cette recherche. Pour ce faire, nous exposerons synthétiquement des freins rencontrés, mais également des pistes de réflexion dans la perspective de nous perfectionner, voire même de transmettre quelques enseignements pour les prochains travaux qui s'intéresseront à croiser des terrains comme nous l'avons fait au sein de cette thèse.

Premièrement, il nous semble opportun d'évoquer les limites liées à la mobilisation de la *grounded theory* car si cette approche est apparue appropriée au regard des contextes au sein

desquels nous avons effectué notre recherche, notamment d'un point de vue déontologique, elle n'en n'est pas moins une démarche ambitieuse. Il est probable que cela soit lié aux différentes étapes qu'elle suggère et à l'intégration de la réflexion des personnes enquêtées à l'égard des résultats de la recherche. La dimension ambitieuse de notre approche est également observable par notre volonté d'appréhender les systèmes conflictuels par le biais d'indicateurs pluridisciplinaires. En effet, si nous avons réussi à rassembler des connaissances écologiques, économiques et politiques par la mobilisation des discours des usagers locaux et des scientifiques interviewés, nous restons conscients que nous sommes spécialisés dans une discipline. Cependant, nos résultats démontrent que l'appréhension des objets que sont le risque requin à La Réunion ou la gestion des voiliers à Tahiti nécessiteraient la mise en place d'un consortium composé d'usagers locaux et de scientifiques spécialisés dans différentes disciplines.

Deuxièmement, nous identifions une limite contextuelle à travers la réalisation d'une approche croisée au sein de deux territoires éloignés. Si les îles peuvent parfois faire preuve de similarités aux yeux du scientifique, elles n'en sont pas moins des territoires singuliers. Cette limite nous renvoie donc à la richesse des socio-écosystèmes enquêtés, tant les deux terrains appréhendés sont féconds. Ainsi, il peut sembler à nouveau ambitieux de réaliser une démarche de doctorat au sein de deux contextes qui, de notre point de vue, requiert davantage de considération scientifique. Nous considérons alors que l'appréhension de deux terrains d'enquête a été réalisée au détriment d'une analyse plus approfondie des comportements des pratiquants d'activité nautique, qui aurait eu plus de sens au regard de notre démarche en STAPS. Pour autant, les données présentées précédemment attestent de l'intérêt de cette hybridation méthodologique à travers le croisement de regards sur l'insularité.

Troisièmement, nous déplorons avec regret notre manque de disponibilité pour nous imprégner davantage des langues que sont le créole réunionnais et le reo mā'ohi. Nous considérons ainsi que des données se sont volatilisées et ce même si nous avons acquis des connaissances de base pour mettre à l'aise nos interlocuteurs (e.g. grilles des entretiens, traduites dans les langues locales). Afin de réduire ces potentielles pertes dans le cadre du contexte tahitien, nous avons insisté auprès des enquêtés sur le fait qu'ils pouvaient s'exprimer dans leur langue maternelle lors des entretiens semi-directifs. Nous avons alors fait appel à un professionnel du reo mā'ohi pour traduire les passages concernés.

Quatrièmement, nous ne pouvons que constater avec regret la faible représentativité des sujets de genre féminin dans notre échantillon. Nous formulons alors plusieurs hypothèses pour essayer d'en comprendre les causes. Tout d'abord, nous estimons avoir eu certaines difficultés pour rencontrer des usagers féminins sur les lieux d'enquête qui semblent davantage fréquentés par des hommes. En parallèle, il s'est avéré complexe de rencontrer physiquement certains usagers de genre féminin que nous avons démarché à plusieurs reprises. Nous nous sommes tardivement adaptés à cette donnée en effectuant des entretiens semi-directifs par téléphone dans le contexte tahitien.

Enfin, notre travail reposant sur des objets d'étude avec une forte résonance sociale, avec des enjeux écologiques et politiques tout aussi prégnants, notre positionnement épistémologique par rapport à l'actualité s'est avéré parfois complexe. En d'autres termes, étant donné que nous avons effectué une veille sur différents groupes et médias sociaux, il a été compliqué de prendre du recul face à l'actualité, sur laquelle chaque individu détient un point de vue. Pour ces raisons, cette profusion de données n'a pas fait l'objet d'une analyse poussée puisque nous avons seulement traité une petite partie des données recueillies sur les réseaux sociaux. Pour autant, ces données non traitées feront l'objet de futurs travaux.

## II. Quels futurs pour les petits territoires insulaires ?

Au sein de cette dernière partie, nous souhaitons répondre aux questions de recherche formulées précédemment, que nous rappelons :

- Les conflits d'usages qui émergent au sein du milieu marin reflètent-ils la rencontre des modèles culturels réunionnais et tahitiens ?
- L'accès au milieu marin est-il révélateur d'inégalités entre les groupes ethniques qui peuplent les territoires enquêtés ?
- Quels sont les facteurs qui vont inciter (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie pour sa préservation ?

Nous aborderons donc ces trois questionnements successivement en mettant en lien les préoccupations des populations locales face à la pression croissante des enjeux globaux, nos résultats et les travaux scientifiques les plus à même de nous éclairer davantage.

## II.1. Les processus d'acculturation dans les territoires ultramarins

La présente approche, qui s'inscrit dans les démarches pluridisciplinaires mais qui repose avant tout sur une approche sociologique, avait pour objectif global d'appréhender les préoccupations des personnes enquêtées. Finalement, les données exposées précédemment relatives à ces préoccupations reviennent notamment à répondre au questionnement suivant : peut-on finalement parler de déclin culturel dans les territoires (post)coloniaux ?

Des travaux ont d'ores et déjà abordé les questions relatives à l'acculturation, à travers l'appréhension du processus de transmission socio-culturel dans des contextes de mutations sociales. D'ailleurs, en 1978, de Bovis décrivait déjà une rupture dans la transmission intergénérationnelle dans le contexte tahitien : *“Les peuples dont je vais parler s'en vont, il ne restera bientôt plus d'eux que leur nom. Les vieillards disparaissent (...). La génération actuelle ne sait plus rien de ses ancêtres ; deux vieillards peuvent parler entre eux sans crainte d'être compris des jeunes qui les entourent.”* (de Bovis, 1978, cité par Darius, p. 86).

Si des travaux plus récents tels que ceux de Saura (2009 ; 2019) tendent à confirmer cette évolution de la société tahitienne<sup>158</sup>, il est à nouveau nécessaire de conserver un esprit critique sur ces observations, puisque nos travaux soulignent également des interactions positives entre les générations, résultant d'une unité culturelle résiliente, et ce malgré les assauts continus de la mondialisation. Nos résultats rejoignent donc les observations formulées par Garanger (1979) : *“Aucun homme, pourtant, ne saurait vivre normalement en étant coupé des racines de son passé, il n'en est pas autrement des sociétés”* (cité par Conte, 2000, p. 18)

L'acculturation représente donc une menace pour les cultures minoritaires dans les recherches (post)coloniales. Et pour cause, quel individu pourrait mener une vie normale en étant séparé des racines de son passé ? Dans ce contexte, les territoires insulaires sont des espaces riches en paradoxes, étant à la fois des *“espaces de retrait et de confiance, les îles sont en même temps des carrefours, des lieux de rencontres et de métissages, de traditions et d'innovations, de mémoire et d'anticipation.”* (Hamon, 2022, p. 11).

C'est à cet effet que nous considérons que l'immersion, et plus particulièrement le fait de résider sur les terrains d'enquête, d'y observer la vie des populations locales, est une dimension

---

<sup>158</sup> Un sondage réalisé en 2005 par le quotidien “les Nouvelles de Tahiti” a déterminé que 60% des polynésiens considèrent que la culture polynésienne est menacée.

essentielle de la recherche en sciences humaines et sociales. Cet aspect nous semble d'autant plus avéré dans les territoires (post)coloniaux. Cette ambition repose sur un savoir-être du chercheur, tels que le fait d'aller vers l'autre, de côtoyer des locaux et d'interagir avec eux régulièrement. Ces interactions quotidiennes sur plusieurs mois permettent d'appréhender les coutumes, le vocabulaire de la vie de tous les jours, les représentations des étrangers, permettant alors de nous imprégner des enjeux locaux liés à la coexistence de modèles culturels (réunionnais/tahitiens et occidentaux).

Ainsi, les investigations de terrain menées auprès des usagers des milieux marins insulaires tendent à confirmer que les conflits qui s'y cristallisent sont le reflet de ce déséquilibre entre les modèles culturels locaux et occidentaux. Nous avons effectivement pu mesurer que les activités nautiques telles que la plongée sous-marine, le *whale watching* ou le nautisme (voiliers), qui sont des usages à dominante occidentale, font l'objet de représentations hostiles chez une partie des usagers locaux du milieu marin. La pratique du surf fait, quant à elle, l'objet de représentations ambiguës, plus particulièrement dans le contexte réunionnais marqué par le risque requin. Parfois associée à l'oisiveté par certains, ou à une pratique culturelle par d'autres, nos résultats montrent que le surf est au cœur de représentations hétérogènes, révélatrices d'une modernisation de la pratique associée à une évolution des référentiels culturels.

## II.2. Des renouveaux culturels dans les territoires (post)coloniaux ?

Si les processus d'acculturation semblent s'être accélérés dans les territoires enquêtés, notamment depuis les années 80, des données recueillies dans le cadre de nos travaux tendent à montrer que les cultures créoles à La Réunion et mā'ohi à Tahiti, détiennent toujours une place centrale dans les modes de vie des populations autochtones, au sens onusien.

Nous identifions donc ici un double mouvement culturel, avec d'un côté une occidentalisation forte des sociétés réunionnaise et tahitienne et, de l'autre, une revendication tout aussi ferme d'une partie des populations locales afin de protéger leur patrimoine culturel originel. Par exemple, dans le contexte tahitien, nous avons observé le retour du bilinguisme dans les classes des cycles 1, 2 et 3 ou encore une loi dans le code du travail pour favoriser l'emploi local<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Loi du Pays n° 2019-30 du 5 novembre 2019 relative à la promotion et à la protection de l'emploi local.

Nous pouvons également faire référence à des pratiques pré-européennes telle que les expéditions de Fa'afaite, au cours desquelles les savoirs ancestraux de navigation sont mobilisés pour rejoindre les îles Hawai'i depuis Tahiti sans instruments, grâce aux connaissances astronomiques, les vents et marées, la houle ou encore la faune. Malgré ces exemples, nos travaux confirment alors les résultats de recherches menées précédemment, selon lesquelles l'époque du CEP représente un moment clé de l'évolution socio-culturelle tahitienne contemporaine.

Dans le contexte réunionnais, les populations locales conservent également leur ancrage culturel créole à travers une diversité de pratiques. Nous pouvons prendre des exemples à travers la musique et la danse, en attestent les adaptations contemporaines du maloya. Mais également par les savoir-faire culinaires, ou encore des techniques de pêche qui trouvent notamment leurs origines sur les côtes de l'Afrique, de Madagascar, mais également des Indes. Cette mixité est le résultat des différentes périodes de migrations forcées qui ont rythmé l'histoire d'une des sociétés les plus jeunes de l'anthropocène. Si la départementalisation a eu des effets accélérés sur la mondialisation de la société réunionnaise et sur l'acculturation des populations locales, le métissage culturel contemporain conserve bien un ancrage créole.

Les langues que sont le créole et le reo mā'ohi restent donc présentes, mais également l'Art, avec la musique, la danse et les événements culturels tels que le Heiva I Tahiti et la Fet Kaf. Malgré cette résilience des langues locales face à l'hégémonie de la langue française, nos travaux ont montré, comme d'autres auparavant (Chaudenson, 1979, 1992 ; Kahn, 2011), un déclin des activités culturelles résultant d'une autocensure persistante dans les familles, fruit de longs siècles de colonisation, renvoyant alors au concept d'habitus colonial. Nos données révèlent également que les discours identitaires sont toujours aussi prégnants, venant rompre avec les représentations générales du public que La Réunion et Tahiti sont des terres d'accueil où toutes les populations, leurs cultures, leurs religions sont acceptées et se mélangent harmonieusement. D'ailleurs des tensions ethniques se sont réveillées lors de la période de la Covid-19, dans la mesure où les européens sont perçus comme des porteurs de maladies, renvoyant à la situation de dépopulation qu'ont connu les îles de la Polynésie française dès la fin du 18<sup>ème</sup> siècle<sup>160</sup>.

---

<sup>160</sup> Lors des premiers contacts avec les navigateurs occidentaux, des îles vont perdre près de 80% de leur population dû aux maladies importées telles que la variole ou les dysenteries, marquant particulièrement les esprits des îliens au point que cette représentation des étrangers est toujours véhiculée aujourd'hui.

Enfin, les résultats tirés de notre approche intégrée montrent que le processus d'acculturation des sociétés réunionnaises et tahitiennes est inébranlable, tant les fondements des cultures originelles sont confrontés à des pressions constantes de la mondialisation. Rappelons ici que notre démarche n'a pas pour objectif de dévaloriser l'une ou l'autre des modèles culturels étudiés mais bien de donner une vision actualisée sur les processus d'acculturations<sup>161</sup> et de syncrétismes culturels. Les conflits qui surviennent au sein des milieux marins insulaires étudiés peuvent donc être appréhendés sous l'angle ethnique dans la mesure où ils révèlent des contrastes culturels. Cette prise en compte des divergences culturelles représente une première étape dans la perspective de modéliser une médiation socio-environnementale.

### II.3. Les enjeux liés à l'accès au milieu marin

Ici nous synthétisons donc les discussions relatives à l'accès au milieu marin et à la gestion du DPM puisqu'elles sont révélatrices d'inégalités d'accès et donc d'injustice socio-environnementale. Ces discussions nous renvoient alors la deuxième question de recherche selon laquelle l'accès au milieu marin est révélateur d'inégalités entre les groupes ethniques. Ainsi, nos données montrent que les populations réunionnaises et tahitiennes rencontrent des situations proches puisque, sur les deux territoires, les différences dans l'accès au milieu marin sont autant liées aux ressources marines qu'aux espaces côtiers.

Du point de vue de l'accès aux ressources, nos données montrent que les populations locales se sentent lésées puisqu'elles considèrent que les ressources halieutiques présentes au sein de leur ZEE ne leur profitent pas. Par exemple, les pêcheurs réunionnais et tahitiens vivent cette situation comme une injustice puisqu'ils perçoivent une raréfaction des ressources associées à une concurrence de plusieurs catégories d'utilisateurs. A La Réunion, les pêcheurs professionnels nous ont exprimé leurs difficultés à s'aligner sur les prix proposés par la pêche industrielle, dont les poissons sont notamment vendus dans les grandes surfaces. A Tahiti, les pêcheurs professionnels se disent victimes des pêcheurs plaisanciers qui, grâce à des revenus annexes à l'activité de pêche, peuvent proposer des prix plus attractifs aux consommateurs.

---

<sup>161</sup> Notre cheminement s'inscrit alors dans les approches décentrées dans un contexte où les questions décoloniales ou l'antiracisme sont souvent présentées comme des menaces (Ferdinand, 2021).



Du point de vue de l'accès à l'espace côtier, nos données montrent que les populations locales enquêtées considèrent que les néo-arrivants, notamment depuis la France hexagonale, occupent prioritairement les littoraux insulaires. Ainsi, les expatriés qui arrivent sur le territoire pour occuper des postes de cadre (e.g. mobilité des fonctionnaires territoriaux) ont de plus grandes facilités d'installation sur les littoraux. D'ailleurs les prix des loyers sur l'interface terre-mer ont considérablement augmenté ces dernières années, augmentant alors les sentiments d'injustices chez les populations locales. Ces éléments confortent alors les données démographiques exposées dans le premier chapitre, selon lesquels les expatriés s'installent davantage dans les régions littorales de l'Ouest réunionnais et tahitien, plus propices à une activité balnéaire. Ces données pourraient faire l'objet de travaux puisqu'elles tendent à mettre en évidence une forme de ségrégation altitudinale selon les classes sociales. Les disparités d'accès au milieu marin sont donc liées à des facteurs socio-économiques où les groupes ethniques marginalisés vont être affectés de plusieurs manières, telles que la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la qualité de vie.

#### II.4. Aborder la gestion des ressources comme des projets communs

Au sein du cinquième chapitre, nous avons formulé des stratégies pour favoriser la cohabitation entre les sociétés humaines et le milieu naturel, dans une logique d'une plus grande adaptabilité aux évolutions socio-environnementales en cours. Nous estimons que les contextes insulaires représentent des atouts pour modéliser de nouveaux indicateurs dans la perspective de questionner l'équilibre acceptable au sein des socio-écosystèmes, puisque les populations qui y vivent ont de tout temps trouvé des stratégies d'adaptation indispensables aux conditions de vie sur un espace avec des ressources limitées. Cette modélisation revient donc à répondre à la troisième question de recherche exposée précédemment qui visait à concevoir les modalités selon lesquelles les usagers de la ressource vont investir du temps et de l'énergie pour sa préservation.

Nos résultats montrent alors que la mise en œuvre d'une gestion intégrée du milieu repose sur la prise en compte des différences existantes dans les manières dont les populations se représentent la ressource marine. De nouveau, la mobilisation d'indicateurs socio-ethniques est féconde et permet de mieux concevoir les différentes utilisations possibles de la ressource ou encore les conditions d'accès et leur contrôle. Une fois les acteurs et les usages consultés, il est

alors envisageable de transférer les modalités de répartition ou de partage des ressources aux populations locales. Dans ce contexte, la gestion des ressources naturelles ne peut être que le résultat d'un processus de négociation puisque la prise de décision est le fruit d'interactions entre les différentes parties prenantes. Le croisement des connaissances scientifiques, des savoirs locaux mais également l'implication des riverains dans les décisions de protection des patrimoines environnementaux et culturels, nous permet d'envisager de nouvelles formes de gouvernance des milieux naturels, et ainsi entrevoir le futur des territoires insulaires avec résilience.

Nos travaux attestent donc que les populations insulaires étudiées se sont continuellement adaptées à de nouvelles conditions socio-environnementales, en attestent les modes de gestion de la ressource qui n'ont cessé d'évoluer à travers les époques et les sociétés. Le rāhui, que nous avons étudié dans le contexte tahitien, nous délivre des enseignements riches. Premièrement, sur l'efficacité d'un dispositif de gestion du milieu naturel lorsqu'il est modélisé, auto-imposé de façon consensuelle, et administré par les populations locales pour les usagers eux-mêmes. Nos résultats montrent que l'ancrage culturel du dispositif de gestion est un autre facteur de son respect. L'implémentation d'outils de gestion occidentaux tels que les PGEM ou les ZPR sont donc moins bien acceptés que lors de la mise en place d'un rāhui dans le contexte tahitien. Ce constat nous est apparu particulièrement intéressant puisqu'il révèle à la fois une cohésion sociale, mais également une forme de résistance au processus d'occidentalisation évoqué précédemment.

Deuxièmement, l'appréhension des représentations du rāhui nous a permis de constater qu'il est essentiel de considérer les normes locales d'usage des espèces, en association avec les savoirs des usagers du milieu. D'ailleurs ces connaissances gagneraient à être support des politiques de gestion de l'environnement marin, dans les contextes contemporains rencontrés avec des baisses des ressources halieutiques. Ce travail de recensement repose notamment sur le fait de scruter les raisons selon lesquelles les insulaires accordent des valeurs particulières à telle ou telle espèce, à un lieu (toponymie) ou encore à une saison particulière. Au regard de ces éléments, nous pouvons donc en conclure que les usagers locaux sont souvent les plus à même de gérer et valoriser les ressources locales.

Troisièmement, sur l'intérêt de concilier des intérêts divergents, tels que ceux économiques avec la mise en tourisme de sites, et les intérêts propres à la conservation de la ressource. Le

milieu naturel se doit d'être apprécié par l'ensemble des parties prenantes comme un bien commun (*common-pool resources*), tel que défini par Ostrom (2009). Cette ambition nécessite d'associer les représentations des usagers dans la gestion, mais également de croiser des données en travaillant avec les acteurs engagés.

Enfin, nos travaux démontrent que la gestion harmonieuse de l'environnement passe par le décloisonnement des savoirs ainsi que l'accompagnement vers le changement pour s'assurer que les travaux scientifiques puissent faire l'objet d'une appropriation par l'ensemble. Cette quête peut prendre différentes formes, telles que les laboratoires vivants (*living-labs*), les T-labs (*Transformation labs*) ou encore les Fablab (*fabrication laboratory*), qui représentent de nouvelles méthodologies pour générer des approches innovantes en termes d'interdépendances socio-écologiques. Nous estimons également qu'il est opportun de renforcer la place des sciences sociales et humaines dans le processus de décision politique.

## II.5. L'insularité comme modèle de résilience pour faire face aux enjeux globaux

Dans ce travail, nous abordons donc les enjeux et problématiques auxquels font face les territoires insulaires comme autant d'opportunités de recenser et concevoir de nouvelles stratégies d'adaptation aux évolutions socio-environnementales. Étudier le fonctionnement des îles représente donc un intérêt particulier pour chercher des réponses, ou du moins des pistes de réflexion sérieuses pour aborder les enjeux actuels avec résilience. Cet intérêt pour les territoires insulaires s'explique notamment par leur diversité ethnique, culturelle et écologique. Ce brassage est le résultat d'une histoire rythmée par des contacts avec l'extérieur. Ainsi, si les îles ont longtemps été considérées comme des territoires isolés, nos enquêtes soulignent à quel point elles sont devenues connectées<sup>162</sup>.

Aborder les futurs des petits états insulaires nous pousse donc à envisager le monde à travers l'océan, tant les modes de vie des populations étudiées sont marqués par cette relation, parfois sacrée avec le milieu marin (citation ci-dessous relative au contexte tahitien). Ainsi, les usages du milieu marin insulaire sont le reflet des enjeux globaux, à travers les questions de l'évolution

---

<sup>162</sup> Le contexte du coronavirus à souligner à quel point cette connectivité est devenue essentielle, tant sur le plan économique, lié notamment au secteur touristique, qu'au niveau alimentaire avec la forte dépendance des produits importés.

climatique (submersion, blanchissement des coraux), d'autonomie (dépendance alimentaire) ou encore de géopolitique (contrôle des ZEE, projets aquacoles).

*“Ce thème de l'insularité, c'est essentiel c'est ce qui définit le Polynésien et pour nous les éléments sont hyper importants, pas uniquement l'océan. L'océan c'est comme un marae c'est sacré. Quand on mettait une pirogue sur l'océan, il y avait toute une cérémonie avec des offres de fleurs etc. En général le Polynésien a cette particularité d'être à l'écoute de son environnement et donc en capacité de s'adapter.”* (Vaheana, usager ordinaire)

Au-delà, des usages du milieu marin, nous avons appréhendé les différentes facettes de l'insularité. Si dans les référentiels occidentaux, les îles sont avant tout marquées par leur dimension maritime, nos travaux montrent que les Réunionnais et Tahitiens détiennent autant d'usages, de savoir-faire locaux et de modes de vie tournés vers la terre. De nombreux usages observés sur les deux terrains investigués peuvent être mentionnés tels que l'agriculture, la chasse ou encore l'élevage. Ces données viennent donc confirmer que les représentations des îles ne sont pas toujours en accord avec l'histoire de ces territoires.

Les îles ont donc toujours fait l'objet d'une grande puissance imaginaire ; en attestent les nombreux artistes continentaux qui s'en sont inspirés, tels que Paul Gauguin et Jacques Brel dans le contexte polynésien. D'ailleurs les territoires insulaires sont toujours victimes de nombreux mythes occidentaux (Boulay, 2000) tels que celui du paradis terrestre ou encore de la *vahine* (Tcherkézoff, 2004). Ces clichés exotisants stéréotypés sont révélateurs d'une standardisation de l'imaginaire insulaire et d'une marchandisation des îles. Ils engendrent des flux migratoires qui peuvent être assimilés à une forme d'héliotropisme puisque les néo-habitants sont attirés par une qualité de vie insulaire. Cette migration est renforcée depuis l'arrivée de la compagnie French Bee au sein des deux territoires, rendant ces destinations davantage accessibles d'un point de vue économique. Cet aspect a d'ailleurs fait l'objet d'une conceptualisation par les locaux avec ce qui est dénommé “effet French Bee”, pouvant alors être interprété comme un sentiment de dépossession.

A travers la présente démarche nous avons croisé des regards et des points de vue dans l'objectif de transmettre une représentation des préoccupations contemporaines, parmi lesquelles la vulnérabilité des ressources marines cristallise les inquiétudes des populations insulaires. Dans ce contexte, nous considérons que les savoirs locaux et les outils participatifs, lorsqu'ils sont pris en compte dans la gestion des milieux naturels, contribuent à réduire les risques de conflits entre les différents acteurs ainsi qu'entre les humains et le milieu naturel. Nos résultats ont d'ailleurs montré que les populations réunionnaise et tahitienne ont développé

des connaissances sur l'utilisation des ressources en fonction des cycles lunaires (par exemple, pour la pêche lagonaire), de la houle, des périodes de l'année, etc. Pour autant, nous reconnaissons que les savoirs ancestraux ne couvrent pas tous les usages contemporains et futurs. C'est pourquoi une approche à long terme, inclusive et participative, est essentielle.

Finalement, si de tout temps les histoires coloniales se sont mal terminées<sup>163</sup>, nos travaux s'inscrivent dans la recherche d'une voie médiane qui puisse entendre l'ensemble des parties prenantes pour emprunter une voie du commun pour le destin des territoires réunionnais et tahitien. Il semble également approprié d'explorer les questions de *undone science*<sup>164</sup>, de pouvoir et d'intérêt qui ont souvent entravé la gouvernance et la transformation des environnements marins vers une plus grande durabilité.

Nous considérons également que la mise en réseau des îles, aussi éloignées soient-elles, comme c'est le cas de La Réunion et de Tahiti, favorise la recherche de solutions aux enjeux globaux auxquels les sociétés insulaires doivent s'adapter. En la matière, la connectivité entre les territoires insulaires du Pacifique a depuis toujours montré les intérêts pour les populations de collaborer entre elles. Cette solidarité inter-îles prédispose alors d'étudier davantage l'hypothèse selon laquelle l'adaptation des sociétés contemporaines aux évolutions socio-écologiques est liée à la fructification du passé des territoires insulaires et des savoir-faire locaux qui y ont été développés.

---

<sup>163</sup> Les tensions dans le contexte Calédoniens en mai 2024 ne font que rappeler cette citation de Huillery (2017) : “*Le poids de l'histoire est-il dû à des dynamiques naturellement favorables aux plus favorisés contre lesquelles il est difficile d'agir, ou est-il aussi le résultat de décisions politiques et économiques visant à maintenir des privilèges et des situations de rente*” (p. 57).

<sup>164</sup> Le concept d'*Undone Science* peut être définie comme “*la recherche qui a été systématiquement ignorée, non financée ou incomplète, mais qui est reconnue par d'autres acteurs comme méritant une attention sérieuse*” (Francfort, 2021, p. 7).

# Bibliographie

## Articles de revue

- Abrahams, R. (2003). Questions of Criolian Contagion. *Journal of American Folklore* 459 : 73-87.  
DOI : 10.1353/jaf.2003.0001
- Abric, J.C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. *Dans* : Abric J.C. (Ed).  
*Pratiques sociales et représentations*. Paris, puf, pp. 12-35.
- Abric, J.C. (1994). Méthodologie de recueil des représentations sociales. *Dans* : Abric J.C. (Ed).  
*Pratiques sociales et représentations*. Paris, puf, pp. 59-82.
- Alban, N. Hubert, G. (2023). Le modèle des parcs nationaux à l'épreuve du territoire, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*,  
<http://journals.openedition.org/vertigo/14081>; DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.14081>
- Allen, M. G. (2013). "Melanesia's violent environments: Towards a political ecology of conflict in the western Pacific." *Geoforum*, 44, 152–161.
- Amselle, J-L. (2000). Le métissage : une notion piège. *Sciences humaines*, n°110, pp.50-51.
- Appadurai, A. (2015). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, series: « Petite Bibliothèque Payot », 2015, 336 p., Traducteur : Françoise Bouillot; Préfacier : Marc Abélès ; Nouvelle édition, ISBN : 9782228913447.
- Arborio, A-M et Fournier, P. (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Armand Colin
- Augustin, J.-P. (1994). *Surf atlantique, Les territoires de l'éphémère*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine; doi : 10.4000/books.msha.16041
- Avagliano, E. & Petit, J. (2009). *Etat des lieux sur les enjeux du Changement Climatique en Polynésie Française*. Université de Californie Berkeley. Ministère de l'environnement.
- Babadzan, A. (1982). *Naissance d'une tradition. Changement culturel et syncrétisme religieux aux îles Australes (Polynésie française)*. ORSTOM
- Babou, I. (2015). Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion. *VertigO*, Volume 15 Numéro 1.
- Baldacchino, G. (2004). The impact of bridges and other 'fixed links' on island communities: When small islands are connected to mainlands.
- Bambridge, T., J. Vernaudon et T. Vernaudon. (2013). Espace, histoire et territoire en Polynésie. In *La Terre et l'homme : Espaces et Ressources convoités, Entre Le local et Le Global*, Le Roy, Paris, Khartala.
- Bambridge, T., Le Meur, P., & Jost, C. (2016). Représentations polynésiennes, pratiques culturelles et usages sociaux de la ressource et de son environnement. doi : 10.4000/books.irdeditions.9602

- Barra, T., Bejder, L., Dalleau, M., Delaspre, S., Landes, A-E., Harvey, M., Hoarau, L. (2020). Tourism in Marine Environments, Vol. 15, No. 3–4, pp. 191-209.
- Barré, J-F.(1987). Tahiti les temps et les pouvoirs. Pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen. Éditions de l'ORSTOM 543 pp.
- Barreteau, O. (2003). Our Companion Modelling Approach. Journal of Artificial Societies and Social Simulation vol. 6, no. 1. <https://www.jasss.org/6/2/1.html>
- Barrière, O. (2017). Dégradation des terres : quelle régulation ? De la coviabilité socio-écologique au droit négocié. In : Loireau Maud (ed.), Ben Khatra N. (ed.). Désertification et système terre : de la (re)connaissance à l'action. *Liaison Energie Francophonie*, 105, p. 118-120. ISSN 0840-7827.
- Barth, F. (1969). *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*. Long Grove: Waveland Press.
- Bataille-Benguigui, M-C. (1981). La capture au requin du nœud coulant aux îles Tonga : persistance et changements dans l'observation des interdits. In: Journal de la Société des océanistes, n°72-73, tome 37. La pêche traditionnelle en Océanie. pp. 239-250. DOI : <https://doi.org/10.3406/jso.1981.3064>
- Bataille-Benguigui M.C. 2003. Le requin en Océanie. De la perception mentale à l'objet. In: A. Babadzan (ed). Insularités. Hommage à Henri Lavondès. Société d'ethnologie: Nanterre, France. 270 p.
- Baker, P. (2006). Using corpora in discourse analysis. <https://doi.org/10.1007/9781139764377.013>
- Becker, H. (1953). Becoming a marihuana user. American journal of sociology. p.235 - 242. University of Chicago Press.
- Becker, H. (2002). Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales. La découverte.
- Bellayer Roille, A. (2011). Les enjeux politiques autour des frontières maritimes, CERISCOPE Frontières, <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part2/les-enjeux-politiques-autour-des-frontieres-maritimes>
- Benhammou, F. (2003). Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature: Le cas de l'ours des Pyrénées. Nature Sciences Sociétés, 11(4), 381–393. <https://doi.org/10.1016/j.natsci.2003.09.001>
- Benoist, J. (1987). L'insularité comme dimension du fait social. *Îles et Archipels*
- Benoist, J. Levy, J. (2000). Entretiens avec Jean Benoist : entre les corps et les dieux : itinéraires anthropologiques, Montréal, Liber.
- Benoist, J. (2013). Le pur et le pluriel, *L'Homme*, 207-208 DOI: <https://doi.org/10.4000/lhomme.24687>
- Bernabé, J. (1992). De la négritude à la créolité : éléments pour une approche comparée. Études françaises, 28(2-3), 23–38. doi:10.7202/035878ar
- Bertrand, J. (1985). La pêche maritime à La Réunion : trente années d'effort de développement de la production. L'économie de La Réunion. N°15. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00388/49922/50495.pdf>

- Bertrand, G. (2000). La chasse sous-marine à La Réunion. Mise en place d'une méthode d'évaluation directe de l'effort de pêche entre la baie de La Possession et la Pointe au Sel. Mémoire de DEA. Université de La Réunion. 50 p.
- Berkes, F., Folke, C. (1998). Linking Social and Ecological Systems for Resilience and Sustainability In: Berkes, F., Folke, C. and Colding, J., Eds., *Linking Social and Ecological Systems: Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*, Cambridge University Press, New York, 27 p.
- Bessy O., Naria O. (2005). Les enjeux des loisirs et du tourisme sportif de nature dans le développement durable de la Réunion, in *Management et marketing du sport : du local au global*, Boucher P. & Sobry C. (dir.), Septentrion, pp. 307-339.
- Biais, G., Taquet, M. (1987). Etude de la pêche locale réunionnaise. Données statistiques d'octobre 1987 à septembre 1988. Convention IFREMER/Région Réunion : 97p.
- Biais G., Taquet M., (1992). La pêche locale aux abords de La Réunion. *Repères Océan* N°2 : 77 p.
- Bickerton, D. (1975). *Dynamics of a creole system*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Blaison, A., Jaquemet, S., Guyomard, D., Vangrevelinghe, G., Gazzo, T., Cliff, G., Cotel, P., & Soria, M. (2015). Seasonal variability of bull and tiger shark presence on the west coast of Reunion Island, western Indian Ocean. *African Journal of Marine Science*, 37(2), 199–208. <https://doi.org/10.2989/1814232X.2015.1050453>
- Blanchard, P. (1990). Réussir le développement de la filière halieutique en Polynésie Française. Premiers éléments de diagnostic. Papeete.
- Blanchet, G. (1982). Un aspect de la pêche artisanale en Polynésie française : les grands filets à ature de Tahiti, Papeete, orstom, *Océanographie, Notes et documents* 6, 186 p.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Armand Colin
- Blondy, C. (2016). Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ? Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora Bora (Polynésie française), *Mondes du Tourisme* [Online], <https://doi.org/10.4000/tourisme.1283>
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interaction: perspective, and method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- Body-Gendrot, S. (1996). Compte rendu. *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 12 n°1. p.221-222
- Bon, O. (2005). L'insoutenable développement urbain de l'île de Tahiti : politique du « tout automobile » et congestion des déplacements urbains, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 230 | 2005, 121-152.
- Bonnemaison J. (1990). Vivre dans l'île. In: *L'Espace géographique*, tome 19-20, n°2, 1990. pp. 119-125. DOI : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1990.2961>
- Bonnemaison, J. Freyss, J. (1997). Le Pacifique insulaire. Nations, aides, espaces. *Tiers-Monde*, tome 38, n°149.
- Bonniol, JL. (2013). Au prisme de la créolisation, *L'Homme*, 207-208 | URL : <http://lhomme.revues.org/24694>



- Borrini-Feyerabend, G., A. Kothari et G. Oviedo. (2004). *Indigenous and Local Communities and Protected Areas: Towards Equity and Enhanced Conservation*. N° 11 de la Série « Lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées ». Gland et Cambridge: UICN.
- Bossuet, L. (2007). Les conflits du quotidien en milieu rural : étude à partir de cinq communes. *Géographie, économie, société*, 9, 141-164. <https://doi.org/10.3166/ges.9.141-164>
- Bougainville, LA. (2001). Voyage autour du monde. Bideaux, M. et Faessel, S. (eds). Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 503 p.
- Bourdieu, P. (1966). Différences et distinctions, dans Darras (Dir.), *Le partage des bénéfices. Expansions et inégalités en France*, Paris, Minit, pp.117-129.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31. Le capital social. pp. 2-3. [www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1980\\_num\\_31\\_1\\_2069](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069)
- Bourdieu, P. (1986). Habitus, code et codification. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 64. De quel droit ? pp. 40-44; doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2335>
- Bozonnet, J-P. (2014). L'écocentrisme en Europe : une mise en récit de la nature, post-industrielle et postreligieuse. Pierre Bréchon; Frédéric Gonthier. *Les valeurs des Européens, Évolution et clivages*, Armand Colin, pp.89-104. {halshs-01175697}
- Brami Celentano, A. (2002). La jeunesse à Tahiti : renouveau identitaire et réveil culturel. *Ethnologie française*, 32, 647-661. <https://doi.org/10.3917/ethn.024.0647>
- Brathwaite, E. (1971). The unity is submarine.
- Briggs, J. M., Spielmann, K. A., Schaafsma, H., Kintigh, K. W., Kruse, M., Morehouse, K., & Schollmeyer, K. (2006). Why Ecology Needs Archaeologists and Archaeology Needs Ecologists. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 4(4), 180–188. <http://www.jstor.org/stable/3868734>
- Bureau, M-C. (2012). Penser le métissage. De la tragédie individuelle de l'identité au débat politique sur le multiculturalisme. *Recherches sociologiques et anthropologiques* DOI: <https://doi.org/10.4000/rso.800>
- Cadoret, A., Darly, S., Kirat, T. & Lavaud-Letilleul, V. (2012). Conflits d'usage littoraux et intérieurs : une géographie du contentieux de seconde instance dans le département de l'Hérault. *Noroi*, 225, 29-46. <https://doi.org/10.4000/noroi.4328>
- Camus-Le Pape, M. (2022). Relocalisation d'une activité sportive « traditionnelle » : altération ou renforcement identitaire ? Le cas du va'a, la pirogue polynésienne, en Bretagne. *Sciences sociales et sport*, 19, 41-58. <https://doi.org/10.3917/rss.019.0041>
- Canclini, N. (1995). *Consumidores y ciudadanos. Conflictos multiculturales de la globalización*, Grijalbo, México.
- Carlier, C. (2010). La pêche dans les sociétés préhistoriques polynésiennes : Analyses d'hameçons et étude ethnoarchéologique. In Nicolas, T., & Salavert, A. (Eds.), *Territoires et économies*. Éditions de la Sorbonne. doi :10.4000/books.pso.5856
- Carrier, J. G. (1992). Occidentalism: The World Turned Upside-down. *American Ethnologist*, 19(2), 195–212. <http://www.jstor.org/stable/645033>
- Carteron, B. (2014). Élise Lemercier, Valelia Muni Toke, Élise Palomares (dir.), *Inégalités outre-mer*, *Terrains & travaux*, n° 24. <https://doi.org/10.4000/lectures.17215>

- Castillo, M. (2018). La judiciarisation, une solution et un problème. *Inflexions*, 38, 167-172.  
<https://doi.org/10.3917/infle.038.0167>
- Cazalet B. (2008). Droit des lagons de Polynésie française. In: *Revue Juridique de l'Environnement*, n°4, 2008. pp. 391- 407; doi : <https://doi.org/10.3406/rjenv.2008.4777>
- Celentano, A. (2002). Frontières ethniques et redéfinition du cadre politique à Tahiti. *Hermès, La Revue* 2002/1 (n° 32-33), pages 367 à 375
- Chabanne, J. (1981). La pêche thonière en Polynésie Française. Etat actuel et perspectives. *La Pêche Maritime*, 745-751.
- Chabanne, J. Gallet, F. (1982). La pêche bonitière en Polynésie française - O.R.S.T.O.M. TAHITI.
- Chadenas, C., Rollo, N. Desse, M. (2016). Les 50 pas géométriques dans les territoires ultramarins », *Cahiers Nantais* <http://cahiers-nantais.fr/index.php?id=993>
- Charmaz, K. (1996). The search for meanings- Grounded Theory. In J. A. Smith, R. Harré, & L. Van Langenhove (Eds.), *Rethinking methods in psychology* (pp. 27–49).  
<https://doi.org/10.1016/B978-0-08-044894-7.01581-5>
- Charmaz, K. (1996). The search for meanings- Grounded Theory. In J. A. Smith, R. Harré, & L. Van Langenhove (Eds.), *Rethinking methods in psychology* (pp. 27–49).  
<https://doi.org/10.1016/B978-0-08-044894-7.01581-5>
- Charmaz, K. (2014). *Constructing grounded theory*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Chateaufreynaud, Y. (1996). *Le surf à La Réunion*.  
<https://books.openedition.org/msha/16170?lang=fr>
- Chataignier, S. & Jobert, A. (2003). Des éoliennes dans le terroir. Enquête sur « l'inacceptabilité » de projets de centrales éoliennes en Languedoc-Roussillon. *Flux*, 54, 36-48.  
<https://doi.org/10.3917/flux.054.0036>
- Chegaray, J. (1963). *Ma Polynésie. Le livre contemporain*.
- Cherubini, B. (2015). Autochtonie et accès à la citoyenneté : le multiculturalisme réunionnais à l'épreuve de la francité. dans Daumas m. (dir.), *l'autochtonie. Figures et perspectives*, pau, Puppa, p. 119-142.
- Cillauren, E., & David, G. (2017). Quand les représentations s'invitent dans la conservation de la biodiversité, la réserve naturelle marine de La Réunion face à la crise Requin. *Vertigo*, 17, numéro 3 | <http://journals.openedition.org/vertigo/18956>
- Claeys, C., & Sérandour, J. (2009). Ce que le moustique nous apprend sur le dualisme anthropocentrisme/biocentrisme: perspective interdisciplinaire sociologie/biologie. *Natures Sciences Sociétés*, 17(2), 136-144.
- Claeys, C., Hérat, A., Barthélémy, C. & Deldrève, V. (2016). Quand les Calanques deviennent Parc National : disputes autour de la définition et de la répartition des efforts environnementaux et urbains induits. *Noroi*, 238-239, 71-84.  
<https://doi.org/10.4000/noroi.5871>
- Clair, I. (2022). Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique, *Sociologie* N° 3, vol. 13 | <http://journals.openedition.org/sociologie/10578>

- Clua, E. Buray, N. Mourier, J. Legendre, P. (2011). Business partner or simple catch? The economic value of the sicklefin lemon shark in French Polynesie. CSIRO publishing. Marine and Freshwater Research. Polynésie Française.
- Collins, S. L., Carpenter, S. R., Swinton, S. M., Orenstein, D. E., Childers, D. L., Gragson, T. L., Grimm, N. B., Morgan, G. J., Harlan, S. L., Kaye, J. P., Knapp, A. K., Kofinas, G. P., Magnuson, J. J., McDowell, W. H., Melack, J. M., Ogden, L. A., Philip, R. G., Smith, M. D., & Whitmer, A. C. (2010). An integrated conceptual framework for long-term social-ecological research. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 9(6), 351-357.  
<https://doi.org/10.1890/100068>
- Conte, E. (1987). Pêche ancienne au requin à Napuka. *Bulletin des Études Océaniques* Vol. 20 n°238:13-29.
- Conte É. (1999). Pêches pré-européennes et survivances en Polynésie française, dans G. Blanchet (éd.), *Les petites activités de pêche dans le Pacifique Sud*, IRD Éditions, Paris, p. 27-41.
- Corbin, A. (1988). *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1740-1840*, Paris, Flammarion (coll. Champs, n°218), 407 p., 43 F.
- Corbin, J., & Strauss, L. A. (1990). Grounded theory research: Procedures, canons and evaluative criteria. *Zeitschrift fuer Soziologie*, 19(6), 418-427.  
<https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1007/BF00988593>
- Coser, L. A. (1967). *Continuities in the study of social conflict*. Free Press.
- Coutellec, L. (2019). Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences: Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13,N2, 381-398.  
<https://doi.org/10.3917/rac.043.0381>
- Couvet, D. Teyssède, A. (2013). Sciences participatives et biodiversité : de l'exploration à la transformation des socio-écosystèmes, *Cahiers des Amériques latines*, 72-73, 49-64.
- Cox, M., Arnold, G., & Tomás, S. V. (2010). A Review of Design Principles for Community-based Natural Resource Management. *Ecology and Society*, 15(4).  
<http://www.jstor.org/stable/26268233>
- Dalama, M. (2005). L'île de la Réunion et le tourisme : d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et Bas. *L'Espace géographique*, 34, 342-349. <https://doi.org/10.3917/eg.344.0342>
- Daré, W. Ducrot, R. Botta, A. Etienne, M. (2009). Repères méthodologiques pour la mise en œuvre d'une démarche de modélisation d'accompagnement. Lirac : Cardère éd., 127 p.
- David G., Cillaurren E. (2016). Appropriation et acceptabilité sociale de la Réserve naturelle Marine de La Réunion (RNMR) dans un contexte de crise liée au risque « Requins ». IRD-UMR Espace-Dev, Montpellier / Réserve Naturelle Marine de la Réunion.
- David, G. (2010). Existe-t-il une spécificité insulaire face au changement climatique ?, *Vertigo*. DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.10530>
- Denayer, D., & Collard, D. (2017). Travail et subjectivité: La conservation de l'ours brun pour métier. *Travailler*, 38(2), 119. <https://doi.org/10.3917/trav.038.0119>
- Denzin, N. K. (1978). Triangulation: A Case for Methodological Evaluation and Combination. *Sociological Methods*, 339-357.

- Delisle, P. (2008). Introduction au dossier : Acculturation, syncrétisme, métissage, créolisation : Amérique, Océanie, xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles. *Histoire et missions chrétiennes*, 5, 9-13. <https://doi.org/10.3917/hmc.005.0009>
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux. (Suite et fin de) Capitalisme et schizophrénie*. Paris, Minuit « Critique ».
- Dickman, A. J. (2010). Complexities of conflict: The importance of considering social factors for effectively resolving human-wildlife conflict. *Animal Conservation*, 13(5), 458–466. <https://doi.org/10.1111/j.1469-1795.2010.00368.x>
- Dimier, V. (2005). De la France coloniale à l'outre-mer. *Pouvoirs*, 113, 37-57. <https://doi.org/10.3917/pouv.113.0037>
- Dorbe-Larcade, V. (2021). Les savoirs perdus de l'ancienne Polynésie. In C. Vassas (éd.), *Les aléas de la transmission (1-). Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques*. <https://doi.org/10.4000/books.cths.14792>
- Doumenge, F. (1966). L'homme dans le Pacifique Sud. Étude géographique. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 53, n°192-193, troisième et quatrième trimestres 1966. pp. 315-316;
- Doumenge, J.P. (1987). *Iles tropicales : insularité, "insularisme". Peut-on parler de créolité en Nouvelle Calédonie ? Réflexions autour d'une identité insulaire*.
- Doumenge, J.P. (2002). Pluralité ethno-culturelle dans les territoires d'outre-mer français. *Hermès, La Revue* (n° 32-33), pages 141 à 155.
- Dupré, L. (2007). Les conflits d'environnement : entre sites et réserves. *Géographie, économie, société*, 9, 121-140. <https://doi.org/10.3166/ges.9.121-140>
- Duret, P. & Augustini, M. (2002). Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à la Réunion ? *Ethnologie française*, 32, 439-446. <https://doi.org/10.3917/ethn.023.0439>
- Elias, N. (1983). *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*.
- Etienne, M. (2010). *La modélisation d'accompagnement : une démarche participative en appui au développement durable*. ISBN 978-2-7592-0621-6
- Fabre, P. et Bambridge, T. (2017). Évolution de la pratique de pêche aux ature (*Selar crumenophthalmus*) à Opunohu-Moorea (Polynésie française), *Le Journal de la Société des Océanistes* 144-145 : 315-328. DOI : 10.4000/jso.7906
- Fabing, P. (2014). Impact économique de la crise requin à la Réunion. Saint-Denis de La Réunion, SAGIS/DEAL, 50 p. sur l'impact sur le tourisme, l'impact micro-économique sur les comportements et les activités sportives, et l'impact sur la dépense publique. [http://www.info-requin.re/IMG/pdf/Impact\\_economique\\_crise\\_requin\\_a\\_la\\_Reunion\\_-\\_Sagis\\_-\\_Rapport\\_final\\_novembre\\_2014.pdf](http://www.info-requin.re/IMG/pdf/Impact_economique_crise_requin_a_la_Reunion_-_Sagis_-_Rapport_final_novembre_2014.pdf)
- Fages, J. (1974). Migrations et urbanisation en Polynésie française. In : *Civilisations traditionnelles et urbanisation dans le sud Pacifique. Cahiers ORSTOM.Série Sciences Humaines*, 11 (3-4), p. 243-258. ISSN 0008-0403.
- Fairhead, J. Leach, M. Scoones, I. (2012) Green Grabbing: a new appropriation of nature?, *The Journal of Peasant Studies*, 39:2, 237-261, DOI: 10.1080/03066150.2012.671770

- Farr, R. M. (1998). From Collective to Social Representations: Aller et Retour. *Culture & Psychology*, 4(3), 275-296. <https://doi.org/10.1177/1354067X9800400301>
- Filippova, E. & Guérin-Pace, F. (2013). Le recensement : miroir ou prescripteur ?, *Socio*, 2, 229-272.
- Fleury P-G. & Cadet C., (2010). Analyse des données de pêche à pied traditionnelles et de chasse sous-marine, pratiquées en 2008 et 2009 dans la réserve Naturelle Marine de La Réunion.
- Fontaine, G. (2004) Le tourisme à La Réunion. Travaux & documents, Éléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion. Vol. 2 : Géographie, 22, pp.101–116. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181294>
- Fontaine, E. Govindama, Y. Eve, P. (2020). Transmission intergénérationnelle de la violence dans les liens filiatifs : Héritage de la mémoire traumatique dans le contexte historique à l'Île de la Réunion. *Psychologie clinique*, 49(1), 159-171.
- Folio, F. (2009). Réalités et singularités du tourisme réunionnais : entre utopie et motifs d'espoir. *Les cahiers d'Outre-Mer*.
- Foulquié, P. Saint-Jean, R. (1962). Dictionnaire de la langue philosophique.
- Francfort, D. (2021). Chez ces gens-là, on ne pense pas . Médias, Undone Science et Fos EPSEAL, Études de communication. DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.11660>
- Freeman, R. (1984), *Strategic management : a stakeholder approach*, Marshall, M.A. Pitman, Boston.
- Gallopín, G. C., Gutman, P. et Maletta, H. (1989). Global impoverishment, sustainable development and the environment: a conceptual approach. *International Social Science Journal*.
- Galtung, J. (2021). Le colonialisme scientifique. *Zilsel*, 8, 368-383. <https://doi.org/10.3917/zil.008.0368>
- Gannon, F., Sandron, F. (2014). La différenciation des produits touristiques : le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien. Grand Séminaire de l'Océan Indien, Saint-Denis (REU), Université de La Réunion, Saint-Denis de la Réunion, France. {halshs-02477085}
- Garnier, C. Sauv  , L. (1999). Apport de la th  orie des repr  sentations sociales    l'  ducation relative    l'environnement - Conditions pour un design de recherche. *  ducation relative    l'environnement* <https://doi.org/10.4000/ere.7204>
- Garrigue, C. (2009). Conservation des baleines    bosse dans la Pacifique Sud. Rapport final, 29 p. (FFEM)
- Garrod, B., & G  ssling, S. (2008). New frontiers in marine tourism : diving experiences, management and sustainability. Retrieved from <https://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:lnu:diva-72461>
- G  hin, E. (1983). Les fonctions du conflit social. Coser Lewis A. *Revue fran  aise de sociologie*, 24-1. pp. 140-145.
- Geisser, V. (2007). "Statistiques ethniques", statistiques   thiques ?. *Migrations Soci  t  *, 114(6), 3-11. doi:10.3917/migra.114.0003.

- Georges, B. & Jean, T. (1968). Paysage et géographie physique globale. Esquisse méthodologique. In: *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 39, pp. 249-272.
- Gerbeau, H. (1987). Approche historique du fait créole à la Réunion. In: *Iles tropicales : insularités, "insularisme"*. pp. 125-156. (*Îles et Archipels*, 8) [www.persee.fr/doc/ilarc\\_0758-864x\\_1987\\_act\\_8\\_1\\_917](http://www.persee.fr/doc/ilarc_0758-864x_1987_act_8_1_917)
- Ghasarian, C. (2002). La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles. *Ethnologie française*, Paris, 32(4).
- Ghasarian, C. (2004). Langue et statut à la Réunion. *Hermès, La Revue*, 40, (3), 314-318.
- Gibbons M. (1999). Science's new social contract, *Nature*, 402, c81-84.
- Glaser, B., & Strauss, L. A. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. California, USA: Aldine Transaction.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Chicago, CA: Aldine.
- Glaser, B., & Strauss, L. A. (2006). *Strategies for qualitative research*. New Jersey: Aldine Transaction.
- Glissant, É. (1998). Nous sommes tous des créoles. in *Regards*, n°31.
- Goddard, A. et Assad, M. J. (2006). Accounting and navigating legitimacy in tanzanian ngos. *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 19 (3) : 377-404.
- Goffman, E. (1953). *Communication Conduct in an Island Community*, université de Chicago, Chicago
- Goffman, E. (1961). *Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, Doubleday Anchor, New York.
- Grossi, E. (2020). New avenues in epigenetic research about race: online activism around reparations for slavery in the United States. *Social Science Information*, 59(1), 93-116.
- Guest, G., Bunce, A., & Johnson, L. (2006). How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability. *Field Methods*, 18(1), 59–82. <https://doi.org/10.1177/1525822X05279903>
- Guilhat, S. (2011). Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l'ouest de La Réunion: entre nouvelle maritimité et jeux d'acteurs.
- Guibert, C. Coëffé, V. (2011). Les enjeux composites de l'appropriation du surf. Variations sur les images et les usages sociaux à Oahu (Hawaii). <https://doi.org/10.4000/tourisme.1211>
- Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory; pour innover? Vol .26(1), pp. 32-50
- Guo, Y. Ru, P. Su, J. Anadon, L. (2015). Not in my backyard, but not far away from me: Local acceptance of wind power in China. Pages 722-733. <https://doi.org/10.1016/j.energy.2015.01.082>
- Guyon, S. (2016). Trajectoires post-coloniales de l'assimilation. *Politix*, 116, 9-28. <https://doi.org/10.3917/pox.116.0007>
- Haaland, A. Molyneux, S. (2014). Quality information in field research. Wellcome-KEMRI Research Programme and WHO/TDR.

- Haas de, A. (2014). Les métaphores de la séduction dans les journaux des marins français à Tahiti en avril 1768, *Le Journal de la Société des Océanistes*, 138-139, 175–182.
- Habermas, J. (1991). *The structural transformation of the public sphere*. Cambridge Mass: MIT Press.
- Hall, S. (1990). Cultural Identity and Diaspora. In J. Rutherford (Ed.), *Identity: Community, Culture, Difference* (pp. 222-237). London: Lawrence & Wishart.
- Hall, S. (2007). *Identités et cultures: politiques des cultural studies*. Éd. par Maxime Cervulle. Trad. de l'anglais par Christophe Jaquet. Paris, Amsterdam.
- Hannerz, U. (1987). The World in Creolisation, *Africa: Journal of the International African Institute*. Vol. 57, No. 4, Sierra Leone, 1787-1987 (1987), pp. 546-559.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575–599. <https://doi.org/10.2307/3178066>
- Hassan, R., Scholes, R. et Ash, N. (2005). *Ecosystems and Human Well-Being: Current State and Trends: Findings of the Condition and Trends Working Group v. 1 (Millennium Ecosystem Assessment)*. Washington DC: Island Press. Définitions (ang.) dans: Chapitre 1: MA Conceptual Framework.
- Heinzlef, C. Serre, D. (2019). Dérèglement climatique et gestion des risques en Polynésie française : conception d'un Observatoire de la résilience, *Les Cahiers d'Outre-Mer DOI* : <https://doi.org/10.4000/com.10666>
- Hoarau, L. Dalleau, M. Delaspre, S. Barra, T. Landes, A-E. (2020). Assessing and Mitigating Humpback Whale (*Megaptera Novaeangliae*) Disturbance of Whale-watching Activities in Reunion Island. *Tourism in Marine Environments*, Volume 15, Numbers 3-4, pp. 173-189
- Hoarau, JF. (2021). État des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique. *La Lettre du CEMOI*, 26, pp.1-9. hal-03546567
- Hockings, M., Stolton, S. Leverington, F. Dudley, N. Courrau, J. (2006). *Évaluation de l'efficacité : Un cadre pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées*, 2ème édition. N° 14 de la Série « Lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées ». Gland et Cambridge: UICN.
- Huillery, É. (2017). Esclavage, colonisation : quand l'histoire laisse des traces, dans Bertrand Badie (éds), *Un monde d'inégalités*, Paris : La Découverte, 45-59
- Jeanneaux, P. & Daré, W. (2012). Conflits d'usage et processus de patrimonialisation des espaces résidentiels. *La Réunion et le Puy-de-Dôme. Économie rurale*, 332, 47-59. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3644>
- Jauze, A. (2008). Malgaches et Africains à Bourbon : La Réunion à l'époque de l'esclavage. In: *Hommes et Migrations*, n°1275. Minorités et migrations en Bulgarie. pp. 150-157. DOI : <https://doi.org/10.3406/homig.2008.5126>
- Jauze J-M. (1998). Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais. In: *Mappemonde* 51, 1998/3. pp. 27-30; doi : <https://doi.org/10.3406/mappe.1998.1403>
- Joannidès, V. & Berland, N. (2008). Grounded theory : quels usages dans les recherches en contrôle de gestion ?. *Comptabilité Contrôle Audit*, 14, 141-162. <https://doi.org/10.3917/cca.143.0141>

- Jodelet, D. (2021). The Notion of Common and Social Representations. RUDN Journal of Psychology and Pedagogics. DOI 10.22363/2313-1683-2021-18-2-299-314
- Joseph, I. (1982). L'analyse de situation dans le courant interactionniste. *Ethnologie Française*, 12(2), 229–234. <http://www.jstor.org/stable/40988723>
- Journet, N. (2002). Le métissage : une notion piège. La culture: De l'universel au particulier (pp. 329-333). Auxerre: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.journ.2002.01.0329>
- Kemp, R. (1990). Why Not in My Backyard? A Radical Interpretation of Public Opposition to the Deep Disposal of Radioactive Waste in the United Kingdom. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 22(9), 1239-1258. <https://doi.org/10.1068/a221239>
- Kirch, P. V. (2010). How chiefs became kings: Divine kingship and the rise of archaic states in ancient Hawai'i. BLahire, B. (2016). L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu. Dans : Catherine Halpern éd., *Identité(s): L'individu, le groupe, la société* (pp. 57-67). Auxerre: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.halpe.2016.01.0057> erkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Lafargue, J. (2017). Un take-off réussi : bilan des recherches récentes en sciences sociales sur le surf (1994-2016). Ludovic Falaix. *Surf à contre-courant. Une odyssée scientifique*, MSHA, 2017, ff10.4000/books.msha.3658ff. fhal-02024794
- Lagabrielle, E., Allibert, A., Kiszka, J. J., Loiseau, N., Kilfoil, J. P., & Lemahieu, A. (2018). Environmental and anthropogenic factors affecting the increasing occurrence of shark-human interactions around a fast-developing Indian Ocean island. *Scientific Reports*, 8(1), 1–13. <https://doi.org/10.1038/s41598-018-21553-0>
- Lahaye, N. (2009). Les sports de nature dans le Parc national de la Guadeloupe : des conflits potentiels au potentiel de coopération », *Études caribéennes*. DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3608>
- Lahire, B. (2016). L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu. Dans : Catherine Halpern éd., *Identité(s): L'individu, le groupe, la société* (pp. 57-67). Auxerre: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.halpe.2016.01.0057>
- Lavondès, A. (1971). *Le Polynésien et la mer, catalogue d'une exposition*. Société des Études Océaniques : Papeete, Polynésie française. 50 p.
- Le Breton, D. (2007). Pour une anthropologie des sens. *VST - Vie sociale et traitements*, 96, 45-53. <https://doi.org/10.3917/vst.096.0045>
- Lefèvre, D. (1987). La Réunion. Espaces et développement. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 64e année. pp. 355-376. DOI : <https://doi.org/10.3406/bagf.1987.1404>
- Lefèvre, D. (1996). Les transformations de l'espace réunionnais. *La nouvelle Réunion*. Saint-Denis : Département de la Réunion, 134 p.
- Legroux A.Y., (1995). *L'activité de la pêche à La Réunion : Réalités actuelles et perspectives d'avenir*. Direction Départementale des Affaires Maritimes, Saint-Denis, La Réunion.



- Lemahieu, A., Blaison, A., Crochelet, E., Bertrand, G., Pennober, G., & Soria, M. (2017). Human-shark interactions: The case study of Reunion island in the south-west Indian Ocean. *Ocean and Coastal Management*, 136, 73–82. <https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2016.11.020>
- Lemercier, É., Muni Toke, V. & Palomares, É. (2014). Les Outre-mer français: Regards ethnographiques sur une catégorie politique. *Terrains & travaux*, 24, 5-38. <https://doi.org/10.3917/tt.024.0005>
- Lenclud, G. (2008). Identité et identités. *L'Homme* DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.29356>
- Lenesley, P. (2022). Coordination dans un système complexe et concept de polycentricité : quelles perspectives ? Étude du cas des secours d'urgences pré-hospitaliers. *Gestion et management public*, 10(N4), 77-92. <https://doi.org/10.3917/gmp.104.0077>
- Lherminez, M. Taglioni, F. Germanaz, C. (2022). Les chemins de pêcheurs de la côte ouest à l'île de La Réunion: problématique d'accès et valeur commune. *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, 8, pp.25-46. [10.26171/carnets-oi\\_0802 . hal-03834159](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03834159)
- Litvin, S. W., Smith, W. W., & McEwen, W. R. (2020). Not in My Backyard: Personal Politics and Resident Attitudes toward Tourism. *Journal of Travel Research*, 59(4), 674-685. <https://doi.org/10.1177/0047287519853039>
- Losen, B. (2023). Shark attack risk on Reunion Island: Emphasis on local media construction. *Marine Policy*. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2023.105851>
- Machado, V.; Contreiras, J.P.; Duarte, A.P. (2021). Planning Tourism in Protected Natural Areas: Safety, Soft Law and Conflict Management between Beach Users. The Case of Surf in Aljezur, Portugal. *Sustainability*, 13, 10739. <https://doi.org/10.3390/su131910739>
- Marcille, J. Assine, A. Marec, L. Maritegaci, P. (1979). La pêche bonitière à Tahiti - O.R.S.T.O.M.
- Martin, R, Hakeem, A. (2006) Development of a Sustainable Shark Diving Ecotourism Industry in the Maldives: Challenges and Opportunities. *Maldives Marine Research Bulletin*.
- Maillaud C, Van Grevelinghe G. (2005). Shark attacks and bites in French Polynesia. *Journal européen des urgences*. Elsevier Masson. 37-41.
- Mallol, C. S. (2008). Bien manger, c'est manger beaucoup: comportements alimentaires et représentations corporelles à Tahiti. *Sciences sociales et santé*, 26(4), 81-112.
- Malm, T. (2010). Why is the shark not an animal ? On the division of life-form categories in Oceania. *Ressources marines et traditions*, *Bulletin d'information de la CPS* 27:17–22.
- Mascret, V. (2010). L'aventure sous-marine : Histoire de la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France (1865-1985). Education. Université Claude Bernard - Lyon I, 2010. Français.
- Massé, R. (2013). Créolisation et quête de reconnaissance. *L'Homme*, vol. 3, n° 207-208, p. 135-157.
- Martin, G., Miller, D., & Slater, D. (2000). The Internet: An Ethnographic Approach. *Economic Geography*, 78, 100.

- Mayol P., Di-Méglio N., David L., Couvat J., Labach H., Ratel M., (2014). Le whale watching en Méditerranée française : état des lieux et recommandations. *Sci. Rep. Port-Cros natl. Park*, 28: 133-143.
- McClellan, N., van Putten, I., Sbrocchi, C., Chin, A. Pillans, S. (2020) Reducing risk in human-shark interactions in NSW: Trialling a participatory approach to understanding beachgoer behaviour - Summary report. Faculty of Arts and Social Sciences, UTS, Sydney
- Médéa, L. (2003). La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*. <http://journals.openedition.org/jda/2013> ; DOI : 10.4000/jda.2013
- Meistersheim, A. (2006). Le malentendu: Entre imaginaire insulaire et imaginaire continental. *Ethnologie française*, 36, 503-508. <https://doi.org/10.3917/ethn.063.0503>
- Michaud, M. (2017). Frontières ethniques et mutation identitaire: Le cas des Italiens aux États-Unis. *Migrations Société*, 167, 133-144. <https://doi.org/10.3917/migra.167.0133>
- Micoud, A. & Bobbé, S. (2006). Une gestion durable des espèces animales est-elle possible avec des catégories naturalisées ?. *Natures Sciences Sociétés*, , 32-35. <https://www.cairn.info/revue--2006-Supp.1-page-32.htm>.
- Moles A. (1982). Nissonologie ou science des îles. In: *L'Espace géographique*, tome 11, n°4, 1982. pp. 281-289. DOI : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1982.3782>
- Moscovici, S. (1961). La psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale de la psychanalyse. Paris, PUF.
- Moscovici, S. (1963). *Annual Review of Psychology*. Volume 14, pp 231-260 <https://doi.org/10.1146/annurev.ps.14.020163.001311>
- Moscovici, S. (2003). 2. Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans : Denise Jodelet éd., *Les représentations sociales* (pp. 79-103). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0079>
- Mourier, J., Soria, M., Blaison, A., Simier, M., Certain, G., Demichelis, A., & Hattab, T. (2021). Dynamic use of coastal areas by bull sharks and the conciliation of conservation and management of negative human-wildlife interactions. *Aquatic Conservation-Marine and Freshwater Ecosystems*, 31(10), 2926–2937. <https://doi.org/10.1002/aqc.3674>
- Mu-Liepmann, V. Orliac, C. Rieth, E. Teissier, V. Vecella, R. Bataille-Benguigui, M-C.Coiffier, C. Guiot, H. Hiquily, T. Millaud, H. (2008). *Va'a, la pirogue polynésienne. Au vent des îles*. ISBN : 978-2-9156-5424-0
- Neff, C. (2015). The Jaws Effect: How movie narratives are used to influence policy responses to shark bites in Western Australia. *Australian Journal of Political Science*, 50, n°1. <https://doi.org/10.1080/10361146.2014.989385>
- Nicholas, G., & Hollowell, J. (2016). Ethical Challenges to a Postcolonial Archaeology: The Legacy of Scientific Colonialism.
- Nicholson, S.E. (2009). A revised picture of the structure of the “monsoon” and land ITCZ over West Africa. *Clim Dyn* 32, 1155–1171. <https://doi.org/10.1007/s00382-008-0514-3>
- Nicolas, T. (2007). L’insularité aujourd’hui : entre mythes et réalités, *Études caribéennes* [En ligne], 6 | Avril 2007, mis en ligne le 15 avril 2007, consulté le 22 août 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.509>

- Norris, G. (2002). Chalk and cheese : Grounded theory case studies of the introduction and usage of activity-based information in two british banks *The British Accounting Review* 34 : 223-255.
- Nunn, N. (2020). The historical roots of economic development. *Science*. doi: 10.1126/science.aaz9986
- Ostrom E. 1990. *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge, UK: Cambridge University Press
- Ostrom, E. (2007). A diagnostic approach for going beyond panaceas. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 104(39), 15181-15187.
- Ostrom, E., Janssen, M. A. et Anderies, J. M. (2007). Going beyond panaceas. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 104(39), 15176-15178.
- Ostrom, E. (2009). A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, 325(5939), 419.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs: Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. Paris: De Boeck.
- Ottino, P. (1965). La pêche au grand filet ('upe'a rahi) à Tahiti, *Cahiers orstom, série Sciences humaines* 2 (2), 75 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/sci\\_hum/19793.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/19793.pdf)
- Ottino P. (1974). L'Océan Indien comme domaine de recherche. In: *L'Homme*, tome 14 n°3-4. pp. 143-151.
- Paugam, S. (1996). L'égalité des chances et les inégalités ethno-raciales en France. *Revue française de sociologie*, 37(4), 729-748.
- Panoff, M. (1981). Farani Taïoro. La première génération de colons français à Tahiti. In: *Journal de la Société des océanistes*, n°70-71, tome 37, 1981. pp. 3-26. DOI : <https://doi.org/10.3406/jso.1981.3046>
- Panoff, M. (1992). Mystification raciale et inégalités socio-économiques à Tahiti, *Mots*, 33 : 181-186.
- Parsons, E. (2012). *The Negative Impacts of Whale-Watching*. Volume 2012 <https://doi.org/10.1155/2012/807294>
- Paul, J-L. Duvail, S. Hamerlynck, O. (2011). Appropriation des ressources « naturelles » et criminalisation des populations paysannes », *Civilisations* DOI : 10.4000/civilisations.2806
- Pelletier, P. (1997). « Aspects géopolitiques de la surinsularité japonaise ». In Sanguin, A.-L. (dir.), *Vivre dans une île. Une géopolitique des Insularités*. Paris : L'Harmattan, p. 131-141
- Péron, F. Rieucan, J. (1996). *La maritimité aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 1996. Recueil des textes des communications faites au colloque de la Sorbonne tenu en novembre 1991.
- Picard, H. (2012). Plurilinguisme et pluriculturalisme : le rôle des minorités à La Réunion. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Intégration/exclusion des minorités à la lumière de l'interculturalité*, 36, pp.181-194. (hal-02340766)

- Pinel, R. Pavón, R. Collantes-Chávez, A. (2020). Valores, Creencias y Normas de los Prestadores de Servicios Turísticos y conservación del Parque Nacional Arrecifes de Cozumel, México. *ARA : Journal of Tourism Research / Revista de Investigación Turística*, 2020, 10 (1), pp.90-112. fhal-03763978f
- Pinel, R. Denayer, D. Bambridge, T. (2024). Living with the Sharks : a multi-methods study analyzing human-wildlife conflicts as a step towards coexistence (Réunion). *Human Ecology*, In press, {10.1007/s10745-023-00461-6}. {hal-04365326}
- Platteau, G. (2012). Le langage analogique, une articulation entre l'interactionnel et l'intrapsychique. *Thérapie Familiale*, 33, 201-223. <https://doi.org/10.3917/tf.123.0201>
- Poirier, J. (1972). Ethnologie régionale, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 24-25.
- Pirog A., Blaison A., Jaquemet S., Soria M., & Magalon H. (2015) . Isolation and characterization of 20 microsatellite markers from *Carcharhinus leucas* (bull shark) and cross-amplification in *Galeocerdo cuvier* (tiger shark), *Carcharhinus obscurus* (dusky shark) and *Carcharhinus plumbeus* (sandbar shark). *Conservation Genetics Resources*. <https://doi.org/10.1007/s12686-014-0308-3>
- Poupart, J. (2011). Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. *Recherches qualitatives*, 30(1), 178–199. <https://doi.org/10.7202/1085485ar>
- Provansal, D. (2005). Espace public et identités fluides. In Brody, J. (Ed.), *La rue*. Presses universitaires du Midi. doi :10.4000/books.pumi.6486
- Rangé, C. & Lavigne Delville, P. (2019). « Gestion en commun » ou accès ouvert autorisé : La gouvernance du pluri-usage sur les rives du lac Tchad (Cameroun). *Études rurales*, 203, 20-40. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.15995>
- Redfield, R., Linton, R., & Herskovits, M. J. (1936). Memorandum for the Study of Acculturation. *American Anthropologist*, 38(1), 149–152. <http://www.jstor.org/stable/662563>
- Rege Colet, N. (2002). Enseignement universitaire et interdisciplinarité: Un cadre pour analyser, agir et évaluer. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.colet.2002.01>
- Rivers, N., Strand, M., Snow, B., Metuge, D., Lemahieu, A., & Benkenstein, A. (2023). Integrating indigenous and local knowledge in marine spatial planning. *South African Institute of International Affairs*. <http://www.jstor.org/stable/resrep49178>
- Robert, R. (1977). Pêche et aquaculture à la Réunion. 93p.
- Robert, R. (1979). Activités de pêche maritime à la Réunion. In: Cahiers d'outre-mer. N° 127. pp. 253-280; doi : <https://doi.org/10.3406/caoum.1979.2907>
- Roger, P. (2009). Peut-on accorder l'outre-mer au pluriel sans menacer l'unité de la République ? *Le Monde*.
- Roos D., Bertrand G. & Tessier E., (1998). La chasse sous-marine à La Réunion. Premiers éléments descriptifs et quantitatifs sur une activité méconnue. Rapport Ifremer La Réunion 1998. 72 p.
- Roos D., Tessier E., Guyomard, (1998). Évolution de l'activité halieutique à La Réunion de 1990 à 1996. Rapport Ifremer.

- Roudaut F. (1996). La ville maritime, temps, espaces, représentations. Brest : Univ. de Bretagne occidentale.
- Sabinot, C., Delebecque, S., Cillaurren, E., Fossier, C., Pennober, G., Rodary, E. & David, G. (2021). Espèces emblématiques et gestion de la mer, regards pluridisciplinaires en sciences sociales et nouvelles approches méthodologiques dans l'outre-mer indo-pacifique. *Norois*, 259-260, 181-203. <https://doi.org/10.4000/norois.11164>
- Salaün, M., & Le Plain, E. (2018). L'école ambiguë: histoires de familles à Tahiti. L'Harmattan..
- Salbert, V. (2003). Préservation des milieux insulaires et développement : comment analyser l'activité touristique et ses impacts à Tahiti (Polynésie française) ? Centre de Recherches sur les Espaces Tropicaux. pp. 73-86. [www.persee.fr/doc/ilarc\\_0758-864x\\_2003\\_act\\_32\\_1\\_1077](http://www.persee.fr/doc/ilarc_0758-864x_2003_act_32_1_1077)
- Salmon J.M., Martine, A. (1991). Le développement socio-économique dans les DOM-TOM : état des lieux. DRV/SEM. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4094/>
- Salvat, B. A. Aubanel, M. Adjeroud, P. Bouisset, D. Calmet, et al. (2008). Le suivi de l'état de santé des récifs coralliens de Polynésie française et leur récente évolution. *Revue d'Écologie*, 2008, 63 (1/2), pp.179-187. [halsde-00286515](https://doi.org/10.1016/j.halsde-00286515)
- Sauvé, L. (1997). Pour une éducation relative à l'environnement. 2e édition. Montréal: Guérin.
- Scheibel D. (1995). « “Making waves” with Burke: surf Nazi culture and the rhetoric of localism », *Western Journal of Communication*, n° 59, pp. 256-257.
- Schirrer, M. (2008). L'eau et les Réunionnais: De l'importance des histoires socioculturelles. *Études Rurales*, 181, 149–162. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8701>
- Schuft, L. (2007). Attitudes et intégration sociale des fonctionnaires métropolitains à Tahiti, *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n°309, pp.75-104.
- Schuft, L. (2014). Devenir “ demi ” en Polynésie française. *Anthropologie et sociétés*, 38 (2), pp.67-88. 10.7202/1026165ar . hal-02305632
- Serpe, R. T. (1987). Stability and change in self: A structural symbolic interactionist explanation. *Social Psychology Quarterly*, 50(1), 44–55.
- Serpe, R. T., & Stryker, S. (2011). The symbolic interactionist perspective and identity theory. In *Handbook of identity theory and research* (pp. 225–248). [https://doi.org/https://doi.org/10.1007/978-1-4419-7988-9\\_10](https://doi.org/10.1007/978-1-4419-7988-9_10)
- Shabtay, A. Lagabrielle, E., Plot, V., Potin, G., Guyomard, D. (2020). Marine spatial planning provides a comprehensive framework for building evidence-based shark risk management policies with sea-users. *Environ. Sci. Pol*
- Stahl, L. (2006). Le Code de l'environnement de la Polynésie française. In: *Revue Juridique de l'Environnement*, n°1. pp. 5-19.
- Simon, T. (2007). Espace et paysages littoraux réunionnais: formation et représentations, enjeux et dynamiques. *Travaux & documents, Approches des littoraux réunionnais et martiniquais*, 32, pp.109-130. hal-01913101
- Simon, T. (2008). Une île en mutation. *EchoGéo*. <https://doi.org/10.4000/echogeo.8003>

- Slovic, P. (1987). Perception of risk. *Science*, 236(4799), 280–285.  
<https://doi.org/10.1126/science.3563507>
- Soria, B. (1993). Politique et religion à Tahiti, Éditions Polymages-Scoop, Tahiti.
- Soria, M., Heithaus, M. R., Blaison, A., Crochelet, E., Forget, F., & Chabanet, P. (2019). Residency and spatial distribution of bull sharks *Carcharhinus leucas* in and around Reunion Island marine protected area. *Marine Ecology Progress Series*, 630, 101–113. <https://doi.org/10.3354/meps13139>
- Strauss, L. A., & Corbin, J. (1997). Grounded theory in practice. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Suleiman-Gabryel, N. (2016). De la culture politique comme culture de savoir : le politisme intellectuel entre occidentalisation et inculturation.  
<https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.1183>
- Taglioni, F., & Guiltat, S. (2015). Le risque d'attaques de requins à La Réunion. *EchoGéo*. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14205>
- Tetahiotupa, E. (2004). Les langues polynésiennes : obstacles et atouts. *Journal de la Société des Océanistes*, 119, 3-3. <https://doi.org/10.4000/jso.128>
- Thebaud, O. (2021). Economie bleue, biens communs et développement durable. *Revue Maritime*. (519). 22-28. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00689/80074/>
- Theureau, H. (1979). Vivre dans l'île. *Silex*, 4ème trimestre.
- Thiann-Bo Morel, M., & Duret, P. (2013). Le risque requin, mise en risque de la pratique du surf à la Réunion. *Staps*, 99(1), 23. <https://doi.org/10.3917/sta.099.0023>
- Thiann-Bo, M. (2019). Tensions entre justice environnementale et justice sociale en société postcoloniale. Le cas du risque requin. *VertigO*, <https://doi.org/10.4000/vertigo.24299>. (hal-02171538).
- Thiann-Bo, M. (2021). Justice environnementale et participation : retour sur les principes de justice des populations enquêtées à La Réunion. *Revue juridique de l'Océan Indien*, Justice climatique : perspectives des îles de l'océan Indien, 31, pp.141-154. (halshs-03334064)
- Thiébault, C. (2003). Comment peut-on être Créole ? *Creolica*. <http://creolica.net/thiebaut04.pdf>
- Tibère, L. (2006). Manger créole : interactions identitaires et insularité à la Réunion. *Ethnologie française*, 36, 509-517. <https://doi.org/10.3917/ethn.063.0509>
- Torre A., (2008). Conflits d'usage dans les espaces ruraux et périurbains, in Monteverti Weber L., Deschenaux Ch. et Tranda-Pittion N. (eds), Campagne-ville. Le pas de deux, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- Torre, A., Kirat, T., Melot, R. & Vu Pham, H. (2016). Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire. *L'information géographique*, 80, 8-29. <https://doi.org/10.3917/lig.804.0008>
- Trémon, A-C. (2010). Pratiques de la pêche compétitive et différenciation des sphères d'appartenance aux Îles de la Société (Polynésie française). *Journal des anthropologues* <https://doi.org/10.4000/jda.4249>

- Trépiéd, B. & Guyon, S. (2013). Outre-mers indigènes. *Genèses*, 91, 2-6.  
<https://doi.org/10.3917/gen.091.0002>
- Troadec R. (1996). Contribution à l'évaluation de l'impact de la chasse sous-marine sur les récifs de l'île de La Réunion. Etude Association Vie Océane réalisée pour la Direction Régionale de l'Environnement de La Réunion, 33 p.
- Ugolini, B., Robert, R. (1982). Dispositifs de concentration de poissons en Polynésie française - Office de Recherche et d'Exploitation des Ressources Océaniques. Doc. N° 1.
- Ugolini, B., Robert, R. et Mauri, M. (1983). Approche économique de la pêche bonitière en Polynésie Française. EVAAM, Papeete, Document n° 5, 44 p.
- Vaillant, Z. (2007). *La Réunion, koman i lé ? : les constructions socio-territoriales de santé à l'île de la Réunion*, Diss, ANRT.
- Vergès, F. (2008). Les transformations des « post-colonial studies ». *Hermès, La Revue*, 51, 41-44. <https://doi.org/10.4267/2042/24172>
- Vignon, M. Sasal, P. Johnson, RL. (2010). Impact of shark-feeding tourism on surrounding fish populations off Moorea Island (French Polynesia). *Marine and Freshwater Research*. 163–169.
- Walker, J. S., Grimm, N., Briggs, J. M., Gries, C., & Dugan, L. (2009). Effects of urbanization on plant species diversity in central Arizona. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 7(9), 465-470. <https://doi.org/10.1890/080084>
- Weber, M. (1917). Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques. Reproduit dans *Essais sur la théorie de la science*, Press Pocket, pages 365-433
- Weber, J. et Bailly, D. (1993). Prévoir, c'est gouverner. *Natures Sciences Sociétés*, 1(1), 59-64.
- Weber, J. et Revéret, JP. (1993). Biens communs: les leurres de la privatisation. *Le Monde Diplomatique*, 2, 71-73.
- Wexler, M. (1996). A Sociological Framing of the NIMBY (Not-in-My-Backyard) Syndrome, *International Review of Sociology* 26, 91–110

## Ouvrages

- Allen, M. G. (2018). *Resource Extraction and Contentious States: Mining and the Politics of Scale in the Pacific Islands*. Palgrave Macmillan. 148 p.
- Balandier, G. (2002). La situation coloniale : ancien concept, nouvelle réalité. *French Politics, Culture & Society*, 20(2), 4–10. <http://www.jstor.org/stable/42843229>
- Bambridge, T., Gaulme, F., Montet, C. & Paulais, T. (2019). *Communs et océan. Le rāhui en Polynésie. Au vent des îles*. 175 p.
- Banks, J. & Beaglehole, J. C. (1962). *The Endeavour journal of Joseph Banks : 1768-1771 / edited by J.C. Beaglehole*. Sydney : The Trustees of the Public Library of New South Wales in association with Angus and Robertson

- Barrière, O., M. Behnassi, D. Gilbert, V. Douzal, M. Fargette, T. Libourel, M. Loireau, L. Pascal, C. Prost, V. Ravena Canete, F. Seyler et S. Morand. (2019). Coviability of social and ecological systems: reconnecting mankind to the biosphere in an era of global change, Vol. 1 : The foundations of a new paradigm, DOI: <https://doi.org/10.1007/978-3-319-78497-7>
- Bastide, R. (1967). Les Amériques noires : les civilisations africaines dans le Nouveau Monde, Paris, Payot. 236 p.
- Becker, H. (2002). Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales. La Découverte. 360 p.
- Bernabé, J. Chamoiseau, P. Confiant, R. (1989). Éloge de la créolité, Paris, Gallimard.
- Bertile, W. (2006). La Réunion: Les problèmes réunionnais : la thérapeutique de la responsabilité. 908 p.
- Blaikie, P. Cannon, T. Davis, I. & Wisner, B. (1994). At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters (1st ed.). Routledge. 304 p.  
<https://doi.org/10.4324/9780203974575>
- Boulay, R., (2000). Kannibals et Vahinés. Imagerie des Mers du Sud. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube. 132 p.
- Bourdieu, P. (1979). La distinction. Critique sociale du jugement. 680 p.
- Bourdieu, P., 1980. Le sens pratique, Editions de Minuit, Paris
- Brigand, L. Vallat, J. (2023). Îles : regards croisés sur l'insularité. Géorama. 312 p.
- Castel, R. (2004). La sociologie et la réponse à la demande sociale. Bernard Lahire éd., À quoi sert la sociologie ? La Découverte.
- Chapoulie, J.- M. (2001). La tradition sociologique de Chicago. Paris : Seuil.
- Chaudenson, R. (1979). Les Créoles français, Paris, Nathan, 172 p.
- Chaudenson, R. (1992). Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles-cultures créoles, Paris, L'Harmattan. 312 p.
- Cherubini, B. (2004). Le territoire littoral. Tourisme, pêche et environnement dans l'océan Indien. L'Harmattan. Université de La Réunion. 292 p.
- Colet, N. (2002). Enseignement universitaire et interdisciplinarité. Un cadre pour analyser, agir et évaluer. 191 p.
- Conte, E. Saura, B. Lextreyt, M. Dorbe-Lacarde, V. Gagné, N. Gleizal, V. Tumahai, L. Tuheiava-Richaud, S. Meltz. R. (2020). Au vent des îles.
- Coppenrath, G. (1967). Les chinois de Polynésie. In *Les Chinois de Tahiti : De l'aversion à l'assimilation, 1865-1966*. Société des Océanistes. doi :10.4000/books.sdo.185
- Dardot, P., Laval, C., (2014). Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle, Paris, La Découverte, 600 p.
- Darius, M. (2021). Tupuna. Voyage sur les traces des ancêtres à Tahiti et dans les îles. Au vent des îles. 255 p.



- Deldrève, V. Candau, J. Noûs, C. (2021). Effort environnemental et équité.  
<https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/50330/1/9782807617018.pdf#page=385>
- Descola, P. (2005). Par-delà nature et culture. Paris: Gallimard.
- Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI.
- Durkheim, E. (2007). Les règles de la méthode sociologique, PUF, series: « Quadrige Grands textes », 144 p.
- Ellis, W. (1829). *Polynesian Researches*. 2 vol. 945 p.
- Epstein, A.L. (1984). *Experience of shame in Melanesia : Essay in the Anthropology of Affect*. London, Tavistock. 58 p.
- Falaix, L. (Ed.) 2018. *Surf à contre-courant : Une odysée scientifique*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. doi :10.4000/books.msha.3628. 384 p.
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du seuil. 461 p.
- Firth, R. (1936). *We, the Tikopia. A sociological study of kinship in primitive Polynesia*. American Book. 666 p.
- Gauvin, A. (1977). *Du créole opprimé au créole libéré*. L'Harmattan
- Ghasarian, C. (2008). *Anthropologies de La Réunion*. Éditions des archives contemporaines.
- Gruzinski, S. (1999). *La pensée métisse*. Fayard, Paris, 345 p.
- Guibert, C. (2006), *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, Paris, L'Harmattan, 321 p.
- Herskovits, M. (1938). *Acculturation, the study of the culture contact*, New-York. 165 p.
- Jacquard, A., *Éloge de la Différence : la génétique et les hommes*. Paris, Seuil, Points Science, 1978, p. 96.
- Jasanoff, S. (1990), *The Fifth Branch. Science Advisers as Policymakers*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press. 320 p.
- Kahn, M. (2011). *Tahiti beyond the postcard: power, place and everyday life*. Washington: University of Washington press. 288 p.
- Keene, A. (2021). *Notable Native people - 50 indigenous leaders, dreamers and changemakers from past and present*. 144 p.
- Kelman, G. (2004). *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*. Max Milo Éditions.
- Laplantine, F. Nouss, A. (1997). *Le métissage. Un exposé pour comprendre. Un essai pour réfléchir*. 42 p.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte. 406 p.  
<https://doi.org/10.3917/dec.latour.2007.01>

- Laux, C. (2011). *Le pacifique aux XVIIIe et XIXe siècles. Une confrontation franco-britannique.* 336 p.
- Lawler, K. (2010). *The American surfer: Radical culture and capitalism.* 222 p.  
DOI:10.4324/9780203838754
- Levy R. (1973). *Tahitiens.* Chicago, The University of Chicago Press. 576 p.
- Moerenhout, J-A. (1832). *Tahiti, and the Pitcairn Islanders.*
- Monchoisy, (pseud. de M. Mativet). (1888). *La Nouvelle Cythère.* 354 p.
- Morin, E. (1980). *Introduction à une politique de l'homme.* Paris, Seuil.
- Naepels, M. (1998). *Histoires de terres kanakes. Conflits fonciers et rapports sociaux dans la région de Houaïlou (Nouvelle-Calédonie).* L'Homme. Paris, Belin, 1998, 380 p.,
- Ottino, P. (1972). *Rangiroa. Parenté étendue, résidence et terre dans un atoll polynésien.* Éditions Cujas. 530 p.
- Pambrun, J-M. (2010). *L'île aux anthropologues.* Éd. Le Manuscrit
- Panoff, M. (1989). *Tahiti métisse.* Paris, Éditions Denoël. 291 p.
- Piketty, T., 2019. *Capital et idéologie,* Editions du Seuil, Paris, septembre, 1199 p.
- Poirine, B. (1992). *Tahiti : du melting-pot à l'explosion,* L'Harmattan, 158 p.
- Poutignat, P. & Streiff-Fenart, J. (1995). *Théories de l'ethnicité.* Paris, PUF.
- Rigo, B. (1985). *Lieux-dits d'un malentendu culturel. Analyse anthropologique et philosophique du discours occidental sur l'altérité polynésienne.* Au vent des îles.
- Robineau, C. (1984). *Du coprah à l'atome. Tradition et modernité aux îles de la Société.* OSTROM. 488 p.
- Saura, B. (2011). *Des tahitiens et des français. Tome 1. Au vent des îles.* 144 p.
- Saura, B. (2021). *Des tahitiens et des français. Essai sur l'assimilation culturelle en situation coloniale consentie. Tome 2. Au vent des îles.*
- Segalen, V. (1907). *Les Immémoriaux.* Paris, Mercure de France.
- Smouts, M. (2007). *La situation postcoloniale: Les postcolonial studies dans le débat français.* Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.smout.2007.01>
- Tcherkézoff, S. (2003). *FaaSamoa, une identité polynésienne (économie, politique, sexualité).* L'anthropologie comme dialogue culturel, Paris, L'Harmattan, 545 p.
- Tcherkézoff, S. (2004). *Tahiti – 1768. Jeunes filles en pleurs. La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental.* Papeete, Au Vent des Îles. 531 p.
- Tribalat, M. (2013). *Assimilation : la fin du modèle français.* 354 p.
- Vaillant, Z. (2008). *La Réunion, Koman i lé ? Territoires, santé, société.* PUF, Le Monde, partage du savoir, 253 p.
- Wolff, É. (1991). *Quartiers de vie. Approche ethnographique des populations défavorisées de l'île de La Réunion.* Méridiens Klincksieck

## Thèses de doctorat

- Bouhier-Roddier, M. (1999). Le diabète, entre culture et santé publique : approche anthropologique des représentations du diabète de type 2 à la Réunion. Thèse de doctorat.
- Delatte, J. (2016). Accidentologie des attaques de requins en Polynésie française de 1980 à 2015. Thèse de doctorat en médecine.
- Guilhat S. (2011). Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l'Ouest de La Réunion : entre nouvelle maritimité et jeux d'acteurs. Thèse de doctorat de l'Université de La Réunion, 321 p.
- Imbert-Berteloot, G. (2006). Décryptage de la trajectoire sémiologique et phénoménologique des complications chez les diabétiques de type 2 : Le cas des Polynésiens autochtones.
- Krizancic C., (2009). Tahiti Royale : Divine Kings Disguised as a Rising French Colonial Elite. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, University of Chicago.
- Leloup, Y. (2007). Histoire des courses de pirogues polynésiennes : de l'acculturation sportive occidentale à la ré-appropriation identitaire mā'ohi (XIXe-XXe siècles). Thèse.
- Lemarié, J. (2019). Genèse d'un système global surf. Regards comparés des Hawai'i à la Californie : traditions, villes, tourisms, et subcultures (1778–2016). Sociologie. Université Paris 10, 2016. Français. NNT : . tel-02027297
- Mirault, E. (2007). Les fonctions et enjeux socio-économiques des écosystèmes récifaux : une approche géographique des valeurs de l'environnement appliquée à l'île de la Réunion.
- Saisho, M. (2022). Évolution et perceptions du whale watching à La Réunion et dans le sud-ouest de l'océan Indien. Thèse de doctorat en sociologie.
- Soulimant, N. (2011). Faire face au changement et réinventer des îles. Géographie. Université de La Rochelle.
- Thomassin, A. (2011). "Des réserves sous réserve" : acceptation sociale des Aires Marines Protégées : l'exemple de la région sud-ouest de l'océan Indien, Thèse de doctorat en Histoire, Université de la Réunion.
- Verdun, D. (2017). Représentations et pratiques de l'éducation interculturelle institutionnelle et parentale dans un contexte diglossique : le cas de La Réunion. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de La Réunion.

## HDR

- Le Page, C. (2017). Simulation multi-agent interactive : engager des populations locales dans la modélisation des socio-écosystèmes pour stimuler l'apprentissage social. Dossier HDR.
- Mazé, C. (2020). Le concept de transformation vers la soutenabilité : de la science à l'(in)action publique. Le cas brûlant de la gouvernance des socio-écosystèmes marins et côtiers dans le climat du XXIe siècle. Sciences de l'environnement. La Rochelle Université, 2020. ffile-03014487

## **Rapports**

- Allain, C. (1974). Rapport sur la pêche maritime et la recherche scientifique à La Réunion. Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM).
- Delville, P. (2011). Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique. Université Lyon II.
- Hoarau, J-F. (2023). Les inégalités économiques et sociales dans les outre-mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales. TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042
- MA (Millennium Ecosystem Assessment). (2005). Ecosystems and human well-being: synthesis. Washington, DC: Island Press.
- Vucher-Visin, J., (2021). Diagnostic territorial 2021, ISPF, 18 pages.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>1</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>2</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>5</b>
<b>Précisions conceptuelles</b> .....	<b>7</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction Générale</b> .....	<b>12</b>
<b>I. Positionnement du chercheur dans les territoires ultramarins</b> .....	<b>14</b>
I.1. Déconstruction de nos représentations .....	15
I.2. Mise en regard de notre parcours et de nos préoccupations éthiques .....	17
I.3. Vivre le terrain pour une meilleure appropriation des enjeux locaux .....	20
I.4. L'éthique en question : mise en perspective de contextes culturels différenciés.....	21
<b>II. Construction de l'objet de recherche</b> .....	<b>23</b>
II.1. Questionner les usages et la gouvernance du milieu marin en contexte insulaire ....	24
II.2. Quels indicateurs peut-on mobiliser pour appréhender les sociétés ultramarines ? .	26
II.3. Approche comparative ou analyse différenciée ? .....	27
<b>Chapitre 1 : Exploration contextuelle des interactions entre les sociétés insulaires et le milieu marin</b> .....	<b>30</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>30</b>
<b>I. Le contexte socio-anthropologique et les enjeux de la construction des sociétés ultramarines</b> .....	<b>31</b>
I.1. Des paysages sociaux imprégnés par les histoires coloniales .....	31
I.1.1. Le contexte colonial réunionnais .....	31
I.1.2. Le contexte (post)colonial réunionnais.....	33
a) La départementalisation et ses effets .....	33
b) Le caractère disparate de la société réunionnaise (post)coloniale .....	33
c) Les mouvements de recherche identitaire dans la société réunionnaise .....	35
I.1.3. Le contexte colonial tahitien.....	36
I.1.4. Le contexte (post)colonial tahitien .....	37
a) Le Tahiti de l'après-guerre : une société en voie de métissage et d'acculturation	37
b) Le Centre d'Expérimentation du Pacifique.....	39
c) Le renouveau culturel et identitaire en Polynésie française.....	40
I.2. Les origines du peuplement.....	41
I.2.1. Peut-on parler de société pluriculturelle à La Réunion ?.....	41
I.2.2. Évolution des mobilités avec la France hexagonale .....	42
I.2.3. L'identité polynésienne à l'époque pré-coloniale .....	44
I.2.4. La société tahitienne du 21ème siècle .....	44

<b>II. Le contexte politique comme révélateur des enjeux géopolitiques.....</b>	<b>46</b>
II.1. Distinction des statuts juridico-institutionnels.....	47
II.1.1 Évolution du statut juridico-institutionnel réunionnais.....	48
II.1.2 Le statut d'autonomie de la Polynésie française.....	49
II.2. Les enjeux liés à la gestion des territoires maritimes.....	50
II.2.1. Cristallisation des enjeux liés aux usages du territoire maritime réunionnais ...	51
II.2.2. Enjeux liés à la gestion de la ZEE polynésienne.....	53
<b>III. Le contexte écologique comme indicateur de la pression anthropique sur les milieux marins .....</b>	<b>55</b>
III.1. Contextes actualisés des enjeux environnementaux.....	56
III.1.1. Enjeux liés aux évolutions environnementales à La Réunion.....	56
III.1.2. Vulnérabilités du milieu marin réunionnais.....	58
III.1.3. Évolution du contexte environnemental à Tahiti.....	59
III.1.4. Vulnérabilités du milieu marin à Tahiti.....	60
III.2. Les outils de gestion de l'environnement.....	61
III.2.1. La gestion du milieu naturel à La Réunion.....	62
III.2.2. Le cas de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR).....	63
III.2.3. Les dispositifs de gestion du milieu naturel à Tahiti.....	65
III.2.4. Les dispositifs de gestion du milieu marin à Tahiti.....	66
<b>IV. Le contexte économique comme révélateur des enjeux liés à l'hégémonie des activités humaines .....</b>	<b>69</b>
IV.1. Essor de l'industrie touristique dans les territoires ultramarins.....	69
IV.1.1. Le tourisme réunionnais : un développement ambigu.....	70
IV.1.2. Développement d'un tourisme nautique réunionnais.....	72
IV.1.3. L'évolution progressive de l'industrie touristique à Tahiti.....	73
IV.1.4. Le tourisme nautique à Tahiti : enjeux d'un secteur en plein essor.....	76
IV.2. Les enjeux liés au développement du secteur de la pêche.....	77
IV.2.1. La pêche à La Réunion : un développement progressif.....	77
IV.2.2. Les enjeux contemporains de la pêche réunionnaise.....	78
IV.2.3. Le secteur de la pêche à Tahiti.....	80
IV.2.4. Un secteur d'activité au centre de la société tahitienne.....	80
<i>Synthèse</i> .....	82
<b><i>Chapitre 2 : Ondulations conceptuelles et cadre théorique sur l'évolution des interactions entre les sociétés (post)coloniales et le milieu marin.....</i></b>	<b>83</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>83</b>
<b>I. Élaboration du cadrage conceptuel à partir des usages du milieu marin et des préoccupations des sujets de l'étude.....</b>	<b>84</b>
I.1. Multi-usage des milieux marins en contexte insulaire.....	85
I.1.1. La démocratisation des activités nautiques et les enjeux de cohabitation.....	86
I.1.1.1. La pratique du surf dans la littérature scientifique.....	87
I.1.1.2. La pratique de la plongée sous-marine.....	93
I.1.1.3. La pratique du va'a : évolution d'une pratique ancestrale devenue sport national en Polynésie française.....	94
I.1.2. Les activités de pêche et les différentes formes d'usage de la ressource.....	95

I.1.2.1. Les activités de pêche artisanale .....	96
I.1.2.2. La chasse sous-marine .....	100
I.1.2.3. La pêche industrielle .....	102
I.1.3. Les nouveaux usages du milieu marin, et l'exemple du <i>whale watching</i> .....	104
I.3.1.1. L'activité du <i>whale watching</i> à La Réunion .....	105
I.3.1.2. L'activité du <i>whale watching</i> à Tahiti .....	106
I.2. Approche épistémologique des interactions entre les sociétés et le milieu marin en contexte insulaire .....	107
I.2.1. L'insularité comme porte d'entrée pour appréhender les interactions des sociétés avec le milieu naturel .....	108
a) Aux origines de l'insularité réunionnaise .....	110
b) Les racines de l'insularité Tahitienne .....	111
I.2.2. La maritimité mise en regard avec l'insularité .....	112
a) Construction d'une identité maritime réunionnaise.....	113
b) La construction de la maritimité tahitienne : entre tradition océanique et modernité occidentale .....	116
I.2.3. La conflictualité entre les humains dans la littérature .....	118
I.2.4. Les conflits entre les humains ayant pour origine la gestion du milieu naturel	119
I.2.4.1. L'appropriation des espaces naturels à des fins environnementales et le <i>green grabbing</i> .....	120
I.2.4.2. Le phénomène du " <i>Not in my BackYard</i> " (NIMBY) .....	121
I.2.5. États des lieux des conflits entre les humains et la faune.....	122
a) La gestion des interactions entre les humains et les requins à La Réunion .....	123
b) La gestion des interactions entre les humains et les requins à Tahiti .....	124
<b>II. Dialogues interactionnistes en sociétés (post)coloniales : dynamiques et perspectives .....</b>	<b>125</b>
II.1. Interactions et construction des représentations sociales : une approche interactionniste.....	126
II.1.1. Étudier les représentations sociales pour comprendre les comportements .....	127
II.1.2. Étude des mécanismes cognitifs et sociaux à travers la théorie des représentations sociales.....	128
II.1.3. Défis et opportunités liés à la mise en œuvre de la Grounded Theory.....	130
II.2. Appréhender les interactions entre les sociétés et milieu naturel sous l'angle des socio-écosystèmes (SES).....	131
II.2.1. Les notions de biens communs et d'auto-gouvernance des ressources.....	131
II.2.2. La complexité des socio-écosystèmes.....	132
II.2.3. La modélisation participative .....	134
II.2.4. L'acceptation de la science et des outils de gestion du milieu naturel.....	135
II.2.5. Le rāhui comme modèle pour une gestion intégrée des milieux naturels ? .....	137
II.3. Analyse des contextes (post)coloniaux en territoire ultramarin .....	138
II.3.1. La créolisation, le métissage et/ou l'autochtonie : quelles terminologies pour décrire l'imposition de brassages ethnico-culturels dans les territoires ultramarins ?	141
II.3.1.1. Les processus de créolisation dans le contexte réunionnais .....	142
II.3.1.2. Le contexte tahitien et la culture mā'ohi.....	143
II.3.2. Enjeux et questionnements liés à l'appartenance ethnique .....	145

II.3.2.1. La double diaspora africaine comme élément fondateur de l'identité créole réunionnaise .....	146
II.3.2.2. La société tahitienne et la question ethnique mā'ohi.....	147
II.3.3. La dualité culturelle comme indicateur pour appréhender la construction des identités.....	149
II.3.3.1. Construction d'une identité réunionnaise.....	149
II.3.3.1. Construction d'une identité tahitienne.....	150
II.3.4. Des inégalités socio-raciales révélatrices de l'histoire coloniale.....	152
II.3.4.1. Les inégalités sociales à La Réunion.....	153
II.3.4.2. Les inégalités sociales dans le contexte tahitien.....	154
II.3.5. Les processus d'acculturation dans les territoires ultramarins.....	155
II.3.5.1. Le processus d'acculturation à La Réunion.....	156
II.3.5.2. États des lieux sur les situations d'acculturation à Tahiti.....	157
Synthèse.....	159
<b>III. Questions et hypothèses de recherche.....</b>	<b>160</b>
<b><i>Chapitre 3 : Analyse des enjeux liés au recueil de données dans les territoires (post)coloniaux.....</i></b>	<b><i>165</i></b>
<b>Introduction .....</b>	<b>165</b>
<b>I. Les enjeux liés à l'éthique et l'intégrité de la démarche scientifique.....</b>	<b>166</b>
I.1. L'application de la Grounded Theory : une démarche méthodologique ancrée au plus près des préoccupations des populations étudiées.....	167
I.2. Une démarche méthodologique qui s'inscrit dans le courant interactionniste.....	169
I.3. L'intégrité scientifique : enjeux et perspectives.....	170
I.4. Développement de la pensée critique en sciences humaines et sociales.....	174
I.5. Une méthodologie à la recherche d'utilité sociale .....	175
I.5.1. Plus-value sociale de la recherche scientifique .....	176
I.5.2. Questionnements et prérogatives pour une méthodologie éthique.....	177
I.6. La pluridisciplinarité comme ambition pour appréhender la complexité des interactions entre humains et le milieu marin.....	178
I.7. L'enquête qualitative : apports et limites .....	180
I.8. Un échantillonnage ouvert reflet de la complexité des socio-écosystèmes .....	181
I.8.1. Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socioprofessionnelle.....	183
I.8.2. Répartition des sujets de l'étude selon la fonction principale .....	185
I.8.3. Répartition des sujets de l'étude selon l'approche démographique .....	186
I.9. Identifier des solutions envisageables par les sociétés .....	187
I.9.1. Les acteurs de la société civile .....	189
a) Les élus associatifs.....	189
b) Les Scientifiques.....	189
I.9.2. Les acteurs du secteur public.....	190
I.9.3. Les acteurs du secteur privé.....	190
a) Les prestataires touristiques.....	190
b) Les pêcheurs.....	190
c) Les professionnels de la mer.....	191
I.9.4. Les acteurs du grand public .....	191
a) Les pratiquants d'activités nautiques .....	191



b) Les usagers ordinaires.....	191
I.9.5. Les entretiens réalisés à l'île Maurice .....	192
<b>II. La triangulation comme démarche méthodologique pour faire face aux biais de la démarche qualitative.....</b>	<b>192</b>
II.1. L'entretien semi-directif comme outil de recueil de données ethnographiques .....	194
II.1.1. Le protocole d'entretien .....	194
a) Le travail préparatoire et la conception guides des entretiens .....	194
b) La première étape : l'introduction et le consentement.....	195
c) La seconde étape : l'action de mener l'entretien .....	196
d) La troisième étape : respect du cadre et remerciement .....	196
II.1.2. L'analyse qualitative des entretiens semi-directifs .....	197
II.1.3. L'analyse des données qualitatives assistée par ordinateur .....	197
a) Le codage ouvert.....	199
b) Le codage axial .....	199
c) Le codage sélectif .....	200
II.1.4. La soumission des résultats du codage aux acteurs.....	200
II.2. L'observation participante comme outil d'acculturation.....	201
II.2.1. La sociabilité "du bord de route" .....	202
II.2.2. La pratique du football comme vecteur d'intégration sociale.....	203
II.3. Une ethnographie digitale à travers l'analyse de l'océan de données sur les réseaux sociaux.....	205
II.3.1. Enquête sur les réseaux sociaux dans le contexte réunionnais.....	206
II.3.2. Enquête sur les réseaux sociaux dans le contexte tahitiens.....	207
Synthèse.....	208
 <b>Chapitre 4 : Les sociétés insulaires à l'épreuve des enjeux globaux : conflits, défis, résiliences et perspectives d'adaptation.....</b>	<b>209</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>209</b>
<b>I. Exploration socio-anthropologique en sociétés (post)coloniales : entre héritage colonial et dynamiques sociales contemporaines.....</b>	<b>211</b>
I.1. Les dynamiques (post)coloniales : entre héritage et résilience .....	212
I.1.1. Regards croisés sur les sociétés (post)coloniales du XXIème siècle.....	213
a) La société réunionnaise à l'ère (post)coloniale :.....	214
b) La société tahitienne au XXIème siècle.....	215
I.1.2. Constats actualisés sur les dynamiques liées à l'insularité.....	217
a) Des dynamiques insulaires révélatrices de l'identité du territoire réunionnais.....	217
b) Tahiti : des dynamiques insulaires révélatrices de l'héritage colonial .....	219
I.1.3. Les capitaux socioculturels et les inégalités d'accès au milieu marin.....	220
a) Les inégalités sociales à La Réunion : état des lieux actualisé.....	221
b) Les inégalités sociales à Tahiti : état des lieux actualisé .....	222
I.1.4. L'unité culturelle comme trajectoire commune.....	223
a) Le vivre-ensemble réunionnais : mythe ou réalité ? .....	224
b) Tahiti : un ancrage culturel confronté aux enjeux de la transmission.....	226
c) Évolution des référentiels culturels réunionnais .....	229
d) Évolution des référentiels culturels à Tahiti .....	230
I.1.5. Les représentations de l'héritage colonial .....	232

a)	Représentations du contexte (post)colonial réunionnais.....	232
b)	Le contexte (post)colonial tahitien.....	232
I.2.	Évolution de la maritimité dans les sociétés insulaires .....	234
I.2.1.	Comment les usagers définissent-ils leur propre maritimité ? .....	235
a)	Les données recueillies sur la maritimité réunionnaise .....	235
b)	Les données sur la maritimité tahitienne .....	237
I.2.2.	La pratique du surf : entre modernité et mondialisation.....	238
a)	Le surf à La Réunion : un développement ambigu dans un contexte d'interdiction .....	239
b)	Le surf à Tahiti.....	242
I.2.3.	La pêche : une activité au cœur du fonctionnement sociétal insulaire ? .....	245
a)	La pêche à La Réunion .....	245
b)	La pêche à Tahiti.....	247
<b>II.</b>	<b>La dimension politique révélatrice des indicateurs de conflictualité.....</b>	<b>250</b>
II.1.	Le conflit entre les humains et la recherche d'un nouvel équilibre social.....	251
II.1.1.	La croissance démographique comme facteur de situations conflictuelles.....	252
a)	La croissance démographique à La Réunion .....	252
b)	La croissance démographique à Tahiti .....	253
II.1.2.	Les conflits entre usagers de la ressource marine .....	254
a)	Les conflits d'usage liés au milieu marin à La Réunion.....	255
b)	Les conflits d'usage liés au milieu marin à Tahiti .....	256
II.1.3.	Le cas du risque requin à La Réunion .....	258
II.1.4.	Le cas des voiliers en Polynésie française .....	262
II.2.	Les représentations des enjeux sociétaux en contexte insulaire .....	266
II.2.1.	La gestion de la ZEE .....	267
a)	Gestion de la ZEE à La Réunion.....	267
b)	Gestion de la ZEE à Tahiti.....	268
II.3.	Les dynamiques socio-spatiales sur l'interface terre-mer.....	270
II.3.1.	Les dynamiques territoriales : le littoral au centre des enjeux de privatisation.....	271
a)	Le contexte réunionnais et les enjeux de la libération du DPM .....	272
b)	Le contexte tahitien et les enjeux de privatisation du littoral .....	274
<b>III.</b>	<b>La dimension écologique et les enjeux de viabilité d'un milieu marin vulnérable</b>	<b>276</b>
III.1.	Les interactions avec un milieu naturel en évolution .....	276
III.1.1.	Évolution de la vulnérabilité du milieu marin .....	277
a)	Les interactions humains - milieu naturel à La Réunion .....	277
b)	Les enjeux écologiques soulevés par les Tahitiens.....	278
III.1.2.	Le braconnage et les enjeux de préservation des ressources marines.....	280
a)	Le braconnage à La Réunion : la pêche sous-marine comme principal protagoniste .....	280
b)	Le braconnage à Tahiti est-il révélateur de l'adaptation des usagers à la diminution de la biomasse ? .....	282
c)	Les représentations du braconnage : étude de cas avec les usages de la tortue 284	
III.2.	La gouvernance des milieux marins en contexte insulaire .....	286
III.2.1.	Le contrôle social et les enjeux d'appropriation des outils de gestion .....	288

a)	Le contrôle de la ressource et les attentes des populations locales.....	288
b)	La place des femmes dans le processus de gestion de la ressource .....	289
III.2.2.	Les représentations des outils de gestion du milieu marin .....	290
a)	Représentation des outils de gestion de l'environnement à La Réunion.....	291
b)	Représentation des outils de gestion de l'environnement marin à Tahiti.....	294
III.2.3.	Les représentations de la science et des scientifiques.....	297
a)	Représentation des scientifiques à La Réunion : le cas du risque requin .....	298
b)	Représentation des scientifiques et de la science à Tahiti .....	299
<b>IV.</b>	<b>L'industrie du tourisme comme poumon économique des territoires insulaires</b>	
	<b>301</b>	
IV.1.	Le secteur touristique comme révélateur des enjeux liés à la conciliation des enjeux sociaux et écologiques .....	302
IV.1.1.	Les infrastructures touristiques sur le littoral .....	303
a)	Les infrastructures touristiques à La Réunion et le cas de l'usage du DPM....	303
b)	Les infrastructures touristiques sur le littoral tahitien.....	305
IV.1.2.	Un cas d'étude : le <i>whale watching</i> et les enjeux d'acceptation.....	307
a)	Enjeux liés au développement de l'activité <i>whale watching</i> à La Réunion....	307
b)	Le développement de l'activité <i>whale watching</i> à Tahiti .....	308
IV.2.	La pêche comme second pilier économique des sociétés insulaires .....	311
IV.2.1.	La pêche et les économies de subsistance .....	311
a)	L'économie de subsistance réunionnaise.....	312
b)	L'économie de subsistance tahitienne .....	313
IV.2.2.	La pêche industrielle.....	314
a)	La pêche industrielle réunionnaise : un rendez-vous manqué ? .....	314
b)	La pêche industrielle tahitienne et les enjeux de protection de la ZEE .....	316
IV.3.	Enjeux et conséquences économiques de l'isolement insulaire .....	317
IV.3.1.	Dépendance des sociétés insulaires aux importations .....	318
a)	Dépendance de l'économie réunionnaise et enjeux de la départementalisation	318
b)	Dépendance de l'économie tahitienne .....	319
IV.3.2.	Des filières non exploitées ? .....	321
IV.3.3.	Le cas du <i>shark feeding</i> .....	322
a)	Le <i>shark feeding</i> à La Réunion : un non-sujet ? .....	322
b)	Le <i>shark feeding</i> à Tahiti : une opportunité manquée ?.....	323
	Synthèse.....	325
<b>Chapitre 5 : Éléments d'analyse et de discussion pour une gestion intégrée des milieux marins.....</b>		
<b>326</b>		
	<b>Introduction .....</b>	<b>326</b>
<b>I.</b>	<b>Identification des sources de conflits au sein des milieux marins.....</b>	<b>327</b>
I.1.	Entre tradition et modernité : la constante évolution des usages du milieu marin...	329
I.1.1.	Le multi-usage et les enjeux de cohabitation.....	329
I.1.2.	Les enjeux de cohabitation avec la faune et le cas du risque requin à La Réunion	331
	.....	331
a)	Perspectives des politiques de réduction du risque requin.....	332
b)	Les stratégies individuelles de réduction des risques .....	333

c) Vers une numérisation des conflits .....	335
I.1.3. Les enjeux de cohabitation entre humains et le cas de la gestion des voiliers dans les lagons de Tahiti .....	336
a) Impact des voiliers sur les modes de vie dans la commune de Faa'a.....	336
b) Enjeux liés au multi-usage dans le lagon tahitien.....	338
I.2. L'évolution des modes de consommation de la ressource : de l'océan nécessaire à l'océan récréatif.....	338
I.2.1. La question de l'acceptation des usages contemporains du milieu marin.....	339
I.2.2. Des usages traditionnels remis en question ? .....	339
a) Le cas des usages de la tortue .....	340
b) Le cas des usages des requins .....	341
I.3. L'évolution des modes de gestion de la ressource marine.....	343
I.3.1. Le cas de la RNMR à La Réunion.....	343
I.3.2. Le rāhui au cœur des représentations du milieu marin.....	344
<b>II. Les contextes (post)coloniaux : tensions entre inégalités sociales et environnementales.....</b>	<b>346</b>
II.1. Brassage ethnique et culturel et inégalités sociales dans les sociétés (post)coloniales .....	347
II.1.1. Les contextes d'assimilation culturelle .....	347
II.1.2 Les flux migratoires et les processus d'acculturation .....	348
II.1.3. Prolongement de la violence coloniale au sein des sociétés contemporaines ..	350
II.2. Les inégalités environnementales et les enjeux spécifiques de l'insularité .....	352
II.2.1. Injustice environnementale en contexte insulaire .....	352
II.2.2. La viabilité insulaire en question .....	353
II.2.3. Vers un effritement de l'ancrage socio-écologique ?.....	355
II.2.4. Le cas des jeux Olympiques de Teahupo'o.....	356
<b>III. Modélisation d'une gestion intégrée des milieux marins .....</b>	<b>358</b>
III.1. La phase préparatoire et les enjeux liés à l'identification des parties prenantes et des outils de gestion de l'environnement .....	358
III.1.1. Identification des parties prenantes.....	359
III.1.2. Quelle gouvernance pour une gestion participative du milieu marin ? .....	361
III.1.3. L'évaluation de la gouvernance .....	363
III.2. La résolution des conflits et le processus d'acceptation sociale.....	364
III.2.1. Quel référentiel pour gérer les conflits dans les territoires (post)coloniaux ?	364
III.3. Mise en application à travers les objets d'étude que sont le risque requin à La Réunion et la présence des voiliers à Tahiti .....	365
III.3.1. Réflexion pour une gestion intégrée du risque requin à La Réunion.....	366
a) Diagnostic de la situation.....	366
b) Résultats et discussion .....	367
c) Perspectives d'adaptation.....	368
d) Vers une gestion pacifiée des interactions humains-requins .....	368
III.3.2. Réflexions sur la gestion de la présence des voiliers dans le lagon tahitien...370	
a) Diagnostic de la situation.....	370
b) Enjeux liés à une cohabitation non-désirée avec les voiliers.....	371
c) Perspectives d'adaptation.....	373

d) Vers une gestion pacifiée des interactions entre usagers locaux et des plaisanciers .....	374
Synthèse.....	376
<b>Chapitre 6 : Conclusion générale.....</b>	<b>377</b>
<b>I. La mobilisation des sciences intégrées .....</b>	<b>378</b>
I.1. Des questionnements communs liés au paradoxe insulaire .....	379
I.2. Le territoire réunionnais face aux évolutions socio-environnementales.....	381
I.3. Le territoire tahitien face aux enjeux socio-environnementaux .....	382
I.4. Les limites de notre approche.....	384
<b>II. Quels futurs pour les petits territoires insulaires ?.....</b>	<b>386</b>
II.1. Les processus d'acculturation dans les territoires ultramarins .....	387
II.2. Des renouveaux culturels dans les territoires (post)coloniaux ?.....	388
II.3. Les enjeux liés à l'accès au milieu marin .....	390
II.4. Aborder la gestion des ressources comme des projets communs .....	391
II.5. L'insularité comme modèle de résilience pour faire face aux enjeux globaux.....	393
<b>Bibliographie.....</b>	<b>396</b>
<b>Tables des matières .....</b>	<b>419</b>
<b>Table des cartes .....</b>	<b>428</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>429</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>434</b>

## *Table des cartes*

<i>Carte 1 : Part de la population née dans l'Hexagone selon la commune de résidence</i> .....	43
<i>Carte 2 : Part de la population née dans l'Hexagone selon la commune de résidence</i> .....	45
<i>Carte 3 : L'océan indien comme route maritime économique mondiale</i> .....	52
<i>Carte 4 : Représentation de la ZEE de Polynésie française</i> .....	53
<i>Carte 5 : Représentations des réseaux hydrographiques de surface à La Réunion</i> .....	57
<i>Carte 6 : Représentations des réseaux hydrographiques de surface</i> .....	59
<i>Carte 7 : Zones naturelles réglementées à La Réunion</i> .....	62
<i>Carte 8 : Réserve Naturelle Marine de La Réunion</i> .....	64
<i>Carte 9 : Zones de Pêche Réglementées à Tahiti</i> .....	67
<i>Carte 10 : Répartition des sujets de l'étude selon le lieu de l'entretien à La Réunion</i> .....	182
<i>Carte 11 : Répartition des sujets de l'étude selon le lieu de l'entretien à Tahiti</i> .....	182
<i>Carte 12 : Importations civiles en tonnes par pays d'origine en décembre 2022</i> .....	321
<i>Carte 13 : Zones de mouillage dans le lagon des communes de Punaauia et de Faa'a</i> .....	370

## *Table des figures*

<i>Figure 1 : Dates clés de l'évolution de l'industrie touristique à La Réunion</i> .....	70
<i>Figure 2 : Dates clés de l'évolution de l'industrie touristique à Tahiti</i> .....	74
<i>Figure 3 : Répartition des emplois de l'économie bleue par domaine en 2018 à La Réunion</i> .....	79
<i>Figure 4 : Valeur ajoutée par emploi salarié selon le secteur d'activité (en euros) en 2018</i> .....	79
<i>Figure 5 : Évolution de la production selon le type de pêche (en tonnes)</i> .....	81
<i>Figure 6 : Représentation des différents types de pêche selon l'usage des DCP</i> .....	96
<i>Figure 7 : Techniques de pêche pratiquées avec le poti marara</i> .....	100
<i>Figure 8 : Viabilité des socio-écosystèmes</i> .....	133
<i>Figure 9 : Coviabilité socio-écologique</i> .....	133
<i>Figure 10 : Les piliers de l'intégrité de la recherche</i> .....	171
<i>Figure 11 : Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socio-professionnelle à La Réunion</i> .....	184
<i>Figure 12 : Répartition des sujets de l'étude selon la catégorie socioprofessionnelle à Tahiti</i> .....	184
<i>Figure 13 : Répartition des sujets de l'étude selon la fonction à La Réunion</i> .....	185
<i>Figure 14 : Répartition des sujets de l'étude selon la fonction à Tahiti</i> .....	185
<i>Figure 15 : Pyramide des âges de la population enquêtée</i> .....	186
<i>Figure 16 : Répartition par genre de la population enquêtée</i> .....	186
<i>Figure 17 : Triangulation méthodologique</i> .....	193
<i>Figure 18 : Différentes étapes de la phase de codage des données tirées des entretiens</i> .....	198
<i>Figure 19 : Marqueurs communs recueillis via les entretiens semi-directifs</i> .....	210
<i>Figure 20 : nuage de mots sur le risque requin à La Réunion</i> .....	260
<i>Figure 21 : Répartition des espaces maritimes français</i> .....	267
<i>Figure 22 : Représentation conceptuelle des discours des gestionnaires de l'environnement à La Réunion</i> .....	287
<i>Figure 23 : Représentation conceptuelle des discours des gestionnaires de l'environnement à Tahiti</i> .....	287
<i>Figure 24 : Représentations de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR)</i> .....	292
<i>Figure 25 : Représentations du rāhui à Tahiti</i> .....	295
<i>Figure 26 : Représentation du PGEM de Moorea</i> .....	297
<i>Figure 27 : Stratégies de réduction du risque requin dans le contexte réunionnais</i> .....	334
<i>Figure 28 : Représentation de la co-viabilité socio-écologique</i> .....	354
<i>Figure 29 : Représentation de l'altération de l'état de co-viabilité</i> .....	354
<i>Figure 30 et 31 : Dispositifs d'amarrage développés par seafloatech</i> .....	375

## Table des photographies

<i>Photos 1,2 et 3 : graffiti représentant l'unité culturelle (à gauche) et célébrations lors de la Fêt Kaf à St Pierre</i> .....	225
<i>Photos 4, 5, 6 et 7 : Fête de l'orange à Punaauia (photos 4 et 5) et représentation de la troupe vainqueur du Heiva au marae Arahurahu (photos 6 et 7)</i> .....	228
<i>Photos 8 et 9 : Gallodrome à Patates à Durant (à gauche) et au Tampon au cours d'un combat (à droite)</i> .....	229
<i>Photos 10, 11, 12 et 13 : Observations de sessions de surf au spot de Trois Bassins (10), à St Leu (11), au sport de La Jetée à St Pierre (12), dans un contexte d'interdiction (13)</i> .....	241
<i>Photos 14 et 15 : Surfeurs sur le spot de Orofara à Papenoo (photo de gauche) et au spot de Taharuu (à droite)</i> .....	243
<i>Photos 20, 21 et 22 : vedette pour la pêche côtière à St Pierre (à gauche), Canots de pêche motorisé à Ste Rose (au centre) et filet de pêche étendu sur le sol au quartier de Patates à Durant (à droite)</i> ....	247
<i>Photos 23 et 24 : Marina à Papara (à gauche) et pêcheurs nettoyant les poissons à la Pointe vénus à Mahina (à droite)</i> .....	248
<i>Photo 25 : Opposition des résidents aux projets immobiliers à Punaauia</i> .....	253
<i>Photo 26 : Pêcheur ayant subi une morsure de requin dans l'Est</i> .....	261
<i>Photo 27 : Surfeurs au spot de la Jetée à St Pierre</i> .....	261
<i>Photo 28 : Occupation du lagon de Faa'a par les voiliers</i> .....	264
<i>Photo 29 : Occupation du lagon de Punaauia par les voiliers</i> .....	265
<i>Photos 30 et 31 : Travaux sur la plage de St Gilles les bains (à droite) et construction de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) dans le nord de l'île (à gauche)</i> .....	277
<i>Photos 32 et 33 : Ravine des Trois Bassins dans l'ouest</i> .....	278
<i>Photo 34 : DCP dérivant échoué sur une plage à Hao aux Tuamotu</i> .....	279
<i>Photos 35 et 36 : Observations de requins dans le lagon tahitien</i> .....	279
<i>Photos 37 et 38 : Prises suite à des pêches nocturnes illégales au sein de la RNMR</i> .....	282
<i>Photos 39 et 40 : Tortue en convalescence dans un bassin à kelsonia et photos d'une conserve de tortue exposé dans le même musée</i> .....	285
<i>Photo 41 : Débat sur la consommation de viande de tortue</i> .....	285
<i>Photos 42 et 43 : Tensions liées à la gestion du risque requin</i> .....	299
<i>Photos 44 et 45 : Occupation illégale du DPM dans l'Ouest de La Réunion</i> .....	304
<i>Photos 46 et 47 : Déforestation à La Saline-les-bains impactant l'habitat des caméléons</i> .....	305
<i>Photo 52 : Message adressé aux prestataires et personnes qui réalisent du whale watching</i> .....	309
<i>Photo 53 : Parcs à poissons dans le lagon de Huahine</i> .....	314
<i>Photos 54 et 55 : Infrastructures au Port et travaux de la NRL</i> .....	318



<i>Photos 56 et 57 : Va'a entreposés et navire de transports dans le port de Papeete</i> .....	319
<i>Photo 58 : Ancienne passerelle faisant la jonction avec la rive droite de Teahupo'o</i> .....	357

## *Table des tableaux*

<i>Tableau 1 : Évolution du taux d'emploi selon le lieu de naissance</i> .....	34
<i>Tableau 2 : nomenclature des outils de gestion des espaces naturels</i> .....	65
<i>Tableau 3 : Nombre de passagers aériens à La Réunion</i> .....	71
<i>Tableau 4 : Nombre de passagers aériens à Tahiti</i> .....	74
<i>Tableau 5 : Objectifs de la recherche</i> .....	161
<i>Tableau 6 : Plan détaillé des sujets des entretiens semi-directifs</i> .....	188
<i>Tableau 7 : Marqueurs "contextes (post)coloniaux"</i> .....	212
<i>Tableau 8 : Représentations du contexte (post)colonial réunionnais</i> .....	214
<i>Tableau 9 : Représentations du contexte (post)colonial à Tahiti</i> .....	215
<i>Tableau 10 : Marqueurs "Insularité réunionnaise"</i> .....	217
<i>Tableau 11 : Verbatims sur la dichotomie Est-Ouest à La Réunion</i> .....	218
<i>Tableau 12 : Représentations des dynamiques insulaires à Tahiti</i> .....	219
<i>Tableau 13 : Discours sur les inégalités sociales à La Réunion</i> .....	221
<i>Tableau 14 : Discours sur les inégalités sociales à Tahiti</i> .....	223
<i>Tableau 15 : Discours sur l'unité culturelle à La Réunion</i> .....	224
<i>Tableau 16 : Marqueurs "unité culturelle" à Tahiti</i> .....	226
<i>Tableau 17 : Discours sur l'unité culturelle à Tahiti</i> .....	227
<i>Tableau 18 : Verbatims associés à l'évolution des référentiels culturels à La Réunion</i> .....	230
<i>Tableau 19 : verbatims liés à l'évolution des référentiels culturels à Tahiti</i> .....	231
<i>Tableau 20 : Verbatims sur l'héritage colonial à La Réunion</i> .....	232
<i>Tableau 21 : Discours sur les conséquences du CEP à Tahiti</i> .....	233
<i>Tableau 22 : Marqueurs de la "maritimité"</i> .....	234
<i>Tableau 23 : Verbatims sur la maritime réunionnaise</i> .....	235
<i>Tableau 24 : Discours sur la maritime à Tahiti</i> .....	237
<i>Tableau 25 : Marqueurs "activités nautiques"</i> .....	239
<i>Tableau 26 : Discours sur le surf à La Réunion</i> .....	240
<i>Tableau 27 : Discours sur le surf à Tahiti</i> .....	242
<i>Tableau 28 : Discours sur la pêche à La Réunion</i> .....	245
<i>Tableau 29 : Discours sur la pêche à Tahiti</i> .....	248
<i>Tableau 30 : Marqueurs "conflits entre humains"</i> .....	251

<i>Tableau 31 : Discours sur la croissance démographique à La Réunion</i> .....	252
<i>Tableau 32 : Discours sur la croissance démographique à Tahiti</i> .....	254
<i>Tableau 33 : Discours sur les conflits d’usage à La Réunion</i> .....	255
<i>Tableau 34 : Discours sur les conflits d’usage</i> .....	256
<i>Tableau 35 : Marqueurs “risque requin” à La Réunion</i> .....	259
<i>Tableau 36 : Discours sur le risque requin à La Réunion</i> .....	260
<i>Tableau 37 : Discours sur la problématique des voiliers à Tahiti</i> .....	263
<i>Tableau 38 : Marqueurs “enjeux sociétaux”</i> .....	266
<i>Tableau 39 : Discours sur la gestion de la ZEE à La Réunion</i> .....	268
<i>Tableau 40 : Discours sur la gestion de la ZEE à Tahiti</i> .....	269
<i>Tableau 41 : Marqueurs “dynamiques socio-spatiales”</i> .....	271
<i>Tableau 42 : Discours sur la privatisation du littoral à La Réunion</i> .....	272
<i>Tableau 43 : Discours sur la privatisation du littoral à Tahiti</i> .....	275
<i>Tableau 44 : Marqueurs “conflits humains-milieu naturel”</i> .....	276
<i>Tableau 45 : Discours sur le braconnage à La Réunion</i> .....	281
<i>Tableau 46 : Discours sur le braconnage à Tahiti</i> .....	282
<i>Tableau 47 : Discours sur le contrôle social à La Réunion</i> .....	288
<i>Tableau 48 : Discours sur le contrôle social à Tahiti</i> .....	289
<i>Tableau 49 : Marqueurs “Gouvernance du milieu naturel”</i> .....	290
<i>Tableau 50 : Discours sur les outils de gestion de l’environnement à La Réunion</i> .....	291
<i>Tableau 51 : Opinions contrastées sur la RNMR</i> .....	293
<i>Tableau 52 : Marqueurs “outils de gestion du milieu marin” à Tahiti</i> .....	294
<i>Tableau 53 : Discours sur les outils de gestion de l’environnement à Tahiti</i> .....	294
<i>Tableau 54 : Exemples d’opinions contrastées sur le rāhui</i> .....	296
<i>Tableau 55 : Exemples d’opinions défavorables sur le PGEM</i> .....	296
<i>Tableau 56 : Représentation des scientifiques dans le cadre du risque requin</i> .....	298
<i>Tableau 57 : Discours sur la DIREN</i> .....	299
<i>Tableau 58 : Discours sur les scientifiques</i> .....	300
<i>Tableau 59 : Marqueurs “économie touristique”</i> .....	302
<i>Tableau 60 : Discours sur le whale watching à La Réunion</i> .....	308
<i>Tableau 61 : Discours sur le whale watching à Tahiti</i> .....	309
<i>Tableau 62 : Marqueurs économies insulaires</i> .....	311
<i>Tableau 63 : Citations sur l’économie de subsistance à La Réunion</i> .....	312
<i>Tableau 64 : Citations sur l’économie de subsistance à Tahiti</i> .....	313
<i>Tableau 65 : Verbatims sur la pêche industrielle à La Réunion</i> .....	315
<i>Tableau 66 : Verbatims sur la pêche industrielle à Tahiti</i> .....	316
<i>Tableau 67 : Verbatims sur les conséquences de l’isolement insulaire à La Réunion</i> .....	319

<i>Tableau 68 : Citations sur l'isolement insulaire à Tahiti</i> .....	320
<i>Tableau 69: verbatims sur le shark feeding à La Réunion</i> .....	323
<i>Tableau 70 : Citations sur le shark feeding à Tahiti</i> .....	324
<i>Tableau 71 : Les objets conflictuels au sein des milieux marins</i> .....	328
<i>Tableau 72 : Exemples d'outils participatifs de gestion des conflits humains-non-humains</i> .....	330
<i>Tableau 73 : Exemples d'outils participatifs de gestion des interactions humains-requins</i> .....	332
<i>Tableau 74 : Matrice de l'UICN des aires protégées</i> .....	362
<i>Tableau 75 : Typologie des aires protégées de l'UICN les plus appropriées</i> .....	363
<i>Tableau 76 : Modèle pour une gestion participative du risque requin à La Réunion</i> .....	369

## *Annexes*

<i>Annexe 1 : Grille d'entretien à La Réunion</i> .....	435
<i>Annexe 2 : Grille d'entretien à Tahiti</i> .....	436
<i>Annexe 3 : Corpus des entretiens semi-directifs</i> .....	438
<i>Annexe 4 : Observations participantes et non-participantes réalisées à La Réunion</i> .....	445
<i>Annexe 5 : Observations participantes et non-participantes réalisées à Tahiti</i> .....	447
<i>Annexe 6 : Tableau des réseaux sociaux en lien avec le risque requin à La Réunion</i> .....	449
<i>Annexe 7 : Tableau des réseaux sociaux à Tahiti</i> .....	451
<i>Annexe 8 : Retranscription des entretiens à La Réunion</i> .....	453
<i>Annexe 9 : Retranscription des entretiens à Tahiti</i> .....	453

*Annexe 1 : Grille d'entretien à La Réunion*

Dimensions	Indicateurs	Questions principales	Questions secondaires
Socio-anthropologique	Autochtonie	Pouvez-vous me raconter l'histoire de vos ancêtres sur ce territoire ? <i>Ou peu raconte amoin zistoïr out zancêt ?</i>	
	Catégorie socio-professionnelle	Quel est votre parcours personnel ? <i>C'est kwé out parkour ?</i>	Quels métiers exerçaient vos parents ? <i>C'est kwé travay out maman, out papa ?</i> Depuis combien de temps vivez-vous ici ? <i>Depuis combien de temps ou viv ici ?</i> Comment vous êtes-vous installés dans la région ? <i>Quel région ou lé ? ou néna ?</i>
Écologique	Insularité Maritimité	Comment êtes-vous venu à avoir un lien/travailler avec l'océan ? <i>C'est kwé out lien avec la mer ?</i> Dans votre famille, est-ce qu'il y avait des personnes qui vivaient de la mer ? <i>Dan out famill kit viv de la pêche ?</i> Quelles relations entretenez-vous avec l'océan ? <i>Quel relation ou néna avec la mer ?</i>	Comment décririez-vous la relation que les Réunionnais entretiennent avec l'océan ? <i>Kel genre relation créole nena avec la mer ?</i>
	Coviabilité socio-écologique	Est-ce que vous avez observé des évolutions de l'environnement marin ? <i>Eske l'environnement marin lé évolué la réunion ?</i>	Les usages humains ont-ils évolués également ? Nombre d'usagers ? <i>Eske demoune la évolué ?</i> Les techniques de pêche ont-elles évolué ? <i>Eske teknik la pêche la évolué ?</i> Le nombre de pêcheur sous-marin ?
Politique	Conflits d'usages Outils de gestion Typologie des acteurs	Avez-vous déjà observé des conflits entre les usagers de l'espace marin ? <i>Eske n'a conflit entre le peuple et espace marin ?</i>	Que pensez-vous des outils de gestion environnementale ? <i>Kossa ou pense band outils pougéré l'environnement ?</i> Que pensez-vous des autres acteurs ? <i>Kossa ou pense de band zakteur ?</i>
Économique	Représentation du tourisme	Que pensez-vous du développement du secteur touristique ? <i>Kossa ou pense pou développement sekteur touristique ?</i>	
Représentation de la faune	Représentation des requins/tortues Culture du risque	Quel est votre ressenti face au risque de présence de requin dans les eaux réunionnaises ? <i>Kossa out i pens du requin na la mer ?</i>	Que penses-tu du fait de pêcher/consommer des tortues ?

Annexe 2 : Grille d'entretien à Tahiti

Dimension	Indicateurs	Questions principales	Questions secondaires
Socio-anthropologique	Autochtonie	Peux-tu me raconter ton histoire sur ce territoire ? 'A fa'a'ite mai na i tō 'oe parau, te tahi 'ā'amu iti i ni'a i teie fenua.  L'histoire de ta famille, de tes tupuna ? Te parau o te 'utuāfare, te feti'i, tō'oe mau tupuna.	Depuis combien de temps vis-tu ici ? I te hea taime 'oe i ora mai ai i teie vāhi? A fea matahiti 'oe a ora mai ai i 'ō nei?  Comment est-ce que tu t'es installé à Tahiti ? E mea nā hea 'oe i te haerera'a mai?
	Catégorie socio-professionnelle	Quel est ton parcours personnel ? I hea 'oe i ha'api'i ai?te fare ha'api'ira'a?  Quels métiers exerçaient tes parents ? E aha te tōro'a a tō'oe mau metua?	Quels métiers exerçaient tes ancêtres ? E aha te tōro'a a tō'oe mau metua? E aha te 'ohipa o tā tō 'oe mau tupuna i rave, i amo?
Politique	Conflits d'usages  Gouvernance  Typologie des acteurs	Est-ce que tu as déjà eu l'occasion d'observer des conflits ? des autres acteurs ? 'Ua 'ite mata ānei 'oe i te tahi mau fifi? 'Ua fa'aro'o ānei 'oe i te tahi mau fifi?  Que penses-tu des voiliers/plaisanciers à Faa'a et Punaauia ? E aha tō 'oe mana'o i ni'a i te ta'ata e noho nei i ni'a i te mau pahī? Pahī tau'ati, pahī tā'ie? I Fa'aa, i mua i te taura'a manureva? I Punaauia?	Que penses-tu des outils de gestion environnementale ? E aha tō 'oe mana'o i ni'a i te mau 'ohipa i fērurihia, i ravehia nō te ha'amaita'i i te parau o te fenua, te arutaimareva, te heipuni?  Le PGEM ? Le Rāhui ?  Te PGEM? Te rāhui?
Écologique	Insularité  Maritimité	Comment es-tu venu à travailler avec l'océan ? Nō te aha 'oe i rave i te tahi tōro'a/ 'ohipa -piri i te moana/miti 'aore ra e rave i te 'ohipa i roto i te miti/moana?  Est-ce que dans ta famille il y avait des gens qui vivaient de la mer ? I roto i tō 'oe feti'i, tē vai ra ānei te ta'ata i ora 'e te mau 'ī o te moana?  Est-ce que tu peux décrire la relation que les polynésiens entretiennent avec l'océan ? Es-ce que tu perçois une évolution de cette relation ? 'A fa'a'ite mai na i te tā'amura'a o te mā'ohi e te moana. Tē vai ra ānei te tahi tauira'a?	Peux-tu décrire maintenant la relation que tu as avec l'océan ? 'arauru Moana ? ta'atuma ? Quel usage ? 'A fa'a'ite mai na i te ta'amura'a e vai ra i rotopu ia 'oe 'e te moana.  E aha te mau 'ohipa tā 'oe e rave nei?

	Coviabilité socio-écologique	Comment est-ce que tu perçois l'évolution de l'environnement marin ? 'A hōro'a mai i tō 'oe mana'o i ni'a i te nu'ura'a / te mau tuira'a o te 'ī o te moana.	<p>Les usages des humains ont-ils évolués ? 'Ua tauī ānei te mau ravera'a a te ta'ata?</p> <p>Pêche : Tai'a ? Pupuhi ? Ta Upea ? Ta'iaipo ?</p> <p>Le nombre d'utilisateurs ? E hia ta'ata?</p> <p>Le nombre de pêcheurs ? De pêcheur sous-marin ? DCP ? Te rahira'a o te ta'ata tautai? Tautai na raro?</p> <p>De surfeur ? De plongeur sous-marin ? Te ta'ata hōrue/fa'ahē'e. Te ta'ata hōpu nā raro ?</p>
Économique	Représentation du tourisme	Que pensez-vous du développement du secteur touristique ? E aha tō 'oe mana'o i ni'a i te parau o te fāri'ira'a rātere?	
Représentation de la faune	Représentation des requins/tortues Culture du risque	<p>Quel est ton ressenti face au risque généré par l'océan ? E aha tō 'oe mana'o i ni'a i te mau fifi e tupu mai roto mai i te moana?</p> <p>Le risque lié à la présence de requin dans les eaux polynésiennes ? Te fifi o te ma'o i roto i te moana?</p>	<p>Que penses-tu du fait de pêcher/consommer des tortues ?</p> <p>E aha tō 'oe mana'o i ni'a i te hopura'a honu? Harura'a honu? Tautai honu?</p>

### Annexe 3 : Corpus des entretiens semi-directifs

Les personnes nées sur les îles de La Réunion et de Tahiti sont majoritairement venues au monde dans les hôpitaux de Saint-Denis et du Taone à Pirae. Ainsi, dans la mesure du possible, il nous a semblé plus approprié de mentionner les lieux où ces personnes ont grandi lorsque nous disposions de cette information.

#### Sujets appartenant au sous-groupe “scientifique” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
MICK	50	ST DENIS	FRANCE
MANUEL	45	ST DENIS	ST PIERRE
MIKA	50	ST DENIS	FRANCE
JANO	35	ST PAUL	ST DENIS
BERNARD	70	RAVINE DES CABRIS	FRANCE
FABIENNE	35	RAVINE DES CABRIS	ST DENIS
NASH	60	ST DENIS	SUISSE

#### Sujets appartenant au sous-groupe “scientifique” à Tahiti

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
JP	50	VISIO	FRANCE
ARIHHAU	50	PAPEETE	PAPEETE
MANA	50	PUNAAUIA	FRANCE
JIM	30	PUNAAUIA	FRANCE
MAHE	45	PUNAAUIA	TAHITI
TIM	40	PUNAAUIA	FRANCE



Sujets appartenant au sous-groupe “élu associatif” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
TAO	40	ST LEU	GUYANNE
MARTIN	65	ST PIERRE	ALGÉRIE
BILLY	50	ST PAUL	ST PAUL
GAEL	40	LES AVIRONS	HEXAGONE
MAEL	60	HERMITAGE	ST DENIS
LUCIA	50	LA SALINE	LA SALINE

Sujets appartenant au sous-groupe “élu associatif” à Tahiti

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
RÉUNION		FAA'A	TAHITI
PATATIA	60	PUNAAUIA	PUNAAUIA
TAMATOA	40	FAA'A	PAPEETE
JEANNE	40	PAPEETE	PAPEETE
HEIATA	60	TEAHUPOO	TAHITI-ITI
MIKA	60	PUNAAUIA	SUISSE
TUA	35	PAPEETE	TARAVAO

Sujets appartenant au sous-groupe “gestionnaire de l’environnement” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
JEAN	50	LE PORT	ÉTANG SALÉ
GÉGÉ	60	ST LEU	MADAGASCAR
ANNA	35	LA SALINE	FRANCE
FREDO	40	LA SALINE	ST JOSEPH
CARL	40	LA SALINE	AVIRONS LES BAS
MINA	40	HERMITAGE	LA RÉUNION

Sujets appartenant au sous-groupe “gestionnaire de l’environnement” à Tahiti

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
ANNE	50	PAPEETE	FRANCE
ORO	40	PAPEETE	PAPEETE
LINDA	40	PAPEETE	PAPEETE
TOAREINUI	60	VISIO	PAPEETE
CÉLINE	55	PAPEETE	FRANCE
PEDRO	40	PAPEETE	FRANCE

Sujets appartenant au sous-groupe “prestataire touristique” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
TAO	40	ST LEU	GUYANNE
GASTON	50	HERMITAGE	FRANCE

Sujets appartenant au sous-groupe “prestataire touristique” à Tahiti (et dans les îles)

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
FRED	60	BORA BORA	FRANCE
VAIMITI	60	ANA'A	PAPEETE
JOHN	30	MATAIVA	RANGIROA
GÉGÉ	55	TAUTIRA	TARAVAO

Sujets appartenant au sous-groupe “pêcheur” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
JOE	55	ST LEU	ST PIERRE
DAN	35	ST LEU	FRANCE
HENRY	45	HERMITAGE	FRANCE
RODOLPHE	50	RAVINE DES CABRIS	FRANCE
YVES	80	ST GILLES	ALGÉRIE
DENIS	60	ST DENIS	ST DENIS
JIMMY	50	ANSE DES CASCADES	LA RÉUNION

Sujets appartenant au sous-groupe “pêcheur” à Tahiti

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
JOE	60	PAPARA	TAHITI
TAAROA	45	PAPEETE	PAPEETE
RAIMANA	55	MAHINA	PAPEETE
TINO	55	PAPEETE	PAPEETE
TEO	60	PAPEETE	PAPEETE
MIHIVEI	35	ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE	TARAVAO

Sujets appartenant au sous-groupe “professionnel du milieu marin” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
BENOIT	50	ST GILLES	FRANCE
SANDRINE	45	ST GILLES	FRANCE
VAL	30	ST PIERRE	ST LOUIS
PATRICK	50	ÉTANG SALÉ	ÉTANG SALÉ
RENÉ	40	LE PORT	FRANCE

Sujets appartenant au sous-groupe “professionnel du milieu marin” à Tahiti (et dans les îles)

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
ENOHA	30	MOOREA	TAHITI
AITO	35	TAUTIRA	TAUTIRA
TIARE	40	TAUTIRA	TAUTIRA
MARC	35	PUNAAUIA	FRANCE
ERIC	45	PUNAAUIA	TAHITI

Sujets appartenant au sous-groupe “pratiquant activité nautique” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
DAVID	30	ST PIERRE	LE PORT
THOMAS	30	ST PIERRE	FRANCE
JO	35	RAVINE DES CABRIS	ST PIERRE
PEDRO	45	RAVINE DES CABRIS	FRANCE
DIEGO	55	ST LEU	GRAND BOIS
LEA	40	ETANG SALÉ	ST DENIS
GEF	50	ST LEU	LA RÉUNION

Sujets appartenant au sous-groupe “pratiquant activité nautique” à Tahiti

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
TOM	40	MOOREA	TAHITI
DANIEL	40	PAPEETE	PAPEETE
MANAHAU	25	PUNAAUIA	PAPEETE
MAHANA	25	PAPEETE	VISIO
MICHEL	30	PUNAAUIA	PAPEETE
KANAVAI	35	PUNAAUIA	PAPEETE

Sujets appartenant au sous-groupe “usager ordinaire” à La Réunion

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
DIMITRI	40	ST PIERRE	ST LOUIS
LOLA	55	ST LEU	ST LEU
MAX	50	SAINT PIERRE	ST PIERRE
FRED	65	ST PAUL	TAMPON
DAMIAN	45	GRAND ÉTANG	GRAND ÉTANG
DODO	50	ST DENIS	FRANCE
MR PIMENT	35	ST LOUIS	ST LOUIS
GU	45	ST LOUIS	ST LOUIS
ERWAN	65	ÉTANG SALÉ	VIETNAM
JUNA	45	FRANCE	LA RÉUNION

Sujets appartenant au sous-groupe “usager ordinaire” à Tahiti (et dans les îles)

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
TAMA	50	HITIA'A	PAPEETE
HENRY	50	MATAIVA	RAIATEA
PR	55	PAPEETE	TAHITI
METUA	70	PAPEETE	MOOREA
GEORGES	60	PAPEETE	TAHITI
RENÉ	60	PUNAAUIA	TAHITI
TEVA	50	TEAHUPO'O	TAHITI-ITI
MANEA	55	ARUE	TAHITI
VAHEANA	50	VISIO	PIRAE
VARUA	55	PIRAE	RURUTU

Sujets appartenant au sous-groupe “île Maurice”

NOM (ANONYME)	TRANCHE ÂGE	LIEU ENTRETIEN	LIEU D'ORIGINE
PIT	40	GRAND GAUBE	MAURICE
ROM	50	MAURICE	MAURICE
FRAN	20	MAURICE	TAMARIN
GREG	50	TAMARIN	DAKAR
LEO	60	TAMARIN	MAURICE

***Annexe 4 : Observations participantes et non-participantes réalisées à La Réunion***

<b><i>Lieux des observations</i></b>	<b><i>Dates/Durées</i></b>	<b><i>Objets des observations</i></b>	<b><i>Thèmes</i></b>	<b><i>Enseignements tirés des observations</i></b>
Étang Salé Les Bains	Entre décembre 2017 et mars 2019 (trois fois par semaine)	Usage du milieu marin par les citoyens	Respect ou non de l'arrêté préfectoral	Une dizaine de surfeurs est régulièrement à l'eau avant l'ouverture du poste de surveillance lorsque les vagues sont bonnes. Ils sont ensuite évacués par la gendarmerie qui a été alertée par les surveillants de baignade. Une partie des citoyens ne respecte pas non plus l'arrêté préfectoral puisqu'il est régulièrement observé des usages (surf, bodyboard, skimboard, baignade) en dehors de la zone autorisée. Ces usages sont notamment observés après la fermeture du poste de surveillance. La zone de baignade autorisée est constituée par un filet de protection fixé de façon permanente. Cette zone est ouverte la majorité du temps (sauf en cas de forte houle).
Plage de St Pierre et spot de surf de La jetée	Entre janvier 2018 et décembre 2018	Usage de l'océan par les citoyens	Personnes respectant ou non l'arrêté préfectoral et autres usages	Dès que les conditions le permettent, le spot de la jetée est fréquenté toute l'année par une dizaine de surfeurs. Aucune interpellation directement observée par la gendarmerie. Dans le lagon, les usages sont divers (natation, paddle, snorkeling). À noter que la pratique du kitesurf se démocratise avec des pratiquants de plus en plus nombreux et de plus en plus réguliers.
Quartier de Terre Sainte		Mode de vie des pêcheurs professionnels	Évolution des usages dans le quartier	Observation de l'évolution d'un quartier de pêcheurs. Observation d'une socialisation du bord de route avec des lieux de rencontre le long du littoral où se rassemblent les pêcheurs et/ou les locaux.
Plage de Trois Bassins	Mars 2019	Usages de l'océan par les pratiquants d'activités nautiques	Personnes ne respectant pas l'arrêté préfectoral	Le spot de surf le plus fréquenté tout au long de cette période d'interdiction. Dès que les conditions le permettent, une dizaine (parfois une vingtaine) de surfeurs et de bodyboardeurs sont à l'eau. Il est parfois observé des parents avec leur enfant ou des débutants puisque ce spot se prête à l'apprentissage des water-based activities.
Plage de St Leu				
Littoral de St Louis	Novembre 2018	Gestion des eaux usées, pratiques agricoles et écoulement des eaux	Usages spécifiques du littoral par les citoyens et les pêcheurs auprès de l'embouchure de la rivière	Les plages de St Louis sont plutôt fréquentées par les pêcheurs. La station d'épuration a considérablement impacté l'écosystème avec notamment des rejets d'eaux traitées observés à plusieurs endroits. L'embouchure de la rivière est un lieu connu pour la pêche des requins.
La Saline Les Bains	Entre décembre 2018 et mai 2020	Usages du lagon et de l'océan par les citoyens	Usages du littoral par les citoyens et les interactions spécifiques avec la RNMR	La plage de la Saline est l'une des plus fréquentées de l'île avec son lagon protecteur. De nombreuses familles se retrouvent à l'ombre des filaos mais toutes ne profitent pas du lagon. C'est également un lieu qui cristallise les tensions avec la présence de la RNMR où les locaux ont été dégradés (graffiti observé) et l'occupation illégale du DPM par les paillotes.

St Gilles	Entre décembre 2018 et mai 2020	Usage de l'océan par les citoyens et services touristiques	Fonctionnement des "vigies" à la plage des Brisants et les usagers marins qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral	L'arrêté préfectoral est globalement respecté dans l'ouest avec peu d'infractions observées lors des différentes missions réalisées. Deux zones de baignades sont recensées sur la plage de Boucan dont un bassin (souvent impropre) et une zone constituée par un filet installé quotidiennement par les maîtres nageurs selon les conditions. À St Gilles la baignade est autorisée au sein d'une zone protégée par un filet (peu de jours d'ouverture sur la durée de l'observation). À la plage des Brisants, le dispositif "vigies requins renforcé" permet la pratique pour des pratiquants licenciés qui signent un contrat moral qui stipule de ne pas surfer en dehors du dispositif. Lors des observations, le nombre de pratiquants est d'une petite dizaine de personnes par créneau.
Plage de Boucan Canot				
Quartier de Patate à Durand (St Denis)		Mode de vie des pêcheurs professionnels	Évolution des usages dans un quartier de pêcheurs	L'un des premiers quartiers de pêcheurs réunionnais. À l'heure actuelle les filets de pêche et les bouées sont posés sur les trottoirs et dans les cages d'escalier. Des discussions informelles avec les habitants permettent de concevoir l'évolution du peuplement et des usages au sein du quartier avec des pêcheurs professionnels qui se comptent désormais sur les doigts d'une main.
Littoral sud (de Saint Pierre à Sainte Rose)		Usages de l'océan par les citoyens	Les usages du littoral par les citoyens et les usages spécifiques des pêcheurs	Entre plages désertes, cascades et coulées de lave, la "côte sauvage" s'étend de Saint-Pierre à Sainte-Rose. Moins propices aux usages de l'océan, on y recense tout de même plusieurs ports de pêche. Des bassins comme ceux de Manapany ou de Grand Anse permettent des baignades "sécurisées" pour les nouvelles générations.
Littoral Est (de Sainte Rose à Sainte Marie)	Historiquement peuplée par les descendants des engagés Indiens, la côte "au vent" est peuplée de temples tamouls. Avec un littoral sauvage et pas de lagon, la densité d'usagers de l'océan est bien moindre que sur la côte ouest même si des pêcheurs sont régulièrement observés.			





*Annexe 5 : Observations participantes et non-participantes réalisées à Tahiti*

Lieux des observations	Dates/Durées	Objets des observations	Thèmes	Enseignements tirés des observations
Quartier Bel Air (Punaauia)	Entre décembre 2019 et juillet 2020 (trois fois par semaine)	Immersion dans un quartier tahitien - pratique du football  Projets de développement touristique	Rapports sociaux société tahitienne	L'un des lieux qui va me permettre de passer du temps avec des tahitiens (3 sessions de football par semaine), dont certains d'entre eux deviendront des amis. Observer la vérité sur le terrain est une ambition qui demande de côtoyer des locaux, et d'interagir avec eux régulièrement. Ces interactions quotidiennes sur plusieurs mois me permettent de comprendre aussi bien les coutumes de ce groupe, le vocabulaire de la vie de tous les jours (français local, reo maohi), les représentations des farani, etc. Ces échanges réguliers m'ont permis de m'imprégner des enjeux locaux liés à la coexistence de modèles culturels (polynésien et occidental). Ce lieu va faire l'objet de projets d'aménagement et j'assiste d'ailleurs à une réunion entre des responsables associatifs et des représentants de la Commune concernant le déplacement des va'a dans un autre lieu pour cause de projets d'aménagement du littoral.
Quartier de résidence (Punaauia)  Lieux d'observations : Passe de nordhoff, plage de l'école 2+2, vague 'la grosse' etc.	Entre janvier 2020 et juillet 2021	Brassage ethnique et culturel dans la société tahitienne  - Usages du milieu marin	Fonctionnement société tahitienne	Mes échanges réguliers avec la communauté locale me permettent de mesurer à quel point la société tahitienne est caractérisée par son brassage ethnique, processus accéléré depuis l'instauration du CEP en 1964. Le métissage est ambigu : s'il apporte une richesse culturelle aux populations marquées par ce processus, le métissage peut également être associé à une évolution (voir un effritement ?) des modèles culturels ancestraux. Si les pratiques telles que la pêche ou la chasse au cochon sauvage restent des activités transmises et donc répandues sur Tahiti, le mode de vie mā'ohi semblerait bien condamné à reculer face au mode de vie occidental. Un jour, un groupe d'hommes m'invite à boire une hinano à <i>tatei</i> (bord de mer). Un homme assis à mes côtés raconte la vingtaine d'années passées au CEP de Moruroa pour une pension de 30 000 FCFP par mois alors qu'il a le "dos bousillé". Comment pourrions nous aborder les usages du milieu marin sans commencer par la pratique du va'a ? Les pratiquants du sport préféré des polynésiens sont observés tous les jours de l'année.
Quartier de la pointe des pêcheurs (Punaauia)	Entre janvier 2020 et juillet 2021	Fonctionnement d'un quartier tahitien  - Usages du milieu marin	Multi-usages du milieu marin	Je réalise plusieurs sessions de surf au spot de reef de Sapinus. La pratique du surf sur le reef demande une bonne connaissance du milieu et des risques associés. Plusieurs tensions vont prendre place sur ce lieu au fil des mois, notamment liés au multi-usage. Surfeurs, prestataires touristiques (plongée sous-marine, whale watching, jet skis), pêcheurs, interagissent fréquemment au sein de ce milieu naturel vulnérable. Les conflits concernent particulièrement les surfeurs locaux et étrangers ainsi que les surfeurs locaux et les prestataires de service touristique. Nous pouvons observer une forme de dualité culturelle dans ce quartier avec une communauté de résidents qui luttent avec conviction et organisation (association), contre toutes les formes d'occidentalisation. Certaines activités comme le whale watching sont très mal perçues par cette communauté.
Taapuna (Punaauia)	Entre janvier 2020 et juillet 2021	Usages de l'océan par les pratiquants d'activités nautiques	Multi-usage et échanges réticulaires	Le spot de Taapuna est l'un des lieux les plus fréquentés par les usagers marins : jet skis, bateaux de pêcheur, surfeurs, prestataires de plongée sous-marine et pirogues festives, sont autant d'acteurs qui partagent cet espace lagunaire. Au sein de la communauté des surfeurs, ce spot est considéré comme le plus fréquenté : "c'est la Chine là-bas", "les locaux ont perdu leur spot", etc. De manière générale, nous avons remarqué que la pratique du surf est régulièrement mise en avant chez mes interlocuteurs. Cette

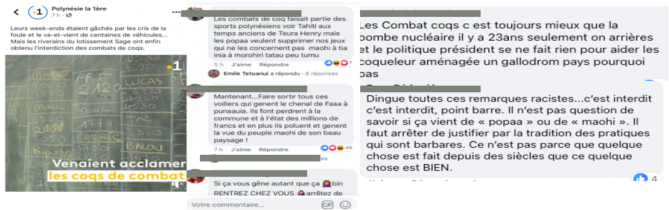
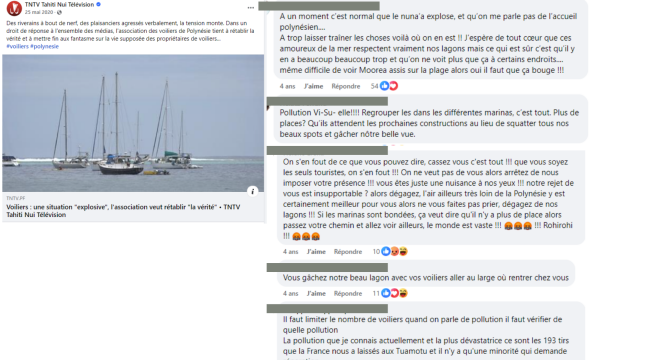
				revendication est alors associée à la bonne santé, à la connaissance du milieu naturel ou encore à la maîtrise des éléments marins.
Quartier Hotuarea (Faa'a)		Modes de vie - Évolution du paysage	Village bordé par la piste de l'aéroport international	Hotuarea à Faa'a était un quartier dans lequel j'ai eu l'opportunité de faire plusieurs observations à titre professionnel et personnel. Les personnes qui y vivaient ont été contraintes de quitter leur lieu de vie (programme de résorption de l'habitat insalubre). J'y ai découvert les jeux d'argents (Kikiri, paris) et les tournois de pétanque, dans un accueil chaleureux et ce malgré le fait qu'on me fait remarquer que je suis le seul étranger a y venir.
Fenua aihere (Tahiti-iti)		Mode de vie au fenua aihere - Lien avec le milieu marin	Économie de subsistance	Deux séjours passés au Fenua aihere me permettent d'appréhender ce territoire conservé de Tahiti Iti. Les habitants avec lesquels j'ai eu l'opportunité d'échanger revendiquent avec fierté leur mode de vie, qu'ils opposent avec celui de Papeete. D'ailleurs, si certains ont été amenés à y travailler, ils évitent maintenant la capitale car s'y sentent "oppressés". Au fenua aihere, les résidents se déplacent en bateau car il n'y pas de route. On y vit de la pêche majoritairement même si de nombreux locaux cultivent un faapu. Ce mode de vie se rapproche de celui que nous avons pu observer dans les îles.
Plage du taharuu et une petite marina (Papara)		Usages du milieu marin - Privatisation du littoral	Multi-usages du milieu marin	Le spot de "taharuu" (du nom de la rivière) est l'un des spots de surf les plus fréquentés de l'île puisque les vagues se forment sur un des seuls beachbreak de la côte ouest ce qui en fait un lieu de pratique accessible à tous les niveaux. Des altercations entre pratiquants font régulièrement la toile sur les pages facebook dédiées à la pratique du surf et la croissance du nombre de pratiquants est un aspect souvent mis en avant. Le long de la route de la côte Ouest, des chemins de pêcheurs sont dorénavant privatisés. À l'inverse d'où je vis, où l'accès est resté public. L'accès pour aller à tatei (bord de mer) comme on dit ici, est alors parfois fréquenté par les jeunes, et moins jeunes, du quartier, qui s'y retrouvent le weekend pour faire la fête. Arrêt à une marina pour discuter avec les pêcheurs.
Tautira (Tahiti-iti)	Entre janvier 2021 et juillet 2021	Usage de l'océan par les citoyens et services touristiques	Multi-usages du milieu marin	Le village de Tautira est situé à la fin de la route de la côte Est. Historiquement village de pêcheurs, plusieurs bateaux semblent à l'arrêt depuis plusieurs années étant donné leurs états. Je rencontre un local du fenua aihere qui m'emmène en bateau visiter des lieux culturels. Si les conditions de vie sont compliquées pour les pêcheurs étant donné la raréfaction des prises, une économie de subsistance s'organise au sein des familles.
Teahupo'o (Tahiti-iti)		Services touristiques - Activités nautiques	Enjeux de viabilité liés au développement touristique	Lieu incontournable dans le monde du surf, le village de Teahupo'o est situé à la fin de la route ( <i>End of the road</i> ) de la côte Ouest. Un lieu particulièrement prisé par les touristes, notamment d'origine américaine, surfers ou simples voyageurs désireux découvrir le fameux spot et son environnement calme et naturel. Lors d'un séjour, je mesure l'importance d'avoir un bateau à Teahupo'o puisqu'il semblerait qu'il y ai plus de bateaux que de voitures ici. En 1h de temps, ce sont plus de 50 bateaux qui vont passer devant moi. A travers la préparation de l'épreuve des JO de Paris 2024, qui se dérouleront à Teahupo'o, nous analysons les enjeux liés au fonctionnement des socio-écosystèmes.
Séjours dans les ISLV (Huahine, Raiatea, Bora Bora)		Services touristiques - Activités nautiques	Modes de vie dans plusieurs îles des ISLV	Les lagons s'étendent sur de grands espaces, protégeant les îles de la houle et du mauvais temps. Le rythme de vie est très différent qu'à la capitale Papeete, comme l'évoque un habitant de Huahine originaire de Moorea, installé sur l'île de sa femme depuis 5 ans : « Le stress on ne connaît pas ». Bora Bora, "joyau" du Pacifique, questionne les enjeux des socio-écosystèmes et des services écosystémiques.



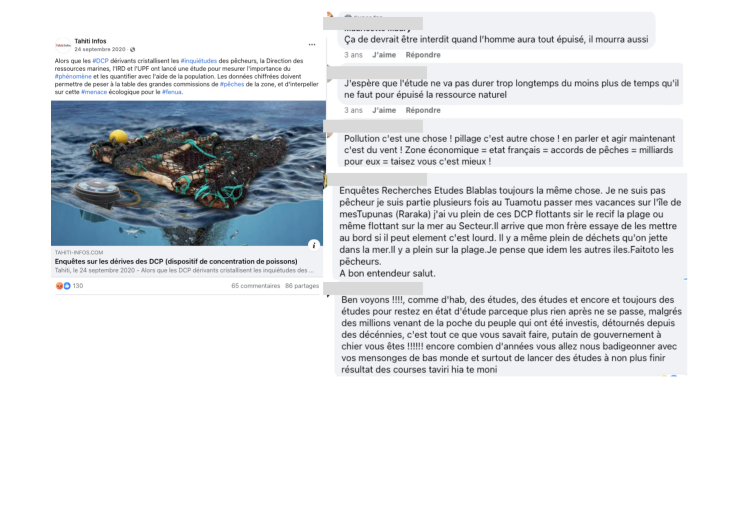
*Annexe 6 : Tableau des réseaux sociaux en lien avec le risque requin à La Réunion*

<p><i>Dates</i> <i>Groupes Facebook</i> <i>Contexte</i></p>	<p><i>Sujets de la discussion</i></p>	<p><i>Captures d'écran</i></p>	<p><i>Interprétations</i></p>
<p>12 octobre 2017 - Médias requins - Page Facebook consacrée à la couverture médiatique de la question des requins</p>	<p>Interdiction de commercialiser la viande de requin</p>		<p>Les deux principaux protagonistes du risque requin réunionnais sur les réseaux sociaux s'affrontent sur la dimension traditionnelle de la pêche de requin. L'objectif étant de légitimer la pêche et la commercialisation des requins pour les uns ou de rendre illégitime les autres.</p> <p>Ainsi, d'un côté, les pro-shark fishing véhiculent l'idée que la pêche de requin et sa consommation sont des activités pratiquées depuis plusieurs générations dans les quartiers pêcheurs. Le requin, de par sa taille, était alors partagé ou troqué entre les habitants. De l'autre les anti-shark fishing, qui remettent en question ce modèle en s'appuyant sur le risque lié à la ciguatera. Ces derniers mobilisent un large réseau d'associations de défense des animaux.</p> <p>Les acteurs scientifiques et politiques sont particulièrement visés par les commentaires négatifs de l'ensemble des protagonistes (pro et anti shark fishing).</p>
<p>17 Décembre 2020 - Page Facebook du Centre Sécurité Requins (CSR) - Groupement d'intérêt public chargé de la réduction du risque requin</p>	<p>Programmes de pêche des requins tigres et bouledogues</p>		<p>Lorsque le CSR informe sa communauté qu'un requin ciblé par le programme a été pêché, les pro-fishers et anti-fishers s'affrontent en commentant les publications.</p> <p>D'un côté, les anti-fishers dénoncent la pêche et les activités nautiques anthropiques alors que les requins occupent une place légitime dans l'océan. De l'autre, les pro-fishers font part du ton moralisateur de leurs opposants dans un contexte où les navires de pêche de la France hexagonale sont globalement bien plus impliqués dans la pêche des requins.</p> <p>Si ces interactions entre pro et anti-fishers sont quasi quotidiennes, les arguments mis en avant sont souvent les mêmes.</p>

<p>28 décembre 2021 - Page Facebook Clicanoo - Média local</p>	<p>Arrêté préfectoral pour la pêche ciblée de requins dans la RNMR.</p>	<p>© 28/12/2021 - 17:19</p> <p>Publication de Clicanoo</p> <p>ga mais ferme là ! Et reste en France là bas dans l'Auvergne ! Pas besoin de ton avis ! Tu es réunionnais nan donc stop</p> <p>9 h J'aime Répondre 4</p> <p>arrête ça, tu fous la gerbe avec tes discours racistes</p> <p>8 h J'aime Répondre 1</p> <p>y'en as marre des métropolitains ou autres qui viennent faire les Grands connaisseurs et donneurs de leçons alors que ça connaît pas plus que leur nombril donc nan à un moment faut pas déconner ! Ça plaît tant mieux ça plaît pas c'est pareil</p> <p>8 h J'aime Répondre 8</p>	<p>La RNMR est au cœur des débats entre les défenseurs de la pêche de requins et leurs opposants. Dès lors, les défenseurs des programmes de pêche mobilisent régulièrement l'argument identitaire puisque leurs opposants qui interagissent sur les pages Facebook sont souvent originaires de France hexagonale.</p> <p>Les personnes de l'extérieur sont donc considérées comme illégitimes pour aborder la gestion du risque puisqu'elles ne résident pas à La Réunion. Nous pouvons d'ailleurs faire le lien entre ces interactions et la non-légitimité des opposants au programme de pêche avec les discours tenus par des nautical practitioners quant aux origines des scientifiques qui travaillent ou ont travaillé sur la réduction du risque requin, qui sont le plus souvent originaires de France hexagonale.</p> <p>Ces discours sont considérés comme racistes par les opposants aux programmes de pêche et moralisateur par les défenseurs de ces programmes.</p>
<p>19 mars 2019 - Page Facebook LINFO.re - Média local</p>	<p>Réactions aux propos tenus par Brigitte Bardot sur les relations entre les Réunionnais et les animaux.</p>	<p><b>"L'île du diable"</b></p> <p>Dès les premières lignes, Brigitte Bardot explique qu'elle est "débordée, envahie par des lettres dénonçant la barbarie que les Réunionnais exercent sur les animaux".</p> <p>"Cette île qu'ils appellent "l'île du diable" est la seule parmi tous les départements et territoires d'outre-mer français qui continue à se conduire aussi sauvagement avec les animaux", écrit la fondatrice de l'association qui porte son nom. Brigitte Bardot demande au préfet d'agir. Elle ajoute : "Les autochtones ont gardé leurs gènes de sauvages, mais les lois françaises sont faites pour être respectées et c'est votre fonction de les mettre en applications".</p> <p>voilà toute zoreil vien manze cabri dans service et que i aime pas sacrificie, mi souhaite que zot i touff, et que zot i mort en 5 fois dans le mn journée. brizit cabo la woi</p> <p>Maitre des chiens ou chiens comme ape pour pêcher le requins c est quoi ? Dévotés du sang dans l'océan grâce à un albatros normale ? et après la glorieux attaque de requin.</p> <p>Des coutumes des habitants de cette île sans doute.</p> <p>depuis tous à l'heure je vois vos commentaire qui son à la limite du sopportable. Non elle ne dit pas vérité, la maltraitance animal n'est pas un fait des gens de couleur mais de toute la population planétaire. En France beaucoup de personne dite "blanche" maltraite leurs animaux de compagnie.</p> <p>il y a rien de raciste dans ses propos c est juste un constat de se qu on il se passe à la Réunion en vers les animaux</p>	<p>À la suite des propos tenus par Brigitte Bardot, les défenseurs de la cause animale et des citoyens réunionnais ont interagis suite à la publication des articles de presse sur les pages Facebook des médias locaux.</p> <p>D'un côté, les défenseurs de la cause animale ont pointé du doigt certaines pratiques réunionnaises comme celle de la pêche aux requins avec des chiens vivants comme appât. De l'autre côté, des réunionnais ont répondu à ces commentaires en faisant référence à l'hypocrisie des « zoreil » qui consomment des plats locaux à base de chèvres mais qui s'offusquent de certaines pratiques locales envers les animaux. Le commentaire va même jusqu'à souhaiter la mort des « zoreil ».</p> <p>Les interventions médiatiques de personnalités publiques ont eu pour conséquence d'accroître les tensions entre les populations zoreil et créole.</p>
<p>17 avril 2021 - Page Facebook Océan Prévention Réunion - Association loi 1901 ayant pour objet la prévention du risque d'attaque de requin en France et plus particulièrement à l'île de La Réunion</p>	<p>Pêche d'un requin bouledogue par des pêcheurs à Saint André (côte Est)</p>	<p>Océan Prévention Réunion (OPR) 17 avril 2021</p> <p>Un immense merci aux pêcheurs ❤️❤️ En direct de Saint-André Une grande distribution de poisson frais est en cours en ce moment même dans le secteur</p> <p>Pêche... Voir plus</p> <p>Tellement fiers d'être des tueurs, que les instigateurs sont floutés... Une barbarie qui perdure venant alourdir le bilan de 477 requins déjà massacrés depuis 2013...</p> <p>Quel honneur de poser fièrement à côté de ce pauvre animal... Mais enfin, quand aura-t-on compris que les requins vivent et chassent dans la mer... ils sont au sommet de la chaîne alimentaire donc forcément, parfois nous y entrons mais enfin, laissons les tranquilles, ils sont chez eux... Si toutes les espèces que nous emmerdons sur terre se mettaient à nous tuer aussi, ça fait bien longtemps qu'il n'y aurait plus d'homme sur terre</p> <p>les humains sont au sommet de la chaîne alimentaire... Tous comme le requin nous chassons et la plus part du temps nous gagnons... C'est ainsi que l'homme Se nourrit que se soit du thon de l'espadon ou du requin... Arrêtez de faire gens offusquer alors que vous mangez aussi du thon...</p>	<p>L'association OPR encourage la pêche des requins bouledogues et tiges par différents moyens tels que des bons d'achats dans des magasins de pêche pour les pêcheurs qui envoient leurs photos à l'association et la publication des clichés sur leur page Facebook. Dès lors, la diffusion des photos engendre des interactions conflictuelles entre les stakeholders. Une nouvelle fois, ce sont les partisans de la pêche et leurs opposants qui interagissent.</p>

**Annexe 7 : Tableau des réseaux sociaux à Tahiti**

Dates Groupes Facebook Contexte	Sujets de la discussion	Captures d'écran	Interprétations
<p>30 septembre 2019</p> <p>- Page facebook Polynésie la lère</p> <p>- Média local</p>	<p>Arrêt des combats de coqs dans le lotissement Sage à Punaauia</p>		<p>L 'activité "combat de coqs" a été observée à plusieurs reprises sur nos deux terrains d'enquêtes. Parfois considérée comme une activité dite "culturelle" par une partie de la population, elle renvoie à une forme de distinction socioculturelle dans la mesure où elle n'est pas recensée sur le territoire national.</p> <p>Pour les personnes qui interagissent sur cette publication, du côté des défenseurs de l'activité, on fait remarquer que l'activité est "un sport polynésien", qui n'est pas partagée par les "popa'a", qu'on oppose alors à la pratique. Son interdiction est alors vécue comme une injustice, renvoyant ainsi au système colonial qui impose son modèle culturel aux populations colonisées.</p> <p>Finalement, l'activité combat de coqs est un exemple qui permet d'observer la dimension (post)coloniale de la société tahitienne. Un commentaire fait notamment le parallèle avec la présence des voiliers dans le lagon de Punaauia, considéré comme un autre marqueur de la colonisation contemporaine de Tahiti.</p>
<p>25 mai 2020</p> <p>- Page facebook TNTV</p> <p>- Média local</p>	<p>Augmentation de la présence des voiliers dans le lagon des communes de Faa'a et Punaauia</p>		<p>L'évolution du nombre de plaisanciers au mouillage en dehors des marinas de Papeete et Punaauia cristallise les tensions. Ces tensions sont aussi bien mesurables sur les réseaux sociaux, sur les reportages de la télévision, que lors de réunions.</p> <p>Nous avons alors eu l'occasion d'assister et d'enregistrer une réunion qui rassemblait de nombreux élus des associations d'usagers du milieu marin de Faa'a et deux élus de l'association des voiliers en Polynésie française.</p> <p>Cette situation révèle finalement un enjeu majeur qui révèle une ambiguïté : la volonté du gouvernement de développer le secteur touristique, et les critiques d'une partie de la communauté locale sur les impacts de ce développement, pointant du doigt le manque d'infrastructure pour accueillir les plaisanciers.</p>

<p>29 décembre 2021 - Page facebook TNTV - Média local</p>	<p>Intervention de scientifiques envoyés par la DIREN dans une île suite à une interaction homme-requin</p>		<p>Si les requins font partie du quotidien des polynésiens depuis leur plus jeune âge, les interactions directes ne sont pas familières, tant la cohabitation entre humains et requins est ancrée dans les représentations et dans la vie des populations qui ont un usage du milieu marin.</p> <p>Lors de cette interaction malencontreuse, la DIREN a missionné une équipe de scientifiques pour analyser la situation et le contexte lié à la morsure. Cette décision est interprétée de manière péjorative car les usagers locaux sont considérés comme les plus à même de comprendre et gérer cette situation.</p> <p>Ces interactions nous renvoient aux enjeux liés aux représentations de la science et des scientifiques, qui semblent être associés directement à une forme de colonialisme scientifique.</p>
<p>3 mars 2022 - Page facebook Polynésie la 1ère - Média local</p>	<p>Un requin nourrice est retrouvé mort devant un centre de plongée sous-marine</p>		<p>Le requin est un animal sacré en Polynésie française. On parle même de familles placées sous la protection d'un Taura qui est requin. Toute activité humaine qui pourrait entraîner une modification du comportement des requins est donc nuisible et la population y est globalement opposée. C'est le cas du shark feeding commercial, interdit depuis 2017, qui est perçue comme une activité incompatible avec la pêche.</p> <p>Ce geste est alors interprété comme un tapao, un "message" qui doit être pris en compte, car signalant un conflit entre pêcheurs et prestataires de plongée.</p> <p>Si des conflits entre prestataires de plongée sous-marine et usagers du milieu marin ont régulièrement été répertoriés à Tahiti, l'île de Huahine est perçue comme un territoire qui souhaite conserver un mode de vie local et donc moins occidentalisé, occasionnant des conflits non réguliers mais prégnants entre les locaux et les étrangers (cf. entretien réalisé avec un surfeur professionnel de Tahiti).</p>
<p>3 mars 2022 - Page facebook Polynésie la 1ère - Média local</p>	<p>Mise en place d'une enquête sur les DCP dérivants et les représentations de la recherche scientifique</p>		<p>La mise en place d'une étude scientifique ayant pour objectif de mesurer l'impact des DCP dérivants au sein de la ZEE polynésienne engendre des interrogations et des contestations par les internautes.</p> <p>Premièrement, sur la gestion de la ZEE par l'État français qui est ciblée par des critiques dans un contexte où l'État français est garant de la protection des ressources face aux navires étrangers.</p> <p>Deuxièmement, sur la capacité des scientifiques à mettre en place des projets avec des retombées mesurables. Ce déficit de confiance envers la communauté scientifique est renforcé par le coût des études qui semblent parfois démesurées au regard des résultats.</p> <p>Finalement, la gestion de la ZEE polynésienne se révèle encore une fois comme un indicateur de la défiance d'une partie des populations locales envers le gouvernement français.</p>

*Annexe 8 : Retranscription des entretiens à La Réunion*

*Annexe 9 : Retranscription des entretiens à Tahiti*

Bien que les entretiens aient été anonymisés, nous avons choisi de ne pas les inclure dans la version publique du manuscrit afin de garantir la confidentialité des données, mais également en raison de leur volume considérable, représentant plus de 540 pages. Par ailleurs, nous précisons que les verbatims présentés dans le manuscrit peuvent comporter certaines erreurs. Certaines de ces erreurs résultent du processus de retranscription, tandis que d'autres, bien que grammaticalement incorrectes, ont été volontairement conservées afin de refléter fidèlement les propos des personnes interrogées. Enfin, nous réitérons nos chaleureux remerciements à l'ensemble des participants aux enquêtes, dont la contribution a été essentielle à la réussite de ce travail.

## *Résumé*

L'accélération des évolutions socio-environnementales poussent les chercheurs, quelles que soient leurs disciplines, à s'intéresser aux interactions entre les systèmes humains et non-humains, comme le soulignent les rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Les territoires insulaires présentent alors des atouts dans la perspective d'étudier cette interdépendance puisque les populations qui y vivent ont de tout temps trouvé des stratégies d'adaptation indispensables aux conditions de vie (espace restreint, ressources limitées, isolement géographique, etc.).

Au vu de la diversité des usagers qui y interagissent, le milieu marin en contexte insulaire est un espace ressource multi-usage, illustrant la complexité des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. Certaines activités humaines peuvent remettre en question la viabilité, aussi bien sociale qu'écologique, dans un contexte où des usagers, tels que les pêcheurs ou les prestataires touristiques, sont directement dépendants des services écosystémiques (services rendus par la nature). L'absence de complémentarité entre les usages peut alors occasionner des conflits entre les acteurs (conflits humains-humains) et avec le milieu naturel (conflits humains-non-humains). Dans cette étude, nous explorons la possibilité de concilier le développement socio-économique et la conservation des ressources naturelles. Nous questionnons également la manière dont les populations locales perçoivent les outils de gestion du milieu marin. Il nous semble alors crucial d'identifier les facteurs qui encouragent (ou non) les usagers de la ressource à investir du temps et de l'énergie dans sa préservation. Pour répondre à ces questionnements, nous proposons une approche qui mobilise la *Grounded Theory*, en croisant les résultats des travaux ethnographiques menés au sein de deux milieux marins insulaires : La Réunion (France) et Tahiti (Polynésie française).

A travers cette thèse qui s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'environnement, nous avons recueilli des données qualitatives en mobilisant trois outils (triangulation). Nous avons mené des entretiens semi-directifs (n=100), des observations ethnographiques prolongées sur plusieurs années (participantes et non participantes), et collecté des données sur des réseaux sociaux. Notre ambition est ainsi de révéler la pluralité des enjeux socio-anthropologiques, politiques, écologiques et économiques, qui jouent un rôle dans la gestion des milieux marins et ainsi, l'intérêt de les appréhender sous l'angle des socio-écosystèmes (SES - *Socio-Ecological Systems*). Les résultats permettent de mesurer à quel point le contrôle social exercé par les riverains permet de générer une médiation socio-environnementale, mais aussi que les savoirs locaux et les mécanismes de consultation des usagers du milieu marin sont autant d'éléments qui, lorsqu'ils sont pris en compte dans la conception des outils de gestion, réduisent les conflits entre les acteurs. Cela suppose alors d'étudier davantage l'hypothèse selon laquelle l'adaptation des sociétés contemporaines aux évolutions socio-écologiques en cours est liée à la fructification du passé des territoires insulaires et des savoir-faire locaux qui y ont été développés.

**Mots clés :** Sociologie de l'environnement, Socio-écosystèmes, Viabilité insulaire, Interactions humains-non-humains, Sociétés (post)coloniales